Intervention archéologique sur le site Wajosis (CcFc-11) : fouilles 2023

Rapport à l'intention de la Société du parc industriel et portuaire de Bécancour

Version finale

Mai 2024

Wôbanaki

ÉQUIPE DE RÉDACTION

Chargé(e) de projet
Marie-Eve Morissette. Archéologue au Bureau du Ndakina

Rédaction
Marie-Eve Morissette. Archéologue au Bureau du Ndakina

Géomatique
Lisa Knopp, M. Sc. Géomaticienne au Bureau du Ndakina

Révision
Alexandre Tellier. Archéologue au Bureau du Ndakina

ÉQUIPE DE TERRAIN

Titre du projet	Intervention archéologique sur le site Wajosis (CcFc-11) : fouilles 2023
Promoteur du projet	Société du parc industriel et portuaire de Bécancour
Numéro de permis archéologique	23-GCNW-01
Date et durée de l'intervention	11 au 14 septembre 2023
Chargé(e) de projet	Marie-Eve Morissette, archéologue (Bureau du Ndakina)
Équipe terrain	Marie-Eve Morissette, archéologue (Bureau du Ndakina) Alexandre Tellier, assistant, archéologue (Bureau du Ndakina) Louis-Vincent Laperrière-Désorcy, archéologue (Bureau du Ndakina) Kloé Trépanier, archéologue de terrain (stagiaire, Bureau du Ndakina) Daniel Ducharme, auxiliaire de terrain Sigwanis Lachapelle, membre de la Nation

TABLE DES MATIÈRES

Équipe de rédaction ii
Équipe de terrain ii
Table des matières iii
Liste des figures iv
Liste des tableaux vi
1. Contexte du mandat 1
2. Résumé des travaux 3
3. Approches théoriques 4
4. Présentation de la Nation W8banaki 6
4.1. L'occupation du Ndakina 9
4.1.1. 12 900 à 8 000 ans AA (avant aujourd'hui) 10
4.1.2. 8000 à 3000 ans AA 10
4.1.3. 3000 ans AA à 1498 de notre ère 11
4.1.4. 1498 à 1759 de notre ère 12
5. Aire d'étude et contexte 15
5.1. Sites archéologiques connus à proximité de l'aire d'étude et études antérieures 19
5.2. Occupations w8banakiak et coloniales historiques de la région et de l'aire d'intervention 23
5.3. Contexte environnemental ancien et actuel 29
5.3.1. Géologie, dépôts de surface et paysage 29
6. Méthodologie de terrain 40
6.1. Stratégie utilisée dans le cadre de ces travaux archéologiques 40
6.2. L'enregistrement des données, analyse et mesures de conservation 40
7. Résultats et interprétations de l'intervention archéologique 42
7.1. Puits 103N99E, 102N99E et 102N100E 51
7.2. Puits 100N93E et 100N94E 55
7.3. Puits 96N94E, 95N94E et 100N97E 59
7.4. Interprétations générales 60
8. Conclusion et recommandations 62
Bibliographie 64

LISTE DES FIGURES

Figure 1 : Le Ndakina, territoire ancestral de la Nation W8banaki 8
Figure 2 : Environnement général de la zone d'intervention 16
Figure 3 : Localisation de l'aire d'étude 17
Figure 4 : Ruisseau Mayrand en 2022 18
Figure 5 : Ruisseau Mayrand en 2023, après le détournement de sa partie dans le coteau 18
Figure 6 : Ruisseau Mayrand, partie détournée au pied du coteau, 2023 19
Figure 7 : Localisation des sites archéologiques connus à proximité de l'aire d'étude et du site *Wajosis* . 21
Figure 8 : Zone prévue pour l'intervention de 2023 sur *Wajosis* 22
Figure 9 : Les fiefs du gouvernement des Trois-Rivières en 1760 (Trudel 1951) 24
Figure 10 : La seigneurie de Bécancour après la concession aux W8banakiak en 1708, extrait de la carte « Bécancour Reserve No. 11. Plan showing the land given to the Abenaquis in 1708 », 1853 26
Figure 11 : Les chemins et routes de la rive est de W8linaktegw en 1892; extrait de la carte de Tourigny 1892 27
Figure 12 : Photo aérienne de 1950 du secteur de l'aire d'étude (en rouge) (Collection photothèque de l'aire, Ressources naturelles du Canada, Image ID : 19500709_N46352W07283) 28
Figure 13 : Modèle d'élévation numérique du secteur cartographié de la rivière Bécancour, Québec (Données sources : Base de données topographiques du Québec 1 : 20 000) 30
Figure 14 : Zone géologique de l'aire d'étude 32
Figure 15 : Argile de la Mer de Champlain reposant directement sur le Till de Gentilly, le long de la réserve W8linak. La tête du pic, ce dernier d'une longueur de 91 cm, marque le contact entre les deux unités. (NAD 83 UTM Zone 18, X : 6) 34
Figure 16 : Zones morpho-sédimentologiques de l'aire d'étude 35
Figure 17 : Extension maximale de la Mer de Champlain. Bourque, page consultée en 2024 36
Figure 18 : Vers 9000 ans AA, la Mer de Champlain s'est retirée avec la remontée de la croûte terrestre pour laisser place à l'ancêtre du lac Saint-pierre, le lac Lampsilis. Bourque, page consultée en 2024 37
Figure 19 : « Niveau des terrasses délimitant les différentes phases du Lac à Lampsilis dans les Basses-Terres du Saint-Laurent (modifié de MacPherson, 1966) » dans Lamarche 2011, page 10 37
Figure 20 : Variations des niveaux d'eau de base au nord du lac Saint-Pierre, Lamarche 2006 38
Figure 21 : Remblayage du site à la fin de l'intervention, 2023 41
Figure 22 : Résultats de l'intervention de 2023 43
Figure 23 : Plan de l'intervention de 2023 sur *Wajosis* 44
Figure 24 : En cours de fouille sur *Wajosis,* 2023 45
Figure 25 : Stratigraphie paroi ouest du puit 102N99E, *Wajosis* 2023 52

Figure 26 : Plan du foyer dans son extension maximale, puit 102N99E, *Wajosis* 2023 53
Figure 27 : Stratigraphie de la paroi sud du puit 103N99E et de la paroi nord du puit 102N100E, *Wajosis* 2023 53
Figure 28 : Fragment de pointe en quartzite, partie proximale, *Wajosis* 2023 54
Figure 29 : Éclats de quartzite provenant du puits 102N99E : éclats (a, c, d, e) et éclat retouché (b), *Wajosis* 2023 54
Figure 30 : Stratigraphie de la paroi sud des puits 100N94E et 100N93E, *Wajosis* 2023 56
Figure 31 : Éclats de chert provenant du puit 100N93E, *Wajosis* 2023 57
Figure 32 : Fragment distal d'un outil bifacial en chert, *Wajosis* 2023 57
Figure 33 : Grattoir en chert, *Wajosis* 2023 58
Figure 34 : Stratigraphie de la paroi nord du puit 96N94E, *Wajosis* 2023 59
Figure 35 : Stratigraphie de la paroi nord du puit 100N97E, *Wajosis* 2023 60

LISTE DES TABLEAUX

Tableau 1 : Nomenclature des périodes archéologiques 9
Tableau 2 : Tableau synthèse des informations sur les schèmes d'établissement 14
Tableau 3 : Synthèse des sites archéologiques à proximité..... 20
Tableau 4 : Résumé des découvertes sur Wajosis en 2023 42
Tableau 5 : Récapitulatif de la fouille sur Wajosis en 2023, par puit..... 46

1. CONTEXTE DU MANDAT

En 2013, la Nation W8banaki (Abénakis) s'est dotée d'une entité responsable de la gestion des questions territoriales et de la documentation des savoirs et de l'histoire w8banakiak. Le Bureau du Ndakina est un département faisant partie intégrante de W8banaki, anciennement le Grand Conseil de la Nation Waban-Aki, et se compose d'une équipe multidisciplinaire. La recherche a toujours occupé une place importante au Bureau du Ndakina. Les communautés w8banakiak sont au centre des préoccupations et sont impliquées autant que possible dans ses activités. Cette approche, qui repose sur le pouvoir décisionnel des Autochtones à mener leurs projets en toute autonomie, permet au Bureau du Ndakina de développer ses capacités de gouvernance, de tenir compte des intérêts des membres, d'intégrer les systèmes de savoirs et les épistémologies w8banakiak au sein de diverses structures et d'exporter ce modèle. Cette approche est à la fondation des domaines d'expertise développés au fil des ans au Bureau : l'archéologie des Premières Nations, la consultation territoriale, les revendications particulières et les projets d'ordre social, économique ou environnemental. Le développement de ses capacités, accéléré dans les dernières années, a permis au Bureau du Ndakina d'être reconnu auprès de diverses instances gouvernementales et partenaires privés pour la qualité de son expertise-conseil, qui fait dorénavant partie intégrante de son offre de services.

La Société du parc industriel et portuaire de Bécancour (SPIPB) a pour mission de favoriser le développement économique du Québec en développant et en exploitant, dans un objectif d'autofinancement, un parc industriel et portuaire. La SPIPB est mandataire du gouvernement du Québec et le ministère de l'Économie et de l'Innovation est responsable de l'application de sa loi constitutive. Elle a pour objet de promouvoir l'établissement de nouvelles entreprises et de fournir les infrastructures nécessaires à l'implantation et l'exploitation d'entreprises de grande envergure. Ainsi, dans le cadre de sa stratégie de développement industriel, il était prévu de nombreux aménagements par la Société afin de desservir les futures entreprises et certains d'entre aux touchaient le « coteau d'argile »; une bande de terre surélevée, parallèle au fleuve et traversant la SPIPB. Celle-ci a demandé une étude de potentiel archéologique qui fut produite par le Bureau du Ndakina (2022). L'étude évaluait un fort potentiel archéologique sur ce coteau et recommandait un inventaire archéologique préventif sur les terrains ciblés par des projets d'aménagements. À la suite du dépôt de l'étude de potentiel, le Bureau du Ndakina avait été mandaté pour réaliser un inventaire archéologique sur certaines portions du coteau, soit dans les portions sud des terrains 5, 12 et 25

de la SPIPB, correspondant aux lots cadastraux 3 294 594, 6 515 721, 3 294 111, 3 294 110, 3 294 578, 6 390 847, 6 390 846, 3 672 108, 6 379 438, 3 539 538, afin de localiser et évaluer le patrimoine archéologique sur le territoire. Cette intervention réalisée en 2022 avait mené à la découverte d'un site de la période précontact. Le code Borden CcFc-11 a été attribué au site et le nom *Wajosis*, qui signifie « petite montagne » en aln8ba8dwaw8gan (langue abénakise), a été choisi par le Bureau. Une fouille était recommandée en raison de son unicité et afin de mieux le documenter. C'est dans la poursuite de cette recommandation qu'une intervention de fouille archéologique fut planifiée et réalisée en septembre 2023. Un volet communautaire était également inclus dans le projet dans le but de permettre aux membres de la Nation W8banaki qui le souhaitaient, de participer à l'intervention et ainsi de reconnecter avec une partie de leur territoire devenue moins accessible, d'apprendre les techniques et méthodes en archéologie et d'en apprendre davantage sur le passé de leur Nation.

Le présent rapport décrit les contextes à l'étude, présente les résultats de l'intervention archéologique, interprète les données recueillies et propose des recommandations concernant la fouille du site et au niveau de la protection du patrimoine archéologique.

2. RÉSUMÉ DES TRAVAUX

La zone d'intervention incluait un périmètre autour du site *Wajosis* (CcFc-11) situé à proximité du ruisseau Mayrand sur le lot 6 515 721 du cadastre officiel du Québec, dans la municipalité de Bécancour, MRC de Bécancour. L'intervention des fouilles s'est déroulée du 11 au 14 septembre 2023 sous le permis de recherche archéologique 23-GCNW-01. L'équipe de terrain était composée de la chargée de projet, Marie-Eve Morissette (archéologue au Bureau du Ndakina), Alexandre Tellier comme assistant (archéologue au Bureau du Ndakina), Louis-Vincent Laperrière-Désorcy (archéologue au Bureau du Ndakina), Kloé Trépanier (archéologue de terrain, stagiaire au Bureau du Ndakina) et Daniel Ducharme (auxiliaire de terrain). Sigwanis Lachapelle, membre de la Nation W8banaki, est venue participer au terrain et fut initiée à l'archéologie par l'équipe. Érika Saint-Louis, technicienne en génie civile chez W8banaki, a réalisé l'arpentage du site.

L'intervention avait pour objectif d'agrandir les sondages positifs de 2022 afin de mieux documenter le site, d'en vérifier l'étendue et de mieux comprendre les occupations w8banakiak en place. Un total de huit mètres carrés a pu être ouverts lors de cette fouille. Du nouveau matériel archéologique a également été mis au jour, confirmant l'unicité de ce site et les possibilités d'agrandir le champ de connaissances archéologiques au sujet des occupations anciennes du Ndakina (territoire ancestral de la Nation W8banaki). La fouille de 2023 a confirmé la présence d'au moins un foyer. Elle a également mis au jour plusieurs éclats de tailles et trois outils lithiques. Des échantillons de charbon ont également été prélevés et sont en cours d'analyse au Laboratoire de Radiochronologie du Centre d'études nordiques de l'Université Laval. Finalement, un des sondages positifs de 2022 n'a pu être agrandi en aire de fouille tandis que des aires de fouilles ont produit des résultats positifs dans des nouveaux secteurs. Cela fait en sorte que l'ensemble du site n'a pu être couvert en 2023.

3. APPROCHES THÉORIQUES

Longtemps, la recherche archéologique et l'archéologie préventive ont été traitées en excluant les Premières Nations de leur propre passé. Depuis quelques années, l'inclusion des Premières Nations dans les travaux de développement d'infrastructures repositionne l'archéologie. Selon l'essence des projets, les travaux archéologiques sont maintenant effectués avec la participation des Nations concernées. Si cette position est plus que favorable, elle apporte aussi son lot de discussion tant au sein des communautés que dans le milieu de l'archéologie ainsi que chez les promoteurs des projets de développements.

Les cadres théorique et méthodologique préconisés par le Bureau du Ndakina reposent sur une approche dite de l'archéologie des Premières Nations, mieux connue en anglais sous le nom de *Indigenous Archaeology* (Atalay 2012; Atalay et al. 2016; Bruchac, Hart, et Wobst 2010; Watkins 2000) ainsi que sur l'archéologie du paysage ou en anglais *Landscape Archaeology* (Ingold 2000 ; Redman 1999).

L'archéologie des Premières Nations tend à réhabiliter et promouvoir le pouvoir décisionnel et organisationnel des peuples autochtones à proposer des projets de recherche archéologique qui concernent leur patrimoine culturel et ancestral (McGuire 2008). Elle s'est développée au sein des Premières Nations américaines vers la fin du XX^{e} siècle, puis appliquée en Australie, en Russie, en Afrique et en Asie afin de répondre à des problématiques historiques et actuelles issues des interprétations de chercheurs eurodescendants qui étudient le patrimoine autochtone sans consulter les nations autochtones concernées (Watkins 2000; Bruchac, Hart, et Wobst 2010; Atalay 2012).

L'archéologie des Premières Nations est une approche épistémologique, méthodologique et théorique qui remet en question l'ensemble des structures de savoirs concernant les populations autochtones en Amérique. L'approche positiviste de la recherche universitaire, la hiérarchisation des savoirs ainsi que le partage asymétrique de l'autorité des savoirs produits entre les chercheurs externes et les nations autochtones sont chacun remis en cause par cette approche. Bref, si l'archéologie permet au Bureau du Ndakina de développer ses capacités de gouvernance et de mieux tenir compte des intérêts et besoins des membres, il s'agit aussi d'intégrer les systèmes de savoirs et les épistémologies autochtones au sein des structures de recherche actuelles et d'exporter ce modèle par différents partenariats avec les milieux universitaires ou gouvernementaux. Cette mouvance de décolonisation de la recherche a été théorisée et valorisée par de nombreux

chercheurs de diverses disciplines depuis les années 1990 (L. T. Smith 2013; C. Smith et Wobst 2004).

Les archéologues perçoivent le paysage comme un lieu transformé par l'action humaine. Ils cherchent constamment à comprendre comment ont changé les paysages dans lesquels nous vivons, et ils essaient par leur interprétation des sites archéologiques de mieux expliquer la chaîne des relations qui les ont créés. « [Le paysage est comparable à] un document sur lequel on a écrit puis que l'on a effacé à maintes reprises, et c'est le travail de l'archéologue que de le déchiffrer. Les caractéristiques des paysages sont bien sûr les clôtures des champs, les bois, les fermes et autres habitats, ainsi que tous les produits du travail humain : ils sont les lettres et les mots inscrits sur le paysage. Néanmoins, il n'est pas toujours facile de les déchiffrer. Contrairement aux vélins qui ont rarement été effacés plus d'une fois ou deux, le terrain a fait l'objet d'un changement continu au cours du temps » (Turner 2011).

Ainsi, le Bureau du Ndakina mobilise ses recherches archéologiques en appliquant une approche dite de l'archéologie du paysage ou *Landscape Archaeology* qui réitère l'importance des interactions entre les humains et leur environnement. Pour comprendre cette relation, nous appuyons notre démarche sur les recherches de Charles L. Redman (Redman 1999) et de Tim Ingold (Ingold 2000). Ces modèles favorisent une meilleure compréhension de l'impact de l'humain sur la nature et les conséquences de cet impact sur l'utilisation et l'occupation du territoire ancestral des Premières Nations. Ils reflètent également la conception que se font les Premières Nations du territoire et de l'environnement où l'humain appartient à la terre et ne la possède pas (Marchand 2012; Bousquet 1999).

L'utilisation des concepts émanant de l'archéologie des Premières Nations et de l'archéologie du paysage nous permet d'avoir une vision élargie sur l'occupation et l'utilisation du territoire, les modifications du paysage par la présence humaine, l'impact de la colonisation et l'anthropisation du territoire des temps anciens à aujourd'hui. Cette perspective peut s'inscrire dans le mouvement plus large de la décolonisation des recherches qui passe par la mainmise des Premières Nations sur les données et un droit de regard sur les discours et les analyses qui les concernent (L. T. Smith 2013).

4. PRÉSENTATION DE LA NATION W8BANAKI

La Nation W8banaki fait partie des peuples algonquiens présents dans le Nord-Est américain. Sa population compte à ce jour plus de 3000 individus, localisés majoritairement au Québec et aux États-Unis. L'ethnonyme W8banaki (le « 8 » se prononce comme un « ô » nasal ou un « on ») est le résultat de la contraction des mots *W8ban* (aurore) et *Aki* (terre) qui, mis ensemble, signifie Peuple de l'aurore ou Peuple de l'Est. On explique la signification de cet ethnonyme par la localisation géographique des W8banakiak (le suffixe - ak est la marque du pluriel). Antérieur aux frontières étatiques actuelles, le territoire w8banaki, le Ndakina, comprend en tout ou en partie le sud du Québec, le Maine, le New Hampshire, le Vermont et le Massachusetts. À cet effet, *Pna8bskategw* (fleuve Penobscot) et *Akigwitegw* (rivière Etchemin) forment la limite orientale du Ndakina tandis que le fleuve Merrimack et la ligne formée par *Masesoliantegw* (rivière Richelieu) et *Pitawbagw* (lac Champlain) constituent la limite occidentale du territoire w8banaki (figure 1).

Le Ndakina est limitrophe aux territoires des Nations Wolastoqiyik Wahsipekuk, Penobscot et Kanien'kehá:ka. L'occupation du Ndakina de la part des W8banakiak est visible et identifiable dans les bassins versants qui sillonnent le territoire, ceux-ci étant des espaces où la Nation a, de tout temps, pratiqué diverses activités coutumières. Cette organisation territoriale a permis l'émergence, il y a 3000 ans, de groupes régionaux, entre autres dans les régions du Maine et du Vermont. En conformité avec la pratique de leurs activités coutumières, les W8banakiak ont effectué maints déplacements saisonniers dans le cours supérieur des bassins versants du sud du Québec pour se rendre jusqu'à *Kchitegw* (fleuve Saint-Laurent), passant notamment dans les régions des Cantons-de-l'Est, de Brome-Missisquoi et de Chaudière-Appalaches. Les W8banakiak ont été confrontés aux XVII^{e}-XVIII^{e} siècles à la colonisation européenne et à la guerre des frontières, dans la mesure où le sud et le sud-ouest du Ndakina tiennent lieu de zone frontalière entre les colonies de la Nouvelle-France et de la Nouvelle-Angleterre. Cette zone frontalière a instauré un climat prompt au débordement et à la violence, si bien que les W8banakiak ont participé à plusieurs conflits entre 1675 et 1763.

Le contexte des guerres coloniales a mené les groupes w8banakiak situés à la lisière des colonies françaises et anglaises à se déplacer de manière permanente dans la partie septentrionale du Ndakina, un espace occupé et utilisé par la Nation depuis des générations, notamment pour la chasse et le commerce. On les retrouve d'abord au XVII^{e} siècle dans les missions jésuites de Sillery

et de *Kik8ntegw* (rivière Chaudière). Puis, des missions catholiques sédentaires sont fondées au XVIII^{e} siècle à l'emplacement de campements w8banakiak existants sur *Alsig8ntegw* et *W8linaktegw* (rivières Saint-François et Bécancour), où l'utilisation et l'occupation traditionnelle du Ndakina sont maintenues malgré la présence et certains gestes posés par les seigneurs, les colons et les missionnaires.

Aujourd'hui, les missions de Saint-François et de Bécancour (ou Saint-François-Xavier) sont devenues les communautés d'Odanak et de W8linak. Ces dernières ont respectivement une superficie de 6 km^2 et de 0,7 km^2, mais comptaient à l'origine environ 60 km^2 et 90 km^2. La vannerie de frêne noir, la chasse, la pêche, le piégeage et la cueillette, entre autres, demeurent des pratiques courantes pour les membres de la Nation W8banaki. La communauté d'Odanak est également l'hôte de l'Institut Kiuna, l'unique cégep autochtone au Québec, et du Musée des Abénakis, premier musée autochtone au Québec et dont la création remonte à 1965. Ces deux institutions pédagogiques et culturelles uniques favorisent depuis des décennies le rayonnement des cultures autochtones au Québec.

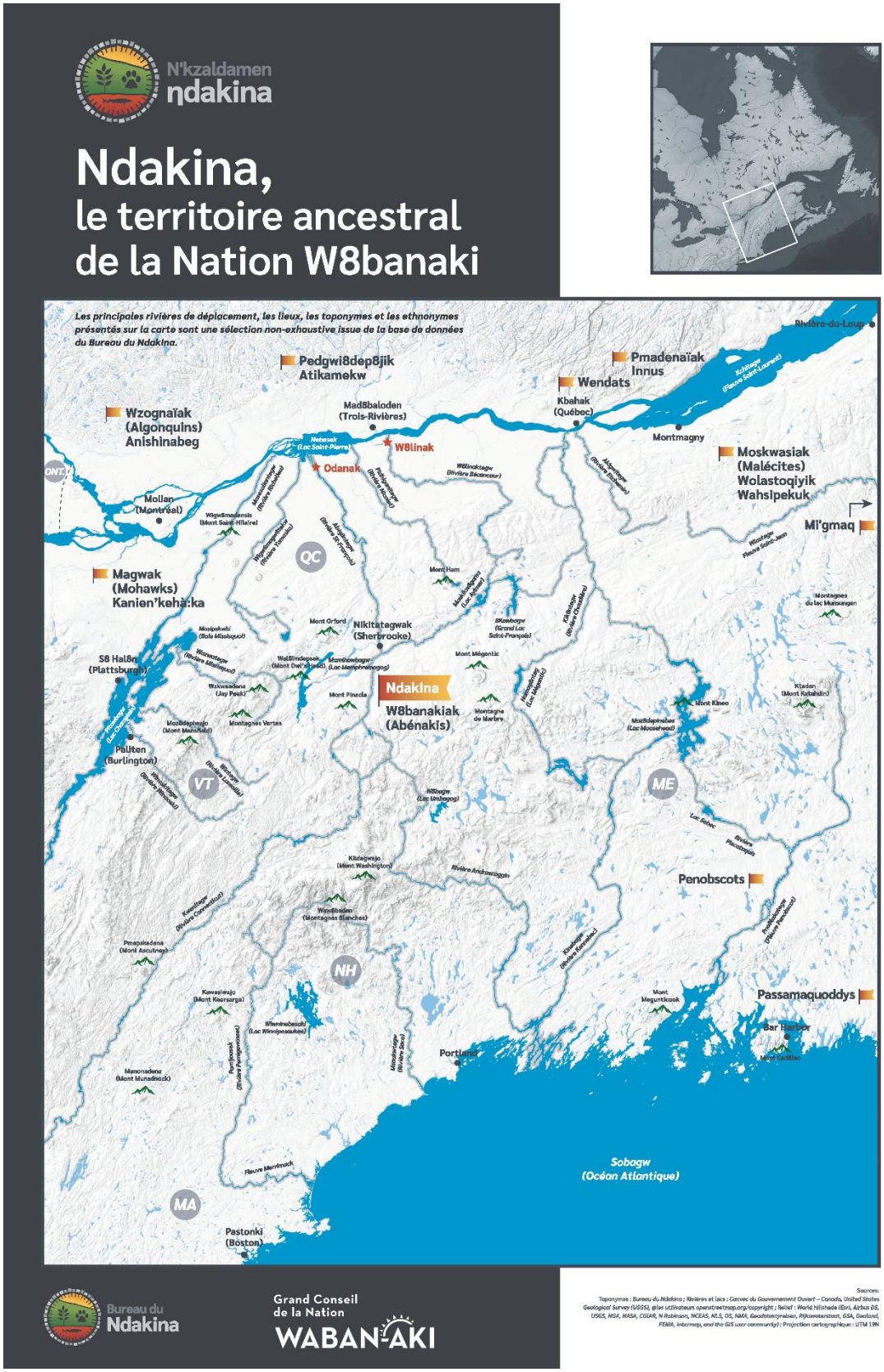


Figure 1 : Le Ndakina, territoire ancestral de la Nation W8banaki

4.1. L'OCCUPATION DU NDAKINA

Les archéologues qui travaillent sur la grande région du Nord-Est ont élaboré, vers les années 1950, un système de classification des périodes culturelles de la préhistoire qui repose sur des caractéristiques évolutives et adaptatives. Cette classification, qui prend les formes suivantes : Paléoindien, Archaïque, Sylvicole, contact et coloniale, et leurs sous-divisions, reflète l'évolution générale des groupes en se basant sur des aspects technologiques. Cette division crée des ensembles uniques qui ne correspondent pas aux spécificités et aux valeurs des Premières Nations.

Au Bureau du Ndakina, nous utilisons une chronologie qui repose sur le nombre d'années avant aujourd'hui. Par convention, « aujourd'hui » est fixé à 1950. Dans la même optique, nous utilisons « temps anciens » ou « période ancienne » pour parler des périodes précolombiennes, c'est-à-dire avant le troisième voyage de Christophe Colomb en 1498, au lieu des termes « préhistorique » ou « paléohistorique » issus des concepts archéologiques européens qui font référence à la possession du savoir de l'écriture pour discriminer les groupes humains (Atalay et al. 2016; Watkins 2000).

Tableau 1 : Nomenclature des périodes archéologiques

Périodes archéologiques pour la période précolombienne du Nord-Est	Dates en AA (avant aujourd'hui)	Périodes archéologiques reconnues par le Bureau du Ndakina pour la période précolombienne du Nord-Est	Dates en AA (avant aujourd'hui)
Paléoindien	12 000 à 8 000	Temps anciens ou période ancienne	12 000 à 8 000
Archaïque	8000 à 3000		8000 à 3000
Sylvicole	3000 à 1534 de notre ère		3000 à 1498 de notre ère
Période de contact	1534 à 1608 de notre ère	Période de contact	à partir de 1498 selon les régions et 1524 pour les W8banakiak (Giovanni Verrazzano)

La section qui suit décrit l'occupation du territoire par les W8banakiak et leurs ancêtres :

4.1.1. 12 900 à 8 000 ans AA (avant aujourd'hui)

Il y a 12 900 ans AA, l'aire d'étude est sous un glacier qui laissera place à des étendues d'eau, puis à un vaste désert périglaciaire suivi d'une toundra éparse et d'une phase herbeuse et arbustive. Vers 8 000 ans AA, le climat se réchauffe et permet l'expansion des conifères et l'installation de pessières au sud de la région à l'étude. Appartenant à des cultures anciennes venant du Centre-Sud de l'Amérique, les premiers arrivants sur le Ndakina témoignent de connaissances acquises tout au long de leurs déplacements vers le nord, s'adaptant ainsi aux différents paysages (Pintal 2002; Hrynick, Betts, et Black 2012).

Pour cette période, les Premiers Peuples effectuent leurs premières incursions sur le Ndakina. Les études paléoenvironnementales et zooarchéologiques pour cette zone d'étude ne sont pas nombreuses, mais vers 10 000 AA, les premiers occupants du Ndakina chassaient principalement le castor, le rat musqué et l'ours (St-Germain et Courtemanche 2020). La pêche était aussi une activité de subsistance pratiquée à cette période. De plus, en examinant les études réalisées dans l'État limitrophe du Maine et dans les régions connexes, on peut imaginer que les premiers arrivants étaient aussi des chasseurs qui suivaient les déplacements des troupeaux de caribous (Chapdelaine 1985). Seules quelques terrasses surélevées et bien drainées du piémont étaient propices à l'établissement des campements.

4.1.2. 8000 à 3000 ans AA

Avec la hausse des températures, les paysages de conifères des zones riveraines de *Pskasewantegw* (rivière Magog), *Wigw8magw8tekw* (rivière Yamaska), *Koategw* (rivière Coaticook) et de *Mamlhawbagw* (lac Memphrémagog) et *Mozwabi* (lac Massawippi) se recouvrent progressivement de feuillus. Le climat se stabilise, ce qui permet l'installation des domaines de flore actuels. Les Ancêtres de la Nation W8banaki empruntent les cours d'eau importants comme *Kinebagw* (rivière Kennebec), *Androscoggin* et *Alsig8ntegw* (rivière Saint-François) pour remonter au *Kchitegw* (fleuve Saint-Laurent) et aux terres situées au sud du Ndakina. Ils chassent l'orignal, le chevreuil, l'ours, trappent le castor, pêchent une multitude d'espèces de poissons et cueillent les plantes et les petits fruits. La complexité de leur coffre à outils, contenant haches, gouges, grattoirs, pointes de lance, etc., témoigne des connaissances acquises sur le territoire. On voit apparaître des pratiques

funéraires comme l'utilisation de l'ocre rouge et de pierres gravées alors que les voies d'échanges de matières premières s'intensifient (B. J. Bourque 1989; Picard 1987; Piché-Nadeau 2012; Treyvaud et Plourde 2017).

4.1.3. 3000 ans AA à 1498 de notre ère

Deux phénomènes marquent les sociétés autochtones de la région du Nord-Est américain à cette période. On voit apparaître les premiers objets en terre cuite comme des pots, des pipes ou des perles. Puis, les différentes Nations participent à un vaste réseau d'interactions. Ces deux caractéristiques contribuent au développement d'éléments culturels distinctifs selon les régions, permettant ainsi de reconnaître le savoir-faire des différentes Nations autochtones à travers le mobilier archéologique. L'homogénéité de la poterie iroquoienne, la présence de perles de wampum fabriquées à partir de coquillages de la Nouvelle-Angleterre et des objets gravés démontrent des aspects culturels propres à chaque nation.

La forêt mixte fournit du bois de chauffage et des matériaux pour l'outillage et les habitations recouvertes de peaux ou d'écorces. Ce milieu comporte un large éventail floristique exploité à des fins alimentaires, médicinales et d'hygiène. Autour de 1500 ans AA, de plus en plus sédentaires, les Iroquoiens construisent des villages et érigent des maisons longues sur les rives de *Kchitegw*, particulièrement dans la région de Montréal et du Haut-Saint-Laurent. Ils adoptent l'agriculture du maïs, des courges et des fèves, ils augmentent la production de poterie, leur permettant ainsi de stocker et de cuire les aliments dans des pots. Ils fabriquent également des pipes et des perles à effigie (Chapdelaine 1989). Les W8banakiak continuent de se déplacer sur le Ndakina au fil des saisons et des ressources disponibles. Ils échangent des objets, des matières premières et des idées. Chaque groupe w8banaki possède des villages semi-permanents et des campements saisonniers destinés à la pêche et à la chasse. Ces lieux d'habitation sont parfois à l'intérieur des terres. Par exemple, l'historien Albert Gravel, qui a œuvré dans la première moitié du XX^{e} siècle, note que les premiers colons des Cantons-de-l'Est ont été témoins des vestiges d'un ancien village autochtone sur le site actuel de la ville de Coaticook (Marchand 2012; Treyvaud et Plourde 2017; Graillon 1997).

Vers 800 ans AA, le paysage culturel prend de nouvelles formes autour des grands axes de circulation comme les Grands Lacs, *Kchitegw* (le fleuve Saint-Laurent), *Masesoliantegw* (rivière Richelieu), *Alsig8ntegw* (rivière Saint-François) et *Kweniteg* (fleuve Connecticut), etc. Les

W8banakiak étirent leurs séjours sur des lieux précis selon les saisons pour des activités de pêche, de cueillette et de chasse, mais aussi pour pratiquer l'horticulture. Ils mettent en terre les graines de maïs et de courges au printemps et reviennent à l'automne pour récolter. Ils sont mobiles, fabriquent un peu de poterie et transportent des pierres locales, des pointes de projectile, des perles de coquillage et des objets cérémoniels en argilite (B. J. Bourque 1989; Treyvaud et Plourde 2017; Blair et Perley 2003).

4.1.4. 1498 à 1759 de notre ère

Les contacts euroautochtones aux XVIIe-XVIIIe siècles ont eu une grande incidence sur la réalité des groupes w8banakiak, particulièrement sur la côte est Américaine. La Nation W8banaki s'est rapidement retrouvée au cœur des hostilités franco-anglaises. Les conflits armés qui ont opposé la Nouvelle-France et la Nouvelle-Angleterre peuvent être réunis dans un seul et grand événement nommé « la guerre des frontières ». Cette expression réfère à une série de six conflits qui résultent des prétentions territoriales de la France et de la Grande-Bretagne, ces dernières ayant donné des chartes royales à des agents français et anglais au début XVIIe siècle afin qu'ils entament la colonisation et l'exploitation des ressources naturelles du continent nord-américain (Calloway 1990; Lahaise 2006).

Au début du XVIIe siècle, les W8banakiak sont rassemblés en différents groupes dont la composition varie selon leurs liens politiques et commerciaux avec les Français, les Anglais et les autres Nations autochtones (Brasser 1975; Lozier 2018). Comme leurs ancêtres, les W8banakiak occupent et parcourent Alsig8ntegw (rivière Saint-François) pour l'abondance de ses ressources ainsi que pour l'accès qu'elle offre à *Kchitegw* (fleuve Saint-Laurent). Cet accès facilite l'échange avec les Nations autochtones et européennes voisines (Lozier 2018).

Au milieu du XVIIe siècle, plusieurs groupes w8banakiak migrent dans l'espoir d'éviter les conflits et maladies causés par les contacts avec les Européens (Maurault 1866; Charland 1964; Day 1981; Goudreau 2011; Treyvaud et Plourde 2017; Lozier 2018). Ils quittent leurs rivières ancestrales au sud et à l'est du Ndakina pour se réfugier dans des missions jésuites en Nouvelle-France ou le long de *Kinebagw* (fleuve Kennebec) et *Pna8bskategw* (fleuve Penobscot).

Le XVIIe siècle est donc une période de changements tumultueux pour les W8banakiak. Ces changements sont amenés par les nombreuses migrations, guerres, alliances ainsi que la traite des

fourrures et la vie dans les missions religieuses. C'est dans ce contexte que les autorités françaises permettent aux W8banakiak d'occuper la rive sud de *Kchitegw* (fleuve Saint-Laurent) entre *Masesoliantegw* (Richelieu River) et *Kik8ntegw* (Chaudière River), afin d'y pratiquer la pêche, la chasse, la trappe, la cueillette et l'agriculture. Les établissements W8banakiak historiques ainsi que les missions qu'ils occupent sont localisés sur des terrasses riveraines bien drainées, le long des principaux cours d'eau ancestraux, tels qu'*Alsig8ntegw* (rivière Saint-François), *Kik8ntegw* (rivière Chaudière), *W8linaktegw* (rivière Bécancour), *8kawbagak* (grand lac Saint-François), *Masipskwebi* (baie Missisquoi), *Kinebagw* (fleuve Kennebec) et *Pana8bskategw* (fleuve Penobscot). Tous sont des axes de communication stratégiques riches en ressources alimentaires.

Les W8banakiak contribuent par ailleurs à repousser les intrusions anglaises et iroquoises dans le Ndakina, ce qui est particulièrement valorisé par les autorités coloniales. Les W8banakiak agiront à titre de guides, guerriers, chasseurs, pêcheurs et partenaires d'échéances auprès des Français (Maurault 1866; Treyvaud et Plourde 2017). La pratique d'activités traditionnelles de subsistance se poursuit dans les familles w8banakiak jusqu'à la fin du XIXe siècle, moment où la privatisation croissante du Ndakina restreint progressivement l'accès aux rivières ainsi qu'aux territoires de chasse et de cueillette (American Friends Service Committee 1989).

En somme, au moment où les Européens arrivent dans la région de la zone d'étude, celle-ci est déjà occupée par les W8banakiak. Ces derniers doivent partager les ressources avec les nombreux Européens qui empruntent comme eux ces axes navigables. Les conflits européens se transportent dans le Nord-Est et la colonisation se met en place, notamment par l'octroi de terres aux nouveaux arrivants. Commence ainsi l'importante anthropisation et la privatisation de cette partie du territoire ancestral des W8banakiak.

Tableau 2 : Tableau synthèse des informations sur les schèmes d'établissement

Période chronologique	Type d'occupation	Exemple d'artéfact	Ressources
12 000 à 8 000 ans AA	Campements chasse	Outils lithiques pour la chasse, la préparation de la subsistance et la fabrication d'outils	Lithique et animale (caribou)
8000 à 3000 ans AA	Campements pour le prélèvement des ressources fauniques et floristiques Prélèvement de matière lithique	Outils lithiques pour la chasse, la préparation de la subsistance et matière première pour la fabrication d'outils	Lithique, domaines forestiers et de flore actuels, gros mammifères et poissons
3000 ans AA à 1498 de notre ère	Campements pour le prélèvement des ressources fauniques et floristiques Prélèvement de matière lithique	Outils lithiques pour la chasse, la préparation de la subsistance et matière première pour la fabrication d'outils	Lithique, domaines forestiers et de flore actuels, gros et petits mammifères, sauvagines et poissons
1498 à 1759 de notre ère	Campements pour le prélèvement des ressources fauniques et floristiques Prélèvement de matière lithique (fin XVII^{e} siècle) Campements pour le prélèvement des ressources fauniques et floristiques (XVIII^{e} siècle)	Outils lithiques pour la chasse, la préparation de la subsistance et matière première pour la fabrication d'outils (avant début XVIII^{e} siècle)	Lithique, domaines forestiers et de flore actuels, gros et petits mammifères, sauvagines et poissons

5. AIRE D'ÉTUDE ET CONTEXTE

La zone d'intervention incluait un périmètre autour du site *Wajosis* (CcFc-11) à proximité du ruisseau Mayrand sur le lot 6 515 721 du cadastre officiel du Québec, dans la municipalité de Bécancour, MRC de Bécancour.

Plus précisément, la zone d'intervention couvre une superficie de 7 777 mètres carrés. L'étendue du site était estimée à 906 mètres carrés sur la base des sondages positifs de l'intervention de 2022. La zone se situe à proximité du ruisseau Mayrand, un ruisseau profondément encaissé dans sa partie comprise dans le coteau d'argile. L'environnement du secteur suscite un intérêt important et est propice aux occupations humaines puisqu'il est situé à la confluence de deux cours d'eau. Si l'on se représente le secteur dans son environnement ancien, le ruisseau était plus haut, constituait une source d'eau douce et rejoignait le fleuve à proximité. La rive est du ruisseau était plus favorable à la conservation du potentiel archéologique parce qu'elle représente une surface plane, en forme de pointe et semblait peu perturbée. Inversement, la rive ouest comportait une topographie très inégale et avait subi l'effet d'érosion par les méandres du ruisseau. Une petite colline pointue est notamment restée séparée de la rive est. Elle nous a inspiré le nom Wajosis (petite montagne) en aln8ba8dwaw8gan (langue abénakise) puisqu'elle constitue un élément particulier du paysage. Nous observons également une dépression plutôt ovale à l'extrémité de la pointe. Cette dépression mesure environ 4 m par 3 m de dimension. Une concentration de végétation croit en son centre. La nature exacte de cette dépression n'a pas encore été déterminée.

L'environnement général de la zone d'intervention est composé d'un jeune peuplement écoforestier inéquienne de moins de 80 ans, principalement de feuillus comme l'érable rouge, le bouleau gris et le frêne noir (Forêt ouverte (gouv.qc.ca)). Cette forêt dégagée affiche également quelques résineux et la présence occasionnelle de bois mort au sol. Elle abrite des fougères dans ses endroits plus humides, bien que le drainage général soit bon dans le secteur d'intervention.

La zone se trouve sur une terrasse de 18,5 m NMM. Trois sondages s'étaient révélés positifs en 2022 : MS53, LS38 et LS43. Les artéfacts de cette intervention se trouvaient dans une couche d'occupation enfouie et celle-ci se poursuivait dans les parois de certains sondages. Les sondages positifs présentaient tous un horizon Ae éluvié gris superposé par un limon sableux brun. La plupart des artéfacts avaient été trouvés dans cet horizon Ae. L'assemblage artéfactuel se composait d'éclats de taille et d'un possible foyer.

Des recommandations pour une fouille du site avaient été émises à la suite des résultats de l'inventaire. Lors de notre présence sur le terrain en 2022, des travaux d'arpentage avait visiblement été réalisés jusque sur le coteau en prévision de travaux pour le détournement du ruisseau Mayrand. De plus, des projets de piste cyclable, de voies ferrées et d'aires de dépôt de matériaux sont en planification dans les environs du site, ce qui menace la préservation de ce patrimoine. En 2023, nous avons pu constater les effets du détournement du ruisseau qui fut aménagé à partir de la basse terrasse au pied du coteau. Ces types d'aménagements sont majeurs dans la modification d'un environnement. L'objectif de l'intervention de 2023 était donc d'ouvrir des aires de fouilles adjacentes aux sondages positifs de 2022 afin d'avoir une meilleure vue du site, de mieux le documenter, d'en vérifier l'étendue, de mieux comprendre les occupations w8banakiak en place et de récolter les données archéologiques en péril.



Figure 2 : Environnement général de la zone d'intervention

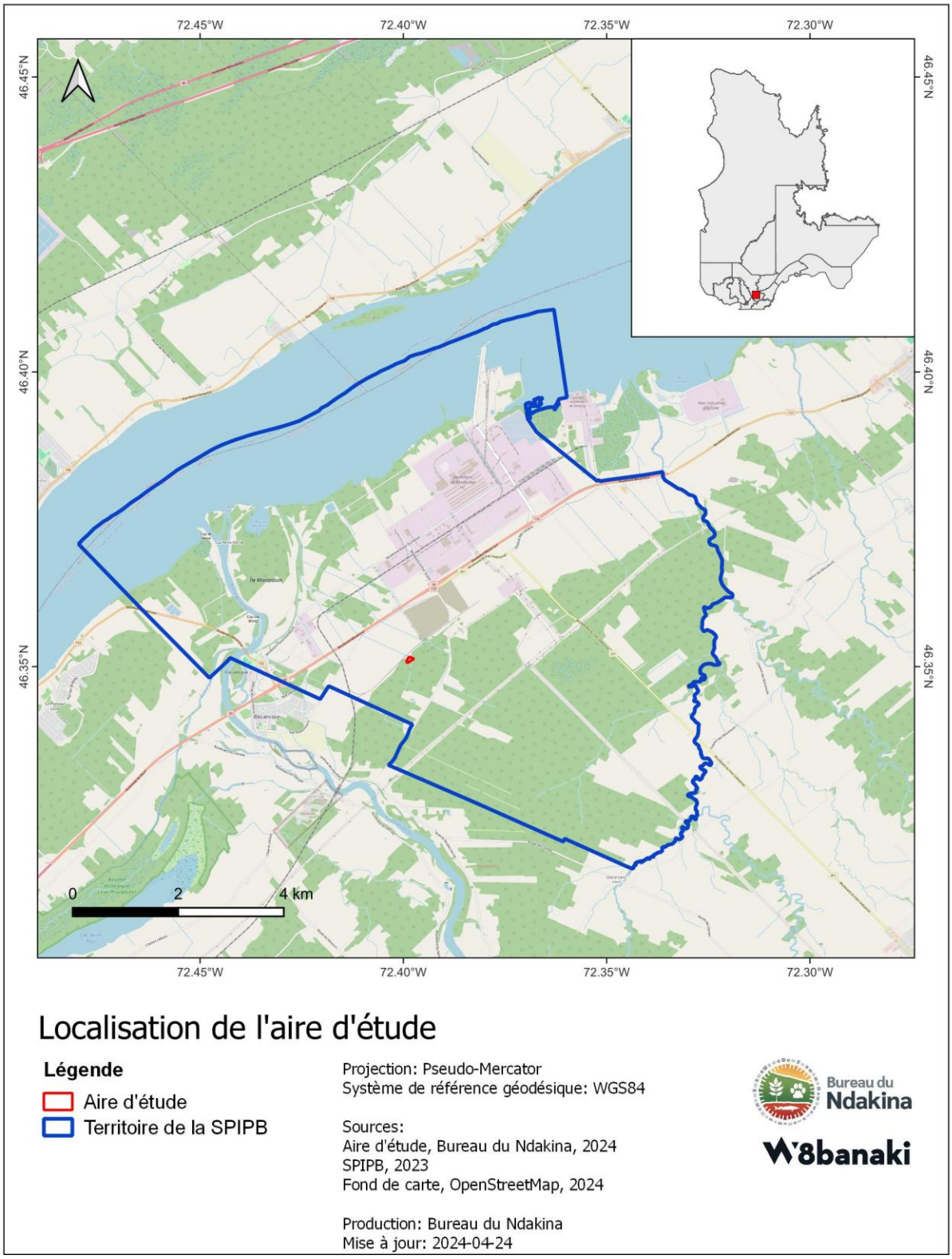


Figure 3 : Localisation de l'aire d'étude



Figure 4 : Ruisseau Mayrand en 2022



Figure 5 : Ruisseau Mayrand en 2023, après le détournement de sa partie dans le coteau



Figure 6 : Ruisseau Mayrand, partie détournée au pied du coteau, 2023

5.1. SITES ARCHÉOLOGIQUES CONNUS À PROXIMITÉ DE L'AIRE D'ÉTUDE ET ÉTUDES ANTÉRIEURES

L'inventaire mené en 2022 par le Bureau du Ndakina de W8banaki fut la première intervention dans le secteur à l'étude. Un nouveau site avait été mis au jour et retenu par le ministère de la Culture et des Communications lors de sa déclaration. Il s'agit du site précontact *Wajosis* (CcFc-11) sur lequel la présente intervention était prévue. On retrouve tout de même treize sites archéologiques supplémentaires sur le territoire de la SPIPB et dans un rayon de moins de trois kilomètres autour de ses limites. Ils sont répertoriés en aval de *W8linaktegw* (rivière Bécancour) et principalement au niveau de la municipalité de Bécancour et de la communauté de Wôlinak (figure 7, tableau 3). Des interventions dans les années 1960 et 1990 ont permis la découverte de premiers sites le long de cette rivière (Ribes 1964; Cerane 1990; 1991), mais la majorité d'entre eux ont été découverts récemment lors d'interventions réalisées par les archéologues du Bureau du Ndakina (Treyvaud et Lévesque 2016; 2018). Ces sites sont localisés sur des zones riveraines telles que des terrasses, des basses-terres ou encore sur des îles. Le site le plus âgé atteste d'occupations anciennes

(4000-1000 AA), tandis que la majorité des sites retrouvés ont plutôt été occupés entre la période de contact et aujourd'hui (1500 à 1950 de notre ère).

Inventoriés lors de campagnes de prospection, d'inventaires et de surveillance, les sites archéologiques mis au jour comportent des vestiges de foyers, des contextes de sépultures, d'anciennes habitations en pierre ou en bois ainsi que des bâtiments agricoles et un moulin. Ces sites ont révélé plusieurs types d'artéfacts tels que de la poterie autochtone, divers artéfacts historiques et finalement des artéfacts issus de la période de contact comme des éclats de silex, une pierre à fusil, des grattoirs, des haches, des pointes et des couteaux (Ribes 1964).

Tableau 3 : Synthèse des sites archéologiques à proximité

Code Borden	Latitude	Longitude	Proximité de la SPIPB	Municipalité	Caractéristiques du site	Période d'utilisation	Références
CcFc-7	46,380778	-72,351111	À l'intérieur de la SPIPB	Bécancour	Bâtiment agricole	1850-2000	Arkéos 2012
CcFc-2	46,379047	-72,404877	À l'intérieur de la SPIPB	Bécancour	Campement précontact	4000 à 1000 AD	Marois 1973 Clermont 1986; Ribes 1975
CcFc-5	46,369806	-72,412973	À l'intérieur de la SPIPB	Bécancour	Habitation historique	1650-1950	Arkéos 2015
CcFc-8	46,3739	-72,43958	À l'intérieur de la SPIPB	Bécancour	Moulin	1700-1950	Treyvaud et Lévesque 2016, 2018
CcFc-3	46,361461	-72,438275	À l'intérieur de la SPIPB	Bécancour	Habitation historique autochtone	1700-1850	Treyvaud et Lévesque 2016, 2018
CcFc-6	46,344121	-72,436433	0,5 km	Bécancour	Indéterminé	Indéterminé	s.o.
CcFc-10	46,340370	-72,444910	1,25 km	Bécancour	Bâtiment agricol	1800-1900	GCNWA, 2022
CbFc-2	46,331667	-72,416944	1,0 km	Bécancour	Habitation historique	1800-2000	Cérane 1991 Cérane 1990
CbFc-6	46,328194	-72,4165	1,1 km	W8linak (Réserve fédérale)	Habitation historique autochtone	1500-1950	Treyvaud et Lévesque 2016, 2018
CbFc-7	46,327415	-72,41852	1,3 km	W8linak (Réserve fédérale)	Habitation historique autochtone	1500-1950	Treyvaud et Lévesque 2016, 2018
CbFc-1	46,328056	-72,412222	0,9 km	Bécancour	Campement autochtone	1500-1800	Ribes 1964
CbFc-4	46,326139	-72,40975	0,9 km	Bécancour	Campement précontact et bâtiment agricole et	4000-1000 AA; 1700-1900	Arkéos 2012
CbFc-3	46,327437	-72,468726	2,8 km	Bécancour	Campement précontact	6000-1000 AA	Burke et Fournier 2012



Figure 7 : Localisation des sites archéologiques connus à proximité de l'aire d'étude et du site *Wajosis*

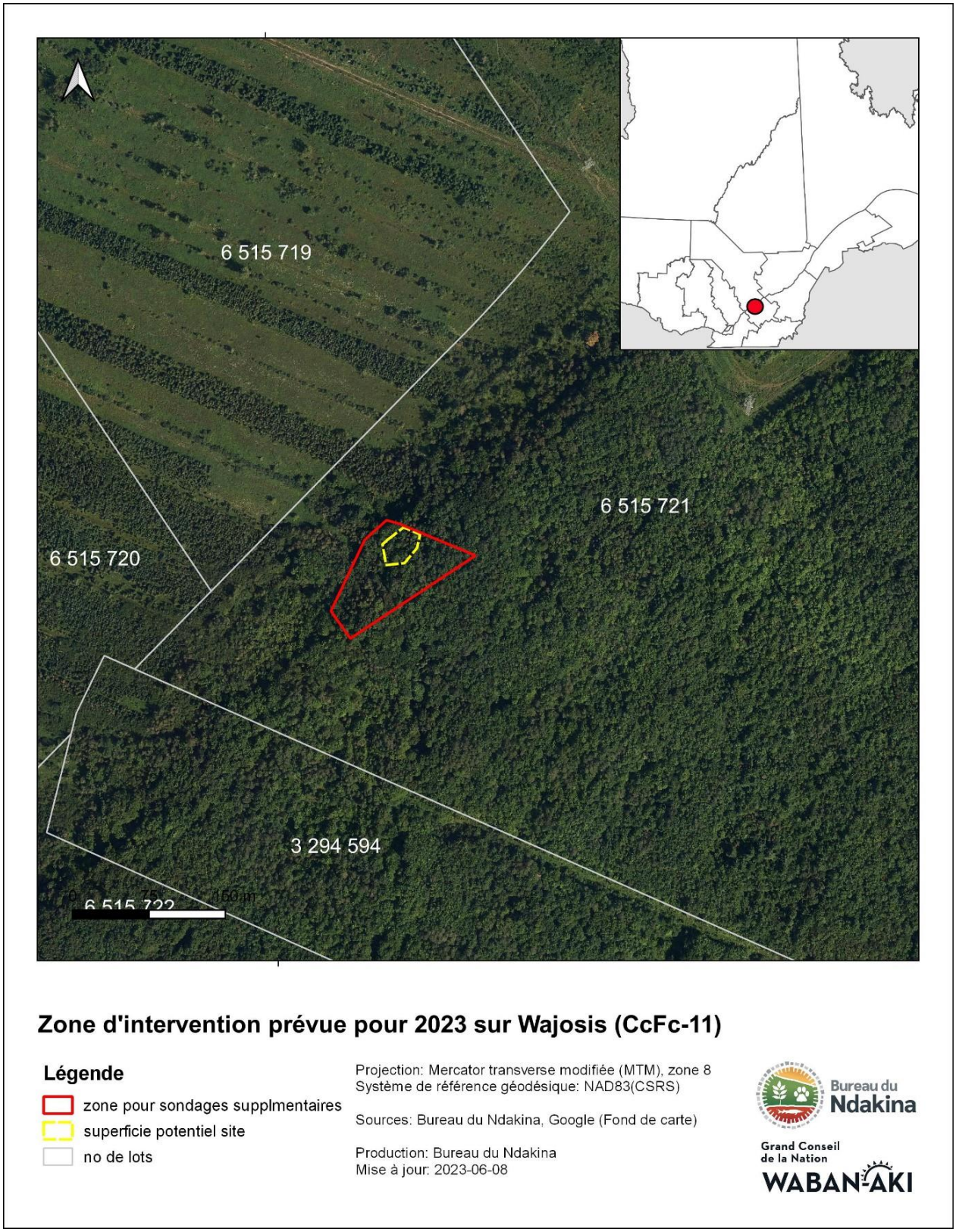


Figure 8 : Zone prévue pour l'intervention de 2023 sur *Wajosis*

5.2. OCCUPATIONS W8BANAKIAK ET COLONIALES HISTORIQUES DE LA RÉGION ET DE L'AIRE D'INTERVENTION

L'utilisation et l'occupation ancestrales du Ndakina par les W8banakiak, bien qu'inégalement documentées, démontrent bien que *W8linaktegw* (rivière Bécancour) a été de tout temps naviguée par les W8banakiak. *W8linaktegw* (rivière Bécancour) se trouve tout près de l'aire d'intervention de cette étude. C'est un des nombreux canaux hydrographiques stratégiques pour les divers déplacements des W8banakiak entre le sud de *Kchitegw* (fleuve Saint-Laurent) et les actuels États du Maine, du Vermont et du New Hampshire. Ces réseaux hydrographiques constituaient aussi des lieux d'approvisionnement, d'échange, de rassemblement et de diplomatie autochtone. Dès son accessibilité, *W8linatktegw* (rivière Bécancour), ses tributaires et les territoires environnants ont pu être fréquentés et intégrés dans les schèmes d'occupation des W8banakiak et de leurs ancêtres.

Par la suite, dès le XV^{e} siècle, l'arrivée des colonisateurs européens, avec le choc microbien et les conflits coloniaux des XVII^{e} et XVIII^{e} siècles qu'elle engendre, modifie considérablement l'organisation sociopolitique et économique des populations autochtones en Amérique (Delâge 1991). Plusieurs conflits frontaliers, telles la guerre du Roi Philippe, la guerre de Dummer ou la guerre de Sept Ans, provoquent des déplacements de population et la création de nouveaux réseaux d'échanges et d'alliances en Amérique du Nord-Est (Ghere 1988). Ces conflits militaires, accompagnés par une hausse démographique des Treize colonies britanniques incitent le déplacement de plusieurs familles w8banakiak vers la vallée de *Kchitegw* (fleuve Saint-Laurent) où se trouve notre aire d'étude. Celle-ci se situe dans ce qui était autrefois la seigneurie de Dutort, concédée par la Compagnie de la Nouvelle-France le 1 décembre 1637 à Michel Le Neuf (ou Leneuf), sieur du Hérisson. Ses dimensions originales sont d'un quart de lieue (1,25 km) le long de *Kchitegw* (fleuve Saint-Laurent) par trois lieues de profondeur (environ 15 km). Ses limites jouxtent celles de la seigneurie de Bécancour à l'ouest. L'emplacement de la concession est à l'extrémité sud-est du gouvernement des Trois-Rivières, lequel s'étend au nord et au sud de *Nebesek* (lac Saint-Pierre), au centre de la colonie du Canada. L'emplacement géographique de la seigneurie explique en partie son développement difficile.

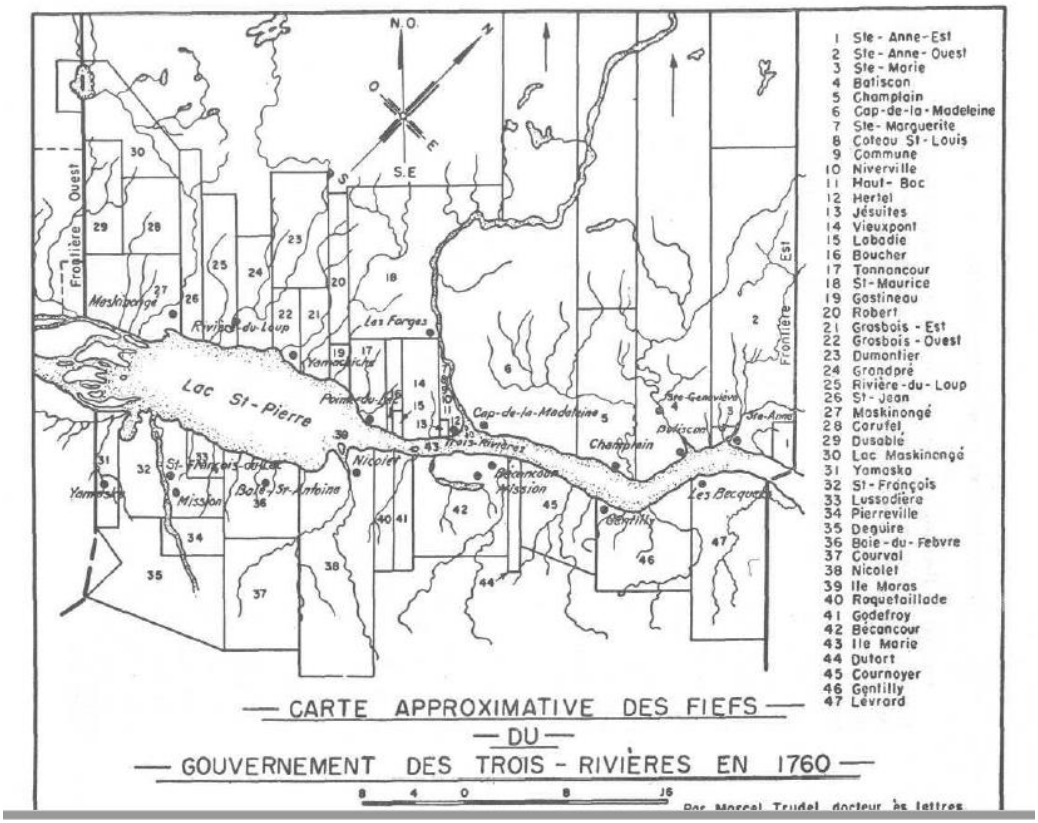


Figure 9 : Les fiefs du gouvernement des Trois-Rivières en 1760 (Trudel 1951)

D'abord, son exploitation et son peuplement sont grandement ralentis au XVII[e] siècle en raison de la menace iroquoise qui plane sur la vallée de *Kchitegw* (fleuve Saint-Laurent). Malgré la Grande Paix de 1701, le développement demeure difficile au cours du XVIII[e] siècle, si bien que la seigneurie est encore peu habitée et exploitée à la fin du Régime français en 1763 (Gélinas 2013; Bellavance 2013; Laberge 2010). En second lieu, les inondations printanières récurrentes des terres littorales de *Kchitegw* (fleuve Saint-Laurent) font obstacle à l'implantation des colons et de leurs familles, tel que le démontre l'historien Alain Laberge : « Plusieurs seigneuries des environs du lac Saint-Pierre sont régulièrement affectées de la sorte, ce qui retardera l'occupation de cette région. La plaine du Saint-Laurent comporte également des disparités importantes sur le plan de la qualité des sols » (Laberge 2010). Le botaniste, naturaliste, explorateur et économiste agricole suédois Pehr Kalm écrit en 1749 :

> the south-east side [*du lac Saint-Pierre*] we saw no houses, and only a country covered with woods, which is sometimes said to be under water, but behind which there are, as I am told, a great number of farms. Towards the end of the lake, the river went into its proper bounds again, being not above a mile and a half broad, and afterwards it grows still narrower. From

> the end of Lake St. *Pierre* to *Trois Rivieres*, they reckon three French miles, and about eleven o'clock in the morning we arrived at the latter place, where we attended divine service (Kalm 1772).

Les aveux et dénombrements de 1725 présentent que les seigneuries de Bécancour et Cournoyer comme de « très bonnes » terres tandis que les terres de la seigneurie Dutort sont d'une qualité inférieure, étant jugées « bonnes ». Arpenteur, cartographe, seigneur et officier, Gédéon de Catalogne a consigné dans un mémoire de 1712 que les seigneuries de Bécancour et Dutort produisent « toute sorte de grains & légumes » et qu'elles possèdent « de gros bois de toute espece » (Catalogne 1712). À ce sujet, la seigneurie Dutort, ou Linctot, se démarque en raison de la présence de plusieurs grands chênes destinés à la construction. En dépit de ces qualités, la superficie totale exploitée des dites seigneuries demeure faible dans la mesure où le nombre d'arpents cultivés en 1725 ne représente que quelques dizaines d'arpents dans les seigneuries Dutort et Cournoyer, ce qui est peu à cette période lorsqu'on compare leur situation à celles des autres seigneuries du gouvernement des Trois-Rivières (Laberge 2010 ; Catalogne 1712).

On note l'existence d'un manoir seigneurial sur l'île Montesson au XVIII^{e} siècle et qui se poursuit aux décennies subséquentes. Le manoir est occupé par le seigneur de Bécancour. Il est mentionné à plusieurs reprises dans les documents historiques (Charlevoix 1744a ; P.T. 1858 ; Commission des monuments historiques de la province de Québec 1927). Ce manoir côtoie au tournant du XVIII^{e} siècle un village w8banaki sur l'île Montesson. Le village accueille des groupes w8banakiak originaires de la région du Maine dans le contexte de la guerre de la reine Anne (1703-1713). On constate en outre la présence d'un jésuite, qui agit à titre de missionnaire. En effet, ce village est associé à la mission Saint-François-Xavier, aujourd'hui Wôlinak (Charlevoix 1744b ; Gélinas 2013). Le P. Pierre-F.-Xavier de Charlevoix écrit à cet effet :

> [Le seigneur de Bécancour] a sur ses Terres un Village d'Abénaquis, gouverné, pour le Spirituel, par un Jésuite, que j'étois bien aise de saluer en passant. Le Baron demeure à l'entrée d'une petite Riviere, qui vient du Sud, qui coule toute entiere dans son Domaine, & qui porte son nom. […] La vie, que mene M. de Beckancourt dans ce Désert, car on n'y voit point encore d'autre Habitant que le Seigneur rappelle assez naturellement le souvenir de ces anciens Patriarches, qui ne dédaignoient point de partager avec leurs Domestiques le travail de la Campagne, & vivoient presque aussi sobrement qu'eux. Le profit, qu'il peut faire par le Commerce avec les Sauvages, ses Voisins, en achetant d'eux les Pelleteries de la premiere main, vaut bien les Redevances qu'il pourroit tirer des Habitants, à qui il auroit partagé ses

> Terres. Avec le tems il ne tiendra qu'à lui d'avoir des Vassaux, & il fera des conditions beaucoup meilleures, quand il aurait fait défricher tout son Terrein (Charlevoix 1744a).

En 1708, les W8banakiak s'établissent durablement dans la seigneurie de Bécancour alors que plusieurs pans de la seigneurie leur sont concédés. La carte ci-dessous illustre que la Nation occupe la rive ouest (en rouge) de W8linaktegw (rivière Bécancour) alors que la seigneurie de Bécancour (en jaune) s'est concentrée sur la rive est et sur les bords de *Kchitegw* (fleuve Saint-Laurent) (Gélinas 2013) (figure 10). Les W8banakiak côtoyaient les colons et poursuivent la pratique de diverses activités traditionnelles telles la cueillette, la pêche, la chasse, dans les terres des environs de Wôlinak.



Figure 10 : La seigneurie de Bécancour après la concession aux W8banakiak en 1708, extrait de la carte « Bécancour Reserve No. 11. Plan showing the land given to the Abenaquis in 1708 », 1853

La zone de notre intervention est dans un environnement à vocation agricole depuis le début de l'exploitation du coteau jusqu'à aujourd'hui. Le chemin du Coteau de Roche, qui correspond essentiellement à l'actuel chemin Louis-Riel, apparaît sur une carte de 1892 (Tourigny 1892). Cela signifie que cette partie du territoire est ouvert à la colonisation. Des photos aériennes du secteur datant des années 1950 expose bien la vocation agricole des terrains du coteau à cette époque. Un modèle d'établissement et d'utilisation des sols se dégage de ces photos. Il découle directement du modèle d'attribution de seigneuries de l'époque du Régime français. Ce système divise l'espace intérieur d'une seigneurie selon un schème d'établissement particulier de divisions en lots

rectangulaires longs et étroits, parallèles entre eux et faisant face au fleuve. Avec le temps, des rangs parallèles au fleuve viennent subdiviser la concession pour ouvrir de nouvelles terres à la colonisation. Ces divisions ont laissé des marques encore visibles dans le paysage québécois, particulièrement dans le paysage agricole tel qu'on le voit dans notre aire d'étude. Finalement, il est habituel de retrouver les bâtiments domestiques et agricoles près de l'actuel chemin Louis-Riel, les champs situés derrière suivant les limites de lots. Il est également très fréquent de trouver des dépotoirs au bout des champs, soit au pied et dans la pente du coteau.

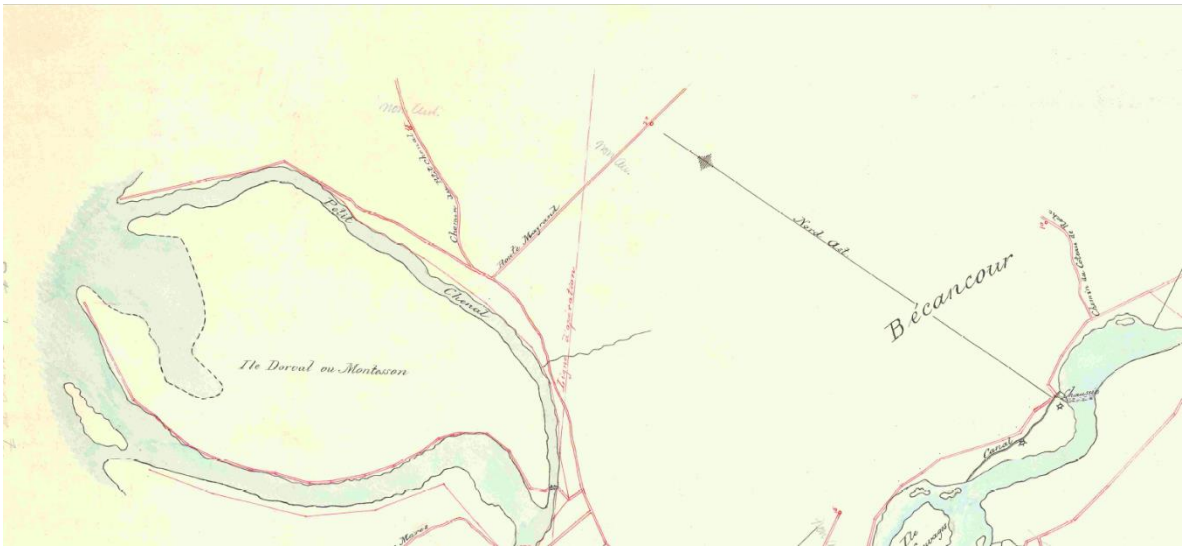


Figure 11 : Les chemins et routes de la rive est de W8linaktegw en 1892; extrait de la carte de Tourigny 1892



Figure 12 : Photo aérienne de 1950 du secteur de l'aire d'étude (en rouge) (Collection photothèque de l'aire, Ressources naturelles du Canada, Image ID : 19500709_N46352W07283)

5.3. CONTEXTE ENVIRONNEMENTAL ANCIEN ET ACTUEL

Les données géographiques, géologiques et géomorphologiques permettent aux archéologues de comprendre la nature du site archéologique ou de la zone de potentiel et comment cela s'inscrit dans le paysage. L'étude des caractéristiques physiques du milieu permet de mesurer l'ampleur des changements enregistrés dans le paysage. Elle démontre aussi les dynamiques environnementales qui ont pu favoriser l'occupation humaine du territoire et particulièrement la relation que les W8banakiak entretiennent avec *Kchitegw* (fleuve Saint-Laurent) et *W8linaktegw* (rivière Bécancour).

5.3.1. Géologie, dépôts de surface et paysage

W8linaktegw (rivière Bécancour) prend sa source dans la chaine de montagnes des Appalaches dans la région de Thetford Mines et de Black Lake. Dans le piémont, elle s'écoule vers le nord puis elle prend, à Daveluyville, une direction sud-ouest et finalement une direction nord-ouest jusqu'à l'embouchure de *Kchitegw* (fleuve Saint-Laurent). Le bassin de *W8linaktegw* (rivière Bécancour) regroupe deux régions physiographiques, soit les Basses-Terres du Saint-Laurent en aval et les Appalaches en amont (Godbout *et al.* 2011). Le modèle d'élévation (figure 13) souligne les différences entre les reliefs des régions. La région des Basses-Terres du Saint-Laurent a une topographie plane, régulière et peu élevée. Celle de la région appalachienne est plutôt montagneuse, irrégulière et peu élevée. L'élévation est en moyenne de 6 m au niveau du fleuve et de l'île Montesson et de 693 m NMM dans la région de Thetford Mines (Godbout *et al.* 2011). Le territoire est majoritairement utilisé à des fins agricoles ou d'exploitation forestière. On retrouve des zones de développement immobilier entre Saint-Grégoire et Bécancour.

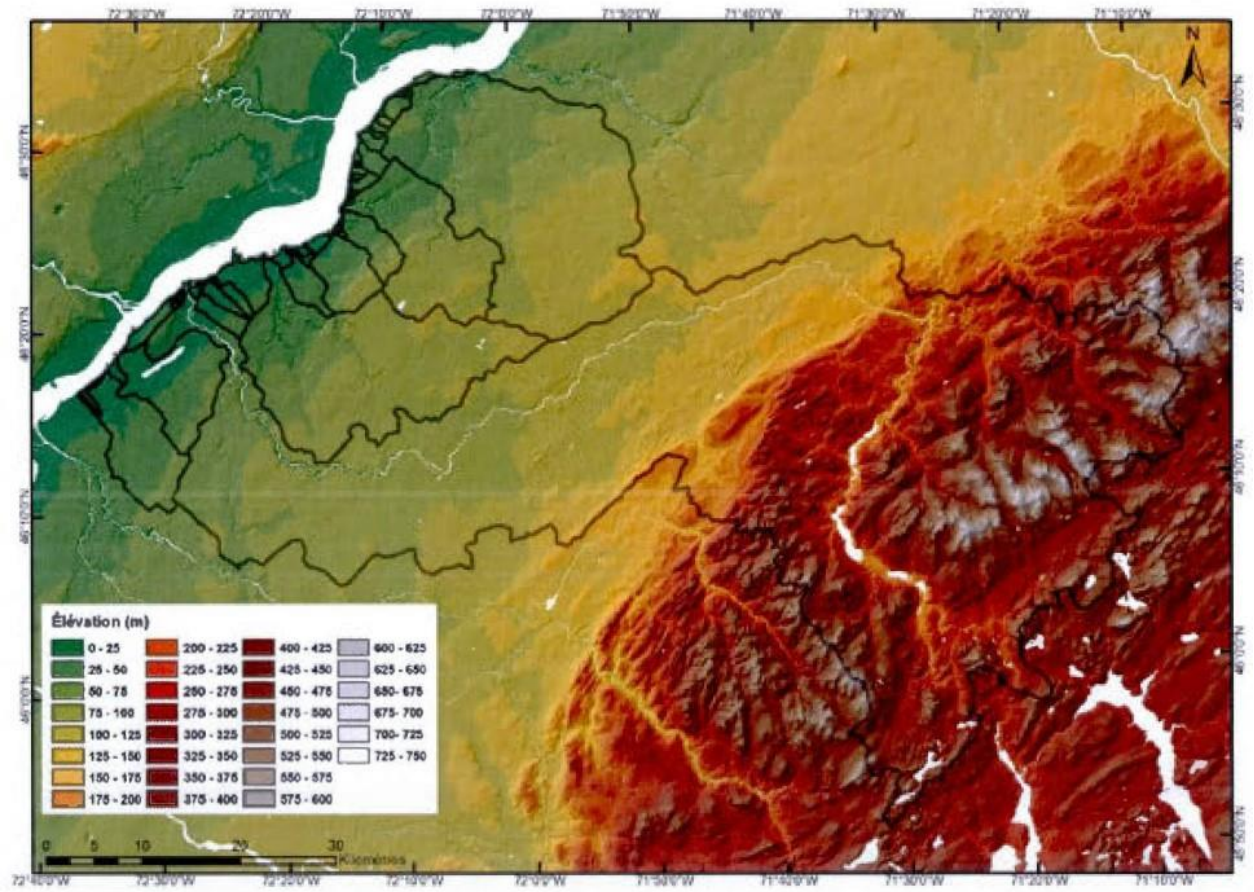


Figure 13 : Modèle d'élévation numérique du secteur cartographié de la rivière Bécancour, Québec (Données sources : Base de données topographiques du Québec 1 : 20 000)

Les formations géologiques fournissent de l'information sur les sources lithiques locales potentiellement exploitées par les W8banakiak pour fabriquer des outils en pierre taillée ou polie. Les failles de chevauchement entre les formations des Basses-Terres du Saint-Laurent et des Appalaches sont généralement parallèles au front appalachien, soit d'orientation NE-SW. L'érosion à partir du Silurien a mis à jour le réseau de failles formant le front des nappes externes appalachiennes (Globensky 1987). Le roc est observé principalement dans le secteur amont de *W8linaktegw* (rivière Bécancour) où il affleure sur la plus grande partie du secteur au-dessus de 200 m asl. Vers l'aval, l'épaisseur de la couverture quaternaire augmente et les affleurements sont principalement observés dans les vallées des principales rivières, soit *Namasak* (rivière Gentilly), *W8linaktegw* (rivière Bécancour) et la rivière du Chêne. Le réseau de drainage de *W8linaktegw* (rivière Bécancour) est lié à la période du quaternaire ainsi qu'à la présence de roc. Il est généralement orienté NE-SW. Dans les Basses-Terres, là où l'épaisseur des dépôts quaternaire peut atteindre la centaine de mètres au-dessus du synclinal de Chambly-Fortierville, les réseaux de

drainage deviennent généralement orientés NW-SE, à l'exception de la section avale de la Petite rivière du Chêne orientée NE-SW (Godbout *et al*. 2011)

L'aire d'étude repose sur un socle de roches sédimentaires. Ce type de roche est parfois utilisé pour la fabrication d'outils par les W8banakiak et leurs ancêtres. Notamment, le shale argileux rouge et d'autres pierres apparentées ont été utilisés pour la production d'outils en pierre polie. Toutefois, la qualité de ces pierres est hautement variable d'une source à l'autre. Aucune source précise n'a été documentée dans la région, bien que les galets de rivières puissent servir de source secondaire. Par ailleurs, il est particulièrement ardu de cerner la provenance de ressources lithiques quand elles proviennent de sources secondaires. Quant aux terrains ciblés par l'inventaire, on y retrouve un seul groupe géologique soit celui du shale argileux rouge (parfois verdâtre), grès vert, siltstone, gypse et anhydrite (figure 14).



Figure 14 : Zone géologique de l'aire d'étude

La nature et la structure de la séquence du quaternaire du sous-sol de l'aire d'étude, soit la vallée de *W8linaktegw* (rivière Bécancour), comprennent une succession de trois tills séparés par des sédiments glaciolacustres fortement imperméables par leur granulométrie et leur texture. L'épaisseur cumulée des tills peut atteindre jusqu'à 90 m. Le Till de Gentilly est celui de surface qui a été déposé lors de la dernière grande avancée glaciaire et il recouvre l'ensemble de la région (Godbout *et al*. 2011). Lors de la période de déglaciation, il y a eu un bref épisode de transgression marine. Celui-ci a provoqué des épandages fluvioglaciaires qui sont, surtout dans la région du piémont appalachien, déposés sur l'assise rocheuse (Godbout *et al*. 2011). Dans la région de Wôlinak et de Bécancour, l'argile de la mer de Champlain repose directement sur le Till de Gentilly. Les sédiments fluvioglaciaires montrent des variations granulométriques rapides. Ces sédiments sont composés de sable fin, moyen et grossier, de galets, de graviers subanguleux. Ils forment des amas isolés partiellement enfouis ou remaniés par les eaux de la mer de Champlain. Ces éléments géomorphologiques représentent la composition des contextes sédimentaires et archéologiques mis au jour sur *W8linaktegw* (rivière Bécancour).

Dans la région de Wôlinak et de l'île Montesson, on remarque les traces des anciens deltas glaciomarins. Ces épandages sont tous situés sur le parcours de *W8linaktegw* (rivière Bécancour). Le premier s'est formé à la limite marine maximale d'environ 175 m, le second a été mis en place à une élévation de 80 m et le dernier à une limite de 65 m, soit à la transition entre la mer de Champlain (environ 13 000 ans) et le lac Lampsilis (10 600 ans). Les sédiments marins sont composés d'argile silteuse massive de couleur bleue et souvent litée. On les retrouve dans les anciens chenaux de l'ancien delta de *W8linaktegw* (rivière Bécancour). On retrouve aussi des sédiments lacustres sous forme de grandes zones sableuses et de sédiments alluviaux. Ces derniers sont surtout concentrés le long de *W8linaktegw* (rivière Bécancour) depuis le piémont appalachien (figure 15). À l'embouchure de *W8linaktegw* (rivière Bécancour) et sur *Kchitegw* (fleuve Saint-Laurent), on retrouve des sédiments alluviaux rattachés à la phase Proto-Saint-Laurent. On y retrouve aussi des sédiments éoliens sous forme d'anciennes dunes, mais seulement à des élévations allant de 70 m à 130 m (Godbout *et al*. 2011).



Figure 15 : Argile de la Mer de Champlain reposant directement sur le Till de Gentilly, le long de la réserve W8linak. La tête du pic, ce dernier d'une longueur de 91 cm, marque le contact entre les deux unités. (NAD 83 UTM Zone 18, X : 6)

Dans la partie des Basses-Terres des secteurs de Wôlinak et Bécancour, les sédiments organiques observés par les géologues sont des tourbières de comblement. Cependant, la majorité des sédiments organiques se trouvent dans la région du piémont. Finalement, Martin Lavoie du Centre d'Études Nordiques (CEN) a obtenu des dates basales entre 10 220 ans et 9 620 ans pour les tourbières de Villeroy, de Saint-Sylvère, de la Mer bleue et du lac Rose (Godbout *et al*. 2011). Ces dates témoignent que les tourbières se sont formées peu après le retrait de la Mer de Champlain. On peut donc imaginer que les premiers chasseurs-cueilleurs à fouler la région il y a 8000 ans parcouraient un paysage deltaïque parsemé de tourbières, de conifères et de zones marécageuses. Il y a à peu près 5000 ans, la température se réchauffe laissant place aux feuillus et à la création d'une forêt mixte. La vallée de *W8linaktegw* (rivière Bécancour) et son embouchure ont la physionomie que l'on connaît aujourd'hui.

À l'échelle de l'aire d'étude, les secteurs des basses terres et du coteau d'argile présentent des zones morpho-sédimentologiques plutôt distinctes (figure 16). Ces zones morpho-sédimentologiques sont en partie le résultat des nombreux changements du niveau des eaux dans la région depuis la fin du dernier épisode glaciaire. Les secteurs du coteau d'argile concernés par cette intervention présentent des dépôts de till en couverture généralement continue (Tc).

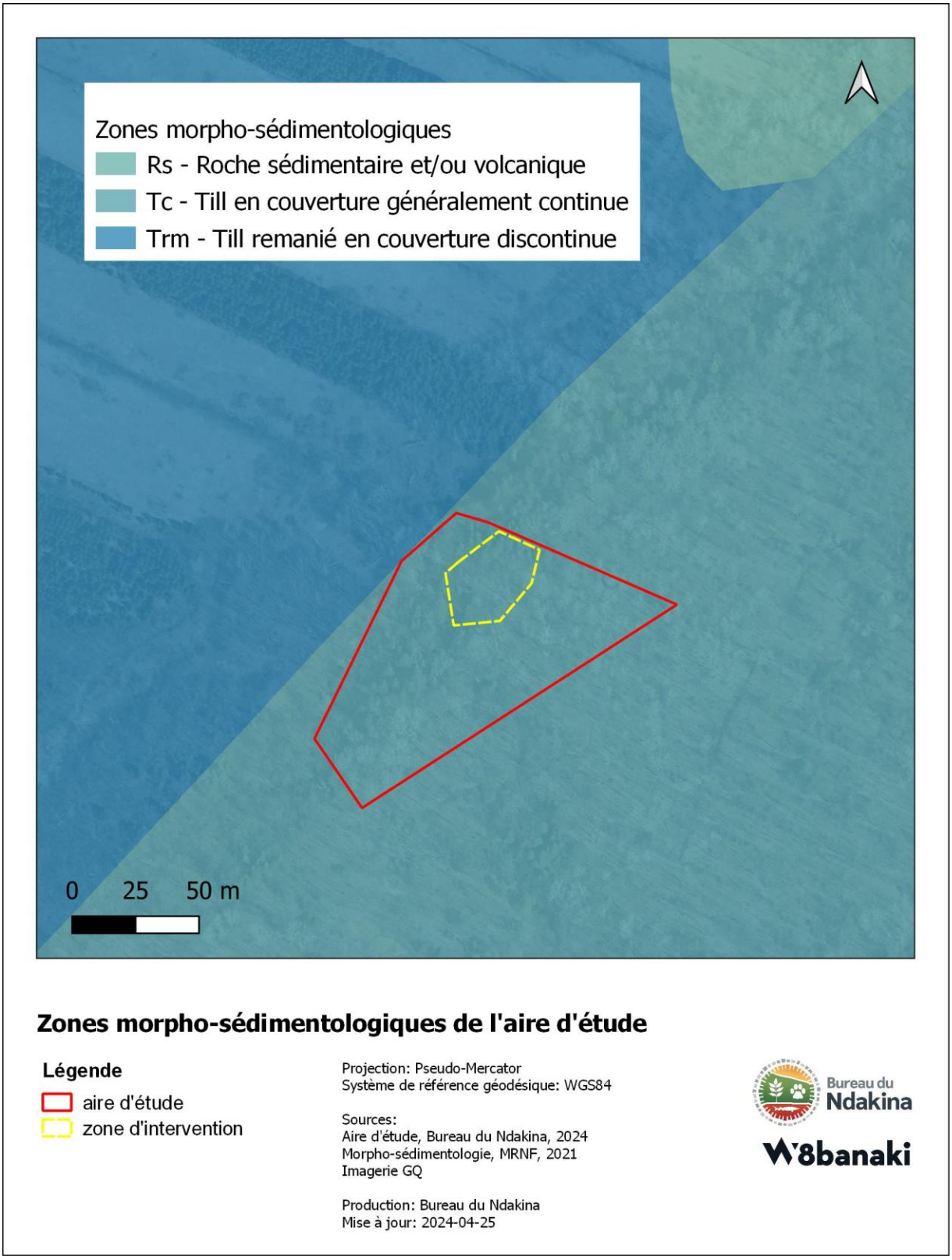


Figure 16 : Zones morpho-sédimentologiques de l'aire d'étude

La séquence précise de l'évolution du niveau de l'eau dans la région n'est pas bien connue à ce jour (Taché et Burke 2011; Arkéos inc. 2012). Il est généralement accepté que le secteur du coteau d'argile est riverain vers 8000 ans AA. Après cette période, le niveau d'eau diminue, menant la rive à progressivement reculer. Entre 5800 et 4500 ans AA, une remontée des eaux réinonde le secteur des basses terres (Arkéos inc. 2012). Le lac Saint-Paul serait d'ailleurs un vestige de cet épisode de transgression de *Kchitegw* (fleuve Saint-Laurent). Si nous observons les régressions du lac Lampsilis, qui suivit le retrait de la mer de Champlain, le secteur d'intervention est dégagé effectivement autour de 8 000 ans AA, lors de l'étape de Saint-Barthélemy dont la terrasse se trouvait à environ 20 m d'altitude (Lamarche 2011; P.-A. Bourque s. d.; Lamarche 2006) (figures 17-19).

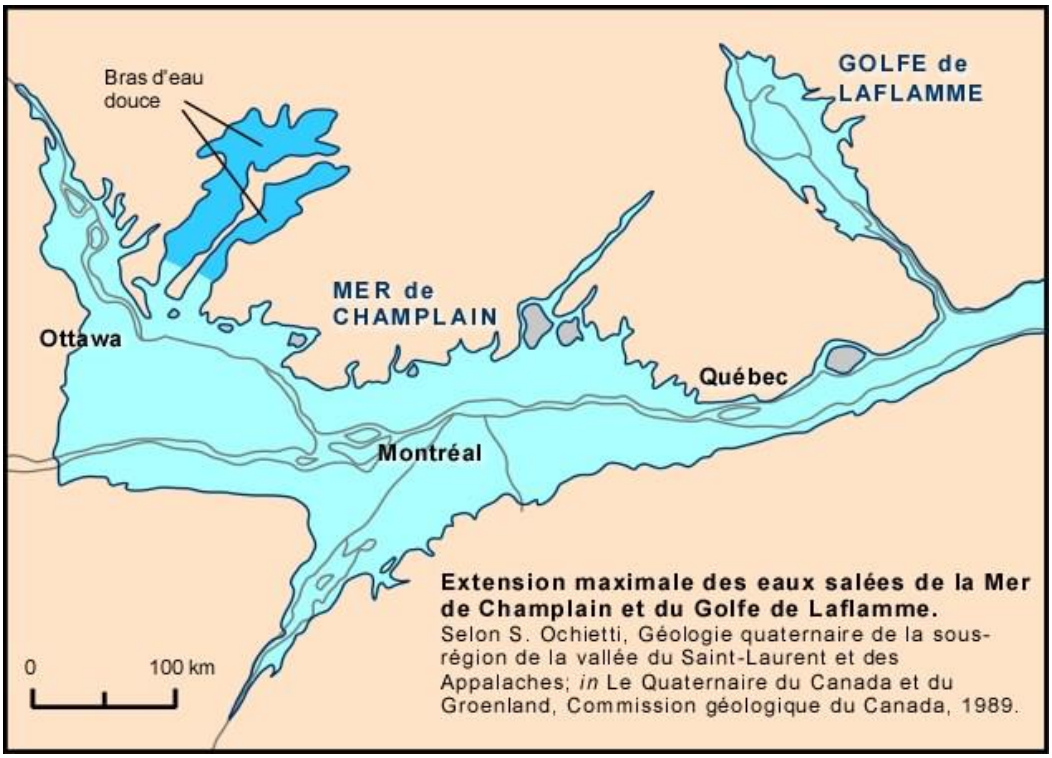


Figure 17 : Extension maximale de la Mer de Champlain. Bourque, page consultée en 2024

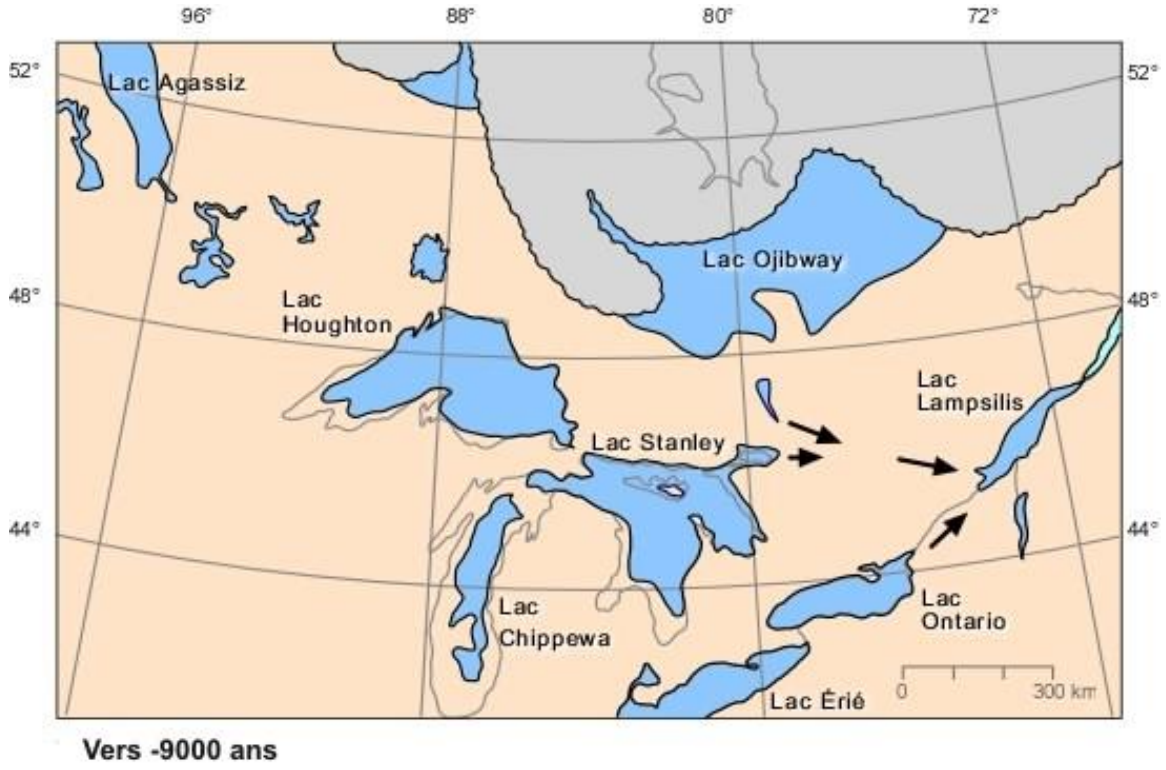


Figure 18 : Vers 9000 ans AA, la Mer de Champlain s'est retirée avec la remontée de la croûte terrestre pour laisser place à l'ancêtre du lac Saint-pierre, le lac Lampsilis. Bourque, page consultée en 2024

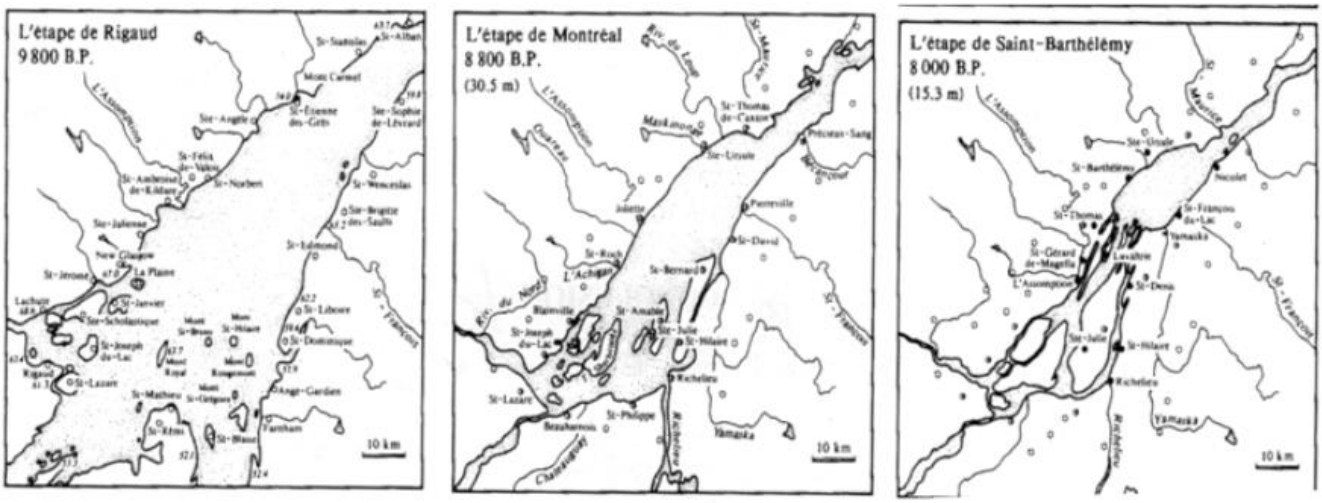


Figure 19 : « Niveau des terrasses délimitant les différentes phases du Lac à Lampsilis dans les Basses-Terres du Saint-Laurent (modifié de MacPherson, 1966) » dans Lamarche 2011, page 10

À partir d'études stratigraphiques, il a été démontré qu'au moins trois grandes variations des niveaux de l'eau ont suivi après la formation de la terrasse de Saint-Barthélemy (Lamarche 2006). Une alternance entre des baisses et des remontées des eaux a été enregistrée entre 6 000 et 1 000 ans AA. Si nous extrapolons la courbe des niveaux de base au nord du lac Saint-Pierre à la rive sud, nous avons une idée relative des altitudes possibles. Nous voyons que la terrasse de 20 m, sur laquelle se trouve notre aire d'intervention, est accessible et à proximité de l'eau à partir de 8 000 ans AA, redevient à proximité de l'eau vers 6 000 ans lors d'une première remontée, de même que vers 3 000 ans AA (Lamarche 2006) (figure 20). L'endroit se trouvait donc accessible autour de 8 000 ans AA. Il constituait un environnement de prédilection tant que l'eau était à proximité, ce qui nous donne une première fourchette de temps jusqu'à environ 4 500 ans AA et une seconde autour de 3 000 ans AA.

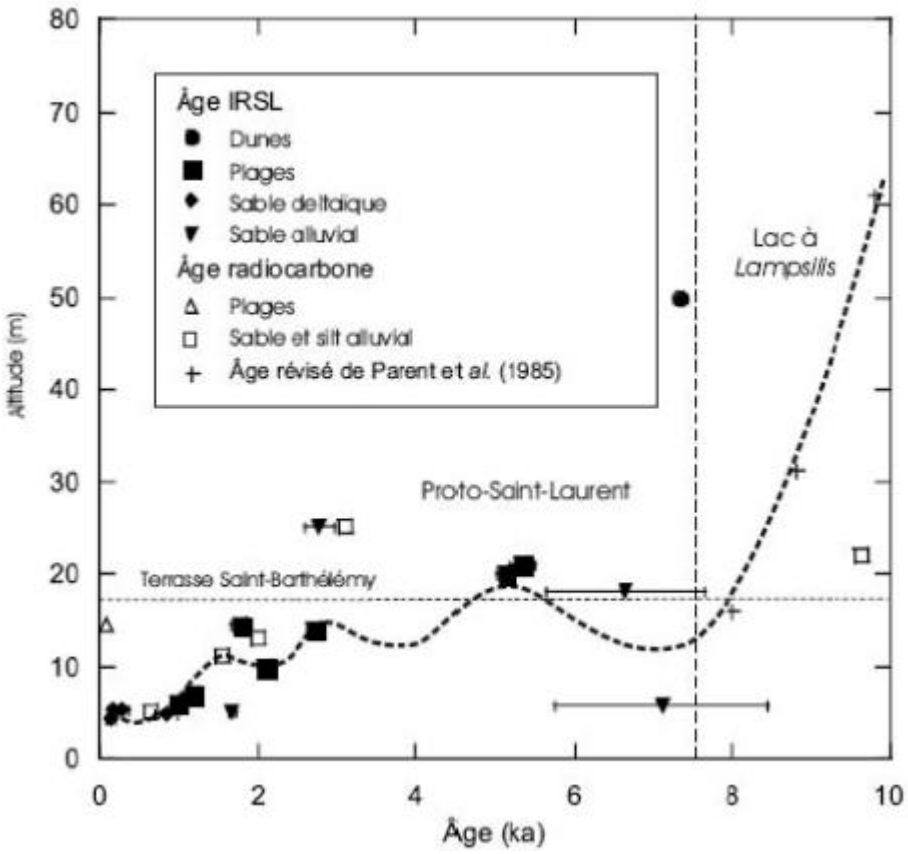


Figure 20 : Variations des niveaux d'eau de base au nord du lac Saint-Pierre, Lamarche 2006

Toutes ces informations sont importantes, car elles nous amènent à constater que, bien que le secteur du coteau d'argile soit aujourd'hui à plusieurs kilomètres à l'intérieur des terres, il est en fait un paléorivage. Son potentiel archéologique pour les périodes anciennes est donc notable.

6. MÉTHODOLOGIE DE TERRAIN

6.1. STRATÉGIE UTILISÉE DANS LE CADRE DE CES TRAVAUX ARCHÉOLOGIQUES

Les méthodes et techniques utilisées pour cette intervention sont conformes aux méthodes et techniques de fouille archéologique standards et requises et furent réalisées par une équipe professionnelle sous le permis de recherche archéologique 23-GCNW-01 émis par le ministère de la Culture et des Communications. Les travaux ont permis de fouiller un total de huit puits de un mètre carré chaque selon la méthode de fouille cartésienne. Les puits étaient séparés en quadrants et fouillés par couche de sol en place. Nous avons utilisé le système d'enregistrement alphanumérique en partant du point 100N-100E, situé sur une ligne de référence que nous avons tirée au théodolite le plus près possible la limite est du sondage positif MS53, dans un axe orienté Nord-Sud. Une ligne perpendiculaire a été tirée dans un axe Est-Ouest à une hauteur alignée sur le sondage positif LS43. Une tige en fer a été installée et laissée sur place à la coordonnée 100N-100E, située au croisement des deux lignes de référence de cette grille virtuelle qui encadre le site. Une seconde tige a été installée à l'emplacement de notre BM3 à l'extrémité de la ligne Nord-Sud, là où le niveau pour les mesures de nos altitudes fut installé quotidiennement.

Les puits ouverts sont 103N99E qui comprend le sondage MS53, 102N99E, 102N100E, 100N97E, 100N94E, 100N93E, 96N94E et 95N94E. La fouille a été réalisée à l'aide de la truelle et les sédiments ont été systématiquement tamisés avec des tamis aux mailles de dimension de 1/4 et de 1/8 de pouce. Chaque fouilleur était responsable de remplir les fiches d'enregistrement, du tamisage des sédiments et de la collecte des artéfacts de leur puits de fouille le cas échéant. Du géotextile épais a été utilisé pour couvrir tout le fond et les parois des puits de fouille avant d'être remblayés afin de limiter l'érosion puisque le site se trouve près de la pente du ruisseau Mayrand.

6.2. L'ENREGISTREMENT DES DONNÉES, ANALYSE ET MESURES DE CONSERVATION

Les puits de fouilles sont documentés par les fiches d'enregistrements remplies sur le terrain. Les fiches comprennent les informations sur la date, le site, le numéro de puits, la personne responsable, la couche concernée, une description du sol, les techniques utilisées et un plan de la surface en début de fouille de la couche, la mesure du point de repère et les altitudes de départs localisées sur le plan. Les fiches sont remplies à chaque début de couche et complétées par la prise de notes et de photographies. Des plans des stratigraphies stratégiques sont aussi dessinés à la fin de la fouille du puits, incluant une description des sols pour chaque couche et une documentation par photos. Un

plan d'ensemble du site et son environnement ont aussi été réalisés ainsi qu'un arpentage complet de l'intervention.



Figure 21 : Remblayage du site à la fin de l'intervention, 2023

7. RÉSULTATS ET INTERPRÉTATIONS DE L'INTERVENTION ARCHÉOLOGIQUE

La fouille de 2023 a permis l'ouverture de huit puits de un mètre par un mètre en quinconce sur les lignes Nord-Sud et Est-Ouest qui quadrillent le secteur de sondages positifs de 2022; il s'agit des puits 95N94E, 96N94E, 100N93E, 100N94E, 100N97E, 102N99E, 102N100E et 103N99E. Deux zones de concentration de puits se sont révélées positives et ont amenées du nouveau matériel archéologique. Ce sont les puits contenants les sondages MS53 et LS43 de l'intervention précédente.

Le puit 103N99E correspond à l'ouverture du sondage MS53 qui mesurait un mètre par 0,5 mètre, en aire de fouille d'un mètre par un mètre. Les puits 102N99E et 102N100E sont de part et d'autre au sud et au sud-est pour former une aire de fouille de trois mètres carrés. En plus d'avoir retrouvé le sondage positif de 2022, 38 artéfacts ont été mis au jour ainsi que les traces d'un foyer dans le puit 102N99E. Des échantillons de charbons ont été prélevés dans le foyer et sont en cours d'analyse au Laboratoire de Radiochronologie du Centre d'études nordiques de l'Université Laval.

La seconde zone près du sondage LS43 comprend les puits 100N93E (qui a recoupé une partie du sondage de 2022) et 100N94E. Leur fouille a permis de découvrir 42 artéfacts et une couche charbonneuse dans laquelle des échantillons ont également été prélevés et envoyés pour analyse. Il s'agit probablement de la même couche charbonneuse dégagée dans le sondage LS38 lors de l'intervention en 2022 et considérée comme un possible foyer à ce moment. Les détails de chaque aire de fouille, la composition des sols, les couches, structures et artéfacts révélés sont présentés à la section suivante. Ils sont suivis des interprétations.

Tableau 4 : Résumé des découvertes sur *Wajosis* en 2023

Types d'artéfact	Nombre
Éclats de taille	71
Débris de taille	3
Nucléus	1
Éclat retouché	2
Outil bifacial	1
Pointe	1
Racloir	1
Total	**80**

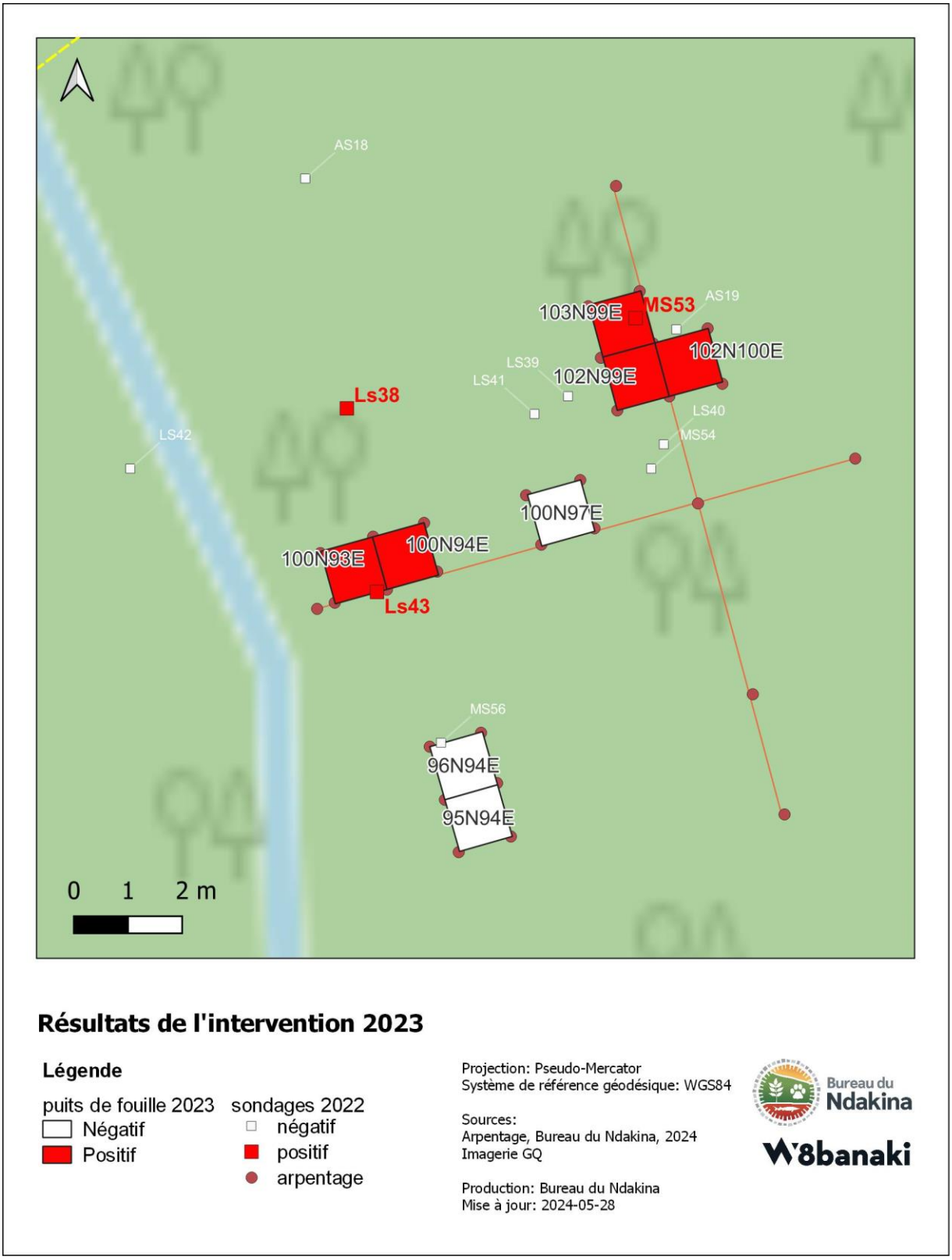


Figure 22 : Résultats de l'intervention de 2023

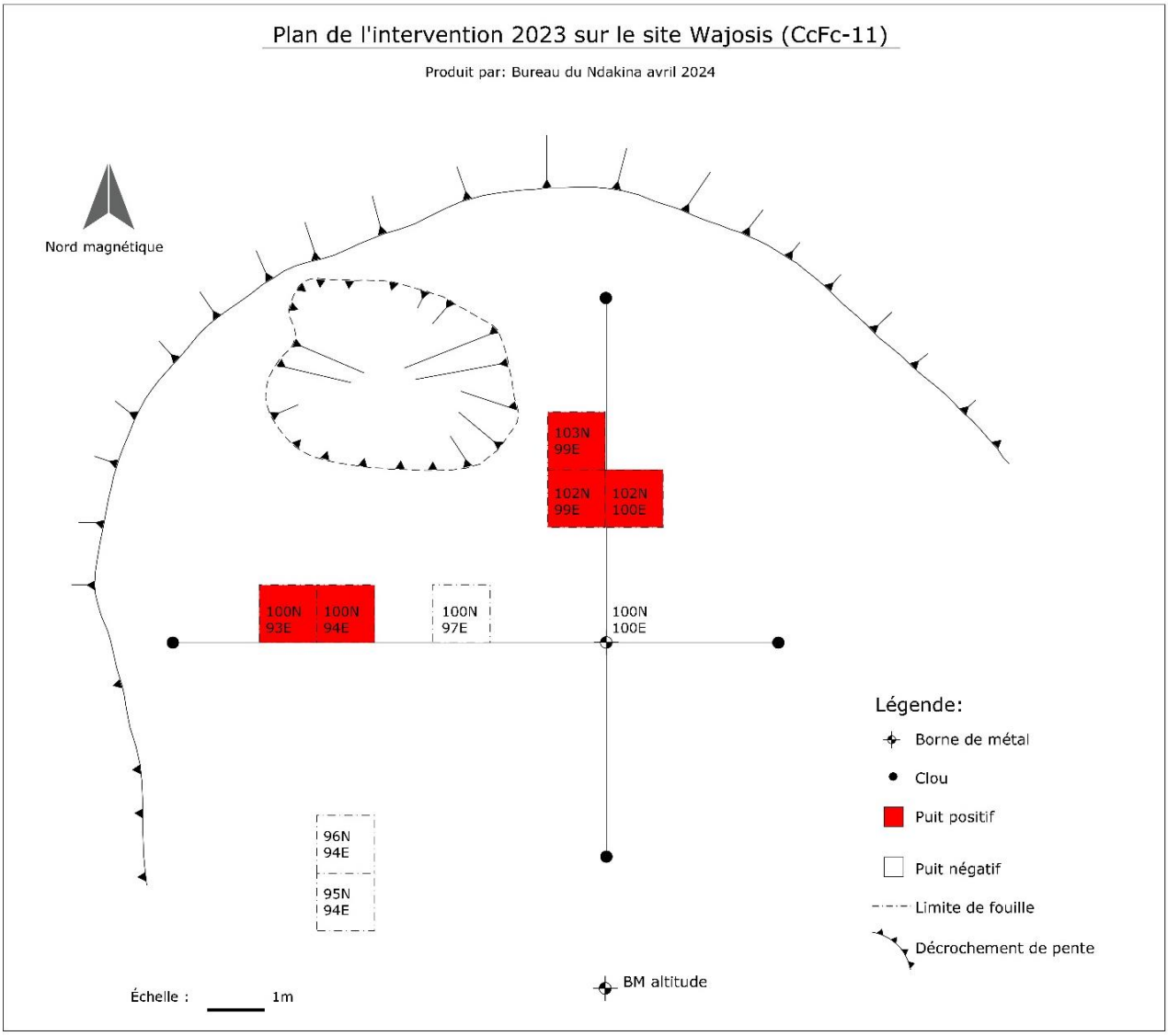


Figure 23 : Plan de l'intervention de 2023 sur *Wajosis*



Figure 24 : En cours de fouille sur *Wajosis*, 2023

Tableau 5 : Récapitulatif de la fouille sur *Wajosis* en 2023, par puit

Puits de fouilles	Niveau de sol	Matrice	Consistance	Couleur	Élévation (AMM)		Épaisseur moyenne	Inclusions	Tamisage	Lots limitrophes			Artefacts et écofacts
					Sup.	Inf.				Sup.	Inf.	Latéral	
95N94E	1 (même que 2)	Sable limoneux	Meuble	Brun foncé	18,65	18,45	0,20	Cheveux, petites racines	1/4	S.O.	3	S.O.	S.O.
95N94E	2 (même que 1)												
95N94E	3	Sable	Meuble	Brun orangé	18,45	18,34	0,11	S.O.	1/4	1-2	S.O.	S.O.	S.O.

Puits de fouilles	Niveau de sol	Matrice	Consistance	Couleur	Élévation (AMM)		Épaisseur moyenne	Inclusions	Tamisage	Lots limitrophes			Artefacts et écofacts
					Sup.	Inf.				Sup.	Inf.	Latéral	
96N94E	1	Sable fin limoneux	Meuble	Brun 10YR3/3	18,68	18,45	23	Cheveux, petites racines	1/4	S.O.	2 et 3	S.O.	S.O.
96N94E	2	Sable fin limoneux (Ae)	Meuble	Gris 2,5YR4/2	18,48	18,39	9	Cheveux, petites racines, 2 grosses roches, mince couche organique noire, quelques charbons	1/4	1	S.O.	3	S.O.
96N94E	3	Sable	Meuble	Brun orangé 7,5YR4/6	18,45	18,32	0,13	Cheveux	1/4	1	S.O.	2	S.O.

Puits de fouilles	Niveau de sol	Matrice	Consistance	Couleur	Élévation (AMM)		Épaisseur moyenne	Inclusions	Tamisage	Lots limitrophes			Artefacts et écofacts
					Sup.	Inf.				Sup.	Inf.	Latéral	
100N93E	1	Sable limoneux	Meuble	10YR3/2	18,58	18,39	19	S.O.	1/4	S.O.	2 et 4	Sondage 2022	Éclats de chert et quartzite
100N93E	2	Sable limoneux	Meuble	Marbré blanc, orange, noir, brun 10YR6/3	18,39	18,33	6	S.O.	1/4	1 et 4	3	Sondage 2022	Charbons (échantillon E2), éclats de chert, débris de chert
100N93E	3	Sable	Meuble	Brun orangé 7,5YR5/6	18,33	18,25	8	S.O.	1/4	2	S.O.	Sondage 2022	Éclats de chert et quartzite, débris de chert

Puits de fouilles	Niveau de sol	Matrice	Consistance	Couleur	Élévation (AMM)		Épaisseur moyenne	Inclusions	Tamisage	Lots limitrophes			Artefacts et écofacts
					Sup.	Inf.				Sup.	Inf.	Latéral	
100N94E	1	Limon sableux (litière forestière)	Meuble	10YR2/2	18,62	18,52	10	S.O.	1/4	S.O.	2	S.O.	Éclat de chert
100N94E	2	Sable limoneux	Meuble	10YR3/40	18,52	18,44	8	S.O.	1/4	1	3,4 et 5	S.O.	Outil bifacial en chert
100N94E	3	Sable fin	Meuble	Marbré 10YR8/1	18,43	18,38	5	Petits charbons	1/4	2	4 et 6	4 et 5	Racloir en chert, éclats de chert et quartzite
100N94E	4	Sable	Meuble	Orangé 7,5YR5/8	18,42	18,28	14	S.O.	1/4	2 et 5	S.O.	3	S.O.

100N94E	5	Sable	Meuble	10YR6/8	18,43	18,18	25	S.O.	1/4	2	4	4	S.O.

Puits de fouilles	Niveau de sol	Matrice	Consistance	Couleur	Élévation (AMM)		Épaisseur moyenne	Inclusions	Tamisage	Lots limitrophes			Artefacts et écofacts
					Sup.	Inf.				Sup.	Inf.	Latéral	
100N97E	1 (même que 2)	Sable limoneux	Meuble	10YR3/3	18,72	18,49	23	Cheveux, radicelles, matière organique	1/4	S.O.	3	S.O.	S.O.
100N97E	2												
100N97E	3	Sable fin et limon	Meuble	10YR4/6	18,49	18,37	11	Cheveux, radicelles	1/4	2	S.O.	S.O.	S.O.

Puits de fouilles	Niveau de sol	Matrice	Consistance	Couleur	Élévation (AMM)		Épaisseur moyenne	Inclusions	Tamisage	Lots limitrophes			Artefacts et écofacts
					Sup.	Inf.				Sup.	Inf.	Latéral	
102N-99E	1	Limon sableux	Meuble	10YR2/2	18,67	18,45	22	Radicelles, racines	1/4	S.O.	2, 3 et 4	S.O.	Éclats de quartzite
102N99E	2	Sable limoneux (Ae, pas présente dans tout le puit)	Meuble	10YR5/2	18,45	18,43	2	Radicelles, racines, charbons	1/4	1	3 et 4	3	Éclats de chert et quartzite et éclats retouchés en quartzite
102N99E	3	Limon sableux (foyer)	Meuble	7,5YR2,5/3	18,47	18,27	20	Radicelles, racines, charbons, pierres	1/4	1 et 2	S.O.	4	Charbon

								chauffées, rougies, éclatées par le feu					
102N99E	4	Limon sableux	Meuble	7,5YR4/6	18,43	18,25	18	Radicelles, racines	1/4	1 et2	S.O.	3	S.O.

Puits de fouilles	Niveau de sol	Matrice	Consistance	Couleur	Élévation (AMM)		Épaisseur moyenne	Inclusions	Tamisage	Lots limitrophes			Artefacts et écofacts
					Sup.	Inf.				Sup.	Inf.	Latéral	
102N100E	1 (même que 2)	Sable limoneux	Meuble	Brun 10YR3/3	18,70	18,43	27	Cheveux, petites racines, quelques charbons	1/4	S.O.	3	S.O.	Éclats de quartzite et chert
102N100E	2												
102N100E	3	Sable fin	Meuble	Orangé 7,5YR4/6	18,43	18,34	9	Cheveux, petites racines	1/4	1 et 2	S.O.	S.O.	S.O.

Puits de fouilles	Niveau de sol	Matrice	Consistance	Couleur	Élévation (AMM)		Épaisseur moyenne	Inclusions	Tamisage	Lots limitrophes			Artefacts et écofacts
					Sup.	Inf.				Sup.	Inf.	Latéral	
103N99E	1	Limon sableux	Meuble	Brun 10YR1/2	18,72	18,55	17	Radicelles, racines, lombrics, roches d'environ 10 cm	1/4 et 1/8	S.O.	2 et 3	S.O.	Éclats de quartzite et chert, débris de quartz
103N99E	2	Sable limoneux	Meuble	Tacheté orangé 7,5YR3/4	18,55	18,31	24	S.O.	1/4	1	S.O.	3	Éclats de quartzite

103N99E	3	Sable limoneux (Ae)	Meuble	7,5YR5/1	18,40	S.O.	25	Pierre rougie	1/4	1	S.O.	2	Éclats de quartzite, fragment de pointe en quartzite

7.1. PUITS 103N99E, 102N99E ET 102N100E

Le puit de fouille 103N99E a été implanté sur le sondage MS53 afin d'explorer la couche d'occupation contenant les artéfacts découverts lors de l'inventaire en 2022. Les éclats de taille mis au jour dans ce sondage provenaient d'une couche de Ae éluvié gris correspondant à une couche d'occupation enfouie, épargnée par les labours. Les puits 102N99E et 102N100E ont été ouverts au sud et au sud-est pour former une aire de fouille de trois mètres carrés et afin de vérifier le prolongement de la couche d'occupation qui était particulièrement visible dans la paroi est et sud-est du sondage MS53.

La stratigraphie générale se présente par la succession de deux couches principales : un sable assez fin et limoneux brun associé à des labours, suivi d'un horizon B défini par une couche sableuse de couleur plutôt orangée. Une couche de Ae éluvié gris s'intercale de manière inégale entre les deux couches. La majorité des artéfacts se trouvaient dans cette couche Ae bien que des artéfacts ont également été mis au jour dans la couche de labours dans l'horizon B, particulièrement aux interfaces.

La structure d'un foyer a été dégagée dans le puit 102N99E. Des concentrations de pierres chauffées, rougies et éclatées par le feu, ainsi que des concentrations de charbons et la présence de sol cendreux étaient présents dans la couche Ae. La structure s'étendait du nord vers le sud-ouest pour se poursuivre dans la paroi ouest. Des échantillons de charbons ont été prélevés à différents niveaux dans cette structure et sont présentement en cours d'analyse pour une datation au C^{14}. Aucun autre écofact n'a été découvert et la majorité des artéfacts n'était pas diagnostique. Nous avons donc peu de moyen pour déterminer les périodes d'occupation autre que la géomorphologie des lieux. Cette datation pourrait être le meilleur indicateur pour l'interprétation chronologique de l'occupation du site.

Au total, pour le puit 102N99E, cinq éclats de quartzite ont ressortis de la couche 1 tandis que, cinq éclats de quartzite, un éclat de chert et deux éclats retouchés en quartzite sont ressortis de la couche de Ae. Le puit limitrophe 103N99E a livré le plus grand nombre d'artéfacts pour ce secteur avec quatre éclats de quartzite, un éclat de chert et un débris de quartz pour la couche 1, un fragment de pointe en quartzite, 11 éclats de quartzite dans le niveau de Ae et quatre éclats de quartzite dans l'horizon B. Le puit 102N100E contenait un éclat de chert dans la couche 1 et deux éclats de quartzite dans l'horizon B. La couche

de Ae éluvié était très sporadique dans ce puit et plusieurs terriers animal étaient présents, probablement un signe de la limite atteinte par les labours plus intensifs et mécaniques.

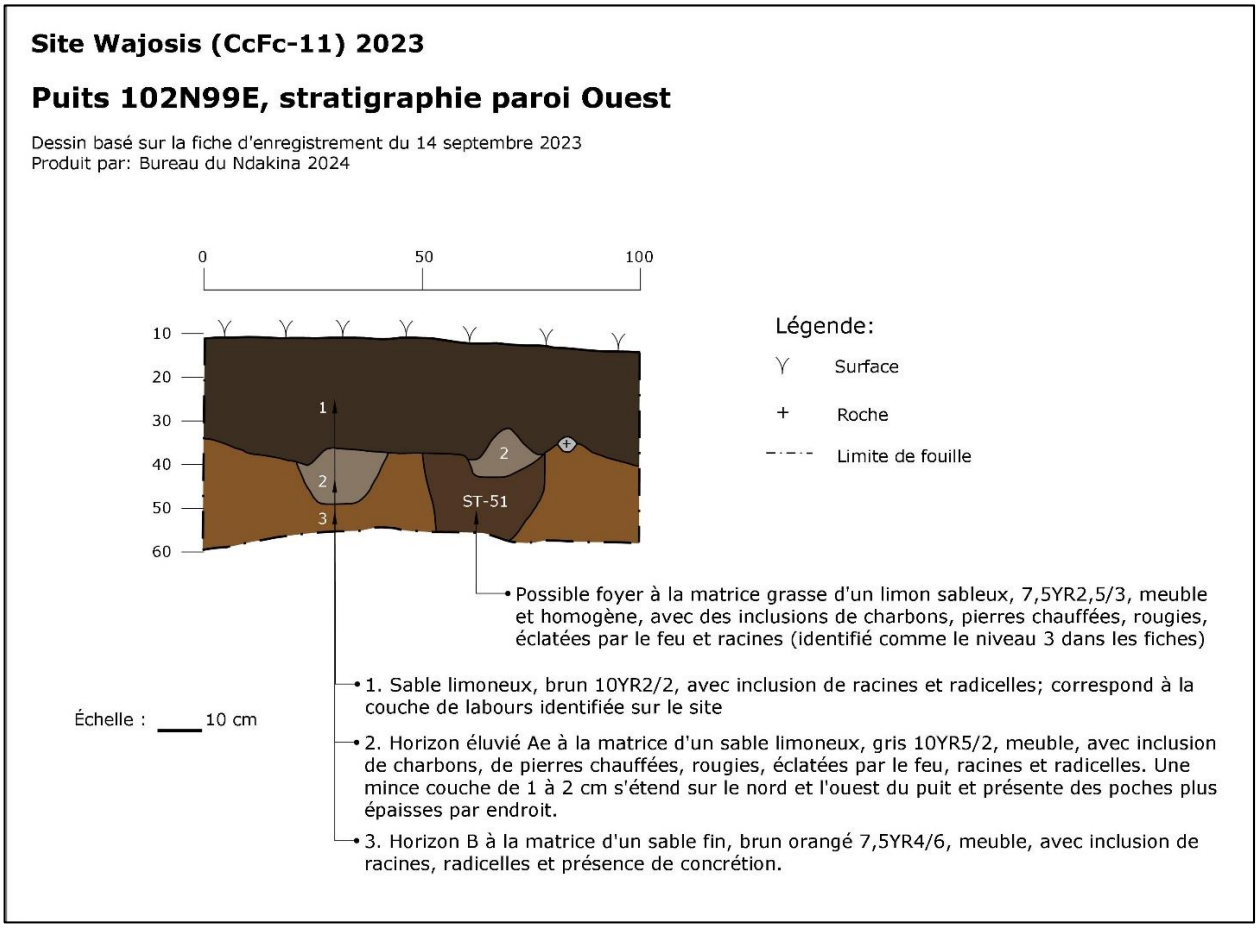
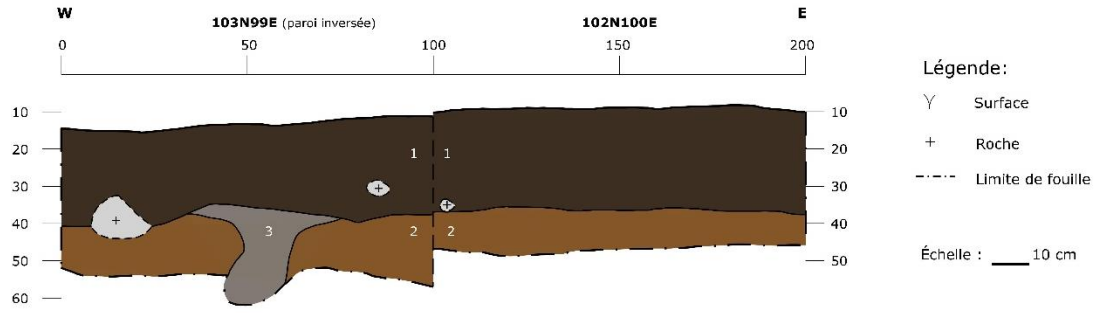


Figure 25 : Stratigraphie paroi ouest du puit 102N99E, *Wajosis* 2023

Site Wajosis (CcFc-11) 2023

Puits 103N99E startigraphie paroi Sud et 102N100E stratigraphie paroi Nord

Dessin basé sur la fiche d'enregistrement du 13 septembre 2023
Produit par: Bureau du Ndakina 2024



1. Sable fin limoneux, brun foncé (uniformisé à 10YR2/2 pour une meilleure représentation des associations de couches), meuble, avec inclusion de racines cheveux 15%, petites 15%, grosses 2%), présence de roches de 10 cm de moyenne dans le puit 103N99E; correspond à la couche de labours identifiée sur le site.

2. Horizon B à la matrice d'un sable fin légèrement granuleux, brun orangé (uniformisé à 7,5YR4/6), meuble, avec inclusion de racines (cheveux 3%, petites 3%), devient beige verdâtre vers le fond.

3. Horizon éluvié Ae à la matrice d'un sable limoneux, gris 7,5YR5/1, meuble, avec inclusion de petites racines et présence sporadique de petits charbons, pierres chauffées, rougies. La couche de Ae n'est présente que sporadiquement à la surface de la couche 2 et présente une profonde inclusion concentrée dans le puit à l'ouest.

Figure 27 : Stratigraphie de la paroi sud du puit 103N99E et de la paroi nord du puit 102N100E, *Wajosis* 2023

Plan de l'extension du foyer dans le puit 102N99E
Site Wajosis 2023

Dessin basé sur les plans de fiches et photos de terrain
Produit par: Bureau du Ndakina, avril 2024

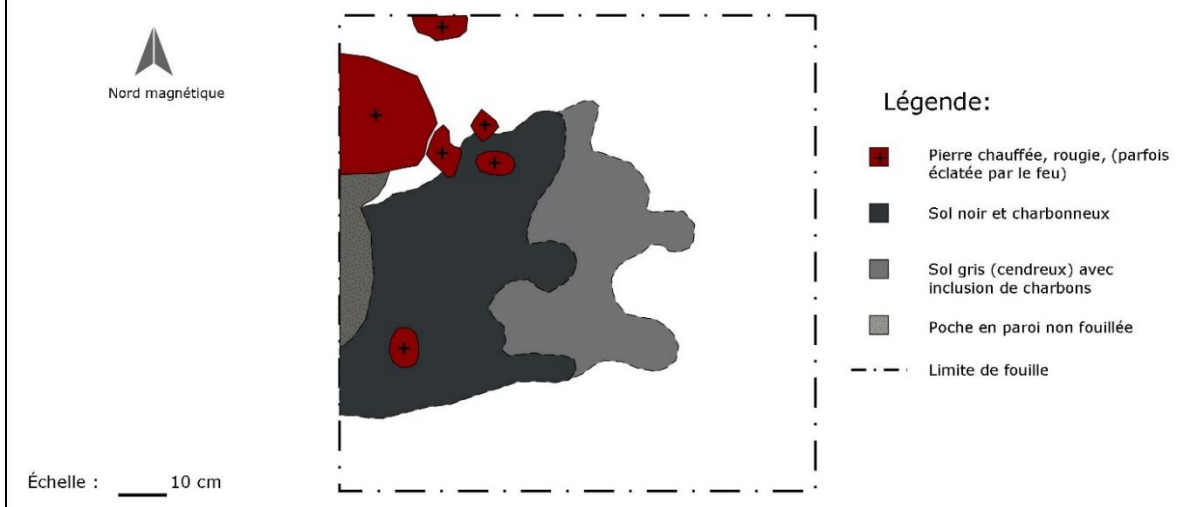


Figure 26 : Plan du foyer dans son extension maximale, puit 102N99E, *Wajosis* 2023



Figure 28 : Fragment de pointe en quartzite, partie proximale, *Wajosis* 2023

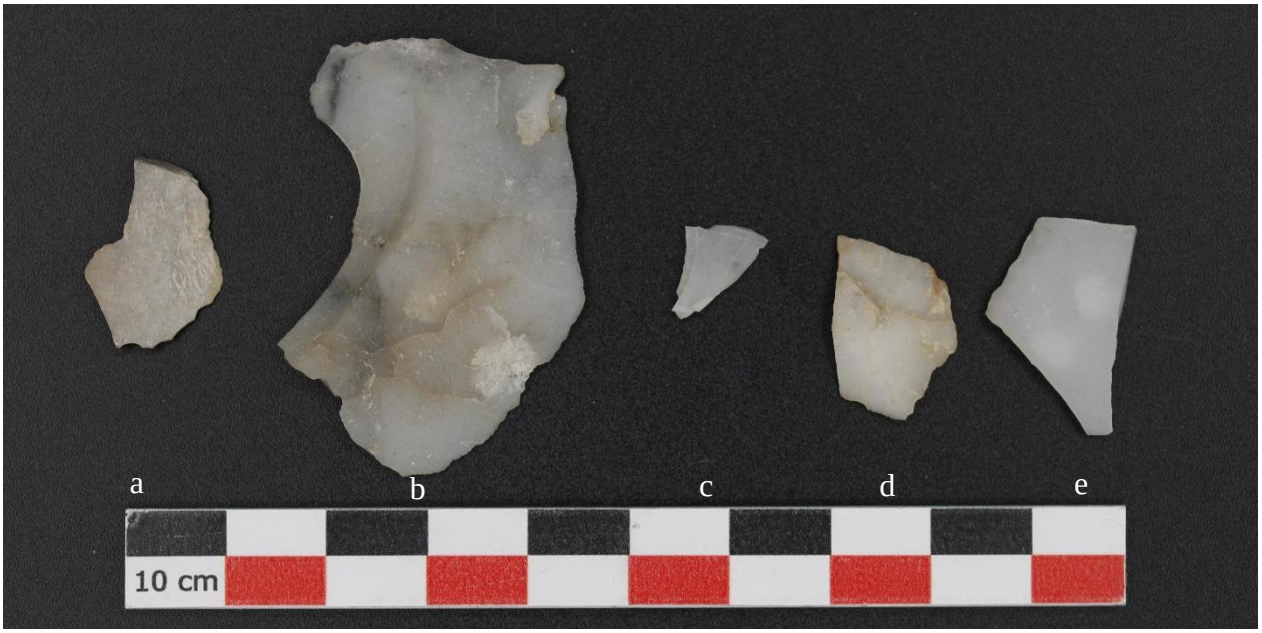


Figure 29 : Éclats de quartzite provenant du puits 102N99E : éclats (a, c, d, e) et éclat retouché (b), *Wajosis* 2023

7.2. PUITS 100N93E ET 100N94E

Les puits 100N93E et 100N94E ont été implantés pour tenter de retrouver le sondage LS38 de l'intervention 2022 qui contenait un possible foyer avec une couche charbonneuse et un sol légèrement rubéfié. En raison du manque de précision des GPS portatifs, nous avons plutôt implanté les puits intercalés sur le sondage LS43 qui avait également mis au jour des artéfacts et une couche organique charbonneuse. Cela explique notamment que les puits 96N94E et 95N94E se soient révélés négatifs alors que nous pensions y retrouver le sondage positif LS43. Le sondage LS38 n'aura donc pas été exploré plus amplement au cours de l'intervention de 2023. Des éclats de chert et un débris de chert avaient été découverts dans le sondage LS43 en 2022.

L'ouverture des puits 100N93E et 100N94E a révélé plusieurs nouveaux artéfacts lithiques, majoritairement en chert, et une stratigraphie plus complexe. Au total, 29 artéfacts proviennent du puit 100N93E, 13 du puit 100N94E. Les artéfacts se répartissent de la manière suivante : trois éclats de chert et un de quartzite dans la couche 1, 17 éclats de chert et un débris de chert dans la couche 2, cinq éclats de chert, un débris de chert et un éclat de quartzite dans la couche 3 du puit 100N93E; un éclat de chert dans la couche 1, un outil bifacial en chert dans la couche 2, six éclats de chert, un nucléus de chert, trois éclats de quartzite et un racloir en chert dans la couche 3 du puit 100N94E. Le chert est la matière première la plus présente dans ce secteur du site. Les deux outils y ayant été découverts sont d'ailleurs de cette matière.

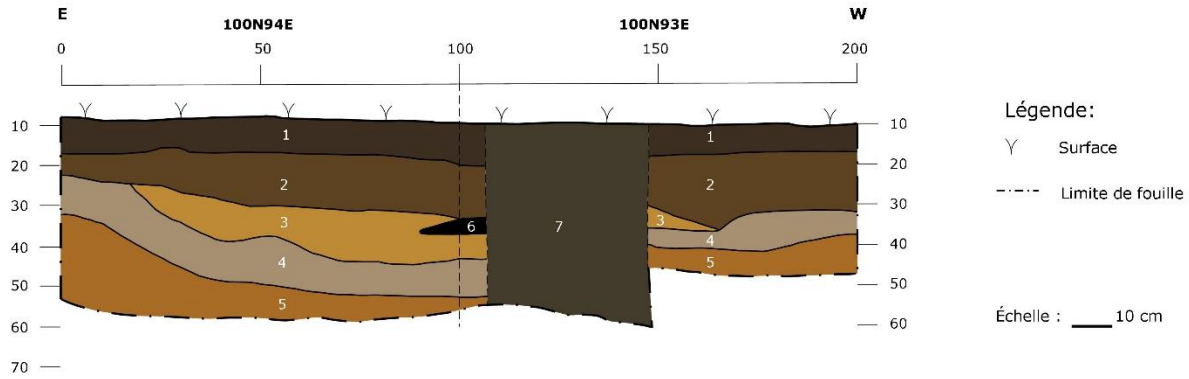
Les couches 1 et 2 visibles en stratigraphie de la paroi sud du puit 100N93E ont été fouillées en une seule couche puisque la distinction entre les deux était subtile. Ces couches correspondent à la couche de labours retrouvée sur le site composée d'un sable limoneux brun et meuble. Sa correspondance dans le puit 100N94E regroupe les couches 1 et 2 visibles en stratigraphie de la paroi sud, à la petite différence que dans ce puit, la litière forestière était plus épaisse, donc plus distincte. Ce détail corrobore l'observation générale que les labours se sont arrêtés avant d'atteindre le bout de la pointe, les machines agricoles évitant de s'approcher du rebord du ruisseau. Une petite poche de sable vient s'intercaler entre les couches supérieures et les suivantes; elle ne couvre pas l'ensemble des puits et est coupée par le sondage de 2022. Les couches suivantes sont une couche de sable limoneux

marbré blanc, orange, noir et brun qui transite vers une couche de sable orangé. La fin de la fouille était atteinte lorsque plus aucun artéfact n'était découvert sur au moins 10 cm de profondeur ou lorsque le sol tendait à devenir verdâtre. Ces deux dernières couches étaient équitablement représentées dans chacun des deux puits.

Site Wajosis (CcFc-11) 2023

Puits 100N94E et 100N93E, stratigraphie paroi Sud

Dessin basé sur la fiche d'enregistrement du 14 septembre 2023
Produit par: Bureau du Ndakina 2024



1. Litière forestière à la matrice de type limon sableux, brun foncé 10YR2/2, meuble, plus visible dans le puit 100N94E. Les couches 1 et 2 correspondent à la couche de labours identifiée sur le site et généralement fouillée en une seule couche.

2. Sable limoneux brun plus pâle 10YR3/4, meuble et homogène; correspond à la couche de labours, fouillée en une seule couche dans le puit 100N93E et en deux couches dans le puit 100N94E.

3. Dépôt de sable, 10YR6/8, meuble et homogène, ne contenant aucun artéfact.

4. Sable fin limoneux, marbré gris, noir, blanc, brun orangé (uniformisée à 10YR6/3 pour une meilleure représentation des associations de couches), plusieurs petits charbons du côté ouest. Cette couche correspond à l'horizon éluvié Ae sur le site.

5. Sable orangé (uniformisée à 7,5YR5/8), meuble et homogène. Cette couche correspond à l'horizon B sur le site et au niveau de fin de fouille.

6. Couche organique noire visible en stratigraphie seulement.

7. Remblais du sondage de 2022

Figure 30 : Stratigraphie de la paroi sud des puits 100N94E et 100N93E, *Wajosis* 2023



Figure 31 : Éclats de chert provenant du puit 100N93E, *Wajosis* 2023



Figure 32 : Fragment distal d'un outil bifacial en chert, *Wajosis* 2023



Figure 33 : Grattoir en chert, *Wajosis* 2023

7.3. PUITS 96N94E, 95N94E ET 100N97E

Tel que brièvement mentionné plus haut, nous pensions ouvrir les puits 96N94E et 95N94E sur le sondage LS43 de 2022. En raison du manque de précision des GPS portatifs, nous avons involontairement ouvert ces puits sur un sondage négatif de 2022. Cette opération a donc eu un résultat négatif; aucun artéfact ni écofact n'ont ressortis de la fouille de ces puits. La couche charbonneuse noire était présente dans la portion nord du puit 96N94E accompagnée d'une bonne épaisseur de sol éluvié Ae mais absentes au sud et dans le puit 95N94E. La stratigraphie est constituée d'abord d'un sable fin limoneux brun correspondant aux couches associées aux labours ailleurs sur le site. Une mince couche organique noire traversait la partie nord du puit et était suivie d'une couche de Ae éluvié gris de sable limoneux s'enfonçant profondément dans le coin ouest du puit. La fin de cette couche n'a pas été atteinte et de grosses roches étaient présentes dans ce coin. La fouille s'est arrêtée dans l'horizon B, soit un sable fin orangé présent également partout sur le site. Les deux couches principales de sable limoneux brun et de sable fin plutôt orangé correspondent à la stratigraphie du puit 100N97E, également de résultat négatif.

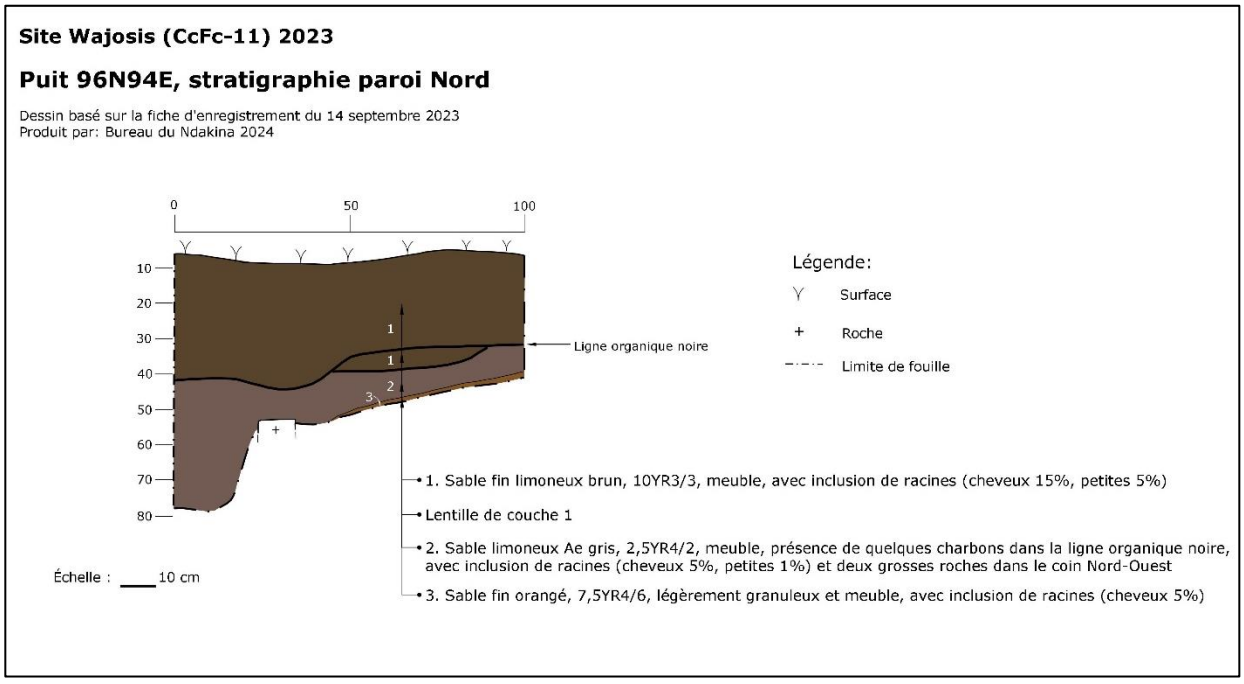


Figure 34 : Stratigraphie de la paroi nord du puit 96N94E, *Wajosis* 2023

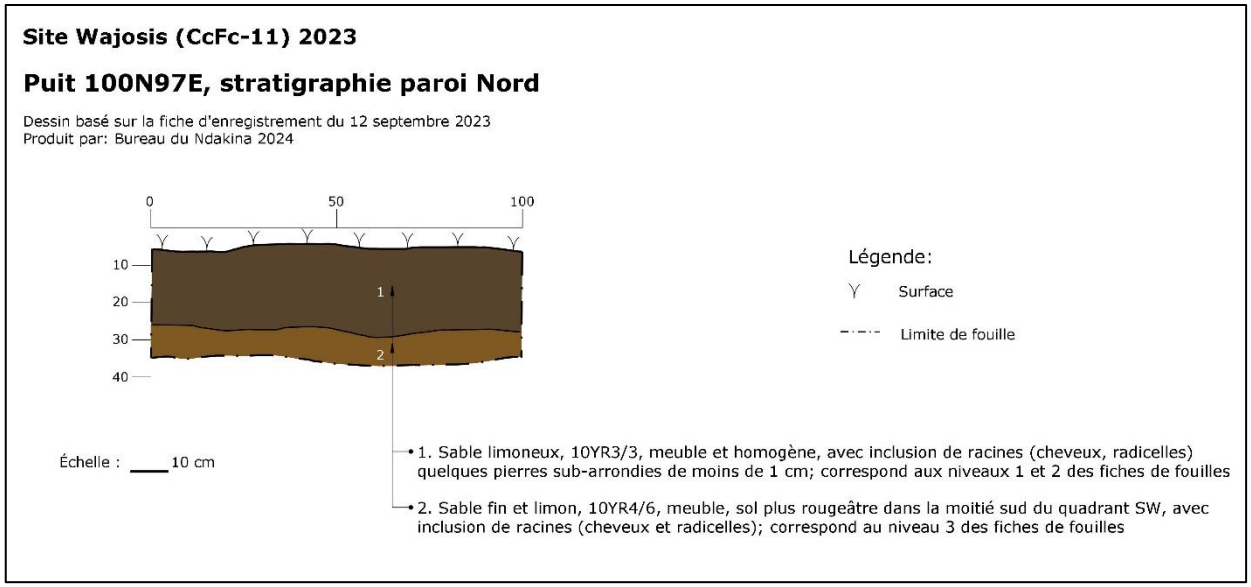


Figure 35 : Stratigraphie de la paroi nord du puit 100N97E, *Wajosis* 2023

7.4. INTERPRÉTATIONS GÉNÉRALES

Un premier constat se dégage des résultats de cette première fouille en bonne et due forme du site *Wajosis* : la taille de la pierre est pour l'instant l'activité principale du site. Elle se définie en deux pôles avec des caractéristiques distinctes : une aire de taille du chert et une aire se concentrant sur la taille du quartzite auprès d'un foyer. En effet, les puits 100N93E et 100N94E ont révélé deux outils en chert, une pointe et un racloir. Les nombreux éclats présents sont presque tous de cette même matière première. Quant aux puits 103N99E, 102N99E et 102N100E, un fragment d'une pointe en quartzite y a été découverte. La pointe était accompagnée presqu'uniquement d'éclats et débris de taille en quartzite également. Les artéfacts de ce secteur étaient surtout situés à proximité du foyer. Cela suggère que l'activité de taille s'est pratiquée à côté du feu.

La répartition des sondages et puits de fouilles positifs s'alignent vers le bout de la terrasse qui forme une pointe surplombant le ruisseau. Tous les sondages au sud de cette ceinture de sondages positifs se sont révélés négatifs. Cela laisse penser que le site se poursuit probablement dans l'espace restant sur la pointe. Sa restriction à un petit espace pourrait être causé par l'érosion ou les activités anthropiques. Ce que l'on croyait être une petite halte brève en 2022 s'est révélée être une occupation bien affirmée en 2023.

En attendant les résultats des analyses des échantillons de charbon, nous ne pouvons nous prononcer sur l'âge du site au-delà de nos hypothèses tirées à partir de l'accessibilité du site à mesure de l'évolution du paysage. Pour l'instant, nous pouvons uniquement affirmer que le site *Wajosis* (CcFc-11) est un site occupé par les W8banakiak ou leurs ancêtres à la période précontact. Sa découverte confirme l'utilisation et l'occupation du « coteau d'argile » lorsqu'il était riverain à *Kchitegw* (fleuve Saint-Laurent) lors d'une phase plus élevée. Sa localisation à une altitude de 18,5 mètres sur une pointe en bordure du ruisseau Mayrand le place dans un environnement à la confluence de deux cours d'eau; ce qui en fait un endroit stratégique propice à l'occupation humaine. Si nous nous basons sur les variations du niveau de *Kchitegw* (fleuve Saint-Laurent) présentées dans la section 5.3.1, le secteur du coteau d'argile où se trouve le site aurait été accessible et riverain à partir de 8 000 ans AA. Il serait redevenu riverain vers 6 000 ans AA lors d'une première remontée et une fois de plus vers 3 000 ans AA (Lamarche 2006; P.-A. Bourque s.d.; Arkéos inc 2012). Cela nous donne trois fourchettes de temps approximatives.

8. CONCLUSION ET RECOMMANDATIONS

La fouille par puits en petites aires ouvertes sur le site *Wajosis* (CcFc-11) a permis de mieux comprendre certains éléments documentés en 2022. L'intervention a également permis d'approfondir la connaissance archéologique du coteau, un secteur peu documenté à ce jour. La structure d'un foyer, plusieurs éclats de taille et quelques outils lithiques témoignent d'une occupation autochtone ancienne et des activités privilégiées lors de cette occupation. Le site semble plus riche que ce que les résultats de l'inventaire de 2022 laissaient présager. Avec cette nouvelle vue d'ensemble, nous estimons que la couche d'occupation se poursuit vraisemblablement dans l'espace qui demeure non-fouillé entre les puits positifs et le bout de la pointe. La structure du foyer est également visible en paroi et une partie de celle-ci se poursuit dans le puit limitrophe. La nature déstructurée du foyer n'a pas permis de collecter des échantillons de sol. Il serait instructif d'accéder à ces données qui permettent de grandement enrichir les informations sur un site surtout lorsqu'il reste peu de traces artéfactuelles et écofactuelles de celui-ci.

Ainsi, les découvertes réalisées lors de cette intervention sont importantes sur le plan du patrimoine archéologique du Ndakina, puisqu'elles viennent ajouter des données sur les occupations anciennes du territoire, notamment à la période du proto Saint-Laurent. L'intervention nous a également permis de documenter davantage la géomorphologie post-glaciaire du secteur. **Le site Wajosis (CcFc-11) se confirme d'un grand intérêt. Aucune perturbation ne doit affecter le site afin de protéger les données archéologiques.** Nous recommandons la poursuite des recherches sur *Wajosis* par l'ouverture de nouveaux puits. Notamment, un puit devrait être fouillé sur la partie restante du foyer. Nous espérons y trouver une couche suffisamment épaisse pour récolter des échantillons de sol et y réaliser des analyses archéobotaniques. Le sondage LS38 qui n'a pas pu être retrouvé en 2023 devrait éventuellement être ouvert en aire de fouille pour valider la continuité de la couche d'occupation vers le nord et l'ouest du site. De plus, des puits ou des sondages seraient nécessaire pour renseigner sur la nature de la dépression circulaire qui se trouve tout au bout de la terrasse.

Finalement, nous rappelons qu'en tout temps, en cas de découverte d'artéfacts en lien avec l'occupation du territoire par les Premières Nations, W8banaki doit être immédiatement avisé.

BIBLIOGRAPHIE

American Friends Service Committee. 1989. The Wabanakis of Maine and the Maritimes: A Resource Book about Penobscot, Passamaquoddy, Maliseet, Micmac and Abenaki Indians - with Lesson Plans for Grades 4 through 8. Trade pbk edition. Maine Indian Publishing.

Arkéos inc. 2012. « Reconstruction de lignes à 230 kV entre les postes de la Nicolet, de Bécancour et Gentilly-2. Inventaire archéologique ». Archéologie Vol. 1 Rapport. Bécancour: Hydro-Québec.

Atalay, Sonya. 2012. Community-Based Archaeology: Research With, By, and for Indigenous and Local Communities. Univ of California Press.

Atalay, Sonya, Lee Rains Clauss, Randall H. McGuire, et John R. Welch. 2016. Transforming Archaeology: Activist Practices and Prospects. Routledge.

Bellavance, Claude. 2013. « Le peuplement et l'agriculture ». In Histoire du Centre-du-Québec, 105-50. Québec: Presses de l'Université Laval.

Blair, Susan, et Karen Perley. 2003. Wolastoqiyik Ajemseg: The People of the Beautiful River at Jemseg. Fredericton, N.B.: New Brunswick Culture and Sport Secretariat, Heritage Branch, Archaeological Services.

Bourque, Bruce J. 1989. « Ethnicity on the Maritime Peninsula, 1600-1759 ». Ethnohistory 36 (3): 257-84. https://doi.org/10.2307/482674.

Bourque, Pierre-André. s. d. « Planète Terre: Le retrait des glaces wisconsiniennes, les Grands Lacs, la Mer de Champlain et le fleuve Saint-Laurent ». Consulté le 5 décembre 2022. http://www2.ggl.ulaval.ca/personnel/bourque/s3/retrait.glaces.html.

Bousquet, Marie-Pierre. 1999. « Sites Ancestraux et Territoire Chez Les Amérindiens Du Québec ». https://www.academia.edu/1270697/Sites_ancestraux_et_territoire_chez_les_Am%C3%A9rindiens_du_Qu%C3%A9bec.

Brasser, Ted J. 1975. A Basketful of Indian Culture Change. Mercures. Ottawa: Musée national de l'Homme.

Bruchac, Margaret, Siobhan Hart, et H. Martin Wobst. 2010. Indigenous Archaeologies: A Reader on Decolonization. Routledge.

Calloway, Colin G. 1990. The Abenakis of Vermont, 1600-1800: War, Migration, and the Survival of an Indian People. Norman: University of Oklahoma Press.

Catalogne, Gédéon de. 1712. « Mémoire de Gédéon de Catalogne sur le Canada ». Mémoire. Fonds des Colonies. Bibliothèque et Archives Canada. https://www.bac-lac.gc.ca/fra/recherchecollection/Pages/notice.aspx?app=fonandcol&IdNumber=3066447&new=-8585577663657991986.

Cerane. 1990. « surveillance archéologique de l'implantation du réseau électrique souterrain dans les secteurs Orléans, Lévis, Beauce et Thetford en 1989 ». Archéologie Vol. 1 Rapport. Lévis.

———. 1991. « Bécancour. Chemin Nicolas-Perrot. Réaménagement, Surveillance archéologique ». Archéologie Vol. 1 Rapport. Bécancour: Ville de Bécancour.

Chapdelaine, Claude, éd. 1985. Des éléphants, des caribous … et des hommes. La période paléoindienne. Vol. 15. 1-2. Montréal: Recherches amérindiennes au Québec.

———. 1989. Le site Mandeville à Tracy: variabilité culturelle des Iroquoiens du Saint-Laurent. Collection Signes des Amériques ; 7e. Montréal: Recherches amérindiennes au Québec.

Charland, Thomas-M. 1964. Les Abénakis d'Odanak. Montréal: Éditions du Lévrier.

Charlevoix, Pierre-François-Xavier de. 1744a. Histoire et description générale de la Nouvelle-France. Vol. 3. 3 vol. Paris: Rolin Fils.

———. 1744b. Histoire et description générale de la Nouvelle-France. Vol. 2. 3 vol. Paris: Rolin Fils.

Commission des monuments historiques de la province de Québec. 1927. Vieux manoirs, vieux moulins. Québec: Ls.-A. Proulx.
Day, Gordon M. 1981. « Abenaki Place-Names in the Champlain Valley ». International Journal of American Linguistics 47 (2): 143-71.
Delâge, Denys. 1991. Le pays renversé: Amérindiens et Européens en Amérique du Nord-Est, 1600-1664. Boréal compact 25. Montréal: Boréal.
Gélinas, Claude. 2013. « L'appropriation de l'espace centricois ». In Histoire du Centre-du-Québec, 50-82. Québec: Presses de l'Université Laval.
Ghere, David. 1988. « Abenaki Factionalism, Emigration and Social Continuity: Indian Society in Northern New England, 1725 to 1765 ». ProQuest Dissertations Publishing. http://search.proquest.com/docview/303714305/?pq-origsite=primo.
Globensky, Y. 1987. « Géologie des Basses-Terres du Saint-Laurent ». Québec.
Godbout, Pierre-Marc, Michel Lamothe, V Horoi, et O Caron. 2011. Synthèse stratigraphique, cartographie des dépôts quaternaires et modèle hydrostratigraphique régional, secteur de Bécancour. Université du Québec. Québec.
Goudreau, Serge. 2011. « Les Abénaquis sur la Chaudière (Beauce) ». Mémoires de la Société généalogique canadienne-française 62 (4): 273-91.
Graillon, Éric. 1997. « Inventaire de la collection archéologique Cliche-Rancourt. Volume 1 : Le lac Aylmer ». Archéologie. Ministère de la Culture et des Communications du Québec.
Hrynick, Gabriel M., Matthew Betts, et David W. Black. 2012. « A Late Maritime Woodland Period Dwelling Feature from Nova Scotia's South Shore: Evidence for Patterned Use of Domestic Space ». Archaeology of Eastern North America 40: 1-25.
Ingold, Tim. 2000. The perception of the environment: essays on livelihood, dwelling and skill. Routledge. London.
Kalm, Pehr. 1772. Travels into North America; containing Its Natural History, and A circumstancial Account of its Plantations and Agriculture in general, with Civil, Ecclesiastical and Commercial State of the Country. Vol. 2. 2 vol. Londres: T. Lowndes.
Laberge, Alain. 2010. Portraits de campagnes. La formation du monde rural laurentien au XVIIIe siècle. Québec: Presses de l'Université Laval.
Lahaise, Robert. 2006. Nouvelle-France - English colonies. Québec: Éditions Septentrion.
Lamarche, Lise. 2006. « Reconstitution géologique du lac St-Pierre et de ses ancêtres à l'Holocène ». In Excursion sur l'Histoire holocène de la région de Lanoraie-Lac St-Pierre 8 juin 2006, 4-49. Montréal: Association québécoise pour l'étude du Quaternaire. http://www.aqqua.uqam.ca/pdf/AQQUA_guide2006.pdf#page=4.
———. 2011. « Évolution paléoenvironnementale de la dynamique quaternaire dans la région de Québec: application en modélisation tridimensionnelle et hydrologique ». Québec: INRS. https://belsp.uqtr.ca/id/eprint/926/1/Lamarche_2011_Hydrog%C3%A9ologie_A.pdf.
Lozier, Jean-François. 2018. Flesh Reborn. The Saint Lawrence Valley Mission Settlements through the Seventeenth Century. Montréal & Kingston: McGill-Queen's University Press. https://www.mqup.ca/flesh-reborn-products-9780773553446.php.
Marchand, Mario. 2012. « La représentation sociale de l'espace traditionnel des autochtones par rapport à celle du territoire des allochtones : l'exemple de la forêt mauricienne, 1534-1934 ». Cahiers de géographie du Québec 56 (159): 567-82. https://doi.org/10.7202/1015307ar.
Maurault, Joseph A. 1866. Histoire des Abénakis, depuis 1605 jusqu'à nos jours. Sorel: L'Atelier typographique de la « Gazette de Sorel ».
McGuire, Randall H. 2008. Archaeology as Political Action. California Series in Public Anthropology. Californie. https://www.ucpress.edu/book/9780520254916/archaeology-as-political-action.
Picard, Philippe. 1987. « Étude de potentiel archéologique des rives de la rivière du Sud (Du Rocher de la Chapelle à St-François en vue de leur mise en valeur et exploitation patrimoniales ».

Piché-Nadeau, Katherine. 2012. « La présence amérindienne sur la Côte-du-Sud aux XVIIe-XVIIIe siècles à partir des registres paroissiaux ». Mémoire de maîtrise, Québec: Université Laval.
Pintal, Jean-Yves. 2002. « De la nature des occupations paléoindiennes à l'embouchure de la rivière Chaudière ». Recherches Amérindiennes au Québec 32 (3): 41-54.
P.T. 1858. Les bords du Saint-Laurent, des lacs et autres fleuves du Canada, en 1720 et 1721. Limoges: Barbou Frères.
Redman, C L. 1999. Human Impacts on Ancient Environnements. University of Arizona Press, Tucson.
Ribes, René. 1964. « Cahier de fouilles 1964 ». Archéologie. MAC, ms, 6p.
Smith, Claire, et H. Martin Wobst. 2004. Indigenous Archaeologies: Decolonising Theory and Practice. Routledge.
Smith, Linda Tuhiwai. 2013. Decolonizing Methodologies: Research and Indigenous Peoples. Zed Books Ltd.
St-Germain, Claire, et Michelle Courtemanche. 2020. « Il y a 10 000 ans, des histoires de chasse et de pêche au site paléoindien Kruger 2 ». In Kruger 2 : un site du Paléoindien récent à Brompton, édité par Claude Chapdelaine et Éric Graillon. Vol. 39. Paléo-Québec. https://recherches-amerindiennes.qc.ca/site/produit/kruger-2-un-site-du-paleoindien-recent-a-brompton/.
Taché, Karine, et Adrian L. Burke. 2011. « Prospection et sondages archéologiques dans les régions de la Mauricie et du Centre-du-Québec ». FQRSC.
Treyvaud, Geneviève, et Roxane Lévesque. 2016. « W8linaktekw : La rivière abénakise ». Archéologie. Musée des Abénakis.
———. 2018. « Interventions archéologiques sur les sites CaFe-7 (Odanak) et CcFc-3 (Bécancour) ». Archéologie. Musée des Abénakis.
Treyvaud, Geneviève, et Michel Plourde. 2017. Les Abénakis d'Odanak, un voyage archéologique. Odanak: Musée des Abénakis.
Turner, Sam. 2011. « Paysages et relations : archéologie, géographie, archéogéographie ». Études rurales, nº 188: 143-54.
Watkins, Joe. 2000. Indigenous Archeology Indian values and scientific practice. Oxford: Alta Mira Press.

Rapport de fouille archéologique DbEj-11
Inspection visuelle et surveillance du site DbEj-13

Municipalité de Les Bergeronnes

Stage en archéologie sur le terrain de l'UQAC
Étés 2022 et 2023



Noémie Plourde et Érik Langevin
Laboratoire d'histoire et d'archéologie du Subarctique oriental (LHASO)
Université du Québec à Chicoutimi (UQAC)

Juin 2024

Photo de couverture : Étudiants en début de fouille en périphérie du puit (vers l'est).

CENTRE ARCHÉO TOPO
MINISTÈRE DE LA CULTURE ET DES COMMUNICATIONS
UNIVERSITÉ DU QUÉBEC À CHICOUTIMI

Fouilles archéologiques sur le site DbEj-11, juillet 2022 et juillet 2023
Inspection visuelle et surveillance du site DbEj-13
Les Grandes-Bergeronnes, Côte-Nord

Permis de recherche archéologique au Québec : 22-TOPO-01 et 23-UQAC-03
Titulaire du permis de recherche archéologique : Centre Archéo Topo/ UQAC

Rapport préparé par :
Noémie Plourde et Érik Langevin

Laboratoire d'histoire et d'archéologie du Subarctique oriental (LHASO)
Université du Québec à Chicoutimi (UQAC)
555, boul. Université
Saguenay, Québec, G7H 2B1
418-545-5011 (5503)
Erik_langevin @uqac.ca

Juin 2024

Sommaire

Dans le cadre du stage en archéologie (été 2022 et été 2023) (4ANT202 et 4ARL150) de l'Université du Québec à Chicoutimi (UQAC), une fouille archéologique du site DbEj-11 (site Lavoie) s'est effectuée en collaboration avec le Ministère de la culture et des communications du Québec (MCCQ) et le centre Archéo Topo. Le projet comprenait également une inspection visuelle du site DbEj-13 et une surveillance lors des travaux de réaménagement du sentier de la plage en périphérie de ce même site.

Le site DbEj-11 est un site classé par le MCCQ qui se trouve sur une propriété privée, à savoir celle de M. Cyril Praud. Afin de réaliser les rénovations entourant l'accès à un puit d'eau, nous avons procédé à la réalisation de fouilles partielles à l'intérieur et autour de l'excavation archéologique qui a eu lieu en 1973 (Saint-Pierre et Trudeau 1973).

Projet	Municipalité	MRC	Type d'intervention	Nombre d'opérations	Date de réalisation	Résultat
Fouille archéologique	Les Bergeronnes	La Haute-Côte-Nord	Fouille archéologique 2022 DbEj-11	1 tranchée de 19.5 m^2 Aire ouverte de 13 m^2	27 juin 2022 au 3 août 2022 et du 14 novembre au 15 novembre	Positif
Inspection visuelle	Les Bergeronnes	La Haute-Côte-Nord	Inspection visuelle DbEj-13	1	3 août 2022	Positif
Fouille archéologique	Les Bergeronnes	La Haute-Côte-Nord	Fouille archéologique 2023 DbEj-11	Collecte de données dans la tranchée effondrée Aire de 3.5 m^2	5 juin au 30 juin 2023	Positif
Réaménagement du sentier de la plage	Les Bergeronnes	La Haute-Côte-Nord	Surveillance de chantier et inspection visuelle DbEj-13	1 excavation	24 août 2023	Négatif

Tableau 1 : Sommaire de l'intervention archéologique.

À la suite des expertises archéologiques réalisées, en partie, à l'intérieur des limites des sites DbEj-11 et DbEj-13, aucune nouvelle donnée majeure n'est venue changer la nature des occupations. Si ce n'est que de reconfirmer les multiples occupations plurimillénaires du site. La richesse des témoins diagnostiques lithiques et des vestiges osseux en fait un site exceptionnel. L'importance de ce site mériterait des recherches annuelles dans un contexte éducatif avec le temps nécessaire à la collecte de données.

Équipe de réalisation

L'équipe de l'université du Québec à Chicoutimi était constituée de:

Érik Langevin	Archéologue, chargé de projet
Noémie Plourde	Archéologue, chargée de cours et d'intervention
Jany-Claude Bouchard	Archéologue, auxiliaire d'enseignement
Marc-André Béchard	Archéologue assistant
Jennifer Gagné	Archéologue sénior
Raphaël Gadbois	Archéologue géomaticien
Robert Charron	Étudiant (2022)
Jessica Allicie	Étudiante (2022)
Marie-Claire Gagnon	Étudiante (2022)
Maude Généreux	Étudiante (2022)
Chantale Bolduc	Étudiante (2022)
Julie Boucher-Fillion	Étudiante (2023)
Nicolas Lessard	Étudiant (2023)

Table des matières

Sommaire 1

Équipe de réalisation 3

Liste des tableaux 3

Liste des figures 4

Liste des photos 6

1. Introduction 1

2. Localisation générale 2

3. Méthodologie 4

3.1 Durée du séjour sur le terrain 4

3.2 Description du mandat 4

2.3 Techniques de fouilles 5

4. Compte rendu de la recherche 10

4.1 Description du projet de fouille 2022-2023 10

4.2 Description du l'inspection visuelle du site DbEj-13 10

4.3 Surveillance archéologique du *chemin de la plage* 10

5. État des connaissances archéologiques du secteur à l'étude 15

5.1 DbEj-11 18

5.1 DbEj-13 22

6. Contexte géographique et environnemental 25

6.1 Caractéristique physique et environnementale 25

6.2 La paléogéographie 26

7. Cadre ethnohistorique et archéologique 28

7.1. Paléohistoire régionale 28
7.1.1 Occupation/fréquentation de 3000 à 5500 A.A. (Archaïque) 30
7.1.2 Occupation/fréquentation de 2400 à 3000 A.A. 32
7.1.3 Occupation/fréquentation de 1000 à 2400 A.A. 34
7.1.4 Occupation/fréquentation 1000 à 450 A.A. (Sylvicole supérieur) 35
7.2 Synthèse historique du secteur des Bergeronnes (1534-1950) 36
7.2.1 Période de contact (1534-1652) 36
7.2.2 Colonisation agro-forestière (1843) 38
7.2.3 Secteur des Grandes-Bergeronnes, Pointe-à-John 39
8 Résultat de l'intervention 41
8.1 Résultat des fouilles du site DbEj-11 pour l'été 2022 41
8.1.1 Les vestiges lithiques 42
8.1.2 Les vestiges osseux 56
8.1.3 Le matériel céramique 64
8.1.4 Le matériel de contact 64
8.1.5 Le matériel historique récent. 64
8.1.6 Séquence stratigraphique 64
8.2 Résultat des fouilles du site DbEj-11 pour l'été 2023 79
8.2.1. Les vestiges lithiques 79
8.2.2 Les vestiges osseux 80
8.2.3 Le matériel céramique 80
8.2.4 Le matériel de contact 81
8.2.5 Le matériel historique récent 85
8.3 Inspection visuelle du site DbEj-13 89

8.3.1 Conclusion et recommandation de l'inspection visuelle 91

8.4 Résultat de l'inventaire..... 92

8.4.1 Conclusion et recommandation 93

9. Discussion 94

10. Conclusion et recommandation..... 96

Bibliographie..... 97

Annexe 1 : catalogue photo..... 105

Annexe 2 : photo 106

Annexe 3 : note de terrain 107

Liste des tableaux

Tableau 1 : Sommaire de l'intervention archéologique. 1

Tableau 2 : Résultats des interventions archéologiques de la Pointe-à-John..... 17

Tableau 3 : Sommaire des interventions archéologiques du site DbEj-11. 21

Tableau 4 : Répartition des interventions et écrits archéologiques concernant le site DbEj-11..... 24

Tableau 5 : Caractéristique physique et environnementale. 25

Tableau 6 : Tableau chronologique des différentes occupations (Tiré de Michel Plourde 2010). 28

Tableau 7 : Distribution des vestiges pour les fouilles de l'été 2022-2023. 41

Tableau 8 : DbEj-11 liste des animaux (Nre), saison 2022. 62

Tableau 9 : Ventilation des vestiges lors de l'inspection visuelle du site DbEj-13. 89

Liste des figures

Figure 1 : Localisation générale du projet à l'étude avec les limites des sites classés. 3

Figure 2 : Les premiers centimètres de sol enlevés à la pelle mécanique sous surveillance archéologique 7

Figure 3 : Distribution de l'aire de fouille de la tranchée réalisée en 2022-2023. 8

Figure 4 : Distribution de l'aire de fouille autour du puit de 1973 réalisée en 2022-2023. 9

Figure 5 : Représentation des aires de fouilles 2022 et 2023. 12

Figure 6 : Inspection visuelle du site de la falaise, DbEj-13) 13

Figure 7 : Plan des travaux d'aménagement sur le sentier de la plage dans la municipalité de Les Bergeronnes. 14

Figure 8 : Localisation des sites archéologiques de la Pointe-à-John. 16

Figure 9: Localisation de l'aire de fouille de 1973 (Trudeau et St-Pierre 1973) 19

Figure 10 : Distribution des sites archéologiques présents en Haute-Côte-Nord 29

Figure 11 : Carte de Duberger qui trace le plan de la future municipalité de Les Bergeronnes. (Source : BAnQ, 03Q_E21S555SS1SSS23PP_5) 40

Figure 12 : Distribution de l'assemblage archéologique pour le secteur de la tranchée en 2022 44

Figure 13 : Distribution de l'assemblage archéologique pour le secteur du puit en 2022.45

Figure 14 : Ciseau à bois découvert dans le secteur 11 de la tranchée en 2022. 46

Figure 15 : Distribution des outils dans le secteur de la tranchée 2022. 48

Figure 16: Distribution des vestiges lithiques de la tranchée 2022. 49

Figure 17 : Distribution des outils dans le secteur du puit 2022. 50

Figure 18: Distribution des vestiges lithiques du secteur du puit, 2022 51

Figure 19 : Ventilation des matières premières lors de la campagne de fouille 2022. 53

Figure 20 : Ventilation des matières premières par secteur de fouille en 2022. 54

Figure 21 : Ventilation des matières premières par secteur incluant la synthèse réalisée en 1993..... 54

Figure 22 : Distribution des vestiges osseux dans la tranchée..... 57

Figure 23 : Distribution des vestiges osseux dans le secteur du puit..... 58

Figure 24 : DbEj-11 répartition des restes osseux par classe d'animaux, saison 2022. ... 59

Figure 25 : DbEj-11 pointe distale en andouiller, pointe barbelée et fragment aménagé, saison 2022..... 62

Figure 26 : Stratigraphie de la tranchée des secteurs 5 à 8..... 66

Figure 27 : Stratigraphie de la tranchée des secteurs 8 à 10..... 67

Figure 28 : Vertèbre découverte dans le niveau III dans la tranchée..... 68

Figure 29 : Stratigraphie type du secteur du puit..... 72

Figure 30 Séquence de plusieurs matrices charbonneuses contenant des vestiges osseux dans le secteur 1 et 2 de l'aire du puit. La séquence disparaît à partir du secteur 3 vers l'ouest..... 73

Figure 31 : Vue de l'aire de combustion en surface du niveau 2.1 (foyer) et surface du niveau 2 (foyer)..... 76

Figure 32 : Stratigraphie de l'aire de combustion 2022..... 77

Figure 33 : Poinçon en quartzite et outil en os découvert en périphérie de l'aire de combustion..... 78

Figure 34 : Ventilation des matières premières dans l'aire du puit 2022-2023..... 80

Figure 35 : Distribution des vestiges lithiques pour les interventions 2022 et 2023. 82

Figure 36 : Distribution des outils dans l'aire du puit pour les interventions 2022-2023. 83

Figure 37 : distribution des vestiges osseux pour l'aire du puit, toutes les années confondues..... 84

Figure 38 : Poursuite de l'aire de combustion découverte en 2022 lors de l'intervention 2023..... 87

Figure 39 : Aire de combustion découverte en 2023 dans les m^2 1.1 et 1.2..... 88

Liste des photos

Photo 1 : Secteur central du site Lavoie (DbEj-11). 18

Photo 2 : Pointes de projectiles découvertes lors de l'intervention archéologique 2022.. 47

Photo 3 : Pointe distale en andouiller et morceaux de harpon en os..... 56

Photo 4 : DbEj-11 traces de lame mince, innominate de phocidae niveau-5, saison 2022 60

Photo 5 : Niveau d'ocre présent dans le mètre 1 du secteur du puit, quadrant sud-est..... 69

Photo 6 : Parcelle de sol en place, secteur 10 paroi sud. 71

Photo 7 : couteau découvert dans le secteur 8 du puit. 74

Photo 8 : Matrice de l'aire de combustion #2. 85

Photo 9 : aire de combustion #2..... 86

Photo 10 : Parcelles d'occupation tombées dans la falaise. 89

Photo 11 : Parcelles d'occupation tombées dans la falaise et talus en érosion. 90

Photo 12 : Os de cuisson dans le talus d'érosion 90

Photo 13 : Excavation à l'ouest du chemin de la plage suivant le ruisseau. 93

Photo 14 : Matrice pédologique argileuse présente lors des travaux d'excavation. 93

Photo 15 : pointes de projectile découvertes dans le niveau 1 des mètres 1(2022) et 1.1(2023). 94

1. Introduction

Ce rapport présente les résultats des interventions archéologiques effectuées sur le site DbEj-11 (site Lavoie) dans le cadre du stage en archéologie (4ANT202 et 4ARL150) de l'Université du Québec à Chicoutimi (UQAC) lors des étés 2022 et 2023. Il documente également les menus travaux effectués sur le site DbEj-13 (site de la Falaise). Ces interventions résultent d'une collaboration entre l'UQAC, le Ministère de la culture et des communications du Québec (MCCQ), la municipalité des Bergeronnes et le centre Archéo Topo.

Au départ, l'intervention archéologique comprenait deux objectifs. Le principal objectif des travaux archéologiques visait à s'assurer que le patrimoine archéologique ne serait pas affecté lors de la réfection puit de 1973 permettant au chalet sis sur le site DbEj-11 d'être pourvu en eau potable. Le second objectif visait une inspection visuelle du site de la Falaise (DbEj-13) et, le cas échéant, une collecte de surface. Le tout devait être réalisé en une seule saison de fouille, au cours de l'été 2022.

Or, la réfection des travaux du puit sur le site DbEj-11 n'a pu être réalisée par le propriétaire dans les délais prévus dans l'entente initiale avec le MCCQ. Conséquemment, les aires ouvertes en 2022, qui devaient être refermées par le propriétaire dans les jours suivant le départ des archéologues, ne l'ont pas été avant la saison hivernale, ce qui a mené à une dégradation des parois. La fouille de 2023 s'est donc d'abord orientée vers la collecte des vestiges provenant des parois effondrées, et à l'ouverture de 3.5 m^2 supplémentaire autour du puit.

Une troisième phase s'est ajoutée lorsque la municipalité a demandé à l'équipe en place d'effectuer une surveillance lors du réaménagement du chemin de la plage en périphérie du site DbEj-13 pendant l'été 2023.

Ce rapport présente donc le cadre méthodologique de l'intervention, le contexte archéologique régional, les résultats des différentes interventions archéologiques ainsi que les conclusions et des recommandations d'usage.

2. Localisation générale

Les secteurs d'intervention archéologique se situent sur la pointe à John, à l'intérieur de la MRC de la Haute-Côte-Nord et, à une macro-échelle, à l'intérieur des limites de la municipalité de Les Bergeronnes. Le secteur est drainé par la région hydrographique du Saint-Laurent Nord-Est, qui comprend le versant nord du fleuve Saint-Laurent à l'est de la rivière Saguenay et le versant nord du golfe du Saint-Laurent (http://www.mddelcc.gouv.qc.ca/eau/bassinversant/regionshydro/region07.ht).



Municipalité de Les Bergeronnes
Centre Archéo Topo
Ministère de la culture et des communications
Université du Québec à Chicoutimi

Fouille archéologique 2022-2023 DbEj-11
Inspection visuelle 2022 DbEj-13
Surveillance archéologique 2023 DbEj-13

Limite du site classé

Limite des sites DbEj-11 et DbEj-13

0 100 200 m

Figure 1 : Localisation générale du projet à l'étude avec les limites des sites classés.

3. Méthodologie

3.1 Durée du séjour sur le terrain

En 2022, la fouille archéologique s'est déroulée du 27 juin au 03 août et du 14 novembre au 15 novembre pour un total de 30 jours de terrain (permis 22-TOPO-01).

En 2023, la fouille archéologique s'est effectuée du 05 juin au 30 juin (permis 23-UQAC-03).

La surveillance archéologie du chemin de la plage fut effectuée le 24 août (permis 23-UQAC-03).

3.2 Description du mandat

Dans le cadre du stage en archéologie (été 2022 et été 2023) (4ANT202 et 4ARL150) de l'Université du Québec à Chicoutimi (UQAC), une fouille archéologique du site DbEj-11 (site Lavoie) fut réalisée en collaboration avec le Ministère de la culture et des communications du Québec (MCCQ) et le centre Archéo Topo.

Le site DbEj-11 est un site classé par le MCCQ, mais qui se trouve sur une propriété privée, à savoir celle de M. Cyril Praud. Afin que ce dernier puisse réaliser les rénovations visant à assurer une alimentation fiable et annuelle en eau potable, il fallait procéder à la réalisation de fouilles partielles à l'intérieur et autour de l'excavation archéologique réalisée en 1973 (Saint-Pierre et Trudeau 1973).

Les travaux archéologiques réalisés comprenaient

a) La fouille d'une tranchée d'un mètre de largeur à partir d'un ancien puit le long de la tranchée excavée de 1973, jusqu'au chalet, à l'endroit où se situait l'entrée d'eau de 1973 (site DbEj-11).

b) L'excavation de 1.5 mètre de diamètre autour du puit creusé en 1973 par monsieur Lavoie, ancien propriétaire des lieux (site DbEj-11).

c) L'inspection visuelle et, le cas échéant, une collecte de surface sur le site de la Falaise (site DbEj-13).

d) La surveillance archéologie du chemin de la plage en périphérie du site DbEj-13.

Le principal objectif de ces travaux archéologiques visait à s'assurer que le patrimoine archéologique ne serait pas affecté lors de la réfection des travaux du puit de 1973 sur le site classé DbEj-11, ni en bordure du site DbEj-13 lors de la stabilisation du chemin d'accès menant à la plage.

2.3 Techniques de fouilles

Afin d'accélérer le rythme de la fouille et sur la base des résultats obtenus lors des précédentes interventions archéologiques sur DbEj-11, il fut décidé que la litière et une partie du premier niveau, qui se trouve à être d'anciens labours, seraient retirées de façon mécanique sous surveillance archéologique. Une partie du sol enlevée fut tamisée et quelques objets ont été recueillis (figure 2).

La tranchée 2022 a été quadrillée en suivant la méthodologie de 1973 avec la même nomenclature pour identifier les secteurs. Quatre de ces sections ayant été fouillées sur leur totalité en 1973 (#1, #2, #3 et #4), l'intervention de 2022 n'a touché que les portions des autres sections susceptibles d'être affectées lors des travaux à venir. De plus, selon le rapport de Trudeau et Saint-Pierre de 1973, les parois nord et ouest s'étaient effondrées lors du remplissage des puits à la pelle mécanique, ce qui a laissé seulement des sols perturbés. Les sols intacts n'étaient pas visibles.

> « Le remplissage des puits à la fin de la fouille s'est fait à la pelle mécanique ce qui a causé l'effondrement des murs nord et ouest de quelques puits, à cause d'erreurs incontrôlables de la part de l'opérateur (Trudeau et Saint-Pierre, 1973, p. 124) ».

La nomenclature adoptée en 1973 a été conservée pour nommer les sous-sections d'une longueur de 2,5 m^2 par 1 mètre de largeur (voir figure 3). Une aire de 17,5 m^2 a été fouillée sur plus de 1,5 mètre de profondeur dans la tranchée. Il s'est ajouté une fouille de 2 m de longueur par 1 m de largeur en bordure du chalet afin de rejoindre les fouilles de 2008 (Pintal 2009). Chaque mètre carré a été divisé et fouillé en quadrants selon la méthodologie

archéologique classique. Seules les sections #5 à #11 ont été fouillées dans la tranchée ainsi qu'une petite pointe restante au sud-ouest du secteur #2.

En ce qui a trait à l'intervention autour du puit, il s'agit d'une aire ouverte de 13 m^2, incluant l'ancienne excavation de 50 cm en périphérie du puits. En 2022, l'aire ouverte fut divisée en 10 sections de 1,5 mètre de part et d'autre du puit (figure 4). La fouille s'est effectuée sur plus de 1,5 mètre de profondeur par endroit. La fouille supplémentaire de 2023 visait principalement à recueillir les vestiges provenant des parois effondrées. Une aire d'une surface de 3.5 m^2 supplémentaires au sud du puit a également été ouverte (figure 4).

Il convient de noter qu'afin d'assurer une continuité avec les travaux antérieurs, le nord arbitraire des fouilles de l'UQAM réalisées de 1983 à 1985 a été réutilisé (voir figure 3) lors des interventions de 2022 et 2023.






Figure 2 : Les premiers centimètres de sol enlevés à la pelle mécanique sous surveillance archéologique

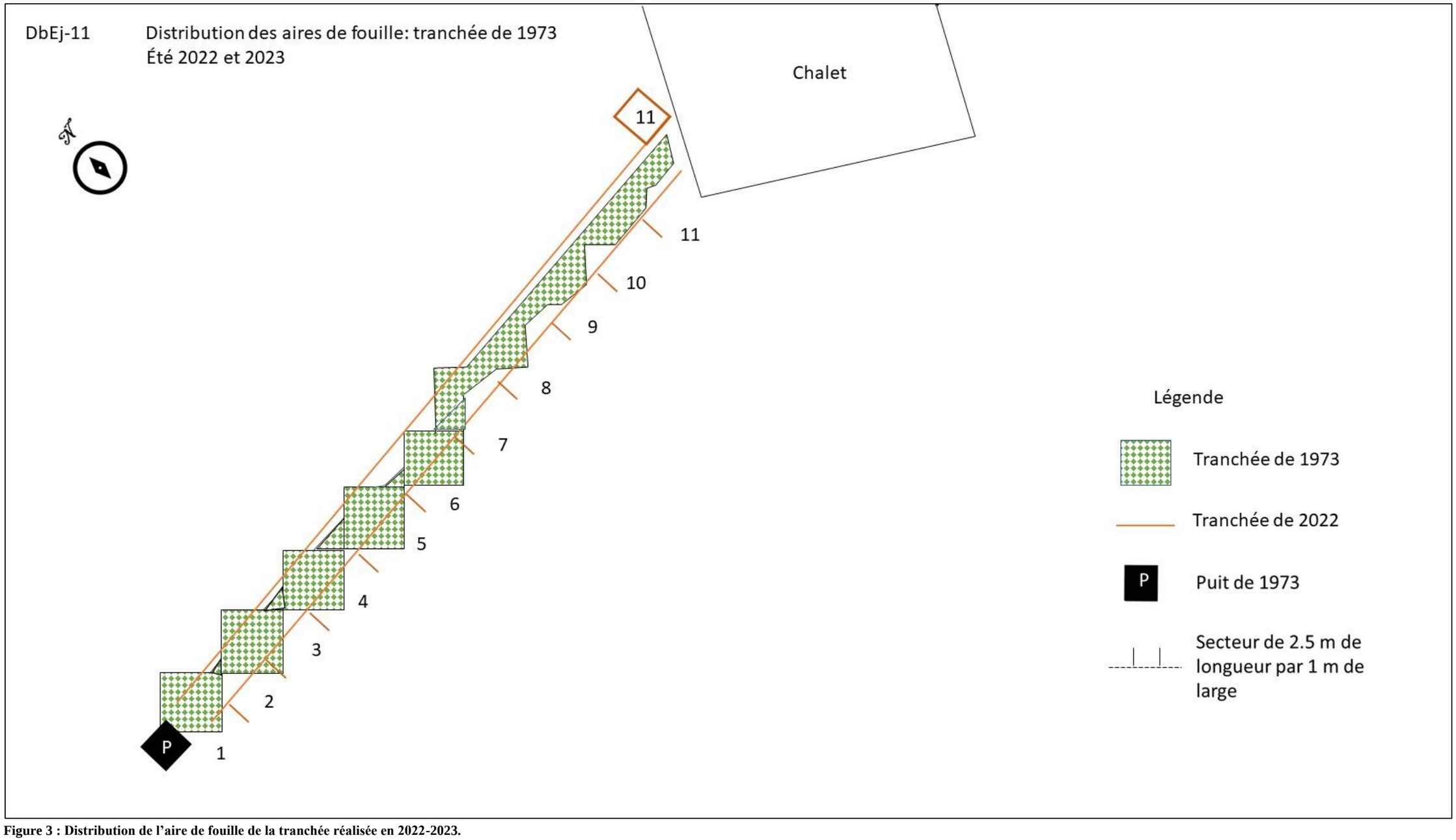


Figure 3 : Distribution de l'aire de fouille de la tranchée réalisée en 2022-2023.

DbEj-11 Distribution des aires de fouille: aire du **PUIT** été 2022 et 2023

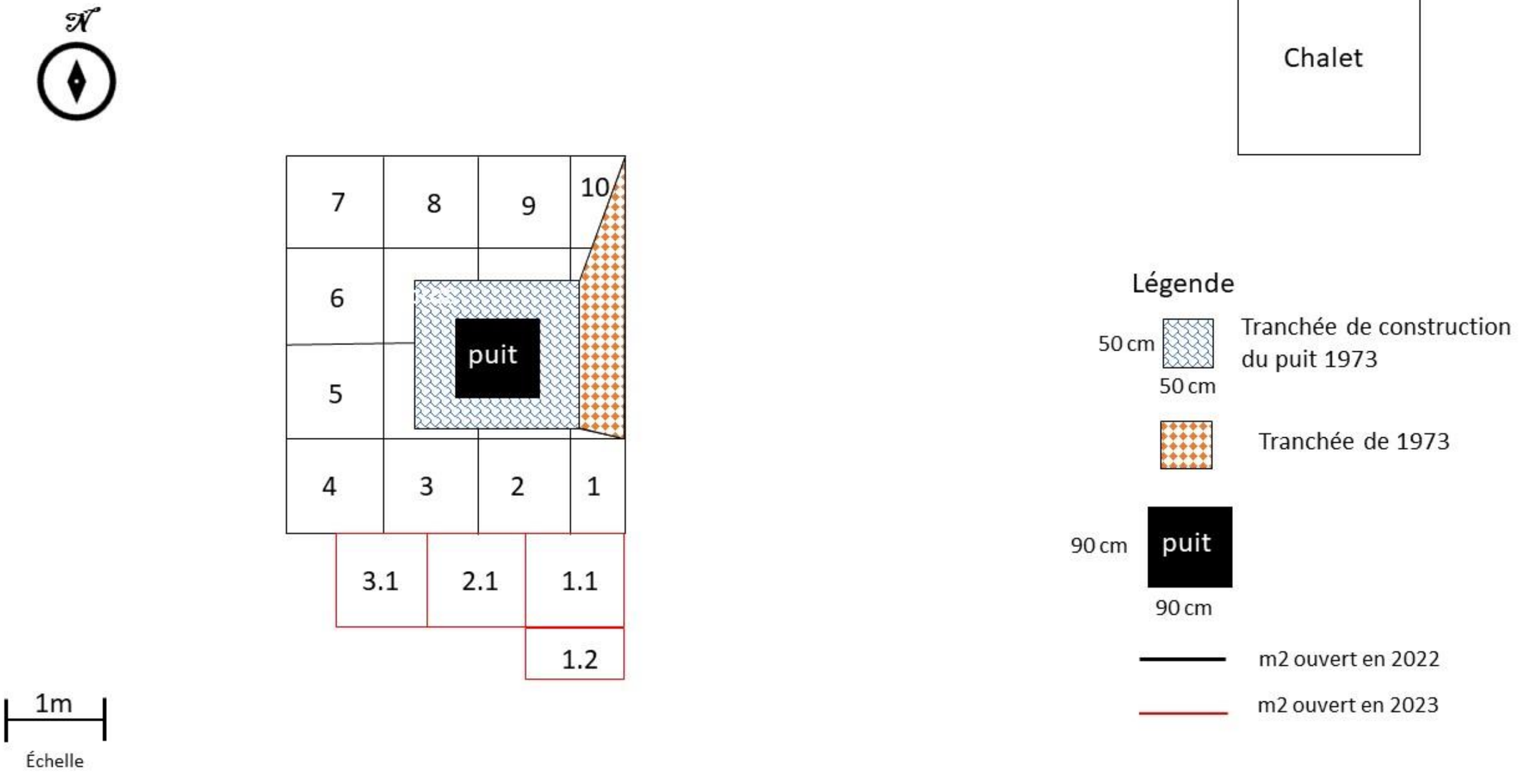


Figure 4 : Distribution de l'aire de fouille autour du puit de 1973 réalisée en 2022-2023.

4. Compte rendu de la recherche

4.1 Description du projet de fouille 2022-2023

Dans le cadre du stage en archéologie (été 2022 et été 2023) (4ANT202 et 4ARL150) de l'Université du Québec à Chicoutimi (UQAC), une fouille archéologique du site DbEj-11 (site Lavoie) fut effectuée en collaboration avec le Ministère de la culture et des communications du Québec (MCCQ) et le centre Archéo Topo.

Le site DbEj-11 est un site classé par le MCCQ, qui se trouve sur une propriété privée. Afin que le propriétaire puisse avoir accès à de l'eau potable tout au cours de l'année, il fallait procéder à la réinstallation d'un puit et de la mise en place de tuyaux permettant l'accès à celui-ci. Parce que le tracé du tuyau et l'agrandissement du puit nécessitaient l'excavation de sols à fort potentiel archéologique, il fallait procéder à la réalisation de fouilles partielles en amont des travaux. La fouille se faisait en périphérie de zones déjà excavées en 1973 et au milieu des années 1980 (Saint-Pierre et Trudeau 1973; références UQAM) (figure 5).

Lors des deux saisons de fouille l'équipe était composée d'une archéologue chargée d'intervention, d'une assistante, d'un technicien sénior et d'un certain nombre d'étudiant.es stagiaires.

4.2 Description du l'inspection visuelle du site DbEj-13

Une autre intervention en lien avec le mandat confié au LHASO de l'UQAC par le MCCQ et le centre Archéo-Topo visait une inspection visuelle du site de la Falaise (DbEj-13) et, le cas échéant, une collecte de surface. L'inspection visuelle du site de la falaise s'est déroulée lors de la saison de fouille 2022 (figure 6).

Lors de cette activité, l'équipe était composée d'une archéologue chargée d'intervention d'une assistante et d'un technicien sénior.

4.3 Surveillance archéologique du *chemin de la plage*

Finalement, dans le cadre d'un projet de réaménagement du « chemin de la plage » en périphérie du site DbEj-13 (figure 7), la municipalité de Les Bergeronnes a mandaté

l'équipe pour effectuer une surveillance archéologique lors de la réalisation des travaux d'excavation. L'intervention s'est déroulée le 24 août 2023.

L'équipe était alors composée d'une archéologue chargée d'intervention ainsi que d'une archéologue technicienne.

En cas de découverte, les archéologues devaient s'assurer de prendre la documentation, photo, relevés GPS, stratigraphie, nécessaire à la protection et sauvegarde du patrimoine archéologique.

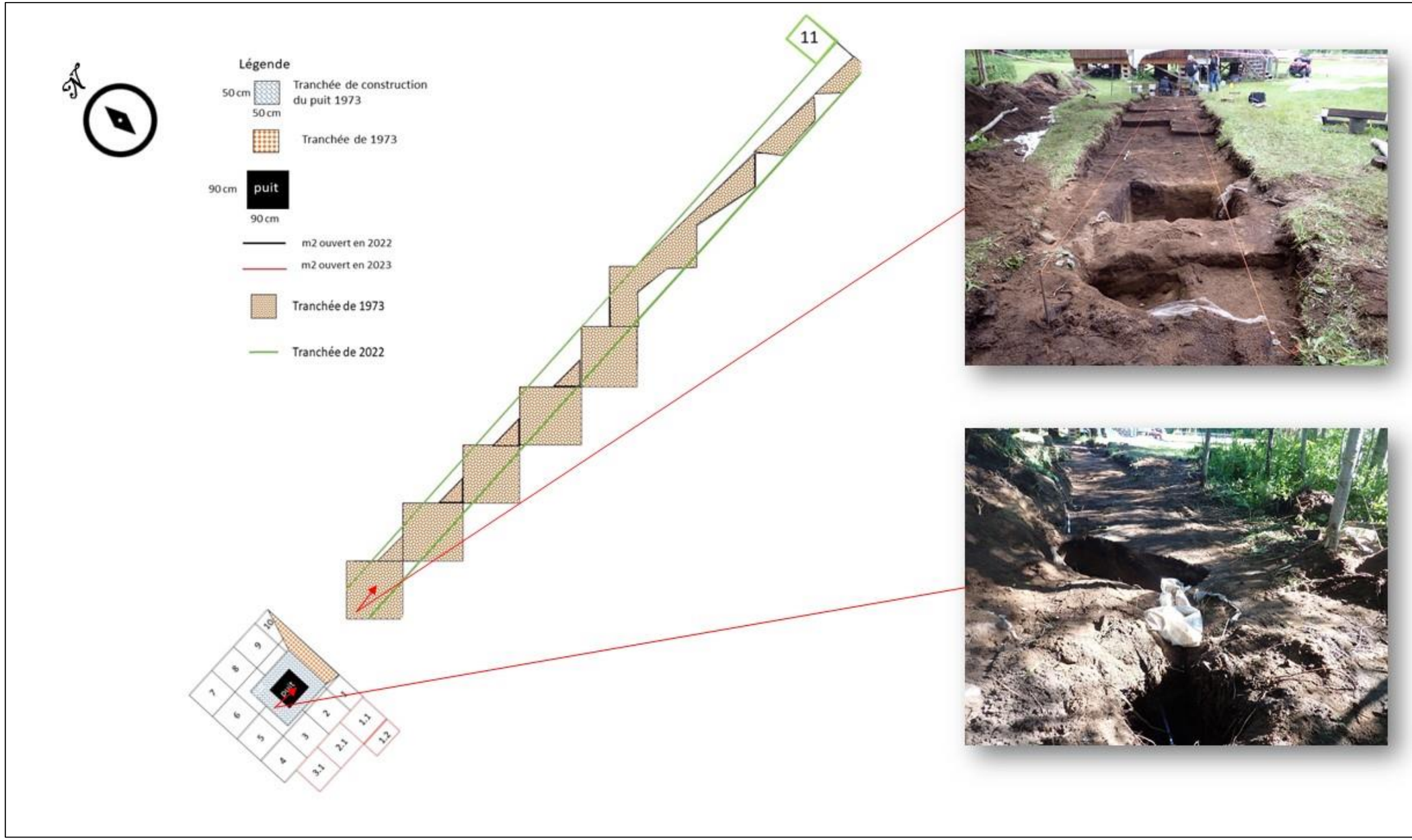
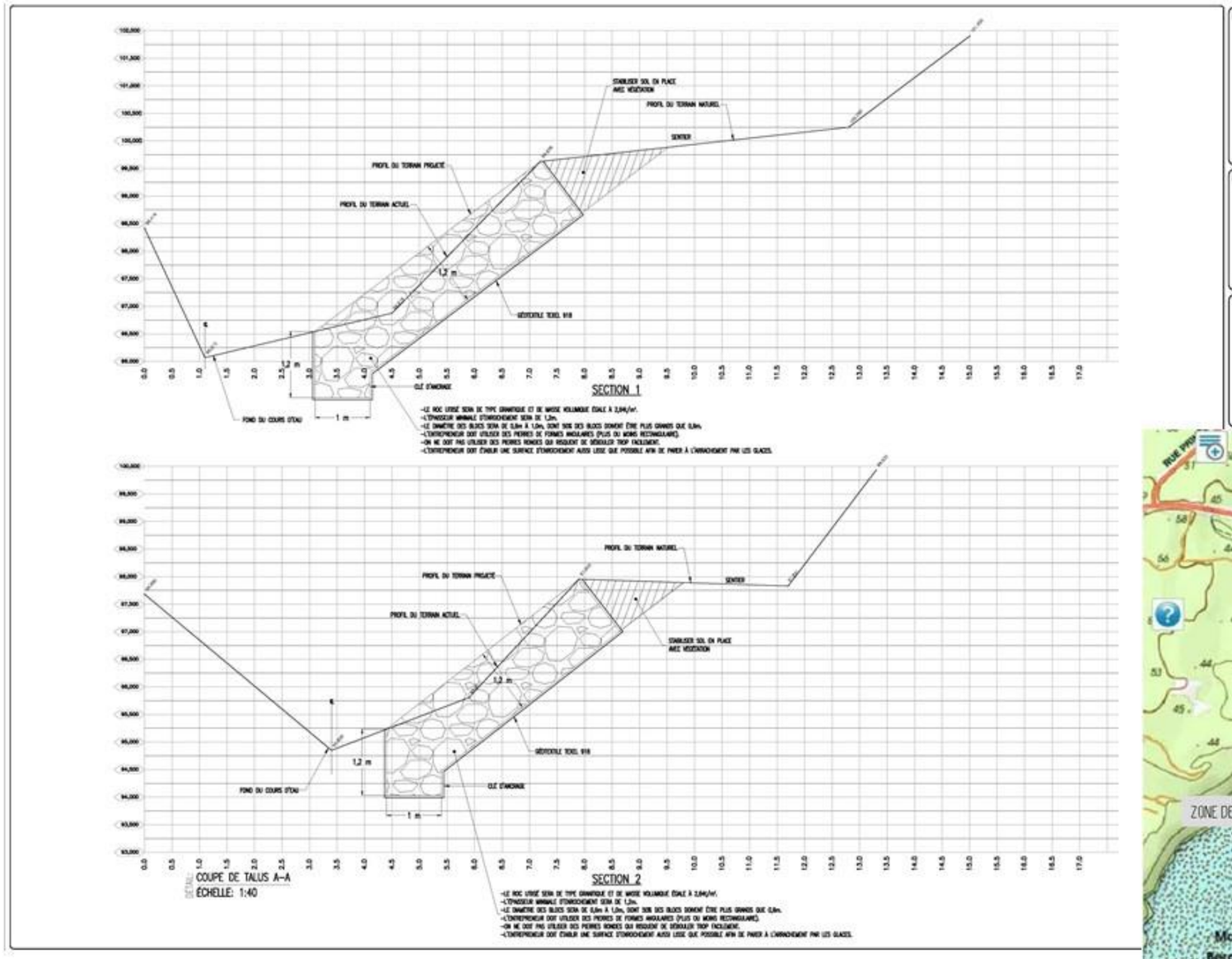


Figure 5 : Représentation des aires de fouilles 2022 et 2023.



Figure 6 : Inspection visuelle du site de la falaise, DbEj-13)



NOTE:

N° 0	POUR APPROBATION	2023-06-20
IND.	LISTE DE RÉVISION	DATE

LÉGENDE:

CONSULTANT:

Assaini CONSEIL AIR - EAU - SOL

C.P. 82142, SUCC. LAC-SAINT-CHARLES, QUÉBEC, G3G 3C1
TÉL.: (418) 663-1225

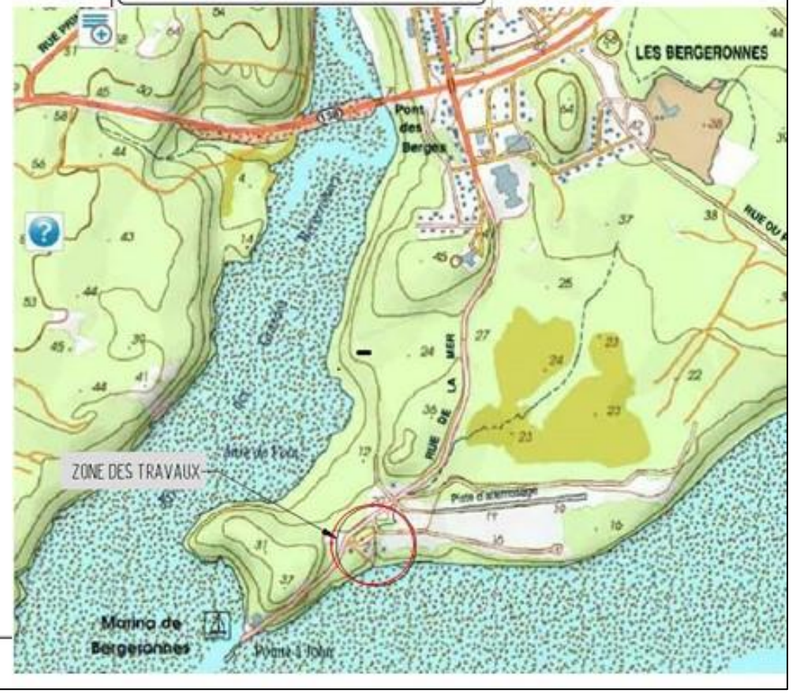


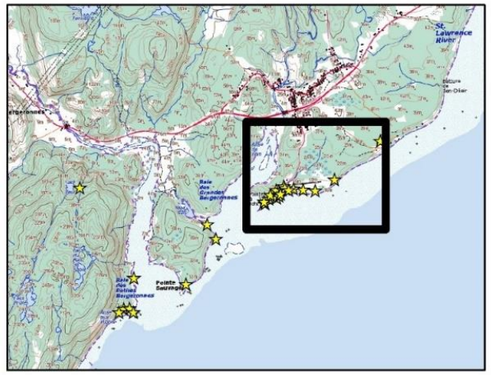
Figure 7 : Plan des travaux d'aménagement sur le sentier de la plage dans la municipalité de Les Bergeronnes.

5. État des connaissances archéologiques du secteur à l'étude

Dans le secteur à l'étude, soit la Pointe à John, se trouve 11 sites archéologiques, incluant les deux découverts lors de l'inventaire du printemps 2017 : DbEj-10 à 13, 15-16 et 20 à 24 (figure 8) (Portail extranet du ministère de la Sécurité publique, consultation 2024). De ce nombre, certains ont été visités à plusieurs reprises, d'autres à une seule occasion. Tant l'intégrité des contextes que l'intensité des travaux varient également beaucoup d'un site à l'autre. À ce jour, lorsque considérés dans leur ensemble, ces sites représentent néanmoins une bonne partie de l'occupation humaine documentée au Québec, soit d'environ 7000 A.A. jusqu'à la période du Contact, sans évidemment considérer l'histoire récente.

Une description en détail et par intervention se trouve dans le tableau 4. Néanmoins, seuls les sites archéologiques spécifiques au projet seront décrits ci-dessous.





Grandes-Bergeronnes
Localisation des sites de la Pointe-à-John

☆ Sites archéologiques

0 140 280 560 m

Gadbois, R., UQAC 2018
Sources: RNCAN

Proj. MTM 7

Figure 8 : Localisation des sites archéologiques de la Pointe-à-John.

Code Borden	Appartenance culturelle	Période archéologique	Chronologie relative	C14	État présumé	Date travaux	Nature travaux	Altitude (m)	Artéfacts (n)	Pièces Lithique (n)	Débitage (n)	Outils/Étape (n)	Céramique (n)	Européen (n)	Écofacts (n)	Outils en os (n)	Ocre	Structure	Superficie fouillée (m²)	Source	Promoteur
DbEj-10	Amérindien	Archaique	9500-3000 AA	ND	Détruit	1 974	Inspection visuelle	15	10	10	7	3	0	0	0	0	0	0	0	Frenette_1974_215	MMC
DbEj-11	Amérindien	Archaique	8000-450 AA	5500 AA 2980 AA 2220 AA 1830 AA	Bon	1 973	Fouille de sauvetage	18	790	776	713	63	0	0	25 598	0	14	IND	2	Trudeau_1973_583	MCC
DbEj-11	Amérindien	Archaique	8000-450 AA	5501 AA 2980 AA 2220 AA 1830 AA	Bon	1 979	Inspection visuelle	18	0	0	0	0	0	0	0	0	0	O	0	Taillon_1979_782	MCC
DbEj-11	Amérindien	Archaique	8000-450 AA	5501 AA 2980 AA 2220 AA 1830 AA	Bon	1 983	Sondages	18	2 087	2 087	1 865	222	0	0	oui	oui	IND	oui	8	JFM_1983_1188	UQAM
DbEj-11	Amérindien	Archaique	8000-450 AA	5501 AA 2980 AA 2220 AA 1830 AA	Bon	1 984	Fouille	18	3 296	3 238	3 097	141	0	0	oui	oui	0	oui	15	JFM_1984_1289	UQAM
DbEj-11	Amérindien	Archaique	8000-450 AA	5501 AA 2980 AA 2220 AA 1830 AA	Bon	1 985	Fouille	18	7 252	7 252	7 111	141	0	0	oui	IND	0	oui	60	Plumet_1985_1360	UQAM
DbEj-11	Amérindien	Archaique	8000-450 AA	5501 AA 2980 AA 2220 AA 1830 AA	Bon	2008	Sondages	18	0	0	0	0	0	0	0	0	0	IND	0	Rochefort_2008_4236	Municipalité
DbEj-11	Amérindien	Archaique	8000-450 AA	5501 AA 2980 AA 2220 AA 1830 AA	Bon	2008	Fouilles	18	2 315	2 315	2 118	197	0	0	oui	IND	0	5	33	Pintal_2008_4361	Municipalité et Privé
DbEj-11	Amérindien	Archaique	8000-450 AA	5501 AA 2980 AA 2220 AA 1830 AA	Bon	2014	Inspection visuelle	18	0	0	0	0	0	0	oui	0	0	0	0	Guindon_2014_5757	Municipalité et Privé
DbEj-11	Amérindien	Archaique	8000-450 AA	5501 AA 2980 AA 2220 AA 1830 AA	Bon	2014	Fouilles	18	1 231	1 210	1 107	103	0	21	37 096	IND	0	3	9	Guindon_2014_5873	Municipalité et Privé
DbEj-12	Amérindien	IND	IND	IND	Mauvais	1 973	Sondages	18	1	1	1	1	0	0	0	0	0	0	0	Trudeau_1973_583	MCC
DbEj-13	Amérindien	ND	ND	ND	Bon (érosion)	1974	Sondages	10	287	286	277	9	1	0	0	0	0	0	15	Frenette_1975_216	Musée National de l'homme
DbEj-13	Amérindien	Sylvicole	ND	ND	Bon (érosion)	1983	Inspection visuelle	10	1878	1865	1 822	43	13	0	0	0	0	0	0	JFM_1984_1188	UQAM
DbEj-13	Amérindien	Sylvicole	ND	ND	Bon (érosion)	1984	Fouille	10	517	517	514	3	64	0	0	0	oui	1	4	JMF_1985_1289	UQAM
DbEj-13	Amérindien	Sylvicole Moyen	ND	1170 AA	Bon (érosion)	1985	Fouille	10	2919+	2919	2 919	0	294	0	oui	0	0	3	26	Plumet_1986_1360	UQAM
DbEj-13	Amérindien	Sylvicole Moyen	ND	1170 AA	Bon (érosion)	1986	Fouille	10	5057+	5057	4 985	57	293	0	oui	0	0	3	47	Plumet Lebel_1987_1465	UQAM
DbEj-13	Amérindien	Sylvicole Moyen	ND	1170 AA 1150 AA	Bon (érosion)	1987	Fouille	10	5000+	5000	-	-	160	0	oui	0	0	-	20	Tassé_1989_1665	UQAM
DbEj-13	Amérindien	Sylvicole Moyen	ND	1170 AA 1150 AA 1650 AA	Bon (érosion)	1989	Fouille	10	5200+	5200	2 757	10	280	0	oui	0	0	3	24	Tassé_1990_1762	UQAM
DbEj-13	Amérindien	Sylvicole Moyen et Supérieur	ND	1171 AA 1150 AA 1650 AA	Bon (érosion)	1990	Fouille	10	1314+	1314	1 300	14	-	0	oui	0	0	3	4	Tassé_1991_1869	UQAM
DbEj-13	Amérindien	Sylvicole Moyen et Supérieur	ND	1172 AA 1150 AA 1650 AA	Bon (érosion)	1995	Fouille	10	5632	4544	5 441	105	83	oui	1 949	0	oui	5	26	Plourd_1995c_2345	Archéo Topo
DbEj-13	Amérindien	Sylvicole Moyen et Supérieur	ND	1173 AA 1150 AA 1650 AA	Bon (érosion)	1996	Fouille	10	6551	5855	5 720	132	698	79	6 787	0	oui	4	42	Plourd_1996_2492	Archéo Topo
DbEj-13	Amérindien	Sylvicole Moyen et Supérieur	ND	1174 AA 1150 AA 1650 AA	Bon (érosion)	1997	Fouille	10	8648	6829	6 817	52	1 265	554	11 863	0	0	3	35	Plourd_1998_2676	Archéo Topo
DbEj-13	Amérindien	Sylvicole Moyen et Supérieur	ND	1175 AA 1150 AA 1650 AA	Bon (érosion)	1998	Fouille	10	1443	1006	997	9	53	384	3 332	0	0	4	14	Plourd_19992703	Archéo Topo
DbEj-15	Amérindien	Paléohistorique	IND	IND	Bon	1980	Sondages	18	4	4	3	1	0	0	0	0	0	0	4	Dumais_1980_168	Municipalité
DbEj-16 (8)	Amérindien	IND	IND	IND	Détruit	1974	Sondages	18	140	140	128	12	0	0	0	0	0	0	0	Frenette_1975_216	Musée National de l'homme
DbEj-16 (9)	Amérindien	IND	IND	IND	Détruit	1974	Sondages	18	102	102	78	24	0	0	0	0	0	0	0	Frenette_1975_216	Musée National de l'homme
DbEj-20	Amérindien	IND	IND	IND	Détruit	1 994	Inspection visuelle	10	3	3	0	3	0	0	0	0	0	0	0	Plourd_1995_2295	Archéo Topo
DbEj-21	Amérindien	Archaique Laurentien	6000 AA - 5000 AA	IND	Bon	1 997	Sondages	18	2	2	0	2	0	0	0	0	oui	0	0	Plourd_1998_2676	Parc Marin Saguenay Saint-Laurent
DbEj-21	Amérindien	Archaique Laurentien	3500 AA	IND	Bon	1 998	Fouilles	18	193	193	180	13	0	0	0	0	oui	4	13	Plourd_1999_2703	Parc Marin Saguenay Saint-Laurent
DbEj-22	Amérindien	Archaique	7000 AA	IND	Bon	2 000	Fouilles	32	560	560	556	4	0	0	0	0	0	1	4,5	Plourd_2001_3042	Parc Marin Saguenay Saint-Laurent
DbEj-22	Amérindien	Archaique Moyen	7000 AA	6000 AA 7000 AA	Bon	2 001	Fouilles	32	6728	6728	6 690	38	0	0	0	0	0	3	16,25	Plourd_2001_3128	Parc Marin Saguenay Saint-Laurent
DbEj-23	Amérindien	Paléohistorique	IND	IND	Bon	2017	Sondages	10	41	41	28	13	0	0	0	0	oui	0	2	UQAC 2017	Municipalité et UQAC
DbEj-24	Amérindien	Archaique Laurentien	6000 AA - 5000 AA	IND	Bon	2017	Fouilles	30	680	680	657	23	0	0	0	0	0	0	12	UQAC 2017	Municipalité et UQAC

Tableau 2 : Résultats des interventions archéologiques de la Pointe-à-John

5.1 DbEj-11

Ce site a été découvert au cours de l'été 1973 par Trudeau et Saint-Pierre (1973). Celui-ci avait cependant déjà été inventorié par des amateurs locaux qui avaient recueillis des objets à divers moments, en particulier lors de la construction de la route menant au quai. Auparavant, selon les dires des archéologues et avant que cela ne soit confirmé par la stratigraphie, le secteur où se situe DbEj-11, avait été labouré à de multiples reprises.

Au moment de la visite de Trudeau et Saint-Pierre, un chalet était en voie d'être construit et une conduite d'eau de même qu'un puisard étaient prévus. Les archéologues recommandaient fortement la tenue d'une fouille de sauvetage qui eut d'ailleurs lieu. C'est suite à ces travaux que l'importance du site fut reconnue avec, selon les archéologues du moment, la présence de très nombreux niveaux d'occupation en place (nb=14). Cette première aire de fouille s'étendait sur un peu plus de 20 m^2, en plus de trois puits de sondage d'un m^2 (figure 9). Les excavations atteignaient souvent plus d'un mètre de profondeur et dans quelques cas la nappe phréatique fut atteinte.



Photo 1 : Secteur central du site Lavoie (DbEj-11).

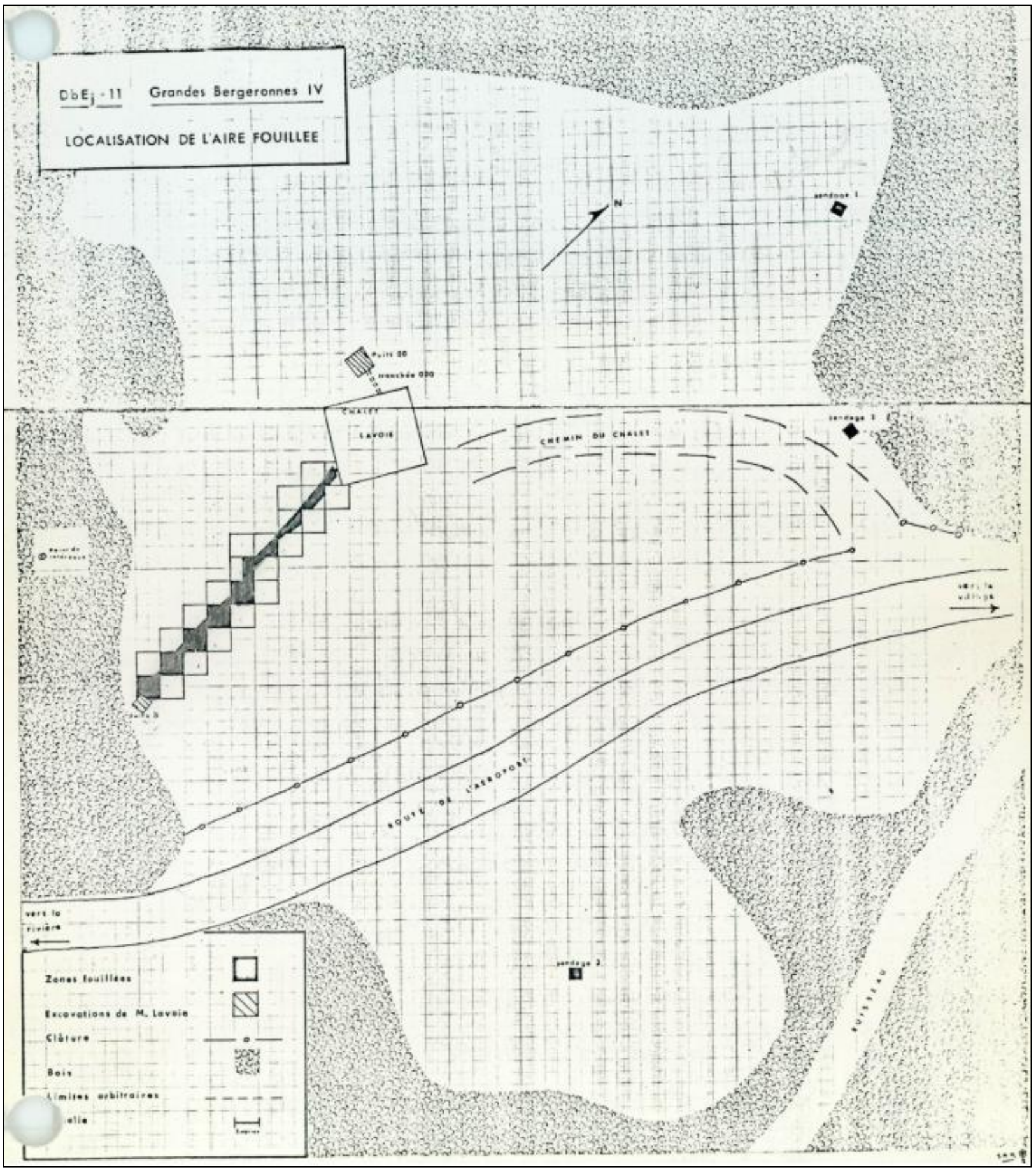


Figure 9: Localisation de l'aire de fouille de 1973 (Trudeau et St-Pierre 1973)

Cette première intervention s'était avérée très révélatrice au niveau de la productivité artéfactuelle du site. Ainsi, pas moins de 790 vestiges lithiques et plus de 15 500 écofacts furent recueillis, parmi lesquels 63 outils. On y notait par ailleurs la présence de nombreux restes fauniques et de quelques traces structurelles d'établissement. Dans le rapport subséquent, les deux archéologues arrivaient au constat que DbEj-11 recelait un intérêt scientifique certain en regard de la période de l'Archaïque qui à ce moment était peu représentée sur la Haute Côte-Nord. On notait également la complexité de la stratigraphie ce qui, au moment de la fouille, nécessiterait la présence de spécialistes afin d'en soutirer les informations les plus précieuses.

Il fallut attendre 1983, pour qu'un organisme relève ce défi, en l'occurrence le Laboratoire d'archéologie de l'Université du Québec à Montréal. Au cours des trois années qui suivirent, les archéologues de l'UQAM accompagnés de différents spécialistes allièrent recherche et formation sur les sites DbEj-11 et DbEj-13 dans le cadre des activités d'une école de fouille. Plusieurs milliers d'objets et des dizaines de milliers d'écofacts furent alors extraits du sol. Suivant ces trois années, une synthèse encore d'actualité fut élaborée. Il fallut attendre 2008 pour qu'une nouvelle activité de fouille soit entreprise, au moment où des excavations étaient prévues par le propriétaire du terrain privé où se trouve le site. La situation se répéta en 2014 pour les mêmes raisons (tableau 3).

CARTE	BORDEN	No SOURCE	AUTEUR	DATE	SUJET	ÉDITEUR
22 C/4	DbEj-11	22	Barré, G. et Martijn, C. A.	1972	Rapport d'une visite effectuée à Grandes-Bergeronnes, 1972.	MAC, rapport inédit, 10 p.
22 C/4	DbEj-11	216	Frenette, Gérard	1975	Grandes-Bergeronnes, rapport d'activités archéologiques pour l'été 1974.	Université de Montréal, Département d'anthropologie, rapport inédit, 40 p.
22 C/4	DbEj-11	582	Trudeau, Huguette	1974	Sauvetage archéologique dans la région des Grandes-Bergeronnes.	Musée national de l'Homme, Ottawa, Mercure 26, p. 148-150.
22 C/4	DbEj-11	583	Trudeau, H. et Saint-Pierre, M.	1973	Rapport d'activités, sauvetage archéologique dans la région des Grandes-Bergeronnes.	MAC, rapport inédit, 294 p.
22 C/4	DbEj-12	583	Trudeau, H. et Saint-Pierre, M.	1973	Rapport d'activités, sauvetage archéologique dans la région des Grandes-Bergeronnes.	MAC, rapport inédit, 294 p.
22 C/4	DbEj-11	1188	Moreau, Jean-François et autres	1984	École de fouilles de Grandes-Bergeronnes, activités 1983-1984.	UQAM, Laboratoire d'archéologie, rapport inédit, 44 p.
22 C/4	DbEj-11	1289	Moreau, Jean-François et autres	1985	École de fouilles de Grandes-Bergeronnes, activités 1984-1985.	UQAM, Laboratoire d'archéologie, rapport inédit, 150 p.
22 C/4	DbEj-11	1360	Plumet, Patrick et autres	1986	École de fouilles de Grandes-Bergeronnes, activités 1985-1986.	UQAM, Laboratoire d'archéologie, rapport inédit, 85 p.
22 C/4	DbEj-11	2059	Plumet, Patrick et autres	1993	Le site Lavoie (DbEj-11) : l'Archaïque aux Grandes Bergeronnes, Haute-Côte-Nord du Saint-Laurent, Québec.	Recherches amérindiennes au Québec, Montréal, Paléo-Québec 20, 145 p.
22 C/4	DbEj-11	2610	Pintal, Jean-Yves	1998a	Aux frontières de la mer : la préhistoire de Blanc-Sablon.	MCCQ/Les Publications du Québec, collection Patrimoines, Dossiers 102, 257 p.
22 C/4	DbEj-11	3343	Plourde, Michel	2003a	8000 ans de paléohistoire. Synthèse des recherches archéologiques menées dans l'aire de coordination du Parc marin du Saguenay-Saint-Laurent.	Parc marin du Saguenay-Saint-Laurent/Parcs Canada, rapport inédit, 362 p.
22 C/4	DbEj-11	3459	Daigneault, Robert-André	1984	Cadre géologique des sites archéologiques DbEj-11 et DbEj-13 de Grandes-Bergeronees (été '84).	UQAM, rapport inédit, n. p.
22 C/4	DbEj-11	4236	Rochefort, Frank	2008d	Rapport d'inspection visuel sur le site Lavoie (DbEj-11), Grandes-Bergeronnes, remis à la direction de la direction de la Côte-Nord, Municipalité de Baie-Comeau.	MCCCFQ, rapport inédit, n. p.
22 C/4	DbEj-11	4361	Pintal, Jean-Yves	2009e	Le site DbEj-11 à Grandes-Bergeronnes. Inventaire et fouille archéologique, automne 2008.	MCCCF/Musée régionale de la Côte-Nord, rapport inédit, 77 p.
22 C/4	DbEj-11	5873	Archéo-Mamu Côte-Nord	2015	Intervention archéologique au site Lavoie (DbEj-11), Les Bergeronnes, automne 2014.	

Tableau 3 : Sommaire des interventions archéologiques du site DbEj-11.

5.1 DbEj-13

Parmi tous les sites archéologiques de la Pointe-à-John, le site DbEj-13, dénommé Site de la falaise, est celui où le plus d'interventions ont eu lieu (tableau 2). Selon l'ISAQ (2018), 15 rapports de terrain (dont deux pour l'intervention de 1974) et plusieurs rapports d'analyse ou autres ont été produits en rapport avec ce site qui a par ailleurs joué un rôle important dans la thèse doctorale de Plourde (2012).

Le site fut initialement découvert en 1973 par Frenette, dans le cadre d'une intervention nécessitée par des travaux d'aménagement et d'agrandissement sur l'aéroport. Quoique le lieu où se situe le site, au sud du site DbEj-11, se trouve largement à l'ouest de l'aéroport elle-même, c'est la présence de vestiges provenant du talus d'érosion qui mena à sa découverte, attestée par la suite par 29 puits de sondages. Malgré la découverte de 250 vestiges en 1974, Frenette se disait incapable de déterminer l'identité, la chronologie et les activités menées sur le site. Néanmoins convaincu de l'importance du site, compte tenu des processus d'érosion en cours, il recommanda des fouilles de sauvetage. Ses recommandations furent suivies en 1983 dans le cadre de la mise sur pied de l'école de fouille de l'UQAM qui opérait conjointement sur DbEj-11 et DbEj-13 (Moreau et *al.* 1984). En 1983, aucun travail supplémentaire ne fut effectué sur le lieu, si ce n'est de la cueillette de vestiges dans la falaise en très grande quantité (nb :1866). Sur la base des vestiges recueillis, l'équipe de l'UQAM estimait qu'un lien pouvait être tissé avec les groupes du Sylvicole supérieur. Les archéologues recommandèrent une fouille immédiate du site, ce qui fut amorcé en 1984 et s'est poursuivi au cours des années subséquentes, jusqu'en 1991.

En 1994, après une interruption de trois années, Plourde (1995) retourna sur le site pour une période de cinq ans dans le cadre d'une école de fouille et autres projets parallèles. À la toute dernière année de cette période, suite à une dizaine d'années d'interventions et plus de 200 m2 de fouille (toutes interventions confondues), il en arrivait au constat que si les secteurs ouest et central du site avaient été fouillés de façon suffisante, il pourrait s'avérer intéressant de procéder à un inventaire systématique du reste de cette terrasse.

Au moment de la conception de ce rapport, la dernière visite officielle sur ce site remontait à 2014. Il s'agissait d'une simple inspection visuelle qui a permis à Guindon (2014) de constater que l'érosion sur le site était encore active et menaçait des secteurs non fouillés.

Pour l'heure, les données recueillies sur ce site témoignent d'une fréquentation relativement assidue depuis le Sylvicole moyen ancien jusqu'à la période historique. On y a mangé des coquillages et bien des mammifères marins comme terrestres. On y a également taillé de la pierre et brisé de nombreux vases en céramique.

Interventions précédentes et rapport et autres publications

CARTE	BORDEN	LATITUDE	LONGITUDE	UTM_NORD	UTM_EST	No SOURCE	AUTEUR	DATE	SUJET	ÉDITEUR
22 C/4	DbEj-13	481350	693259	5342072	459176	215	Frenette, Gérard	1974	Rapport préliminaire, Grandes-Bergeronnes, été 1974.	Université de Montréal, Département d'anthropologie, rapport inédit, 9 p.
22 C/4	DbEj-13	481350	693259	5342072	459176	216	Frenette, Gérard	1975	Grandes-Bergeronnes, rapport d'activités archéologiques pour l'été 1974.	Université de Montréal, Département d'anthropologie, rapport inédit, 40 p.
22 C/4	DbEj-13	481350	693259	5342072	459176	782	Taillon, Hélène	1979	Notes sur les sites DbEj-11 et DbEj-13.	MAC, ms, n. p.
22 C/4	DbEj-13	481350	693259	5342072	459176	1188	Moreau, Jean-François et autres	1984	École de fouilles de Grandes-Bergeronnes, activités 1983-1984.	UQAM, Laboratoire d'archéologie, rapport inédit, 44 p.
22 C/4	DbEj-13	481350	693259	5342072	459176	1289	Moreau, Jean-François et autres	1985	École de fouilles de Grandes-Bergeronnes, activités 1984-1985.	UQAM, Laboratoire d'archéologie, rapport inédit, 150 p.
22 C/4	DbEj-13	481350	693259	5342072	459176	1360	Plumet, Patrick et autres	1986	École de fouilles de Grandes-Bergeronnes, activités 1985-1986.	UQAM, Laboratoire d'archéologie, rapport inédit, 85 p.
22 C/4	DbEj-13	481350	693259	5342072	459176	1465	Tassé, G. et Lebel, S.	1987	Fouille du site de la falaise, DbEj-13, aux Grandes-Bergeronnes, comté de Saguenay.	UQAM, Laboratoire d'archéologie, rapport inédit, 80 p.
22 C/4	DbEj-13	481350	693259	5342072	459176	1665	Tassé, Gilles	1989	École de fouilles de Grandes-Bergeronne, travaux de 1987 à 1989.	UQAM, Laboratoire d'archéologie, rapport inédit, 12 p.
22 C/4	DbEj-13	481350	693259	5342072	459176	1762	Tassé, Gilles	1990	Recherches au site de la Falaise, DbEj-13.	UQAM, Laboratoire d'archéologie, rapport inédit, 64 p.
22 C/4	DbEj-13	481350	693259	5342072	459176	1869	Tassé, Gilles	1991	Compte rendu des travaux de 1990 au site de la Falaise, Grandes-Bergeronnes.	UQAM, Laboratoire d'archéologie, rapport inédit, 40 p.
22 C/4	DbEj-13	481350	693259	5342072	459176	2192	Tassé, Gilles	1994	Les fouilles de la saison 1991 au site de la falaise, Grandes-Bergeronnes, et travaux connexes.	UQAM, rapport inédit, 40 p.
22 C/4	DbEj-13	481350	693259	5342072	459176	2345	Plourde, Michel	1995c	Fouilles archéologiques et animation au site de la Falaise (secteur ouest), DbEj-13, Grandes-Bergerones, Haute-Côte-Nord.	Archéo-Topo, rapport inédit, 43 p.
22 C/4	DbEj-13	481350	693259	5342072	459176	2492	Plourde, Michel	1996	Deuxième saison de fouilles archéologiques et d'animation dans le secteur ouest du site de la Falaise, DbEj-13, Grandes-Bergeronnes, Haute-Côte-Nord, 1996.	MICSTQ/MCCQ, rapport inédit, 63 p.
22 C/4	DbEj-13	481350	693259	5342072	459176	2676	Plourde, Michel	1998	Troisième saison de fouilles archéologiques et d'animation dans le secteur ouest du site de la Falaise, DbEj-13, Grandes-Bergeronnes, Haute-Côte-Nord, 1997.	Archéo-Topo/Parcs Canada/MCCQ/Université de Montréal, rapport inédit, 68 p.
22 C/4	DbEj-13	481350	693259	5342072	459176	2703	Plourde, Michel	1999	Rapport de fouilles archéologiques, sites du cap de Bon-Désir (109G), Falaise (DbEj-13) et Utamaïkan (DbEj-21).	Archéo-Topo/Parcs Canada/Parc marin du Saguenay - Saint-Laurent, rapport inédit, 76 p.
22 C/4	DbEj-13	481350	693259	5342072	459176	3343	Plourde, Michel	2003a	8000 ans de paléohistoire. Synthèse des recherches archéologiques menées dans l'aire de coordination du Parc marin du Saguenay-Saint-Laurent.	Parc marin du Saguenay-Saint-Laurent/Parcs Canada, rapport inédit, 362 p.
22 C/4	DbEj-13	481350	693259	5342072	459176	3459	Daigneault, Robert-André	1984	Cadre géologique des sites archéologiques DbEj-11 et DbEj-13 de Grandes-Bergeronees (été '84).	UQAM, rapport inédit, n. p.
22 C/4	DbEj-13	481350	693259	5342072	459176	3828	Ostéothèque de Montréal	1991h	Identification des vestiges osseux provenant du site DbEj-13, zone ouest, Grandes Bergeronnes, Québec.	UQAM, rapport inédit, n. p.

Tableau 4 : Répartition des interventions et écrits archéologiques concernant le site DbEj-11.

6. Contexte géographique et environnemental

6.1 Caractéristique physique et environnementale

Le secteur d'intervention se situe à l'intérieur de la MRC de la Haute-Côte-Nord à l'intérieur de la municipalité de Les Bergeronnes, dans la région écologique des Hautes collines de Charlevoix et Sept-Îles (Berger et Blouin 2007).

Projet	Région écologique	Unité de paysage	District écologique	Référence
Empierrement du chemin de la plage **Surveillance archéologique**	**5G** **Hautes Collines de Baie-Comeau-Sept-îles**	**104** **Forestville**	**104E 009** **Basse colline de la rivière des Escoumins**	**Berger et Blouin; 2007**

Tableau 5 : Caractéristique physique et environnementale.

Situés approximativement à 15 km de l'embouchure de la rivière Saguenay et en dedans de 5 km de la rive ouest du fleuve Saint-Laurent, les sites archéologiques de la Pointe-à-John, incluant DbEj-11 et DbEj-13, se trouvent à l'intérieur d'un seul et même bassin hydrographique, soit celui de la rivière des Petites Bergeronnes (Subarctique Enr 2016). La rivière des Petites-Bergeronnes, qui se jette directement dans le fleuve Saint-Laurent, a un cours de 19 km de long et draine un bassin versant d'environ 240 km^2 (OBVHCN 2014 : 17-20.). Le cours de cette rivière suit principalement des axes nord nord-est et sud sud-ouest depuis sa source située au lac des Sables, à environ 6,5 km au nord de la zone d'étude, jusqu'à son embouchure. Les sommets qui encadrent son cours varient entre 150 et 200 m d'altitude (Subarctique Enr 2016).

Globalement, le couvert forestier s'inscrit dans l'écozone canadienne du bouclier boréal (https://ressources-naturelles.canada.ca), plus précisément de la forêt boréale continue (Berger et Blouin 2007). Ce type de région forestière se compose principalement d'un peuplement de résineux parmi lesquels se trouve le sapin baumier, l'épinette noir, l'épinette blanc, le pin gris et le mélèze larizin (Berger et Blouin 2007). S'ajoute le bouleau jaune,

l'érable à sucre et l'érable rouge qui caractérise l'unité de paysage du secteur à l'étude (Berger et Blouin 2007).

6.2 La paléogéographie

Bien que la dernière période glaciaire du Wisconsin se termine vers 10 000 A.A., c'est vers 18 000 A.A. qu'un réchauffement climatique s'opère impactant l'épais couvert de glace qui englobe pratiquement toute l'Amérique du Nord (Leduc 2016). L'estuaire du fleuve Saint-Laurent entame sa libération autour de 14 000 A.A., même si le reste du Québec demeure encore prisonnier de l'Inlandsis laurentidien. Ce n'est que deux millénaires plus tard que le front du glacier atteindra Tadoussac, laissant derrière lui une mer postglaciaire d'une hauteur de 140 mètres au-dessus du niveau de la mer actuel (Dionne et Occhietti 1996).

La température en périphérie de l'Inlandsis laurentidien était celle d'un climat périglaciaire. Les vents catabatiques et froids du front du glacier mélangés aux eaux froides de la mer de Champlain offraient un climat peu invitant sur les seules terres submergées qui possédaient un environnement naturel de toundra herbacée (Richard et Grondin 2009).

Après une légère stagnation du recul des glaces par le refroidissement du Dryas récent autour de 12 900 A.A., les berges de terre commencent à émerger le long de la Côte-Nord autour de 10 000 A.A. L'environnement qui existait sur ces parcelles aurait pu être un lieu propice à l'occupation humaine bien que celui-ci demeure toutefois aride (Richard et Grondin 2009)

Autour de 9000 A.A., les terres du nord piégées entre les glaces et l'océan, sont à leur tour envahies par une toundra herbacée accompagnée de bouleaux blancs glanduleux et d'aulnes crispés (Richard et Grondin 2009). Alors qu'au sud du Labrador et la Côte-Nord, l'environnement de toundra fait place à une flore composée de sapins, d'épinettes noires et d'épinettes blanches. La prédominance du sapin à cette époque serait expliquée entre autres par l'importance des précipitations due à la proximité de la mer. Quant à l'arrivée tardive de l'épinette noire, celle-ci aurait été causée par un appauvrissement des sols (Henri F. Lamb 1980).

Trois millénaires plus tard, les glaces ne couvrent plus que 70 000 km^2 de l'Ungava, alors qu'une hausse de température de 1° à 2° de plus lors de la saison estivale se fait remarquer comparativement à aujourd'hui. Le pin blanc et la pruche ont envahi la flore du Québec méridional tout comme c'est le cas dans les provinces de l'est. On dénombrait également beaucoup plus de bouleaux blancs dans les pessières et les sapinières mésiques qu'aujourd'hui (Richard et Grondin 2009).

D'autre part, la période de 6000 A.A. à 4000 A.A. est marquée par la transgression laurentienne (Ghassen Ibrahim 2011). Bernatchez (2003) considère que cette transgression marine s'est produite en deux phases, soit lente dans un premier temps, mais qui s'accentue considérablement jusqu'à 4300 A.A. (Bernatchez 2003). S'effectuant sur deux millénaires, elle va atteindre à son maximum une amplitude verticale de 12 m et continue encore aujourd'hui sa régression (Ghassen Ibrahim 2011).

C'est également autour de 4000 ans A.A. que les terres du Québec sont complètement libérées des glaciers, même si certaines zones côtières du nord demeurent submergées, car elles sont encore assujetties au relèvement isostatique. La diminution de certaines espèces comme le Noyé cendré, le Tilleul d'Amérique et des Caryers dans les érablières méridionales démontre un refroidissement du climat qui s'étend à toute l'Amérique du Nord. On note également une hausse du bouleau jaune, même si le pin blanc demeure important (Ghassen Ibrahim 2011).

Pendant le refroidissement du Petit Âge Glaciaire qui s'est produit au courant des deux derniers millénaires, on remarque un accroissement de l'épinette rouge (Richard et Grondin 2009). La présence du bouleau jaune demeure, mais il y a une diminution de l'érable et du hêtre. Néanmoins, ce dernier va s'accroître avec la hausse de la température, mais moins rapidement que l'érable à sucre (Richard et Grondin 2009). De ce fait, il semble que la recrudescence du hêtre dans les érablières à sucre aujourd'hui démontre un retour à la normale des températures. Malgré ces petites fluctuations de température qui se sont produites depuis les deux derniers millénaires, les conditions climatiques sont sensiblement les mêmes qu'aujourd'hui (Richard et Grondin 2009).

7. Cadre ethnohistorique et archéologique

7.1. Paléohistoire régionale

Le tableau suivant présente le découpage chronologique de l'occupation humaine en Haute-Côte-Nord.

Dates	Période
9 500 à 7 000 A.A.	Amérindien préhistorique archaïque ancien
7 000 à 5 500 A.A.	Amérindien préhistorique archaïque moyen
5 500 à 3 000 A.A.	Amérindien préhistorique archaïque récent
3 000 à 2 400 A.A.	Amérindien préhistorique sylvicole inférieur
2 400 à 1 500 A.A.	Amérindien préhistorique sylvicole moyen ancien
1 500 à 1 000 A.A.	Amérindien préhistorique sylvicole moyen tardif
1 000 à 800 A.A.	Amérindien préhistorique sylvicole supérieur ancien
800 à 650 A.A.	Amérindien préhistorique sylvicole supérieur médian
650 à 450 A.A.	Amérindien préhistorique sylvicole supérieur récent
1500 à 1899 AD	Amérindien historique ancien
1900 à 1950 AD	Amérindien historique moderne
1534-1607 AD	Euroquébécois
1608-1759 AD	Euroquébécois
1760-1799 AD	Euroquébécois
1800-1899 AD	Euroquébécois
1900-1950 AD	Euroquébécois

Tableau 6 : Tableau chronologique des différentes occupations (Tiré de Michel Plourde 2010).

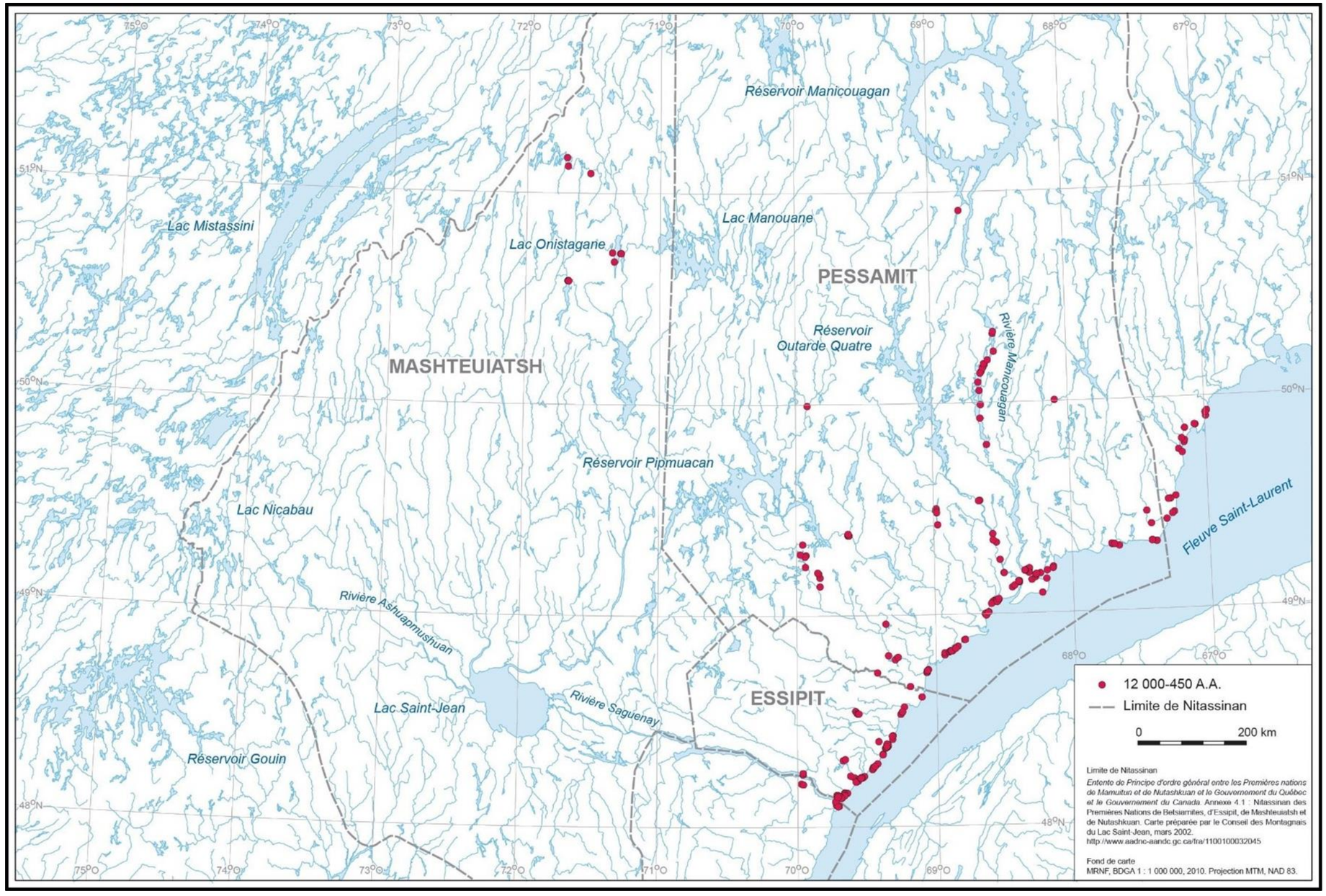


Figure 10 : Distribution des sites archéologiques présents en Haute-Côte-Nord

7.1.1 Occupation/fréquentation de 3000 à 5500 A.A. (Archaïque)

À la fin des années 1970, dans une série d'ouvrages, Chevrier proposait un cadre chronologique qui selon ses dires demeurait fortement spéculatif en regard de l'ancienneté de l'occupation humaine sur la Côte-Nord.

> "Ce chapitre est nécessairement le plus spéculatif et le plus tendancieux puisque c'est celui qui résume toutes les informations précédentes. Or, ces informations sont elles-mêmes loin d'être concluantes. Cette synthèse évolutive est bâtie en fonction des processus et non en fonction des changements morphologiques de la culture matérielle. Il est très risqué de vouloir créer une telle synthèse avec seulement quelques sites ; il ne faut pas oublier que chaque extrapolation qui suit n'est basée que sur un seul site (ou presque)." (Chevrier 1977a : 123)

Malgré les limites qu'il notait, Chevrier proposait un cadre d'occupation débutant vers 6000 A.A., alors que des groupes nomades exploitaient les ressources de l'intérieur pendant l'hiver (particulièrement le caribou) et les ressources côtières au cours de l'été (Chevrier 1978a). Selon lui, le peuplement de la région n'était alors que sporadique.

Il y a une vingtaine d'années, dans le cadre de l'élaboration d'un volume portant sur l'histoire de la Côte-Nord (Frénette 1996), Chevrier procédait à une mise à jour des données de 1977. Ainsi, il lui apparaissait clair que contrairement à la Moyenne-Côte-Nord, qui aurait été initialement fréquentée par des populations provenant de la Basse-Côte-Nord, le territoire de la Haute-Côte-Nord aurait été initialement fréquenté par des individus qui provenaient de la Haute vallée du Saint-Laurent. L'ancienneté de cette fréquentation serait à son avis moins ancienne que celle de la Basse-Côte-Nord, région de Blanc-Sablon. Néanmoins, selon Chevrier, il faut garder en mémoire le cas des hautes terrasses de Tadoussac qui pourraient receler des occupations très anciennes.

Selon lui, l'occupation de la Haute-Côte-Nord devient une réalité à partir de 6500 A.A. : le nombre de sites est plus important et ceux de Bergeronnes (en particulier DbEj-11) et de Baie-Comeau se distinguent par leurs richesses. Au sujet de ces derniers, contrairement à Pintal (1995), Chevrier croit à une population locale dont le territoire d'exploitation ne se limiterait plus au littoral, mais aussi à l'intérieur des terres. Malgré tout, il estime dans le même ouvrage que ne se trouvait pas en Haute-Côte-Nord une population permanente.

> “Pour une raison que nous ignorons encore, il ne semble pas y avoir eu, entre Tadoussac et Baie-Comeau, une population permanente, ou du moins relativement stable, alors que les ressources disponibles semblaient abondantes. Les groupes n’avaient sans doute pas encore atteint une taille suffisante pour assurer adéquatement leur survie de façon continue. ” (Chevrier 1996 : 97)

Pour Chevrier, comme cela avait été le cas pour Plumet, Moreau, Gauvin, Archambault et Elliot (1993), il ne faisait pas de doute que la population qui avait occupé ce tronçon de la Haute-Côte-Nord provenait tirait son origine de la « Middle Great Lakes-St.Lawrence Culture », alors que ceux plus à l’est étaient sous l’égide culturelle de la « Middle Maritime Culture ».

> “Ce sont encore une fois les régions des Grandes-Bergeronnes et de la péninsule Manicouagan-Outardes qui fournissent les sites et les vestiges les plus caractéristiques d’une présence de groupes venant du sud-ouest. Ces objets sont en effet associés à l’Archaïque laurentien. Ces Amérindiens avaient développé toute une panoplie d’outils devant servir aussi bien à la quête des animaux (pointes de flèche et de lance) et à leur transformation (couteaux, grattoirs, racloirs, perçoirs) qu’au travail intensif du bois (herminettes, gouges). ” (Chevrier 1996 : 97)

À la lumière des découvertes depuis lors, cette association entre les groupes de l’intérieur et ceux de la Haute-Côte-Nord est fortement remise en question. Encore plus récemment, dans le cadre d’une étude portant sur l’occupation du territoire de la Haute-Côte-Nord par la communauté de Pessamit, Chevrier (2003) reprenait les données recueillies jusqu’alors et précisait encore plus le schème d’établissement aux alentours de 5000 A.A.

> “Vers 5000 A.A., les territoires parcourus deviennent plus restreints, mais les réseaux d’alliance sont plus étendus qu’avant, permettant une consolidation des structures sociales. Les campements, plus vastes et occupés plus longtemps, traduisent la mise en place d’une forme de semi-sédentarité (Pintal 1995 : 113). On exploite à la fois les ressources du littoral, parmi lesquelles le phoque occupe une place dominante et celles de l’intérieur des terres, relativement variées et accessibles le long des bassins inférieurs des principaux tributaires du Saint-Laurent (Pintal 2000 : 3). Les quartz et quartzites locaux sont exploités, mais la proportion de pierres à grains fins de teinte verdâtre ou brunâtre (cherts) prélevés dans la chaîne appalachienne devient de plus en plus importante, ce qui sous-entend des rapports avec les

> populations de la rive sud, sinon des déplacements vers les sources d'approvisionnement de cette région (Pintal 2000 : 6). "

À partir de 4000 A.A., la situation évoluerait considérablement. Les groupes ayant été sous l'égide de la « Middle Maritime Culture » disparaissent sans avoir transmis leur technologie à leurs successeurs. Ce phénomène qui, selon Chevrier (2003), affecterait principalement la Moyenne et la Basse-Côte-Nord, semble tout de même se répercuter en Haute-Côte-Nord où les sites de cette période demeurent équivoques. Un hiatus en termes d'occupation humaine semble se produire et perdurer jusque vers 2400 A.A. alors que des groupes de la haute vallée du Saint-Laurent ou encore de la rive sud recommencèrent visiblement à fréquenter les lieux.

À ce jour, les différents segments de la Haute-Côte-Nord que sont ceux de Tadoussac/Le Fjord, Grandes Bergeronnes/Escoumins, Betsiamites/Papinachois/Colombier, Manicoua gan/Baie-Comeau, Manouane et Caniapiscau ont livré 34 composantes ayant pu être chronologiquement situées entre 9500 et 3000 A.A. (figure 10). L'affiliation chronologique de ces 34 sites s'appuie généralement sur des méthodes de datation relative, généralement la typologie. Par ailleurs, en termes de distribution géographique, 20 de ces gisements proviennent de la partie méridionale de la Haute-Côte-Nord, soit entre les Escoumins et le fjord du Saguenay et 13 dans la région de Baie-Comeau. Il ne s'agit peut-être pas d'une réalité archéologique en ce sens qu'il s'agit des lieux où le plus de recherches ont été effectuées sur les hautes terrasses.

7.1.2 Occupation/fréquentation de 2400 à 3000 A.A.

Avant même que l'idée de faire croître certaines plantes ne soit intégrée dans la sphère culturelle des Premières Nations du Nord-Est, il appert que certains éléments technologiques propres aux groupes horticoles du Midwest américain auraient fait partie du quotidien de ces gens. Dans certaines parties du Nord-Est nord-américain, le segment temporel de 3000-2400 A.A. en est un de préparation à ces changements. Le vécu au quotidien reposait encore exclusivement sur les résultats de la chasse, de la collecte et de la cueillette, dans le contexte d'environnements stables. Les techniques de prédation mises

au point au cours des millénaires précédents étaient d'une grande efficacité et la très grande connaissance que l'homme avait de son milieu permettait vraisemblablement de diminuer le temps consacré à la transhumance. Les populations exploitaient l'ensemble des ressources disponibles et tendaient à s'attarder plus longtemps à des endroits sélectionnés pour leur grande productivité (Clermont 1978 ; Cossette 1996 et 1997). Les agrégations humaines de cette période, comme celles qui les avaient précédées, ne vivaient pas en vase clos. Au contraire, depuis la fin du quatrième millénaire A.A., les idées, tout comme les productions matérielles, voyageaient plus que jamais sur de grandes distances afin peut-être, de renforcer les liens entre individus, familles, clans, etc. (Fiedel 2001).

Sur une base purement documentaire, seulement deux gisements semblent aisément représenter cette période charnière d'un demi-millénaire à l'intérieur des limites de la Haute-Côte-Nord. L'un de ces sites (station A de DbEl-9) se trouve à l'intérieur du fjord du Saguenay (rivière Sainte-Marguerite). L'autre (DbEj-13), qui se trouve dans le secteur de Bergeronnes, a livré un certain nombre de composantes, parmi lesquelles s'en trouve une de la période 2400 à 1500 A.A. Il semble également cette composante ait été précédée d'une autre un peu plus ancienne. En effet, quelques pointes de jet d'apparence Meadowood suggèrent une telle présence. Malgré tout, cette composante demeure équivoque au point où Plourde (2003) n'hésite pas à regrouper ces objets dans le segment ancien de la composante 1000 à 2400 A.A.. Finalement, la manifestation la plus significative de cette période en Haute-Côte-Nord est certainement celle du site DdEh-8, à l'extrémité nord-ouest de la baie des Bacon, Longue-Rive (Ethnoscop 2014).

Bref, il semble y avoir un hiatus en Haute-Côte-Nord concernant l'occupation humaine au cours de cette période. S'agit-il d'un hiatus démographique ou tout simplement d'un hiatus culturel encore incompris par les archéologues? Ce qui est par contre certain, c'est que ce manque de données sur un demi-millénaire constitue un bris dans une apparente continuité généalogique retraçable depuis le contact jusqu'à la fin du troisième millénaire A.A.

7.1.3 Occupation/fréquentation de 1000 à 2400 A.A.

C'est vers 1000 A.A. que les archéologues s'estiment en mesure de retracer l'origine ethnique des groupes historiques. C'est à ce moment que, dans la vallée du Saint-Laurent et dans la région des Grands Lacs, les Iroquoiens devaient ethniquement émerger d'un point de vue archéologique. Sur la côte Atlantique, ces groupes étaient des Algonquiens, possiblement les ancêtres des Penobscots, des Micmacs et des Malécites, alors qu'au nord se trouvaient vraisemblablement les ancêtres des Innus (Montagnais) parmi d'autres Algonquiens dans le sens le plus large du terme.

Si au nord du fleuve Saint-Laurent, l'intervalle chronologique 1000 à 2400 A.A. ne vit pas se produire de modifications majeures du mode de vie, il en fut autrement dans la Vallée du Saint-Laurent, sur la côte Atlantique et dans la région des Grands Lacs. À ces endroits, il semblerait que la rupture de l'équilibre entre les adaptations culturelles et l'environnement naturel eut pour conséquence que les populations se mirent à la recherche de nouvelles façons de faire. Dans le cas des groupes de la côte atlantique, les altérations demeurèrent mineures et l'adoption puis l'intégration de la céramique ne résultèrent ni ne menèrent à des modifications culturelles profondes. La situation fut bien différente dans la vallée du Saint-Laurent et sur tout le pourtour des Grands Lacs (Langevin 2015).

Partout, les assemblages qui ont été associés à la période post-3000 A.A. n'étaient, tout au moins au début, pas très différent de ceux des époques précédentes. Il ne suffit que de quelques siècles pour que des transformations significatives apparaissent en conséquence d'un mode de vie maintenant orienté vers un spectre de ressources de plus en plus ciblé et dont la prévisibilité constituait une caractéristique recherchée. Un nomadisme restreint et une démographie à la hausse transformèrent irrémédiablement ces populations où la productivité naturelle pouvait être accrue par plusieurs multiples, alors que dans d'autres sphères, la vie quotidienne se poursuivait inlassablement (Langevin 2015).

À partir de ce moment, pour les archéologues, le principal indice d'identification chronologique et de transmission des valeurs culturelles serait la céramique, cela aux dépens de la typologie lithique, médium par excellence jusqu'à ce moment. Entre 1500 et

1000 A.A., émergèrent quelques grandes traditions céramiques plus ou moins contemporaines, assez bien circonscrites géographiquement. Cette soudaine diversité fut la conséquence de particularités régionales définies par l'adoption de nouvelles façons de faire, dont certaines furent développées sur place ou influencées par des mouvements venant du sud et/ou de l'ouest. Auparavant, entre 2400 et 1500 A.A., la production céramique était caractérisée par une technique décorative qui passait outre les originalités culturelles du centre de l'Ontario, du bassin hydrographique drainé vers l'Outaouais, de la région nord du lac Érié (Clermont et Chapdelaine 1982) et même dans une certaine mesure, de la côte atlantique. Tous ces groupes réalisaient alors leur poterie selon la même unité décorative, à savoir une impression ondulante (pseudo-scallop shell), pratiquée à l'aide d'un peigne.

Ne se trouveraient dans le secteur situé entre les Escoumins à l'ouest et la rivière Betsiamites à l'est que deux gisements recelant une composante de l'intervalle 1000 à 2400 A.A. Or, DdEh-7 et DfEd-2 n'ont livré que quelques artéfacts qui, outre quelques tessons de céramique, ne sont pas très parlants au sujet de l'identité et des activités menées sur les deux sites.

7.1.4 Occupation/fréquentation 1000 à 450 A.A. (Sylvicole supérieur)

Cette période qui s'achève avec l'arrivée documentée des Européens est marquée par la régionalisation des groupes autochtones selon la niche environnementale où ils se trouvent. Dans la vallée du Saint-Laurent, ce fut le moment de la formation de l'Iroquoisie laurentienne. Plus à l'ouest, un processus relativement similaire à celui de l'Iroquoisie se mit en place et donna naissance à la Huronie. Dans les maritimes, les Algonquins du sud, tout en adoptant la céramique, demeurèrent des nomades opportunistes dont les activités étaient intimement liées avec la mer. Finalement au nord, rien ne changea réellement, le cycle de transhumance étant peu ou pas affecté par les événements ayant cours au sud. Le mode de vie millénaire axé sur les ressources saisonnières se poursuivait inlassablement (Langevin 2015).

Presque essentiellement sur la base de la décoration céramique, plusieurs gisements (n=19) de la Haute-Côte-Nord ont vu des composantes de l'intervalle 1000-450 A.A. être identifiées parmi toutes les composantes de la préhistoire, il s'agit d'ailleurs de celle où le plus de sites ont été fouillés (Plourde 2013). Quoique les opinions aient souvent divergé au cours des vingt dernières années en ce qui a trait à l'identité des concepteurs, l'essentiel des membres de la communauté archéologique québécoise semble s'entendre sur le fait que la céramique caractéristique de cet intervalle serait le fait des groupes de l'Iroquoisie laurentienne.

Alors que la Haute-Côte-Nord jusqu'en périphérie de la municipalité des Escoumins semble constituer une extension naturelle de la province de Canada de l'Iroquoisie laurentienne, une fois ces limites dépassées, la situation semble moins limpide. Ainsi, Plourde (2003 et 2013) note que très peu de sites situés à l'est des Escoumins ont livré de la céramique et de toutes composantes confondues.

> "Les inventaires et fouilles réalisés plus au nord, le long du littoral de la Haute-Côte-Nord (Émond et Cyr 1979, Émond et Beaudin 1980), infirment également une extension géographique de cette production céramique, puisque moins d'une cinquantaine de tessons de céramique ont été trouvés sur sept des 87 sites identifiés à ce jour entre les Escoumins et Hauterive (Plourde 1993a : 47) et parmi ce maigre échantillon, le style caractéristique de la phase Saguenay était absent. Plus loin en aval, à la hauteur du Cap Colombier, un vase a été rattaché à l'épisode transitoire entre le Sylvicole supérieur ancien et médian" (Plourde 2003 : 203)

7.2 Synthèse historique du secteur des Bergeronnes (1534-1950)

7.2.1 Période de contact (1534-1652)

Même si les pêcheurs bretons portugais et basques sont déjà présents au début des années 1500 dans le Détroit de Belle-Isle, ce n'est que vers le milieu du 16e siècle (1540-1550) que les premiers baleiniers basques arrivent dans la région de Tadoussac (Chevrier 1996a).

Des historiens plus optimistes affirment aussi que les pêcheurs basques, espagnols et français, auraient devancé Cartier sur le Saint-Laurent (Bélanger 2000). Les Bergeronnes n'échappe pas à cette tendance. En effet, le site archéologique (DbEi-5) situé à l'anse à la Cave, témoigne de leur présence pendant la seconde partie du XVI^{e} siècle (Ruralys 2008). Les données archéologiques recueillies témoignent de multiples périodes de fréquentations basques aux Bergeronnes. Certains baleiniers utilisaient les lieux afin de chasser puis extraire l'huile de la baleine franche, ce entre 1584 et 1600 et bien plus tard, de 1736 à 1739 (Plourde 2003). D'autres fréquentations datant du XVIII^{e} siècle pourraient aussi être associées à la mission du père Laure à Bon-Désir (Laure 1731). Ainsi, ils seraient les premiers à échanger, de façon informelle, avec les Premières Nations (Chevrier 1996a). Des objets de fabrication européenne sur des composantes archéologiques associées à des foyers de type paléohistoriques ont été mis au jour. Cela vient appuyer l'idée que les occupants ont pratiqué cet échange tout en conservant leurs activités traditionnelles (Plourde 2003). Ce contact donne naissance à une sorte de langage basco-algonquien parlé par les baleiniers et les Premières Nations tels que les Micmacs, les Innus et les Inuits du Labrador (Usereau 2003). L'arrivée de Pierre Chauvin en 1600, suivis de celle de François Dupont-Gravé et de Samuel de Champlain en 1603 ne viennent pas bouleverser cet univers mercantile. Selon certains témoignages de marins datant de 1610, le commerce des fourrures était solidement établi dans la région de Tadoussac dès 1580 (Trigger 1985).

Avec la création du poste de traite de Tadoussac et le traité d'Alliance conclu en 1603 à la Pointe aux Alouettes, les Français s'installent donc officiellement sur les terres du littoral. À partir de 1617, des missionnaires récollets ou jésuites arrivent aussi dans la région (Relations des Jésuites 1641-1782). Avec la création du Domaine du Roy et de la traite de Tadoussac en 1652 le contrôle des échanges avec les différents groupes des Premières Nations s'étend de L'Isle-aux- Coudes jusqu'aux environs de la rivière Moisie, de la rive sud du Saint-Laurent en incluant le bassin hydrographique de la rivière Saguenay (Dufour 1996). Jusqu'à la Conquête, différents détenteurs du monopole gèrent le Domaine du Roy (Frenette 2015). À partir des années 1700 les propriétaires de la traite du secteur de Tadoussac s'orientent vers la chasse au phoque sur le site de l'anse à la Cave (DbEi-5).

> « Il a ignoré Tadoussac où les bâtiments sont délabrés et choisit d'hiverner à l'anse à la Cave avec les Tadoussaciens et les Papinachois de la mer qui s'y trouvent déjà. Un total de 120 adultes précise-t-il. En plus du missionnaire, y réside le commis qui supervise les opérations, ainsi qu'un tonnelier pour assembler les récipients nécessaires à l'entreposage et le transport des huiles ». Extrait de *Si Les Bergeronnes m'étaient comptées,* 2015

Jusqu'en 1830, la Haute-Côte-Nord assista donc à la naissance de plusieurs postes de traites, y compris ceux de Bon-Désir, Sault-aux-Mouton, Portneuf, Sault-aux-Cochons et Ilets-Jérémie (Dufour 1996). Ajoutons à cela la présence d'un possible poste de traite situé sur la Pointe Sauvage, à l'embouchure de la rivière Petite-Bergeronnes. Selon la tradition orale, un groupe de 50 familles s'y serait rassemblé pour y pêcher et faire du commerce dans les débuts du XIX^{e} siècle (Speck, 1927). Toutefois, selon l'archéologue François Guindon, cette information n'est pas basée sur des sources fiables. Elle demeure peu probable étant donné le monopole de la Compagnie de la Baie d'Hudson à cette époque (Archéo Mamu 2015). Peut-être s'agirait-il alors d'un poste de traite clandestin? Celui-ci avance l'hypothèse qu'il s'agissait des établissements de Thomas Simard, qui occupa les environs de la rivière en 1843. Il se livra à des activités d'agricultures et de commerce illicite avec quelques membres des Premières Nations (Frenette 2015).

7.2.2 Colonisation agro-forestière (1843)

C'est l'abolition de la traite des fourrures et du monopole de la Compagnie de la Baie d'Hudson qui en 1842 permit l'ouverture des terres de la Haute-Côte-Nord à la colonisation agroforestière (Perron 1996). Plusieurs établissements virent le jour entre 1930 et 1940, dont celui des Petites Bergeronnes érigé par Thomas Simard et Alexis Tremblay (Frenette 2015). Simard vendit son moulin à William Price en 1845 tout en continuant d'en assumer sa gérance. À la suite de ces débuts de colonisation dans la vallée de la rivière Petite-Bergeronnes, une partie de la population migre vers Bon Désir et Grande Bergeronnes. En 1850, la communauté comptait 15 familles équivalent à une soixantaine de personnes (Frenette 2015). Rapidement, les trois secteurs de colonisations que sont, Petites Bergeronnes, Grandes Bergeronnes et Bon Désir, se développèrent tour à tour jusqu'à l'officialisation de la paroisse en 1889. Les trois secteurs durent attendre jusqu'en 1897

avant que ne soit créée l'unité municipale des Bergeronnes (Frenette 2015). Progressivement, différents secteurs d'activités vinrent compléter l'industrie forestière et agricole. Au tournant du siècle, la diversification économique devint plus importante. En 1921, sont recensés une quarantaine de professionnels au sein de la communauté. Ces métiers spécialisés, dont des médecins, reflètent l'effervescence du début du XX^{e} siècle. Rappelons aussi la présence des marchands et des chasseurs-pêcheurs qui fournissent à la communauté les ressources nécessaires à l'industrie déjà bien installée aux Bergeronnes (Frenette 2015). À ce moment, plus de 800 personnes sont établies sur le territoire.

7.2.3 Secteur des Grandes-Bergeronnes, Pointe-à-John

En 1874, le secteur des Grandes-Bergeronnes vit arriver Charles Pentland, ancien gérant des installations de Price à Tadoussac, qui rachète l'ancien moulin (Frenette 2015). Celui-ci donne alors un véritable coup d'envoi au secteur. Un moulin à farine est construit et rapidement complété par un nouveau moulin à scie en 1850. Malgré l'absence de bonnes terres à défricher pour l'agriculture, Pentland a de grands projets pour l'embouchure de la rivière Grande-Bergeronnes. Il projette en effet d'y construire un village portant son nom « Pentland village ». En 1849, dans la folie de cette ambition, George Duberger trace les plans du futur village, avec les rues et les différentes subdivisions situées sur la Pointe à John (Frenette 2015) (figure 11). Lui et sa famille demeurèrent présents jusqu'en 1861 et le projet de village sur la Pointe à John ne vit jamais le jour. En 1853, William Price avait racheté le moulin et les terrains de Charles Pentland. Celui-ci laisse place au défrichement de quelques lots devenus disponibles dans le secteur. Il est d'ailleurs probable que les premières tentatives agricoles sur la Pointe à John eurent lieu à cette époque. Le secteur des Grandes-Bergeronnes devint un centre névralgique et administratif important tout au long de son développement.

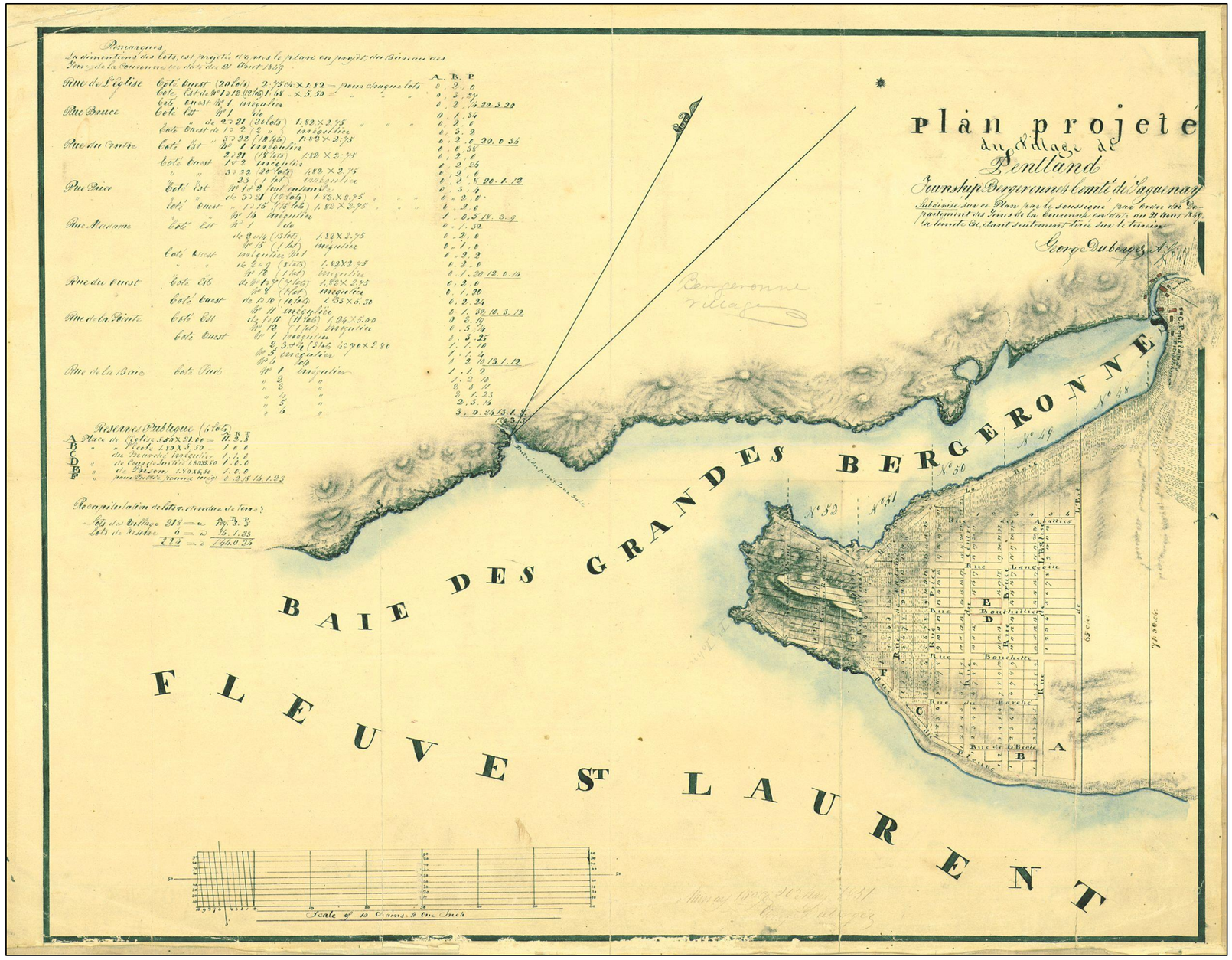


Figure 11 : Carte de Duberger qui trace le plan de la future municipalité de Les Bergeronnes. (Source : BAnQ, 03Q_E21S555SS1SSS23PP_5)

8 Résultat de l'intervention

Dans le cadre du stage en archéologie (été 2022 et été 2023) (4ANT202 et 4ARL150) de l'université du Québec à Chicoutimi (UQAC), une fouille archéologique du site DbEj-11 (site Lavoie) s'est effectuée en collaboration avec le Ministère de la culture et des communications du Québec (MCC) et le centre Archéo Topo. Le projet comprenait également une inspection visuelle du site DbEj-13 et une surveillance lors des travaux de réaménagement du sentier de la plage en périphérie de ce même site.

Années	Superficie fouillées (m^2)	Lithique débitages	Lithique outils	Poterie	Écofact	Contact	Autres	Historique	Total
Été 2022	30.5	1404	87	0	35 470	1	34	0	36 996
Été 2023	3.5	300	31	0	3 625	0	3	0	3 959
Total	**34**	**1704**	**118**	**0**	**39 095**	**1**	**37**	**0**	**40 955**

Tableau 7 : Distribution des vestiges pour les fouilles de l'été 2022-2023.

Pour la clarté des données, les résultats sont présentés selon l'année de réalisation et le type d'intervention. Cependant la discussion va porter sur les résultats des deux années de fouilles combinées.

8.1 Résultat des fouilles du site DbEj-11 pour l'été 2022.

La productivité artéfactuelle pour les fouilles de 2022 est de 1491 pièces lithiques incluant 87 outils et de 1404 produits du débitage. Trente-quatre boulettes d'ocre ont par ailleurs été recueillies. Les écofacts comptent pour 96 % des artéfacts avec un nombre total de 35 470 vestiges incluant deux outils (tableau 7).

De ce nombre, huit outils, 125 produits du débitage de la pierre et 1945 vestiges osseux n'ont aucune appartenance spatiale. Notons qu'en 1973, aucun tamisage n'avait été réalisé, donc plusieurs vestiges se trouvaient encore dans le sol de remplissage. Le retrait d'une épaisseur de sol, entre 10 cm et 20 cm, à la pelle mécanique a soulevé également quelques vestiges provenant des anciens labours.

La tranchée a livré 687 vestiges lithiques incluant 52 outils, 635 produits du débitage et 28 boulettes d'ocre. Les vestiges osseux sont au nombre de 26 803 pour 97% de l'assemblage. La productivité artéfactuelle total est de 27 518 items (figure 12).

En ce qui concerne l'aire de fouille autour du puit, la productivité artéfactuelle s'est avérée être de 669 vestiges lithiques incluant 27 outils, 642 produits du débitage et six boulettes d'ocre (figure 13). Notons également la découverte de 6752 fragments osseux.

8.1.1 Les vestiges lithiques

8.1.1.1 Caractéristique typologique

Dans l'ensemble des aires ouvertes, les outils comptent pour 6% de l'assemblage lithique soit, 87 outils pour 1438 vestiges lithiques. De ce nombre on recense plusieurs pointes de projectile (n=7), des pièces esquillées (n=5), des grattoirs (n=3), des gouges (n=3), des percuteurs (n=2), des couteaux (n=2), des perçoirs (n=2), des polissoirs (n=2), des préformes de hache (n=2) des préformes de pointe (n=2), un biface, un ciseau à bois, un burin, un poinçon, un racloir, une ébauche de hache, une ébauche de hachette, une ébauche de gouge, plusieurs outils indéterminés, dont trois, présentent des traces de polissage dessus (n=12), et des éclats utilisés et/ou retouchés (n=19).

De tous les vestiges découverts sur le site, dix présentent des traces de polissage dont neuf sont des outils parmi lesquels se trouvent, entre autres, un fragment distal de pointe de projectile, des gouges et un ciseau à bois (figure 14). Les deux ébauches de hache en siltstone, bien que sans trace de polissage, nécessitent cette technique pour une utilisation optimale et finale.

Concernant la typologie des pointes de projectiles, on retrouve deux pointes de projectile à pédoncule, deux à base droite, une à base convexe ainsi qu'une autre petite à encoches latérales (photo 2). Certaines sont clairement liées à la période dite Archaïque, dont les deux à pédoncule.

Les caractéristiques typologiques des divers outils indiquent que des activités de prédation ont eu lieu. Les nombreuses gouges, haches, hachettes et le ciseau à bois témoignent d'un usage marqué pour le travail sur os et/ou sur bois. Les grattoirs, les perçoirs, le poinçon et le racloir suggèrent également que les peaux d'animaux étaient traitées sur place.

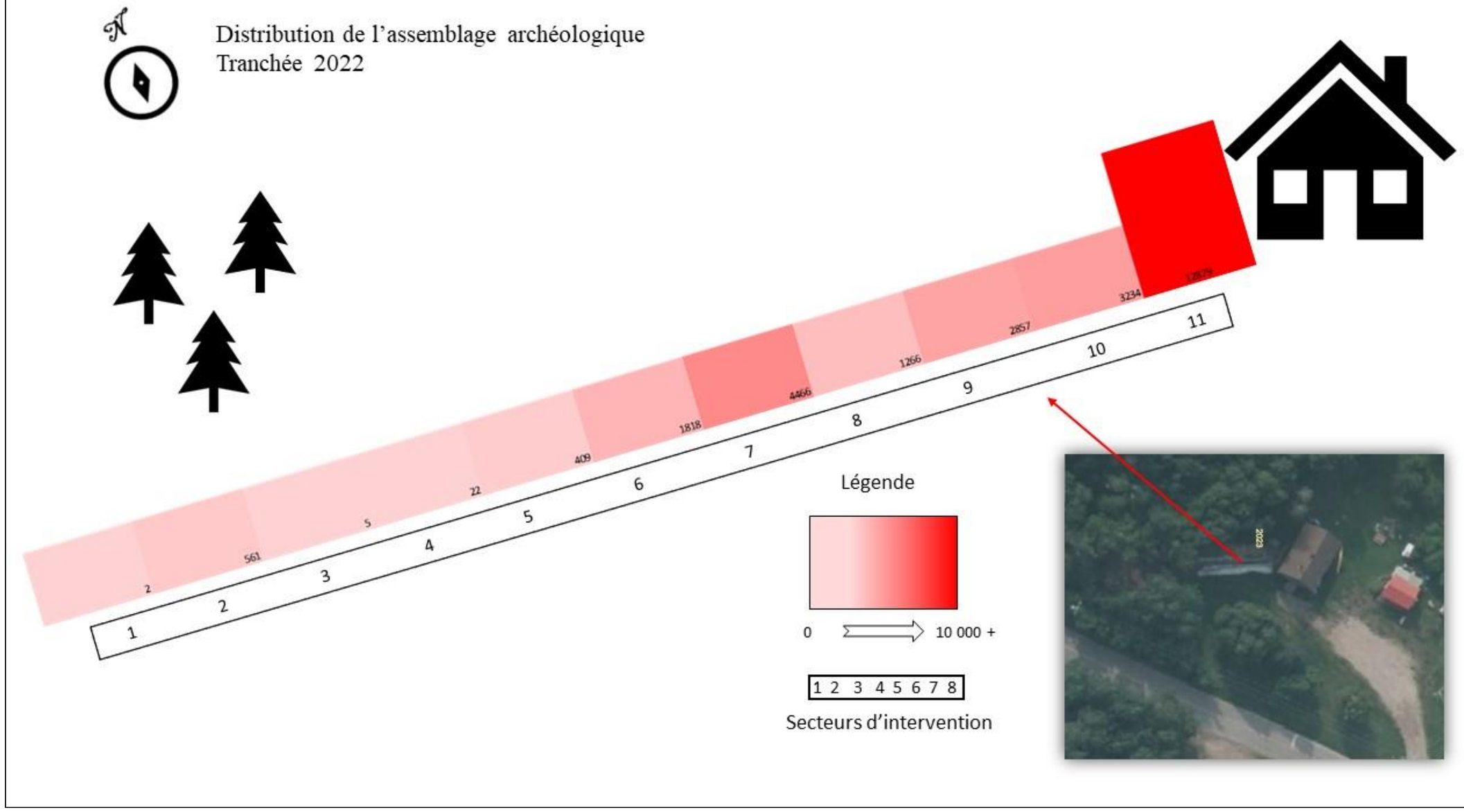


Figure 12 : Distribution de l'assemblage archéologique pour le secteur de la tranchée en 2022.

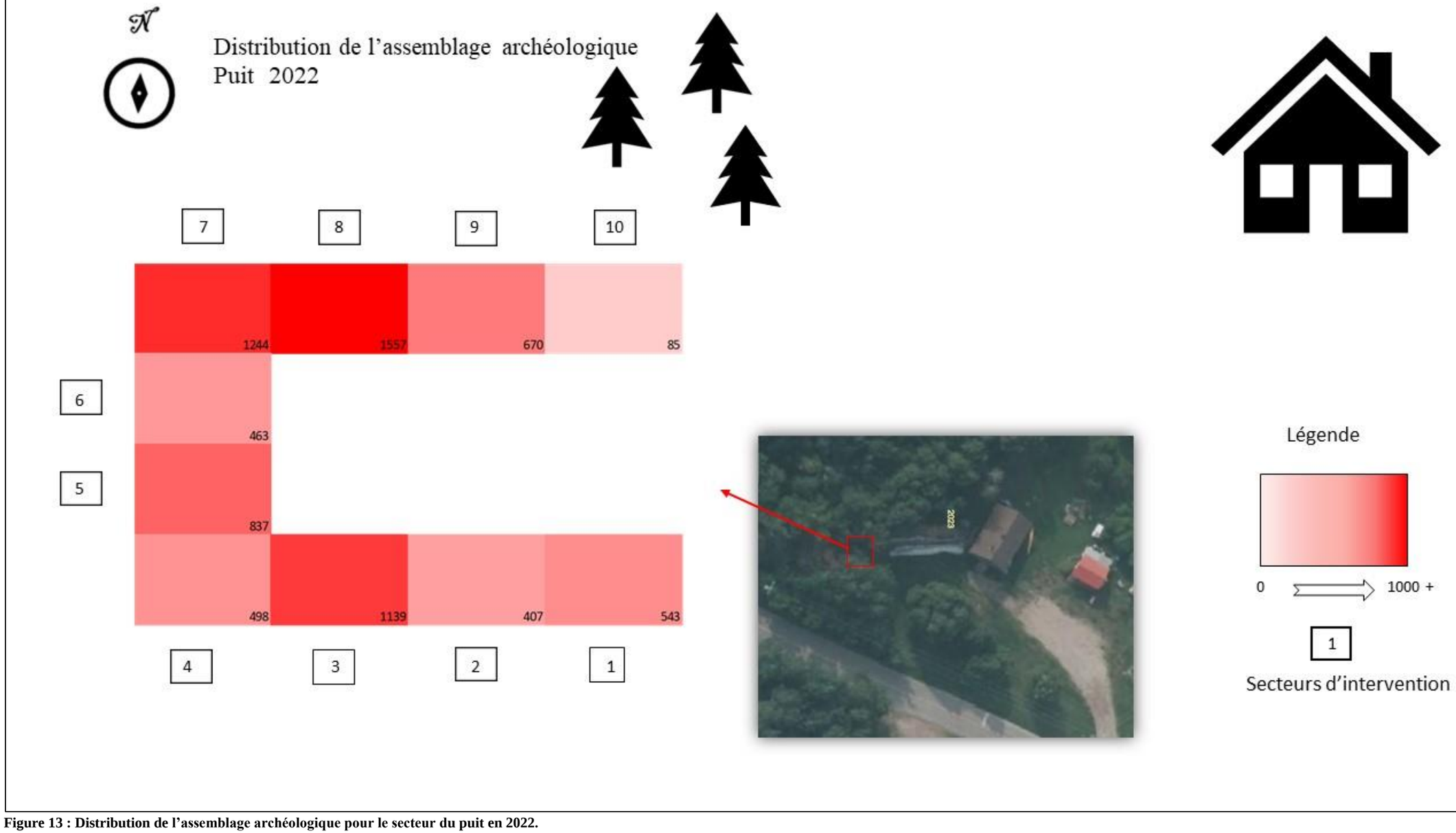


Figure 13 : Distribution de l'assemblage archéologique pour le secteur du puit en 2022.



Figure 14 : Ciseau à bois découvert dans le secteur 11 de la tranchée en 2022.



Photo 2 : Pointes de projectiles découvertes lors de l'intervention archéologique 2022.

La distribution des outils ne donne aucun indice réel sur la nature de l'occupation dans la tranchée si ce n'est ce qui a déjà été mentionné lors des précédentes interventions. Considérant l'importance des perturbations anthropiques et le peu de sols encore en place, la distribution des vestiges lithiques témoigne plus des campagnes de fouilles archéologiques antérieures, bien que les secteurs 6 à 8 et 11 présentent un nombre plus élevé de vestiges lithiques (figures 15 et 16).

Quant à la distribution des vestiges lithiques autour du puit, on observe un nombre plus élevé à la fois dans la partie nord-ouest et sud-est du site (figures 16 et 17). Visiblement, la construction du puit a affecté l'occupation en place.

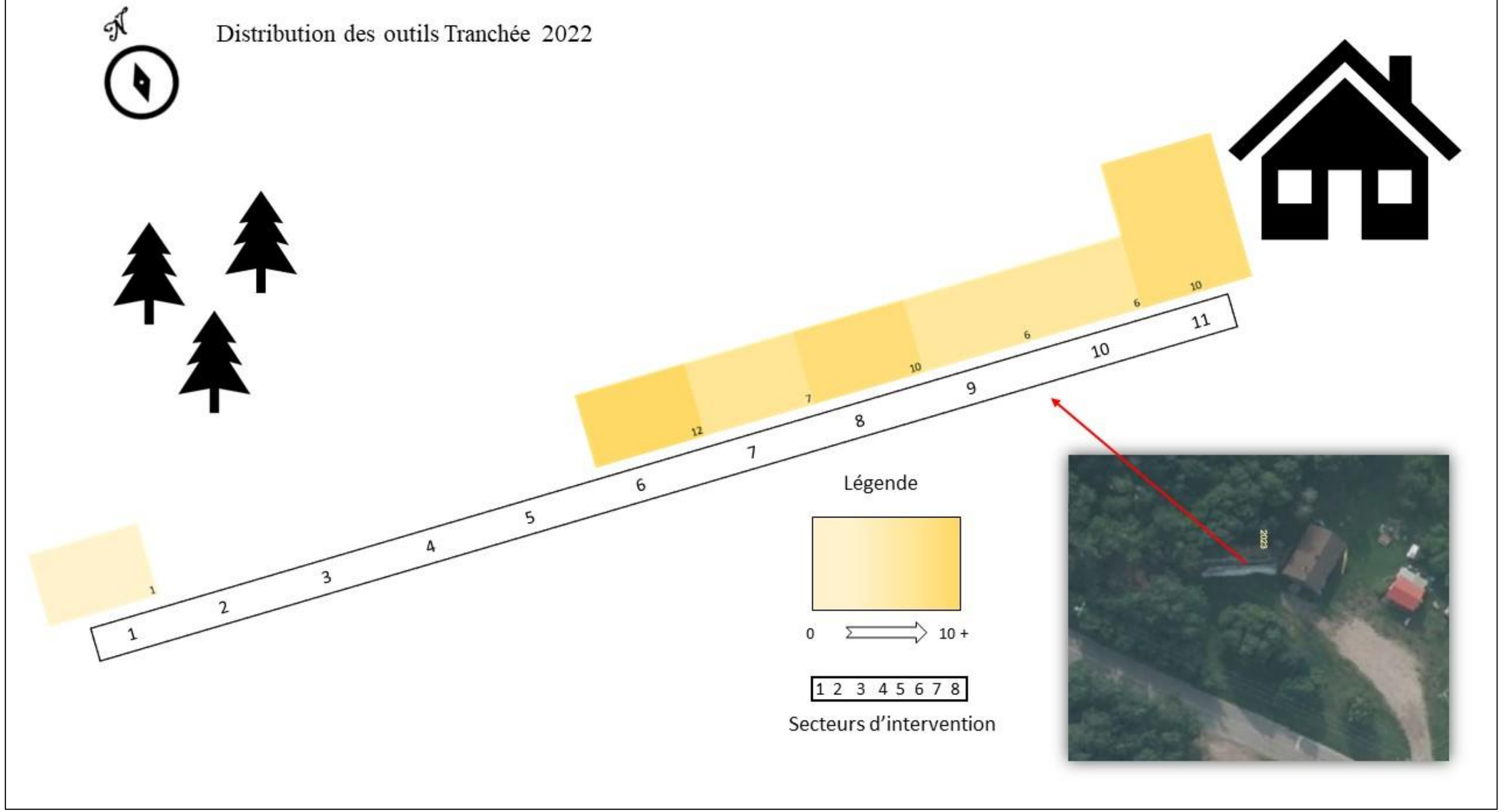


Figure 15 : Distribution des outils dans le secteur de la tranchée 2022.

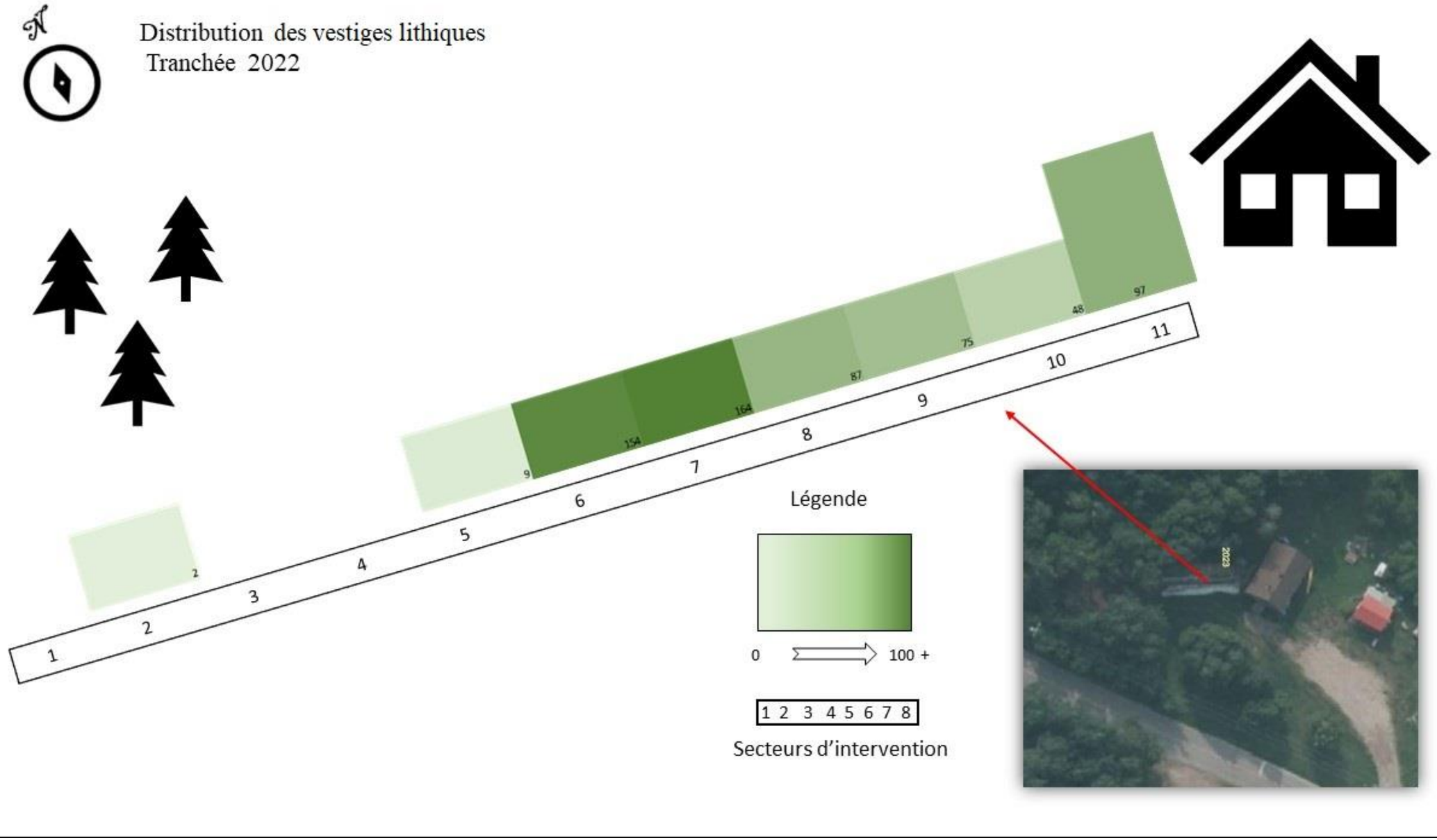


Figure 16: Distribution des vestiges lithiques de la tranchée 2022.

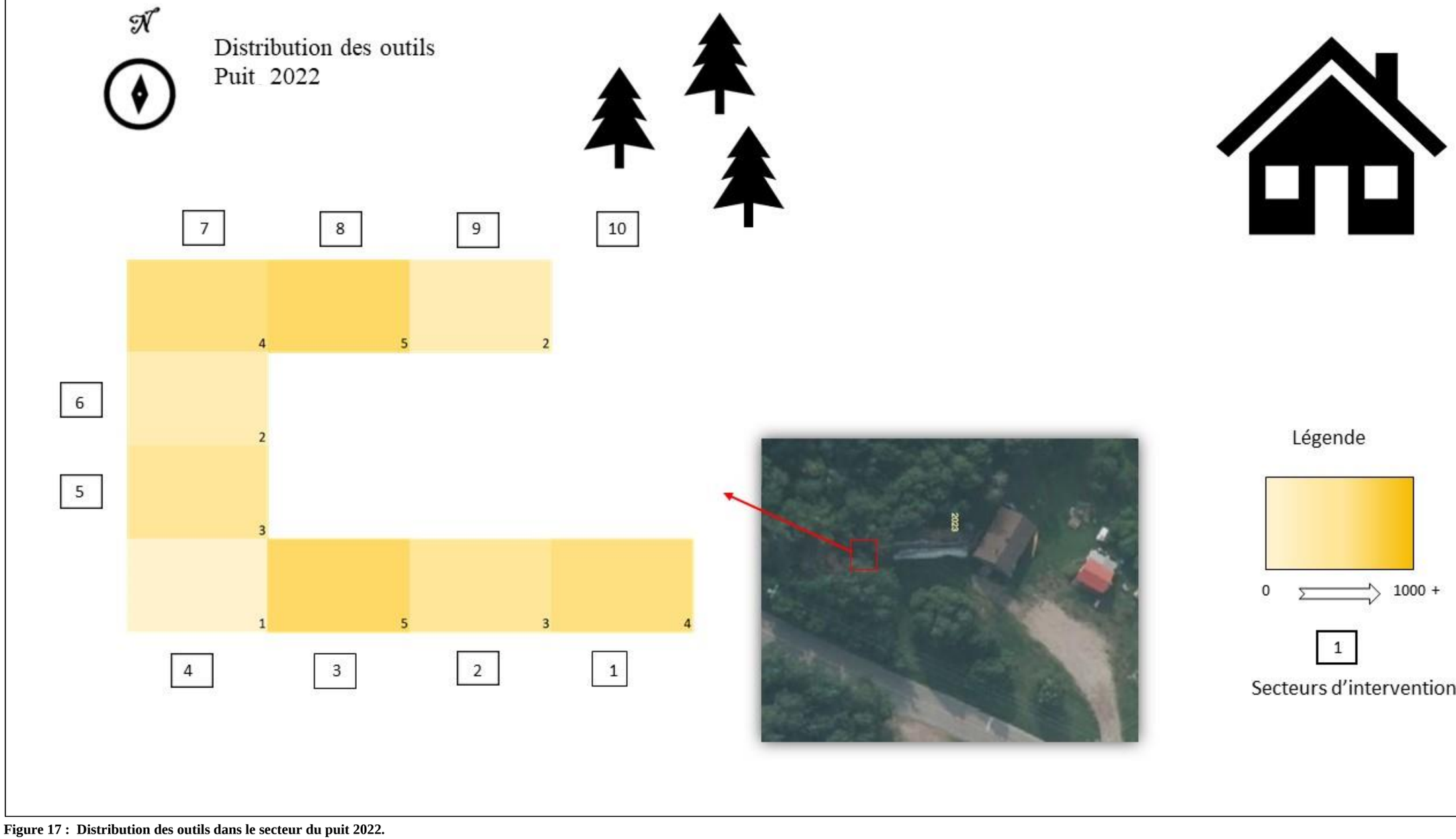


Figure 17 : Distribution des outils dans le secteur du puit 2022.

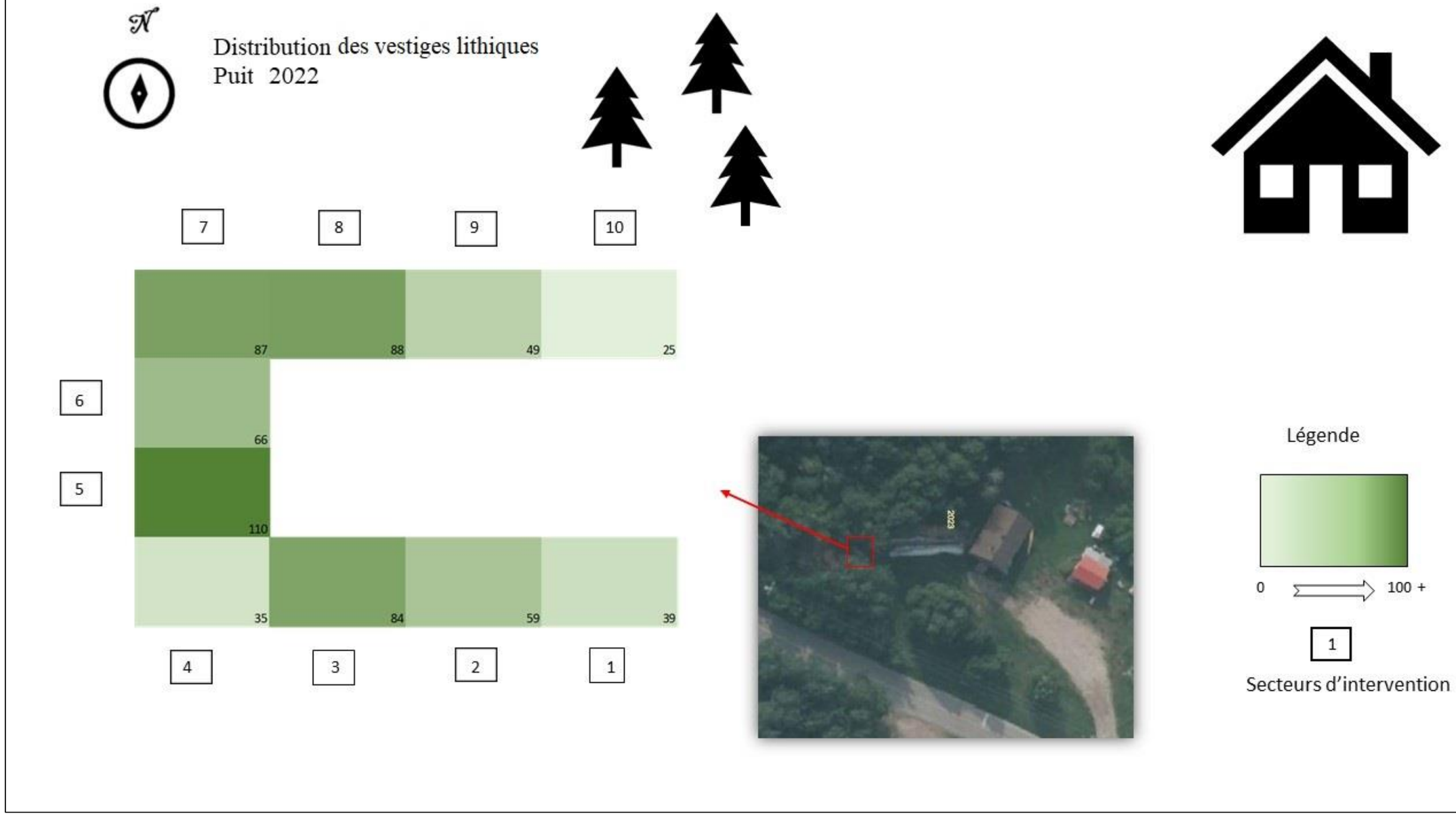


Figure 18: Distribution des vestiges lithiques du secteur du puit, 2022

8.1.1.2 Provenance du matériel

L'utilisation préférentielle de certaines matières premières sous-tend des tendances culturelles autant que socio-économiques ou géographiques (Langevin 2015). Ainsi, la connaissance de la localisation des sources de matière première permet de documenter plusieurs aspects comportementaux des populations paléohistoriques. En exemple, le quartzite de la rivière Temiscamie peut être à la fois lié non seulement à un groupe, mais à une époque précise. Par ailleurs, le chemin que celui-ci emprunte depuis la source témoigne tout autant sinon plus des contextes socio-économiques et culturels que de la qualité intrinsèque de la matière première.

Depuis 2000, une méthode de ségrégation évolutive des matières premières qui tente de tenir compte de ces variables est systématiquement utilisée par l'équipe du LHASO. Les matières premières sont catégorisées non pas selon leur origine, mais selon l'éloignement présumé de leur source depuis le lieu de leur découverte.

Une matière première est considérée comme :

> **Locale** : lorsque sa source se situe vraisemblablement à l'intérieur d'une journée de marche ou de navigation (aller-retour) du site. Dans le cas de Les Bergeronnes il s'agit d'un Quartzite à grain grossier qui se trouve sur à l'intérieur du socle rocheux de la pointe à John (Plumet, Moreau, Gauvin, Archambault et Elliott, 1993, p.43). On retrouve également un schiste rouge en grande quantité sur le site ainsi que des matériaux métamorphiques avec lesquels on aurait pu faire des outils de masse.
>
> **Régionale** : lorsque sa source est susceptible d'être présente à l'intérieur d'un rayon de 100 kilomètres du site.
>
> **Suprarégionale** : lorsque sa source est fortement susceptible d'être présente au-delà d'un rayon de 100 kilomètres du site. Il s'agit de la catégorie la plus difficile à cerner d'un point de vue méthodologique, car elle inclut des matériaux dont la source est *présumée* ou carrément inconnue. Les cherts, les jaspes et la rhyolite ont par exemple été inclus dans cette catégorie. Quelques sources de chert sont d'ailleurs connues au Québec. Une dans la région du lac Témiscouata, dans la région de Québec et dans la région de Saint-Jean-Port-Joli (Chapdelaine, 1985, pp. 3-4, 9).

Prenant l'ensemble des matières premières qui ont été identifiées sur le site en 2022, le chert domine avec 47% de l'assemblage lithique, suivi du quartz à 31%, des matières sédimentaires à 10% incluant l'argilite, le schiste et l'ardoise. Le quartzite ferme la marche à 5%.

Les autres matières premières sont considérées comme résiduelles en ce sens qu'ensemble, l'amphibolite, le métamorphique, le siltstone, la calcédoine, l'agate, le grès, la rhyolite et les indéterminés, ne forment que 7% du total (figure 19).

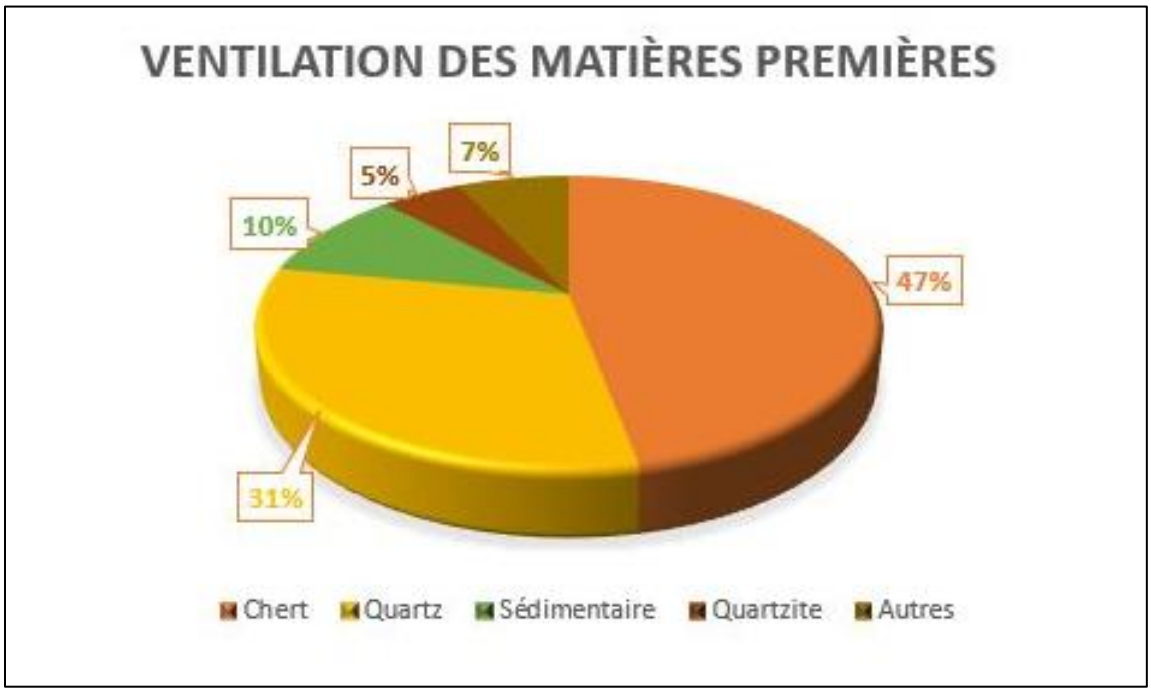
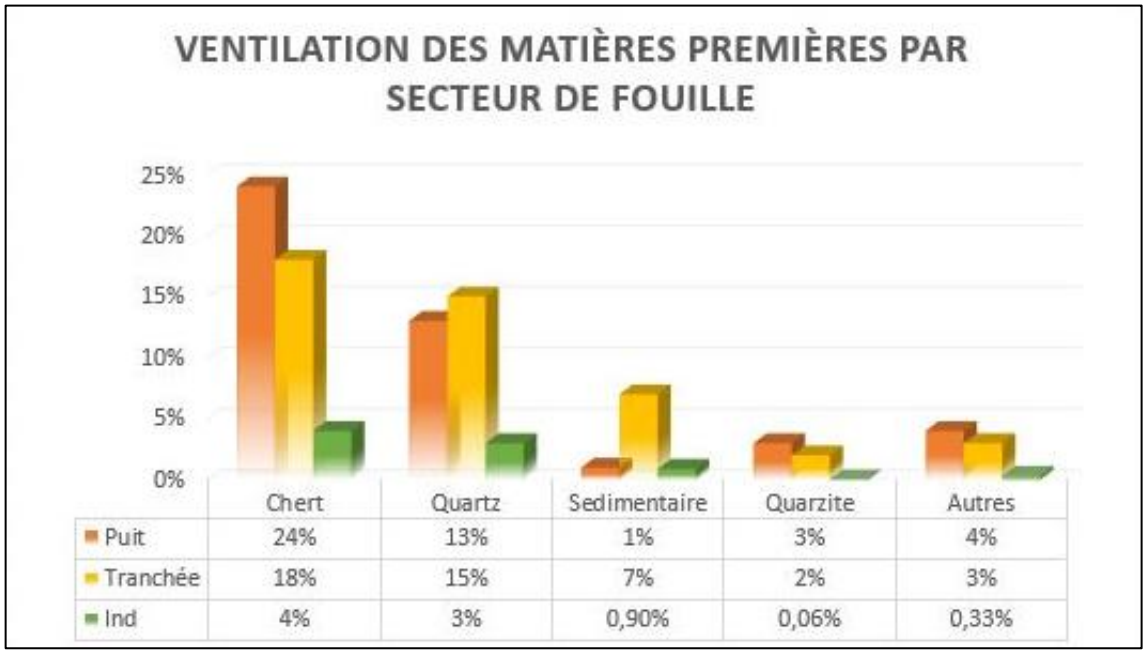


Figure 19 : Ventilation des matières premières lors de la campagne de fouille 2022.

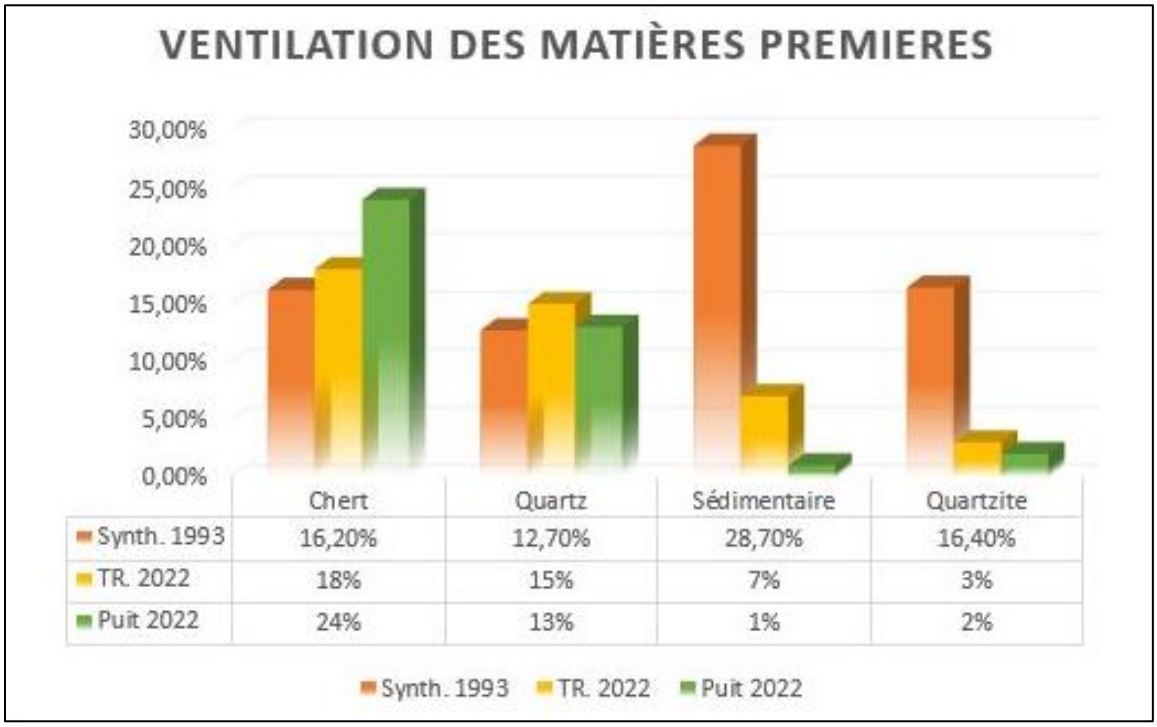


	Chert	Quartz	Sedimentaire	Quarzite	Autres
Puit	24%	13%	1%	3%	4%
Tranchée	18%	15%	7%	2%	3%
Ind	4%	3%	0,90%	0,06%	0,33%

Figure 20 : Ventilation des matières premières par secteur de fouille en 2022.

La ventilation des matières premières par secteur présente des variations intéressantes. Le chert se trouve en plus grande quantité dans le secteur du puit (24%) que dans la tranchée (18%) tout comme le quartzite avec une légère hausse de plus 1%. Le quartz est légèrement plus présent dans la tranchée alors que les matières sédimentaires y sont présentes en bien plus grand nombre que dans le secteur du puit et ce, même si la fouille de la tranchée est plus parcellaire que celle du puit (figure 20).

Globalement, si on considère les chiffres de la ventilation des matières premières réalisées dans la synthèse de Plumet, Moreau, Gauvin, Archambault et Elliott en 1993, la matière première qui domine largement le secteur de la tranchée et sa périphérie est celle de nature sédimentaire avec 28,7% suivie du quartzite à 16,4%, du chert avec 16,2 % et du quartz qui compte pour 12,7 % de l'assemblage lithique (figure 21). Nous reviendrons sur ces différences dans la discussion.



	Chert	Quartz	Sédimentaire	Quartzite
Synth. 1993	16,20%	12,70%	28,70%	16,40%
TR. 2022	18%	15%	7%	3%
Puit 2022	24%	13%	1%	2%

Figure 21 : Ventilation des matières premières par secteur incluant la synthèse réalisée en 1993.

8.1.1.3 Caractéristique morphologique

En regard de la tranchée, le ratio déchets de taille/outil est de 16, soit 16 déchets pour un outil. Juste dans le secteur de la tranchée, le ratio est de 12,2 déchets de taille pour un outil, alors que dans le secteur du puit, il est de 23,77 déchets de taille pour un outil.

Bien que parcellaire, la fouille de la tranchée a livré plus d'outils (nmb=52) que dans le secteur du puit (nmb=27) alors que le nombre de déchets de taille est sensiblement le même, à sept éclats près.

En regard des nucléus (nmb=15), les quatre trouvés dans l'aire du puit sont en quartz comparativement à six dans la tranchée. Ajoutons à ce nombre, trois nucléus en chert et la présence d'un nucléus en quartzite de Tadoussac. La fabrication d'outils de fortune avec des galets de quartz roulé a été remarquée dans les deux aires de fouilles.

Encore une fois, y voir des tendances autres que celle d'une production d'outil, de réaffûtage et de polissage in situ serait risqué. Avec les nombreuses perturbations rencontrées dans les niveaux d'occupation lors des fouilles parcellaires, rien de plus ne peut être ajouté concernant le ratio déchet de taille/ outil pour la saison de fouille 2022.

8.1.2 Les vestiges osseux

L'intervention archéologique du site DbEj-11 a encore une fois livré plusieurs milliers de vestiges osseux pour un total de 36 996. Considérant la fouille très parcellaire de la tranchée, le nombre de 26 803 vestiges est assez parlant et concorde avec les hypothèses actuelles sur la nature du site DbEj-11, à savoir qu'il s'agit d'un site de dépeçage. La distribution des vestiges démontre une importante concentration dans le secteur 11 (figure 22).

En moins grand nombre dans l'aire du puit (nb= 6 752), le nombre de vestiges osseux surpasse de beaucoup les vestiges lithiques. On observe les mêmes tendances concernant la densité des vestiges osseux que celle lithique soit, un nombre plus élevé à la fois dans la partie nord-ouest et sud-est du site (figure 23).

Mentionnons la découverte d'une partie distale de pointe en andouiller dans le secteur 8 de la tranchée ainsi qu'un fragment et une partie distale d'un harpon en os dans le secteur 8 du puit (photo 3).



Photo 3 : Pointe distale en andouiller et morceaux de harpon en os.

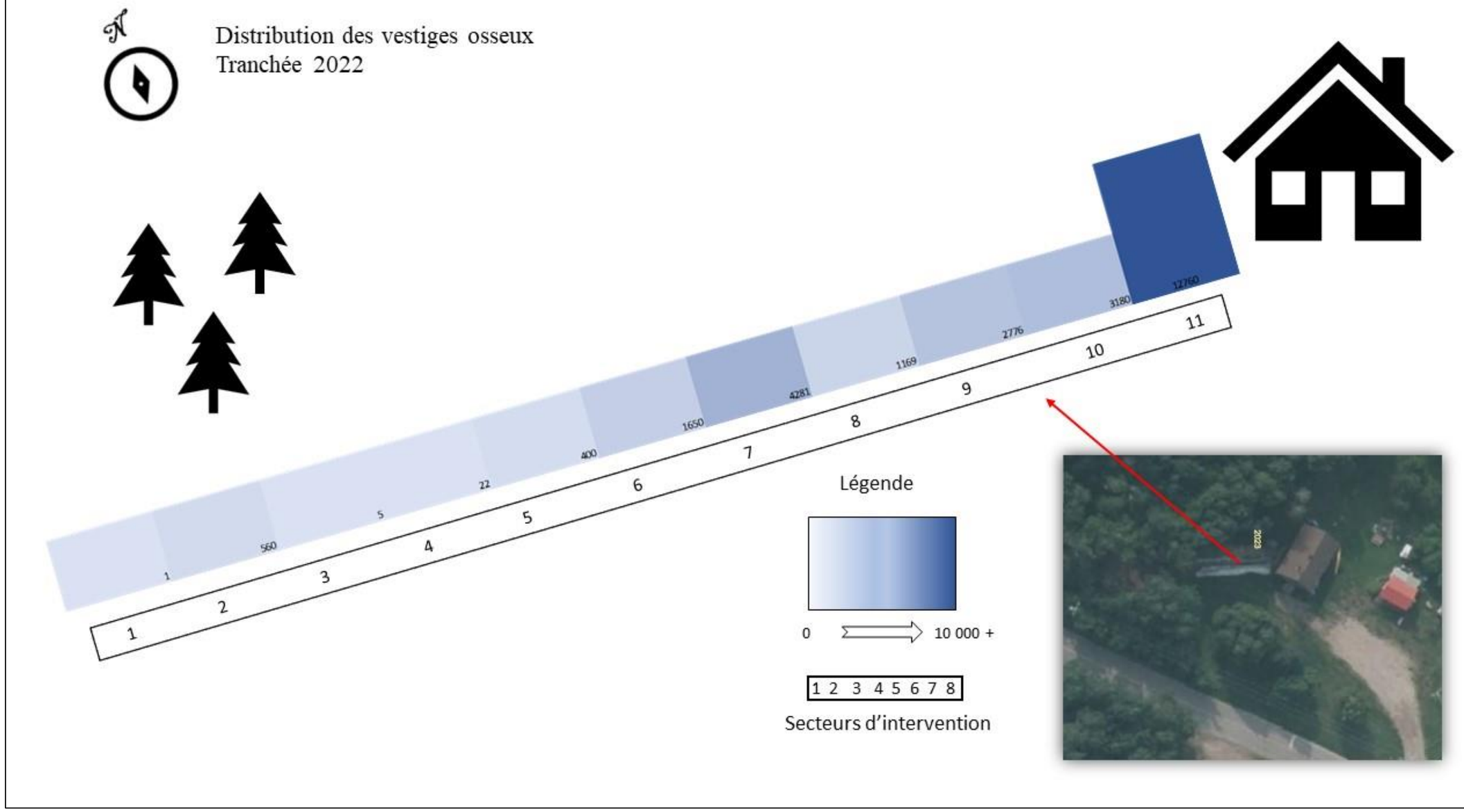


Figure 22 : Distribution des vestiges osseux dans la tranchée.

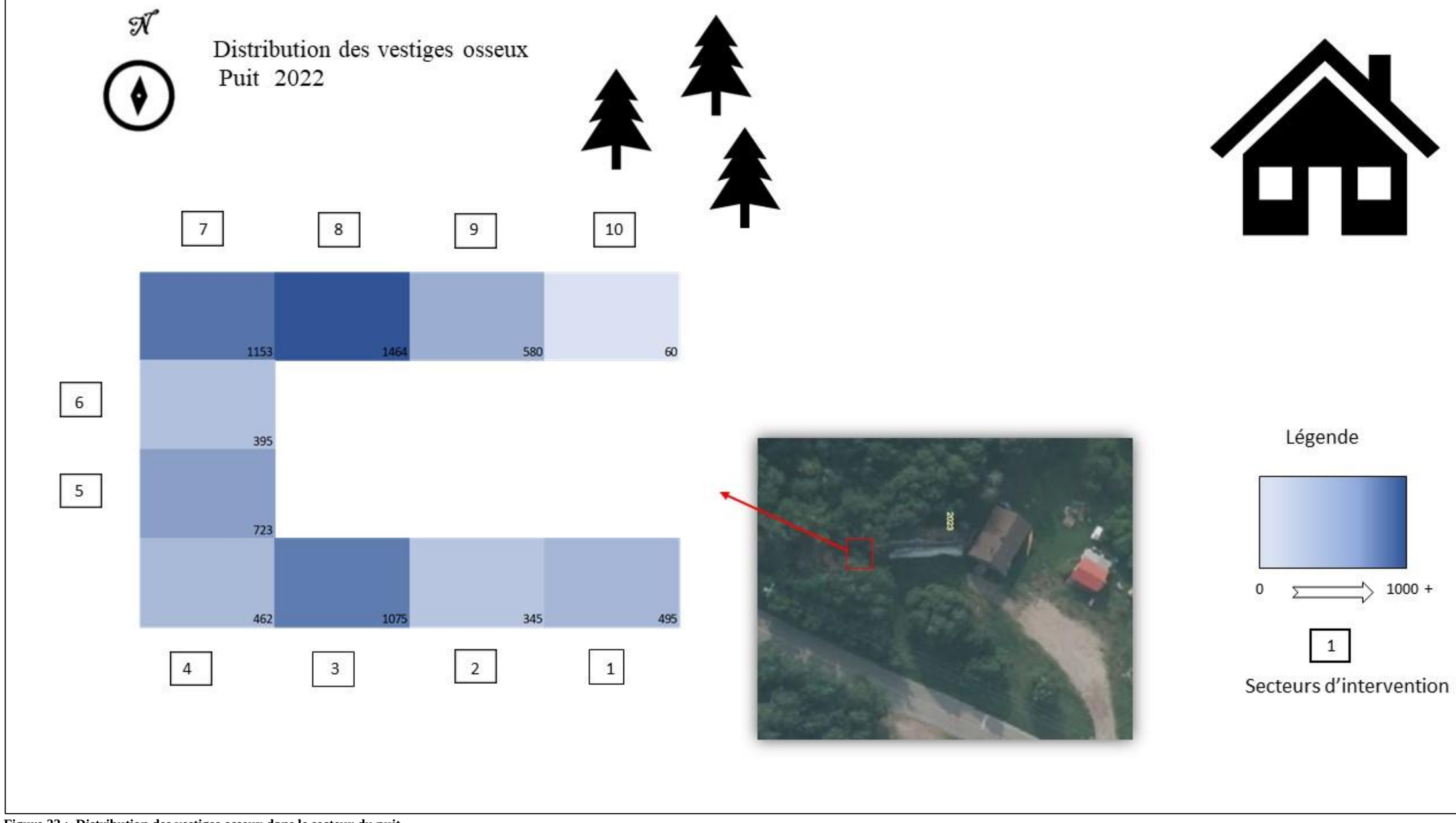


Figure 23 : Distribution des vestiges osseux dans le secteur du puit.

8.1.2.1 Analyse zooarchéologique[1]

Pour le site Lavoie, saison de fouille été 2022 (DbEj-11), ce sont 35 045 restes osseux qui ont été analysés (Annexe-1__Site_Lavoie_DbEj-11_NABONE_Base_ Données). Parmi les restes, seulement 270 ont été identifiés anatomiquement et taxonomiquement et 2254 ont été assignés à une classe de mammifères ou d'oiseaux. Le taux de détermination à l'espèce ou à la famille est faible soit 0,77%, tandis que celui à une classe est de 6,43%. Le jumelage de ces deux résultats, permet de mieux comprendre l'assemblage. Parmi les fragments identifiés 97.7% sont des os/fragments de mammifères, 2,1% d'oiseaux, 0,14% de poissons, 0,07% de mollusques et 0,09% de fragments qui n'ont pas été associés aux mammifères ni aux oiseaux (figure 24).

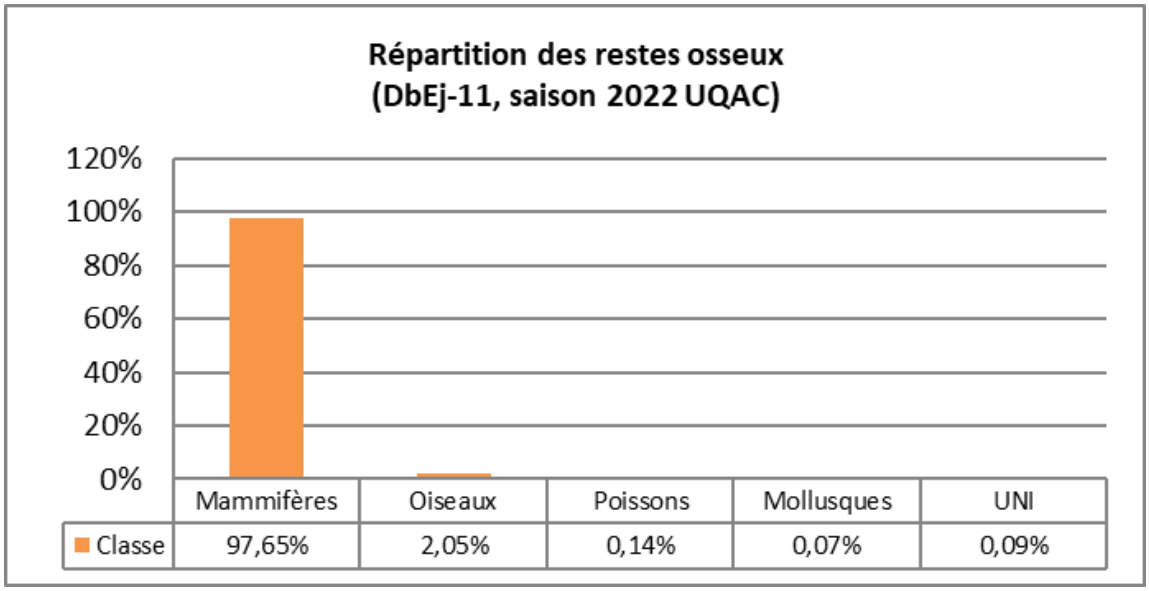


Figure 24 : DbEj-11 répartition des restes osseux par classe d'animaux, saison 2022.

Traces de boucherie/consommation

Seulement six os/fragments comportent une trace de boucherie et/ou de consommation soit : de lame (n=2), de scie (n=1) et de couperet ou hache (n=3). Notons

[1] L'analyse ostéologique a été effectuée à partir de la collection de référence du LHASO de l'UQAC par l'étudiant Martin Tremblay de l'université Laval.

que lorsqu'un os a plus d'une trace d'un même outil, elles comptent comme une seule (1) unité statistique (photo 4).

Bien qu'il y ait une très grande quantité de petits fragments, soit 99% de l'assemblage, ce ne sont pas des résidus qui proviennent d'une activité qui consiste à la fracture d'os longs de gros mammifères pour en extraire la moelle.

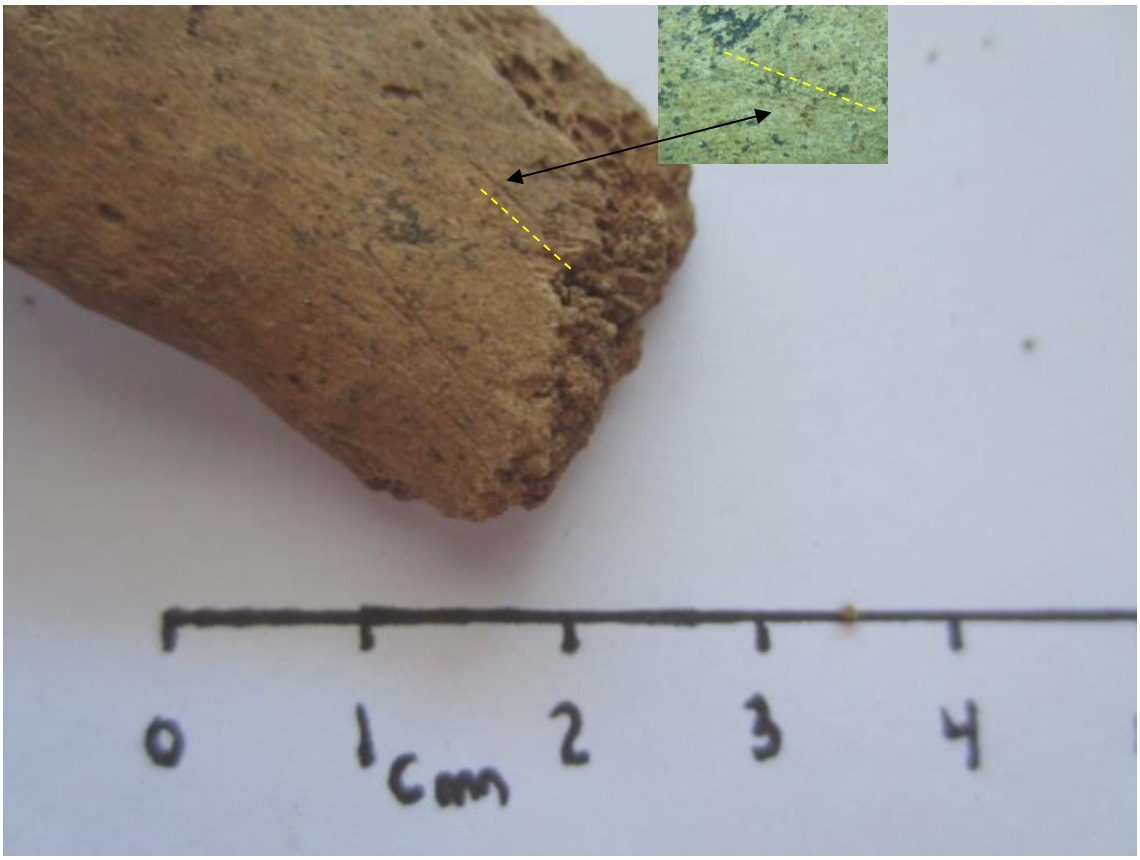


Photo 4 : DbEj-11 traces de lame mince, innominate de phocidae niveau-5, saison 2022

Traces de combustion

L'assemblage d'os/fragments à l'étude présente beaucoup de dommages causés par une flamme directe sur une longue période. Ils sont blanchis pour 88% de l'assemblage, noircis à 0,5% et le restant sont écrus/non cuits 11,5%. On constate une différenciation de conservation; les os blanchis sont résistants, mais pas au point d'être recristallisés, tandis que les os écrus sont extrêmement fragiles et poussiéreux. Pour qu'un os/fragment soit

bruni/noir, il doit subir l'effet d'une température de combustion de 120-200ºC, pour qu'il soit totalement noir/noir-gris 400-650ºC et blanchi 700ºC. Aucun élément n'a subi une chauffe de plus de 800ºC, au point de le recristalliser et lui donner une structure crayeuse, résistant à la pression et à l'acidité des sols (Lebon 2015 : 144-145, 149-150).

Les traces de combustion de notre assemblage s'apparentent à celles d'un foyer entretenu, produisant une chaleur intense de +/- 700 ºC, ce qui correspond aux résultats expérimentaux de Théry-Parisot (2009) sur la caractérisation des propriétés combustibles de l'os. Nous sommes fort probablement dans une zone de rejet et/ou d'un dépotoir, à proximité ou à l'intérieur du site de dépeçage. Les os ont dû être jetés au feu comme matériau de combustion et/ou pour simplement garder l'endroit propre (Théry-Parisot 2009 : 31-36).

Indentification de l'espèce

On a identifié 270 os et/ou fragments qui ont été identifiés à onze (11) espèces/familles (NRe=270). Le taux d'identification à l'espèce est faible (0,77%), c'est une conséquence du haut taux de fragmentation. Le chien (n=2) est la seule espèce domestique de la collection. Dans un ordre plus ou moins décroissant en importance (tableau 6)), le nombre minimum d'individus se décline ainsi : le phoque/phocidés (NMI=7), le castor Castor canadensis (NMI=5), l'ours (NMI=3), le caribou Rangifer tarandus (NMI=2), l'orignal Alces alces (NMI=2), le chien Canis lupus familiaris (NMI=2), le lièvre Lepus americanus (NMI=3, dont 1 intrus). L'identification des espèces suivantes est également confirmée par la présence d'un à trois os soit : le chevreuil Odocoileus virgianus (NMI=1), le renard Vulpes vulpes (NMI=1), un mustelidé (NMI=1) et des phasianidés (NMI=3).

DbEj-11	Nre	NMI	%
Phocidae sp.	115	7	42,75
Castor *Castor canadensis*	90	5	33,46
Ours *Ursus*	5	3	1,86
Caribou *Rangifer tarandus*	27	2	10,04
Orignal *Alces alces*	7	2	2,60
Chien *Canis lupus familiaris*	13	2	4,83
Lièvre *Lepus americanus*	7	3	2,23
Chevreuil *Odocoileus virgianus*	1	1	0,37
Renard *Vulpes vulpes*	1	1	0,37
Mustelidae sp.	1	1	0,37
Phasianidae sp.	3	3	1,12
S-TOTAL/espèces	**270**	**30**	**100,00**

Tableau 8 : DbEj-11 liste des animaux (Nre), saison 2022.

Outils

L'assemblage contient les fragments de trois outils façonnés en os ou en bois de cervidés (figure 25). Il y a l'extrémité distale d'une pointe en merrain qui porte des stries d'abrasion et dont il n'a pas été possible de définir s'il d'agit de l'extrémité d'une pointe barbelée ou celle d'un harpon. Il y a ensuite en deux morceaux; l'extrémité distale d'une pointe barbelée, dite unilatérale (Ramseyer 1995 : 51-55).



Figure 25 : DbEj-11 pointe distale en andouiller, pointe barbelée et fragment aménagé, saison 2022.

Le dernier fragment est intéressant car le type d'incision, sur une seule face suppose un but précis... Il pourrait s'agir de l'aménagement du point d'attache de la partie proximale d'un hameçon ou d'un outil du même genre (Averbouh 1995 : 90, 92).

Conclusion

La quantité d'os identifiés permet de fournir une liste de 11 espèces/familles de mammifères et d'oiseaux qui ont été consommés sur le site Lavoie (DbEj-11). Pour les différents niveaux archéologiques, on constate que notre collection est issue de trois formes d'activités anthropiques soit principalement : la chasse spécialisée et massive aux phoques, l'utilisation du site comme lieu de dépeçage et la constitution d'une zone de dépotoir. L'assemblage n'a pas fourni de reste osseux appartenant aux cétacés.

Dans le même ordre d'idée, il y a une grande quantité de restes osseux d'oiseaux de rivage (OISP) aux niveaux 1-2 (NMI=11) comparée aux niveaux 3-4 (NMI=3). Cette observation suggère de déplacer la période d'occupation du niveau-1 vers la fin avril-mai, lorsque que le rivage est libre de ses glaces? Sommes-nous en présence, au site Lavoie, d'un indice correspondant au réchauffement et à l'abandon de cette zone de mise bas du phoque du Groenland qui nécessite la banquise? Ce constat mérite notre attention.

À ce stade, si d'autres fouilles sont effectuées au site Lavoie, nous recommandons d'être attentif aux fragments osseux proximaux et distaux des os longs des oiseaux de rivage de moins de 1cm. Nous recommandons également, lorsqu'elles seront moins onéreuses, des analyses génomiques permettant de mieux distinguer les espèces de phoques présentes et de préciser certaines périodes d'occupation du site Lavoie DbEj-11.

8.1.3 Le matériel céramique

Aucun vestige céramique n'a été découvert lors de l'intervention 2022.

8.1.4 Le matériel de contact

Excepté un petit éclat de silex dans une fosse d'essouchage à l'intérieur du mètre 9 du secteur du puit, aucun matériel de la période de contact n'a été découvert lors de l'intervention de 2022.

8.1.5 Le matériel historique récent.

Aucun matériel historique récent n'a été découvert lors de l'intervention 2022.

8.1.6 Séquence stratigraphique

8.1.6.1 Distribution verticale

Sans grand étonnement, en termes stratigraphiques les deux secteurs présentent une séquence type avec plusieurs perturbations.

Tranchée (figure 26 et 27)

Dans la tranchée, outre les secteurs des anciennes interventions, nous avons observé les mêmes séquences stratigraphiques déjà mentionnées à de nombreuses reprises (Moreau et al, 1985, p.16).

Le premier niveau est lié aux anciennes cultures effectuées entre les années 1850 et 1950 (Moreau et al, 1985). Perturbés par les techniques agraires de l'époque, les vestiges se trouvent mélanger dans un niveau de sol cultivé d'une épaisseur approximative de 20 cm.

Le deuxième niveau est un sable de plage beige à jaunâtre, d'une épaisseur qui varie entre 20 cm et 40 cm. Le peu de vestiges qui s'y trouvent provient majoritairement des niveaux précédents. De nature très meuble, on y retrouve parfois des inclusions de sol ferrugineux ainsi que d'anciens petits niveaux organiques.

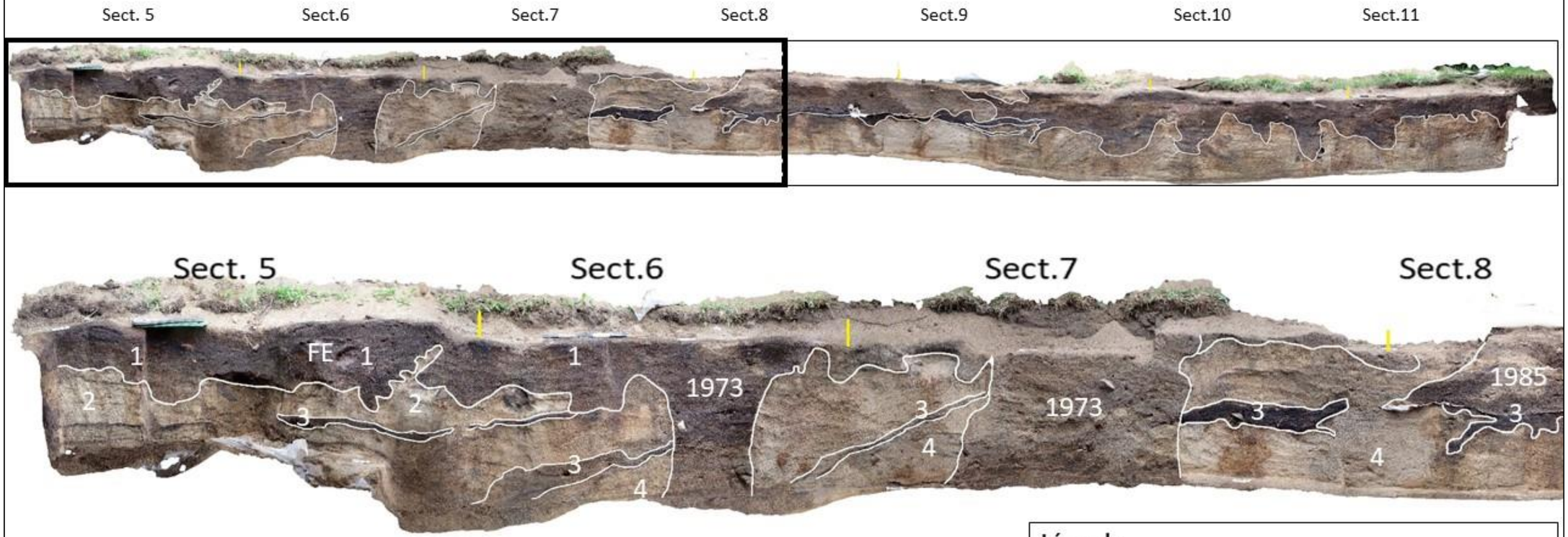
La matrice suivante, le niveau III est celui associé à la période archaïque. Il s'agit d'une matrice de sable noir, très charbonneuse et grasse. Outre les vestiges liés à la période

archaïque, on y trouve plusieurs vestiges osseux non cuit (figure 28). Notons que ce niveau n'est pas présent partout et diffère en termes d'épaisseur.

Le dernier niveau est celui d'une matrice sablonneuse beige à jaunâtre meuble. Le peu de vestiges qui s'y trouvent provient du niveau précédent.

Tout comme le mentionne Trudeau (1973), plusieurs fosses d'essouchages ont été retrouvées, notamment dans les secteurs 10 et 11 qui, soit dit en passant, sont les secteurs qui ont livré le plus d'artéfacts et de vestiges osseux. Évidemment, le sol de ces fosses est très hétérogène allant du sable noir charbonneux gras à un sol rubéfier, voir même ferrugineux à certains endroits ainsi qu'un sable blanc.

DbEj-11
Stratigraphie de la tranchée 2022
Paroi nord



Légende
1: Sol cultivé entre les années 1850 et 1950 (occupation ancienne)
2: Sable de plage beige à jaunâtre (stérile)
3: Sable noir charbonneux gras (occupation ancienne)
4:Sable de plage beige à jaunâtre (stérile)
1973: Excavation réalisée par Trudeau et Saint-Pierre
1985: Fouille réalisée par l'UQAM
FE: Fosse d'essouchage

Source: Orthophotographie : Jennifer Gagné
Stratigraphie: Noémie Plourde UQAC, LHASO, 2024

Figure 26 : Stratigraphie de la tranchée des secteurs 5 à 8.

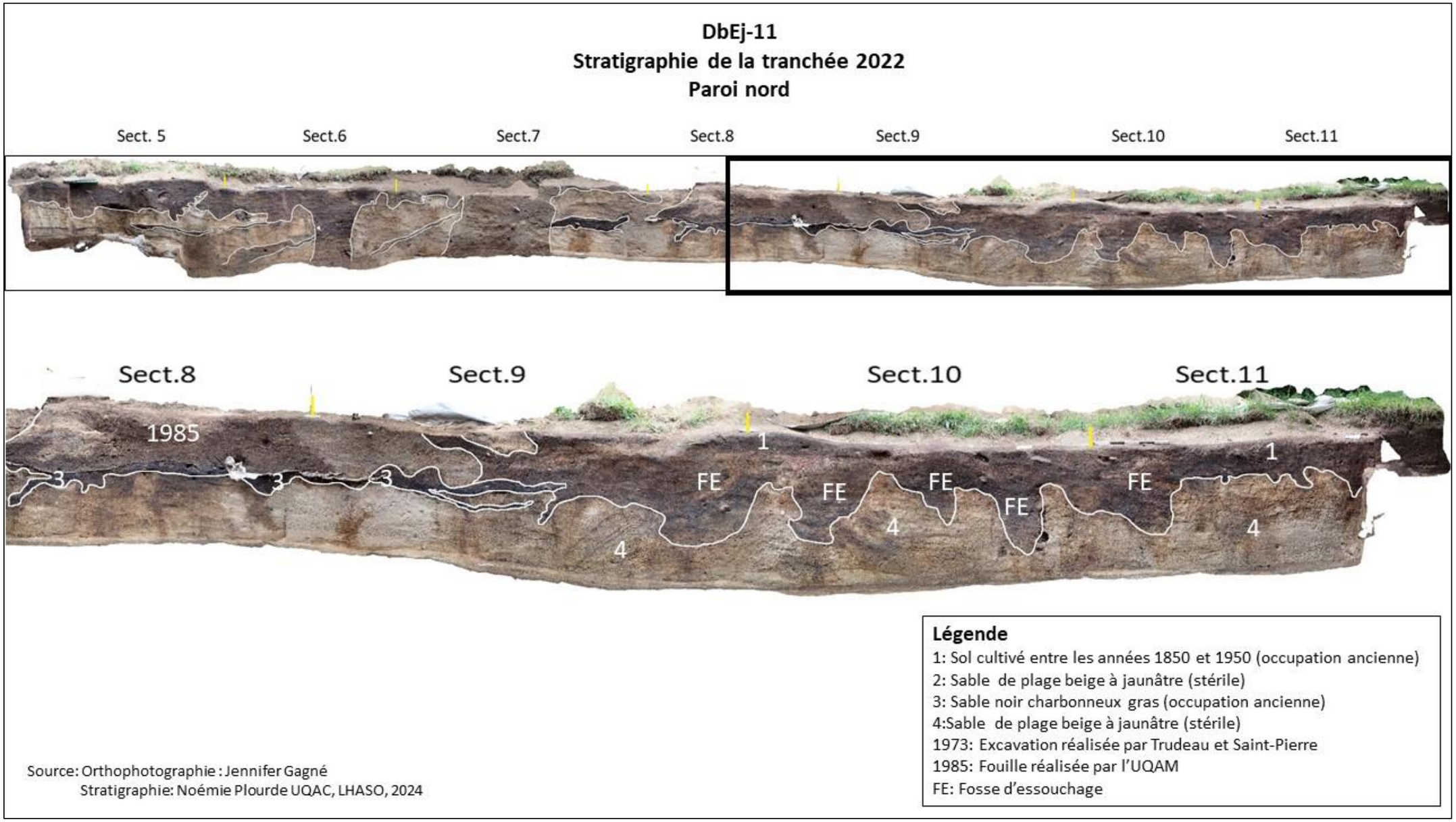


Figure 27 : Stratigraphie de la tranchée des secteurs 8 à 10.



Figure 28 : Vertèbre découverte dans le niveau III dans la tranchée.

Puit

Quant au secteur du puit, les séquences stratigraphiques témoignent également de plusieurs perturbations. On y retrouve toutefois une stratigraphie type et sur certains secteurs il s'ajoute des niveaux. Commençons par la stratigraphie type de l'aire du puit (figure 29)

Tout comme dans la tranchée, le sol cultivé entre 1850 et 1950 fait office du niveau 1. Plusieurs vestiges y sont associés sans cohérence horizontale.

Le deuxième niveau est une matrice de sable charbonneux noir en place, présentant sur certains secteurs, le m^2 1 et m^2 2, des niveaux d'ocres en surface (niv. 2.1) (photo 6). Plusieurs vestiges et aires de combustions y sont associés.



Photo 5 : Niveau d'ocre présent dans le mètre 1 du secteur du puit, quadrant sud-est.

Le troisième niveau est celui d'un sable de plage beige à jaunâtre, d'une épaisseur qui varie entre 20 cm et 40 cm. Aucun vestige y est associé. De nature très meuble, on y retrouve parfois des inclusions de sol ferrugineux ainsi que d'anciens petits niveaux organiques.

Le quatrième niveau est celui d'un sable noir charbonneux, plus ou moins dense, entre 4 cm et 10 cm d'épaisseur. Alors que le dernier niveau est celui d'un sable de plage beige à jaunâtre.

Lors de fouilles de 1973, Trudeau et Saint-Pierre (1973) mentionnent une succession de niveau de sol organique dans le secteur 1. Nous avons également observé cette succession de sol dans le secteur adjacent au sondage 1 de 1973. Surtout en début du secteur sud-est de l'aire du puit. Des vestiges osseux se trouvent dans les niveaux de sol organique très profondément, sans aucun autre vestige. Ces niveaux de sol avec os disparaissent totalement en début du mètre 3 vers l'ouest (figure 30). La topographie à parti de la lisière de bois étant en légère pente ascendante vers l'ouest, les niveaux de sol organiques semblent être des lambeaux d'occupations venant du haut de la pente. Selon les données actuelles, ce serait l'hypothèse la plus plausible.

8.1.6.2 Distribution horizontale

Tranchée

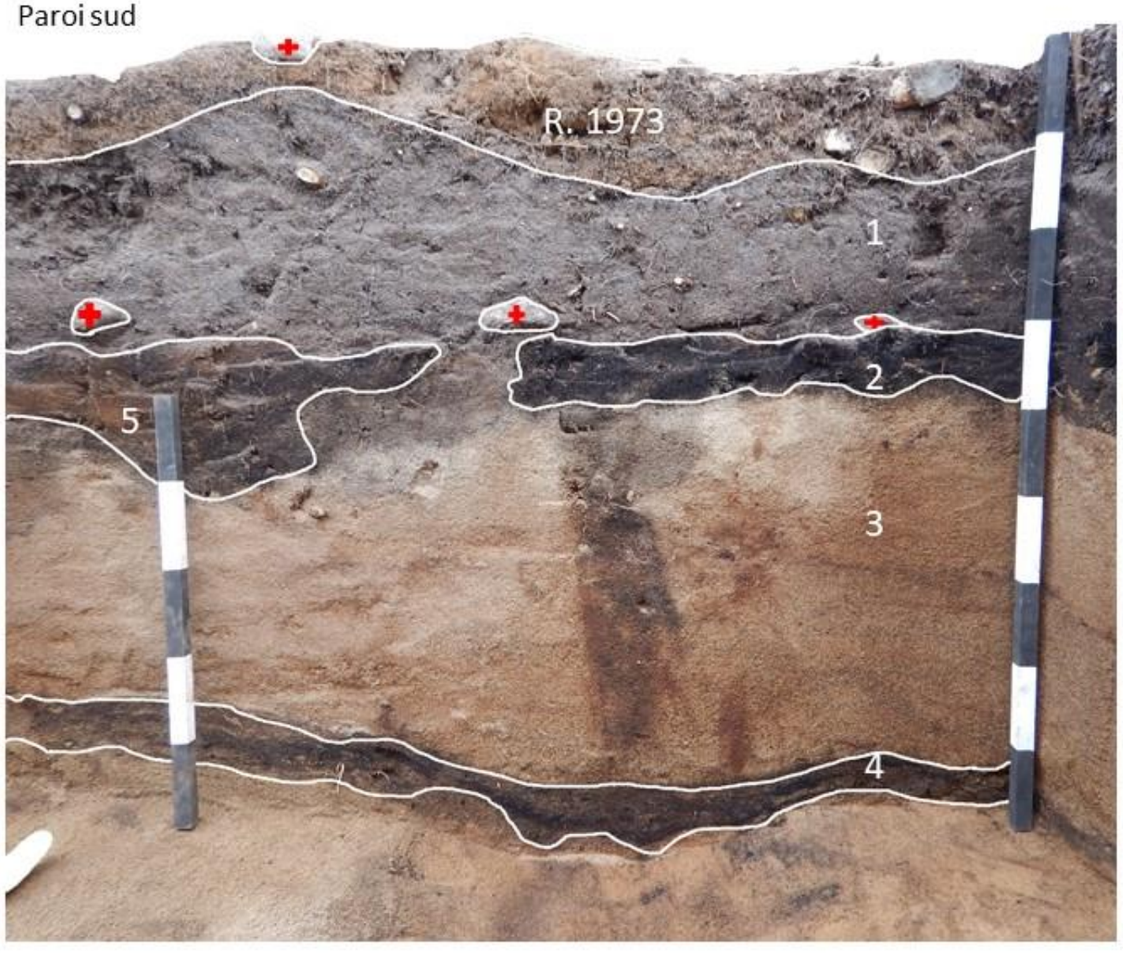
La distribution verticale dans la tranchée n'a guère apporté plus de connaissance que celles déjà émises. La fouille parcellaire (photo 6) et les perturbations contraignent une lecture horizontale adéquate du peu d'occupation encore en place.

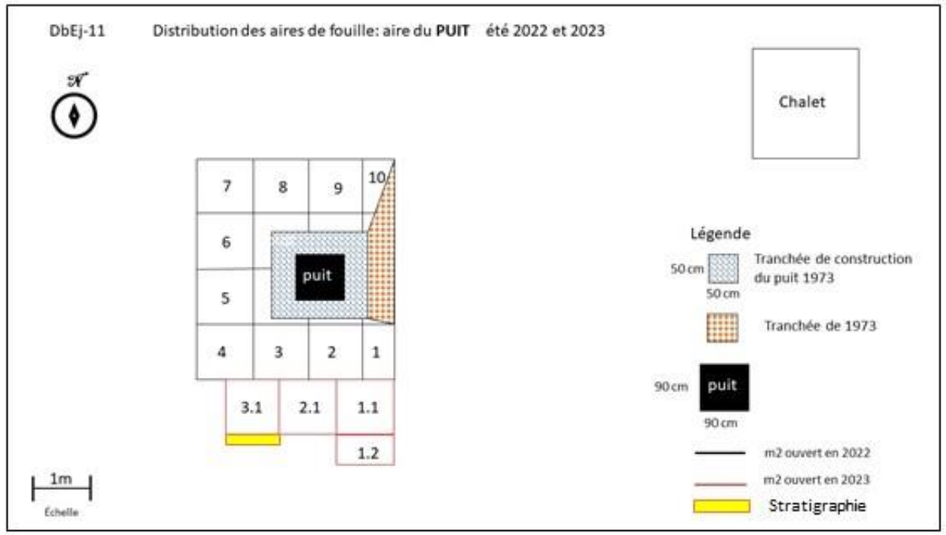


Photo 6 : Parcelle de sol en place, secteur 10 paroi sud.

Stratigraphie type du secteur du puit

Mètre 3.1
Paroi sud





Description des niveaux de sol

1: sol cultivé entre 1850 et 1950 (20 à 30 cm d'épaisseur
2: Sable noir charbonneux, parfois graisseux plus compact (10 à 15 cm d'épaisseur)
3: sable de plage beige à jaunâtre, avec ancien niv. organique sur la droite.
4: lisière de sable noir charbonneux plus ou moins dense. (entre 4 cm et 10 cm d'épaisseur)
5: Sable noir charbonneux mélangé avec un sable fibreux et graisseux brun.
6: sable de plage beige à jaunâtre, fin de fouille.

Légende

✚ Roche
R.1973 Remblais des fouilles de 1973

Figure 29 : Stratigraphie type du secteur du puit.





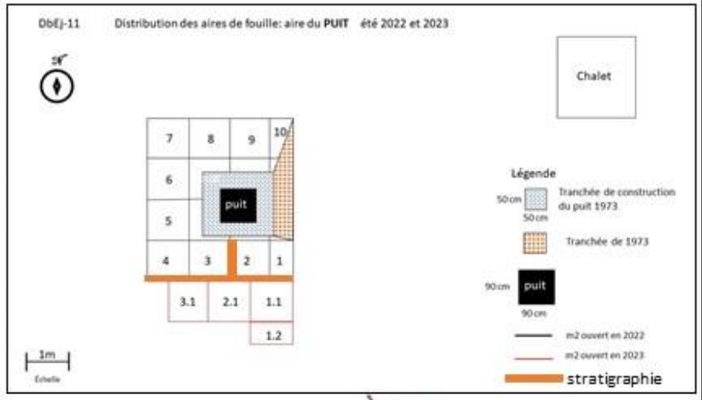




Figure 30 Séquence de plusieurs matrices charbonneuses contenant des vestiges osseux dans le secteur 1 et 2 de l'aire du puit. La séquence disparaît à partir du secteur 3 vers l'ouest.

Puit

Le niveau un de l'aire du puit, comme partout ailleurs sur le site, contient des vestiges. La matrice de sol cultivé ne permet rien d'autre qu'une lecture typologique des vestiges et une ventilation des matières premières. Une petite pointe de projectile en chert vert y a été trouvée.

Le niveau 2 témoigne d'une occupation continue sur la totalité de l'aire de fouille. Une aire de combustion se trouve dans le secteur 3 (figure 31 et 32). Plusieurs vestiges osseux y sont associés comme en témoigne la distribution (figure 23). Le secteur 1 et 2, en périphérie de l'aire de combustion a livré un poinçon en quartzite associé à la matrice d'ocre rouge ainsi que plusieurs outils en quartz (figure 33).

Le niveau 2.1 est un sable rubéfié lié à l'aire de combustion.

Outre ces outils, un couteau en chert, ainsi que la pointe de harpon ont été trouvés le secteur nord-ouest du situé (photo 7). Les quelques vestiges retrouvés dans le niveau de sable de plage proviennent possiblement du niveau précédent.



Photo 7 : couteau découvert dans le secteur 8 du puit.

Le niveau 3 est un sable de plage beige a jaunâtre. Les quelques vestiges qui s'y trouvent proviennent des niveaux du dessus.

Le niveau 4 est sol charbonneux, il ressemble en tout point au niveau 2. On ne le retrouve pas partout. Il se trouve plus à l'est des mètres de l'aire de fouilles. Quelques vestiges se trouvent épars, notamment des os frais.

Les niveaux subséquents sont une succession de sable beige entrecoupé de sable noir charbonneux plus dense. On peut retrouver des os frais dans les matrices de sable noir sur plus d'un mètre de profondeur. Mais seulement dans les mètres les plus à l'est., soit le m^2 1, 2 et le 10.



DbEj-11
Surface du foyer 2022
Et
En cours de fouille



Légende

Roche

A Roche Arènisé

S Vue en coupe N



2.1 : Sol rubéfié
2 : sol charbonneux graisseux avec os

Figure 31 : Vue de l'aire de combustion en surface du niveau 2.1 (foyer) et surface du niveau 2 (foyer).



DbEj-11
Profil stratigraphique
Foyer 2022
Parois Sud-ouest

2.1:Sable gris-rosé rubéfié avec pierres en place et vestige.

2:Sable charbonneux et graisseux, présence d'os.

3:Sable beige meuble grossier avec inclusions ferrugineuses et racines décomposées.

4:Sable noir compact charbonneux.

5: Sable beige compact, voir induré.

6: Sable noir compact charbonneux.

Légende
Profondeur max. du foyer
Concentration d'os
Pierre

Figure 32 : Stratigraphie de l'aire de combustion 2022.



Figure 33 : Poinçon en quartzite et outil en os découvert en périphérie de l'aire de combustion.

8.2 Résultat des fouilles du site DbEj-11 pour l'été 2023.

Pour des raisons exceptionnelles, le stage de l'UQAC de 2023 s'est poursuivi sur le site DbEj-11. La fouille de 2023 s'est d'abord orientée vers la collecte de données des parois effondrées, et s'est poursuivie avec l'ouverture de 3.5 m2 supplémentaire au sud du puit. Les résultats de la collecte de donnée dans la tranchée comportent 2454 vestiges osseux, 137 produits de la taille de pierre incluant 4 outils. Pour des raisons évidentes, seules les données autour du puit seront prises en compte dans cette partie. L'ensemble des vestiges est de 3959 parmi lesquelles se trouvent 3625 vestiges osseux et 331 pièces lithiques.

8.2.1. Les vestiges lithiques

8.2.1.1. Caractéristique typologique

Parmi les 331 vestiges lithiques, 300 vestiges sont le produit de la taille de pierre et les outils sont au nombre de 31. De ce nombre on recense plusieurs pointes de projectile (n=3), des percuteurs (n=3), un couteau/pointe, un foret, une hache, un outil bifacial, des ébauches de hache (n=3), des nucléus (n=2), une hachette polie, une ébauche de gouge, 1 outil de masse, plusieurs outils indéterminés (n=8) des ébauches d'outil indéterminé (nmb=3). Douze de ces outils sont soit polis ou possèdent des traces de cette technique.

Concernant les caractéristiques typologiques, les données sont les mêmes que celles de 2023. Tout comme la distribution des vestiges lithiques (figure 35). Seule la distribution des outils démontre une concentration dans le sud de l'aire de fouille (figure 36).

8.2.1.2. Provenance du matériel

La ventilation des matières premières pour 2023 ne change en rien les données déjà existantes si ce n'est que les matières sédimentaires semblent être plus présentes dans le sud de l'aire de fouille (figure 34).

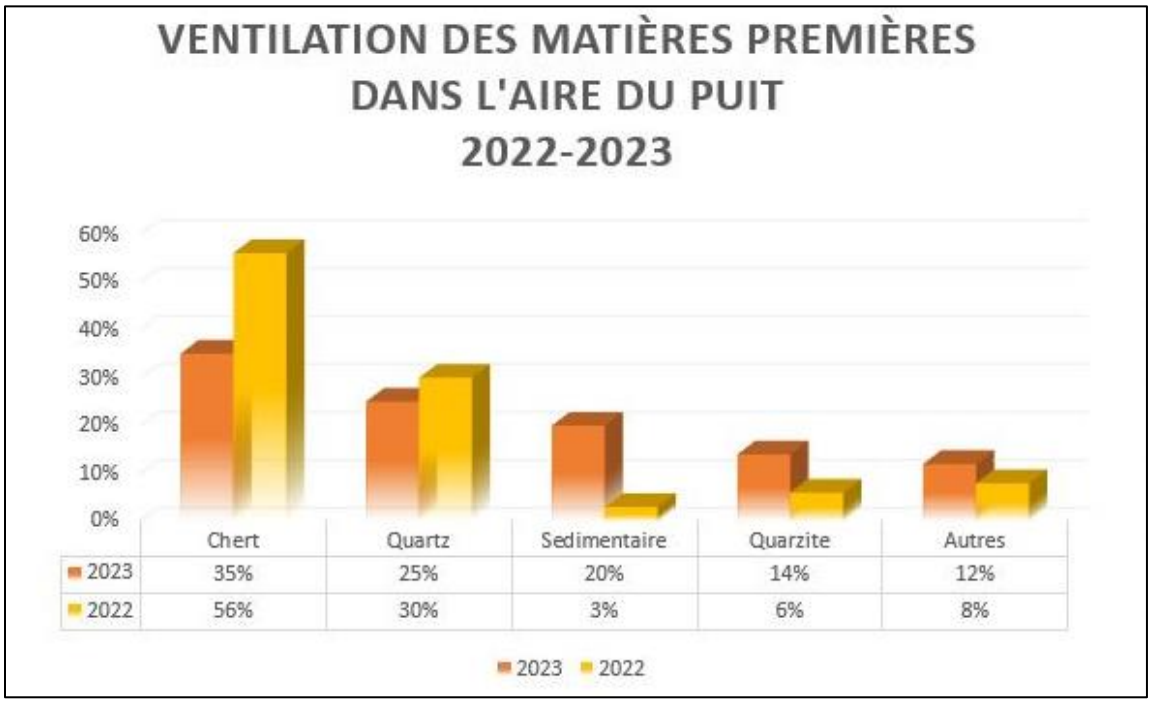


Figure 34 : Ventilation des matières premières dans l'aire du puit 2022-2023.

8.2.1.3 Caractéristique morphologique

Le ratio déchets de taille/outil pour l'intervention 2022 est de 10, soit de 10 déchets de taille pour un outil. En combinant les deux années pour l'aire du puit, le ratio des de 16 déchets de taille pour 1 outil. Ce ratio concorde avec les données globales pour les interventions 2022-2023.

8.2.2 Les vestiges osseux

L'intervention archéologique autour de l'aire du puit 2023 a encore une fois livré quelques milliers de vestiges osseux totalisants 1171. En ajoutant les données de 2022, on compte 7923 vestiges osseux (figure 37). L'année 2023 n'ajoute aucune nouvelle donnée concernant la nature et la distribution de ces vestiges.

8.2.3 Le matériel céramique

Aucun vestige céramique n'a été découvert lors de l'intervention 2023.

8.2.4 Le matériel de contact

Aucun vestige céramique n'a été découvert lors de l'intervention 2023.

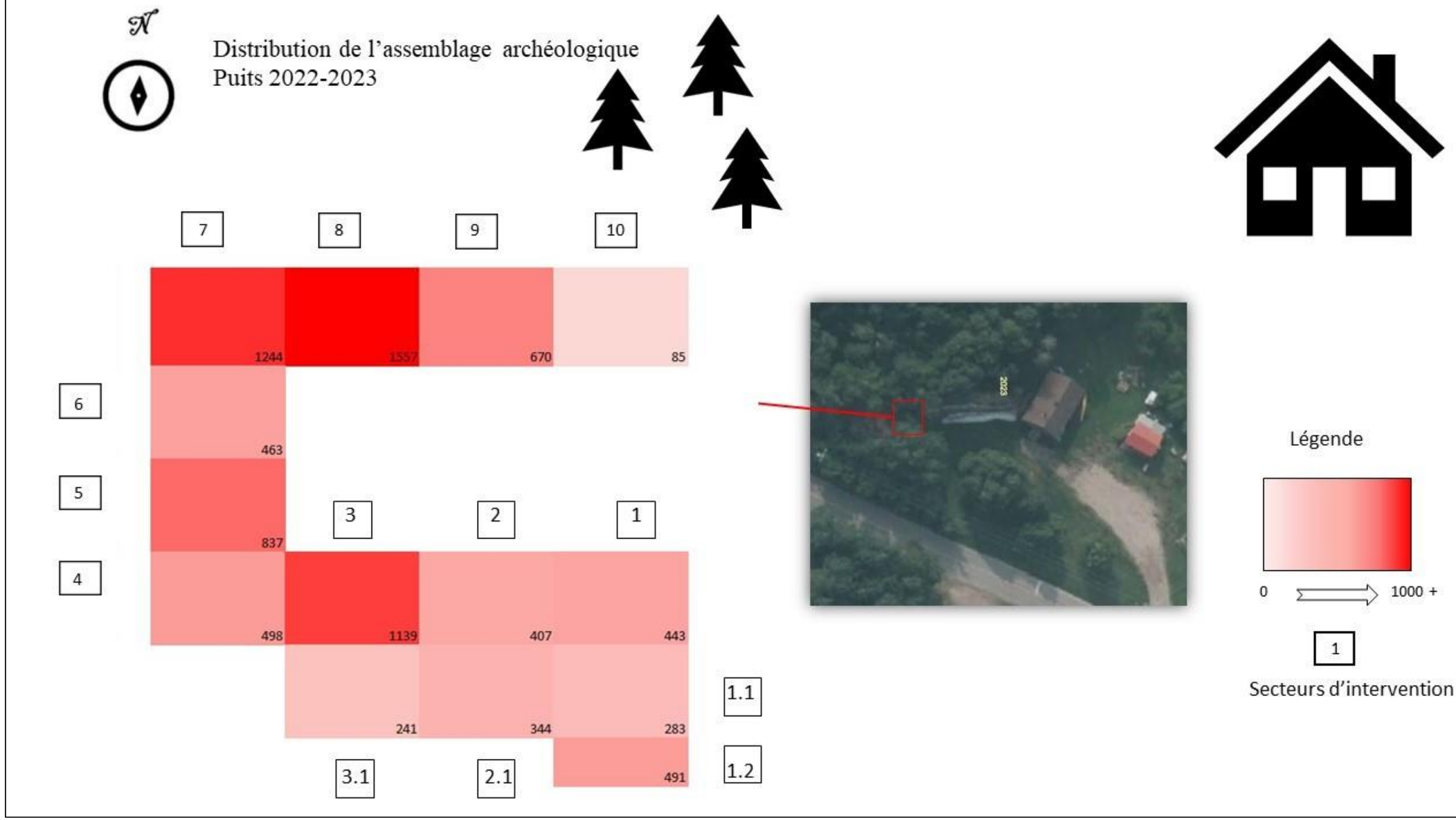


Figure 35 : Distribution des vestiges lithiques pour les interventions 2022 et 2023.



Figure 36 : Distribution des outils dans l'aire du puit pour les interventions 2022-2023.



Figure 37 : distribution des vestiges osseux pour l'aire du puit, toutes les années confondues.

8.2.5 Le matériel historique récent

Aucun vestige céramique n'a été découvert lors de l'intervention 2023.

8.2.6 Séquence stratigraphique

8.2.6.1 Distribution verticale

La distribution verticale pour le secteur du puit 2023 est exactement la même qu'en 2022 pour les mètres 2 et 3. On retrouve même la stratigraphie de l'aire de combustion découverte en 2022 qui se poursuivait dans le mètre 3.1 en 2023 (figure 38).

Le mètre 1.1 présente une aire de combustion en stratigraphie.

La séquence stratigraphique ne change pas beaucoup excepté les traces laissées par l'aire de combustion #2 (figure 39). Dans le mur sud, on retrouve une cuvette avec des pierres arénisés dedans ainsi que des traces qui peuvent être des piquets. On retrouve au-dessus de ce sol un mélange de sable noir et un sable fibreux brun (niv. 5 pour 2023) couvert par un niveau de sol rubéfié (photo 8). Cette matrice est liée à l'aire de combustion.



Photo 8 : Matrice de l'aire de combustion #2.

8.2.6.2 Distribution horizontale

L'aire de combustion #2 est très étendue et constituée de petite pierre anguleuse disposée en cercle dans une matrice de sol charbonneux et gras. Mais en regard de la distribution horizontale, aucune concentration y est spécifiquement liée sauf peut-être une légère augmentation des outils qui se distingue dans l'aire de fouille 2023. Concernant la nature de l'aire de combustion, aucune hypothèse ne peut être émise pour l'instant (photo 9). L'ouverture de quelques mètres supplémentaire vers le sud supplémentaire aiderait à la compréhension.



Photo 9 : aire de combustion #2





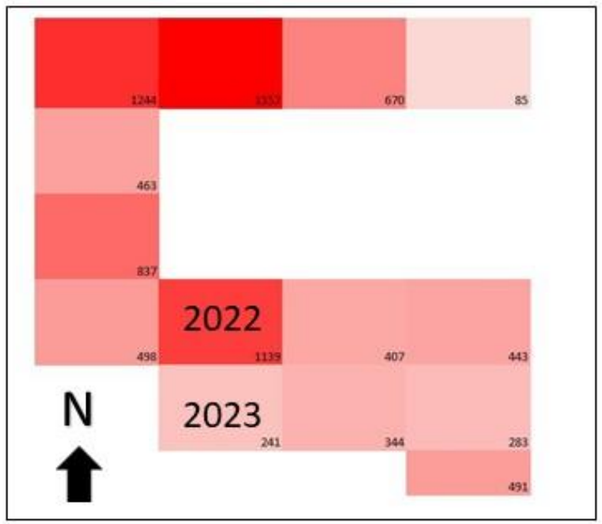


Figure 38 : Poursuite de l'aire de combustion découverte en 2022 lors de l'intervention 2023.

Stratigraphie de l'aire de combustion #2 2023

Légende

	Roche
R.1973	Remblais 1973
A	Roche arènisé

Description des niveaux de sol

1: sol cultivé entre 1850 et 1950 (20 cm à 30 cm d'épaisseur)
2: matrice charbonneuse et graisseuse
2.1: mélange de sable rubéfié et de sable blanc cendreux
3: sable de plage beige à jaunâtre
4: Lisière de sable noir plus dense
5: sable noir charbonneux mélangé avec un sable fibreux brun
6: sable de plage beige à jaunâtre, fin de fouille





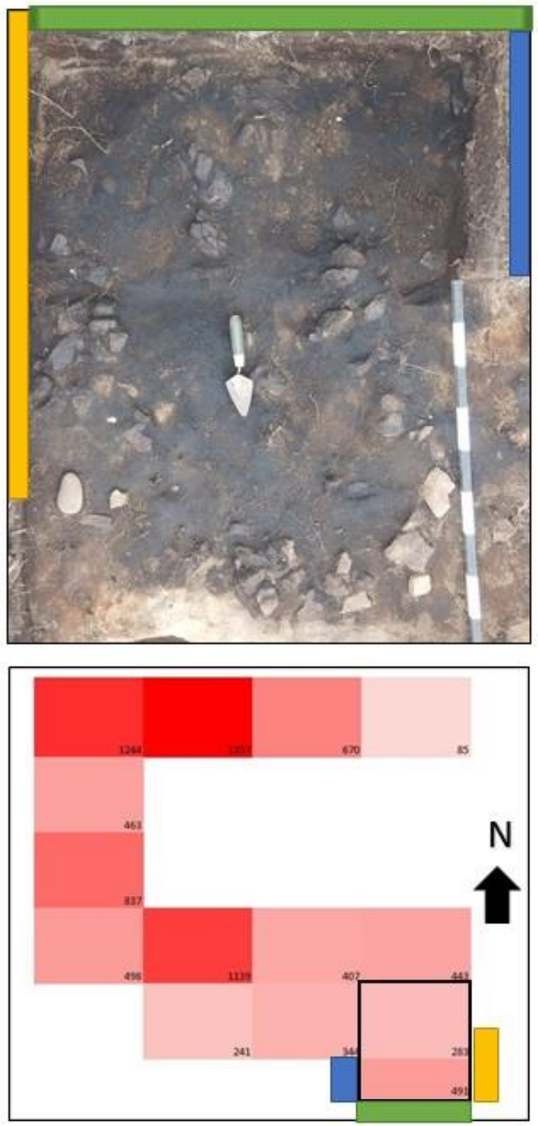


Figure 39 : Aire de combustion découverte en 2023 dans les m² 1.1 et 1.2.

8.3 Inspection visuelle du site DbEj-13

L'inspection visuelle du site DbEj-13, le site de la Falaise, a démontré sans surprise un fort taux d'érosion. Plusieurs parcelles d'occupation se trouvent en morceaux de talus tombés dans la falaise de sable (photo 10), sans compter ceux qui se trouvent encore dans le talus en érosion (photo 11). Des os de cuissons (photo 12), des éclats de cherts, de siltstone et de quartz furent récoltés.

Projet	Écofact	Débitages	Outils	Autres	Total
Inspection visuelle du site DbEj-13	56	25	0	0	81

Tableau 9 : Ventilation des vestiges lors de l'inspection visuelle du site DbEj-13.



Photo 10 : Parcelles d'occupation tombées dans la falaise.



Photo 11 : Parcelles d'occupation tombées dans la falaise et talus en érosion.



Photo 12 : Os de cuisson dans le talus d'érosion

8.3.1 Conclusion et recommandation de l'inspection visuelle

Sans aucune surprise, force est de constater que l'érosion du site DbEj-13 est alarmante comme en témoignent les parcelles d'occupations qui se trouve dans la falaise. La déstructuration du site et de ses occupations ne laisse aucune marge d'interprétation sur la nature de l'occupation outre la mention d'une probable aire de combustion à proximité et de la présence d'une activité de taille. Bien entendu, les vestiges complètent tout de même le corpus des interventions antérieur.

Il est impératif et urgent de penser à une méthode de préservation de ce site sans quoi, les vestiges des occupations anciennes vont continuer de se répandre le long de la falaise, engloutis par les méandres du fleuve Saint-Laurent. Peut-être faudrait-il envisager une campagne de fouille d'urgence afin de récolter l'information encore en place, mais vraiment fragile.

8.4 Résultat de l'inventaire

Dans le cadre d'un projet de réaménagement du « chemin de la plage » en périphérie du site DbEj-13, la municipalité de Les Bergeronnes a mandaté l'UQAC pour effectuer une surveillance archéologique lors de la réalisation des travaux. L'intervention s'est déroulée le 24 août 2023.

L'excavation s'est tenue à l'ouest du chemin de la plage en suivant le ruisseau déjà existant (photo 13). Les légers travaux d'excavations ont été effectués préalablement au projet d'empierrement qui visait à consolider le chemin. Ledit chemin qui avait déjà fortement perturbé l'environnement naturel du secteur.

La matrice pédologique est constituée en grande majorité d'argiles (photo 14). Aucun vestige n'a été découvert lors de l'intervention archéologique.



Photo 13 : Excavation à l'ouest du chemin de la plage suivant le ruisseau.



Photo 14 : Matrice pédologique argileuse présente lors des travaux d'excavation.

8.4.1 Conclusion et recommandation

Bien que le projet de réaménagement du chemin de la plage se trouve en périphérie proche du site archéologique DbEj-13, communément appelé le site de la falaise, la construction dudit chemin a profondément perturbé l'environnement naturel du secteur.

Considérant que la surveillance archéologique n'a révélé aucune trace d'occupations anciennes, les travaux prévus par le mandataire ont pu être réalisés sans contrainte du point de vue de l'archéologie.

Notons que ces recommandations ne valent que dans la mesure où la zone des limites des travaux prévus par le promoteur correspond à celle illustrée sur la carte que celui-ci nous a fournie préalablement à l'intervention de 2023. Si ces travaux devaient affecter d'autres

zones que celles mentionnées, il conviendrait de procéder à des expertises supplémentaires et a une surveillance obligatoire.

9. Discussion

Considérant l'ensemble des données recueillies lors des fouilles réalisées dans le cadre du stage en archéologie de l'UQAC, aucune autre hypothèse sur la nature de l'occupation peut être émise en ce qui a trait à l'occupation à l'intérieur des limites de la tranchée.

Pour ce qui est de l'aire du puit, l'importance du chert travaillée et la taille des deux pointes de projectile en chert (photo 15) découvert dans le m 1 et 1.1 peut laisser entrevoir une occupation plus récente qui se situerait au niveau des anciens sols cultivés.



Photo 15 : pointes de projectile découvertes dans le niveau 1 des mètres 1(2022) et 1.1(2023).

Pour ce qui est du niveau 2, les deux aires de combustion très proche l'une de l'autre témoignent d'une occupation multiple de ce niveau. D'ailleurs, les caractéristiques morphologiques de ces deux aires pourraient être sujettes à une expertise plus poussée. Un

agrandissement de l'aire de fouille autour du puit pourrait sûrement en dire plus sur la nature de ces occupations.

Considération que le site Lavoie est reconnu comme étant un site de débitage, l'usage abondant de l'ocre pourrait s'expliquer. Considérer comme agent siccatif, l'ocre aurait pu servir à la conservation de la viande ou dans le traitement des peaux.

10. Conclusion et recommandation

À la suite des expertises archéologiques réalisées, en partie, à l'intérieur des limites des sites DbEj-11 et DbEj-13, aucune nouvelle donnée majeure à changer la nature des occupations. Si ce n'est que de reconfirmer les multiples occupations plurimillénaires du site. Sans parler de la richesse des témoins diagnostiques lithiques et des vestiges osseux. La découverte d'outils en matériel organique offre une parcelle de la paléohistoire qu'il est très rare de documenter. Ce qui en fait un site exceptionnel. L'importance de ce site mériterait des recherches annuelles dans un contexte éducatif avec le temps nécessaire à la collecte de données. Car bien que de nombreuses fouilles ont eu lieu sur ce site, il peut nous réserver encore des surprises. Comme l'aire du puit tend à le démontrer.

Bibliographie

ARCHAMBAULT, Marie-France, 1994 : *Le milieu biophysique et l'adaptation humaine entre 10 000 et 3 000 AA autour de l'embouchure du Saguenay,* Côte Nord du Saint-Laurent. Thèse de doctorat, Université de Montréal, Département d'anthropologie, trois volumes, 522 p.

ARCHÉO-MAMU, 2015 : *Intervention archéologique au site Lavoie (DbEj-11),* Les Bergeronnes, Conférence régionale des élus de la Côte-Nord, 108 p.

BARRÉ, Georges et Martijn CHARLE, 1972 : *Rapport d'une visite effectuée à Grandes-Bergeronnes,* Les Bergeronnes, MAC, 15 p.

BERGER, J.-P. et J. BLOUIN, 2007 : *Guide de reconnaissance des types écologiques de la région écologique 5g – Hautes collines de Baie-Comeau–Sept-Îles*, ministère des Ressources naturelles et de la Faune, Forêt Québec, Direction des inventaires forestiers, Division de l'analyse et de la diffusion des informations forestières et écologiques.

BERNATCHEZ, Pascal, 2003 : *Évolutions littorales holocènes et actuelles des complexes deltaïques de Betsiamites et de Manicouagan Outardes : synthèse, processus, causes et perspectives*. Thèse de doctorat, Géographie, Université Laval

BERNIER, Marc-André, 2001 : *Prospection subaquatique 2000. Parc marin du Saguenay/Saint-Laurent*. Parcs Canada, service d'archéologie subaquatique, Gatineau, 49 p.

BOUCHARD, Russel, 1986, *L'Anse-Saint-Jean : 150 ans d'histoire,* Histoire des municipalités, Chicoutimi, Société historique du Saguenay, num.1, 2e édition, 44pages.

BOUCHARD, Russel, 1998, *L'Anse-Saint-Jean ; Au cœur du fjord, un royaume à découvrir*, Histoire des municipalités, num.15, 68 pages.

CASTONGUAY, Daniel et Daniel CHEVRIER, 1976 : *Reconnaissance archéologique sur la Moyenne et Haute-Côte-Nord, 1976*. Ministère des Affaires Culturelles, Montréal, 157 p., #72

CHEVRIER, Daniel, 1977a : *Préhistoire de la région de Moisie*. Ministère des affaires culturelles, Les cahiers du Patrimoine (5), Québec, 376 p., #91.

---, 1978a : « La Côte-Nord du Saint-Laurent ». *Recherches amérindiennes au Québec*, vol. V(1-2): 75-86

---, 1996 : « Les premières populations humaines: 8500 à 2000 avant aujourd'hui. » Dans *Histoire de la Côte-Nord*, édité par Pierre Frenette, pp. 73-104. Collection les Régions du Québec no.9. Institut québécois de recherche sur la culture, Presses de l'université Laval, Québec

---, 2005 : *Les ressources archéologiques de l'aire commune 093-20.* Étude de potentiel préparée pour le Conseil de bande de Pessamit, Montréal, 53 p. + annexes.

CHISM, James V., 1980a : *Reconnaissance des sites historiques de la Côte-Nord, 1979.* Ministère des Affaires Culturelles, Québec, 177 p., #610

CLERMONT, Norman. 1978 : "Le Sylvicole Initial ", *Recherches Amérindiennes au Québec* VII (1-2): 31-43

CLERMONT, Norman et Claude CHAPDELAINE, 1982 : *Pointe-du-Buisson 4: Quarante siècles d'archives oubliées*. Recherches amérindiennes au Québec, Montréal, 170 p.

CÔTÉ, Dany, 1999, *Histoire de l'industrie forestière du Saguenay-Lac-Saint-Jean; Au cœur de l'économie régionale depuis plus de 150 ans 1838-1988,* Société historique du Lac-Saint-Jean, Publication num.17, 349 pages.

COSSETTE, Évelyn, 1996 : « Pêcheurs et chasseurs à l'aube d'une transformation : les stratégies de subsistance entre 500 et 1000 apr. J.C. », *Recherches Amérindiennes au Québec*, vol. XXVI (3-4) : 115-127.

---, 1997 : « L'exploitation des ressources animales au cours du Sylvicole moyen tardif (500 à 1000 ap. J.-C.) », *Recherches Amérindiennes au Québec*, vol. XXVII (3-4): 49-67.

DAIGNEAULT, Robert-André,1984 : *Cadre géologique des sites archéologiques DbEj-11 et DbEj-13 de Grandes-Bergeronnes (été'84),* UQAM, 37 p.

DESROSIERS, Pierre et Claire Mousseau, 1987 : *Rapports de terrain pour l'année 1987.*

DIONNE, Jean-Claude et Serge OCCHIETTI, 1996 : « Aperçu du Quaternaire à l'embouchure du Saguenay, Québec », dans *Géographie physique et Quaternaire*, Volume 50, numéro 1, p. 25-28.

DUBREUIL, Steeve, 1995 : *Paléoethnographie et mode de subsistance sur la Haute-Côte-Nord du Saint-Laurent d'après le site DfEf*-2, Havre-Colombier. Mémoire de maîtrise. Université de Montréal, Montréal.

---, 2007 : *Étude sur les sites archéologiques préhistoriques et historiques caractéristiques de la Côte-Nord du Québec*, Étude produite dans le cadre de la participation du Québec au Répertoire canadien des lieux patrimoniaux (RCLP), 146 p.

DUCHAINE, Désirée-Emmanuelle, 2014, *Inventaire archéologique (automne 2013) Projet de relocalisation et de reconstruction de la route 138,* Projets Grandes Bergeronnes, Franquelin et Blanc-Sablon, ministère des Transports du Québec.

DUFOUR, Pierre, 1996 : *De la traite de Tadoussac aux King's posts : 1650-1830,* Pierre Frenette (dir.), Presse de l'université Laval, Histoire de la Côte-Nord : 179-226.

DUHAIME, Lloyd, 1986, *De Puissance comblée. Baie Comeau : 50 ans d'histoire*, Éditions Nordiques.

DUMAIS, Pierre, 1980 : *Rapport d'une étude d'impact archéologique,* Grandes-Bergeronnes, 32 p.

DYKE A.S., PREST V.K., 1987: "Late Wisonsinan and Holocene history of the Laurentide Ice Sheet". *Géographie physique et Quarternaire*, 41: 237-263.

ÉMOND, Denis et André CYR. 1979, *Reconnaissance archéologique sur la Haute-Côte-Nord*, Été 1979, MAC.

ÉMOND, Denis et Luc BEAUDIN, 1981 : *Fin de la reconnaissance archéologique sur la haute côte nord, été 1980*. Ministère des Affaires Culturelles, Québec, 322 p.
ETHNOSCOP, 1989 : *Poste de compensation, série du réseau Churchill/Périgny et rivière Saguenay, inventaire archéologique*. Rapport d'inventaire préparé pour Hydro-Québec Environnement, Montréal, 17 p.

ETHNOSCOP INC, 2014 : *Fouille archéologique du site DdEh-8 dans le cadre des travaux de contournement de la municipalité de Longue-Rive par la route 138 (2013*). Boucherville, Direction territoriale de la Côte-Nord du ministère des Transports du Québec (Projet MTQ No 154-98-0322), 175 p.

ETHNOSCOP INC, 2014y, *Programme d'amélioration de la route 389 entre Baie-Comeau et Fermont, Tronçon Baie-Comeau à Manic-2*, Étude de potentiel et inventaire archéologique (automne 2013), Dessau, 84 p.

---, 2007, *Inventaires archéologiques (automne 2015) direction Côte-Nord.* Direction générale de Québec et de l'Est, ministère des Transport du Québec, Projet 20- 3573-0556, 144 p.

FIEDEL, Stuart, 2001 : « What Happened in the Early Woodland? » *Archaeology of Eastern North America*, 29 : 101-142.

FRENETTE, Gérard, 1974 : *Rapport préliminaire, Grandes-Bergeronnes, été 1974*, Musée National de l'Homme, 13 p.

---, 1975 : *Rapport d'activités archéologique pour l'été 1974*, Musée National de l'Homme, 124p.

FRENETTE, Pierre, 1996 : *Histoire de la Côte-Nord*. Sainte-Foy, PUL (Coll. « Les régions du Québec », no 9), 667 p.

---, 2008 : *Évolution historique du site, du poste de la chapelle de Papinachois*. Société historique de la Côte-Nord, Baie-Comeau, 80 p. + annexes.

---, 2015 : *Si Les Bergeronnes m'étaient contée,* édition du Cyclope, Les Bergeronnes, 179p.

GAGNON, Gaston, 1988, *Un pays neuf; Le Saguenay-Lac-Saint-Jean en évolution*, Les Éditions du royaume, 193 pages.

GAGNON, Gaston, 2013, *Au royaume du Saguenay et du Lac-Saint-Jean; Une histoire à part entière, des origines à nos jours*, Les Éditions GID, 494 pages.

GAGNON J., 2012: "Le retour à la terre au Saguenay : le cas du canton Hébert". *Saguenayensia*, 53, 3-4: 4-16.

GHASSEN, Ibrahim, 2011 : *Géologie et géomorphologie quaternaire de la zone de GIEBV Duplessis*, Organisme de bassins versants Duplessis, Sept Iles.

GIRARD C., PERRON N., 1989a: "Le peuplement du territoire", in C. Girard, N. Perron dir., *Histoire du Saguenay-Lac-Saint-Jean*, Institut québecois de recherche sur la culture, Québec, 115-154.

GIRARD C., PERRON N., 1989b: "Le Saguenay, Domaine du Roi: 1652-1842", in C. Girard, N. Perron dir., *Histoire du Saguenay-Lac-Saint-Jean*, Institut québecois de recherche sur la culture, Québec, 81-112.

GIRARD C., PERRON N., 1989c: "Les grandes découvertes: le royaume du Saguenay", in C. Girard, N. Perron dir., *Histoire du Saguenay-Lac-Saint-Jean*, Institut québecois de recherche sur la culture, Québec, 53-79.

GOBEIL-TRUDEAU, Madeleine (chargée de projet), 1988, Étude du territoire municipal de L'Anse-Saint-Jean, selon les volets archéologique, ethnologique et architectural, Municipalité de L'Anse-Saint-Jean, Groupe Harcart, 3 vol.

GROUPE LEBLOND TREMBLAY BOUCHARD, 1987, *Inventaire du patrimoine forestier du Bas-Saguenay*, 2 tomes.

GROUPE DE TRAVAIL SUR LA CLASSIFICATION DES SOLS, 2002: Le système canadien de classification des sols, Presses scientifiques du CNRC, Ottawa, 196 p.

GUINDON, François, 2014 : *Rapport d'inspection des sites archéologiques classés de la Pointe-à-John et des Basques-de-l'Anse-à-la-Cave,* Les Bergeronnes, 20 p.

LABORATOIRE D'ARCHÉOLOGIE DE L'UQAC. 2016 : *Inventaire et fouille de la pointe à John dans le cadre du stage en archéologie (4ANT202 et 4ARL150) de l'université du Québec*, Grandes-Bergeronnes, 117 p.

LANGEVIN Érik., 1999 : *Évaluation sommaire des dommages infligés à la ressource archéologique à l'Anse Saint-Jean, Bas-Saguenay*. Rapport soumis à la Direction régionale du ministère de la Culture et des Communications. Subarctique Enr., Chicoutimi, 18 p.

LANGEVIN, Érik, 2011 : Bassins hydrographiques de la Haute-Côte-Nord et de la rivière Saguenay. Bilan des connaissances archéologiques. Document préparé pour le ministère de la Justice du Québec, service du contentieux, Montréal, 266 pp. Confidentiel.

LANGEVIN, Érik et Jean-Michel LAVOIE-PAINCHAUD, 2009b : *Intervention archéologique sur les berges de la rivière de Papinachois, Côte-Nord. Activités de l'été 2008.* Rapport soumis à la Société historique de la Côte-Nord. Laboratoire d'archéologie, Université du Québec à Chicoutimi et Subarctique Enr., Chicoutimi, 24 p. + annexes.

LAMB, Henri F., 1980 : « Late-Quaternary Vegetation History of southeastern Labrador. » *Arctic and alpine research*, no. 12 : 117-135.

LASALLE P., 1965: "Radiocarbon date from the Lake St.John Area, Québec". *Science*, 149: 860-862.

LAURE, Pierre-Michel, 1731 : *Carte du domaine du roy en Canada, 1731 par le père Laure,* coll d'Anville, Paris, bibliothèque nationale de France, département Cartes et Plans. CPL GE DD-2987

MOREAU, Jean-Francois et autres, 1984 : *École de fouilles de Grandes-Bergeronnes, activités 1983-1984*, UQAM, Laboratoire d'archéologie, 188 p.

---, 1985 : *École de fouilles de Grandes-Bergeronnes, activités 1984-1985,* UQAM, Laboratoire d'archéologie, 159 p.

PARENT M., DUBOIS J.-M.M., BAIL P., LAROCQUE A., LAROCQUE G., 1985 : "Paléogéographie du Québec méridional entre 12 500 et 8000 ans BP". *Recherches amérindiennes au Québec*, XV, 1-2: 17-37.

PATRIMOINE EXPERT, 2005 : Inventaire archéologique (été 2004). *Direction du Saguenay-Lac-Saint-Jean-Chibougamau. Direction générale de Québec et de l'Est*. Service du soutien technique, ministère des Transports du Québec, Québec, 18 p.

PERRON, Normand, 1996 : « Le peuplement agro-forestier », dans Pierre Frenette, dir., Histoire de la Côte-Nord, Québec, Presse de l'Université Laval, pp.282-320.

PINTAL, Jean-Yves, 1995 : *Inventaires et fouilles archéologiques à Baie-Comeau,* les interventions de 1994, secteur Marquette et Mingan. La Société des parcs de Baie-Comeau/Ville de Baie-Comeau/MCCQ, 118 p.

---, 1998 : *Aux frontières de la mer : la préhistoire de Blanc-Sablon,* Blanc-Sablon, MCCQ, 433 p.

----, 2000 : *Inventaires archéologiques, Direction du Saguenay - Lac-Saint-Jean - Chibougamau*. Ministère des transports du Québec, Division Environnement, 55 p.

---, 2005 : *Inventaires archéologiques, direction de la Côte-Nord (été 2005*). Direction générale de Québec et de l'Est. Ministère des Transports du Québec, Québec, 130 p.

---, 2007 : *Aménagement hydroélectrique des chutes à Thompson, Rivière Franquelin, inventaire archéologique*, Groupe AXOR Inc, 42 p.

---, 2009 : *Inventaire archéologique, direction Côte-Nord, (été 2007)*, ministère des Transport du Québec, Québec, 244 p.

---, 2009 : *Le site DbEj-11 à Grandes-Bergeronnes : Inventaire et fouille archéologique, automne 2008.* MCCCF, Les Bergeronnes, 163 p.

PLOURDE, Michel, 1991 : *Inventaire archéologique le long de la rivière Betsiamites, fouille au site DfEf-2 et synthèse du programme d'inventaire en la MRC de la Haute-Côte-Nord*. MRC de la Haute-Côte-Nord/MAC, Québec, 85 p.

----, 1993 : *D'Escanimes à Pltipishtuk. Perspectives sur la préhistoire amérindienne de la Haute-Côte-Nord du Saint-Laurent*. Collection Patrimoines. Dossiers. Les Publications du Québec, MRC de la Haute-Côte-Nord, Québec, 87 p.

---, 1995 : *Fouilles archéologiques et animation au site de la Falaise (secteur ouest), DbEj-13,* Grandes-Bergeronnes, Haute-Côte-Nord, Archéo-Topo, 89 p.

---, 1996 : *Deuxième saison de fouilles archéologiques et d'animation dans le secteur ouest du site de la Falaise, DbEj-13,* Grandes-Bergeronnes, Haute-Côte-Nord, MICSTQ, 122 p.

---, 1998 : *Troisième saison de fouille archéologiques et d'animation dans le secteur ouest du site de la Falaise, DbEj-13,* Grandes-Bergeronnes, Haute-Côte-Nord, Archéo-Topo, 196 p.

---, 1999 : *Rapport de fouilles archéologiques 1998 : sites du cap de Bon-Désir, Falaise (DbEj-13) et Utamaîkan (DbEj-21),* Parc Canada, 209 p.

---2003 : *8000 ans de paléohistoire. Synthèse des recherches archéologiques menées dans l'aire de coordination du Parc marin du Saguenay-Saint-Laurent*. Parc marin du Saguenay-Saint-Laurent/Parcs Canada, Québec, 419 p.

PLUMET, Patrick, Jean-François MOREAU, Hélène GAUVIN, Marie-France ARCHAMBAULT et Virginia ELLIOT, 1993 : *Le site Lavoie (DbEj-11): L'Archaïque aux Grandes Bergeronnes, Haute-Côte-Nord du Saint-Laurent, Québec*. Paléo-Québec 20. Montréal, Recherches amérindiennes au Québec.

PLUMET, Patrick et autres, 1986 : *École de fouilles de Grande-Bergeronne, activités 1985-1986,* UQAM, Laboratoire d'archéologie, 122 p.

RICHARD, Pierre J.H., et Pierre GRONDIN, 2009 : « Histoire postglaciaire de la végétation ». Dans *Manuel de foresterie*, édité par l'Ordre des ingénieurs forestiers du Québec, Deuxième édition, 170-76. Boisbriand: MultiMondes.

ROCHEFORT, Frank, 2008 : *Rapport d'inspection visuel sur le site Lavoie (DbEj-11)*, Grandes-Bergeronnes, remis à la direction de la Côte-Nord, Baie-Comeau, MCCCFQ, 13 p.

RURALYS, 2008 : *Le site basque de l'anse à la Cave Haute-Côte-Nord (DbEi-5)*, MCCCFQ, 175 p.

SIMARD, Laurent Yves, 2009, *L'Anse-Saint-Jean, son histoire et ses valeureux combats*, les Éditions du Patrimoine, 446 pages.

SPECK, Frank G., 1927: *Family Hunting Territories of the Lake St-John Montagnais and Neighbouring Bands*, Anthropos, vol.22: 387-403.

TAILLON, Hélène, 1979 : *Notes sur les sites DbEj-11 et DbEj-13*, MAC, 30 p.

TASSÉ, Gilles et Serge LEBEL, 1987 : *Fouille du site de la falaise, DbEj-13*, Grandes-Bergeronnes, UQAM, Laboratoire d'archéologie, 138 p.

TASSÉ, Gilles, 1989 : *École de fouilles de Grandes-Bergeronne, travaux de 1987 à 1989*, UQAM, Laboratoire d'archéologie, 55 p.

TASSÉ, Gilles, 1990 : *Recherches au site de la Falaise, DbEj-13*, UQAM, Laboratoire d'archéologie, 76p.

---. 1991 : *Compte rendu des travaux de 1990 au site de la Falaise*, Grandes-Bergeronnes, UQAM, Laboratoire d'archéologie, 46 p.

---, 1994 : *Les fouilles de la saison 1991 au site de la Falaise, Grandes-Bergeronnes et travaux connexes*, UQAM, 60 p.

TREMBLAY V., 1968: *Histoire du Saguenay depuis les origines jusqu'à 1870*, La Librairie Régionale, Chicoutimi, 465 p.

TRIGGER, Bruce G, 1985 : *Archaeology as Historical Science*, Banaras Hindu University, department of Ancient Indian History, 71 p.

TROESTLER E., PERRON N., 1989: "Le milieu physique", in C. Girard, N. Perron dir., *Histoire du Saguenay-Lac-Saint-Jean*, Institut québécois de recherche sur la culture, Québec, 23-52

TRUDEAU, Huguette., et Michel ST-PIERRE, 1973 : *Rapport d'activités, sauvetage archéologique dans la région des Grandes-Bergeronnes.* MAC, S00583. Les Bergeronnes, 118-294.

---,1974 : *Sauvetage archéologique dans la région des Grandes-Bergeronnes,* Musée national de l'Homme, Ottawa, Mercure 26, 148-150.

Annexe 1 : catalogue photo

No. Photo	Description	Direction	Date
P1012337	Travail d'excavation	Sud	24-août-23
P1012340	Chemin de la plage en remblai	Sud	24-août-23
P1012343	Travaux en cours	Sud	24-août-23
P1012348	Excavation le long du chemin en cours	Sud	24-août-23
P1012350	Excavation le long du chemin en cours	Sud	24-août-23
P1012351	Matrice pédologique argileuse	Sud	24-août-23
P1012357	Installation des bâches avant empierrement	Sud	24-août-23
P1012358	Idem	Sud	24-août-23
P1012366	Idem	Sud	24-août-23
P1012381	Empierrement	Nord	24-août-23
P1012389	Idem	Nord	24-août-23

Annexe 2 : photo


P1012357


P1012358


P1012366


P1012381


P1012389


P1012337


P1012340

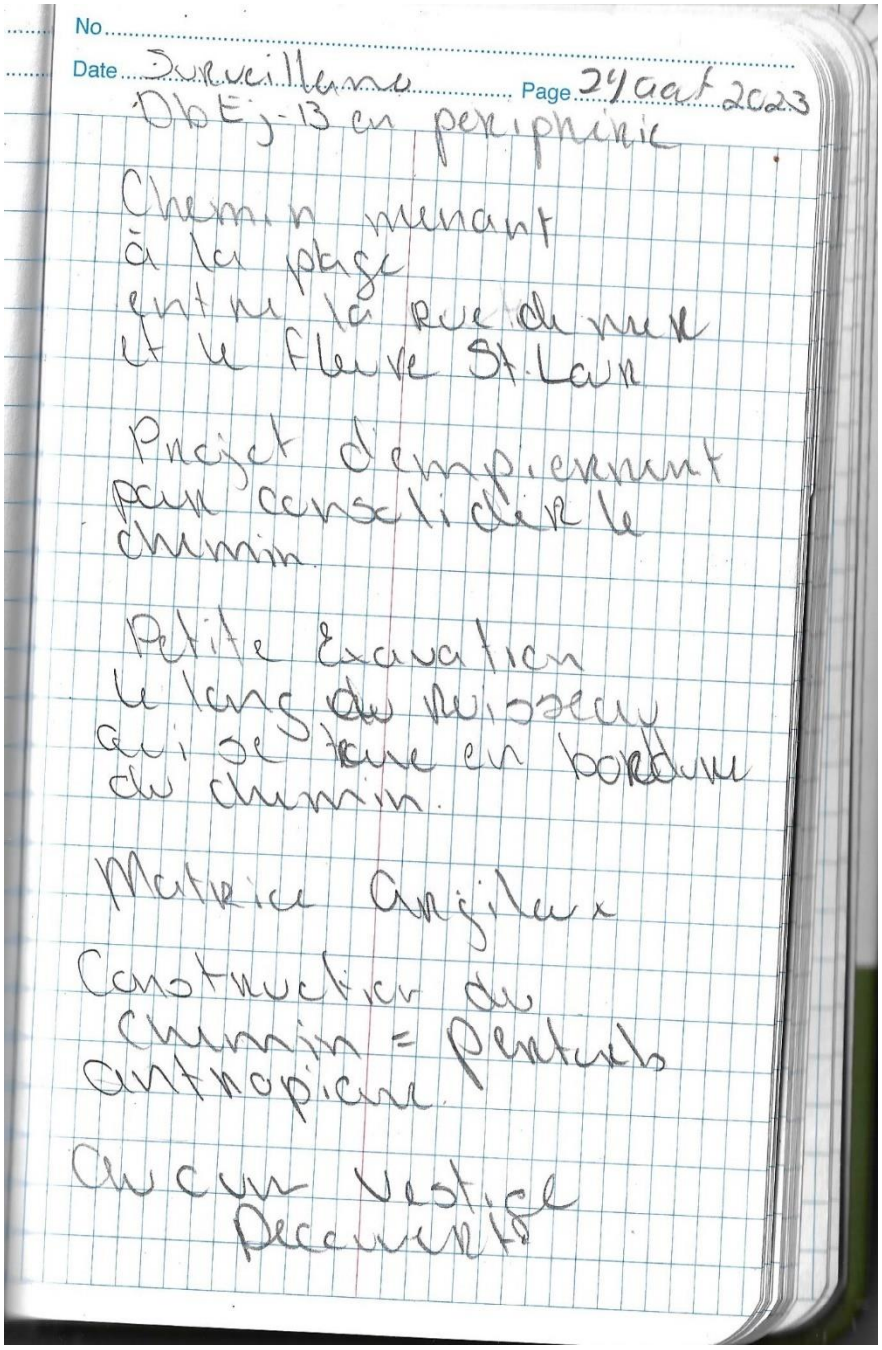

P1012343


P1012348


P1012350


P1012351

Annexe 3 : note de terrain



Environnement, Lutte contre les changements climatiques, Faune et Parcs
Québec

Subarctique Enr.

Expertise archéologique 2023

Inventaire archéologique

Ministère de l'Environnement, de la Lutte contre les Changements Climatiques, De la Faune et des Parcs

Projet de traitement des eaux usées

Lac des Commissaires



Jennifer Gagné, Érik Langevin et Noémie Plourde
Subarctique Enr.

Mai 2024

Illustration de la page couverture : Vue du lac des commissaires

Ministère de l'Environnement, de la Lutte contre les Changements Climatiques, De la Faune et des Parcs

EXPERTISE ARCHÉOLOGIQUE 2023

INVENTAIRE ARCHÉOLOGIQUE

Projet de traitement des eaux usées

Lac des commissaires

Rapport d'activités

Ministère de l'Environnement, de la Lutte contre les Changements Climatiques, De la Faune et des Parcs

Permis de recherche archéologique au Québec : 23-SUBA-03

Titulaire du permis de recherche archéologique : Subarctique Enr.

Rapport préparé par :

Subarctique Enr.
1428, rue des Maristes
Chicoutimi (Québec) G7H 4K7
Téléphone : 418-693-5444
Adresse courriel : subarctique@hotmail.com

Juin 2024

Sommaire

Subarctique Enr s'est vu confier par le Ministère de l'Environnement, de la Lutte contre les changements climatiques, de la Faune et des Parcs le mandat de procéder à un inventaire archéologique dans le cadre d'un projet de réaménagement des installations septiques au Lac des Commissaires dans la municipalité du Lac Bouchette. (tableau 1).

Projet	Municipalité	MRC	Type d'intervention	Superficie (m^2)	Nombre de sondages réalisés	Date de réalisation	Résultat
Réaménagement installations septiques	Lac-Bouchette	Domaine-du-Roy	Inventaire par sondages Inspection visuelle	1125 m^2	7	27 et 28 septembre 2023	Négatif

Tableau 1: Sommaire de l'intervention archéologique

D'une superficie totale de 1125 m^2, le lieu de l'intervention a fait l'objet d'une inspection visuelle systématique et sept sondages exploratoires ont été effectués. Aucun bien ou nouveau site archéologique n'a été identifié lors de l'inventaire.

Les résultats de l'expertise archéologique permettent de confirmer au Ministère de l'Environnement, de la Lutte contre les changements climatiques, de la Faune et des Parcs que les travaux à venir dans la zone d'étude n'auront aucun impact sur la ressource archéologique et qu'il est possible de procéder aux travaux de réaménagement prévus **sans contrainte du point de vue de l'archéologie.**

Équipe de réalisation

Subarctique Enr.

Érik Langevin	Archéologue, chargé de projet, édition
Noémie Plourde	Archéologue, chargée d'intervention, rédaction
Jennifer Gagné	Archéologue, aide à la rédaction
Jany-Claude Bouchard	Archéologue, technicienne au terrain

Table des matières

Sommaire IV

Équipe de réalisation V

Liste des figures VIII

Liste des tableaux IX

1. Introduction 1

2. Localisation générale 2

3. Méthodologie 5

3.1 Inventaire 5

3.2 Laboratoire 8

4. Contexte géographique et environnemental 9

4.1 Région écologique 9

4.2 Paléogéographie 9

4.3 X^{e} et IX^{e} millénaires A.A. 12

4.4 Du VIII^{e} millénaire jusqu'à la mise en place du couvert forestier actuel 13

5. État des connaissances archéologiques 14

6. Cadre ethnologique et archéologique 18

6.1 Paléohistoire du Lac-Saint-Jean et du secteur à l'étude 18

6.1.1 Occupation/fréquentation 5000 à 3000 AA. 18

6.1.2 Occupation/fréquentation 3000 à 450 AA. 19

6.1.3 Protohistoire régionale 19

6.2 Histoire du Lac des Commissaires et de la municipalité du Lac-Bouchette 20

6.2.1 Lac des Commissaires 20

6.2.2 Lac-Bouchette 27

7. Résultat de l'intervention archéologique 33

8. Conclusion et recommandations 39

Bibliographie 40

Annexe 1 : Catalogue photo et note de la tablette 43

Annexe 2 : Photos de la tablette 45

Annexe 3 : Coordonnées gps et notes sondages 48

Annexe 4 : Notes de terrain 49

Liste des figures

Figure 1: Localisation générale de l'emprise du projet de réaménagement des installations septiques au Lac des Commissaires. 3
Figure 2: Projet de réaménagement des installations septiques au Lac des Commissaires. 4
Figure 3: Séquence du retrait glaciaire pour la réserve faunique des Laurentides 10
Figure 4: localisation des sites archéologiques du Lac des Commissaires avec mention de l'emplacement des travaux. 16
Figure 5: localisation des sites archéologiques dans un rayon de 1 km des travaux. Mention de l'emplacement des travaux. 17
Figure 6: Rivière Ouiatchouane, Lac des Commissaires: rupture du barrage, 1925.. 22
Figure 7: Rivière Ouiatchouane, Lac des Commissaires: rupture du barrage, 1925. 23
Figure 8: Barrage au lac des Commissaires, 1942. 24
Figure 9: Vue du barrage vers 1960 avant l'incendie 25
Figure 10: État du barrage suite à l'incendie vers 1965 26
Figure 11: Vue du Lac Bouchette, [vers 1900] 28
Figure 12: Moulin à bois au Lac Bouchette, [vers 1900] 29
Figure 13: Pont sur la rivière qui mène du train à Lac-Bouchette, paroisse Saint-Thomas-d'Aquin, 1944. 30
Figure 14: Chapelle San 'Tonio vers 1907 31
Figure 15: Lac-Bouchette, Lac-Saint-Jean-Ouest - Notre-Dame-de-Lourdes - Calvaire en pierre calcaire, 1951-1952 32
Figure 16 : Distribution des sondages dans le cadre du projet de réaménagement des installations septiques au Lac des Commissaires. 34
Figure 17 : Perturbations anthropiques remarquées en périphérie de la limite des travaux 35
Figure 18 : Environnement rencontré à l'intérieur de la limite des travaux. 36
Figure 19 : Carte topographique du secteur à l'étude avec les sondages. 37
Figure 20 : Séquence pédologique rencontrée lors de la réalisation des sondages. 38

Liste des tableaux

Tableau 1: Sommaire de l'intervention archéologique IV
Tableau 2: Projet inventorié 1
Tableau 3: Ventilation des données écologiques du projet de mise aux normes des ouvrages d'assainissement des eaux usées de la municipalité de Saint-Edmond-les-Plaines. 9
Tableau 4: Description du secteur inventorié. 33

1. Introduction

Ce rapport présente les résultats de l'inventaire archéologique du projet de réaménagement des installations septiques au Lac des Commissaires au courant de l'automne 2023. Ce présent mandat a été effectué pour le compte du Ministère de l'Environnement, de la Lutte contre les changements climatiques, de la Faune et des Parcs. L'inventaire archéologique s'inscrit dans le cadre de l'application de la Loi sur le Patrimoine culturel, de la Loi sur le Développement durable. (tableau 2).

Situés à proximité de deux sites archéologiques répertoriés (DbFb-17 et DbFb-18), les travaux de réaménagements devant être effectués par le promoteur ont nécessité la tenue d'une intervention archéologique qui visait à déterminer l'état des lieux en termes d'intégrité et, deuxio, en cas de découverte, de prévoir des mesures de mitigation pour s'assurer de la sauvegarde du patrimoine archéologique.

Projet	Municipalité	Localisation et description	Superficie (m^2)
Inventaire	Lac-Bouchette	Réaménagement des installations septiques au Lac des Commissaires	1125 m^2

Tableau 2: Projet inventorié

2. Localisation générale

Le secteur à l'étude se situe sur une portion aménagée des berges du Lac des Commissaires dans la municipalité de Lac-Bouchettte, dans un stationnement donnant accès au lac à partir de la route de l'écluse ainsi que dans une zone boisée entre cette route et le stationnement. À proximité se trouve le barrage des Commissaires. (figures 1 et 2)

Le Lac des Commissaires constitue la source principale de la rivière Ouiatchouane qui se déverse dans la partie sud du lac Saint-Jean. Vaste étendue d'eau mince et allongée, qui s'étire du nord au sud, le Lac des Commissaires occupe une superficie de 29 km² Le barrage des Commissaires appartient au gouvernement du Québec et se trouve à entraver l'exutoire du Lac des Commissaires. (Commission de toponymie du Québec 2024)

Le Lac des Commissaires se trouve dans la municipalité de Lac-Bouchette. Cette municipalité fait partie de la MRC Domaine-du-Roy.



Figure 1: Localisation générale de l'emprise du projet de réaménagement des installations septiques au Lac des Commissaires.

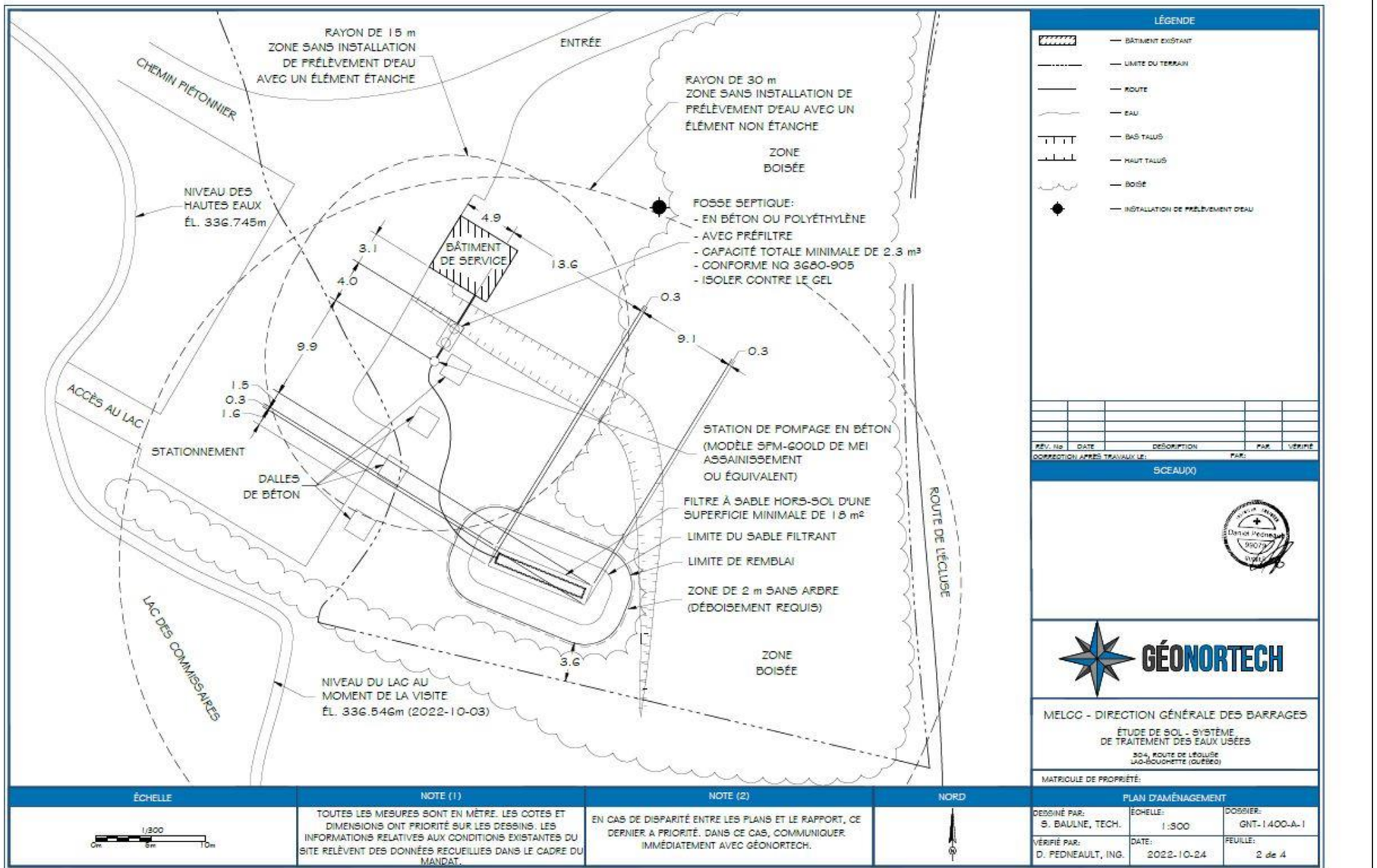


Figure 2: Projet de réaménagement des installations septiques au Lac des Commissaires.

3. Méthodologie

3.1 Inventaire

Dans le cadre de ce projet, la méthodologie adoptée par Subarctique est la suivante:

- préalablement à la réalisation d'un inventaire archéologique, consulter les **sources** documentaires ayant trait à la présence de sites archéologiques paléohistoriques et historiques connus, à proximité et dans l'emprise du projet de construction;
- préalablement à la réalisation d'un inventaire archéologique, consulter les sources documentaires ayant trait à la période historique, tant euro-canadienne qu'amérindienne, pour fins de compréhension d'éventuelles mises au jour de vestiges d'occupation humaine et d'intégration du contexte culturel devant être inclus dans un ou plusieurs rapports d'inventaires archéologiques;
- préalablement à la réalisation d'un inventaire archéologique, consulter les sources documentaires concernant la reconstitution théorique de la paléogéographie pertinente à l'occupation humaine.

Dans le cadre de ce projet, les techniques d'inventaire adoptées par Subarctique sont les suivantes :

- les puits de sondage sont distribués selon une grille d'échantillonnage qui espacera chaque sondage d'une distance d'au maximum 10 à 15 mètres entre eux, sur chaque alignement de sondages, ceux-ci étant distancés d'environ 10 à 15 mètres les uns des autres. Toutes les superficies propices à la réalisation de sondages archéologiques doivent être l'objet de sondages systématiquement disposés;
- chaque puits de sondage archéologique couvrira une superficie minimale de 900 cm2;
- l'inventaire archéologique qui est effectué par l'excavation de puits de sondage réalisé à la pelle exige une vérification minutieuse du contenu à la truelle, une déstructuration du couvert végétal et organique superficiel, l'atteinte d'un niveau de sol considéré stérile et la consignation de toutes les informations pertinentes relatives à chaque puits de sondage;
- Le cas échéant, si des biens archéologiques étaient mis au jour par sondages ou observés en surface, des sondages supplémentaires seraient pratiqués en périphérie à une distance maximale de 5 m l'un de l'autre afin de déterminer l'étendue et l'importance du ou des sites archéologiques découverts,
- Le cas échéant, les sondages supplémentaires réalisés en périphérie d'un sondage positif seraient de 50 cm par 50 cm et seraient excavés à la truelle;

- la profondeur maximale de chaque puits de sondage est habituellement déterminée par la couche de sol identifiée comme étant archéologiquement stérile et naturelle;
- Le cas échéant, les biens archéologiques identifiés dans les sondages exploratoires seraient localisés par rapport à la couche de sol de référence;
- Le cas échéant, tous les outils et fragments d'outils paléohistoriques identifiés dans les sondages d'évaluation seraient localisés horizontalement et verticalement par rapport à un point de référence;
- Le cas échéant, les éclats et déchets de taille de la pierre seraient localisés par quadrant, à l'intérieur de chaque sondage et en rapport avec la stratigraphie réelle ou arbitraire;
- Le cas échéant, les biens archéologiques de la période historique seraient localisés individuellement ou en lots, selon leur nombre et leur importance;
- Le cas échéant, les traces d'aménagements seraient localisées individuellement et les biens archéologiques leur étant associés seraient identifiés par rapport à celles-ci;
- Le cas échéant, toutes les mesures, plans et relevés stratigraphiques et photographies nécessaires à la compréhension des biens archéologiques seraient prises;
- Le cas échéant, tous les échantillons de sol, de charbon de bois et autre matériel organique, ou de toute autre matière nécessaire à la compréhension d'éventuels sites seraient prélevés adéquatement au cours des travaux;
- Le cas échéant, tous les sondages positifs seraient précisément localisés en fonction de l'arpentage existant ou sinon arpentés sur le terrain à partir d'un point de référence identifiable ;
- Tous les sondages pratiqués seront comptabilisés; sondages archéologiques positifs et négatifs différenciés;
- l'orientation et l'emplacement des alignements de sondages seront reportés, à titre illustratif, sur un plan adéquat (plan de construction);
- lorsque des « collectes de surface » de biens archéologiques paléohistoriques doivent être effectuées, les outils et fragments d'outils seront localisés individuellement, suite à l'implantation d'un quadrillage. Les éclats et déchets de taille seront prélevés par quadrant;
- dans les cas d'implantation d'un quadrillage ou d'alignements d'orientation de sondages, un plan de référence sera préparé et joint au rapport
- tous les sondages archéologiques seront obligatoirement remblayés;
- tout aménagement, structure ou organisation de l'espace de nature anthropique, à l'état de vestige autre qu'archéologique, fera l'objet d'une description détaillée, d'un relevé cartographique à l'échelle du plan de construction, d'un croquis et d'un relevé photographique;

- tous les relevés photographiques seront réalisés sous forme d'enregistrement électroniquement numérisé.

Le cas échéant, des mesures de protection, de sauvetage, de fouille ou de mise en valeur du patrimoine archéologique identifié dans l'emprise du projet seront proposées, en fonction des caractéristiques des sites archéologiques éventuellement identifiés ainsi que de la menace appréhendée par la réalisation des travaux devant être effectués par le Ministère ou pour le compte de celui-ci.

3.2 Laboratoire

- Le cas échéant, les biens archéologiques recueillis seraient lavés, nettoyés et empaquetés dans des sachets de polyéthylène transparents, suivant les normes généralement appliquées;
- Le cas échéant, les biens archéologiques organiques (os, bois, charbon de bois, graisse, etc.) seraient traités ou séchés, suivant le cas, préalablement à l'empaquetage;
- Le cas échéant, tous les outils et fragments d'outils façonnés, les éclats retouchés ou utilisés de la période paléohistorique et les biens archéologiques de la période historique seraient identifiés par le code « Borden » attribué au site de provenance avec un numéro de référence sur billet « flottant », à l'intérieur d'un sachet;
- Le cas échéant, l'identification préliminaire de la matière première serait effectuée, ainsi que celle de la typologie morphologique des outils et le comptage des outils et des éclats de la période paléohistorique et des artefacts de la période historique, selon leur classification;
- Le cas échéant, les résultats cumulatifs, quantitatifs et qualitatifs seraient reportés au rapport sous forme de tableau, en fonction des sites archéologiques et des périodes chronologiques identifiées;
- Le cas échéant, un catalogue des informations relatives aux données de localisation des biens archéologiques prélevés serait produit.

4. Contexte géographique et environnemental

4.1 Région écologique

Le secteur à l'étude se situe dans la région écologique des plaines du lac St-Jean et du Saguenay. Cette région englobe l'ensemble des plaines autour de lac St-Jean jusqu'à l'intersection de la rivière Saguenay, près de Cap-Ouest. Il se trouve dans une zone de végétation tempérée nordique dont le domaine bioclimatique est la sapinière à bouleau jaune (Blouin et Berger 2008) (tableau 3).

Projet	Région écologique	Unité de paysage	District écologique	Référence
Inventaire Lac Bouchette	4e Plaine du lac St-Jean et du Saguenay	60 Plaine du lac St-Jean	30P002 Plaine de la rivière Ticouapé	Blouin et Berger ; 2008

Tableau 3: Ventilation des données écologiques du Projet de réaménagement des installations septiques au Lac des Commissaires

4.2 Paléogéographie (Plourde et Langevin 2017)

Le retrait du glacier Inlandsis s'amorce aux alentours de 9500 AA. Bien que la plupart des études concernant l'évolution du paysage aient été réalisées sur le sud du Québec et le fleuve Saint-Laurent, les données actuelles permettent d'établir un calendrier assez juste de son retrait pour le bassin hydrographique de la rivière Saguenay.

La zone à l'étude a été libérée des glaces vers 10 100 ans A.A. (avant aujourd'hui) (LaSalle, Martineau et Chauvin 1977) (figure 3). Bien que plusieurs travaux aient été consacrés au retrait glaciaire au sud de la réserve faunique des Laurentides, aucun modèle spécifique de déglaciation ne semble avoir été élaboré au nord de celle-ci, incluant le secteur du lac Saint-Jean (LaSalle, Martineau et Chauvin 1977).

Le retrait du glacier Inlandsis s'est effectué le long d'un axe nord-ouest. La dernière glaciation a, tant au cours de ses avancées que lors de ses reculs, contribué au façonnement du relief en surcreusant des vallées ou en les comblant de dépôts divers. Le contrefort des basses terres du lac Saint-Jean est dès lors caractérisé par un paysage de collines à sommet arrondi, dont l'altitude est rarement de plus de 200 mètres.

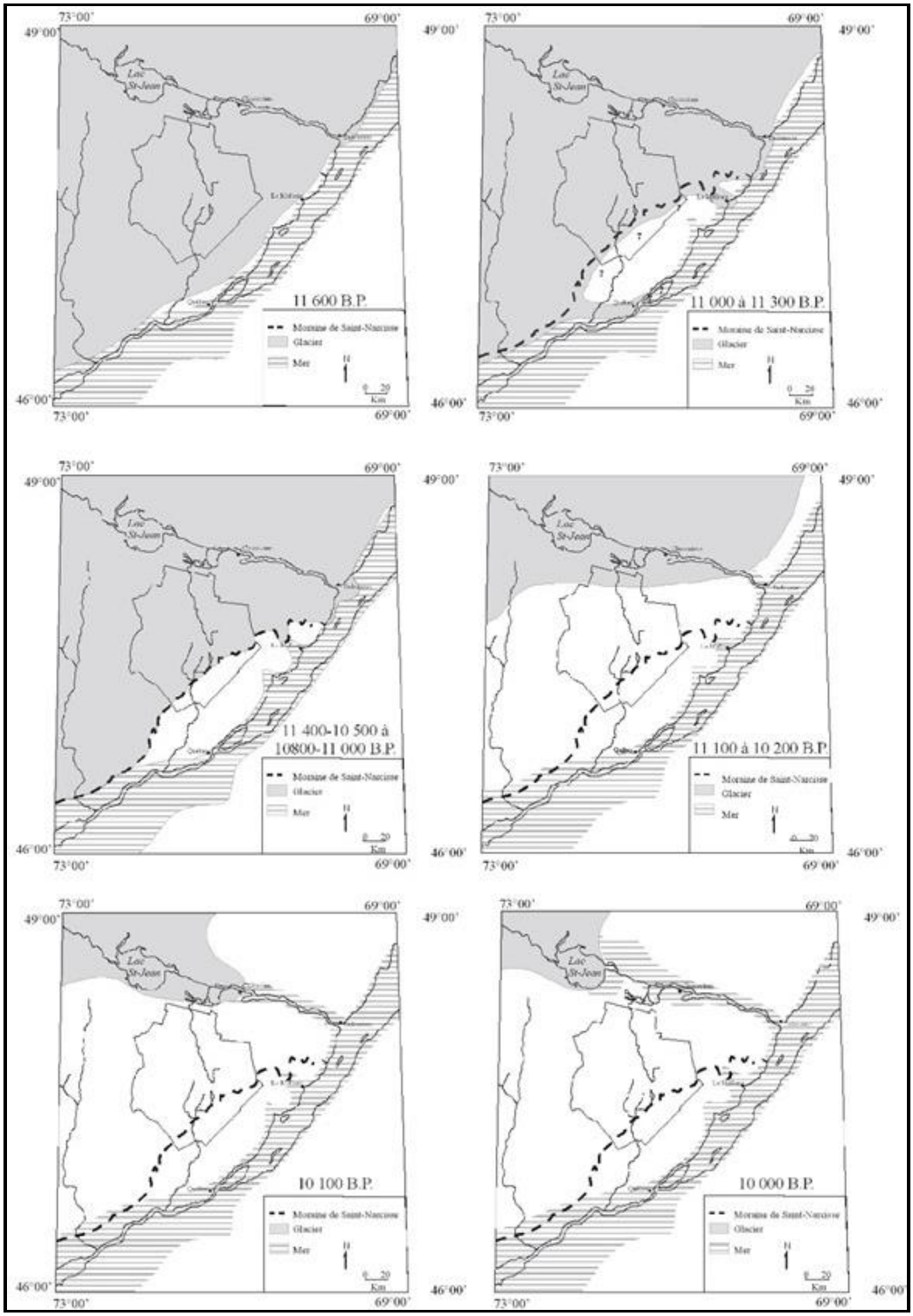


Figure 3: Séquence du retrait glaciaire pour la réserve faunique des Laurentides (Langevin, Dionne, Longuépée, Tremblay et Moreau 2003)

Vers 12 000 A.A., la marge inférieure de l'Inlandsis se situait le long de la rive nord de la vallée du Saint-Laurent. Un millénaire plus tard, le front se situait au sud-est de la réserve faunique et à l'extrémité est de l'embouchure de la rivière Saguenay. Vers 10 000 A.A., l'Inlandsis ne couvrait probablement plus la zone d'étude, qui se trouvait dès lors dans un environnement périglaciaire.

Il n'existe aucune donnée sur l'effet du relèvement isostatique à l'intérieur de la zone à l'étude. À titre de comparaison, un relèvement d'environ 100 mètres a été mesuré dans le centre de l'Ontario, dans le secteur du dôme algonquin, qui fait partie du massif laurentien. L'épaisseur de glace qui recouvrait cette partie du bouclier canadien est évaluée à deux kilomètres. Pour le Saguenay─Lac-Saint-Jean, les estimés évaluent à trois kilomètres l'épaisseur du glacier (Richard 1985).

La fonte du glacier a entrainé la formation de nombreux lacs qui sont disparus depuis. En conséquence, le bassin hydrographique s'est transformé dans le temps et dans l'espace. Bien que les eaux du bassin hydrographique du Saguenay Lac-Saint-Jean s'écoulent selon trois axes géographiques principales, il se distingue surtout de deux manières. Premièrement, c'est le lac Saint-Jean avec ses 1048 km^2, soit une des plus grandes étendues d'eau douce au Québec, qui alimente le Saguenay. Deuxièmement, l'invasion de la mer dans le Saguenay au seuil de Tadoussac provoque un mélange d'eaux douces de l'intérieur à celui des eaux froides et salées du fleuve qui crée la formation d'un environnement riche en micro-organismes qui est à la base de la chaine trophique.

D'autre part, même si aucune étude détaillée n'a jamais été réalisée sur les variations du niveau du lac Saint-Jean pour les quatre derniers millénaires, il est certain que le niveau du lac est passé du seuil de 120 mètres à celui de 105 mètres, ce qui équivaut à 5 mètres de plus que le niveau moyen d'avant 1926. La marque de 105 mètres correspond d'ailleurs à au retrait définitif des eaux salines.

En somme, la superficie et la morphologie du bassin hydrographique du Saguenay Lac-Saint-Jean font du territoire un lieu propice aux mouvements de population du subarctique Oriental. « En remontant les différents affluents du lac Saint-Jean, il est possible d'atteindre tout aussi bien la baie James, le fleuve Saint-Laurent, que les Grand-Lacs à partir desquels tout le continent nord-américain est accessible » (Delâge 1985; Murray 1888).

Pour les populations anciennes qui évoluent sur le territoire régional à cette époque, le climat devait ressembler beaucoup à ce qu'il est aujourd'hui. Ainsi, ces derniers devaient régler leurs cycles de transhumance en conséquence. Profitant à la fois des ressources de l'hinterland et celles maritimes comme en témoigne les nombreux sites estivaux situés à l'embouchure de plusieurs rivières.

Le retrait du glacier a libéré, entre 11 600 et 9 500 A.A., la quasi-totalité de la Réserve faunique des Laurentides, laissant derrière lui un paysage désertique ou semi-désertique, avec des sols sablonneux et pauvres en matières organiques où la végétation est largement limitée à des mousses et des herbes. L'habitabilité d'un tel milieu est relative et dépend exclusivement des ressources biologiques animales qu'on peut y trouver. Or, la présence ou non, à cette époque, du caribou, qui était une des espèces susceptibles de fréquenter un tel environnement, est inconnue. Qui plus est, la proximité du glacier, encore bien présent au Lac-Saint-Jean durant cet écart temporel, suggère que le climat devait être rigoureux en hiver et plutôt frais en été. Les terres méridionales fraîchement dégagées des glaces, mais situées à de moindres altitudes, devaient s'avérer plus hospitalières pour d'éventuelles populations animales et par extension, humaines.

4.3 X^{e} et IX^{e} millénaires A.A.

Entre 10 000 et 8 000 A.A., la forêt ouverte laisse place à une afforestation rapide où la densité et la variabilité dépendent étroitement des gradients climatiques. Non seulement la masse glaciaire s'était-elle repliée jusqu'au lac Saint-Jean, mais les eaux marines tendaient à se retirer de ce qui allait devenir les basses terres du Saint-Laurent.

Un peu au nord du lac Jacques Cartier (env. 50 km), non loin de la source de la rivière Cyriac, dans l'actuel domaine de la Sapinière à bouleau blanc des hautes Laurentides, des analyses polliniques ont révélé une succession relativement similaire aux précédentes. Situé à environ 1000 mètres d'altitude, et libéré des glaces avant 10 000 A.A., ce secteur est caractérisé par la primauté d'espèces végétales arctiques, qui sont à ce moment absent de la flore régionale (Richard 1973). La première étape de la mise en place d'un couvert végétal est caractérisée par la domination des herbacées et des arbustes. Il s'agit sans aucun doute d'une toundra qui perdura pendant quelques siècles. Il semblerait que dès le milieu du IX^{e} millénaire, une pessière se soit déjà implantée. À celle-ci devait succéder une sapinière, au début du VIII^{e} millénaire A.A.

Encore plus au nord, au niveau des basses terres du lac Saint-Jean et plus précisément en bordure du lac Kénogami, l'analyse de carottes de sédiments a révélé des données très différentes. En effet, malgré le caractère plus nordique de ce lieu, sa faible altitude de même que sa position en bordure d'un important graben qui rejoint le fleuve Saint-Laurent, ont favorisé le développement d'une flore presque laurentienne. Actuellement, la région du lac Kénogami fait partie du domaine de la sapinière à bouleau jaune des contreforts laurentiens, à la limite d'un domaine où l'érable serait, sinon dominant, tout au moins bien présent. Paradoxalement, l'histoire des basses terres du lac Saint-Jean commence plus tardivement que celle des hauts sommets de la réserve faunique. Suite au retrait glaciaire qui aurait été effectif vers 10 000 A.A., ces basses terres ont été recouvertes par une submergence marine postglaciaire (Richard 1973). Ce n'est que vers 8500 A.A. que la mer de Laflamme se retira du graben. Suite au retrait marin, la végétation pu enfin se développer sans passer cette fois par une phase de type toundra. Une pessière fermée, à peu près pure, se serait installée dès la fin du IX^{e} millénaire ou vers le début du VIII^{e} A.A.

4.4 Du VIII^{e} millénaire jusqu'à la mise en place du couvert forestier actuel

Dès le début du VIII^{e} millénaire le processus s'accélère à certains endroits, alors que le couvert végétal demeure à peu près le même là où l'altitude annule les acquis du réchauffement climatique. En périphérie des lacs Malbaie et Jacques-Cartier, la toundra prédomine jusqu'aux environs de 8000 A.A. La taïga qui ne cessera de se restreindre depuis lors prendra la relève.

Au nord, en périphérie du lac Kénogami, le milieu du VIII^{e} millénaire est marqué par le développement rapide d'une sapinière à bouleau blanc qui, peut-être en raison d'un abaissement temporaire des températures, céda rapidement la place à une pessière fermée qui a perduré pendant plus d'un millénaire, entre 6800 et 5400 A.A. À cette pessière succéda progressivement le couvert forestier moderne, c'est-à-dire une sapinière à bouleau jaune (Richard 1977).

Quant à la zone à l'étude, elle fait partie de la région écologique des plaines du lac St-Jean et du Saguenay. La zone du projet s'intègre dans une vaste plaine interrompue par quelques vallons. Cette zone et celles environnantes furent utilisées à des fins agricoles.

5. État des connaissances archéologiques

Un site archéologique répertorié, DbFb-18, se trouve à la limite de la zone de travaux dans le cadre du réaménagement des installations septiques au Lac des Commissaires. Ce site archéologique, découvert par Joseph-Henri Fortin en 1972, est documenté dans le mémoire de maîtrise d'Ann Baulu (Baulu 1975) et dans le doctorat d'Érik Langevin. (Langevin 2015) Le site répertorié DbFb-17 se trouve aussi à proximité (moins de 200 mètres) de la zone des travaux. Ce site fut découvert dans le même contexte que DdFb-18.

Il est important de mentionner la présence de 53 sites archéologiques autour du Lac des Commissaires dont cinq dans un rayon de moins d'un kilomètre de la zone des travaux. (DbFb-1, DbFb-16, DbFb-17, DbFb-18 et DbFb-27) (figures 4 et 5) Ces sites ont tous été découverts par Fortin au cours des années 1970. Baulu (1972 ou 1975), dans son mémoire, explique que les découvertes archéologiques ont été fait dans un contexte bien particulier. Le niveau de l'eau a été rehaussé à deux reprises avec la construction du barrage de la rivière Ouiatchouan (maintenant appelé barrage des commissaires) : une première fois en 1901 et une deuxième fois en 1925. Un projet de reconstruction du barrage en 1972 a permis la mise à jour des berges d'origine. En effet, à partir de 1969, le niveau de l'eau du Lac des Commissaires baissa graduellement en préparation des travaux. Au cours des deux années suivantes, Fortin, découvrit près de 76 outils et plusieurs milliers d'éclats répartis sur l'ensemble des berges du lac et déclara ces découvertes au ministère des Affaires culturelles (maintenant le ministère de la Culture et des Communications)

Avec l'aide de la Société d'archéologie du Saguenay, plus de 39 sites archéologiques découverts par Fortin ont été revisités en 1972 et 452 outils en plus de 2000 éclats de tailles ont été recueillis. Selon Baulu (1972 ou 1975),le rehaussement des eaux du lac des Commissaires avait affecté la collecte d'information en lien avec ces découvertes. Aucun niveau de sol anthropique n'a pu être documenté et la plupart des découvertes ont eu lieu en surface, sur la grève exondée. Après la construction du barrage en 1972, la plupart de ces sites se sont retrouvés à nouveau sous l'eau.

Selon Baulu, le site DbFb-17 se trouve dans le fond de la baie au nord-ouest du barrage et fait face à trois chalets. Plusieurs concentrations de pierres éclatées par le feu reposaient sur un sol argileux où étaient associées de petits os broyés et quelques outils. En plus de l'érosion, selon Baulu (1972 ou 1975), cet endroit avait été bouleversé à la pelle par les habitants des chalets. L'archéologue explique que les artéfacts étaient surtout associés aux concentrations de pierres. Quatre pointes, un grattoir, un éclat retouché, une hache de pierre

polie, deux pierres à fusil, un fragment de pipe de plâtre et une cinquantaine d'éclats ont été découverts sur DdFb-18 (Baulu 1975).

Toujours selon Baulu (1972 ou 1975), le site DbFb-17, se trouve lui aussi au fond de la baie, au sud-ouest du barrage et à proximité de l'eau. Baulu fait seulement mention que dans un sol argileux ils ont découvert treize éclats, un foret et un éclat retouché. (Baulu 1975)

Langevin, dans sa thèse de doctorat, revisite, entre autres, les collections du Lac des Commissaires. Or, certains sites du Lac des Commissaires sont à ce moment décrits comme associés à certaines périodes culturelles archéologiques. En ce qui a trait aux sites DbFb-17 et DbFb-18, compte tenu de l'absence de contexte stratigraphique et de vestiges typologiquement distincts, ils n'ont pu être associés à une période ou à un groupe culturel spécifique (Langevin 2015).

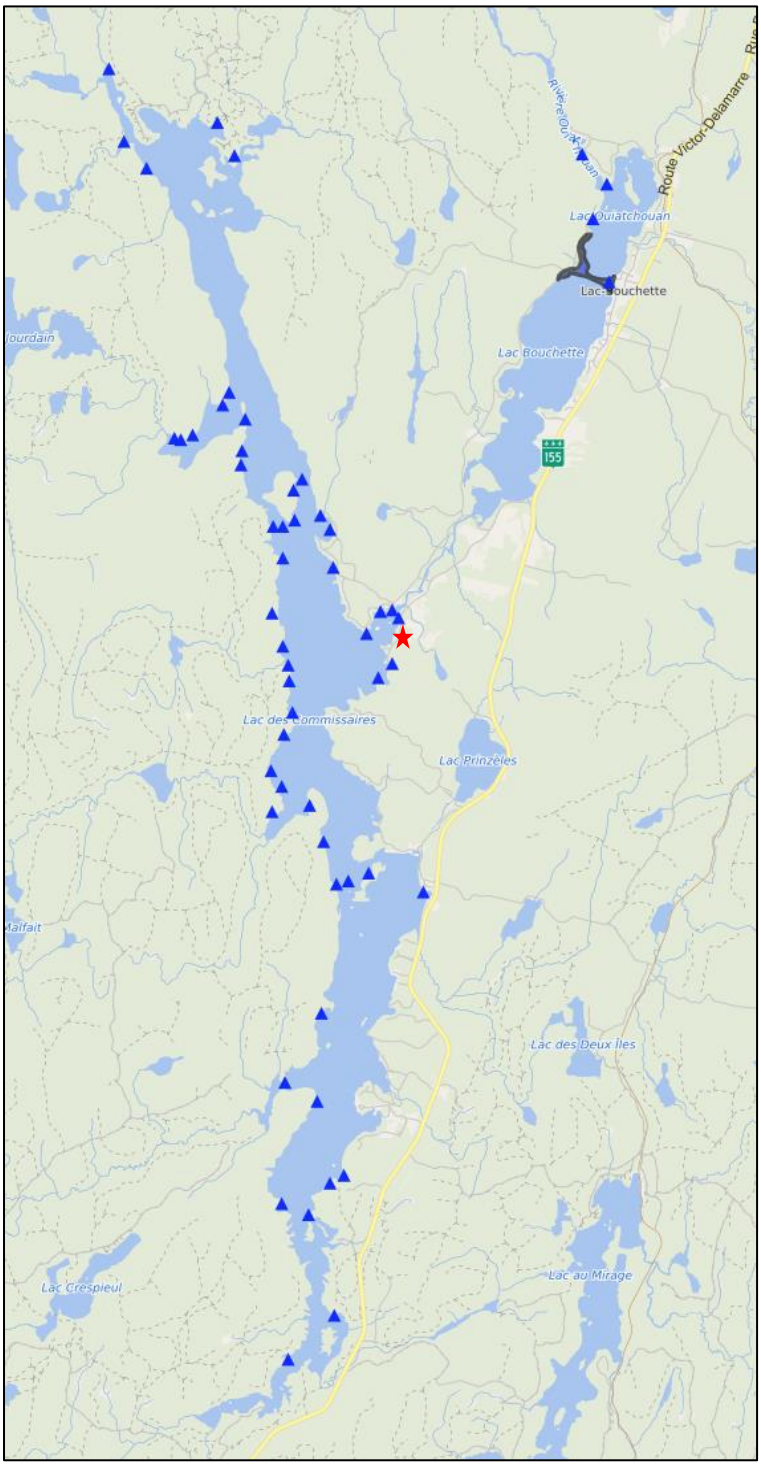


Figure 4: localisation des sites archéologiques du Lac des Commissaires avec mention de l'emplacement des travaux. (Gouvernement du Québec, portail de la sécurité public, consulté le 18 mai 2024.)

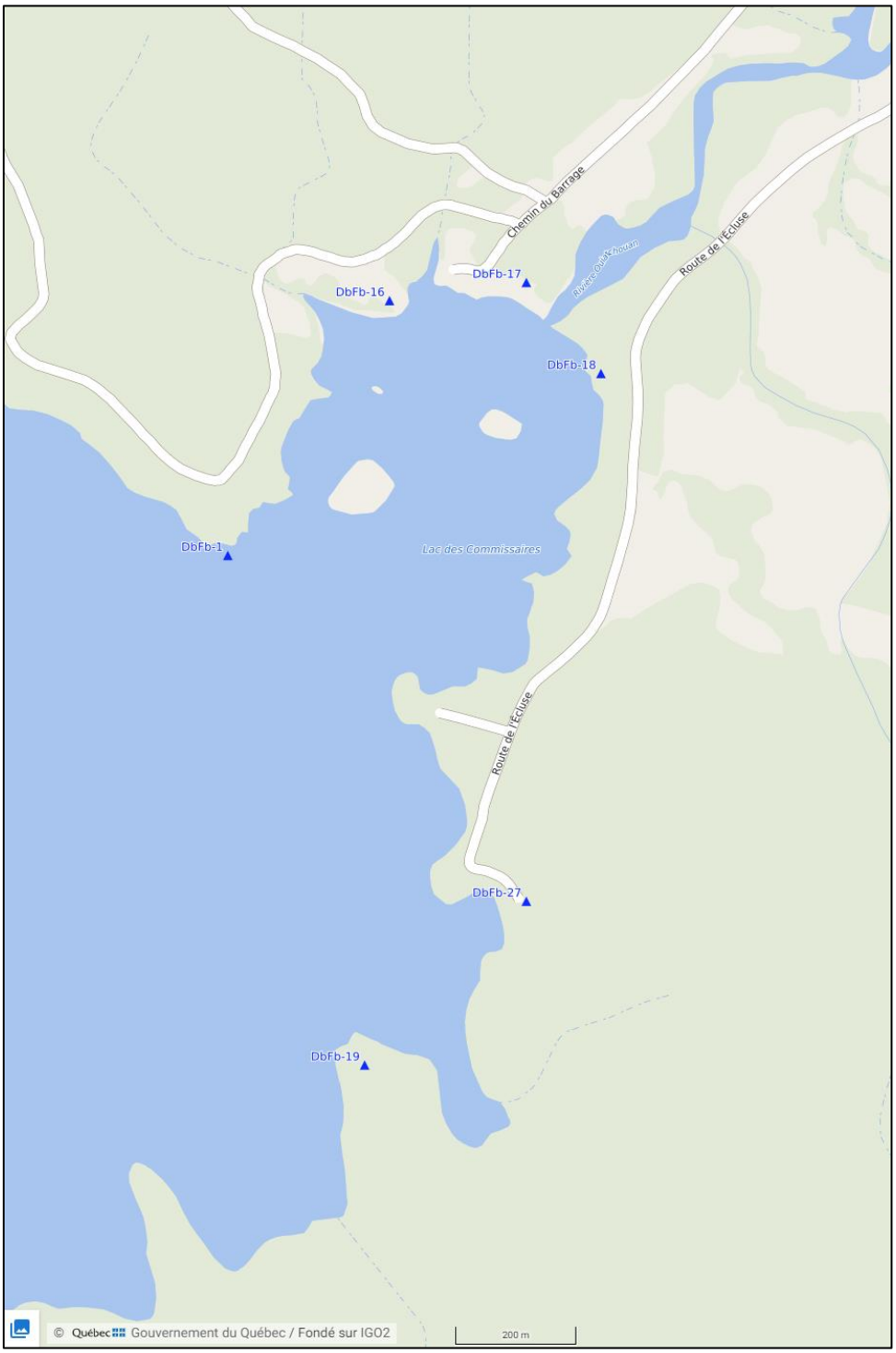


Figure 5: localisation des sites archéologiques dans un rayon de 1 km des travaux. Mention de l'emplacement des travaux. (Gouvernement du Québec, portail de la sécurité public, consulté le 18 mai 2024.)

6. Cadre ethnologique et archéologique

6.1 Paléohistoire du Lac-Saint-Jean et du secteur à l'étude

Sur la base des données actuelles, la présence humaine au lac Saint-Jean remonterait à environ 5000 ans (Langevin et Plourde 2017). La pénétration vers le lac Saint-Jean se serait faite à partir de la région du lac Champlain en empruntant la rivière Saint-Maurice via les rivières Ouiatchouan et Métabetchouane. Ceinturée de ses basses terres, la richesse faunique et naturelle du lac Saint-Jean faisait de cette région un endroit idéal pour s'y installer.

6.1.1 Occupation/fréquentation 5000 à 3000 AA. (Tirée de Langevin et Plourde 2017)
Dans l'état actuel des connaissances, les plus vieilles occupations sur le territoire se trouvent majoritairement à l'est du lac Saint-Jean, soit aux entrées de la Petite et de la Grande Décharge. Toutefois, l'occupation ne se fait pas exclusivement que dans cette partie du territoire : « … des indices de leur présence ont été notés le long de la rivière Ticouapé (à l'ouest du lac Saint-Jean), sur les berges du lac des commissaires (au sud du Lac), à l'extrémité est du lac Kénogami et depuis peu, à l'intérieur même des limites de la communauté de Mashteuiatsh » (Plourde, Langevin et Piédalue 2018, p.31).

En tout, il est question de 53 gisements archéologiques qui pourraient témoigner de la période de l'archaïque supérieur. Mais de tous ces sites, très peu ont fait l'objet de fouilles et de datations radiochronologiques. Pour l'essentiel, ces objets ont été identifiés sur la base de témoins diagnostiques comme les pointes de projectiles. Le seul site fouillé est DjEt-1 qui se trouve sur la rivière Péribonka. Une datation radiocarbone de ce site témoigne d'une occupation environnant 3300 AA. Cette datation est toutefois étonnante, car l'assemblage artéfactuel ne laissait pas présager d'une datation aussi ancienne. Conséquemment, il se peut que des sites orphelins autour du lac Saint-Jean puissent dater d'une occupation aussi ancienne sans que rien ne le laisse paraître.

Lors de la phase finale de la période de l'Archaïque, les indices d'occupations se font plus nombreux. Même si on remarque la même tendance qui prévalait pendant les derniers millénaires, c'est-à-dire que les indices se font beaucoup plus nombreux sur les sites à l'est, la présence de vestiges à l'embouchure de la rivière Métabetchouane, au lac des Commissaires et sur les rivières Ashuapmushuan et Péribonka, est tout de même marquée. Ces occupations démontrent l'ancrage progressif des populations humaines sur le réseau hydrographique de la région. De plus, l'usage plus marqué pour les matières premières locales, voire régionales, appui ce constat.

6.1.2 Occupation/fréquentation de 3000 à 450 AA. (Tirée de Langevin 2015)

Le début de cette période dénommée Sylvicole par les archéologues, témoigne d'une intensification de l'occupation du territoire par les Premières Nations. C'est dans la dernière partie de cette période, , que les groupes de la vallée du Saint-Laurent firent leurs premiers essais agraires. Cette nouvelle économie ne devait jamais s'implanter au lac Saint-Jean.

Bien avant ce moment, vers 2500 A.A., la poterie se retrouve à l'occasion dans les assemblages archéologiques, soulignant ainsi de la vastitude des réseaux de circulation des biens à l'échelle du nord-est de l'Amérique du Nord. Quoiqu'occasionnellement présente dans les assemblages et toujours en petite quantité, la céramique demeura, tout au cours du Sylvicole, un produit d'importation sur les basses terres du lac Saint-Jean. Certains changements vont tout de même se faire sentir, notamment via les cycles de transhumance des groupes locaux. Des sites de rassemblement, comme ceux situés depuis des siècles dans les secteurs de la Petite et de la Grande Décharge, vont peu à peu de déplacer vers l'ouest, aux embouchures des rivières Ouiatchouan, Métabetchouan et Ashuapmushuan.

D'autre part, on remarque que l'occupation vers l'intérieur des terres s'intensifia au courant de la période. « Des lacs peu ou jamais fréquentés jusqu'alors virent leurs ressources être exploitées, vraisemblablement au cours de la saison hivernale. Dans la même foulée, la calcédoine et le quartz, matières premières locales de qualité discutable, prirent largement le pas sur le quartzite des lacs Mistassini/Albanel réduit, au moment du contact, à un matériel de taille marginalement présent dans les assemblages. Les groupes autochtones se régionalisent plus que jamais et de nouveaux liens privilégiant les contacts par l'ouest et le nord se mirent en place. Ces liens devaient perdurer jusqu'à la période du Contact et même au-delà. » (Plourde, Langevin et Piédalue 2018, p.33-34)

6.1.3 Protohistoire régionale

Les premiers échanges entre Européens et membre des Premières Nations ne se firent pas dans la région avant le XVII^{e} siècle avec l'arrivée de Champlain. En conséquence, le mode de vie des populations autochtone du lac Saint Jean ne fut pas affecté avant le milieu du XVII^{e} siècle, si ce n'est des objets européens qui se répandaient sur le territoire.

Ce n'est qu'à partir des années 1640, que les incursions des missionnaires vont atteindre physiquement les populations du lac Saint-Jean. La multiplication des échanges entre les deux cultures va progressivement engendrer des impacts sur le mode de vie autochtone, allant jusqu'à la désorganisation presque totale des structures traditionnelles (Plourde, Langevin et Piédalue 2018, p.37). Les nombreuses épidémies qui, avant même l'arrivée

des Jésuites au Lac-Saint-Jean, frappèrent de plein fouet les Premières Nations vont affaiblir considérablement les nombreuses communautés, certaines allant même jusqu'à disparaître. Ces groupes furent graduellement soumis à une politique d'acculturation dont les motivations étaient à la fois politiques, apostoliques et économiques (Plourde, Langevin et Piédalue 2018). De nombreux vestiges de cette période ont été découverts sur les plages du lac des Commissaires et sur tout le cours de la rivière Ouiatchouan, ce qui suggère que cette rivière a continué à être fréquenté tout au cours de cette période (Langevin 2015).

6.2 Histoire du Lac des Commissaires et de la municipalité du Lac-Bouchette

6.2.1 Lac des Commissaires

Le lac des Commissaires a été initialement décrit par l'arpenteur Joseph-Laurent Normandin, qui a consigné dans son journal le nom innu Eskaskouakama, signifiant « lac qui est boisé d'un côté et de l'autre où il n'y a aucun bois ». Normandin a également précisé que le côté nord du lac est bordé d'une terre élevée et boisée, tandis que le côté sud est une terre basse sans arbres. (Commission de toponymie du Québec)

C'est en 1828 que le toponyme actuel de « Lac des Commissaires » a été attribué par l'arpenteur-géomètre Joseph Bouchette, en l'honneur des commissaires Andrew et David Stuart qui avaient mené une expédition d'exploration dans la région du Saguenay. Plus tard, en 1890, l'arpenteur-géomètre Elzéar Laberge a également mentionné « le lac des Commissaires » dans son rapport sur le canton de Crespieul.

Le Lac des Commissaires a connu une brève histoire de colonisation. La colonie du Lac des Commissaires est fondée en 1896 par la Société de colonisation de la Société Saint-Jean-Baptiste de Québec. Située au sud du Lac des Commissaires, cette colonie a connu un début prometteur avec l'arrivée rapide d'une dizaine de colons venus de Saint-Sauveur de Québec. Avec l'aide du curé François-Xavier Belley de Saint-Prime, qui entretenait des liens étroits avec la Société Saint-Jean-Baptiste de Saint-Sauveur de Québec, la nouvelle colonie du Lac des Commissaires avait obtenu 50 lots du gouvernement pour y installer des colons. [1]

Les débuts de cette colonie sont rapportés par Monseigneur Victor Tremblay dans un numéro de la revue Saguenayensia parue en 1971. Tremblay décrit l'arrivée des premiers colons, la construction d'une première chapelle et la célébration de la première messe en 1896. La colonie semble avoir connu un certain développement dans les premières années,

[1]Saguenayensia, Volume 13, no 01, 1971, Une colonie disparue [Lac des Commissaires], Victor Tremblay, page 6.

avec une population d'une cinquantaine de personnes en 1900, des terres défrichées et des récoltes diverses.

> *« Je trouve cependant dans Le Soleil du 15 Juin 1900 des Informations précises sur l'état de "la belle paroisse du Lac des Commissaires" à ce moment, et même un recensement détaillé de la colonie. "Elle compte aujourd'hui une population totale de 52 personnes, 441 acres de terre sont défrichées et 279½ en culture. On a récolté l'an dernier 2245 bottes de foin, 990 boisseaux d'avoine, 13 minots de blé, 120 d'orge, 1020 de patates, 269 de navets. On y compte 12 chevaux et 23 bêtes à cornes". La liste des propriétaires de lots compte 32 noms. On y remarque 8 familles. Les chefs de famille sont: Julien Bouchard, J.-B. Juneau, Napoléon Cadoret, J. Cantin père, J. Gobeil, Charles Rousseau, D.-J. Marsan et D. Matte. »* [2]

Cependant, la colonie a eu tôt fait de rencontrer plusieurs défis, comme la présence de clubs de pêche privés qui avaient inondé les terres, rendant certaines parcelles impropres à la culture. Malgré ces difficultés, la colonie avait progressé avec la construction d'une première chapelle, d'une scierie et d'une école.

Après une période faste entre 1902 et 1908, la colonie déclina progressivement après le départ de la plupart des familles.

L'occupation du lac des Commissaires devint dès lors saisonnière, laissant place à l'émergence de la villégiature. Parallèlement, l'utilisation de la rivière Ouiatchouan à des fins commerciales s'intensifia avec la construction du premier barrage par Damase Jalbert en 1901. [3]

Depuis 1902, le barrage des Commissaires contrôle le débit de la rivière Ouiatchouan, qui s'écoulait auparavant naturellement dans les chutes Maligne et Ouiatchouan. Cette régulation du cours d'eau est devenue nécessaire avec l'entrée en service du moulin à pulpe de Val-Jalbert en 1901.

Bien que le moulin ait cessé ses activités en 1927, la gestion du barrage s'est poursuivie afin de répondre aux besoins des riverains du lac des Commissaires. Malgré le manque de documentation, certaines images d'archives démontrent que le barrage a subi plusieurs transformations. En 1925, une rupture de barrage, possiblement créé par le dégel printanier et la crue des eaux, a détruit une bonne partie de la structure. (figures 6 et 7) Le barrage

[2] IDEM, page 7.
[3] Organisme de bassin versant Lac-Saint-Jean (2018). Portrait de bassin versant – Lac des Commissaires. Normandin, Québec. Page 15.

reconstruit sera en place jusqu'en 1965 où un incendie en détruisit la majeure partie (figures 8 à 10).

En 1971, des travaux d'envergure, permettent la construction d'une nouvelle structure de béton. Ce barrage est celui qui est toujours en place aujourd'hui.



Figure 6: Rivière Ouiatchouane, Lac des Commissaires: rupture du barrage, 1925. (source : BAnQ Québec, Fonds ministère de l'Environnement et de la Lutte contre les changements climatiques, (03Q, E57, S44, SS1, PA14-5), Photographe non identifié).



Figure 7: Rivière Ouiatchouane, Lac des Commissaires: rupture du barrage, 1925. (source : BAnQ Québec, Fonds ministère de l'Environnement et de la Lutte contre les changements climatiques, (03Q, E57, S44, SS1, PA14-7), Photographe non identifié.)

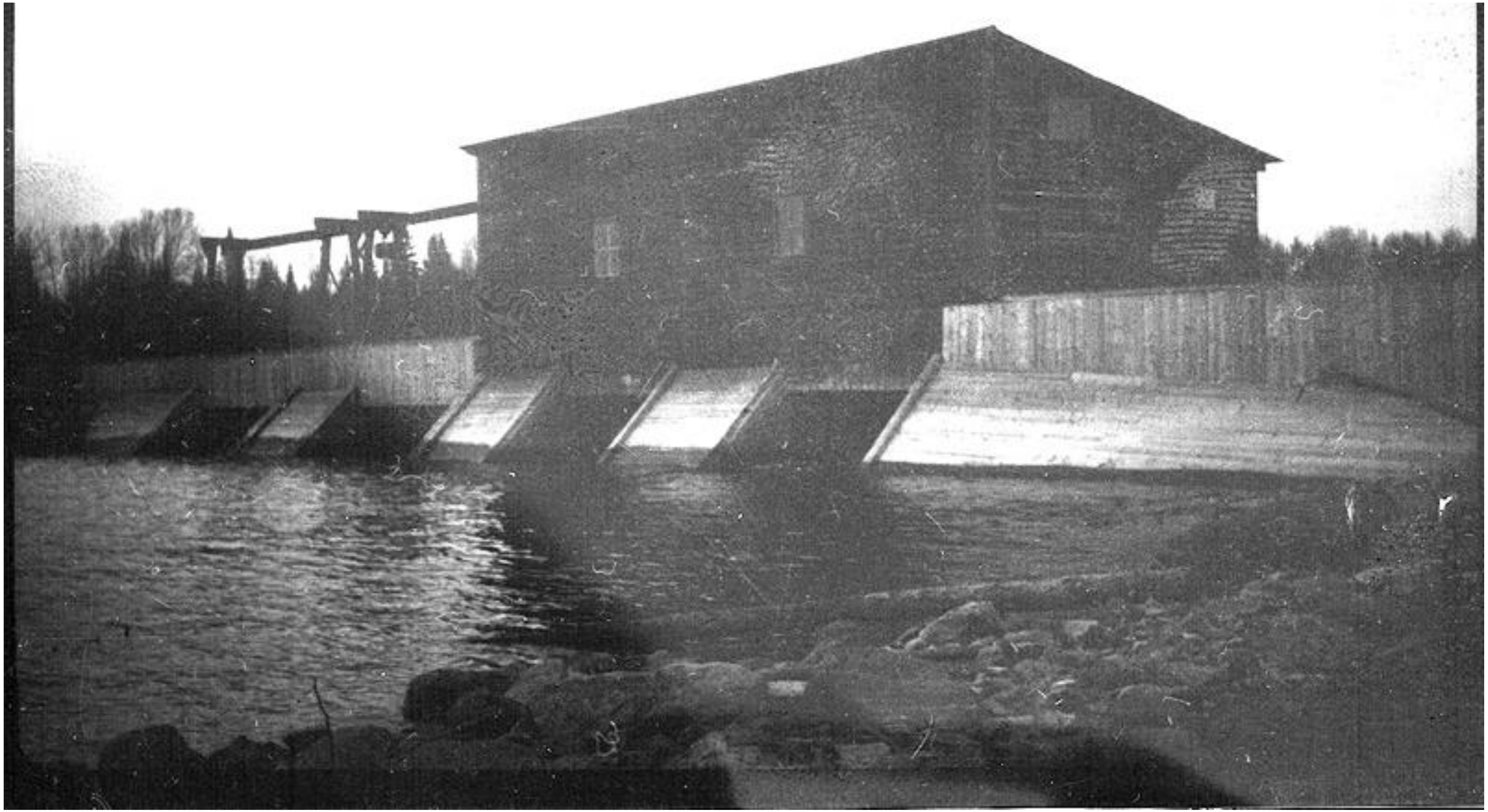


Figure 8: Barrage au lac des Commissaires, 1942. (source : BAnQ Québec, Fonds ministère de la Culture et des Communications, (03Q, E6, S7, SS1, P9768), Charles-Edmond Deslauriers.)



Figure 9: Vue du barrage vers 1960 avant l'incendie. (source :Le monde en images, numéro 36509, photographe Léopold Marcoux, En ligne: https://monde.ccdmd.qc.ca/ressource/?id=36509&demande=desc)



Figure 10: État du barrage suite à l'incendie vers 1965 sur le lac des Commissaires à Lac-Bouchette, 1965. (source :Le monde en images, numéro 36510, photographe Léopold Marcoux, *En ligne: https://monde.ccdmd.qc.ca/ressource/?id=36510*)

6.2.2 Lac-Bouchette

En 1828, Joseph Bouchette, l'arpenteur général du Bas-Canada, mène une expédition dans la région du Saguenay–Lac-Saint-Jean afin de colliger des données pour la publication d'ouvrages topographiques sur l'Amérique du Nord britannique. Lors de cette expédition, les 16 et 17 août, il découvre l'emplacement qui deviendra le futur village du Lac-Bouchette et profite de l'occasion pour nommer l'un des trois lacs en son nom.[4]

Les premiers colons à venir sur les terres du Lac-Bouchette entre 1878 et 1881 sont Paschal Dumais et sa famille. Résidents de Roberval, Dumais, en compagnie de François Bernier et Augustin Fortin défrichent des terres pendant quelques années.

En 1882, Dumais et sa famille viennent s'installer de manière permanente sur ces terres, ce qui marque la création officielle de Lac-Bouchette. (figure 11)

L'arrivée du chemin de fer dans la région représente un élément déterminant pour le développement économique et social du Saguenay–Lac-Saint-Jean. En 1886, la ligne traverse le village de Lac-Bouchette, alors peuplé d'environ 300 personnes, le reliant aux grands centres de la province. L'année suivante, la compagnie ferroviaire Québec—Lac-Saint-Jean installe un écriteau à la gare avec le nom du village. Le fait que Lac-Bouchette soit un terminus ferroviaire accélère également sa colonisation.[5]

En 1889, la mission de Saint-Thomas-d'Aquin est fondée et une première église est construite pour les offices religieux, qui se tenaient auparavant dans la maison d'Ovide Bouchard (habitant du Lac-Bouchette). L'année suivante, la mission reçoit son premier curé, l'abbé Joseph Ferréol Roy. Avec l'accroissement de la population, une deuxième église, plus grande, est bâtie en 1898. En 1901, la mission est élevée au statut de paroisse par l'évêque de Chicoutimi, Mgr Michel-Thomas Labrecque. Quelques installations industrielles voient le jour amenant une activité économique plus diversifiée. (figures 12 et 13)

En 1907, l'attraction principale de la municipalité de Lac-Bouchette est fondée. En effet, c'est en cette année que l'abbé Elzéar Delamarre fait l'acquisition d'un flanc de montagne sur la rive ouest du lac Ouiatchouan. Il fit construire une habitation et une chapelle privée dédiée à saint Antoine de Padoue sur le site qu'on appellera plus tard l'Ermitage Saint-Antoine (figure 14). Croissant en popularité auprès des pèlerins, le site est doté d'une deuxième chapelle. Aujourd'hui appelé Ermitage Saint-Antoine, cet important lieu de

[4] https://municipalites-du-quebec.com/lac-bouchette/historique.php
[5] https://municipalites-du-quebec.com/lac-bouchette/historique.php

pèlerinage québécois est toujours ouvert et s'est considérablement développé depuis cette époque. [6](figure 15)

Après des conflits concernant les services publics de la municipalité, un village distinct, la Paroisse de Saint-Thomas-d'Aquin, est érigé en 1930 sur le territoire adjacent à la gare, communément appelé Lac-Bouchette-Station. Ces deux entités seront finalement fusionnées en 1971, sous le nom de Municipalité de Lac-Bouchette, la gestion de deux conseils municipaux distincts étant devenue trop coûteuse.

En 1982, la municipalité célèbre le centième anniversaire de sa fondation par Paschal Dumais à travers diverses activités commémoratives tout au long de l'année, dont un carnaval d'hiver, un défilé estival et une reconstitution de la Fête-Dieu. Un monument de pierre est également érigé au centre du village pour marquer de manière permanente cet événement.[7]

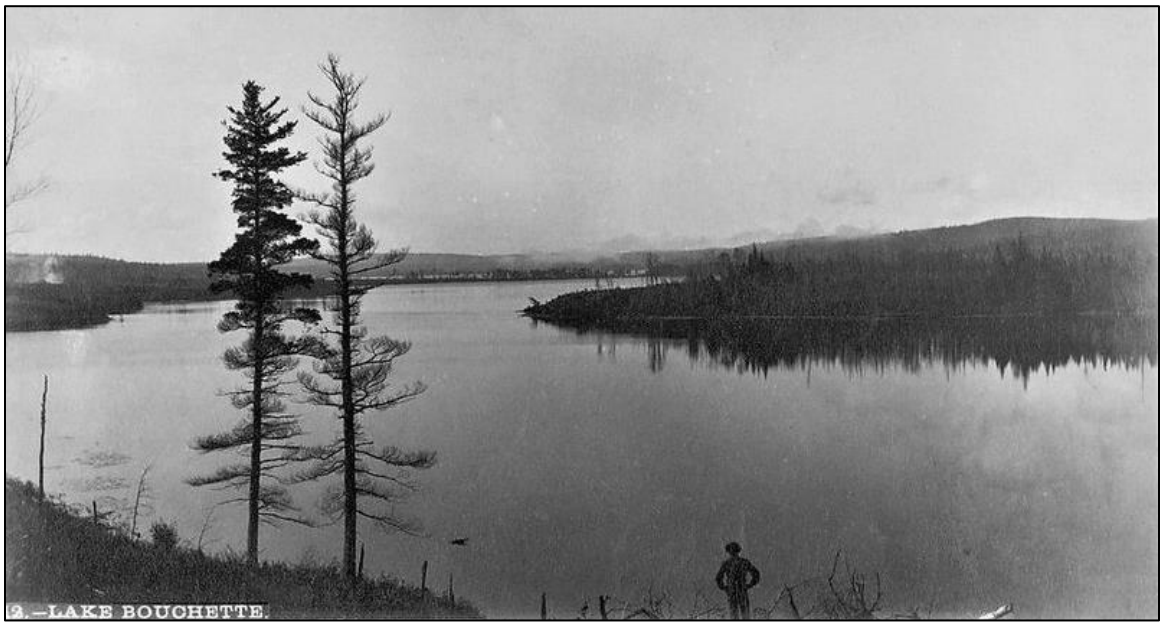


Figure 11: Vue du Lac Bouchette, [vers 1900]. (source : BAnQ Québec, Fonds J. E. Livernois Ltée, (03Q, P560, S1, P12), Photographe non identifié.)

[6] https://st-antoine.org/fr/a-propos/historique/
[7] https://municipalites-du-quebec.com/lac-bouchette/historique.php



Figure 12: Moulin à bois au Lac Bouchette, [vers 1900]. (source :BAnQ Québec, Fonds J. E. Livernois Ltée, (03Q, P560, S1, P275), Photographe non identifié.)



Figure 13: Pont sur la rivière qui mène du train à Lac-Bouchette, paroisse Saint-Thomas-d'Aquin, 1944. (source : BAnQ Québec, Fonds ministère de la Culture et des Communications, (03Q, E6, S7, SS1, P23478), J. Cournoyer.)



Figure 14: Chapelle San 'Tonio vers 1907, Ermitage Saint-Antoine



Figure 15: Lac-Bouchette, Lac-Saint-Jean-Ouest - Notre-Dame-de-Lourdes - Calvaire en pierre calcaire, 1951-1952. (source : BAnQ Québec, Fonds ministère de la Culture et des Communications, (03Q, E6, S8, SS1, SSS852, D5236), Gérard Morisset, Alan Cowans)

7. Résultat de l'intervention archéologique

Dans le cadre du projet de mise réaménagement des installations septiques au Lac des Commissaires de la municipalité du Lac-Bouchette, de la MRC Domaine-du-Roy, de la région du Saguenay-Lac-Saint-Jean, l'intervention archéologique qui a eu cours s'est déroulée le 27 et 28 septembre 2023.

Les limites du projet ont fait l'objet d'un inventaire archéologique totalisant sept sondages exploratoires. Le secteur à l'étude a également fait l'objet d'une inspection visuelle systématique (tableau 4).

# Zone	Superficie (m^2)	Profil topographique et environnement	Perturbations anthropiques	Contexte pédologique	Intervention archéologique	Nb. sondages +	Nb. sondages -
1	1125	Aménagements sur replat artificiel	Routes et aménagements	Remblais	Sondages exploratoires de 30x30 cm	0	7

Tableau 4: Description du secteur inventorié.

Afin de s'assurer que le promoteur aurait une bonne latitude pour travailler, la bande sondée s'est limitée aux secteurs où des travaux d'excavation étaient prévus. Sept (7) sondages de 30 x 30 cm d'une profondeur variant entre 40 et 70 cm ont été effectués à l'intérieur du périmètre d'excavation prévue (figure 16).

Le secteur d'intervention se trouve au sud-est de l'évacuateur situé à l'embouchure du Lac des Commissaires et de la rivière Ouiatchouan. Le barrage reconstruit en 1971 a profondément modifié l'environnement périphérique. Une cour asphaltée avec un petit bâtiment d'accueil, des dalles de béton se trouvant en surface de l'aire gazonnée ainsi qu'un petit chemin bétonné menant au Lac, sont quelques exemples de perturbations anthropiques observées à l'intérieur et à la proximité de la limite des travaux (figures 17 et 18).

Quant à l'environnement naturel immédiat situé à l'intérieur de la limite des travaux, il s'agit d'un petit boisé à pente irrégulière, passant de modéré à abrupte (figure 19). La séquence pédologique a révélé plusieurs perturbations anthropiques, dont une séquence d'ancien sol de labour sur 20 cm qui se trouve sur la totalité de l'aire inventoriée à l'exception des secteurs où se trouvait du cran rocheux (figure 20).

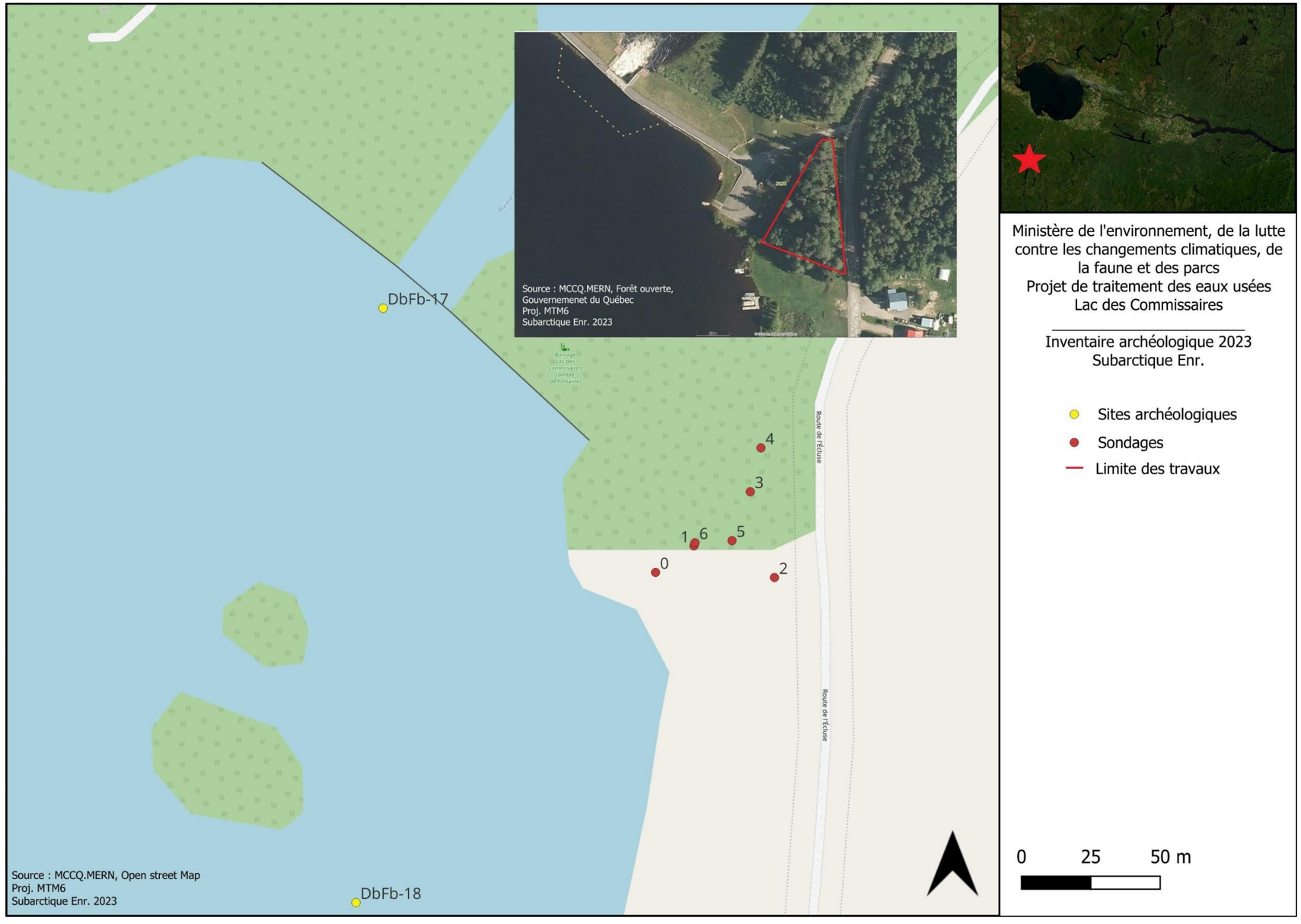


Figure 16 : Distribution des sondages dans le cadre du projet de réaménagement des installations septiques au Lac des Commissaires.



Figure 17 : Perturbations anthropiques remarquées en périphérie de la limite des travaux.

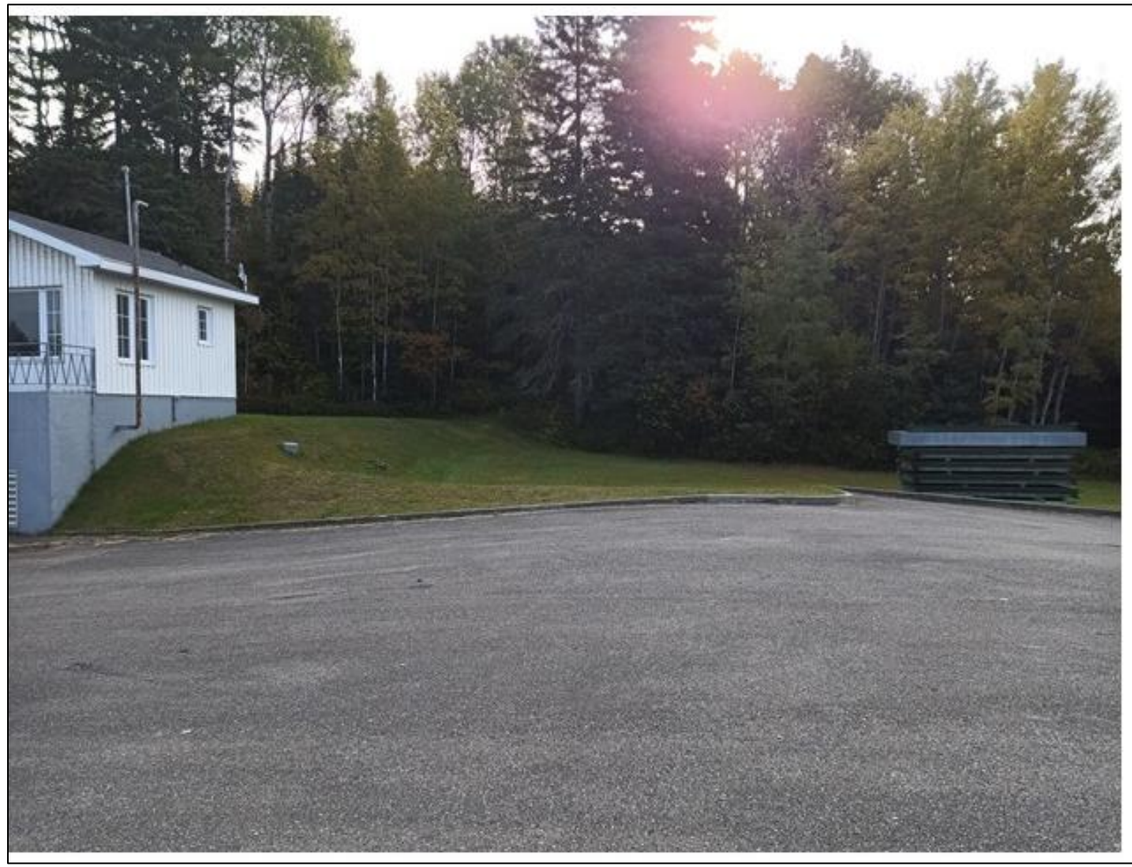
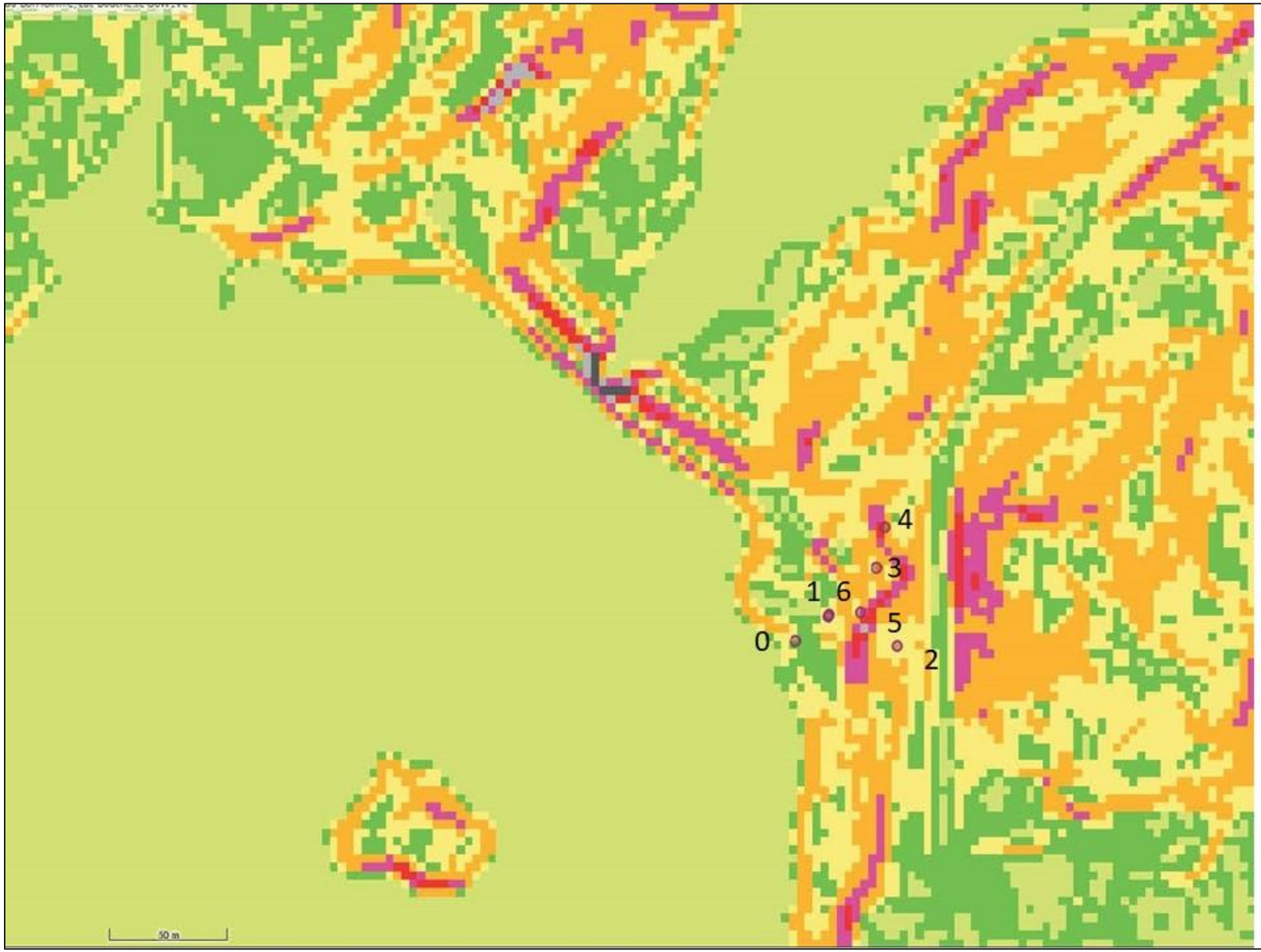




Figure 18 : Environnement rencontré à l'intérieur de la limite des travaux.



Ministère de l'Environnement, de la Lutte contre les Changements Climatiques, De la Faune et des Parcs

Projet d'assainissement des eaux usées

Inventaire archéologique

Subarctique Enr.

Pente LiDAR (dégradé)

- A (0 à 3 %)
- B (4 à 8 %)
- C (9 à 15 %)
- D (16 à 30 %)
- E (31 à 40 %)
- F (41 à 50 %)
- X1 (51 à 70 %)
- X2 (71 % et plus)
- Sondages

Figure 19 : Carte topographique du secteur à l'étude avec les sondages.



Figure 20 : Séquence pédologique rencontrée lors de la réalisation des sondages.

8. Conclusion et recommandations

Le mandat confié à Subarctique Enr. a donné lieu à la réalisation d'un inventaire archéologique dans le cadre du projet de réaménagement des installations septiques au lac des Commissaires situé dans la municipalité Lac-Bouchette.

Au total, une superficie de 1125 m^2 a été inventoriée par des inspections visuelles et par la réalisation de sept sondages exploratoires. Les zones inventoriées avaient été, au départ, considérées comme propices à l'occupation humaine en raison de la proximité de deux sites archéologiques paléohistorique (DbFb-17 et DbFb-18). Or, les vérifications qui ont été effectuées démontrent que ne se retrouve à l'intérieur des limites du projet, aucun bien ou site archéologique.

Considérant d'une part les résultats obtenus lors de cet inventaire ainsi que les sols mis au jour en plus de l'emplacement géographique de la future construction, nous estimons que les travaux prévus par le mandataire peuvent être réalisés sans contrainte du point de vue de l'archéologie.

Notons que ces recommandations ne valent que dans la mesure où la zone des travaux prévus par le promoteur correspond à celle illustrée sur la carte que celui-ci nous a fournie préalablement à l'intervention de 2023. Si ces travaux devaient affecter d'autres zones que celles mentionnées, il conviendrait de procéder à des expertises supplémentaires.

Bibliographie

BAULA, Ann, 1975, *Archéologie du Lac des Commissaires.* Mémoire de maîtrise, Département d'anthropologie, Université de Montréal, Montréal, 267 pages.

BERGER, J.-P. et J. Blouin; 2008 : *Guide de reconnaissance des types écologiques de la région écologique,* Haute colline de Charlevoix et du Saguenay/Plaine du Lac Saint-Jean et du Saguenay, Forêt Québec, Direction des inventaires forestiers, Division de l'analyse et de la diffusion des informations forestières et écologiques.

DELAGE, Denis, 1985: Le pays renversé : Amérindiens et Européens en Amérique du Nord-est, 1600-1664 . Boréal Express, Montréal, 419 p.

FORTIN, Joseph-Henri, 1967 : *Archéologie au royaume du Saguenay. Sites du lac Saint-Jean. 1964-1967.* Rapport d'activités. Société d'archéologie du Saguenay, Chicoutimi, 153p.

LANGEVIN, Érik, 2015 : *Un fjord, une rivière, un lac et des ruisseaux. Variabilité culturelle paléohistorique sur le bassin hydrographique de la rivière Saguenay (Québec, Canada).* Thèse de doctorat, Département d'anthropologie, Université de Montréal, Montréal, 763 p.

LANGEVIN, Érik et Joane Girard, 1996. *Évaluation archéologique sur les basses terres situées entre les rivières Ashuapmushuan et Mistassini,* Municipalité de Saint-Méthode et Centre d'histoire dMhistoire et d'archéologique de la Métabetchouane, 79 p.

LANGEVIN, Érik, Hélène Dionne, Hugues Longuépée, Éric Tremblay et Jean-François Moreau, 2003 : *Étude de potentiel archéologique. Réserve faunique des Laurentides et Parcs nationaux de la Jacques-Cartier et des Grands-Jardins. Document synthèse. Corridor de la route 175.* Document soumis au Service du soutien technique du ministère des Transports du Québec. Laboratoire d'archéologie, Université du Québec à Chicoutimi, Chicoutimi, 54 p.

LANGEVIN, Érik, et Noémie Plourde, 2017 : *Du Piekouagamy au fleuve Saint-Laurent. La question des identités culturelles au cours de l'Archaïque supérieur sur le bassin hydrographique de la rivière Saguenay*. Dans : BURKE, A. L. et C. CHAPDELAINE (édit.), L'Archaïque au Québec, six millénaires d'histoire amérindienne, Recherches amérindiennes au Québec, Paléo-Québec no 36, Montréal. p. 151-186.

LASALLE, Pierre, Ghismont Martineau et Luc Chauvin, 1977 : *Morphologie, Stratigraphie et déglaciation dans la région de la Beauce, Mont Notre Dame, Parc des Laurentides,* La division, Ministère des richesses naturelle, 74 p.

MURRAY, W.H.H., 1888: The Doom of Mamelons, a Legend of the Saguenay, with a Description and Map of the Lake St-John and Saguenay Region. Québec.

ORGANISME de bassin versant Lac-Saint-Jean (2018). Portrait de bassin versant – Lac des Commissaires. Normandin, Québec. 30 pages.

PLOURDE, Noémie, Érik Langevin et Gisèle Piédalue, 2018 : *Fouille archéologique sur le site DdFb-18*, automne 2017, Mashteuiatsh, lac Saint-Jean, mars 2018, 116 p

RICHARD, Pierre J.H., 1973 : "Histoire postglaciaire comparée de la végétation dans deux localités au nord du parc des Laurentides, Québec.", Le Naturaliste Canadien, vol 100 : 577-590.

RICHARD, Pierre J.H., 1985 : "Couvert végétal et paléoenvironnements du Québec entre 12 000 et 8000 ans A.A., l'habitabilité dans un milieu changeant". Recherches Amérindiennes au Québec, vol. XV (1-2) : 39-56

Ressources électroniques

COMMISSION DE TOPONYMIE DU QUÉBEC, Lac des Commissaires; origines et signification,[en ligne], https://toponymie.gouv.qc.ca/ct/ToposWeb/Fiche.aspx?no_seq=14651

COMMISSION DE TOPONYMIE DU QUÉBEC, Barrage des Commissaires; origines et signification,[en ligne], https://toponymie.gouv.qc.ca/ct/ToposWeb/Fiche.aspx?no_seq=373076

ERMITAGE SAINT-ANTOINE DE LAC-BOUCHETTE, site officiel, *historique*, [en ligne], https://st-antoine.org/fr/a-propos/historique/ consulté le 18 mai 2024.

MUNICIPALITÉ DE LAC-BOUCHETTE, site officiel, *Notre histoire*, [en ligne],https://municipalites-du-quebec.com/lac-bouchette/historique.php, consulté le 18 mai 2024.

MINISTÈRE DES RESSOURCES NATURELLES ET DES FORÊTS, Lac des Commissaires, [en ligne], https://gq.mines.gouv.qc.ca/bulletins-geologiques/lac-des-commissaires/

RÉPERTOIRE DES MUNICIPALITÉS, Gouvernement du Québec, Affaire municipale et Habitation, 2010, consultation le 18 mai 2024, [en ligne], https://www.quebec.ca/gouvernement/portrait-quebec/repertoire-municipalites?field=municipalite&municipalite=91005

SAGUENAYENSIA, Volume 13, no 01, 1971, *Une colonie disparue [Lac des Commissaires*], Victor Tremblay, page 6 à 8, [en ligne], https://shistoriquesaguenay.com/saguenayensia-volume-13-no-01-1971varia/?hilite=commissaires

Annexe 1 : Catalogue photo et note de la tablette

Catalogue photo et note environnement

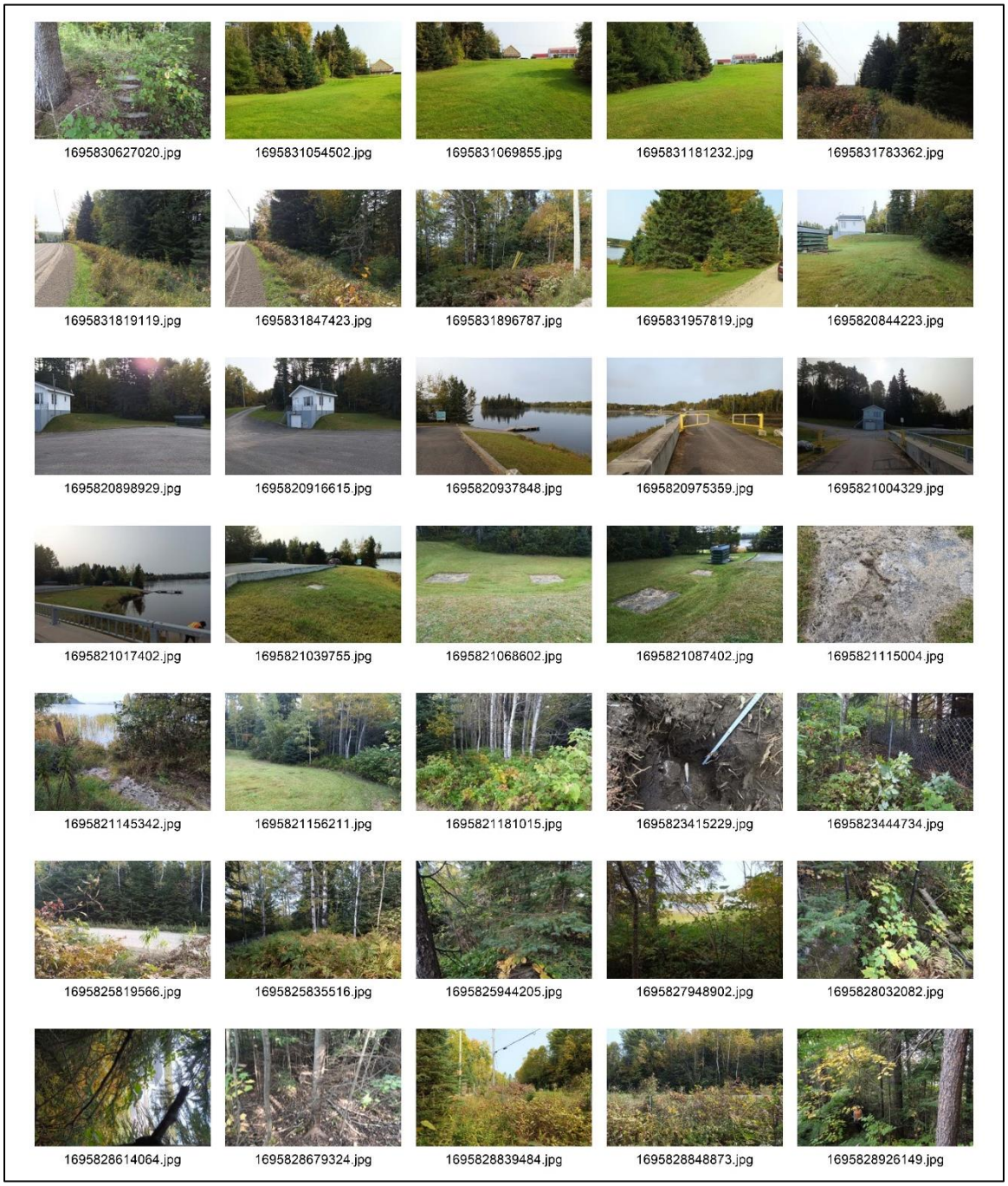
0,1695820844223.jpg,,,,null,null,POINT(-72.2416404 48.2018851)¶
1,1695820898929.jpg,,,,null,null,POINT(-72.241851 48.202145)¶
2,1695820916615.jpg,,,,null,null,POINT(-72.2418519 48.20215329999999)¶
3,1695820937848.jpg,,,,null,null,POINT(-72.2418741 48.20215000000002)¶
4,1695820975359.jpg,,,,null,null,POINT(-72.2418415 48.2022532)¶
5,1695821004329.jpg,,,,null,null,POINT(-72.2419148 48.20230079999999)¶
6,1695821017402.jpg,,,,null,null,POINT(-72.2419794 48.20234540000001)¶
7,1695821039755.jpg,,,,null,null,POINT(-72.2418452 48.20224859999996)¶
8,1695821068602.jpg,,,,null,null,POINT(-72.2417113 48.20211410000002)¶
9,1695821087402.jpg,,,,null,null,POINT(-72.2416539 48.202092100000016)¶
10,1695821115004.jpg,,,,null,null,POINT(-72.2416222 48.20203639999997)¶
11,1695821145342.jpg,,,,null,null,POINT(-72.2417411 48.201896500000004)¶
12,1695821156211.jpg,,,,null,null,POINT(-72.2417465 48.20188129999997)¶
13,1695821181015.jpg,,,,null,null,POINT(-72.241598 48.20187949999999)¶
14,1695823415229.jpg,,,,27/09/2023,22:0:53,POINT(-72.2414028 48.201789700000006)¶
15,1695823444734.jpg,,,,27/09/2023,22:0:53,POINT(-72.2414046 48.201789399999996)¶
16,1695825819566.jpg,,,,27/09/2023,22:39:25,POINT(-72.2408249 48.20160750000002)¶
17,1695825835516.jpg,,,,27/09/2023,22:39:25,POINT(-72.2409369 48.20174109999999)¶
18,1695825944205.jpg,,,,27/09/2023,22:39:25,POINT(-72.2410806 48.20171559999997)¶
19,1695827948902.jpg,,,,27/09/2023,23:15:56,POINT(-72.2412795 48.202116700000005)¶
20,1695828032082.jpg,,,,27/09/2023,23:15:56,POINT(-72.2413666 48.20210220000001)¶
21,1695828614064.jpg,,,,27/09/2023,23:28:33,POINT(-72.241155 48.2022317)¶
22,1695828679324.jpg,,,,27/09/2023,23:28:33,POINT(-72.2411205 48.20219989999998)¶
23,1695828839484.jpg,,,,27/09/2023,23:28:33,POINT(-72.240977 48.20221820000003)¶
24,1695828848873.jpg,,,,27/09/2023,23:28:33,POINT(-72.2410356 48.202189900000036)¶
25,1695828926149.jpg,,,,27/09/2023,23:28:33,POINT(-72.2410467 48.2021895)¶
26,1695828946346.jpg,,,,27/09/2023,23:28:33,POINT(-72.2411386 48.202192800000006)¶
27,1695829293828.jpg,,,Sondage 5 voir croquis jany,27/09/2023,23:40:0,POINT(-72.2413495 48.201938299999995)¶
28,1695829373801.jpg,,,Si d'Ãge 5,27/09/2023,23:40:0,POINT(-72.2413193 48.20198199999999)¶
29,1695830627020.jpg,,,MarchÃ© en beton,27/09/2023,23:59:20,POINT(-72.2413857 48.201980899999995)¶
30,1695831054502.jpg,,,,null,null,POINT(-72.2416467 48.2015983)¶
31,1695831069855.jpg,,,,null,null,POINT(-72.241651 48.201590100000004)¶
32,1695831181232.jpg,,,,null,null,POINT(-72.2416886 48.2017668)¶
33,1695831783362.jpg,,,,null,null,POINT(-72.2409759 48.2024102)¶
34,1695831819119.jpg,,,,null,null,POINT(-72.2409832 48.202384499999994)¶
35,1695831847423.jpg,,,,null,null,POINT(-72.2409367 48.2021771)¶
36,1695831896787.jpg,,,,null,null,POINT(-72.2409116 48.2019813)¶
37,1695831957819.jpg,,,,null,null,POINT(-72.2408965 48.2017798)¶

Catalogue photo sondages

0,279,1695823393343.jpg,,,,27/09/2023,22:3:13
1,280,1695823717288.jpg,,,,27/09/2023,22:8:37
2,281,1695825593739.jpg,,,,27/09/2023,22:39:53
4,282,1695828528430.jpg,,,,27/09/2023,23:28:48
6,283,1695830456991.jpg,,,,28/09/2023,0:0:57
6,284,1695830476477.jpg,,,,28/09/2023,0:1:16

Annexe 2 : Photos de la tablette

Environnement




1695828946346.jpg


1695829293828.jpg


1695829373801.jpg

Sondages


1695830476477.jpg


1695823393343.jpg


1695823717288.jpg


1695825593739.jpg

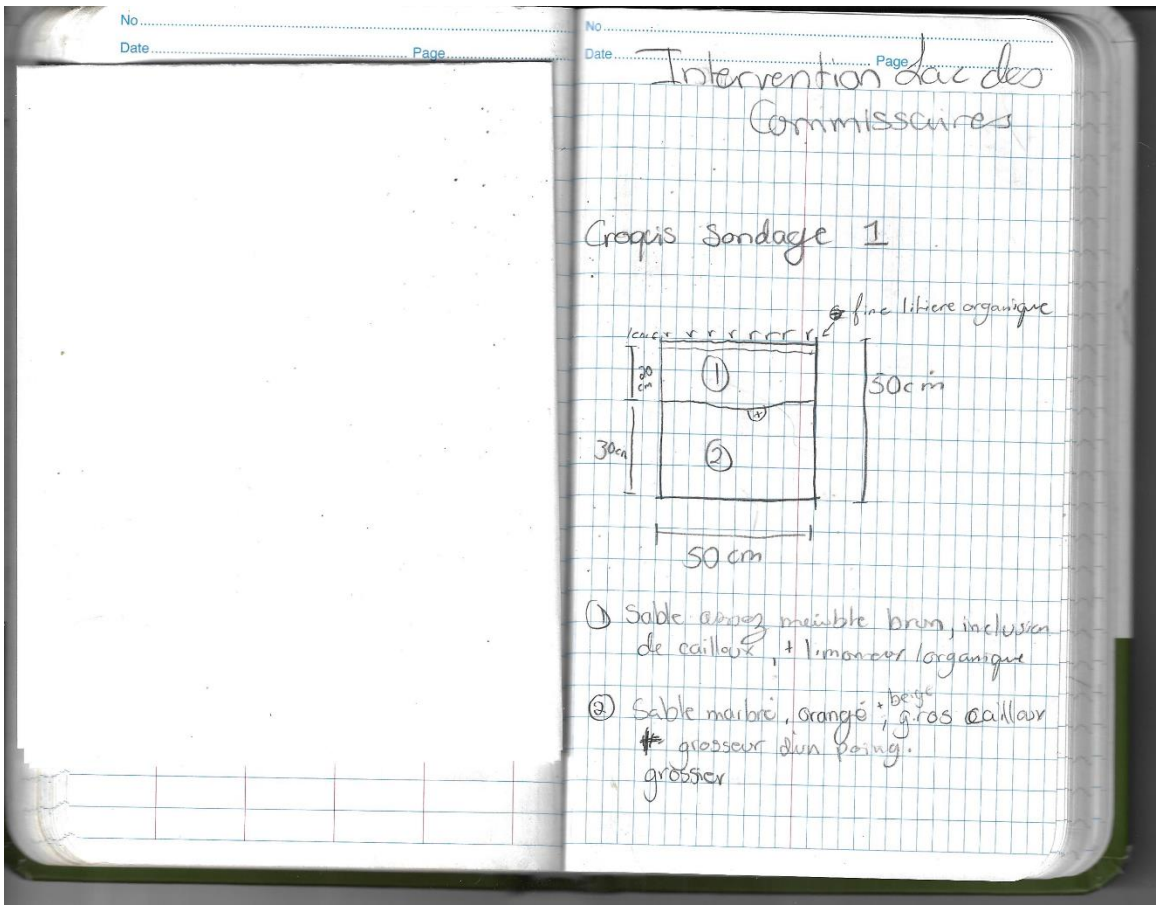

1695828528430.jpg

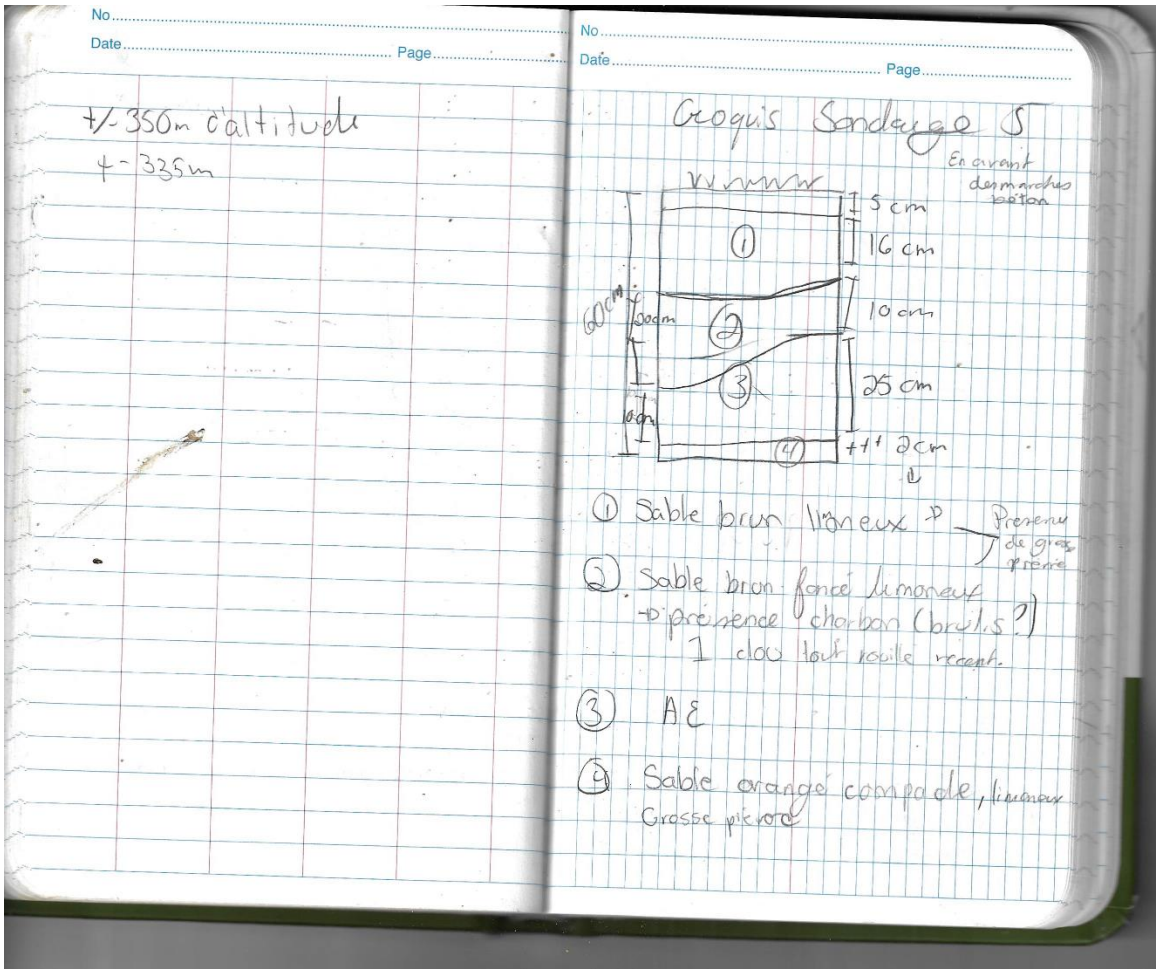

1695830456991.jpg

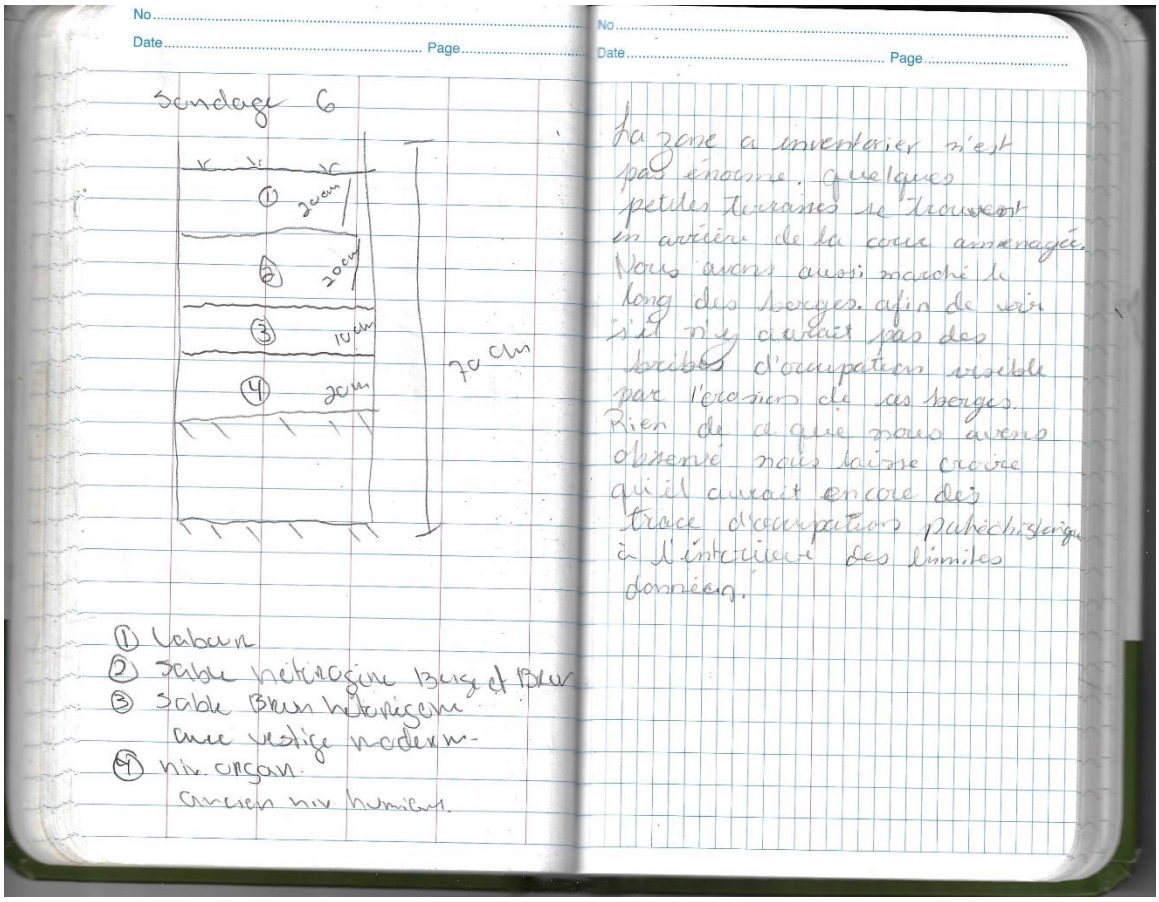
Annexe 3 : Coordonnées gps et notes sondages

0,Sols anthropiques,,NÃ©gatif,Ancien labour 35 cm+ sol rocailleux 15 cm + limon rocailleux 10 cm,27/09/2023,22:0:53,,,POINT(-72.241704 48.201797699999986)
1,,,NÃ©gatif,,27/09/2023,22:7:53,,,POINT(-72.2415181 48.201883399999986)
2,,,NÃ©gatif,,27/09/2023,22:39:25,,,POINT(-72.2411275 48.2017812)
3,,,NÃ©gatif,,27/09/2023,23:15:56,,,POINT(-72.241245 48.202058300000004)
4,,,NÃ©gatif,,27/09/2023,23:28:33,,,POINT(-72.2411933 48.202200000000005)
5,,,NÃ©gatif,,27/09/2023,23:40:0,,,POINT(-72.2413336 48.201900300000005)
6,,,NÃ©gatif,,27/09/2023,23:59:20,,,POINT(-72.2415133 48.201893299999966)

Annexe 4 : Notes de terrain




+/- 350m d'altitude
+- 335m
Croquis Sondage 5
En avant des marches béton
5 cm
16 cm
10 cm
25 cm
+/+ 2cm
60cm
20cm
10cm
① Sable brun limoneux → Présence de gros gravier
② Sable brun foncé limoneux → présence charbon (brûl.s ?) 1 clou tout rouille recent.
③ AE
④ Sable orangé compacte, limoneux Grosse gravier

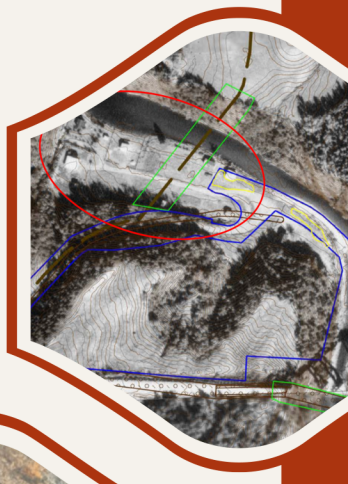

Sondage 6
1 20cm
2 20cm
3 10cm
4 20cm
70 cm
1 Labaun
2 Sable métallogène Beige et Brun
3 Sable Brun hétérogène avec vestige moderne
4 niv. organ.
Ancien niv humifère
La zone à inventorier n'est pas énorme. Quelques petites terrasses se trouvent en arrière de la cour aménagée. Nous avons aussi marché le long des berges, afin de voir s'il n'y avait pas des secteurs d'occupation visible par l'érosion de ces berges. Rien de ce que nous avons observé nous laisse croire qu'il aurait encore des traces d'occupations préhistoriques à l'intérieur des limites données.

RAPPORT DE RECHERCHE

Réalisation de travaux d'expertises et d'inventaire archéologique dans le cadre de projets situés sur le territoire des directions générales territoriales de Chaudière-Appalaches et du Bas-Saint-Laurent – Gaspésie – Îles-de-la-Madeleine (2023)













MAI 2024

Artefact Urbain

5200

Transports et Mobilité durable Québec

Comité du centenaire 1981 : 156

Archives de la Fabrique de Saint-Lambert-de-Lauzon, non daté

Source : MTMD, base de données en archéologie, avis de potentiel archéologique complémentaire : réaménagement des approches du pont (P-6497) s'élevant au-dessus de la rivière Sénescoupé, Saint-Clément. 2021. Projet 154-97-0107, p. 12

Greffe de l'arpenteur général du Québec, 1871, PL66P005

Facebook, Jean-François Rouleau 8 décembre 2020, titre : Église de Saint-Lambert, 1908

Photographie, VAC025, vue rapprochée de la modification apportée à l'un des éléments de préhension

Réalisation d’expertises et de travaux d'inventaire archéologique dans le cadre de projets situés sur le territoire des directions générales territoriales de Chaudière-Appalaches et du Bas-Saint-Laurent – Gaspésie – Îles-de-la-Madeleine (2023)

Direction générale de la gestion des projets routiers et de l’encadrement en exploitation

Numéro de dossier : 4306-23-AD01

Permis de recherche archéologique :

23-URBA-05

23-URBA-10

Simon Paquin & Joey Leblanc

Rapport préparé par :

Artefact urbain Inc.

51 rue Desjardins, bureau 200

Québec, Qc G1R 4L6

Canada

https://www.artefacturbain.ca/

MINISTÈRE DES TRANSPORTS ET DE LA MOBILITÉ DURABLE DU QUÉBEC

Direction générale de la gestion des projets routiers et de l’encadrement en exploitation

475, boul. de l’Atrium - 1er étage, local 104, Québec (Québec) G1H 7H9

Mai 2024

RÉSUMÉ

Le ministère des Transports et de la Mobilité durable projette plusieurs travaux routiers sur le territoire des directions générales territoriales de Chaudière-Appalaches et du Bas-Saint-Laurent – Gaspésie – Îles-de-la-Madeleine. C'est ainsi qu'en 2023, la Direction générale de la gestion des projets routiers et de l'encadrement en exploitation a mandaté de manière ponctuelle la compagnie Artefact urbain Inc. pour plusieurs projets d'inventaires archéologiques prévus dans ces régions.

Une première intervention concerne la reconstruction des haltes routières Kamouraska (projet 154-18-7689) et Monadnocks (projet 154-18-7692) en bordure de l'autoroute 20 dans la municipalité de Saint-Philippe-de-Néri (municipalité régionale de comté de Kamouraska, Bas-Saint-Laurent). La firme Artefact urbain a procédé à un inventaire archéologique de ces haltes routières afin de prévenir les impacts des travaux projetés sur le patrimoine culturel. Ces travaux comportent une inspection visuelle et la réalisation de sondages systématiques dans les zones d'intervention (tableau 1). Ces travaux ont été réalisés du 28 au 30 août 2023. L'équipe qui a mené à terme l'inventaire à Saint-Philippe-de-Néri à l'été 2023 était composée d'un responsable d'intervention sénior et de trois archéologues de terrain séniors. Malgré le potentiel archéologique dans la zone d'étude, chacune des zones inventoriées s'est avérée négative.

Une seconde intervention concerne le réaménagement des approches du pont sur la rivière Sénescoupé à Saint-Clément (projet 154-05-0070). La firme Artefact urbain a procédé à un inventaire archéologique des zones visées par les travaux afin de prévenir les impacts sur le patrimoine culturel. Ces travaux comportent une inspection visuelle et la réalisation de sondages systématiques dans la zone d'intervention (tableau 1). Ces travaux ont été réalisés les 23 et 24 octobre 2023. Au final, comme aucun bien ou site archéologique n'a été découvert lors de ces inventaires, aucune expertise archéologique supplémentaire n'est recommandée lors de la poursuite des travaux dans les limites de ces projets.

Tableau 1. Sommaire des zones inventoriées en 2023

Secteurs expertisés	Projet	Chaînage	Superficie (m^2)	Nombre de sondages réalisés	Résultat
Halte Kamouraske	154-18-7689	458 à 459	9 048	101	Négatif
Halte Monadnocks	154-18-7692	458 à 459	12 096	67	Négatif
Saint-Clément secteur Ouest	154-05-0070	N/A	3 866 (Histo.) et 375 (Paléohisto.)	19	Négatif
Saint-Clément secteur Est	154-05-0070	N/A	1 883 (Paléohisto.)	22	Négatif

Troisièmement, la firme Artefact urbain a été mandatée pour évaluer l'impact archéologique d'un élargissement routier dans la municipalité de Saint-Lambert-de-Lauzon dans Chaudière-Appalaches (projet 154-18-1057). Un cimetière à cet endroit laisse présager un impact potentiel sur des sépultures non-exhumées. La recherche documentaire produite par la firme vise à documenter les inhumations réalisées depuis l'ouverture du cimetière dans la bande de 2 mètres d'acquisition projetée par le MTMD. Après analyses, il est probable que des sépultures soient présentes le long de la rue du Pont.

Finalement, une analyse et une recherche documentaire ont été produites suite à la découverte lors de travaux de deux bombes de mortiers sur le lit de la rivière Rimouski (projet 154-94-0098). Cette analyse et cette recherche visent à documenter et dater les objets afin de valider l'hypothèse initiale d'usage au moment de la Conquête de 1759 et d'émettre de nouvelles hypothèses au besoin. Les résultats de l'analyse ne permettent pas de confirmer hors de tout doute une origine historique précise à ces bombes. Des analyses supplémentaires pourraient permettre de mieux comprendre leur datation.

ÉQUIPES DE RÉALISATION

MINISTÈRE DES TRANSPORTS DU QUÉBEC

Direction générale de la gestion des projets routiers et de l'encadrement en exploitation
Direction de l'environnement
800, place d'Youville - 11e étage
Québec (Québec) G1R 3P4

Ghislain Gagnon, Archéologue responsable de projet
Frank Rochefort, Archéologue responsable de projet

ARTEFACT URBAIN INC.

Inventaire archéologique à Saint-Philippe-de-Néri (Projets 154-18-7689 et 154-18-7692)

Simon Paquin, Archéologue	(Terrain – chargé d'intervention, Recherche/rédaction, Traitement/analyse, Infographie, Cartographie)
Joey Leblanc, Archéologue	(Terrain – chargé de projet, Recherche/rédaction, Révision)
Marie-Anne Paradis, Archéologue	(Administration, Terrain – archéologue de terrain séniore, Recherche/rédaction, Révision)
Andréanne Chouinard, Archéologue	(Terrain – archéologue de terrain séniore)

Inventaire archéologique à Saint-Clément (Projet et 154-05-0070)

Simon Paquin, Archéologue	(Terrain – chargé d'intervention, Recherche/rédaction, Traitement/analyse, Infographie, Cartographie)
Joey Leblanc, Archéologue	(Archéologue chargé de projet, Recherche/rédaction, Révision)
Marie-Anne Paradis, Archéologue	(Administration, Recherche/rédaction)
Andréanne Chouinard, Archéologue	(Terrain – archéologue de terrain séniore)

Évaluation d'impact archéologique à Saint-Lambert-de-Lauzon (Projet 154-18-1057)

Marie-Anne Paradis, Archéologue	(Archéologue responsable d'intervention, Recherche/rédaction)
Joey Leblanc, Archéologue	(Archéologue chargé de projet, Recherche/rédaction, Révision)
Simon Paquin, Archéologue	(Cartographie)

Analyse des boulets de mortiers de Rimouski (Projet 154-94-0098)

Myriam Renaud, Archéologue	(Spécialiste en culture matérielle, Analyse, Recherche/rédaction)
Andréanne Chouinard, Archéologue	(Nettoyage en laboratoire)
Joey Leblanc, Archéologue	(Archéologue chargé de projet, Révision)

TABLE DES MATIÈRES

RÉSUMÉ iv
ÉQUIPES DE RÉALISATION vi
LISTE DES TABLEAUX ix
LISTE DES FIGURES x
LISTE DES PROFILS xii
LISTE DES PLANCHES xii
1. Introduction 1
2. Inventaires archéologiques 2
2.1. Méthodologie 2
2.1.1. Recherches préparatoires 2
2.1.2. Durée des travaux et équipes de terrain 2
2.1.3. Méthodologie de terrain 3
2.1.4. Méthodologie en laboratoire 4
2.2. Inventaire archéologique : Saint-Philippe-de-Néri 4
2.2.1. Localisation du projet 4
2.2.2. Paysage et contexte naturel 6
2.2.3. Périodes d'occupation paléohistorique 7
2.2.4. Contexte culturel eurocanadien 10
2.2.5. Contexte archéologique 15
2.2.6. Résultats : Halte routière Monadnocks 16
2.2.7. Résultats : Halte routière Kamouraska 20
2.2.8. Conclusion et recommandations 24
2.3. Inventaire archéologique : Saint-Clément 25
2.3.1. Localisation du projet 25
2.3.2. Paysage et contexte naturel 27
2.3.3. Contexte culturel eurocanadien 28
2.3.4. Contexte archéologique 32
2.3.5. Résultats : Secteur Ouest 33
2.3.6. Résultats : Secteur Est 38
2.3.7. Conclusions et recommandations 41
3. Recherche en archives du cimetière de Saint-Lambert-de-Lauzon 42
3.1. Résumé 42

3.2. Introduction 43
3.2.1. Localisation de l'étude 43
3.2. Méthodologie 44
3.3. Données d'archives 46
3.3.1. Premier cimetière de la paroisse 46
3.3.2. La rue du Pont est 48
3.3.3. Nouveau cimetière et exhumations 56
3.4. Résultats 59
3.4.1. Quartier 41 (A) 59
3.4.2. Quartier 43 (C) 59
3.2.3. Quartier 46 (F) 60
3.5. Estimation du nombre de sépultures 62
3.5.1. Bande de 1,68 mètres (5,5 pieds) acquise en 1955 62
3.5.2. Bande de 2 mètres du projet projeté 62
3.5.3. Estimation du nombre de sépultures possible dans la bande de 2 mètres 66
3.6. Conclusion 69
3.6.1. Recommandations 70
4. Analyse en laboratoire : Bombes de mortier découvertes dans la rivière Rimouski 71
4.1. Introduction 71
4.1.1. Terminologie typologique 71
4.2. Identification en laboratoire selon les données disponibles 72
4.2.1. Altération et modification postérieure à la fabrication 73
4.3. Hypothèse quant à la présence de ces projectiles à Rimouski 75
4.3.1. Hypothèse 1 : Guerre de la Conquête de 1759-1760 75
4.3.2. Hypothèse 2 : Démantèlement d'un monument commémoratif au XXe siècle 76
4.3.3. Hypothèse 3 : Attaques américaines (1812) 78
4.4. Conclusion et recommandations 79
Bibliographie 80
Annexe 1 : MTMD 2021 – Avis de potentiel archéologique complémentaire : Réaménagement des approches du pont (P-6497) s'élevant au-dessus de la rivière Sénescoupé, Saint-Clément, 2021
Annexe 2 : Subarctique 2018 – Évaluation patrimoniale du Pont-Rouge
Annexe 3 : Données techniques sur les bombes de mortier
Annexe 4 : Mosaïque des photographies : Saint-Philippe-de-Néri
Annexe 5 : Mosaïque des photographies : Saint-Clément

LISTE DES TABLEAUX

Tableau 1. Sommaire des zones inventoriées en 2023 iv
Tableau 2.1. Cadre chronologique de l'occupation amérindienne dans la région de Québec. 7
Tableau 2.2 Sites archéologiques localisés dans un rayon de 15 km de la zone d'intervention 15
Tableau 2.3. Zones exclues – Halte routière Monadnocks 16
Tableau 2.4. Zones exclues – Halte routière Kamouraska 20
Tableau 2.5. Zones exclues – Secteur Ouest 34
Tableau 3.1. Estimations des sépultures présentes dans le quartier 41 (A) dans la zone d'intérêt 62
Tableau 3.3. Estimations des sépultures présentes dans le quartier 43 (C) dans la zone d'intérêt 64

LISTE DES FIGURES

Figure 2.1. Localisation de la zone d'intervention 2023 des haltes routières Kamouraska et Monadnocks et des formations géologiques régionales. 6

Figure 2.2. Plan de cadastre daté de 1871 de la municipalité de Saint-Philippe-de-Néri. 12

Figure 2.3. Superposition approximative des deux aires d'étude, le fond de carte Google Maps 2023 et le plan de cadastre de Saint-Philippe-de-Néri daté de juin 1881 13

Figure 2.4. Photographie aérienne à proximité de Saint-Philippe-de-Néri daté du 19 septembre 1961 ... 13

Figure 2.5. Portion du plan cadastral daté de 1991 du Gouvernement du Québec 14

Figure 2.6. Photographies satellites des haltes routières de Kamouraska et de Monadnocks en 2009 et en 2018 14

Figure 2.7. Localisation de la zone d'intervention 2023 à Saint-Clément et des formations géologiques régionales (capture d'écran de de la carte interactive SIGÉOM). 27

Figure 2.8. Portion d'un plan de 1886 de J.-Wilfrid D'Amours du Canton Denonville 28

Figure 2.9. Portion d'un plan du troisième pont projeté sur la rivière Sénescoupe qui indique le deuxième pont de 1904 à démolir 30

Figure 2.10. Superposition pour la synthèse du potentiel archéologique réalisée en 2021 31

Figure 2.11. Photographie non datée de la rive ouest de la rivière Sénescoupe à proximité du pont Rouge 32

Figure 3.1. Plan de la zone d'étude, l'encadré rouge indique le lot cadastral 2 642 391 qui délimite le cimetière de Saint-Lambert-de-Lauzon 43

Figure 3.2. Croquis de l'emplacement du premier cimetière de Saint-Lambert-de-Lauzon 46

Figure 3.3. Haut : Photographie de la première église de Saint-Lambert-de-Lauzon, non datée 47

Figure 3.4. Portion d'un plan de la seigneurie de Lauzon datée du 14 février 1828 par Pierre Lambert ... 48

Figure 3.5. Portion d'un plan du village Saint-Lambert (de Lauzon) daté du 31 août 1857 en conformité des instructions émises le 3 octobre 1854 48

Figure 3.6. Gauche : photographie de l'église de Saint-Lambert-de-Lauzon et du rang Saint-Patrice (rue du Pont est) et comparaison avec la vue en 2021 49

Figure 3.7. Plan du cimetière de Saint-Lambert-de-Lauzon daté de 2017 avec les références à leurs anciens noms de secteurs (carrés A-B-C-D-E-F) indiqués sur les plans d'archives de 1910 51

Figure 3.8. Portion du plan du cimetière de Saint-Lambert-de-Lauzon de 1910 52

Figure 3.9. Le pavement de la rue du Pont semble élargi tout au long du terrain du cimetière de Saint-Lambert-de-Lauzon, puis se rétrécit dans sa portion plus à l'est 53

Figure 3.10. Photographie satellite datée de 2003 du cimetière Saint-Lambert-de-Lauzon et de la rue du Pont est 54

Figure 3.11. À gauche : Plan cadastral de 1993 qui illustre la lisière de 5,5 pieds acquise en 1955 (flèche orange) et la mesure de la maison jusqu'à la rue de l'époque (1955) 54

Figure 3.12. Portion du plan du cimetière de Saint-Lambert-de-Lauzon de 1910, carré B..... 57
Figure 3.13. Photographie du monument qui se retrouve dans le sous-sol de l'église de Saint-Lambert-de-Lauzon 58
Figure 3.14. Plan du cimetière Saint-Lambert-de-Lauzon, portion du carré C où se retrouve le lot 19 de Pierre Bussière et Eusèbe Goulet 60
Figure 3.15. Croquis (non à l'échelle) de deux hypothèses de dispositions des corps dans les lots d'inhumation du Quartier 41 (A) 67
Figure 4.1. En haut à gauche : VAC025..... 73
Figure 4.2. À gauche : VAC025, vue rapprochée de la modification apportée à l'un des éléments de préhension..... 74
Figure 4.3. Pyramide de boulets vers 1980 à Rimouski sur la propriété de Pointe-au-Père ayant appartenu à J.-Émilien Amiot 78

LISTE DES PROFILS

Profil 1. Croquis stratigraphique de la paroi Nord du sondage-test 67 19
Profil 2. Croquis stratigraphique de la paroi Ouest du sondage test 142 23
Profil 3. Croquis stratigraphique de la paroi Nord du sondage test 016..... 37
Profil 4. Croquis stratigraphique de la paroi Est du sondage test 022 40

LISTE DES PLANCHES

Planche 1. Localisation de la zone d'intervention et des sites archéologiques à proximité 5
Planche 2. Intervention archéologique 2023 – Halte routière Monadnocks..... 18
Planche 3. Intervention archéologique 2023 – Halte routière Kamouraska..... 22
Planche 4. Localisation des zones d'inventaire archéologique (Intervention 2023 – Saint-Clément) et des sites archéologiques à proximité..... 26
Planche 5. Inventaire archéologique 2023 – Saint-Clément, Secteur Ouest 36
Planche 6. Inventaire archéologique 2023 – Saint-Clément, Secteur Est 39
Planche 7. Superposition du cimetière de Saint-Lambert-de-Lauzon avec la bande acquise en 1955 de 5,5 pieds. 55
Planche 8. Section des quartiers 41(A), 43(C) et 46(F) du plan de cadastre du cimetière de Saint-Lambert-de-Lauzon en lien avec l'acquisition projetée de 2 mètres. 61

LISTE DES PHOTOGRAPHIES

Photographies 1. Vue sur les photographies liées aux zones exclues. En haut à gauche, amas de rocher MTQ_KAMOU_AU-008; en haut à droite, amas de rocher MTQ_KAMOU_AU-009; en bas à gauche, fossé mal drainé MTQ_KAMOU_AU-011, en bas à droite, câble enfoui MTQ_KAMOU_AU-015 17
Photographies 2. Vue sur les photographies liées aux zones exclues. En haut, dépôt de gravier MTQ_KAMOU_AU-019; en bas, dépôt de gravier MTQ_KAMOU_AU-021..... 21
Photographies 3. Vue sur les photographies liées aux zones exclues. En haut à gauche, route de gravier MTMD_ST-CLEMENT_AU-026; en haute à droite, chalet MTMD_ST-CLEMENT_AU-025; au centre à gauche, forte pente MTMD_ST-CLEMENT_AU-027; au centre à droite, Chalet MTMD_ST-CLEMENT_AU-028; en bas à gauche, forte pente MTMD_ST-CLEMENT_AU-020; en bas à droite, très forte pente MTMD_ST-CLEMENT_AU-009..... 35

1. Introduction

Ce rapport présente les résultats de plusieurs projets d'expertise archéologique pour lesquels la firme Artefact urbain a été mandatée par le ministère des Transports et de la Mobilité durable du Québec (MTMD) durant l'année 2023. Ces projets ont été réalisés selon un contrat à exécution sur demande (4306-23-AD01) touchant les territoires des directions générales territoriales de Chaudière-Appalaches et du Bas-Saint-Laurent, de la Gaspésie, et des Îles-de-la-Madeleine.

Deux inventaires archéologiques ont ainsi été réalisés durant la saison 2023 dans le Bas-Saint-Laurent en vue de travaux routiers à venir : une intervention touchant les haltes routières Monadnocks et Kamouraska dans la municipalité de Saint-Philippe-de-Néri (projets 154-18-7692 et 154-18-7689 respectivement), et une intervention dans la municipalité de Saint-Clément (projet 154-05-0070). Ces interventions sont décrites dans le chapitre 2 du présent rapport.

Toujours dans le cadre de ce contrat, une recherche en archive a été réalisée dans l'objectif d'évaluer l'impact archéologique d'un élargissement routier dans la municipalité de Saint-Lambert-de-Lauzon dans Chaudière-Appalaches (projet 154-18-1057). Cet élargissement, sur la rue du Pont, touche notamment un cimetière et la recherche documentaire vise à documenter les inhumations réalisées depuis l'ouverture du cimetière dans la bande de 2 mètres susceptible d'être acquise par le MTMD. Cette recherche fait l'objet du chapitre 3 du présent rapport.

Finalement, une analyse et une recherche documentaire ont été produites suite à la découverte lors de travaux de deux bombes de mortiers sur le lit de la rivière Rimouski (projet 154-94-0098). Ces bombes ont été récupérées par la Sûreté du Québec puis confiées aux Forces armées canadiennes avant d'être récupérées par le MTMD. Cette analyse et cette recherche visent à documenter et dater les objets afin de valider l'hypothèse initiale d'usage au moment de la Conquête de 1759 et d'émettre de nouvelles hypothèses au besoin. Les résultats de cette expertise sont présentés dans le chapitre 4 du présent rapport.

2. Inventaires archéologiques

Trois projets d'inventaire archéologique ont été réalisés lors de deux interventions de terrain durant la saison 2023 dans le cadre du contrat à exécution sur demande n°4306-23-AD01. Ces projets partagent une méthodologie commune détaillée en section 2.1. Ensuite, la section 2.2 explicite les contextes environnementaux, historiques et paléohistoriques des zones d'études. Puis finalement, les sections 2.3 et 2.4 décrivent les résultats des interventions de la saison 2023.

2.1. Méthodologie

La méthodologie appliquée aux projets n°154-18-7692, 154-18-7689 et 154-05-0070 est celle prescrite par le ministère des Transports et de la Mobilité durable du Québec (MTMD) dans le devis technique n°4306-23-AD01. La seule différence dans les directives consiste en la réalisation de sondages au 10 m lors de l'inventaire archéologique. Cette méthodologie prend compte des résultats et les recommandations des expertises archéologiques réalisées antérieurement à l'intérieur des limites des projets, du mandat et le type d'expertise à réaliser, des caractéristiques physiques et environnementales des limites des projets ainsi que des exigences méthodologiques du ministère des Transports en matière d'expertises archéologiques.

2.1.1. Recherches préparatoires

L'analyse du projet débute par la recherche documentaire, qui concerne les sites archéologiques connus, les lieux patrimoniaux allochtones et autochtones, les aires de protections, les études de potentiel, les zones d'information archéologique et les caractéristiques physiques et environnementales des zones d'étude. Ces données ont été obtenues en consultant l'Inventaire des sites archéologiques du Québec (ISAQ). Les données relatives aux études de potentiel archéologique proviennent de la base de données du Répertoire québécois des études de potentiel archéologique (RQEPA) et aux centres de documentation du MCC et de l'Agence Parcs Canada.

Autrement, les recherches documentaires sont principalement effectuées via les sites Web de la Bibliothèque et Archives nationale du Québec (BAnQ), la Bibliothèque et Archives Canada (BAC), sur le Portail extranet du ministère de la Sécurité Publique (Portail MSP). Les études et cartes pédologiques proviennent de l'Institut de Recherche et de Développement en Agroenvironnement (IRDA), l'information géologique du Système d'information géominière du Québec (SIGÉOM) et les données environnementales du ministère des Forêts, de la Faune et des Parcs (MFFP).

2.1.2. Durée des travaux et équipes de terrain

Dans le cas de l'inventaire archéologique à Saint-Philippe-de-Néri, l'intervention de terrain s'est déroulée du 28 au 30 août 2023 par une équipe composée de Simon Paquin, archéologue et chargé d'intervention, de Joey Leblanc, chargé de projet, et de deux archéologues de terrain séniores : Marie-Anne Paradis et Andréanne Chouinard. Pour ce qui est de l'inventaire réalisé dans la municipalité de Saint-Clément, l'intervention de terrain s'est déroulée les 23 et 24 octobre 2023 par une équipe composée de Simon Paquin, archéologue et chargé d'intervention, de Joey Leblanc, chargé de projet, et d'une archéologue de terrain sénior, Andréanne Chouinard.

Pour tous ces projets, les travaux ont été réalisés en conformité avec les règlements sur la santé et la sécurité sur les chantiers. Tous les membres du personnel de terrain possèdent leur Attestation de formation en santé et sécurité sur les chantiers. Les équipements de protection individuelle, tels les bottes à embout d'acier, le dossard et le casque, ont été requis en permanence.

2.1.3. Méthodologie de terrain

Les travaux ont débuté par une inspection visuelle systématique des aires d'intervention. Ces observations constituent une première étape pour comprendre les transformations anthropiques du milieu et ainsi identifier d'éventuels biens archéologiques présents en surface. De plus, l'inspection visuelle est également de rigueur pour les secteurs où les sondages archéologiques sont impraticables. Ces zones d'exclusion de sondage se présentent lorsque les sols sont irrémédiablement perturbés par des activités anthropiques ou des bouleversements divers, lorsque les secteurs présentent de fortes pentes et qu'il y a présence de milieux humides ou d'affleurements rocheux. Enfin, lors de la découverte de biens ou de sites archéologiques dans les limites du projet, une inspection visuelle complète des sols de surface entourant le lieu de la découverte est réalisée sur une distance de 10 m en périphérie de ce lieu.

Par la suite, les zones présentant un potentiel archéologique paléohistorique et historique ont été sondées manuellement, à la pelle. Les superficies propices ont fait l'objet de sondages disposés systématiquement en quinconce et espacés entre eux d'une distance approximative de 10 m. Chacun de ses sondages a une dimension minimale de 30 cm sur 30 cm (surface de 900 cm^2), une profondeur minimale de 50 cm et il est par la suite localisé à l'aide d'un appareil GPS. Le contenu excavé dans chaque sondage est également vérifié minutieusement à la truelle. Pour sa part, le couvert végétal et organique superficiel est déstructuré lorsqu'il est susceptible de renfermer des biens ou des sites archéologiques. Au besoin, des sondages hors des zones à potentiel archéologique identifiées sont réalisés, si les archéologues en jugent la nécessité. Ainsi, tous les biens archéologiques identifiés par inspection visuelle et dans les sondages sont relevés.

Des sondages tests sont également réalisés pour chaque secteur archéologique identifié et chaque fois qu'une différence significative des sols et de l'environnement physique est observée. Autrement, un sondage test est effectué à tous les 500 m lorsqu'un secteur archéologique est plus long que cette distance. Ces derniers ont une dimension de 50 cm sur 50 cm (surface de 2 500 cm^2) et d'une profondeur minimale de 75 cm. Tous les sondages tests sont identifiés, photographiés et localisés à l'aide d'un GPS.

En cas de découverte archéologique paléohistorique dans un sondage, le chargé d'intervention doit contacter le MTMD. Le MTMD doit donner son accord et produire un nouveau mandat pour l'évaluation de site. Le cas échéant, le sondage est agrandi pour atteindre des dimensions de 50 cm sur 50 cm et ses sols sont tamisés au tamis 6 mm (1/4"). De plus, une série de sondages supplémentaires disposés en croix, à une distance de 3 m de chaque côté du sondage positif, est réalisée. Si un de ces sondages supplémentaires s'avère également positif, la méthode est maintenue jusqu'à ce qu'il n'y ait que des sondages négatifs en périphérie de l'aire de découverte. À ce moment, une nouvelle série de sondages supplémentaires est effectuée, cette fois à une distance de 6 m. Si un de ces sondages était positif, les sondages aux 3 m sont repris selon la même méthode. Si toutefois un des sondages à 6 m de distance s'avère négatif, le processus d'évaluation prend fin. En ce qui concerne une découverte archéologique historique dans un sondage, la même méthode est mise en place, à l'exception de la distance des sondages supplémentaires disposés en croix, qui sont espacés de 5 m (au lieu de 3 m).

Enfin, l'ensemble des données sont consignées par le responsable de l'intervention à l'intérieur d'un carnet de notes et d'une tablette électronique. Les tablettes électroniques (*Tab Active3*) ont également été utilisées pour l'enregistrement d'informations supplémentaires, pour la prise de photographies et pour la prise des coordonnées géographiques (logiciel *SW Maps*) pour l'ensemble des sondages effectués et pour les éléments particuliers identifiés sur le terrain. Des fiches électroniques (logiciel *FastField*) ont également été remplies pour chacun des sondages tests, incluant un croquis de paroi et une description des couches observées. L'ensemble de la méthodologie plus technique liée aux divers programmes utilisés sur les tablettes électroniques est présenté dans Paradis et Leblanc (2021).

2.1.4. Méthodologie en laboratoire

Advenant la découverte de vestiges mobiliers, ceux-ci sont emballés dans des sacs de type Ziploc sur lesquels leur provenance archéologique est inscrite. Ils sont emballés par matériau de fabrication. Les objets plus fragiles sont conservés dans des fioles ou dans de petites boîtes rigides en carton. Du papier sans acide est utilisé comme emballage de protection. Les objets qui demandent une attention particulière sont transportés rapidement en laboratoire. Des recommandations peuvent être formulées pour la restauration ou la conservation d'objets significatifs. Un code spécifique par sac d'artéfacts ou d'écofacts est attribué. En laboratoire, à l'exception de ceux isolés pour restauration ou conservation, les artéfacts et les écofacts sont nettoyés à l'eau (origine minérale et vitrifiée) ou à sec (origine organique osseuse et métal) à l'aide d'une brosse aux poils non fermes. Les précautions relatives au nettoyage et à la conservation des artéfacts suivent les mesures du guide produit par le Centre de conservation du Québec (Bergeron et Rémillard 2000). Les artéfacts et écofacts sont ensuite isolés par matériau, par unité (lot) et séchés. Ils sont par la suite analysés puis inventoriés à l'aide des codes élaborés par la Ville de Québec (L'anglais 1994). En ce concerne la méthodologie appliquée aux bombes de mortier, celle-ci est présentée au chapitre 4 et à l'annexe 3.

2.2. Inventaire archéologique : Saint-Philippe-de-Néri

2.2.1. Localisation du projet

Les travaux d'inventaire archéologique des haltes routières Kamouraska et Monadnocks ont été réalisés sur le territoire de la municipalité de Saint-Philippe-de-Néri dans la MRC de Kamouraska. La circonscription électorale concernée est Côte-du-Sud dans la région administrative du Bas-Saint-Laurent (planche 1). La zone d'intervention est divisée en 2 zones à potentiel paléohistorique situées de part et d'autre de l'autoroute 20 à la hauteur des bornes kilométriques 458 et 459. La halte routière Monadnocks se trouve dans le lot cadastral 4 007 380 et la halte routière Kamouraska dans les lots 4 007 376 et 4 007 379. Ces lots sont la propriété de la municipalité de Saint-Philippe-de-Néri, mais ils sont gérés par décret par le MTMD.



Planche 1 : Localisation de la zone d'intervention et des sites archéologiques à proximité

Système de coordonnées :
MTM zone 7 (EPSG : 32187)

Cartographie :
Simon Paquin, archéologue

Zones d'information archéologique :
MSP (IGO2)

Artefact Urbain

Fonds de carte : La topographie ombragée est tirée de la carte du relief à l'échelle de 1/2000000 de Données Québec; Les routes sont extraites des données du Ministère des Ressources Naturelles et des Forêts du Québec; L'hydrographie est tirée de la Géobase du Réseau Hydrographique du Québec (GRHQ); Le découpage administratif est tiré du Ministère des Ressources Naturelles et des Forêts du Québec; L'imagerie satellite de la carte insérée est tirée de Google Earth 2022

2.2.2. Paysage et contexte naturel

La région du Bas-Saint-Laurent se retrouve en grande partie dans la province géologique des Appalaches. La zone d'intervention archéologique de Saint-Philippe-de-Néri se trouve au cœur de cette province géologique.

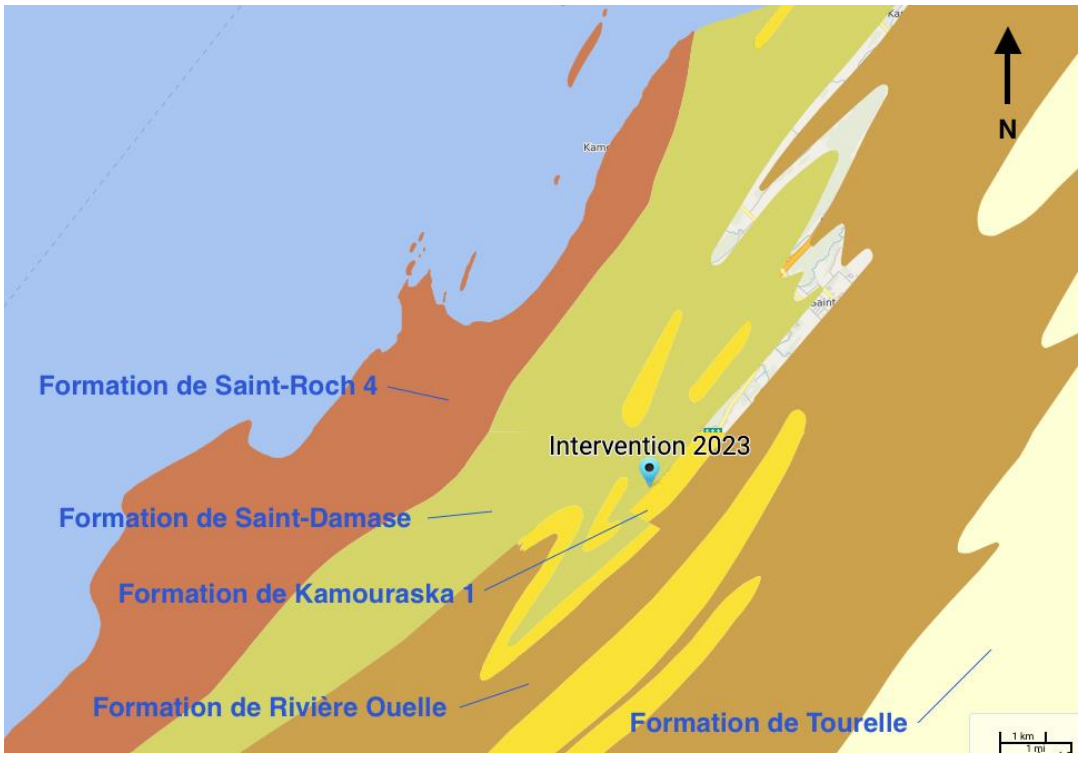


Figure 2.1. Localisation de la zone d'intervention 2023 des haltes routières Kamouraska et Monadnocks et des formations géologiques régionales (capture d'écran de la carte interactive SIGÉOM)

La zone d'étude de Saint-Philippe-de-Néri (projets 154-18-7692 et 154-18-7689) se situe à la jonction de deux formations géologiques (figure 2.1) : La formation de Kamouraska 1, au Sud-Est, formée d'arénites quartzitiques et de conglomérats de l'Ordovicien inférieur et la formation de Saint-Damase, au Nord-Ouest, composée de grès et de siltstones du Cambrien ou de l'Ordovicien (SIGÉOM; Gagnon *et al*. 2000). Les deux zones d'inventaire sont situées sur une large terrasse donnant sur le Nord-Ouest et surplombant des dépôts littoraux marins. Les dépôts de surface de la halte Kamouraska sont aussi composés de dépôts littoraux marins, tandis que pour la halte Monadnocks, ces dépôts littoraux se transforment en dépôts de pente et d'altération dans sa portion Est (MFFP 2019). La zone d'inventaire de la halte Monadnocks est adossée à une colline avec des affleurements rocheux multiples représentative de la formation de Kamouraska. La végétation principalement retrouvée dans la région est celle d'une érablière à tilleul, mais les zones d'intervention de Saint-Philippe-de-Néri sont davantage peuplées de sapins, de bouleaux jaunes et d'autres résineux variés (MFFP 2019).

Pour sa part, la typologie climatique dans le sud de la province de Québec, ce qui englobe Saint-Philippe-de-Néri, est caractérisée par un climat continental froid et humide selon la classification de Köppen-Geiger basé sur les normales de 1981 à 2010 (Gouvernement du Québec 2012).

2.2.3. Périodes d'occupation paléohistorique

La période précontact sur le territoire québécois a été divisée en trois grandes périodes culturelles archéologiques : le Paléoindien, l'Archaïque et le Sylvicole (tableau 2.1). Chacune de ces périodes a par la suite été divisée en sous-séquences temporelles définies par des différences de schèmes d'établissement et/ou de particularités dans la culture matérielle.

Tableau 2.1. Cadre chronologique de l'occupation amérindienne dans la région de Québec (Source : Gates St-Pierre 2010 : 10 ; Pintal 2012 ; Plourde 2011 : 87 ; Taché 2010 : 8).

Période temporelle	Sous-séquence temporelle	Subdivision
Paléoindien 12 500 - 8 000 AA	**Paléoindien ancien** 12 500 - 9 500 AA **Paléoindien récent** 10 000 - 8 000 AA	-
Archaïque 9 500 - 3 000 AA	**Archaïque ancien** 9 500 - 8 000 AA **Archaïque moyen** 8 000 - 5 500 AA **Archaïque supérieur** 5 500 - 3 000 AA	**Archaïque récent laurentien** 5 500 - 4 200 AA **Archaïque post-laurentien** 4 200 - 3 000 AA
Sylvicole 3 000 - 450 AA	**Sylvicole inférieur** 3 000 - 2 400 AA **Sylvicole moyen** 2 400 - 1 000 AA **Sylvicole supérieur** 1 000 - 450 AA	**Sylvicole moyen ancien** 2 400 - 1 500 AA **Sylvicole moyen tardif** 1 500 - 1 000 AA **Sylvicole supérieur ancien** 1 000 - 800 AA **Sylvicole supérieur médian** 800 - 650 AA **Sylvicole supérieur récent** 650 - 450 AA

2.2.3.1. Paléoindien (12 500 - 8 000 AA)

La phase initiale d'occupation du territoire s'amorce avec le retrait des glaces. Les objets retrouvés dans les contextes de cette période témoignent de groupes qui se déplaçaient sur de grandes distances afin de poursuivre les troupeaux de caribous et qui utilisaient surtout de cherts fins (Pintal 2013 : 22). La sous-période ancienne du Paléoindien s'étend de 12 000 à 10 000 ans AA, tandis que la sous-période récente se termine vers 8 000 ans AA.

Paléoindien ancien (12 500 - 9 500 AA)

Les traces de ces groupes ont été trouvées uniquement en Estrie, dans la région du lac Mégantic, et datent de 12 500 AA (Chapdelaine 2004 ; 2007). Leur industrie lithique est essentiellement taillée et se caractérise par des pointes lancéolées à cannelure de type Neponset/Michaud et de gros outils bifaciaux en plus d'une série d'outils unifaciaux (grattoirs, racloirs et perçoirs) et d'éclats retouchés (Chapdelaine 2007). Ils utilisaient la ressource de chert de Munsungun et celle de rhyolithe du New Hampshire (Chapdelaine 2012). Il semble que le recours à des matières premières lithiques de qualité soit typique des sites paléoindiens anciens (Plourde 2009). Ils récupéraient probablement ces matériaux lors de leurs nombreux déplacements.

Paléoindien récent (10 000 - 8 000 AA)

Bien que les sites associés à cette culture soient généralement mis au jour sur de hauts plateaux dans la vallée du fleuve Saint-Laurent (Benmouyal 1987 ; Chalifoux 1999 ; Dumais 1988 ; 2000 ; Pintal 2006) et en Outaouais (Ruralys 2014a), quelques découvertes ont été faites à l'intérieur des terres, en Abitibi et en Estrie (Côté 1998 ; Graillon 2011). Leur industrie lithique est caractérisée par des pointes lancéolées à enlèvements étroits et parallèles (Plourde 2009 : 13) servant à la chasse aux mammifères terrestres et marins et par la taille de forêts et de grattoirs en forme de goutte (Chalifoux 1999). Ils sont associés à une tradition Plano aussi nommée Ste-Anne / Varney. Cette tradition fait référence à des populations originaires des Prairies de l'Ouest canadien migrant vers l'est (Chapdelaine 1994).

2.2.3.2. Archaïque (9 500 - 3 000 AA)

Les petits groupes d'humains de l'Archaïque sont nomades et fondent leur économie sur la chasse, la pêche, mais aussi sur la cueillette dans un environnement qui voit l'émergence d'un certain couvert végétal (Lavoie *et al.* 2010). La localisation des sites retrouvés dans le Nord-Est américain suggère la participation de ces populations à un vaste réseau d'échanges. Ils établissent des campements près de petits cours d'eau et des établissements saisonniers de plus grande envergure près des plans d'eau favorables à la pêche (CDA 2020).

Archaïque ancien (9 500 - 8 000 AA)

On retrouve des occupations associées à cette première période de l'Archaïque dans la région de Blanc-Sablon (Pintal 1998), à l'embouchure du Saguenay (Archambault 1995), en Estrie (Chapdelaine 2007), sur la Rive-Sud de Québec (Pintal 2012) et dans la région de Québec (CDA 2020). L'Archaïque se démarque du Paléoindien par le recours à la technique du polissage lors du travail de la pierre et par la diversification des sources de matières premières lithiques, dont l'utilisation du quartz (Plourde 2009). Il semblerait que

les groupes de l'Archaïque ancien et du Paléoindiens récents ont vécu de façon contemporaine et ce côtoiement a dû s'effectuer dans la région de Québec (Ethnoscop 2012 : 22 ; Pintal 2002 : 42).

Archaïque moyen (8 000 - 5 500 AA)

Les témoins de cette période se retrouvent dans la région du lac Mégantic (Graillon 1997), à l'embouchure de la rivière Saguenay (Plourde 2003), autour de Blanc-Sablon (Pintal 1998) et en Gaspésie (Pintal 2006). Leur industrie lithique se compose d'outils unifaciaux et de pointes à pédoncule droit ou convergeant de type Neville ou Stark (Boudreau 2008).

Archaïque supérieur (5 500 - 3 000 AA)

La période de l'Archaïque supérieur est divisée en deux sous-catégories : l'Archaïque laurentien (5500-4200 AA) et l'Archaïque final ou post-laurentien (4 200-3 000 AA). L'Archaïque laurentien est caractérisé par des pointes à encoches latérales de type Otter Creek et Brewerton taillées dans du chert Onondaga (Chapdelaine et Clermont 2006). De plus, la culture matérielle des groupes de cette période comprend une variété d'outils en pierre taillée, mais aussi plusieurs objets produits par polissage (Plourde 2009). À la fin de l'Archaïque, les objets fabriqués en cuivre natif ou en os deviennent fréquents. La diète de l'Archaïque supérieur comprend des anguilles, des castors et des cervidés en Outaouais (Cossette 2003) et du phoque, du béluga, du castor, de l'ours, du renard, diverses espèces de poissons et d'oiseaux en Haute-Côte-Nord (Plumet *et al.* 1993).

2.2.3.3. Sylvicole (3 000 - 450 AA)

La période du Sylvicole est généralement marquée par l'apparition de la poterie dans les assemblages retrouvés en fouille archéologique un peu partout dans la province. Cette vaste période culturelle a été divisée en trois sous-périodes qui ont à leur tour été fractionnées en épisodes. Ces divisions ont été créées en se basant sur l'évolution de la morphologie des décors des poteries (Chapdelaine 1989; Ruralys 2014a : 14).

Sylvicole inférieur (3 000 - 2 400 AA)

Les traces de ce groupe culturel se retrouvent sur l'ensemble du Nord-Est américain et son centre de diffusion est situé dans les Grands Lacs et le nord de l'état de New York (Chrétien 1995 ; Taché 2010 : 19 et 110). Les sites associés à cette phase se répartissent de part et d'autre de la plaine laurentienne, le long de l'axe du fleuve Saint-Laurent, sur un territoire s'étendant principalement de la région de Québec au lac Ontario. Le Sylvicole inférieur se démarque par la production d'une poterie grossière et la pratique de rituels funéraires élaborés. Ils utilisent également une variété de chert appelée le chert Onondaga pour une production standardisée de lames de cache ou de minces bifaces subtriangulaires, représentatifs de la tradition appelée Meadowood. L'utilisation du cuivre pour la conception d'ornements (perles ovoïdes ou rondes) est également attestée (Clermont 1978 ; 1990). La poterie est quant à elle caractérisée par sa forme fuselée, conique ou en ogive, et traitée avec un battoir recouvert de fibres (Plourde 2009). Malgré l'utilisation de la poterie et l'accroissement de la population, les groupes demeurent très nomades. <

Sylvicole moyen (2 400 - 1 000 AA)

La période du Sylvicole moyen est divisée en deux phases : l'ancien (2 400 à 1 500 ans AA) et le récent (1500 à 1000 ans AA). On les distingue encore une fois sur la base de l'apparence esthétique et des techniques de fabrication de la poterie (Pintal 2013 : 30).

De légers changements morpho-stylistiques dans la fabrication de la poterie et l'abandon des lames de cache témoignent d'une certaine transition culturelle (Arkéos 2010). Toutefois, les pointes à encoches demeurent populaires. Comme ailleurs dans le Nord-Est américain, les sites de cette période suggèrent un processus complexe de transformation sociale, ainsi qu'une augmentation démographique (Ethnoscop 2012 : 24). Une intensification de l'exploitation des ressources de la pêche mènera éventuellement à la sédentarité et à la production alimentaire par le biais de l'horticulture basée sur le maïs et le riz sauvage (Gates St-Pierre 2006). Les nouvelles recherches (Gates St-Pierre et Thompson 2015) laissent entrevoir un processus de développement de l'agriculture amorcé beaucoup plus tôt que ce que l'on croyait pour la région de Québec, soit au début du Sylvicole moyen.

Sylvicole supérieur (1 000 - 450 AA)

La période du Sylvicole supérieur est divisée en trois phases : le supérieur ancien ou tradition Saint-Maurice (Owascoïde) (1000 à 1200 apr. J.-C.), le supérieur médian ou Saguenay (1200 à 1350 apr. J.-C.) et le supérieur récent ou Iroquoien du Saint-Laurent (1350 à 1600 apr. J.-C.) (Tremblay 2006).

Les populations de la famille linguistique et culturelle iroquoienne s'agrandissent et se rassemblent dans des villages en expansion (Ethnoscop 2012 : 25). La domestication des ressources s'accompagne d'une certaine sédentarisation. À partir de la seconde moitié du Sylvicole supérieur, la production horticole se diversifie comptant la courge, les haricots, le tabac et le tournesol. À cela s'ajoute l'accentuation de la présence de parements et de crestellations au sommet des poteries avec des décors qui se complexifient (Ruralys 2014a). Durant la phase tardive, la chasse et la pêche deviennent complémentaires à l'horticulture mixte qui se pratique dorénavant près de villages semi-permanents, parfois fortifiés et aménagés loin des routes fluviales, sur des promontoires bien drainés et bien protégés (CDA 2020).

2.2.4. Contexte culturel eurocanadien

Les aires à l'étude ont tout d'abord fait partie de la Seigneurie de Kamouraska à partir de 1674. Ces terres de 3 lieues (14,48 km) de front sur 2 lieues (9,6 km) de profondeur ont été concédées par le gouverneur Frontenac à Olivier Morel le 15 juillet 1674 (Courville et Labrecque 1988). Après avoir tenté en vain d'y faire de la pêche, il vend la seigneurie à Charles Aubert de La Chesnaye en 1680 (Weilbrenner 1969). C'est à cette époque que commence réellement l'installation des colons sur le territoire. Selon Ruralys, l'implantation initiale des habitants consiste à un rang principal qui longe la seigneurie de Kamouraska et du fief de Saint-Denis qui est parallèle au fleuve et les terres ont un tracé étroit, profond et perpendiculaire au chemin public avec leur front sur le fleuve (Ruralys 2008 : 28). La municipalité de Saint-Philippe-de-Néri est la plus proche municipalité de l'aire d'étude, mais elle faisait historiquement partie du fief de Saint-Denis avant la formation officielle de la paroisse au XIX^{e} siècle.

Les premières paroisses construites dans ce secteur du Bas-Saint-Laurent sont Saint-Anne-de-La-Pocatière en 1678, puis de Rivière-Ouelle en 1685 et Saint-Louis-de-Kamouraska en 1714 (Ruralys 2008 : 28).

L'occupation des terres commence donc le long du fleuve Saint-Laurent qui est la principale voie de communication (Ruralys 2008 : 29). Vers la fin du XVIII[e] siècle, ce territoire convoité se voit presque complètement occupé ce qui force l'expansion du territoire vers les terres. Selon la tradition orale, le premier résident de Côte-des-Beaux-Biens dans le fief de Saint-Denis (maintenant Saint-Philippe-de-Néri) serait arrivé vers 1790 (Lévesque 1970 : 6). Il s'agirait de Henri Dionne, originaire de Sainte-Anne-de-la-Pocatière. Un autre habitant recensé est François P. Jean et son épouse venu de Saint-Jean-Port-Joli qui serait également venu s'installer en 1790[1] (Lévesque 1970 : 6). De façon plus générale, un inventaire démographique daté de 1790, dénombre 386 hommes dans la seigneurie de Kamouraska et 46 hommes dans le fief de Saint-Denis[2] (Lévesque 1971 : 22).

Ainsi le XIX[e] siècle est marqué d'une augmentation démographique dans la région et l'inauguration des nouvelles paroisses de Sainte-Hélène en 1846, Saint-Pacôme en 1851, Saint-Alexandre-de-Kamouraska en 1851, Saint-Onésime en 1858 et du Mont-Carmel en 1867 (Ruralys 2008 : 29). Cependant, les discussions pour la création de la paroisse de Saint-Denis dans le fief de Saint-Denis ne font pas l'unanimité et une liste de 26 habitants de Côte-des-Beaux-Biens se prononcent contre le projet en 1831 (Lévesque 1970 : 7). Dans un recensement de la même année, on dénombre 3213 âmes dans la seigneurie de Kamouraska tandis que le fief de Saint-Denis recense 125 âmes[3] (Lévesque 1971 : 25).

Une première requête officielle pour l'instauration de la paroisse de Saint-Philippe-de-Néri a eu lieu en 1855. Cependant, une deuxième requête en 1856, puis une troisième en 1859, une quatrième en 1869 et plusieurs résolutions de conflits ont été nécessaires avant l'érection canonique officielle de la paroisse qui a finalement eu lieu le 10 juin 1870 (Lévesque 1970 : 23). Le décret d'érection civile a été proclamé le 29 décembre 1875 (Lévesque 1970 : 26). Selon le récit de Joseph-A. Lavoie, vers 1870 la côte du village était couverte d'épinettes et dans les limites du village actuel se retrouve quelques paysans et cinq à six marchands (Lavoie 1922 : 362). De plus, la rue de l'église n'existe pas encore et les habitants passent dans les champs pour se rendre aux offices religieux ainsi qu'aux trois maisons présentes à proximité (Lévesque 1970 : 26). M. Lavoie mentionne également que la rue de la gare, au nord de la voie ferrée présente cinq maisons habitées à cette époque (Lévesque 1970 : 26). La voie ferrée aurait été construite entre 1858 et 1860 par la Compagnie du Grand Tronc lors de son projet de ligne entre Lévis et Rivière-du-Loup (Lévesque 1970 : 138). Cette nouvelle voie de communication favorise le développement de la paroisse au détriment des paroisses côtières. Sa présence est indiquée sur le plan cadastral de 1871 (figure 2.2).

[1] Archives de la Société Historique de la Côte-du-Sud (ASHCS), dossier 79.
[2] Abbé I. Caron, La colonisation du Canada Régime Anglais 1760-1791, appendice IX, p.288-289.
[3] Archives de l'Évêché de Saint-Anne-de-la-Pocatière (AESAP). Cahiers sur les paroisses de Saint-Denis (I), 3.

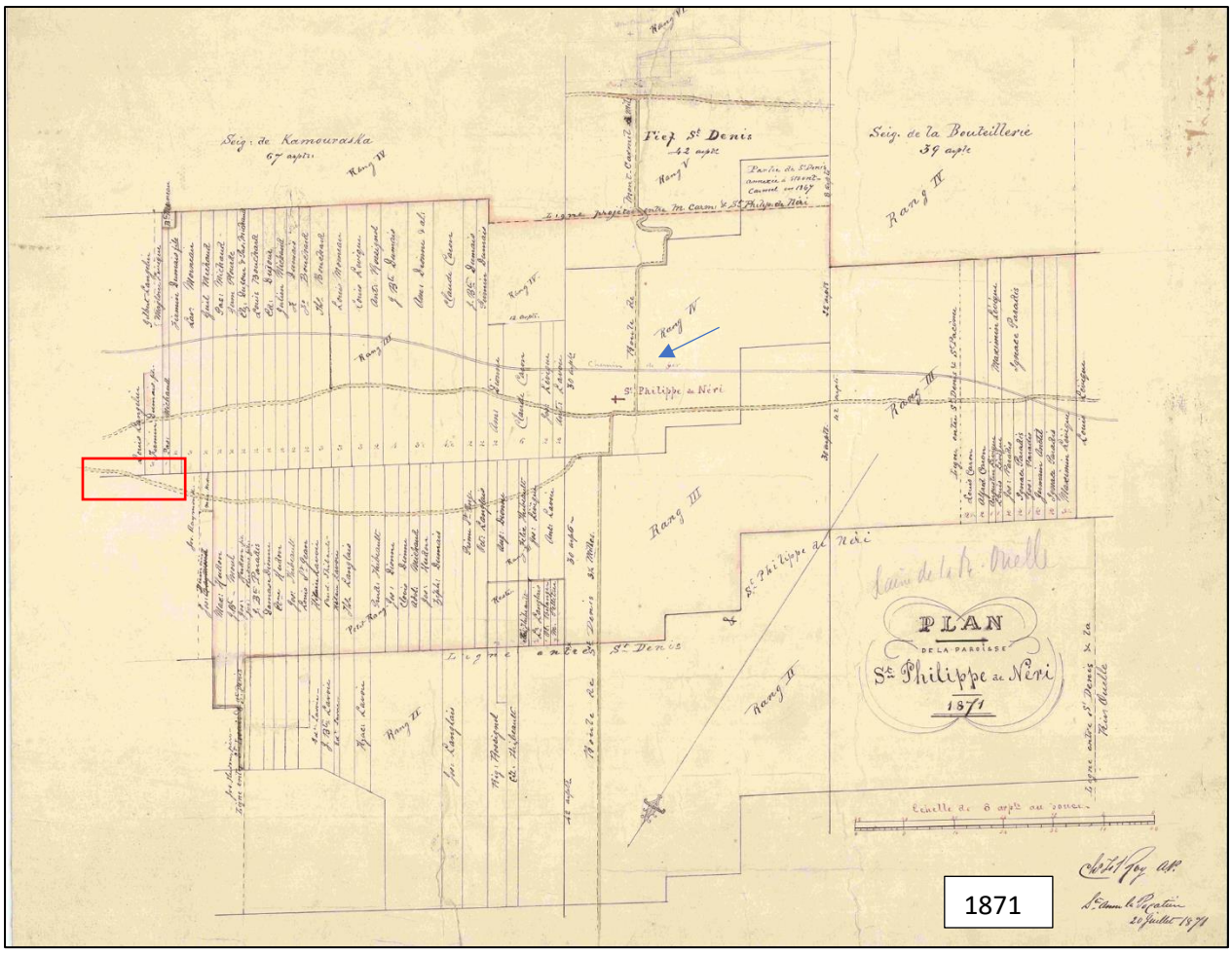


Figure 2.2. Plan de cadastre daté de 1871 de la municipalité de Saint-Philippe-de-Néri. Le chemin de fer est indiqué au sud de la municipalité (flèche bleue). La zone à l'étude est située approximativement dans l'encadré rouge à l'est de Saint-Philippe-de-Néri (Greffe de l'arpenteur général du Québec, 1871, PL66P005)

Le secteur à l'étude conserve une vocation agricole au courant du XIX^{e} siècle malgré l'arrivée du chemin de fer favorise l'expansion de la municipalité et la création de différents commerces. En 1871, on retrouve 143 ménages dans la paroisse dont 95 se retrouvent sur des fermes (Lévesque 1970 : 128). Sur le plan de cadastre de 1881, les zones inventoriées touchent aux lots 6, 7, 8, 9, 14, 15, 16, 17 de la paroisse de Saint-Philippe-de-Néri et 215 de la paroisse de Saint-Denis (figure 2.3).



Figure 2.3. Superposition approximative des deux aires d'étude (trait rouge), le fond de carte Google Maps 2023 et le plan de cadastre de Saint-Philippe-de-Néri daté de juin 1881 (Plan officiel de la paroisse de St Philippe de Néri comté de Kamouraska, Département des Terres de la Couronnes, Québec, 23 février 1882, signé E.E. Taché.)

Une photographie aérienne prise près de cent ans plus tard, en 1961, illustre le caractère agricole encore bien présent peu de temps avant la construction de l'autoroute 20 dans le secteur (figure 2.4).

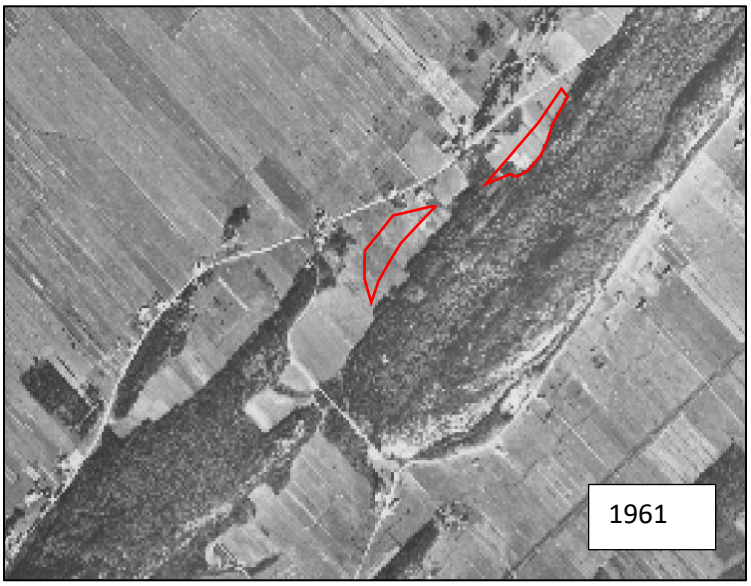


Figure 2.4. Photographie aérienne à proximité de Saint-Philippe-de-Néri daté du 19 septembre 1961. Les zones inventoriées en 2023 sont indiquées de traits rouges (emplacements approximatifs) se retrouvent sur des terres agricoles et en bordure de forêts (SGDOT, 021N12, A17559_015, Id 2084215, échelle 35 000, 19 septembre 1961)

En effet, peu de changements sont identifiés dans l'utilisation du territoire à l'étude avant l'instauration de l'autoroute Jean-Lesage (autoroute 20) de la sortie 378 à Montmagny à la sortie 521 à Cacouna en 1972 (MTMD 2024) ainsi que la construction des deux haltes routières en 1973. Par la suite, l'utilisation des haltes routières marque le paysage du secteur, comme il est possible de constater sur le plan de 1991 (figure 2.5) et les photographies satellites de 2009 et 2018 (figure 2.6).

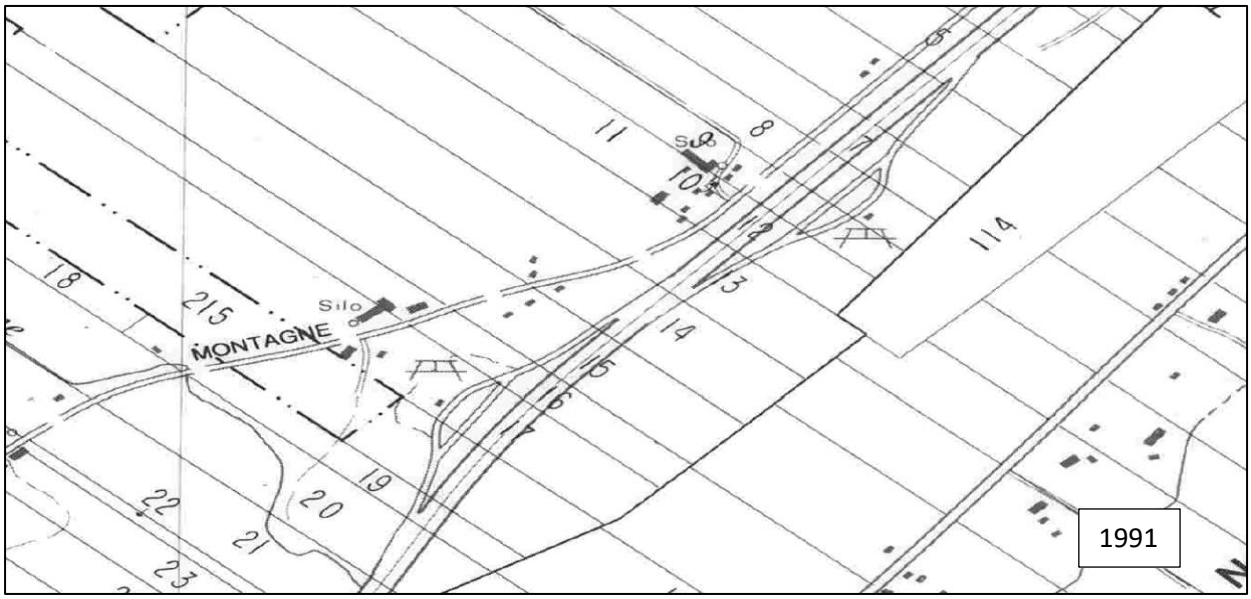


Figure 2.5. Portion du plan cadastral daté de 1991 du Gouvernement du Québec, ministère de l'Énergie et des Ressources, Service de la cartographie. Les deux haltes routières sont indiquées par des tables à pique-nique (Greffe de l'arpenteur général du Québec, 1991, PL33HM8892)



Figure 2.6. Photographies satellites des haltes routières de Kamouraska et de Monadnocks en 2009 (gauche) et en 2018 (droite) (Google Earth Pro 2024)

2.2.5. Contexte archéologique

La planche 1 illustre les sites archéologiques localisés dans un rayon de 15 km autour du centroïde des interventions de Saint-Philippe-de-Néri, ainsi que les zones d'information archéologique (ZIA). Pour leur part, les sites archéologiques sont recensés dans le tableau 2.2. Parmi ceux-ci, 12 sites à composante historique et 3 sites à composante paléohistorique sont répertoriés. Deux de ces sites à composante paléohistorique sont situés sur les îles Brûlée et Aux Corneilles, au large de Kamouraska, tandis qu'un dernier est situé sur les rives de la rivière Kamouraska quelques 2,5 km dans les terres. Ces sites sont tous à plus de 6 km de la zone d'intervention, laquelle se retrouve encore plus à l'intérieur des terres. Outre CjEl-1, pour lequel les vestiges lithiques ne sont pas suffisant à établir un diagnostic chronologique plus précis, les sites CjEl-2 et 3, sur les îles au large de Kamouraska, sont associés au Sylvicole, sans plus de précision quant à la sous-période.

Tableau 2.2 Sites archéologiques localisés dans un rayon de 15 km de la zone d'intervention

Sites archéologiques	Distance du projet	Période temporelle	Recommandations	Références
CiEl-1	10,3 km	1830 - 1890	N/A	Martin 1973, Samson 2003, Samson et Sasseville 2003, Devoe 2004, Ruralys 2007
CiEm-1	12,9 km	1653 - 1890	Poursuite de la recherche (Fouille, sondage, analyses spécialisées)	Patrimoine Experts 2013 ; 2014
CiEm-2	12,9 km	1653 - 1890	Poursuite de la recherche (Surveillance, sondage)	Patrimoine Experts 2014
CjEk-1	10,3 km	1534 - 1790	N/A	Proulx 1979, Kirjan 1979
CjEk-3	14,8 km	1653 - 1830	N/A	De Varennes 1994
CjEl-1	7,9 km	Paléohistorique ind.	N/A	Dumais 1976
CjEl-2	10,4 km	Sylvicole ind.	N/A	Dumais 1976, Tremblay et Vaillancourt 1994
CjEl-3	11,9 km	Sylvicole ind.	N/A	Dumais 1976
CjEl-4	5,5 km	1830 - 1940	N/A	Cloutier et Proulx 1975
CjEl-5	8,7 km	1790 - 1940	Poursuite de la recherche (Surveillance)	De Varennes 1993
CjEl-6	10,3 km	1790 - 1940	N/A	De Varennes 1993
CjEl-7	10,2 km	1790 - 1940	N/A	De Varennes 1996a
CjEl-8	10,3 km	1790 - 1890	Poursuite de la recherche (Sondage)	De Varennes 1996a
CjEl-10	8,7 km	1830 - 1890	Poursuite de la recherche (Surveillance)	De Varennes 1996b
CjEl-11	5,6 km	1830 - 1890	Poursuite de la recherche (Fouille, surveillance)	Ruralys 2012 ; 2014b

La période historique est bien représentée dans les environs de la zone d'étude à partir du XVII^{e} siècle, et ce jusqu'au XXI^{e} siècle. Un site, CjEk-1, pourrait aussi remonter au XVI^{e} siècle. La quasi-totalité de ces sites est localisée au cœur des municipalités de Rivière-Ouelle, Saint-Denis-De-La-Bouteillerie et Kamouraska, le long du tracé de la route 132.

2.2.6. Résultats : Halte routière Monadnocks

Secteur	Superficie (m^2)	Sondages réalisés	Résultat
Halte routière Monadnocks	12 096	101	Négatif

La zone d'intervention archéologique de la halte routière Monadnocks est une bande de terre boisée longeant l'autoroute 20 Est (borne kilométrique 459) sur près de 400 m dans la municipalité de Saint-Philippe-de-Néri (planche 2). La zone à potentiel archéologique a été établie et cartographiée par le MTMD et 101 sondages ont été réalisés dans cette aire d'intervention.

Une petite partie de la zone inventoriée (sondages 33 à 60 sur la planche 2) est gazonnée et fait partie de l'aménagement paysager actuel de la halte routière. Autrement, la portion Sud-Ouest de la zone est une forêt mixte assez peu dense tandis que la portion Nord-Est (à partir du sondage 61) est une plaine clairsemée avec des herbes hautes invasives. Mis à part des éléments techniques encore en fonction tels que des poteaux électriques (planche 2), un seul vestige moderne a été recensé : la carcasse d'une voiture en état avancé d'oxydation près du sondage 10.

Trois zones ont été exclues de l'inventaire et sont listées dans le tableau 2.3 ainsi qu'illustrées dans la planche 2. La zone exclue #1 désigne un amas de rochers de forme irrégulière dans l'environ des sondages 11 et 12. La zone exclue #2 désigne un long fossé mal drainé qui cercle l'aire gazonnée de la halte routière. Finalement, la zone exclue #3 désigne une zone creusée pour l'enfouissement d'un câble, mise en évidence par un panneau « danger » près des sondages 61 et 67.

Tableau 2.3. Zones exclues – Halte routière Monadnocks

Zone exclue	Raison	Photographies (voir Photographies 1)
#1	Amas de rochers	MTQ_KAMOU_AU-008 MTQ_KAMOU_AU-009
#2	Fossé mal drainé	MTQ_KAMOU_AU-011
#3	Câble enfoui	MTQ_KAMOU_AU-015

Les sondages 1 à 13 sont tous assez semblables et sont composés d'un lot continu de sable limoneux brun beige mélangé avec du gravier. Les sondages 14 à 60 sont composés quant à eux d'un lot unique et homogène de sable limoneux grossier entre meuble et faiblement compact avec quelques pierres (2%) arrondies à subanguleuses. Finalement, les sondages 61 à 101 présentent tous le même profil de sols que le sondage-test 67 (profil 1). Le premier lot est un sable limoneux brun et meuble avec quelques racines (20%). Le lot 2 est quant à lui un sable orangé-brun avec des pierres granitiques et des grès (35%) majoritairement arrondies ou subanguleuses. Le dernier lot recensé, le lot 3, est un sable beige foncé à orangé compact avec des pierres granitiques et de grès (30%), elles aussi majoritairement arrondies et subanguleuses. Très peu d'artéfacts ont été retrouvés lors de cette intervention. Une goupille de boîte de conserve a été retrouvée dans le sondage 13 à une profondeur de 30 cm et un fragment de tôle a été retrouvé dans le sondage 76 à une profondeur de 50 cm, mais toujours dans le lot 1 tel que présenté par le sondage-test.

Les résultats de l'inventaire archéologique à la halte routière Monadnocks permettent d'avancer une hypothèse sur l'anthropisation de la zone. En effet, il appert qu'une bonne partie de la zone ait été fort probablement arasée lors de travaux d'aménagement passés. La présence d'amas de rochers le long de la limite Sud-Est de la zone à potentiel (planche 2), ainsi que la présence de dépôts de gravier en surface dans le sud de la zone, en plus du gravier mélangé au lot des sondages 1 à 13, pourraient être les témoins de cet arasement par de la machinerie lourde. La présence de poteaux électriques dans les environs (planche 2) témoigne aussi de l'anthropisation de la zone. Les artéfacts retrouvés à des profondeurs de 30 ou 50 cm vont aussi en ce sens. Finalement, aucun artéfact paléohistorique ou vestige historique n'a été retrouvé dans le cadre de l'inventaire pouvant venir corroborer le potentiel archéologique de la halte routière Monadnocks.



Photographies 1. Vue sur les photographies liées aux zones exclues. En haut à gauche, amas de rocher MTQ_KAMOU_AU-008; en haut à droite, amas de rocher MTQ_KAMOU_AU-009; en bas à gauche, fossé mal drainé MTQ_KAMOU_AU-011, en bas à droite, câble enfoui MTQ_KAMOU_AU-015

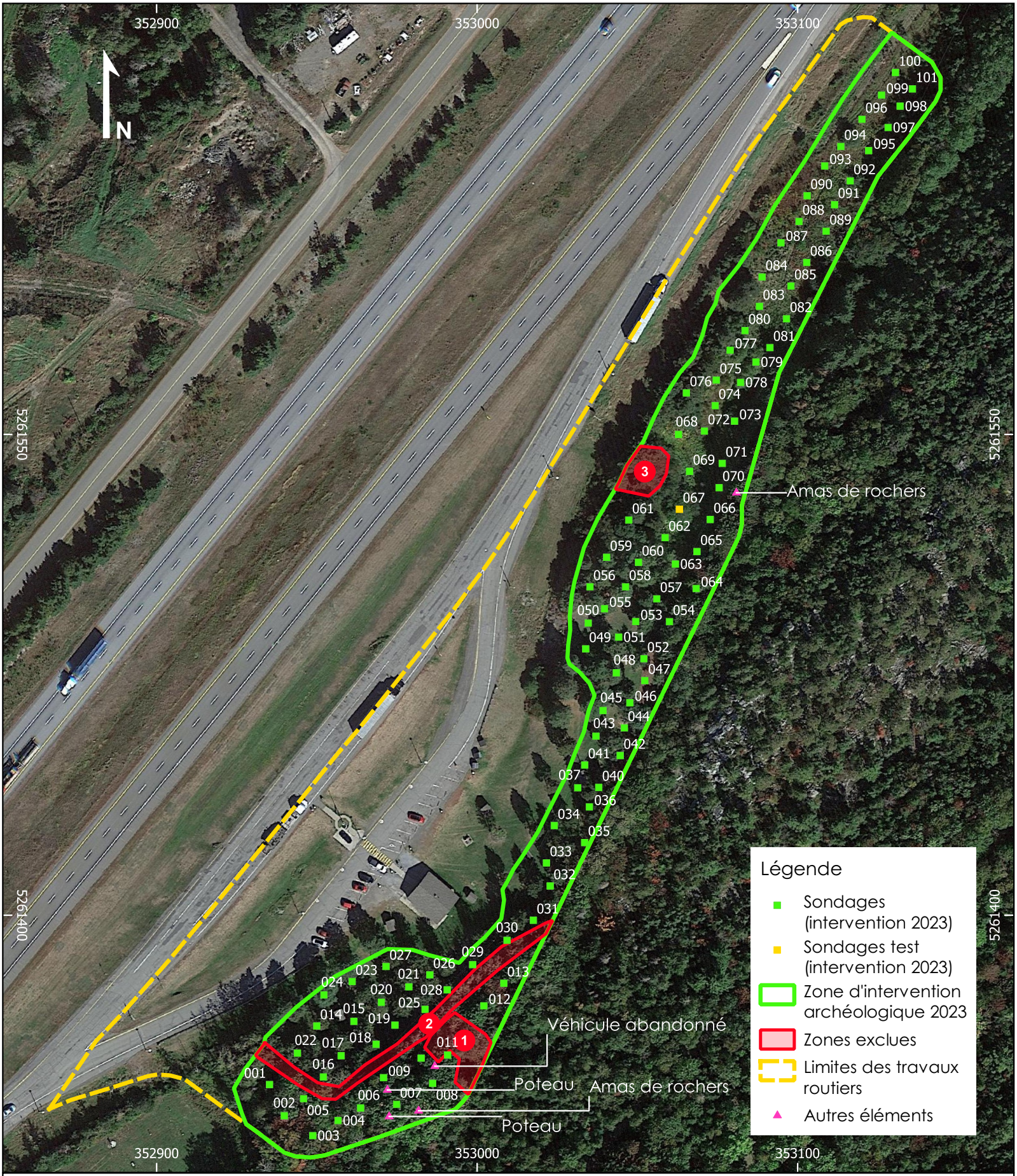


Planche 2 : Intervention archéologique 2023 - Halte routière Monadnocks (projet 154-18-7692)

0 25 50 75 100 m

Système de coordonnées :
MTM zone 7 (EPSG : 32187)

Fond de carte :
Imagerie satellite Google Earth 2022

Cartographie :
Simon Paquin, archéologue

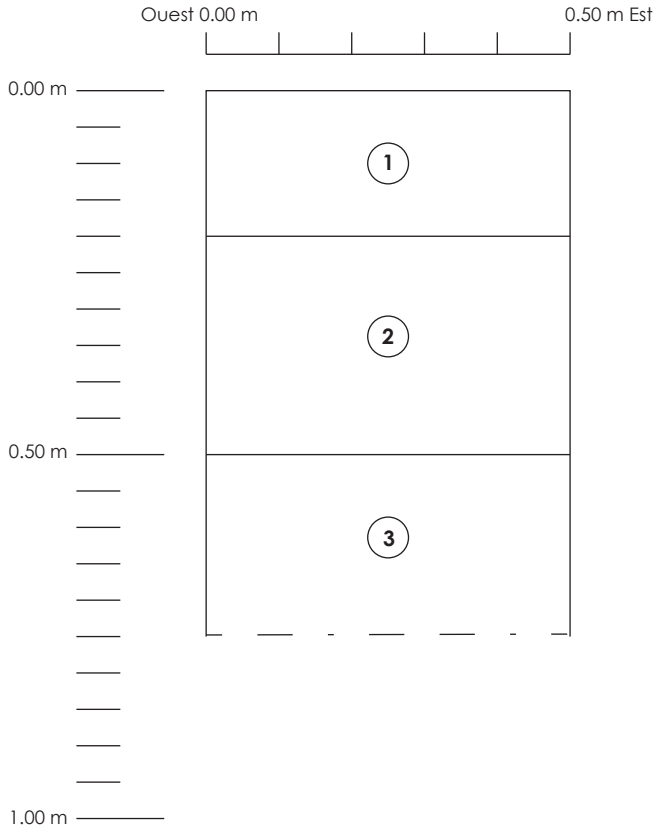
5229

Artefact Urbain

coordonnées :
MTM (Fuseau 7)
X : 5261526.639
E : 353063.125
Z : 20.534



Photographie MTQ_KAMOU_AU-014



Légende

1	Sable limoneux brun et meuble avec racines (20%)
2	Sable orangé-brun avec pierres granitiques et grès (35%) majoritairement arrondies ou subanguleuses
3	Sable beige foncé à orangé compact avec pierres granitiques et grès (30%), majoritairement arrondies et subanguleuses
- – · -	Fin de fouille

Halte routière Monadnocks

Profil 1. Croquis stratigraphique de la paroi Nord du sondage test 67

5230 Artefact Urbain

0 50 cm

Janvier 2024

2.2.7. Résultats : Halte routière Kamouraska

Secteur	Superficie (m^2)	Sondages réalisés	Résultat
Halte routière Kamouraska	9 049	67	Négatif

La zone d'intervention archéologique de la halte routière Kamouraska est une bande de terre clairsemée longeant l'autoroute 20 Ouest (borne kilométrique 458) sur près de 250 m dans la municipalité de Saint-Philippe-de-Néri (Planche 3). La zone forme une terrasse assez plate donnant sur le Nord-Ouest et les terres agricoles moins élevées qui s'y retrouvent. La zone à potentiel archéologique a été établie et cartographiée par le MTMD et 67 sondages y ont été réalisés.

La zone d'intervention est séparée en deux parties par un fossé qui la traverse dans un axe nord-ouest-sud-est. La partie Nord, du sondage 102 au sondage 138, est une plaine gazonnée et fait partie du paysagement relié à l'aménagement de la halte routière Kamouraska. La partie Sud est une plaine herbeuse avec une petite colonie d'arbres feuillus jeunes et denses. Deux zones ont été exclues de l'inventaire et sont listées dans le tableau 2.4 et illustrées sur la planche 3. Les zones exclues #4 et #5 sont des bandes de gravier en surface, probablement reliées à l'aménagement du stationnement.

Tableau 2.4. Zones exclues – Halte routière Kamouraska

Zone exclue	Raison	Photographies (voir Photographies 2)
#4	Dépôt de gravier	MTQ_KAMOU_AU-019
#5	Dépôt de gravier	MTQ_KAMOU_AU-021

Les sols des sondages de la partie Nord (102 à 138) sont bien représentés par le profil du sondage 124. Il s'agit d'un premier lot de sable limoneux brun suivi d'un second lot d'argile grise compacte avec pierres anguleuses et subanguleuses (2 à 5 cm). Du plastique est observé dans le lot 1 (sondage 124), ainsi que deux tessons de verre (sondages 110 et 112) et un clou tréfilé (sondage 116). Aucun de ces artéfacts n'a été conservé. Pour ce qui est des sols de la partie Sud (sondages 139 à 168), ils sont bien représentés par le sondage-test 142 (profil 2). Le lot 1 est un sable limoneux brun et compact avec beaucoup de racines (60%) et le lot 2 est un sable argileux gris à orangé très compact avec des pierres granitiques, de calcaire et de grès (70%) subanguleuses ou anguleuses. Le lot 3 est un sable grossier beige brun peu compact avec des pierres calcaires et granitiques (50%) subanguleuses et arrondies. En termes d'artéfacts, une cannette de bière *Labatt 50* a été découverte à 30 cm de profondeur dans le lot 1 du sondage 156 (non conservée).

La découverte de nombreux artéfacts modernes dans le lot 1 des deux parties de la zone d'intervention suggère que ce premier niveau de sol soit un remblai. Cela est potentiellement relié à l'aplanissement du terrain lors de l'aménagement de la halte routière Kamouraska. Finalement, aucun artéfact paléohistorique ou vestige historique n'a été retrouvé dans le cadre de l'inventaire pouvant venir corroborer le potentiel archéologique de la halte routière Kamouraska.



Photographies 2. Vue sur les photographies liées aux zones exclues. En haut, dépôt de gravier MTQ_KAMOU_AU-019; en bas, dépôt de gravier MTQ_KAMOU_AU-021

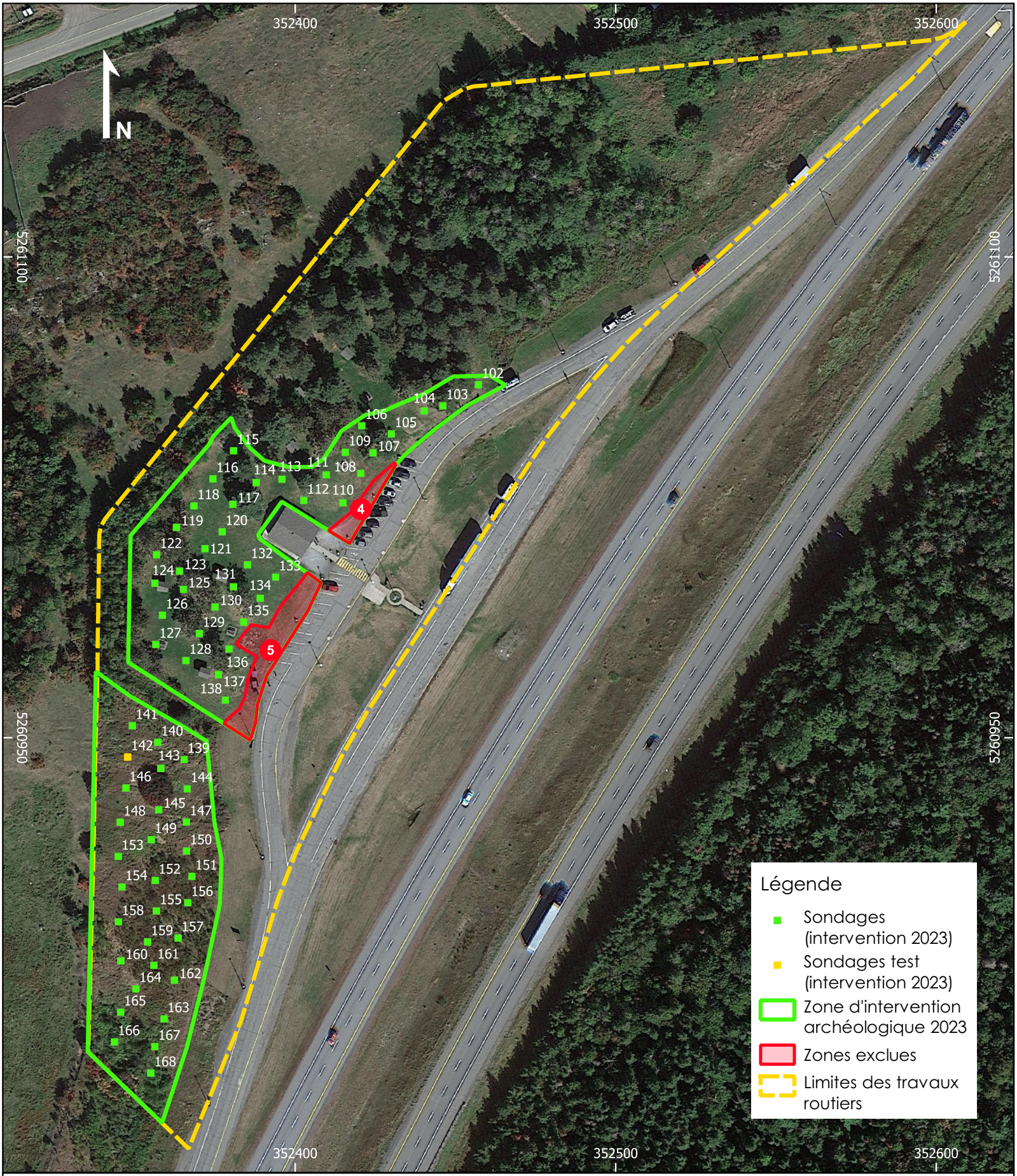


Planche 3 : Intervention archéologique 2023 - Halte routière Kamouraska (projet 154-18-7689)

Système de coordonnées :
MTM zone 7 (EPSG : 32187)

Fond de carte :
Imagerie satellite Google Earth 2022

Cartographie :
Simon Paquin, archéologue

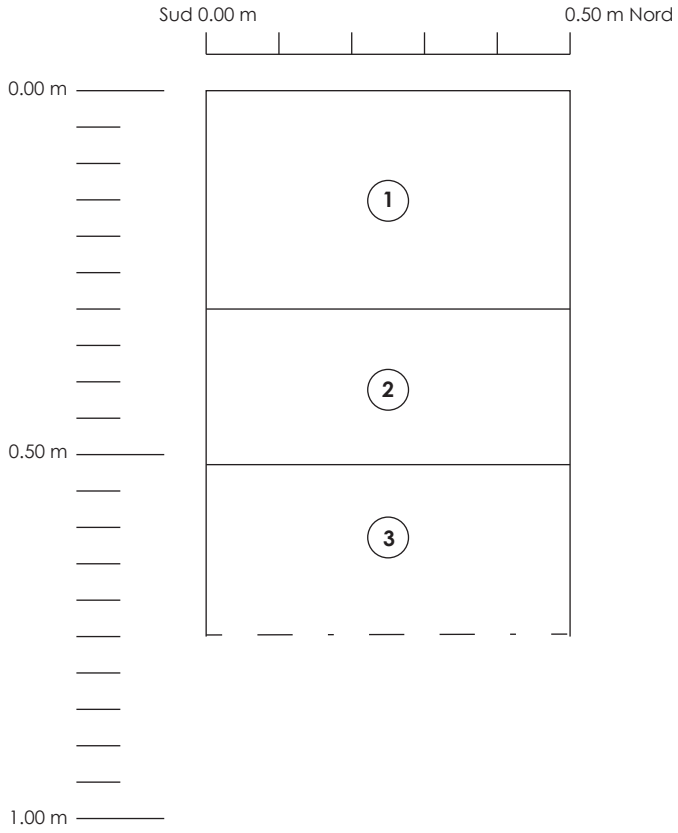
5233

Artefact Urbain

coordonnées :
MTM (Fuseau 7)
X : 5260943.976
E : 352347.729
Z : 15.136



Photographie MTQ_KAMOU_AU-022



Légende

1	Sable limoneux brun & compact avec racines (60%)
2	Sable argileux très compact, gris à orangé avec pierres anguleuses et subanguleuses (70%) : grès, calcaire, pierres granitiques
3	Sable grossier beige brun peu compact avec pierres calcaires et granitiques (50%) subanguleuses et arrondies
- – · -	Fin de fouille

Halte routière Kamouraska

Profil 2. Croquis stratigraphique de la paroi Ouest du sondage test 142

5234 Artefact Urbain

0 50 cm

Janvier 2024

2.2.8. Conclusion et recommandations

Le ministère des Transports et de la Mobilité durable (MTMD) s'est engagé à réaliser la reconstruction des deux haltes routières de Saint-Philippe-de-Néri : la halte Monadnocks et la halte Kamouraska. C'est ainsi qu'à l'été 2023, le MTMD a mandaté la compagnie Artefact urbain Inc. à procéder à un inventaire archéologique afin de prévenir l'impact des travaux projetés sur le patrimoine culturel. Ainsi, une inspection visuelle et la pratique de sondages systématiques ont été réalisées dans les zones à potentiel archéologique.

L'inventaire archéologique n'a pas permis de confirmer le potentiel paléohistorique ou historique des zones mises à risque par les travaux de réfection projetés. Ainsi, les travaux prévus peuvent être réalisés sans contrainte. Les résultats étant négatifs, les lieux des interventions ne présentent aucun potentiel de mise en valeur.

2.3. Inventaire archéologique : Saint-Clément

Le projet d'inventaire archéologique dans la municipalité de Saint-Clément (projet 154-05-0070) vise le réaménagement des approches du pont situé sur la rivière Sénescoupé entre la rue du Pont et le rang Petit par le MTMD. Ce projet partage la même méthodologie (2.1) que le projet d'inventaire à Saint-Philippe-de-Néri, à l'exception du fait que la distance entre les sondages manuels est de 15 m. De plus, le contexte des périodes paléohistoriques (2.2.3) est également le même que le projet d'inventaire à Saint-Philippe-de-Néri. Prière de se référer à ces sections pour contextualiser le projet de Saint-Clément.

2.3.1. Localisation du projet

Les travaux d'inventaire archéologique ont été réalisés sur le territoire de la municipalité de Saint-Clément dans la MRC des Basques et la région administrative du Bas-Saint-Laurent (planche 4). La zone d'intervention, située de part et d'autre de la rivière Sénescoupé le long de la rue du Pont et du rang Petit, est divisée en deux secteurs (planche 4) : le secteur Ouest dans lequel se retrouvent des zones à potentiel historique et paléohistorique et le secteur Est composé de zones à potentiel paléohistorique uniquement.

Les secteurs de l'intervention sont situés sur 6 lots cadastraux : 4 lots en processus d'acquisition par le MTMD (6 550 111, 6 550 116, 6 550 114 et 6 550 115) et deux lots en servitude temporaire (6 558 913 et 6 552 946). Les droits d'accès à tous ces lots sont détenus par le MTMD.

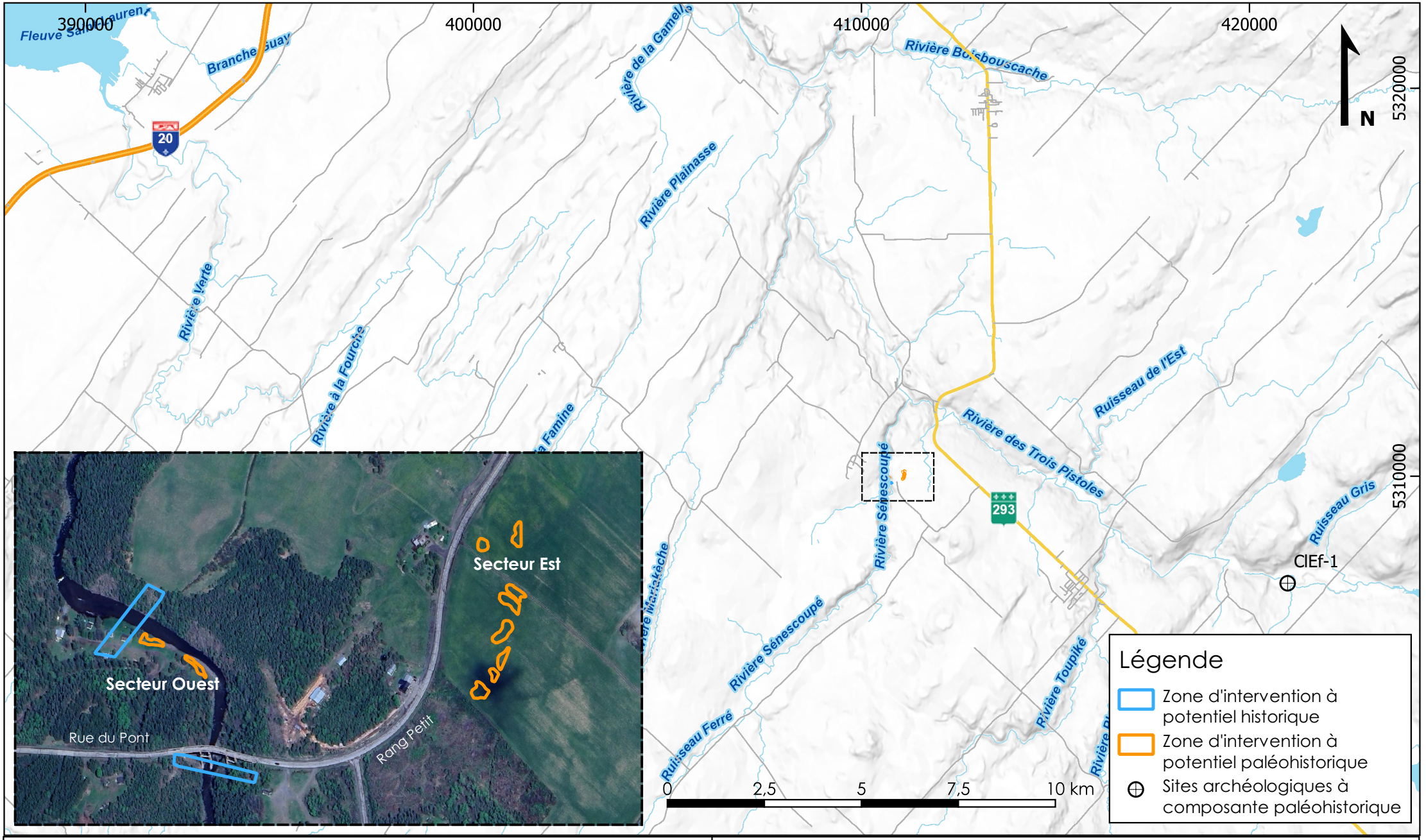


Planche 4 : Localisation des zones d'inventaire archéologique (intervention 2023 - Saint-Clément) et des sites archéologiques à proximité

Artefact Urbain

Système de coordonnées :
MTM zone 7 (EPSG : 32187)

Cartographie :
Simon Paquin, archéologue

Fonds de carte : La topographie ombragée est tirée de la carte du relief à l'échelle de 1/2000000 de Données Québec; Les routes sont extraites des données du Ministère des Ressources Naturelles et des Forêts du Québec; L'hydrographie est tirée de la Géobase du Réseau Hydrographique du Québec (GRHQ); Le découpage administratif est tiré du Ministère des Ressources Naturelles et des Forêts du Québec; L'imagerie satellite de la carte insérée est tirée de Google Earth (Airbus 2023)
Seuls les sites situés dans un rayon de 15 km de l'intervention sont représentés sur la carte.

2.3.2. Paysage et contexte naturel

La zone d'étude de Saint-Clément (projet 154-05-0070) se retrouve quant à elle au cœur de la formation de l'Orignal, laquelle est composée de mudslates massifs gris-vert ou rouges, de siltstones et de grès du Cambrien (figure 2.7) (SIGÉOM; Gagnon *et al.* 2020). La rivière Sénescoupé qui borde la se secteur Ouest de l'intervention est très encaissée, ce faisant les siltstones de la formation de l'Orignal sont bien visibles dans les parois avoisinantes.

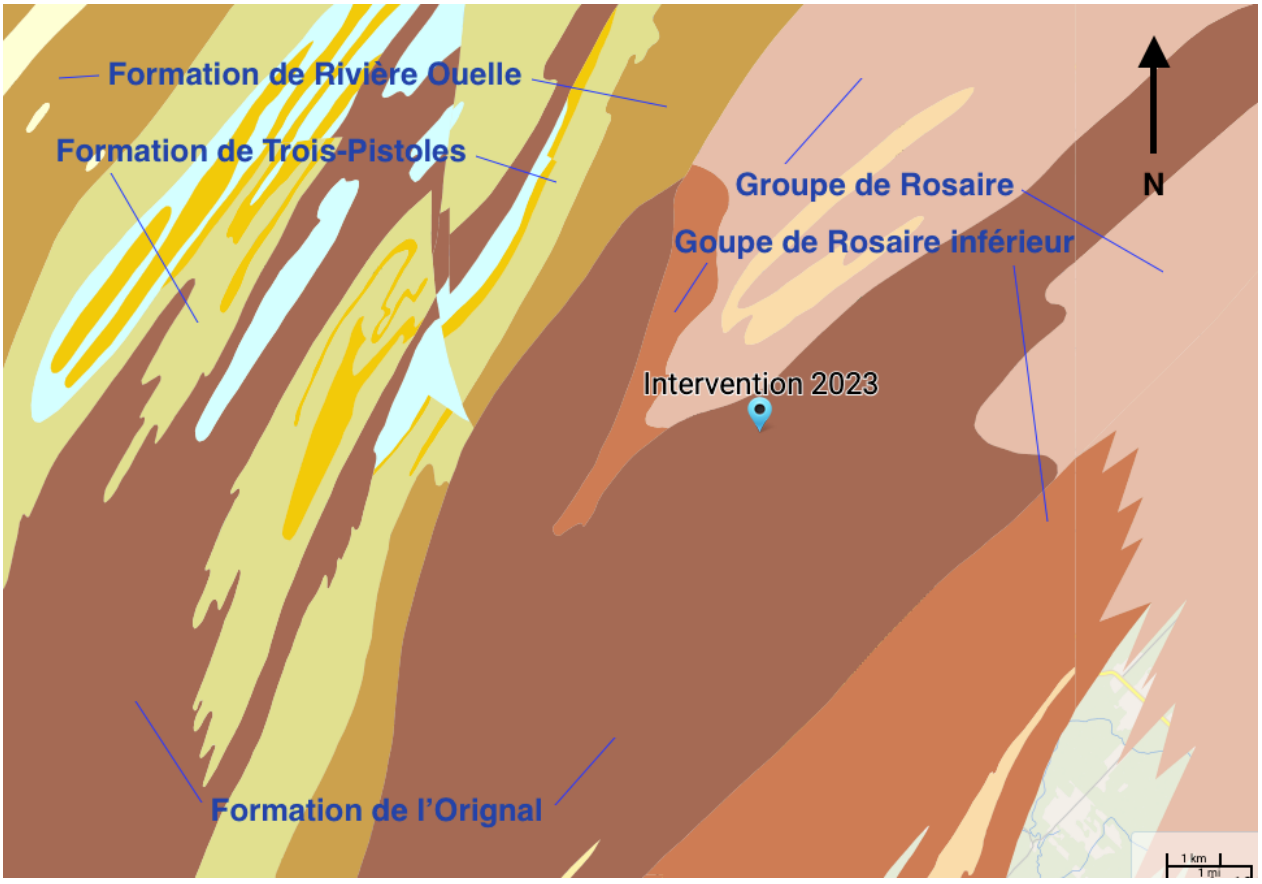


Figure 2.7. Localisation de la zone d'intervention 2023 à Saint-Clément et des formations géologiques régionales (capture d'écran de la carte interactive SIGÉOM)

Les dépôts de surface du secteur Est sont des tills indifférenciés selon la carte écoforestière du Québec (MFFP 2019). Selon les sondages géotechniques révèlent un sol naturel composé de silt sableux et graveleux brun avec oxydations (voir annexe 1 pour plus d'information). Dans le cas du secteur Ouest, l'information n'est pas disponible pour la zone encaissée aux abords de la rivière (MFFP 2019), là où se retrouvent toutes les petites zones à potentiel paléohistorique. Mais une vérification le long des berges de la même rivière quelques kilomètres au Nord laisse présager des dépôts fluvio-glaciaires ou juxta-glaciaires (MFFP 2019). Néanmoins, deux forages géotechniques pratiqués à cet endroit révèlent un sol naturel constitué de sable silteux et graveleux brun rougeâtre déposé directement sur le roc (voir annexe 1 pour plus de détails). La végétation périphérique à la zone d'intervention est quant à elle caractérisée par des sapinières à thuya ou à bouleau jaune (MFFP 2019).

Tout comme c'est le cas pour la région de Saint-Philippe-de-Néri, la typologie climatique dans le sud de la province de Québec, ce qui englobe aussi Saint-Clément, est caractérisée par un climat continental froid et humide selon la classification de Köppen-Geiger basé sur les normales de 1981 à 2010 (Gouvernement du Québec 2012).

2.3.3. Contexte culturel eurocanadien

Les secteurs à l'étude situés dans la municipalité de Saint-Clément faisaient autrefois partie du canton Denonville ou township Denonville. Ce canton est proclamé en juillet 1861 et couvre une superficie de 12 545 hectares (MRNF 2004). Les premiers colonisateurs de Saint-Clément arrivent en 1864 avec l'intention d'exploiter les terres fertiles et les forêts abondantes des environs. Le premier hameau d'établissement se situe dans le lot 24 du rang VII du canton de Denonville (figure 2.8).

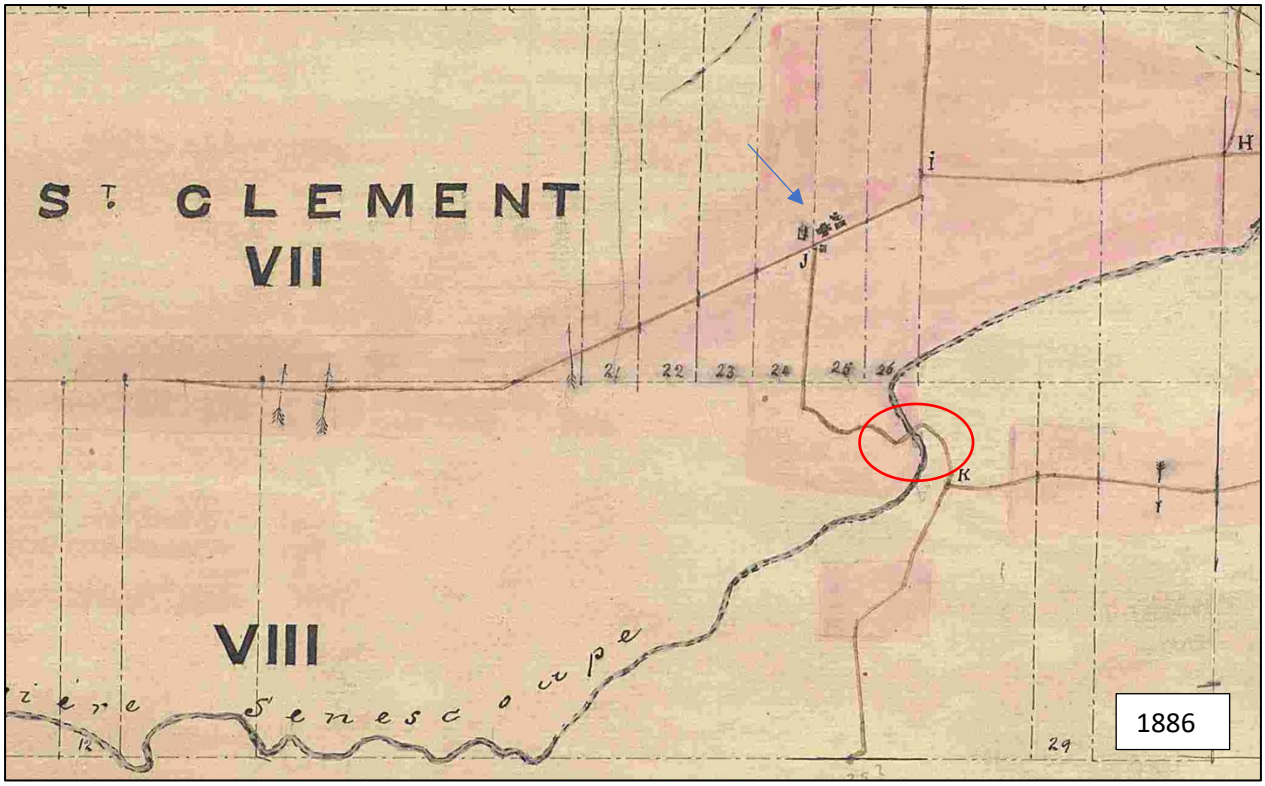


Figure 2.8. Portion d'un plan de 1886 de J.-Wilfrid D'Amours du Canton Denonville. Les premières infrastructures de Saint-Clément sont construites dans cet « îlot » identifié d'une flèche bleue à partir de 1864. La zone d'intervention archéologique approximative est identifiée d'un cercle rouge (Greffe de l'arpenteur général du Québec, D009-B, 07-06-1886)

Ces hommes fermiers et bûcherons profitent du profil géographique avantageux, entre autres pour les rivières qui se déversent dans la rivière Trois-Pistoles et celle qui se déverse dans le fleuve Saint-Laurent (Comité du centenaire 1981 : 17). Le premier homme à amener le reste de sa famille dans le village naissant est François Boucher en 1867 (Comité du centenaire 1981 : 20). L'augmentation de la population durant les années suivantes a été assez importante pour justifier la construction d'une église. On mentionne un total de 63 habitants (familles) depuis le rang A, rang 5-6-7 et le rang 8 selon les informations de Joseph et Alphonse Roy en 1872 (Comité du centenaire 1981 : 50). Le rang le plus peuplé est bel et bien le rang

sept avec son total de 20 familles (Comité du centenaire 1981 : 50). Le terrain pour la construction de l'église de la paroisse est déterminé en novembre 1872 et c'est en novembre 1873 que la première messe est célébrée (Comité du centenaire 1981 : 21). C'est également en 1873 que l'appellation Saint-Clément est choisie pour la paroisse. Cependant, l'érection canonique officielle est seulement réalisée en novembre 1881 malgré une officialisation des registres paroissiaux depuis 1875 (Comité du centenaire 1981 : 21). Le premier conseil municipal de Saint-Clément a eu lieu le 30 mars 1885 (Comité du centenaire 1981 : 29).

Le récit de Beaulieu mentionne le contexte de traversée de la rivière à cette époque, avant qu'un premier pont soit construit : « On réussissait à descendre dans les écores, en s'agrippant aux arbres à portée de mains. Sur la rive est, les hommes avaient abattu des arbres en les faisant tomber de toute leur longueur, en travers de la rivière. Commençait alors la traversée: les hommes, au pied plus sûr, protégeait [SIC] leurs épouses en leur tenant la main ou en leur passant le bras sur les épaules. On arrivait ainsi dans le platin de Thomas Belzile. En face c'était la rude et longue montée vers le promontoire du village. » (Beaulieu 1981 : 207). Par la suite, à la fin du XIX^{e} siècle, un premier pont en bois rudimentaire aurait été construit pour traverser la rivière Sénescoupe un peu plus à gauche que le pont Rouge actuel (Comité du centenaire 1981 : 142).

Enfin, un deuxième pont est construit en 1903-1904 à proximité du pont actuel (figure 2.9). Le pont était peint en rouge, c'est donc la raison de son nom de « Pont-Rouge » (Comité du centenaire 1981 : 142). Ce deuxième pont était de type Town, un modèle à treillis, mais qui ne comportait pas de toiture (Subarctique 2018 : 5). Une analyse patrimoniale complète des différents ponts Rouge a été complétée par la firme Subarctique en 2018 (voir annexe 2). Ce deuxième pont aurait été démoli en 1939 lors de la construction d'un troisième pont en ciment.

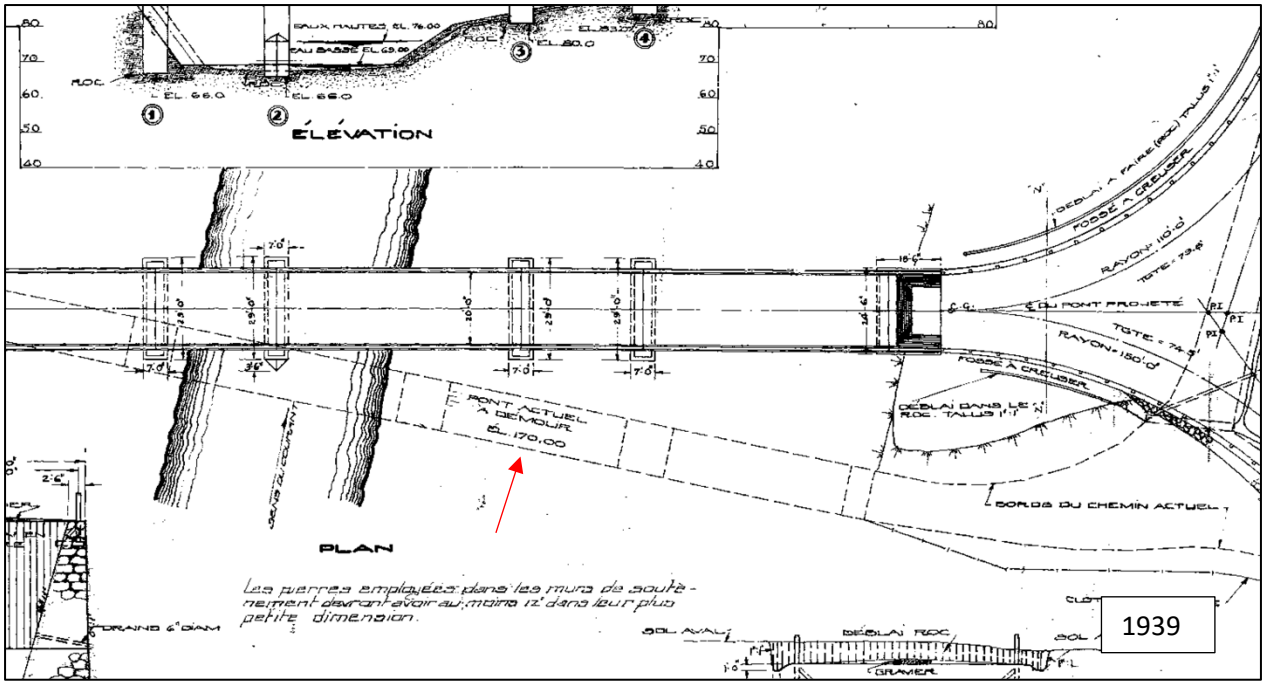


Figure 2.9. Portion d'un plan du troisième pont projeté sur la rivière Sénescoupe qui indique le deuxième pont de 1904 à démolir (flèche rouge) (Source : ministère des Travaux publics, Québec 27 juin 1939, plan no 113/38/39.)

Le troisième pont en ciment sur la rivière Sénescoupe est d'une hauteur de 124 pieds (Comité du centenaire 1981 : 142) et il aurait subi des réparations en 1977 (Subarctique 2018 : 3). Tout juste au nord du pont Rouge, le long de la rive ouest de la rivière Sénescoupe, se retrouvent des aménagements domestiques. Sur la superposition du MTMD, depuis la photographie aérienne de 1973, on remarque les habitations à proximité de l'aire d'étude (figure 2.10).

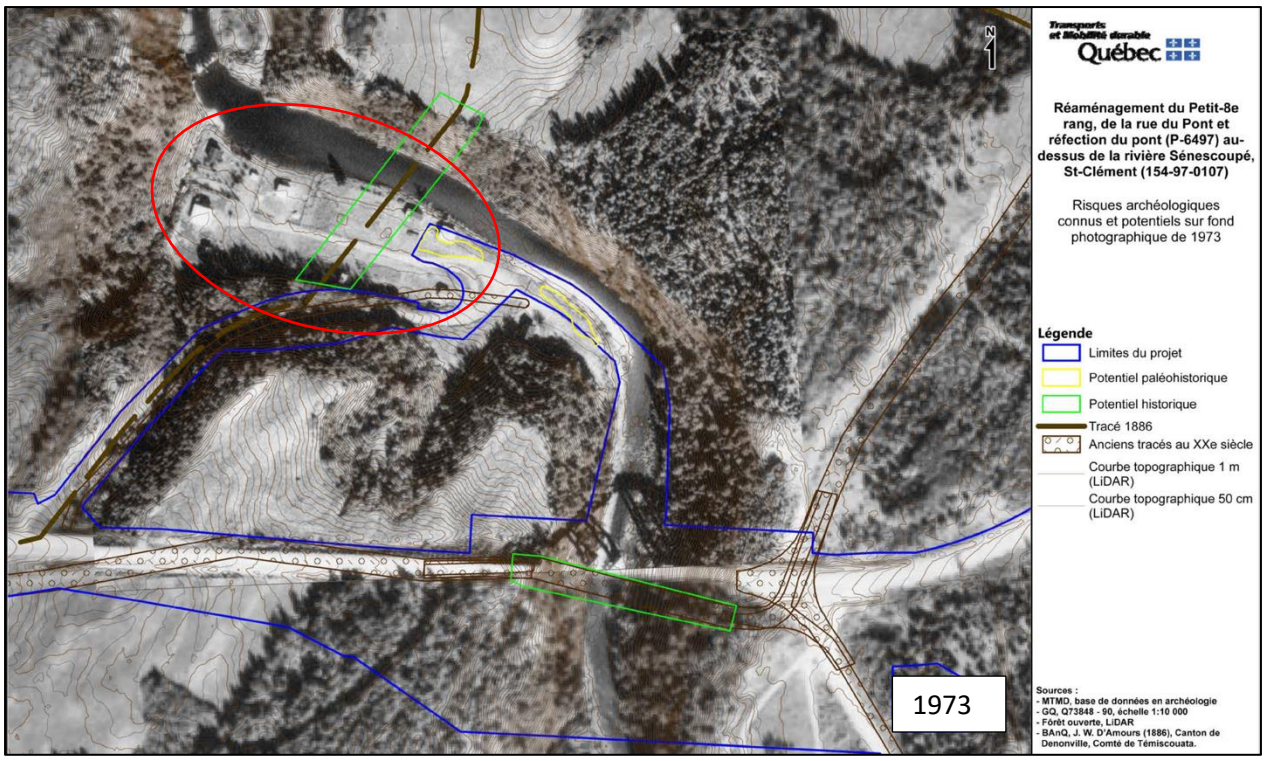


Figure 2.10. Superposition pour la synthèse du potentiel archéologique réalisée en 2021. Les aménagements domestiques sont visibles sur le fond d'une photographie aérienne datée de 1973 (cercle rouge) (Source : MTMD, base de données en archéologie, avis de potentiel archéologique complémentaire : réaménagement des approches du pont (P-6497) s'élevant au-dessus de la rivière Sénescoupé, Saint-Clément. 2021. Projet 154-97-0107, p. 12)

Comme indiqué dans l'analyse de potentiel du MTMD, plusieurs aménagements ont changé le paysage de ce secteur à l'étude comme la construction du premier pont, les divers chemins d'accès, les chalets du platin Belzile (aménagements domestiques identifiés dans les figures 2.10 et 2.11), des infrastructures de drainage, des infrastructures de stabilisation des berges et autres (MTMD 2021 : 3). Dans une photographie non datée présente dans le livre du centenaire de Saint-Clément, on constate l'utilisation domestique de ce secteur encore présente à une datation maximale de 1981, c'est-à-dire l'année de publication du livre (Comité du centenaire 1981 : 156; figure 2.11).

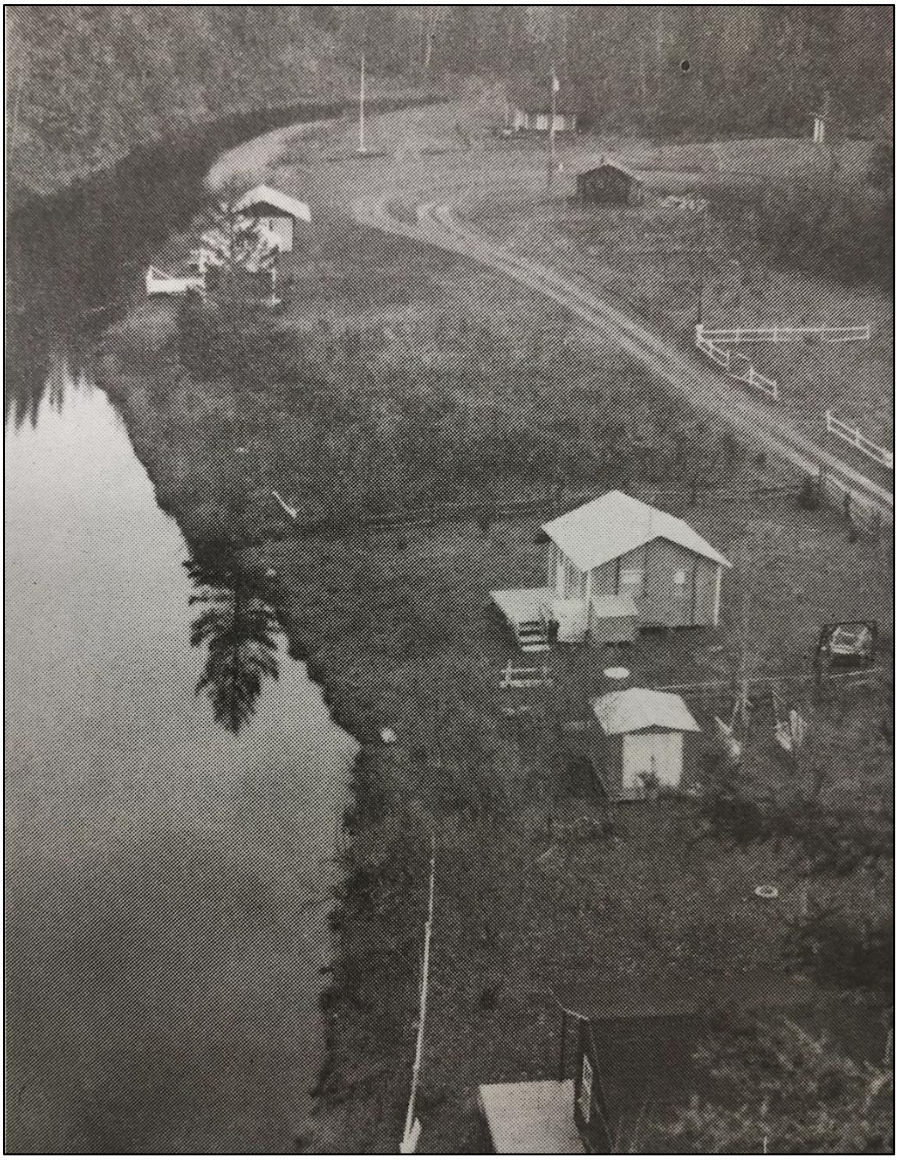


Figure 2.11. Photographie non datée de la rive ouest de la rivière Sénescoupe à proximité du pont Rouge. Il y a présence de chalets et chemins d'accès. Ces aménagements sont encore présents en 2023, bien qu'un peu modifiés depuis la prise de la photographie. Vue vers l'est (Comité du centenaire 1981 : 156)

Enfin, le secteur à l'est de la zone d'étude conserve principalement une vocation de terre agricole depuis le XIX^{e} siècle jusqu'en 2023.

2.3.4. Contexte archéologique

La planche 4 illustre les sites archéologiques localisés dans un rayon de 15 km autour du centroïde des interventions de Saint-Clément. Un seul site à composante paléohistorique se situe dans ce rayon, et aucun site à composante historique. Le site ClEf-1 est un site à composante lithique de période indéterminée (Dumais *et al.* 1994).

Autrement, deux zones d'information archéologique existent dans un rayon de 5 km du projet et sont reliées à des travaux d'inventaire effectués par la firme Artéfactuel (2009; 2012). Ces inventaires ont tous deux été négatifs (voir annexe 1 pour plus de détails). La firme Subarctique a aussi effectué une évaluation archéologique reliée aux vestiges de l'ancien pont sur la rivière Sénescoupé (Subarctique 2018, document interne au MTMD, voir annexe 2 pour plus de détails).

2.3.5. Résultats : Secteur Ouest

Secteur	Superficie (m^2)	Sondages réalisés	Résultat
Saint-Clément secteur Ouest	3 866 (Histo.) et 375 (Paléohisto.)	19	Négatif

La zone d'intervention archéologique du secteur Ouest est divisée en deux périmètres à valeur archéologique historique potentielle ainsi que deux petites zones riveraines à potentiel paléohistorique (planche 5). Ces dernières zones à potentiel paléohistorique sont distribuées sur la rive Ouest de la rivière Sénescoupé sur une basse terrasse tout juste au Nord du pont actuel appelée le platin Belzile. Ce potentiel paléohistorique a été établi et cartographié par le MTMD car le platin Belzile représente une des rares terrasses accessibles sur la rivière Sénescoupé, laquelle est très encaissée et caractérisée par un relief abrupt et élevé (voir annexe 1 pour plus de détails). Le platin Belzile permet aussi un accès aux terres en altitude surplombant la rivière. Bien que le potentiel paléohistorique soit jugé faible, deux petites zones semblant moins perturbées et plus planes ont été désignées pour l'inventaire archéologique (planche 5). Pour ce qui est du potentiel historique du secteur Ouest, le périmètre qui traverse la rivière au Nord (planche 5) désigne l'ancien tracé de la route tel que relevé sur un fond cadastral de 1886. Deux ponts ont été construits à cet endroit : un premier construit à l'aide de troncs d'arbre abattus et tombés en travers de la rivière, et un second érigé sur deux grandes cages de bois remplies de pierres variées (voir annexes 1 et 2 pour plus de détails). L'inventaire vise à évaluer la présence potentielle de ces vestiges. Dans le cas de la zone à potentiel historique qui traverse la rivière au Sud (planche 5), elle englobe des vestiges découverts par le MTMD reliés à l'ancien pont couvert (pont Rouge) qui était à cet endroit (Subarctique 2018, voir annexe 2).

Six zones ont été exclues de l'inventaire et sont listées dans le tableau 2.5 ainsi qu'illustrées dans la planche 5. La zone exclue #1 désigne une route de gravier qui traverse la terrasse d'Ouest en Est. Les zones exclues #2 et #4 désignent des chalets en occupation. Les zones exclues # 3, #5 et #6 désignent de trop fortes pentes pour la pratique de sondages.

Un total de 17 sondages a été réalisé sur le platin Belzile lors de l'intervention. Cette basse terrasse est aujourd'hui gazonnée, est traversée par un chemin en gravier et garnie de plusieurs bâtiments de type chalet. Tous les sondages effectués sur la terrasse sont cohérents avec le sondage-test 016 (profil 3). Un premier lot de sable limoneux brun rougeâtre compact avec des fragments de schiste vert ou rougeâtre. Le second et dernier lot est un sable orangé moyennement compact bien pierreux avec le même type de schiste que le lot supérieur. Le roc est atteint dans une bonne partie des sondages situés plus à l'ouest sur la terrasse, si haut que 15 cm sous la surface (sondage 004). Deux autres sondages ont aussi été pratiqués

dans le secteur Ouest de l'aire d'intervention : le sondage 034 au Nord de la rivière Sénescoupé à l'endroit potentiel d'une des cages de bois de l'ancien pont, et le sondage 041 dans l'alignement des soutiens de l'ancien pont couvert.

Tableau 2.5. Zones exclues – Secteur Ouest

Zone exclue	Raison	Photographies (voir Photographies 3)
#1	Route de gravier	MTMD_ST-CLEMENT_AU-026
#2	Chalet	MTMD_ST-CLEMENT_AU-025
#3	Forte pente	MTMD_ST-CLEMENT_AU-027
#4	Chalet	MTMD_ST-CLEMENT_AU-028
#5	Forte pente	MTMD_ST-CLEMENT_AU-020
#6	Très forte pente	MTMD_ST-CLEMENT_AU-009

Quelques artéfacts, tous élagués, ont été découverts sur le platin Belzile. Un unique fragment de terre cuite fine blanche a été retrouvé dans le lot 1 du sondage 011. Trois clous tréfilés ont quant à eux été retrouvés, toujours dans le lot 1, dans les sondages 005, 006 et 011. Finalement, une concentration d'artéfacts modernes a été retrouvée dans un sédiment charbonneux et gras de 10 cm d'épaisseur déposé sous le lot 1 et sur le roc dans le sondage 017. Cette lentille comprend du verre fondu, des charbons, des morceaux de béton, du textile vinyle et des morceaux de plastique (élagués sur le terrain). Il s'agit sans doute d'une zone de chauffe ou d'une vidange de foyer moderne. La présence de cet élément directement sur le roc laisse présager que la partie la plus à l'est du platin Belzile ait été, à une époque, directement sur le roc et qu'un travail de terrassement moderne soit responsable du terrain gazonné aujourd'hui observé à cet endroit. Le lot 1, quoique bel et bien naturel dans la portion Ouest de la terrasse (selon les sondages géotechniques, voir annexe 1), pourrait être un remblai dans la portion est du platin Belzile. La présence d'un muret de soutènement directement à l'est du sondage 017 abonde en ce sens. Ce dernier protège la terrasse contre l'érosion de la rivière Sénescoupé. Un autre muret semblable est observé environ 20 m au sud du sondage 015 et montre que du terrassement a eu lieu sur le platin Belzile. Comme mentionné dans l'annexe 1, la présence de nombreux chalets sur le platin Belzile et des aménagements reliés ont fort probablement entraîné de fortes perturbations dans la zone, réduisant considérablement la chance de retrouver des sites paléohistoriques en place.

Finalement, aucun artéfact paléohistorique ou vestige historique n'a été retrouvé dans le cadre de l'inventaire pouvant venir corroborer le potentiel paléohistorique du secteur Ouest de l'intervention. De même, aucun vestige relié aux anciens ponts à cet endroit de la rivière (excluant l'ancien pont couvert au sud-est pour lequel les soutiens ont été retrouvés par le MTMD) n'a été découvert lors de l'intervention.



Photographies 3. Vue sur les photographies liées aux zones exclues. En haut à gauche, route de gravier MTMD_ST-CLEMENT_AU-026; en haute à droite, chalet MTMD_ST-CLEMENT_AU-025; au centre à gauche, forte pente MTMD_ST-CLEMENT_AU-027; au centre à droite, Chalet MTMD_ST-CLEMENT_AU-028; en bas à gauche, forte pente MTMD_ST-CLEMENT_AU-020; en bas à droite, très forte pente MTMD_ST-CLEMENT_AU-009

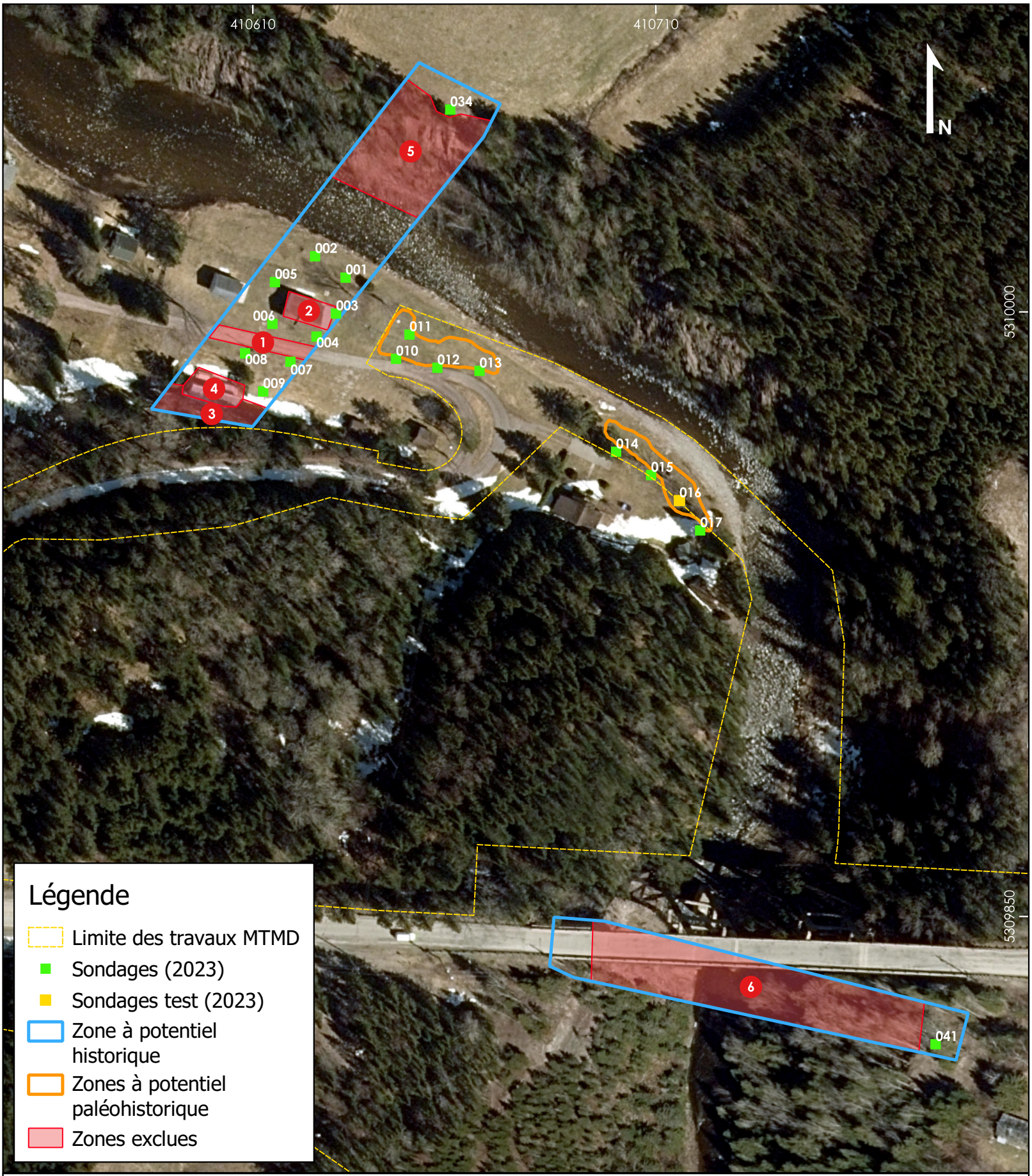


Planche 5 : Inventaire archéologique 2023 - Saint Clément, Secteur Ouest

0 25 50 75 m

Système de coordonnées :
MTM zone 7 (EPSG : 32187)

Cartographie :
Simon Paquin, archéologue

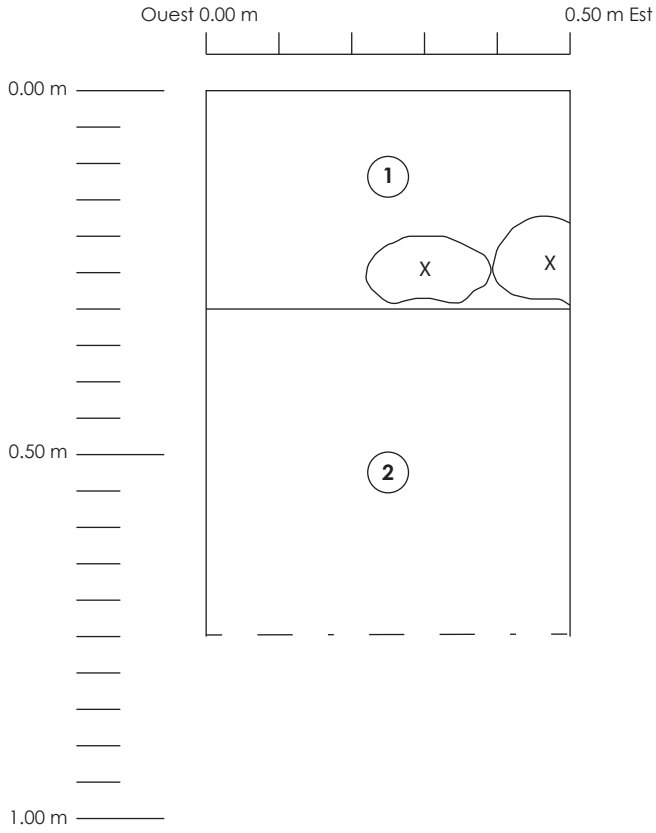
Fond de carte :
ESRI Satellite

Artefact Urbain

coordonnées :
MTM (Fuseau 7)
X : 410715.89
E : 5309953.2
Z : 159.75



Photographie MTMD_ST-CLEMENT_AU-003



Légende

1 Sable limoneux brun rougeâtre compact avec racines (3%) et schiste vert ou rougeâtre (anguleux) et grès rougeâtre (arrondi) (pierres = 60%)

2 Sable orangé moyennement compact avec schiste vert ou rougeâtre (anguleux) et grès (pierres = 40%)

X Pierres

- - · - - Fin de fouille

Saint-Clément secteur Ouest

Profil 3. Croquis stratigraphique de la paroi Nord du sondage test 016

5248

Artefact Urbain

0 50 cm

Février 2024

2.3.6. Résultats : Secteur Est

Secteur	Superficie (m^2)	Sondages réalisés	Résultat
Saint-Clément secteur Est	1 883 (Paléohisto.)	22	Négatif

La zone d'intervention archéologique du secteur Est est composée de petites aires à potentiel paléohistorique distribuées dans un champ à fonction agricole (planche 6). Les zones inventoriées du secteur Est sont à une altitude beaucoup plus élevée (environ 208 m au-dessus du NMM) que ces sondages effectués sur le platin Belzile (environ 160 m au-dessus du NMM), lequel représente une basse terrasse sur la rivière Sénescoupé, laquelle est très encaissée. Le potentiel paléohistorique du secteur Est a été défini et cartographié par le MTMD, bien que jugé très faible, voire nul, en raison du mauvais drainage et des labours répétés depuis le XIX^{e} siècle (annexe 1).

Un total de 22 sondages a été complété dans l'aire d'intervention du secteur Est. L'environnement physique à cet endroit est défini par une plaine herbeuse à surface irrégulière à vocation agricole. Tous les sondages effectués dans le secteur Est sont cohérents avec la séquence stratigraphique du sondage-test 022 (profil 4). Un premier lot d'argile limoneux brun foncé moyennement compact avec des petits fragments (<2 cm) de schiste composant environ 10% de la couche. Le second lot est une argile sableuse grise et compacte composée à 20% de fragments de schiste gris (<5 cm). Finalement, un troisième lot de sable beige à orangé compact composé celui-ci à 30% de fragments de schiste gris (<5 cm). Ce troisième lot est déposé sur le roc, lequel est atteint dans 10 sondages parmi ceux effectués dans le secteur Est. Le roc a parfois atteint aussi peu que 10 cm sous la surface (sondages 033 et 035 par exemple) et semble assez irrégulier à travers la zone d'intervention. Finalement, aucun artéfact paléohistorique ou historique n'a été retrouvé dans le cadre de l'inventaire pouvant venir corroborer le potentiel archéologique du secteur Est de l'intervention.



Planche 6 : Inventaire archéologique 2023 - Saint Clément, Secteur Est

0 25 50 75 m

Système de coordonnées :
MTM zone 7 (EPSG : 32187)

Cartographie :
Simon Paquin, archéologue

Fond de carte :
ESRI Satellite

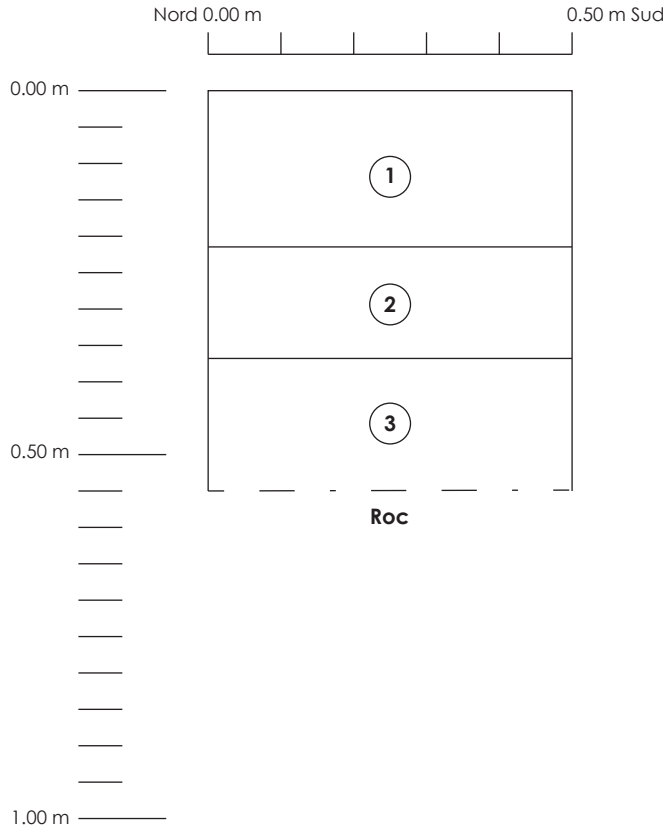
5250

Artefact Urbain

coordonnées :
MTM (Fuseau 7)
X : 411115.47
E : 5310119.9
Z : 208.45



Photographie MTMD_ST-CLEMENT_AU-013



Légende

1	Argile limoneux brun foncé moyennement compact avec des racines (5%) et des petits fragments de schiste (<2cm) composant 10% de la couche
2	Argile sableux gris compact composé à 20% de fragments de schiste gris (50% <2cm & 50% 2-5cm)
3	Sable beige à orangé compact composé à 30% de fragments de schiste gris (50% <2cm & 50% 2-5cm)
- – · -	Fin de fouille (Roc)

Saint-Clément secteur Ouest

Profil 4. Croquis stratigraphique de la paroi Est du sondage test 022

5251

Artefact Urbain

0 50 cm

Février 2024

2.3.7. Conclusions et recommandations

Le ministère des Transports et de la Mobilité durable (MTMD) s'est engagé à réaliser des travaux de réaménagement des approches du pont sur la rivière Sénescoupé à Saint-Clément. C'est ainsi qu'à l'automne 2023, le MTMD a mandaté la compagnie Artefact urbain Inc. à procéder à un inventaire archéologique afin de prévenir l'impact des travaux projetés sur le patrimoine culturel. Ainsi, une inspection visuelle et la pratique de sondages systématiques ont été réalisées dans les zones à potentiel archéologique.

L'inventaire archéologique n'a pas permis de confirmer le potentiel paléohistorique ou historique des zones mises à risque par les travaux de réaménagement projetés. L'analyse visuelle abonde aussi dans le sens des recommandations de Subarctique (2018), lesquelles recommandent une conservation in situ des soutiens du pont couvert. Ainsi, les travaux prévus peuvent être réalisés sans contrainte. Les résultats étant négatifs, les lieux des interventions ne présentent aucun potentiel de mise en valeur.

3. Recherche en archives du cimetière de Saint-Lambert-de-Lauzon

3.1. Résumé

Ce rapport présente les résultats de la recherche en archives dans le cadre du projet d'acquisition d'une bande de deux mètres de largeur à l'intérieur du lot 2 642 391 situé à Saint-Lambert-de-Lauzon. L'objectif de cette recherche est 1) d'identifier et de localiser le nombre de sépultures potentiellement inhumées dans la première bande de 1,68 m acquise en 1955 (maintenant faisant partie dans le lot 2 642 863); 2) d'identifier le nombre de sépultures potentiellement inhumées dans la nouvelle bande de deux mètres en analyse (lot 2 642 391) et 3) de déterminer si des inhumations ont été réalisées sur le lot adjacent 2 642 386 où se situe actuellement un stationnement.

Les résultats sont les suivants :

1) Il y a un très faible potentiel de découverte de sépultures dans la première bande de 1,68 m (5,5 pieds) acquise en 1955. Cette zone faisait partie du cimetière avant son acquisition en 1955, mais aucune mention de sépultures n'est indiquée pour ce secteur. Les changements de vocations durant les années subséquentes n'incluent pas une fonction d'inhumation d'individus.

2) Il y a une forte certitude de découverte de sépultures dans la bande de 2 mètres d'acquisition projetée le long du lot cadastral 2 642 391 pour les quartiers 41 (A) et 43 (C) du cimetière de Saint-Lambert-de-Lauzon. L'estimation la plus basse est un minimum de 25 sépultures et l'estimation la plus haute avec les données recueillies est de 110 sépultures.

3) Il y a un très faible potentiel de découverte de sépultures sur le lot 2 642 386 puisque ce terrain n'a jamais eu la fonction de cimetière, mais des inhumations non conventionnelles sont toujours possibles à proximité du cimetière et de l'église.

3.2. Introduction

Le mandat de recherche attribué à Artefact urbain inc. consiste à regrouper les informations historiques fournies par le ministère des Transports et de la Mobilité durable (MTMD) avec les informations supplémentaires disponibles dans les réseaux d'archives en ligne. De plus, le mandat est de contacter les autorités religieuses et civiles susceptibles de détenir des archives en lien avec le premier et le deuxième cimetière de Saint-Lambert-de-Lauzon.

3.2.1. Localisation de l'étude

La zone d'étude est située à Saint-Lambert-de-Lauzon, le long de la rivière Chaudière, dans la MRC de la Nouvelle-Beauce. Il s'agit plus particulièrement de la zone à l'intérieur du lot cadastral 2 642 391 (figure 3.1) qui délimite le cimetière de Saint-Lambert-de-Lauzon, anciennement identifié comme le lot 72-P. La zone d'intérêt représente une bande de deux mètres de largeur le long de la rue du Pont vers l'intérieur du cadastre du cimetière (section nord-ouest).



Figure 3.1. Plan de la zone d'étude, l'encadré rouge indique le lot cadastral 2 642 391 qui délimite le cimetière de Saint-Lambert-de-Lauzon (Source : Google Maps)

3.2. Méthodologie

La méthodologie employée pour la recherche sur le cimetière de Saint-Lambert-de-Lauzon est essentiellement concentrée sur les sources d'archives euro-canadiennes depuis la colonisation du territoire le long de la rivière Chaudière jusqu'aux sources de l'année 2023.

Tout d'abord, la bibliographie de l'Inventaire des sites archéologiques du Québec (ISAQ) a été consultée afin de déterminer les recherches archéologiques antérieures dans le secteur. Aucun site archéologique n'est répertorié dans un périmètre de trois kilomètres de la zone d'étude et une seule zone d'information archéologique s'y retrouve. Ensuite, le dossier d'archives acheminé par le MTMD a été analysé afin d'en faire ressortir les informations spécifiques au cimetière. Le dossier fourni par le MTMD comporte des informations en provenance des banques d'archives et références suivantes :

- Archives du MTMD
- Bibliothèque et Archives nationales du Québec (BAnQ)
- Dossier des structures du MTMD
- Facebook
- Greffe du MTMD
- Greffe de l'arpenteur général du Québec (GAGQ)
- Mont-Marie Corporation de cimetières
- Portail géotechnique du MTMD (photographies aériennes)

Par la suite, une recherche de la documentation dans les banques d'archives suivantes a été réalisée afin de compléter et/ou confirmer les informations déjà récoltées :

- Bibliothèque et Archives nationales du Québec (BAnQ)
- Bibliothèque et Archives Canada (BAC)
- Greffe de l'arpenteur général du Québec (GAGQ)
- Ministère des Ressources Naturelles et Forêts (Infolot)
- MNBAQ
- Registre foncier du Québec

Le centre d'archives de l'Archidiocèse de Québec a été contacté et ils ont fourni des communications d'époque concernant les problématiques du premier cimetière, les propositions pour un nouvel emplacement, des croquis associés ainsi que le rapport d'analyse sanitaire pour le nouvel emplacement choisi.

La paroisse de Saint-Jean-L'évangéliste a également été contactée, mais ils ont référé à la Fabrique de Saint-Lambert-de-Lauzon pour le type d'archive demandé. L'équipe d'Artefact urbain s'est rendu dans la sacristie de l'église Saint-Lambert-de-Lauzon pour consulter les archives présentes dans les coffres-forts de la Fabrique :

- 1910 à 1913 Prônes et annonces
- 1910 Lots du Cimetière, Rétrocession du lot et Monument de Jos. Charron
- Les plans du cimetière (1910)
- Les Délibérations 1893 à 1946

De plus, lors de cette visite, il a été possible de photographier l'installation funéraire au sous-sol de l'église qui mentionne recueillir les ossements du premier cimetière ainsi que documenter une photographie d'archive datée d'environ 1994 qui se trouvait exposée dans les bureaux de la Fabrique. Enfin, une visite du cimetière de Saint-Lambert-de-Lauzon a permis de corréler les plans anciens du cimetière avec les pierres tombales présentes et de mesurer les distances de ces pierres tombales avec la clôture et la rue du Pont.

3.3. Données d'archives

Le premier élément à éclaircir, pour valider l'estimation du nombre de sépultures qu'il pourrait y avoir dans le secteur d'analyse, est l'emplacement du premier cimetière de la paroisse.

3.3.1. Premier cimetière de la paroisse

Le 4 avril 1850, l'autorisation de construire une première église ou une chapelle en bois est accordée à Saint-Lambert-de-Lauzon, avant même son érection canonique officielle en 1851 (La municipalité de Saint-Lambert-de-Lauzon 2003 : 31). En 1853, la paroisse reçoit son érection civile et une première église est construite en 1854 (La municipalité de Saint-Lambert-de-Lauzon 2003 : 23). L'année 1854 correspond également aux premiers recensements d'inhumations dans le cimetière de l'époque. Selon le croquis fourni par les archives de l'Archidiocèse de Québec, le premier cimetière aurait été situé sur le côté nord-ouest de l'église (figures 3.2 et 3.3). Le croquis n'est pas daté, mais les documents qui l'accompagnent datent entre 1905 et 1909. Il s'agit donc de la représentation de la nouvelle église construite de 1904 à 1906 (MCC 2013), située exactement au même endroit que la première église (La municipalité de Saint-Lambert-de-Lauzon 2003 : 52).



Figure 3.2. Croquis de l'emplacement du premier cimetière de Saint-Lambert-de-Lauzon (encadré rouge) (Archives de l'Archidiocèse de Québec, AAQ_61CD_St-Lambert, non daté)

L'emplacement du premier cimetière serait actuellement sous la rue du Pont ouest (à l'ouest de la rue des Érables) ainsi que sous le stationnement de l'église. Une preuve de l'étendue du cimetière vers le nord-

ouest provient d'une résolution de l'assemblée des marguilliers datée de juillet 1911. Cette résolution approuve la demande du Conseil municipal de construire une nouvelle route sur une partie du terrain de la Fabrique. Puisque l'ancien pont Taschereau a été construit en 1912 (La municipalité Saint-Lambert-de-Lauzon 2023), on peut comprendre qu'il s'agit de la construction de la route pour s'y rendre. Au quatrième point de la résolution, on mentionne : « De même, il devra exhumer, à ses frais et sous la supervision du curé de la paroisse, les corps dans la partie du cimetière comprise dans la route projetée. » (Délibérations 1893-1946 : 179). Cette nouvelle route deviendra le segment de la rue du Pont toujours visible au nord-ouest de l'actuelle, entre la rivière et la rue des Érables (déplacement d'environ 15 mètres). En 1959-1960, on aménage un nouveau pont plus près de l'église ainsi qu'une route droite, maintenant en continuité avec le tracé de la rue du Pont est, donc située au sud-est de l'ancienne portion de la rue. Le récit oral du citoyen Gaétan Lacasse vient ajouter des informations supplémentaires à ce sujet : « Mon père travaillait sur le chantier de construction de la rue du Pont [ouest] dans les années 1960 et il m'avait raconté qu'ils avaient retrouvé des ossements lors des travaux. » (communication personnelle M. Géatan Lacasse, 13 novembre 2023). Il est probable que plusieurs sépultures du premier cimetière aient été retrouvées et retirées lors des travaux de 1959-1960. Cependant, il demeure probable que plusieurs sépultures se retrouvent toujours sous le stationnement de l'église et la rue du Pont ouest.

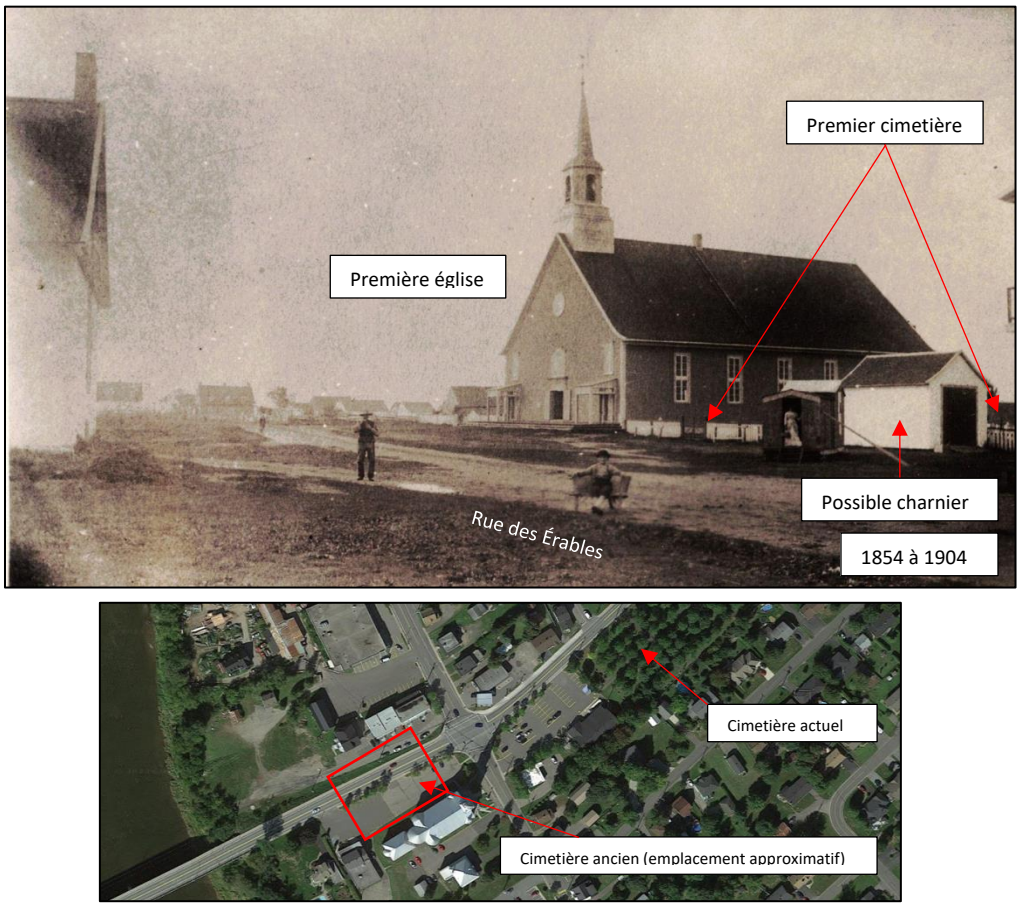


Figure 3.3. Haut : Photographie de la première église de Saint-Lambert-de-Lauzon, non datée. Bas : Encadré rouge représente l'emplacement approximatif du premier cimetière dans le paysage municipal 2023 (Source : Archives de la Fabrique de Saint-Lambert-de-Lauzon, non daté)

3.3.2. La rue du Pont est

Le deuxième élément à éclaircir pour valider l'estimation du nombre de sépultures potentiel est l'historique de la rue du Pont à l'est de la rue des Érables. Cette rue pavée qui longe le cimetière actuel de Saint-Lambert-de-Lauzon est au cœur du projet d'acquisition et des futurs travaux d'aménagement. Le chemin qui longe le cimetière actuel de Saint-Lambert-de-Lauzon se rend jusqu'à Saint-Henri (aussi nommé Saint-Henri-de-Lévis) vers le nord-est. Anciennement nommée le rang Saint-Patrice, la rue du Pont est apparue pour la première fois sur un plan de la seigneurie de Lauzon daté de 1828 (figure 3.4).

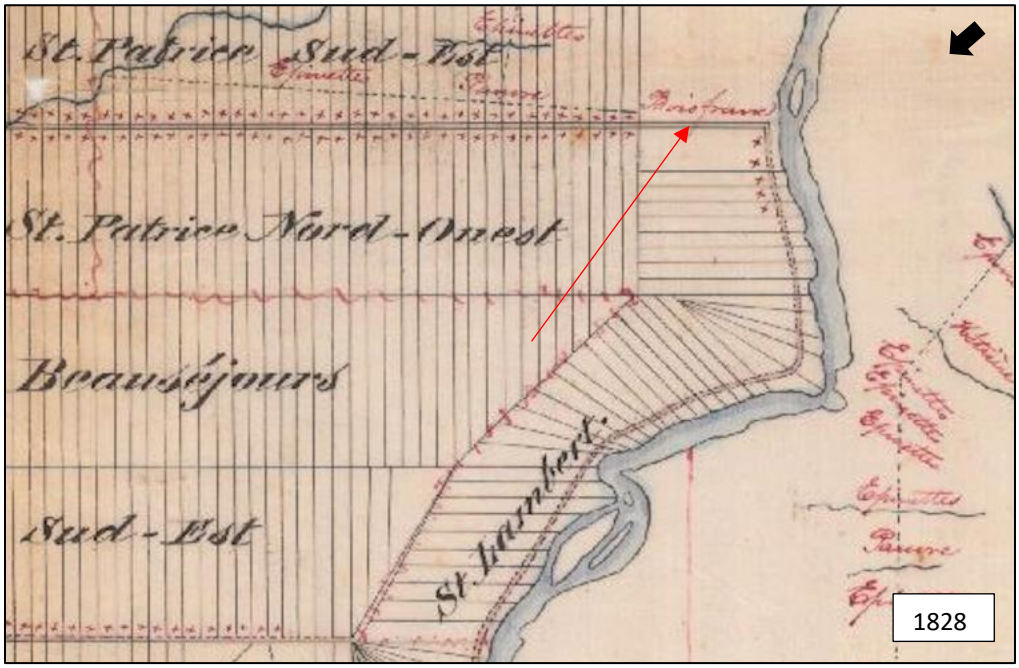


Figure 3.4. Portion d'un plan de la seigneurie de Lauzon datée du 14 février 1828 par Pierre Lambert. Le rang Saint-Patrice (flèche rouge), qui deviendra la rue du Pont actuelle, vient rejoindre le rang Saint-Lambert qui longe la rivière Chaudière (BAnQ, Plan de la seigneurie de Lauzon, 14 février 1828, 03Q_P600S4SS2D255, P600,S4,SS2,D255)

Après l'érection civile officielle, un plan du village Saint-Lambert est réalisé à partir du 3 octobre 1854 avec une signature finale le 31 août 1857 (figure 3.5).

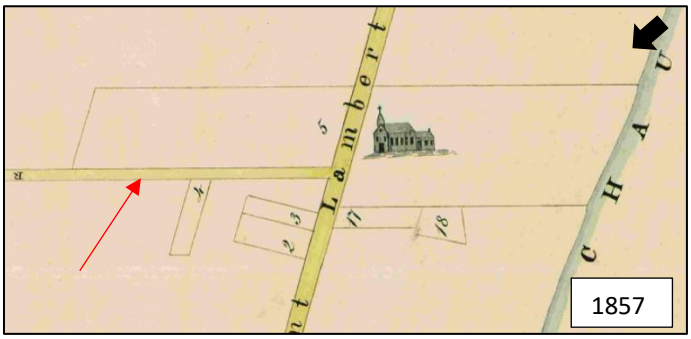


Figure 3.5. Portion d'un plan du village Saint-Lambert (de Lauzon) daté du 31 août 1857 en conformité des instructions émises le 3 octobre 1854. La rue du Pont (flèche rouge) est située le long du cadastre numéro 5 qui désigne les terres appartenant à la Fabrique de la paroisse (GAGQ, Legendre, Jean-Baptiste, Plan du village de Saint-Lambert, 1857, PL04L005)

Il est possible de constater sur ce plan de Jean-Baptiste Legendre que la rue longe le cadastre des terres de la Fabrique de la paroisse (figure 3.5, lot 5). Avec les informations dévoilées dans le sous-chapitre précédent, le premier cimetière se situe donc à l'intérieur des terres appartenant à la Fabrique et ne chevauche pas l'ancien rang Saint-Patrice (rue du Pont est). L'emplacement de la rue du Pont à l'est de la rue des Érables n'a que très peu changé depuis le début de la constitution de la paroisse (figure 3.6).

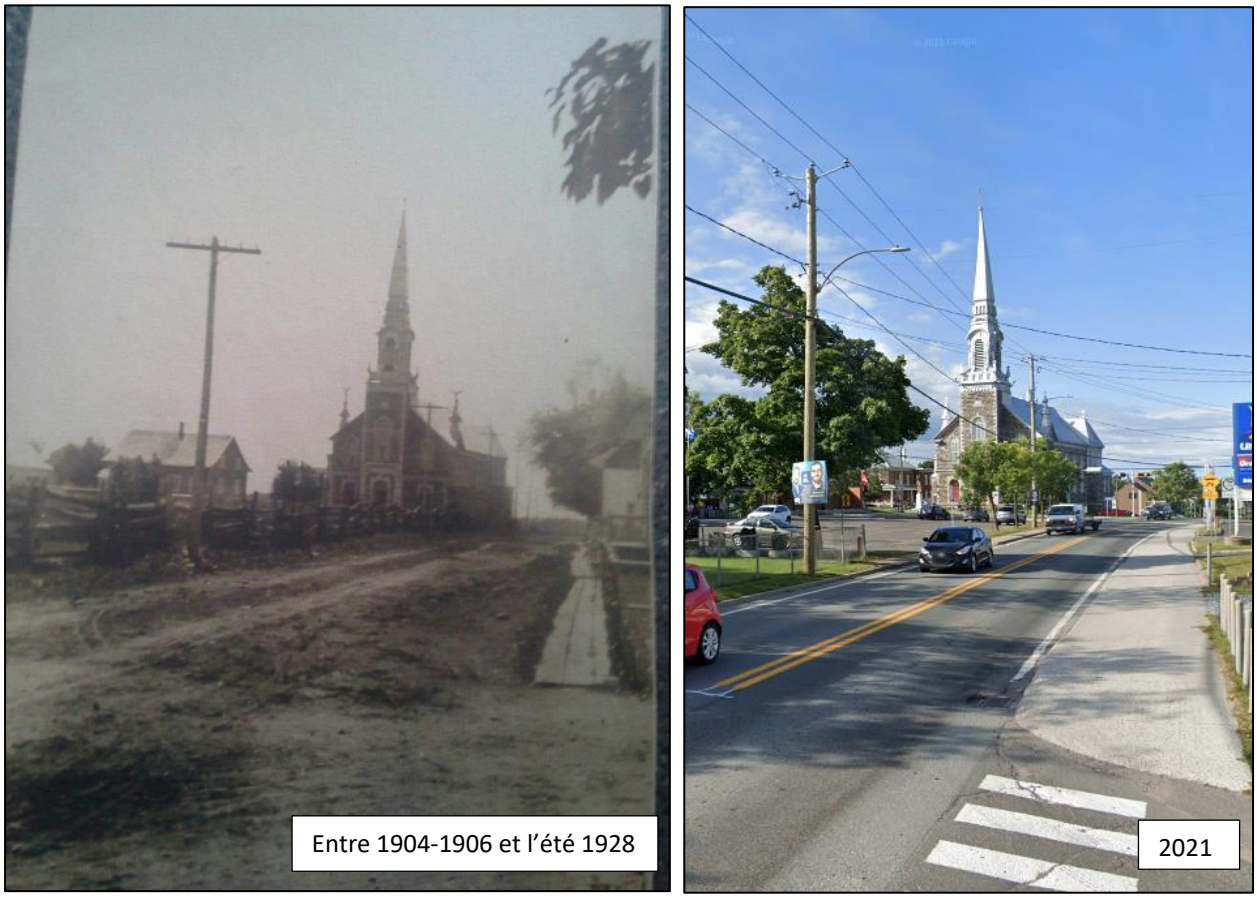


Figure 3.6. Gauche : photographie de l'église de Saint-Lambert-de-Lauzon et du rang Saint-Patrice (rue du Pont est) et comparaison avec la vue en 2021 (Facebook, Jean-François Rouleau 8 décembre 2020, titre : Église de Saint-Lambert, 1908). Droite : Photographie en 2021 approximativement au même endroit que la photographie ancienne. Le chemin est exactement au même endroit et comporte une largeur similaire (Google Street View 2021)

L'indication de l'année 1908 pour la photographie ancienne de l'église de Saint-Lambert-de-Lauzon et la rue du Pont ne serait pas tout à fait juste (figure 3.6, photographie de gauche). En effet, la présence de poteaux d'électricité ou de télégraphe indique deux possibilités. S'il s'agit de poteaux de télégraphiques, leur installation sur la rue du Pont est confirmée sur un plan de 1932[4]. Leur installation remonte donc entre 1924 où le plan topographique n'indique pas la présence de poteaux télégraphiques[5] et 1932. S'il s'agit de poteaux d'électricité, leur installation a été réalisée à l'été 1928 par la compagnie Francis Water

[4] BAnQ numérique : [Carte topographique du Canada à l'échelle de 1:63 360]. 21-L-11, Chaudière,1932 https://collections.banq.qc.ca/ark:/52327/2246247

[5] BAnQ numérique: [Carte topographique du Canada à l'échelle de 1:63 360]. 21-L-11, Chaudière, 1924 https://collections.banq.qc.ca/ark:/52327/2246187

and Power (La municipalité de Saint-Lambert-de-Lauzon 2003 : 94). Ainsi, la datation de la photographie serait postérieure à 1924 ou 1928 selon ces informations. Cela pourrait concorder avec la datation de la fin de construction du nouveau presbytère en octobre 1928 (La municipalité de Saint-Lambert-de-Lauzon 2003 : 66) qui n'apparaît pas dans l'angle entre la maison d'école et l'église. La datation pourrait donc être entre 1924 et l'été 1928.

Cependant, d'autres informations viennent porter un doute sur cette hypothèse de datation de la photographie. Il est indiqué dans les archives qu'il y a eu l'installation d'une clôture métallique autour du cimetière en mai 1910 (La municipalité de Saint-Lambert-de-Lauzon 2003 : 63) qui devrait apparaître à l'extrémité gauche de l'image. De plus, la maison d'école (bâtiment visible en face de l'église) comporte une architecture qui pourrait être originale à sa construction en 1861 ou à son agrandissement en 1869 (La municipalité de Saint-Lambert-de-Lauzon 2003 : 176) avant sa destruction par un incendie en 1922 (La municipalité de Saint-Lambert-de-Lauzon 2003 : 66).

L'espace un peu plus à risque de découverte de sépultures est la bande de 5,5 pieds acquise sur les terres du cimetière de la Fabrique le long du lot 2 642 391 et qui aurait été aménagée pour agrandir le chemin pavé entre 1955 et 1957. Cependant, elle ne devrait pas en contenir en raison de l'aménagement et de la disposition du cimetière depuis son instauration en 1910. Aucune information témoignant d'inhumation dans ce secteur n'a été identifiée dans le cadre de la recherche documentaire.

Selon les archives de la Fabrique de Saint-Lambert-de-Lauzon, le nouveau cimetière instauré en 1910 consiste en des secteurs nommés carrés A-B-C-D-E et F avec chacun plus d'une vingtaine de lots familiaux d'une largeur de 13 pieds sur une longueur de 13 pieds (figure 3.7). Les secteurs du carré A et carré B ont été les premiers à être mis en place au début du XX^{e} siècle.

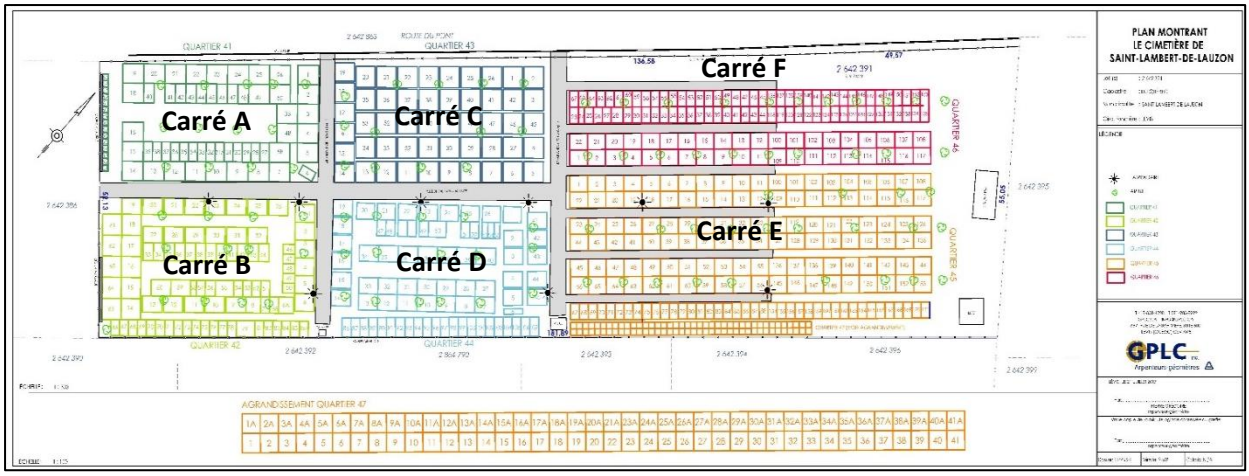


Figure 3.7. Plan du cimetière de Saint-Lambert-de-Lauzon daté de 2017 avec les références à leurs anciens noms de secteurs (carrés A-B-C-D-E-F) indiqués sur les plans d'archives de 1910 (Source : Mont-Marie corporation des cimetières 2017)

Selon le règlement №2 du cimetière, les lots familiaux doivent être entourés d'un passage de 18 pouces (0,46 m) lorsque le terrain le permet (Délibérations 1893-1946 : 156). De plus, le plan du cimetière illustre deux espaces supplémentaires entre la rue et les lots familiaux (figure 3.8).

Deux lots sont indiqués comme étant aménagés dans cet espace supplémentaire près du carré B (partie supérieure droite de la figure 3.8) et leurs dimensions sont de 6 pieds (1,83 m) sur 10 pieds (3 m). Il est ainsi possible d'avancer que cet espace libre mesure approximativement dix pieds de largeur. Puisque le plan semble à l'échelle, la bande située entre cet espace de 10 pieds et les lots familiaux semble mesurer exactement la moitié. De ce fait, cette bande intermédiaire aurait une largeur d'approximativement 5 pieds (1,52 m). En somme, si l'on additionne toutes ces mesures du plan de 1910 (figure 3.12); la distance illustrée entre les pierres tombales des lots familiaux (située au sud du lot) et la rue du Pont est d'approximativement 28 pieds (8,53 m). Pour sa part, la distance calculée en 2023 entre la tombe et la rue est de 21,28 pieds (6,24 m). Il est à noter qu'aujourd'hui, la rue du Pont ne semble pas parfaitement parallèle avec les lots familiaux du cimetière, contrairement au plan de 1910. En effet, l'amplitude de la rue du Pont a évolué au fil des décennies suivantes.

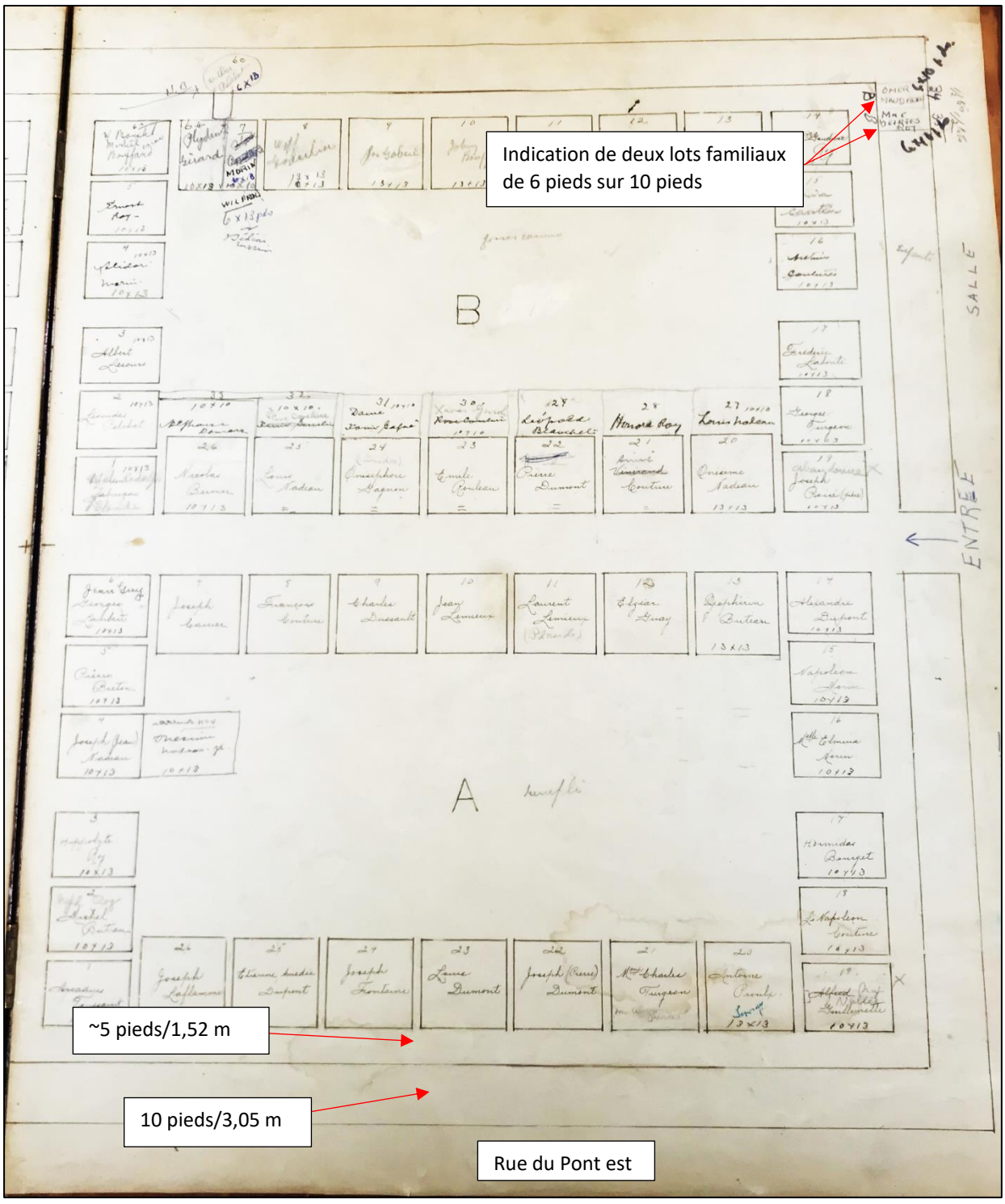


Figure 3.8. Portion du plan du cimetière de Saint-Lambert-de-Lauzon de 1910. Les espaces qui entourent les lots n'ont pas d'indications de mesure dans ce secteur, mais on peut les déduire avec les règlements et du fait que le plan est à l'échelle (Archives de la Fabrique de Saint-Lambert-de-Lauzon, plan du cimetière 1910, carrés A-B)

Une entente datée du 15 septembre 1953 entre la Fabrique de la paroisse de Saint-Lambert, compté de Lévis, décrit le don d'une lisière de cinq pieds et demi de largeur entre la rue du Pont et le cimetière de

Saint-Lambert-de-Lauzon. Cette entente est enregistrée officiellement le 12 septembre 1955 au numéro 111 836 dans le registre foncier. Il est mentionné que cette lisière devrait « servir à l'élargissement du chemin public ». Sur la photographie aérienne de 1958, on constate que la rue du Pont est plus large à cet endroit que dans sa continuité à l'est (figure 3.9).



Figure 3.9. Le pavement de la rue du Pont semble élargi tout au long du terrain du cimetière de Saint-Lambert-de-Lauzon, puis se rétrécit dans sa portion plus à l'est (Photographie aérienne, Géoindex, Ulaval, R1039-022, 1958)

La définition des photographies aériennes des années suivantes (datées de 1979 et 1985) n'est pas assez nette pour définir la largeur de la rue. Cependant, il semble qu'à partir de l'image satellite datée de 2003 (figure 3.10), il n'y a plus la variation aussi marquée qu'en 1958 dans la largeur de la rue. L'hypothèse retenue est qu'il y aurait eu des travaux de réaménagement de cette lisière entre 1958 et 2003, où elle aurait été en grande partie recouverte d'un terrassement gazonné et d'une clôture. Un élément indicateur de cette hypothèse est le plan de 1993 où il est possible de noter la distance entre la maison située sur le lot 2 642 395 et la rue du Pont est de 7,74 m (Greffe MTMD, inscription 111 836). Cette distance coïncide exactement à la distance actuelle entre l'extrémité de la rue et l'habitation (figure 3.11). De plus, les données d'arpentage semblent confirmer que la lisière de 5,5 pieds se situe aujourd'hui en très grande partie sur l'aménagement gazonné (planche 7).

Selon les données recueillies, les pierres tombales ne semblent pas avoir été déplacées lors des travaux de 1955. Cela pourrait découler du fait qu'elles auraient été assez éloignées de la rue pour ne pas nuire au déplacement de la clôture de l'époque et aux autres aménagements.



Figure 3.10. Photographie satellite datée de 2003 du cimetière Saint-Lambert-de-Lauzon et de la rue du Pont est (Google Earth Pro 2003)

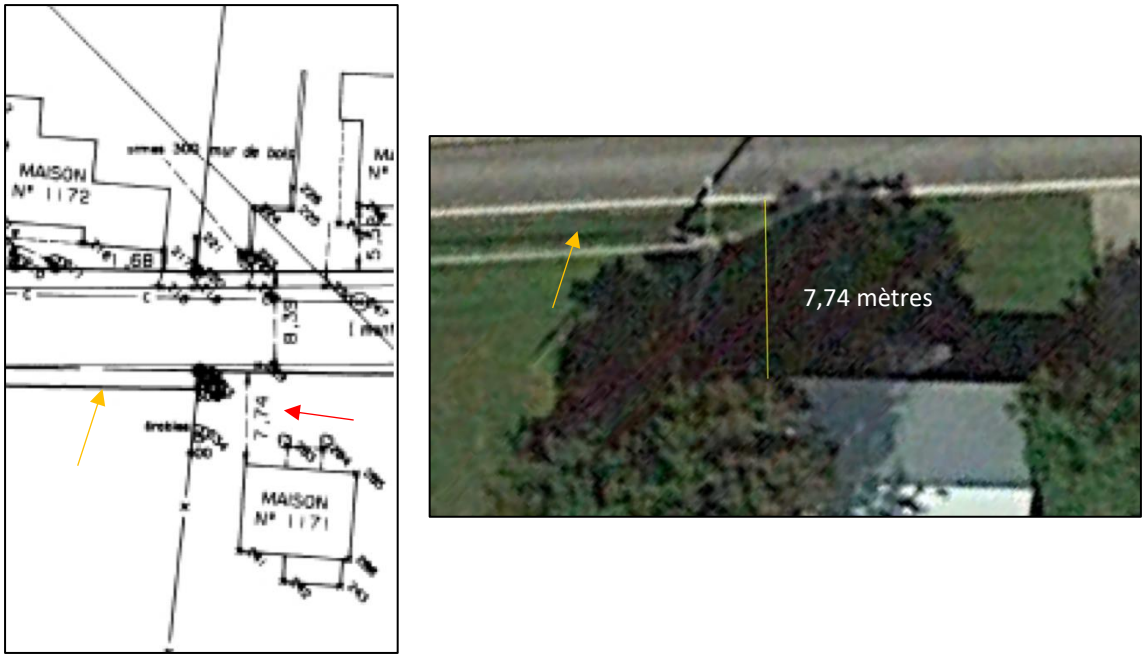


Figure 3.11. À gauche : Plan cadastral de 1993 qui illustre la lisière de 5,5 pieds acquise en 1955 (flèche orange) et la mesure de la maison jusqu'à la rue de l'époque (1955) (flèche rouge) (Greffe MTMD, 622-91-DL-148-01, 1993-02-04/1955-09-12). À droite : Image satellite de 2015 qui démontre la distance de la maison à la rue du Pont ainsi que la lisière de 5,5 pieds maintenant gazonnée avec clôture et poteau électrique (flèche orange) (Google Earth Pro 2015)



Planche 7. Superposition du cimetière de Saint-Lambert-de-Lauzon avec la bande acquise en 1955 de 5,5 pieds

Système de coordonnées :
MTM zone 7 (EPSG : 32187)

Fond de carte :
ESRI satellite imagery

Cartographie :
Simon Paquin, archéologue

5266

0 10 20 30 40 50 m

Bande acquise en 1955 (5,5')

Lots familiaux (cimetière)

Artefact Urbain

3.3.3. Nouveau cimetière et exhumations

Le troisième et dernier élément à éclaircir pour valider l'estimation du nombre de sépultures potentiel est l'historique de l'exhumation du premier cimetière et leur possible transfert dans le nouveau cimetière. Au début du XX^{e} siècle, les autorités religieuses constatent que le premier cimetière n'est plus adéquat et qu'un nouveau cimetière est de mise. Ils débutent les démarches pour l'ouverture d'un nouveau cimetière en demandant tout d'abord les autorisations à Archevêché de Québec en janvier 1905. Puis, ils font faire une inspection du nouveau site proposé par un inspecteur du conseil d'hygiène en mai 1905 (Conseil d'hygiène 1905). Ils devront attendre à septembre 1909 pour finalement avoir l'approbation de l'archevêque et les premières inhumations y auront lieu en 1910.

Le prêtre inscrit que du 3 octobre au 7 novembre 1910 : « nous avons procédé à l'exhumation des corps déposés dans l'ancien cimetière, partie ouest, sur une largeur d'environ soixante pieds sur la profondeur du dit cimetière, allant vers le nord. Lesdits corps exhumés ont été inhumés de nouveau dans les lots de famille du nouveau cimetière, quelques-uns dans des fosses séparées et ceux non réclamés dans une fosse commune près de l'endroit réservé aux enfants morts sans baptême. Lesdites exhumations ont été autorisées par Mg l'archevêque de Québec le dix-huit août 1910 et par l'honorable Albert Malouin, l'un des juges de la Cour supérieure, district de Québec, le vingt-sept septembre de la même année. » – Étienne Cloutier, prêtre

« En octobre 1911, nous avons procédé à l'exhumation de tous les corps de l'ancien cimetière, près de l'église, partie est. Lesdits corps ont été de nouveau inhumés dans la fosse commune ouverte l'année dernière dans le nouveau cimetière. Nous avons usé des permissions données l'année précédente, lesquelles prévoyaient à l'exhumation complète du cimetière. Fait à Saint-Lambert le quatorzième jour d'octobre 1911. » - Étienne Cloutier, prêtre (La municipalité de Saint-Lambert-de-Lauzon 2003 : 64)

Sur le plan du cimetière de 1910, on retrouve les indications de « fosses communes » et « enfants » dans le carré B, maintenant nommé le quartier 42 (figure 3.12).

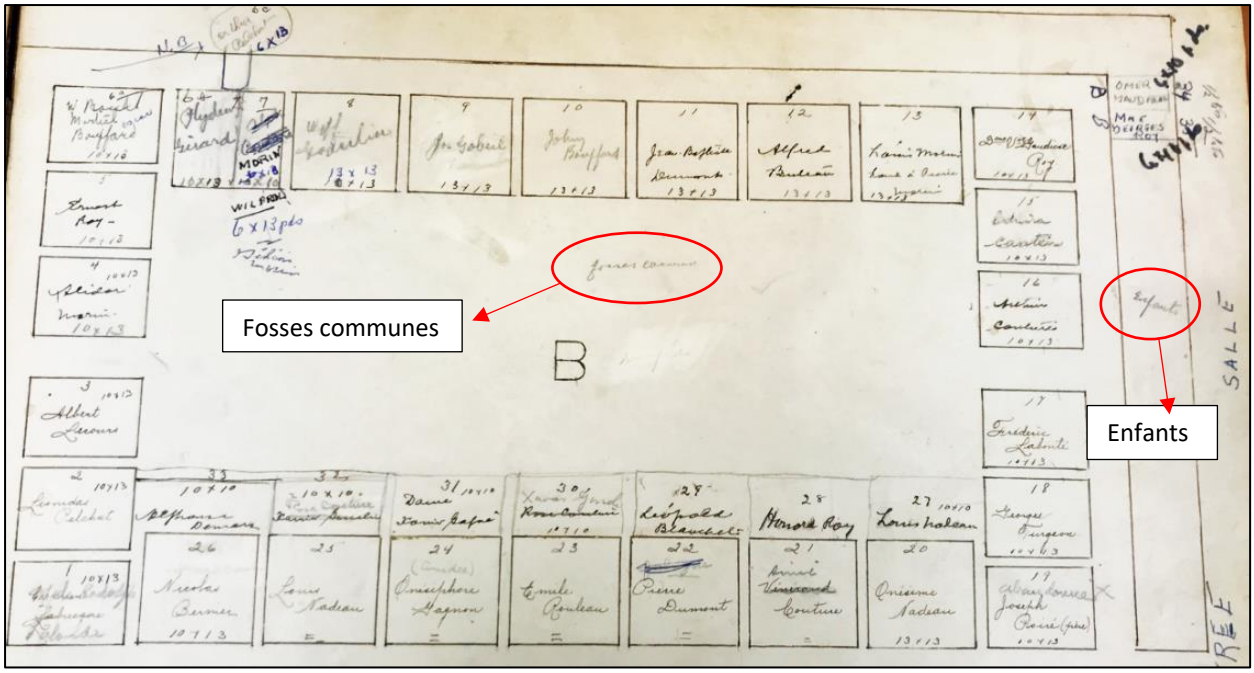


Figure 3.12. Portion du plan du cimetière de Saint-Lambert-de-Lauzon de 1910, carré B. Les indications de « fosses communes » et « enfants » font référence aux sépultures exhumées non réclamées et l'endroit où se retrouve les enfants morts sans baptême (Archives de la Fabrique de Saint-Lambert-de-Lauzon 1910)

Enfin, certains corps auraient été déplacés dans le sous-sol de l'église de Saint-Lambert-de-Lauzon se trouve une tombe avec une plaque indiquée : « Ici reposent les ossements recueillis lors de l'exhumation des corps du 1er cimetière en 1910 » (figure 3.13). Aucun document ne permet toutefois de corroborer que des inhumations ont été faites à cet endroit en lien avec les exhumations de 1910 et 1911.



Figure 3.13. Photographie du monument qui se retrouve dans le sous-sol de l'église de Saint-Lambert-de-Lauzon. La plaque suggère que des ossements du premier cimetière se trouvent sous la structure de béton et de pierre (Artefact urbain, photographie prise en novembre 2023)

Malgré toutes les indications de déplacement des sépultures du premier cimetière, la découverte de corps lors des travaux de 1959-1960 démontre que ce n'est pas l'entièreté des corps qui ont été exhumés, contrairement à ce qui a été écrit par le prêtre. Selon les registres paroissiaux, 1715 inhumations auraient été pratiquées dans le premier cimetière. Il s'agit d'une tâche colossale pour la courte période de temps mentionné, le nombre de personnes disponibles à creuser et les équipements utilisés à l'époque. Cette situation est d'ailleurs récurrente un peu partout dans la province. À cet effet, plusieurs mentions d'une exhumation complète d'un cimetière ont été répertoriées par le passé, mais des fouilles archéologiques ont permis de démontrer que la majorité des sépultures étaient pourtant toujours en place. Par exemple, ce fut le cas pour l'ancien cimetière à Saint-Basile (Artefact urbain 2022), à Montréal (Arkéos 2005), à Terrebonne et à Sainte-Marie-de-Beauce (Ethnoscop 2001 ; 2006).

3.4. Résultats

Le plan du cimetière daté de 1910 fourni par la Fabrique de Saint-Lambert-de-Lauzon et celui de la corporation de cimetières Mont-Marie permettent de confirmer l'emplacement des lots funéraires du cimetière lors de son ouverture en 1910-1911 jusqu'en 2023. Avec ces informations, il est possible d'évaluer si la bande de 5,5 pieds acquise en 1955 ainsi que la bande de 2 mètres d'acquisition projetée empiètent sur les lots familiaux du cimetière. Afin de vérifier les distances, le lot cadastral 2 642 863 a été superposé au plan arpenté de la corporation de cimetière Mont-Marie (planche 8).

3.4.1. Quartier 41 (A)

Dans le quartier 41 (Carré A) du cimetière de Saint-Lambert-de-Lauzon, la bande de 5,5 pieds acquise en 1955 n'empiète pas sur les lots familiaux (bande verte sur la planche 8). Le deux mètres d'acquisition projeté n'empiète pas non plus sur les nouveaux lots familiaux à l'extrémité ouest du quartier (lots 51 à 65) qui longent le stationnement. Cependant, la ligne des lots familiaux depuis le numéro 19 à 26 et le numéro 1 se retrouvent partiellement à l'intérieur de la bande de deux mètres d'acquisition. Puisque la bande d'acquisition n'est pas parfaitement parallèle aux lots familiaux, la longueur de chevauchement de la bande de deux mètres varie d'une extrémité à l'autre du quartier (bande rouge sur planche 8). Ainsi, la bande de deux mètres empiète au sud-ouest sur le lot numéro 19 sur une longueur de 1,47 m, puis cet empiétement rétréci au nord-est pour atteindre une longueur de 0,86 m sur le lot numéro 1 (planche 8).

3.4.2. Quartier 43 (C)

Dans le quartier 43 (Carré C) du cimetière de Saint-Lambert-de-Lauzon, la bande de 5,5 pieds acquise en 1955 n'empiète pas les lots familiaux (bande verte sur planche 8). Cependant, les deux mètres d'acquisition projetés empiètent partiellement sur la ligne des lots familiaux depuis le numéro 19 à 26 et sur les lots numéro 1 et 2. Ainsi, la bande de deux mètres empiète sur le lot numéro 20 au sud-ouest sur une longueur de 0,58 m, puis cet empiétement rétréci au nord-est pour se retrouver sur une longueur de 0,19 m sur le lot numéro 2 (planche 8).

En ce qui concerne le lot familial numéro 19, l'empiétement de la bande de deux mètres est d'une longueur de 1,32 m. La disposition de ce lot varie de son emplacement initialement relaté sur le plan du cimetière de 1910, c'est-à-dire qu'il était aligné avec les lots adjacents (figure 3.14). Il est possible que le lot ait été agrandi plus récemment pour détenir cette forme décalée sur le plan arpenté daté de 2017 (planche 8). En effet, sur le plan de 1910, ce lot est rectangulaire dans des proportions de 13 pieds sur 10 pieds alors que sur le plan des divisions actuelles, il est de forme carrée.

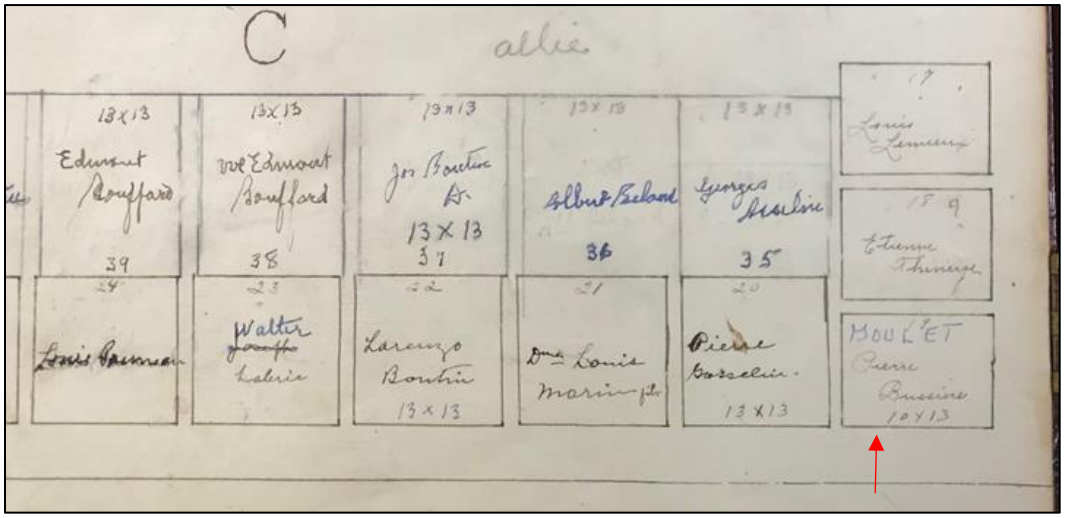
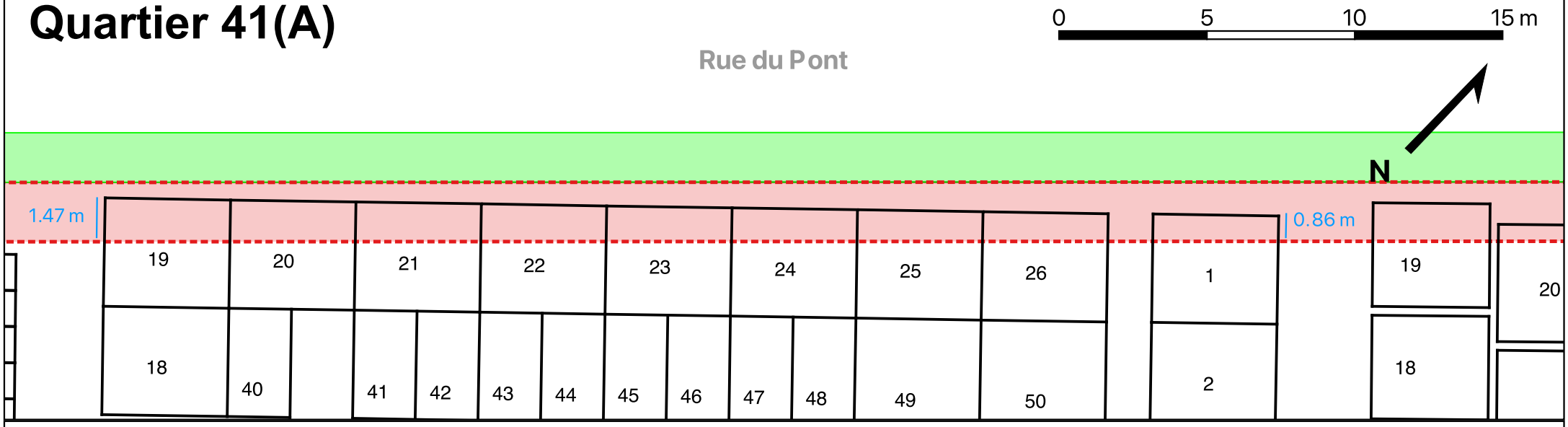


Figure 3.14. Plan du cimetière Saint-Lambert-de-Lauzon, portion du carré C où se retrouve le lot 19 de Pierre Bussière et Eusèbe Goulet. L'ensemble des lots funéraires sont ici enlignés avec le lot 19 (flèche rouge) (Archives de la Fabrique de Saint-Lambert-de-Lauzon, à partir de 1910).

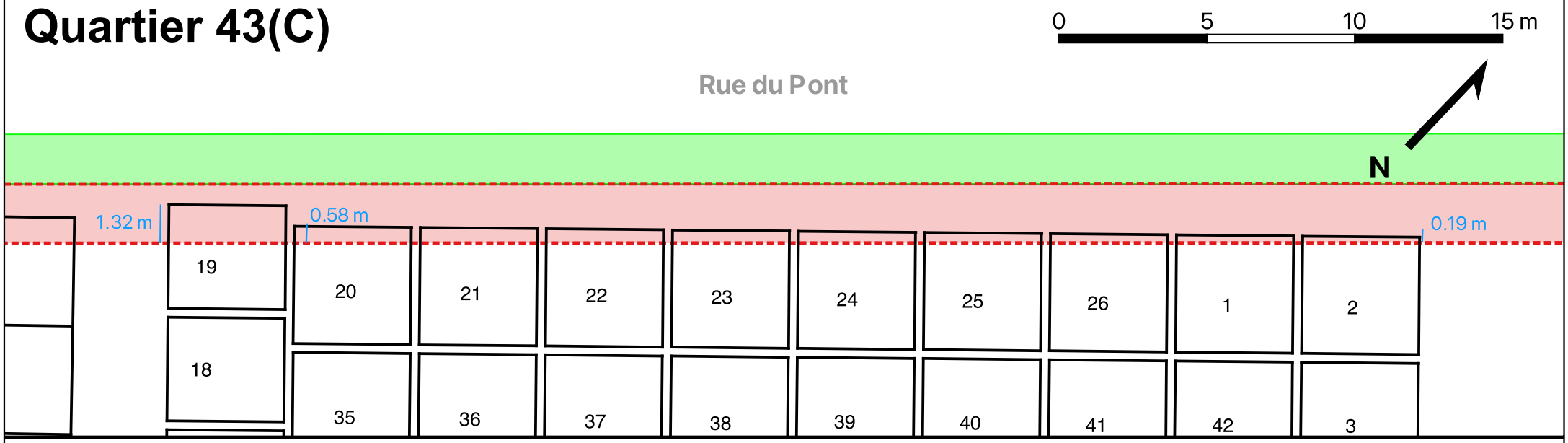
3.2.3. Quartier 46 (F)

Dans le quartier 46 (carré F) du cimetière de Saint-Lambert-de-Lauzon, la bande de 5,5 pieds acquise en 1955 n'empiète pas sur les lots familiaux (bande verte sur planche 8). La bande de deux mètres d'acquisition projetée n'empiète pas non plus sur la ligne des lots familiaux depuis le numéro 67 à 153. Ainsi, il y a une longueur moyenne de 4,51 m entre la limite est, la bande de deux mètres et l'emplacement des lots familiaux dans ce secteur (planche 8). Cette distance est légèrement plus courte dans la partie sud-ouest, mais s'accentue vers le nord-est du cimetière.

Quartier 41(A)



Quartier 43(C)



Quartier 46(F)

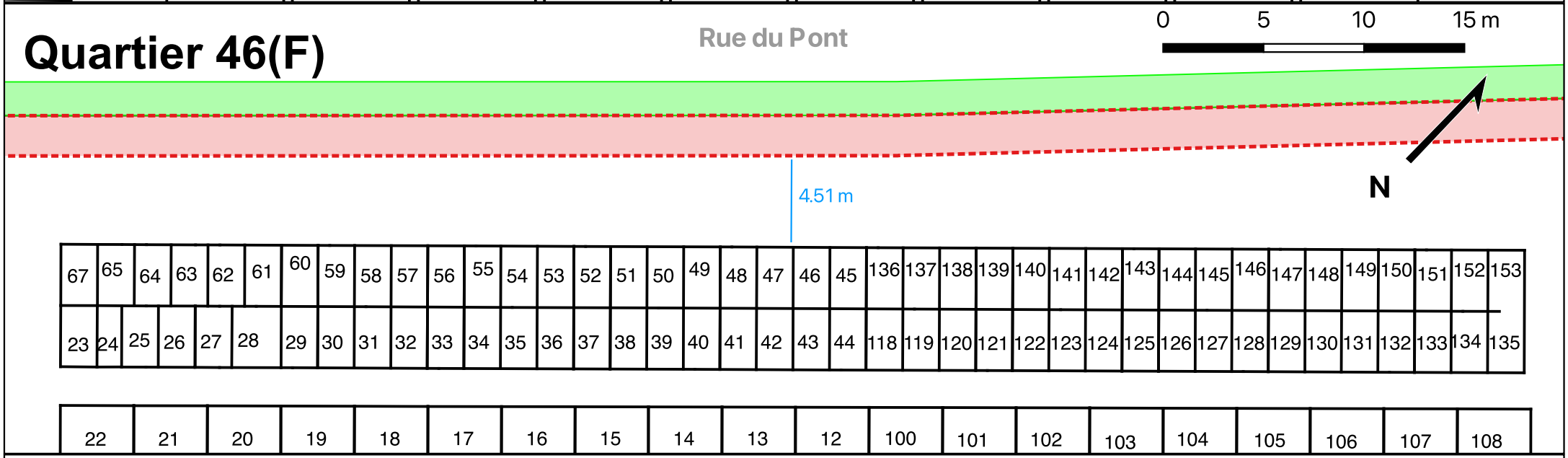


Planche 8. Section des quartiers 41(A), 43(C) & 46(F) du plan de cadastre du cimetière de Saint-Lambert-de-Lauzon en lien avec l'acquisition projetée de 2 mètres

Système de coordonnées :
MTM zone 7 (EPSG : 32187)

Cartographie :
Simon Paquin, archéologue

Fond de carte :
ESRI satellite imagery

5272

Bande acquise en 1955 (5,5')
Lots familiaux (cimetière)
Acquisition projetée (2 m)

Artefact Urbain

3.5. Estimation du nombre de sépultures

3.5.1. Bande de 1,68 m (5,5 pieds) acquise en 1955

Il y a un très faible potentiel de découverte de sépultures dans la première bande de 1,68 m acquise en 1955. Cette bande faisait partie du cimetière jusqu'à son acquisition en 1955, mais selon les superpositions réalisées et les données historiques (planches 7 et 8) elle n'aurait pas contenu de lots familiaux. Par la suite, la fonction de cette bande aurait changé à plusieurs reprises (aire de circulation, pavement, aire gazonnée, présence de poteaux électriques, etc.). Par contre, il n'y a aucune indication de la présence de sépultures depuis l'acquisition de 1955.

3.5.2. Bande de 2 mètres du projet projeté

Le nombre de sépultures présentes dans la bande de deux mètres d'acquisition prévue est évalué en fonction du nombre de lots funéraires présents qu'elle traverse ainsi que le nombre minimal de personnes identifiées comme étant inhumées dans ces lots. Les données utilisées sous « registre ancien » proviennent des archives de la Fabrique de Saint-Lambert-de-Lauzon, c'est-à-dire le plan du cimetière élaboré à partir de 1910 et le registre nommé 1910-Lots du Cimetière. Les données utilisées sous « registre moderne » proviennent de la liste des inhumations fournie par Mont-Marie, corporation de cimetières en date du 24 novembre 2023. L'estimation du nombre de sépultures pour l'ancien registre provient du nombre de noms indiqué par lot, tandis que le nombre de corps du registre moderne provient de la liste des inhumations de corps. De ce fait, le sous-total estimé fait abstraction des doublons ainsi que des entrées avec la mention « dépôt de cendres ».

Il est important de noter que seuls les quartiers 41 (A) et 43 (C) présentent une probabilité de mettre au jour des sépultures en place. En effet, la portion sud-ouest de cette bande, située sur le lot 2 642 386 et représentant un stationnement asphalté, n'a jamais eu la fonction de cimetière. Seules des inhumations non conventionnelles sont toujours possibles à proximité du cimetière et de l'église. Pour sa part, la distance entre les lots funéraires du quartier 46 (F) et la rue du Pont est trop grande pour que la bande permette de renfermer des sépultures. Enfin, l'extrémité nord-est de la bande de 2 mètres est également exempte de sépultures, car cette portion du terrain n'a toujours pas été utilisée jusqu'à maintenant.

Ainsi, le quartier 41 (A) présente dix lots funéraires en bordure de la rue du Pont est.

Tableau 3.1. Estimations des sépultures présentes dans le quartier 41 (A) dans la zone d'intérêt

Numéro du lot	Registre ancien Nom(s) associés	Estimation du nb de sépultures	Registre moderne Nom(s) associés et année de décès	Nombre de corps	Sous-Total estimé
1	Arcadius Toussaint; Marie Pouliot	2	Eugène Bélanger (1977); Alexandre Bélanger (2004); Mary Drapeau (2009);	2	4
19	Alfred Guillemette; Napoléon Vallée	2	Napoléon Vallée (1969) *doublon*; Marie-Thècle Turgeon (1997)	2	3
20	Antoine Proulx; Célestine Proulx; V. P. Proulx;	6	Arsene Lemay (1980) *doublon*; Élisabeth Belanger (1987) *doublon*;	4	7

	A. Lemay; Elisabeth Belanger Elisabeth Lemay		Christopher Fillion (2002); Elisabeth Lemay (2011) *doublon;* Florian Fillion (2018)		
21	Mme Charles Turgeon; Alexis Parent	2	Charles Turgeon (1914); Maurice Richard Turgeon (1955); Lionel Turgeon (1987); Simone Carrier (2014); Roger Turgeon (2023)	1	3
22	Joseph (Pierre) Dumont; Rolande; Raymonde; Benoit; Armande; Charles; Guy(?)	7	Rolande Dumont (1922) *doublon*; Raymonde Dumont (1922) *doublon*; Benoit Dumont (1931) *doublon*; Joseph-Charles Dumont (1937) *doublon*; Joseph P. Dumont (1943) *doublon;* Hermance Dumont (1943); Marianne Cote (1978); Yvonne Lapointe (1999); Roger Dumont (2005); Serge Dumont (2011)	7	9
23	Louis Dumont; Nom illisible	2	Richard Roy (1951); Hermogène Roy (1951); Rejeanne Roy (1951); Delina Larose (1955); Armand Dumont (1957); Louis Dumont (1962) *doublon*; Leopold Dumont (1986); Paul-Henri Bussières (2012); Germaine Dumont (2018); Rose-Alma Dumont (2018)	7	7
24	Joseph Fontaine; Conrad Fontaine	2	Benoit Fontaine (1933); Fedona Garon (1960); Joseph Fontaine (1961) *doublon*; Rose-Blanche Fontaine (1972); Louis Fontaine (1974); Roland Fontaine (1991); Alfred Piche (1993); Jeannette Fontaine (1994)	8	9
25	Etienne Dupont; Amédée Dupont	2	Étienne Dupont (1938) *doublon*; Amédée Dupont (1940) *doublon*; Camille Dubord (1946)	3	3

26	Joseph Laflamme; Paul Laflamme	2	Marie-Louise Lemieux (1934); Joseph Laflamme (1948) *doublon;* Geatan Pelchat (1954); Aldea Cadorette (1969); Louis Laflamme (1989); Paul Laflamme (1990) *doublon*; Marie-Reine Buteau (1995)	7	7
65	-	-	Jean-Marie Riverain (2010)	0	0
Sous-Total		27		41	52

Le quartier 43 (C) présente dix lots funéraires en bordure de la rue du Pont est.

Tableau 3.1. Estimations des sépultures présentes dans le quartier 43 (C) dans la zone d'intérêt

Numéro du lot	Registre ancien Nom(s) associés	Estimation du nb de sépultures	Registre moderne Nom(s) associés et année de décès	Nombre de corps	Sous-Total estimé
1	Bisson	1	Leo Bisson (1955); Michel Bisson (1971); Denis Bisson (1971); Germaine Boutin (1981); Raymond Bisson (2011); Gaëtan Bisson (2013); Yolande Bisson (2019); Manuel Laplante (2022);	4	4
2	Nom illisible; Oscar Bourget; Jos Gosselin; Charles P.; P. Lemieux	5	Alexis Blanchet (1978); Carmen Lavertu (2019)	2	7
19	Pierre Bussière; Eusebe Goulet;	2	Eusebe Goulet (1971) *doublon*; Marie Bussières (1980); Claude Goulet (1988); Jacques Savard (1995); Gaston Goulet (2010); Rachel Goulet (2012); Yvonne Goulet (2013); Noella Goulet (2019)	7	9
20	Pierre Gosselin Louis Gosselin Adjutor Gosselin	3	Louis Gosselin (1890(?)) *doublon*; Marie Bourget (1890(?)); Fernand Gosselin (1949);	5	6

			Adjutor Gosselin (1966) *doublon*; Philippe Gosselin (2001); Imelda Paré (2004); Roger Gosselin (2016)		
21	Dame Louis Morin; Nom illisible	2	Louis Morin (1946); Louise Descoteaux (1947) *doublon*; Rose-Anna Boutin (1976);	3	3
22	Lorenzo Boutin; Nom illisible	2	Joseph Boutin (1947); Florida Lemieux (1959); Alphonsine Boutin (1960); Bertha Fortier (1965)	4	5
23	Joseph Labrie; Gérard Labrie	2	Joseph Labrie (1951) *doublon*; Anaise Gagnon (1959); Roland Labrie (1985); Gérard Labrie (1998) *doublon*; Marc-André Labrie (bébé) (2002); Michelle Fillion (2004)	5	5
24	Louis Pruneau	1	Louis Pruneau (1956) *doublon;* Delima Leclerc (1965); Martin Vaillancourt (1968); Rosilda Boutin (1976); Ovila Vaillancourt (1982); Rita Vaillancourt (2002)	5	5
25	Léonidas Roy	1	Pierre Bonneau (1952); Marie-Louise Pelchat (1955); Marie-Jeanne Bonneau (1956); Gaetane Roy (1961); Lucie Roy (1961); Laureat Goulet (1966); Leonidas Roy (1969) *doublon*; Albert Roy (1992); Jeanne-D'Arc Genest (2016)	8	8
26	Arthur Couet; Madeleine Couet;	2	Arthur Couet (1954) *doublon*; Octavie Beaudoin (1962); Alphonse Couet (1966); Marie-Anna Couet (1968); Camille Couet (1975); Madeleine Couet (1975) *doublon*	6	6
Sous-Total		21		49	58

Total estimé (Quartiers 41 et 43)	**110 sépultures**

3.5.3. Estimation du nombre de sépultures possible dans la bande de 2 mètres

Il est important de noter que cette estimation ne prend pas en compte les décès qui n'ont pas été répertoriés dans les deux registres disponibles ce qui pourrait augmenter ce nombre. D'autre part, cette estimation ne prend pas en compte la disposition des corps dans l'espace du lot de 13 pieds de largeur sur 13 pieds de longueur. Une disposition au plus près de la pierre tombale pourrait réduire le nombre estimé.

Selon l'archéologue Vanessa Oliver-Lloyd dans son ouvrage Le patrimoine archéologique des cimetières euroquébécois (2008), il y aurait deux hypothèses de disposition des corps dans les lots familiaux. La première consiste en une orientation est-ouest reliée à la course du soleil et au jugement dernier. Les morts se trouvaient la tête à l'ouest pour qu'à leur réveil le matin du jugement dernier, ils se lèvent en regardant vers Dieu. Cependant, Vanessa Oliver-Lloyd constate qu'un deuxième type de disposition prédomine. L'emplacement par rapport au lieu de culte est souvent mis en priorité aux points cardinaux avec les pieds dirigés vers l'église. L'idée étant que lorsqu'ils se relèveront lors des derniers jours, ils iront vers l'église (figure 3.15).

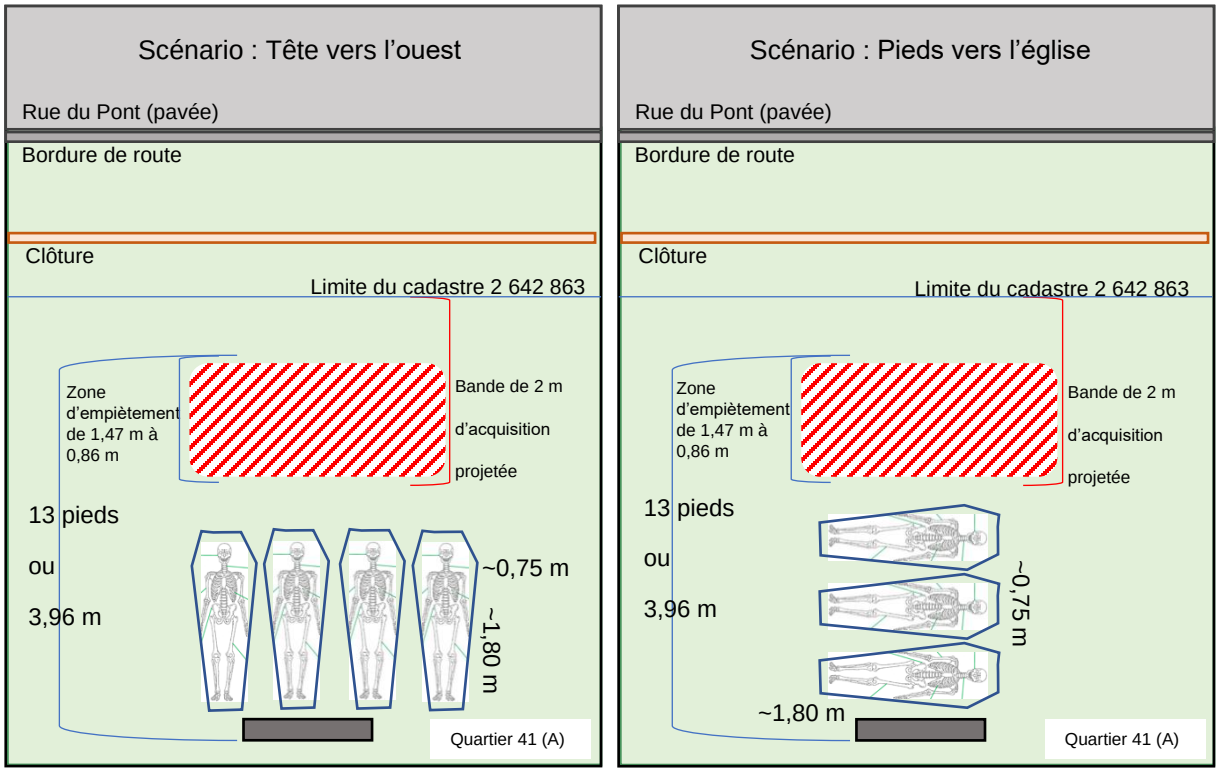


Figure 3.15. Croquis (non à l'échelle) de deux hypothèses de dispositions des corps dans les lots d'inhumation du Quartier 41 (A). Une moyenne de 0,75 m de largeur de cercueil aux épaules et une longueur de 1,80 m a été utilisée. Gauche : tête située vers l'ouest. Droite : pieds situés vers l'église

Une autre possibilité est qu'ils ont été disposés avec les pieds face à la rue du Pont pour s'agencer avec la configuration esthétique du cimetière. Dans ce cas, l'estimation du nombre de sépultures sera identique au cas de figure présenté sur le croquis de gauche de la figure 3.15.

3.5.3.1. Scénario : tête vers l'ouest

Avec des mesures de cercueil approximatives et en ne tenant pas en compte la variable de verticalité, il est possible d'avoir un scénario où cinq corps peuvent être mis un à côté des autres près de la pierre tombale dans un lot de 13 pieds de largeur (3,96 m) (figure 3.15, croquis de gauche).

Dans cette situation, pour le Quartier 41 (A) il est possible qu'il n'y ait pas de chevauchement de sépultures avec la zone de deux mètres d'acquisition projetée pour 5 lots familiaux sur dix, lesquels contiennent cinq corps ou moins. Il serait également possible d'avancer que les cinq premiers corps des autres lots pourraient ne pas être touchés par les travaux s'ils ont bel et bien été disposés de cette façon. Ainsi le minimum de sépultures pour le Quartier 41 (A) selon cette hypothèse est de 14 individus.

Pour le Quartier 43 (C), il est possible qu'il n'y ait pas de chevauchement de sépultures avec la zone de deux mètres d'acquisition projetée pour 5 lots familiaux sur dix, lesquels contiennent cinq corps ou moins. Il serait également possible d'avancer que les cinq premiers corps des autres lots pourraient ne pas être touchés par les travaux s'ils ont bel et bien été disposés de cette façon. Ainsi le minimum de sépultures pour le Quartier 43 (C) selon cette hypothèse est de 11 individus.

Le total minimum estimé selon l'hypothèse de disposition des têtes vers l'ouest pour l'ensemble de la bande de deux mètres projetée est de **25 individus** considérant :

a) que pour chacun des lots, les cinq premiers corps sont enlignés perpendiculaires à la rue;

b) qu'ils ont une largeur de cercueil estimé à 1,80 m de longueur sur 0,75 m de largeur;

c) qu'ils ont été disposés pour couvrir l'entièreté du 13 pieds de largeur du lot familial;

d) qu'ils sont au plus près de la pierre tombale, si c'est le cas.

3.5.3.2. Scénario : pieds vers l'église

En ce qui concerne la seconde option, où les pieds sont dirigés vers l'église, il est possible d'avoir trois à quatre corps disposés côte à côte sans toucher les deux mètres d'acquisition projetée (figure 3.15, croquis de droite).

Pour le Quartier 41 (A), il est possible qu'il n'y ait pas de chevauchement de sépultures avec la zone de deux mètres d'acquisition projetée pour quatre lots sur dix. Il serait également possible d'avancer que les trois premiers corps des lots 20-22-23 et les quatre premiers corps des lots 24 et 26 pourraient ne pas être touchés par les travaux s'ils ont bel et bien été disposés de cette façon. Ainsi le minimum de sépultures pour le Quartier 41 (A) selon cette hypothèse est de 22 individus.

Pour le Quartier 43 (C), il est possible qu'il n'y ait pas de chevauchement de sépultures avec la zone de deux mètres d'acquisition projetée pour deux lots sur dix. Il serait également possible d'avancer que les trois premiers corps du lot 19 et les quatre premiers corps des lots 2-20-22-23-24-25-26 pourraient ne pas être touchés par les travaux s'ils ont bel et bien été disposés de cette façon. Ainsi le minimum de sépultures pour le Quartier 43 (C) selon cette hypothèse est de 20 individus.

Une estimation au plus bas selon le scénario d'une inhumation les pieds vers l'église pourrait être un total de **42 sépultures** en considérant :

a) que pour chacun des lots familiaux, les trois à quatre premiers corps sont enlignés presque parallèles à la rue;

b) qu'ils ont une largeur de cercueil estimé à 1,80 m de longueur sur 0,75 m de largeur;

c) qu'ils ont été disposés au plus près de la pierre tombale.

Il est possible que ces nombres soient plus bas si des sépultures ont été déposées une par-dessus les autres, toujours au plus près de la pierre tombale et le plus éloigné possible de la rue. Cependant, aucune donnée dans les archives consultées ne permet d'avancer cette hypothèse.[6]

[6] À la suite de discussion entre le MTMD et la corporation du cimetière Mont-Marie à l'hiver 2024, il a été mentionné que pour les inhumations actuelles, la pratique est de conserver une zone sans inhumation de 4 pieds devant le monument funéraire afin d'éviter qu'il ne se renverse lors des excavations. Ainsi, si l'on considère qu'une sépulture nécessite une excavation de 6 pieds de long, les sépultures des lots de 10 pieds vont se retrouver à la limite de ceux-ci. De ce fait, une autre sépulture pourrait donc possiblement être positionnée perpendiculairement aux premières sépultures pour un lot de 13 pieds.

3.6. Conclusion

L'objectif de cette recherche en archives consiste à produire une estimation au plus près du potentiel de découverte de sépultures qui seraient présentes dans la bande de 1,68 m (5,5 pieds) acquise en 1955 le long de la rue du Pont est, puis, dans un second temps, dans une bande supplémentaire de deux mètres sur le lot cadastral 2 642 391. Les informations historiques fournies par le ministère des Transports et de la Mobilité durable (MTMD), les informations supplémentaires disponibles dans les réseaux d'archives en ligne en plus des informations en provenance des archives de l'Archidiocèse de Québec et de la Fabrique de Saint-Lambert-de-Lauzon ont été regroupées et analysées dans ce rapport.

Ainsi, il est possible de conclure que la probabilité de découvrir des sépultures dans la première bande de 1,68 m (5,5 pieds), acquise en 1955, est très faible. Cette zone faisait partie du cimetière avant son acquisition en 1955, mais aucune mention de sépultures n'est indiquée pour ce secteur. Les changements de vocations durant les années subséquentes n'incluent pas une fonction d'inhumation d'individus. Cependant, une vérification sur le terrain devrait être réalisée par un arpenteur pour confirmer cette affirmation pour valider hors de tout doute.

Le potentiel de découverte de sépultures sur le lot 2 642 386 est également très faible, car ce terrain n'a jamais eu la fonction de cimetière. Cependant, des inhumations non conventionnelles demeurent possibles à proximité du cimetière et de l'église pour les individus exclus de la communauté religieuse (ex. hérétiques, suicidés, les gens de mauvaises mœurs, etc.). Le quartier 46 (F) ainsi que l'extrémité est de la bande de 2 mètres présentent également un potentiel très faible de mise au jour de sépultures. En effet, il y a une longueur moyenne de 4,51 m entre la limite est, la bande de deux mètres et l'emplacement des lots familiaux (numéro 67 à 153) dans ce secteur.

L'élément déterminant à retenir de cette recherche est qu'il est plus que probable que des sépultures soient découvertes dans la bande de 2 mètres le long du lot cadastral 2 642 391 pour les **quartiers 41 (A)** et 43 (C) du cimetière de Saint-Lambert-de-Lauzon. Dans le quartier 41 (A) la ligne des lots familiaux depuis le numéro 19 à 26 et le numéro 1 se retrouvent partiellement à l'intérieur de la bande de deux mètres d'acquisition. Ainsi, la bande de deux mètres empiète au sud-ouest sur le lot numéro 19 sur une longueur de 1,47 m, puis cet empiétement rétréci au nord-est pour atteindre une longueur de 0,86 m sur le lot numéro 1. À l'inverse, la section sans inhumation dans la bande de 2 m dans ce secteur est évaluée à 0,53 m de longueur au sud-est jusqu'à 1,14 m au nord-est. Dans le **quartier 43 (C)** la ligne des lots familiaux depuis le numéro 19 à 26 et sur les lots numéro 1 et 2 se retrouve également à l'intérieur de la bande de 2 mètres. Ainsi, la bande de deux mètres empiète sur le lot numéro 20 au sud-ouest sur une longueur de 0,58 m, puis cet empiétement rétréci au nord-est pour se retrouver sur une longueur de 0,19 m sur le lot numéro 2. À l'inverse, la section sans inhumation dans la bande de 2 mètres dans ce secteur est donc évaluée à 1,42 m de longueur au sud-ouest jusqu'à 1,81 m au nord-est.

Le lot familial numéro 19 dans le quartier 43 (C) a la particularité d'être plus avancé vers la rue du Pont que le reste des lots adjacents. L'empiétement de la bande de deux mètres pour ce lot est présent sur une longueur de 1,32 m. Cette particularité s'explique par une probable modification moderne de la largeur du lot familial initial relaté sur le plan du cimetière de 1910. Les sépultures présentent dans ce secteur sont donc probablement plus récentes.

Pour l'ensemble des quartiers 41 (A) et 43 (C) et particulièrement pour le lot 19 du quartier 43 (C), il serait nécessaire d'entreprendre des démarches afin de déterminer l'emplacement exact des sépultures. Le nombre estimé de sépultures varie entre 25, en considérant la disposition la plus favorable et le plus éloigné possible de la rue, et 110 sépultures, ce qui représente le nombre total de corps recensés pour les lots touchés.

Il est également important de mentionner que des sépultures inhumées dans le premier cimetière de la ville sont très possiblement toujours en place sous la portion ouest de la rue du Pont (portion ouest), ainsi que sous le stationnement de l'église.

3.6.1. Recommandations

Si des travaux d'excavations devaient avoir lieu dans la bande de 2 mètres d'acquisition projetée, il est recommandé :

1) De faire un sondage géophysique à l'aide d'un géoradar afin de localiser les sépultures de manière non intrusive.

2) De procéder à un inventaire mécanique préliminaire afin de confirmer la disposition des corps et la limite exacte des lots du cimetière actuel le long de la rue du Pont.

3) De contacter un thanatologue afin de respecter les procédures d'exhumation d'un cimetière actif en collaboration avec un archéologue. Ce qui inclut inévitablement le contact avec les familles compte tenu des datations très récentes de certaines sépultures (la plus récente est datée de décembre 2018).

4) Advenant que des déplacements de sépultures soient entrepris, procéder à des fouilles archéologiques en collaboration avec le thanatologue pour s'assurer d'identifier et prendre les données archéologiques pour les sépultures plus anciennes. Particulièrement celles dont le cercueil ne pourrait pas être déplacé sans perturber la sépulture. La présence d'une personne formée en tant que bioarchéologue est également indispensable pour ce type de projet.

4. Analyse en laboratoire : Bombes de mortier découvertes dans la rivière Rimouski

4.1. Introduction

Le mandat consistait à rassembler l'information relative à deux bombes de mortier (nommés VAC025 et VAC026) découvert dans la rivière Rimouski, dans la région du Bas-Saint-Laurent au mois d'août 2023. Découverts lors de la réfection du pont (Structure P-0674) de la route 132, ces boulets ont d'abord été récupérés par la Sûreté du Québec, puis par les Forces armées canadiennes afin de s'assurer du désarmement de ces derniers. Comme la découverte a été faite sans contexte archéologique, l'objectif de ce mandat en laboratoire est d'inventorier et de cataloguer ces deux artéfacts. Le but est d'effectuer une recherche documentaire afin d'identifier leur origine et de les comparer à des exemplaires similaires connus, s'il y a lieu, afin de définir leur valeur de recherche.

4.1.1. Terminologie typologique

Le terme « bombe de mortier » a été choisi pour nommer ces objets pour les raisons suivantes :

- à cause de la forme sphérique et creuse des objets ainsi que la présence d'un goulot;
- le terme « bombe » réfère au caractère explosif de ces objets par l'insertion de poudre noire dans la partie creuse;
- le terme « bombe » est celui qui était utilisé à l'époque pour désigner ces objets;
- le terme « bombe de mortier » fait également référence à la portée de ce type de projectile d'artillerie.

Le terme « projectile d'artillerie explosif » pourrait être une manière plus générique de faire référence à ces objets, tandis que l'utilisation du terme « obus » peut porter à confusion (un obus n'a pas la même portée qu'une bombe et ne peut donc pas être utilisé dans les mêmes contextes). Le terme « boulet de mortier », employé par les Forces armées canadiennes pour l'émission des certificats de démilitarisations, ne sera pas utilisé pour éviter toute confusion quant au caractère explosif des objets.

4.2. Identification en laboratoire selon les données disponibles

Il s'agit de bombes de mortier de 10 pouces d'origine britannique dont la production est associée à la Grande-Bretagne possiblement entre le milieu du XVIII^{e} siècle et 1854/1855 (figure 4.1). Tout d'abord, leur origine a été déterminée grâce à leurs caractéristiques physiques (voir annexe 3). On observe premièrement la présence de part et d'autre du goulet des restes de deux petits anneaux de suspension surmontant une cavité allongée qui servaient d'éléments de préhension afin de déplacer les projectiles d'artillerie. Ces éléments se distinguent de ceux français par la présence de la cavité et par le fait que les anneaux sont dans un alignement horizontal plutôt que vertical par rapport au goulet (voir les photographies ci-bas). Le deuxième élément notable qui les différencie des bombes françaises de même dimension est le goulet. En effet, les goulets des bombes britanniques se présentent comme étant seulement un trou de forme conique directement percé dans la paroi. Lors de l'utilisation du projectile, une fusée, dans ce cas-ci de bois, est installée dans le goulet pour pouvoir faire exploser la bombe. Malheureusement, il n'y avait aucune trace des fusées en bois et aucun élément dans le goulet pouvant suggérer la présence d'une fusée de métal qui se serait corrodée (figure 4.1).

Les caractéristiques physiques des bombes ont également permis de proposer une datation entre le milieu du XVIII^{e} siècle et 1854/1855. On note l'absence de filet au niveau du goulet des deux bombes, caractéristique qui devient la norme vers 1854/1855. La présence d'un goulet fileté permettait une meilleure adhérence de la fusée en bois, puis était utilisée pour faciliter l'usage des fusées en métal. Pour ce qui est de la date minimale proposée, il est plutôt difficile de confirmer le moment de production. En effet, bien que McConnell dans son ouvrage de 1989 répertorie plusieurs données quant à l'évolution des dimensions des bombes, boulets creux et obus entre le XVIII^{e} et le XIX^{e} siècle grâce aux journaux d'officiers britanniques, il n'est pas possible d'y rattacher avec précision les bombes à l'étude. Il semble toujours y avoir au moins une ou deux données qui ne concordent pas. Toutefois, le milieu du XVIII^{e} siècle est proposé puisque, bien que les données ne soient pas exactement les mêmes que les tableaux de McConnell, on peut tout de même en tirer certaines observations. On note qu'entre 1753 et 1760, l'épaisseur de la fonte de la paroi des projectiles est réduite afin de les rendre plus légers et pour leur permettre de contenir plus de poudre.

En comparant l'épaisseur des parois, on note que celles des bombes recueillies (VAC025 : entre 1,56 et 1,84 pouce; VAC026 : entre 1,52 et 1,81 pouce) ne corresponds pas à celle notée par McConnell (entre 1 et 1,5 pouce) (McConnell 1989 : 310). Ensuite, on note que les projectiles produits jusqu'en 1780 possèdent une paroi de fonte plus épaisse à la base que celle au niveau du goulet. Entre 1780 et le début du XIX^{e} siècle, plusieurs essais sont menés avec des obus possédant une épaisseur de paroi uniforme et c'est en 1801 que l'on abandonne cette différence entre le haut de la paroi et la base (McConnell 1989 : 312). Pour VAC025 et VAC026, il y a une petite différence entre la paroi autour du goulet et celle de la base (1,56 po contre 1,84 po). En observant les tableaux de McConnell, la différence entre l'épaisseur de la paroi des bombes de 10 po est plus marquée (au moins 0,5 po de différence entre le haut et le bas). Il est donc possible que ces bombes aient été produites durant cette période d'essai.



Figure 4.1. En haut à gauche : VAC025. En haut à droite : VAC026. En bas : Exemple de bombe anglaise de 13 pouces ayant une fusée de métal (tiré de L'Anglais 2022 : 98)

4.2.1. Altération et modification postérieure à la fabrication

Pour la bombe VAC025, il est possible d'observer qu'une modification a été réalisée sur l'un des éléments de préhension (figure 4.2). En effet, la base de l'anneau semble avoir été sciée et deux trous ont été percés à l'endroit où devrait se trouver la cavité. Une des hypothèses suggérées pour expliquer cette modification serait que l'anneau s'est peut-être brisé à un moment puis il a été remplacé par un nouveau moyen de

préhension. Selon McConnell, il n'était pas rare que les anneaux des projectiles se brisent. Pour remédier au problème, il était alors possible de les ébarber ou de les faire tourner dans de grands tonneaux de fer pour le transport. En 1856, il est décidé, pour faciliter le transport des projectiles de 10 et 13 po, de percer des louves à l'emplacement des anses en inclinant les axes des trous l'un vers l'autre (remplaçant ainsi l'utilisation des anneaux). Cela permettait alors d'utiliser des crochets de levage (ou crochet de louve) afin de déplacer les projectiles. Il n'est pas possible d'affirmer que cette modification de la bombe VAC025 date de cette période, mais cela suggère une explication quant à la raison de cette modification. Il est seulement possible d'affirmer que cette altération s'est produite après la fabrication de la bombe. Elle pourrait avoir été réalisée quelques jours après la fabrication, mais il pourrait également s'agir d'un événement beaucoup plus récent. Pour sa part, aucune modification n'a été observée sur le projectile VAC026.



Figure 4.2. À gauche : VAC025, vue rapprochée de la modification apportée à l'un des éléments de préhension. En comparaison à droite, vue rapprochée de l'élément de préhension de VAC026

4.3. Hypothèse quant à la présence de ces projectiles à Rimouski

Les bombes de mortier VAC025 et VAC026 ont été découvertes au mois d'août 2023 dans le lit actif de la rivière Rimouski. Elles se trouvaient en bordure d'une semelle de la pile du pont de la route 132, à l'ouest de la seconde pile à partir de la culée est. Étant donné la nature sans contexte archéologique de cette découverte, il est difficile d'expliquer la présence de ces bombes à Rimouski. Il est toutefois possible de proposer des hypothèses de recherche quant à leur origine historique. Il est à noter que ces hypothèses sont à considérer avec précaution et que, pour le moment, aucune d'entre elles ne prévaut. Les hypothèses suivantes ont été proposées par différent(e)s professionnel(le)s.

4.3.1. Hypothèse 1 : Guerre de la Conquête de 1759-1760

Afin d'orienter les recherches en archives, la première hypothèse formulée lie les bombes retrouvées aux attaques de la guerre de la Conquête de 1759 et 1760. Il s'agit d'une hypothèse avancée par Tommy-Simon Pelletier :

> « Après vérification sommaire « dans les documents d'archives et les journaux militaires pour 1759 pour savoir s'il s'est passé quelque chose à Rimouski outre que de voir passer des navires // je n'ai rien trouvé de probant. Il y a toutefois des indices ténus qui peuvent laisser penser que Rimouski, ou minimalement les installations du seigneur près de la rivière ont été attaquées en 1759. D'une part, le coseigneur indique qu'en 1759 "du peu de meubles et de fruits sauvés des terres". D'autre part, on relate dans la littérature orale ancienne qu'une frégate aurait envoyé 2 escouades en chaloupe pour inspecter le secteur, une va sur l'île Saint Barnabé (poste de vigie français) et une seconde va sur la terre ferme. Ce second groupe aurait toutefois fait face à un tireur embusqué et l'officier britannique tué. On n'en sait toutefois pas plus. Une escalade de la violence aurait ainsi été probable et pourrait avoir engendré une attaque du chef-lieu. » (Tommy-Simon Pelletier, communication personnelle le 11 août 2023)

Ces données proviennent de Boudages *et al*. (2006 : 81), puis de Guay (1873 : 48). Toujours selon le même auteur :

> « L'autre possibilité d'attaque pour 1759 me semble finalement peu probable, soit lors du saccage de la Côte-du-Sud à l'automne 1759. Dans tout ce que j'ai lu, les Britanniques, qui étaient divisés en deux groupes, ne se sont concentrés qu'entre La Pocatière et Saint-Thomas et aucun ne semble s'être rendu au-delà. » (Tommy-Simon Pelletier, communication personnelle le 11 août 2023)

Ces données font référence à l'article de Deschênes (1986) :

> En bref, il pourrait être plausible selon une certaine trame d'oralité que des éléments militaires britanniques de 1759 soient découverts à Rimouski. Pour vérifier la véracité de l'escarmouche avec l'officier en chaloupe, une possibilité de recherche serait de faire un dépouillement des journaux de bord des frégates britanniques en mission dans le fleuve durant 1759 pour le secteur de Rimouski, ce qui n'a pas vraiment été fait. » (Tommy-Simon Pelletier, communication personnelle le 11 août 2023)

En réponse à cette hypothèse, Samuel Venière, historien et chargé de projet au Musée naval de Québec, apporte les points suivants :

> « La théorie selon laquelle ces bombes auraient pu être lancées à partir de navire est plausible, mais peu probable, selon nous. Il faut savoir que seuls des navires bien particuliers peuvent lancer ce genre de projectiles : des galiotes à bombe (ou « Bomb Ketch », en Anglais). Si les Britanniques possèdent de tels navires lors de la conquête en 1759, ces derniers étaient rares, dotés d'un gréement (mâts et

cordages) particulier et leur navigation en mer est difficile. Par conséquent, ils n'étaient d'ordinaire utilisés que pour les sièges de ville ou de places fortes. Il aurait été laborieux, voire risqué, d'utiliser de tels navires pour bombarder la résidence du seigneur De la Chesnaye. Le boulet rond est un projectile plus approprié pour ce genre d'attaque côtière. » (Samuel Venière, communication personnelle le 7 novembre 2023)

Bien que cette hypothèse soit plausible, les dimensions des bombes VAC025 et VAC026 ne concordent pas avec les dimensions auxquelles elles devraient correspondre pour des projectiles de cette période.

4.3.2. Hypothèse 2 : Démantèlement d'un monument commémoratif au XX^{e} siècle

La seconde hypothèse serait en lien avec Jules-A. Brillant :

> « *Jules-A Brillant était un homme d'affaires prolifique et mécène de Rimouski-Mitis du début du 20^{e} siècle qui était propriétaire de plusieurs entreprises, dont Québec-Téléphone où les bureaux étaient situés à dans le cœur de Rimouski.* Ils se trouvait tout juste sur le terrain à côté d'un mémorial pour les vétérans qui aurait été mis en place à la suite de la Première Guerre et ne sera déplacé que dans les années 60 pour aller près de la 132 » (Tommy-Simon Pelletier, communication personnelle le 6 novembre 2023)

Cette hypothèse, formulée par André Kirouac, ancien directeur du Musée naval de Québec et relayée au MTMD le 3 novembre 2023 par la journaliste de Radio-Canada Michaële Perron-Langlais, a par la suite été développée avec l'aide de Samuel Venière, selon les informations d'André Kirouac:

> « […] mis à part la caronade, le terrain de M. Jules Briand contenait autrefois au moins trois pyramides de bombes incendiaires similaires à celles trouvées au niveau du pont, composées d'environ 30 bombes chacune (donc 90 au total). Ces bombes ont été données à des musées et des amis au fil du temps, mais d'autres ont disparu […].
>
> La canonnade et la pile de 30 boulets proviennent du démantèlement du monument des Brillant. […] La canonnade serait de 18 livres et serait normalement exposée devant l'entrée principale du Musée naval. Toutefois, elle aurait été prêtée à Pointe-à-Callières pour l'hiver.
>
> Selon M. Kirouac, les 90 boulets/bombes de M. Brillant ont disparu, incluant les 30 qui avaient été données à la famille Amiot. Il a aussi obtenu de l'information suggérant que certains auraient été volés dans les années 1980. » (Samuel Venière, communication personnelle le 7 novembre 2023)

Il est important de noter que, par son calibre, la Canonnade n'a aucun lien avec les piles de bombes qui étaient exposées dans le monument de M. Brillant. Au sujet de ce monument et de son démantèlement, Carol Amiot, fils de J.-Émilien Amiot, a transmis les informations suivantes :

> « Ce matériel d'artillerie provenait de la propriété de l'honorable Jules-A. Brillant, décédé en 1973. Monsieur Brillant possédait deux caronades anglaises, de même époque, qu'il avait fait disposer aux extrémités de sa terrasse, tournées vers le fleuve, qu'on voyait bien de sa propriété du centre-ville. Entre les deux caronades, se trouvaient deux, peut-être trois, pyramides de boulets de mortier, à défaut de disposer de boulets de 18 livres, qui correspondaient au calibre des caronades dont il est question ici.
>
> En 1974, madame veuve Brillant a mis en vente la propriété et alors elle a fait don des caronades et des pyramides de boulets : un ensemble est allé à la Ville de Rimouski, pour être installé à la place des Anciens Combattants, l'autre est allé à mon père, qui avait déjà manifesté son intérêt auprès de monsieur Brillant à exposer l'un de ses canons au pied du mât à sa résidence. À cette époque, ils avaient

> fait équipe au régiment Les Fusillers du Saint-Laurent dans une mission particulièrement importante pour la suite du régiment, monsieur Brillant comme colonel honoraire, mon père comme commandant du régiment. Après le décès de son époux, madame Brillant s'est rappelé le souhait plus d'une fois exprimé par monsieur Brillant de satisfaire la demande de mon père. » (Carol Amiot, communication personnelle le 7 avril 2024)

À son décès en 1998, les boulets et la caronade de J.-Émilien Amiot ont été donnés à Carol Amiot, qui, dans un souci d'intégrité historique, a séparé les boulets de la caronade. Ainsi, il a « alors placé les boulets sur la ligne de terrain derrière la remise » (Carol Amiot, communication personnelle le 7 avril 2024). La propriété a été vendue en 2004 et les boulets ont été laissés en place. Quant aux bombes de la ville de Rimouski, M. Amiot mentionne ne pas savoir ce qu'il en est advenu.

Cette hypothèse est également plausible, cependant une photographie prise vers 1980 portant sur la pyramide de bombes provenant du monument de M. Brillant qui a été déménagée sur la propriété de Pointe-aux-Pères ayant appartenue à J.-Emilien Amiot de Rimouski, démontre que les bombes étaient peintes à ce moment-là. Or, aucune trace de peinture n'a été observée sur les bombes VAC025 et VAC026. De plus, sur une photographie montrant la pyramide acquise par M. Amiot, les bombes semblent avoir un diamètre de 13 po et non de 10 po (figure 3). Il n'est pas impossible que l'une des pyramides ait été formée avec des bombes de 10 po ou que des boulets de 10 pouces aient été inclus dans l'aménagement de M. Brillant, mais nous n'avons pas de preuve. Enfin, il est important de noter qu'à la suite de la récupération et au désarmement des deux bombes par les Forces armées canadiennes, ils ont pu en conclure que de la « matière énergétique » (Poudre noire) était toujours présente à l'intérieur de ces artéfacts (Forces armées canadiennes, courriel du 28 août 2023). Cette réalité semble également être en contradiction avec la seconde hypothèse, car advenant leur utilisation de manière ornementale, il semble logique de croire que les bombes auraient alors été désamorcées et débarrassées de la poudre à canon qu'elles contenaient.



Figure 4.3. Pyramide de boulets vers 1980 à Rimouski sur la propriété de Pointe-au-Père ayant appartenu à J.-Émilien Amiot (Source : Carol Amiot)

4.3.3. Hypothèse 3 : Attaques américaines (1812)

La troisième hypothèse formulée serait que ces bombes aient un lien avec l'attaque de 1812 par les États-Unis. Celle-ci découle d'échanges entre Ghislain Gagnon et André Kirouac :

> « Enfin, M. Kirouac est d'avis que les boulets/bombes de la rivière Rimouski seraient davantage en lien avec la période 1790-1815 dans un contexte de tension avec les États-Unis (guerre de 1812). » (Ghislain Gagnon, communication personnelle le 8 novembre 2023)

Pour le moment, il n'y a aucune preuve historique quant à l'utilisation de bombes de 10 po à Rimouski dans le cadre de tension avec les États-Unis, mais cette hypothèse n'est pas impossible. En effet, les bombes pourraient dater de cette période, mais il n'est actuellement pas possible de les rattacher à cet événement précis.

4.4. Conclusion et recommandations

En conclusion, il est difficile de trancher l'origine exacte de ces deux bombes de mortier. En effet, les données techniques observées en laboratoire semblent orienter vers une origine postérieure à 1780 et plus particulièrement à partir du début du XIX^{e} siècle, principalement par le fait que ces artéfacts présentent une épaisseur de paroi uniforme. Autrement, les anneaux à alignement horizontal sont d'origine anglaise, donc postérieure à 1759, puis l'absence de filet au niveau du goulet des deux bombes définit qu'ils sont antérieurs à 1854/1855.

En ce qui concerne les hypothèses historiques, il n'est pas possible d'affirmer une correspondance hors de tout doute avec les deux bombes de mortier analysées en laboratoire. Les données techniques recueillies en laboratoire, associé au manque de contexte archéologique lors de la découverte, ne permettent pas de confirmer hors de tout doute une origine historique de ces bombes de mortier. Cependant, l'analyse métrique de ces bombes laisse croire qu'il s'agit d'une production provenant plutôt de la fin du XVIII^{e} siècle, voire du début du XIX^{e} siècle.

En termes de recommandation, il pourrait être intéressant de réaliser une imagerie aux rayons X de ces projectiles afin de déterminer s'il y a une différence entre l'épaisseur de la paroi à la base et autour du goulet (distinction qui était difficile à déterminer à cause de la rouille et des concrétions présentes à l'intérieur des bombes). Cela pourrait permettre entre autres d'affiner la datation de ces bombes de mortier. Il serait également intéressant de conserver les bombes de mortier VAC025 et VAC026 afin de les intégrer à une collection de référence ou à un musée, afin de mettre en valeur ce patrimoine. Bien que l'on sache que ce type de projectile soit utilisé fréquemment par l'armée britannique, on retrouve très peu d'exemplaires en aussi bon état (L'Anglais 2022 : 100-101).

Bibliographie

ARCHIVES DE LA FABRIQUE

1910 *Lots de famille dans le cimetière de S. Lambert de Lévis.*

1946 *1893-1946 Délibérations*.

ARKÉOS

2005 *Mourir et vivre à l'ombre des moulins. Fouille bio-archéologique de l'ancien cimetière de Terrebonne, site BkFj-9. Projet de construction du nouveau théâtre, parc civique de Terrebonne*. Rapport remis à la Société de développement culturel de Terrebonne et au ministère de la Culture et des communications du Québec.

2010 *Nouveau poste Limoilou à 230 kV et ligne d'alimentation à 230 kV. Étude de potentiel archéologique*. Rapport inédit remis à Hydro-Québec.

ARTEFACT URBAIN INC

2022 *Fouille archéologique d'une portion de l'ancien cimetière de la municipalité de Saint-Basile (CeEw-5) dans la région de Portneuf (été 2022).* Ville de Saint-Basile.

ARTÉFACTUEL

2009 *Inventaires archéologiques (2007). Direction du Bas-Saint-Laurent-Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine*. Rapport inédit, MTQ, 62 p.

2012 *Inventaires archéologiques (2011).* Direction du Bas-Saint-Laurent - Gaspésie - Îles-de-la-Madeleine., MTQ, 104 p.

ASSOCIATION DES ARCHÉOLOGUES DU QUÉBEC (AAQ)

2005 *Répertoire québécois des études de potentiel archéologique (RQEPA)*. [base de données électronique], Québec.

BEAULIEU, Georges

1981 *Dans les brumes de la Sénescoupé*. Québec, 341 p.

BENMOUYAL, José

1987 *Des Paléoindiens aux Iroquoiens en Gaspésie: six mille ans d'histoire*. Québec, ministère des Affaires culturelles du Québec, Collection Dossiers no 63.

BERGERON, André et France RÉMILLARD

2000 *L'archéologue et la conservation, Vade-mecum québécois*. 2e édition, Centre de conservation du Québec, 229 p

BOUDAGES, Jeannot, LAROCQUE, Paul, COLLINS, Pierre, LARRIVÉE, Jean, GOSSELIN, Sylvain, MIMEAULT, Mario et Richard SAINDON

2006 *Rimouski depuis ses origines*. Société d'histoire du Bas-Saint-Laurent, Société de généalogie et d'archives de Rimouski, Université du Québec à Rimouski (GRIDEQ).

BOUDREAU, Jeff

2008 *A New England Typology of Native American Projectile Points*. Ashland (MA), Freedom Digital.

CASTONGUAY, DANDENAULT ET ASSOCIÉS (CDA)
2020 *Réfection de la chaussée de la côte de la Fabrique et de la rue Saint-Jean entre les rues Pierre-Olivier-Chauveau et de l'Hôtel-Dieu*. Surveillance archéologique 2020. Ville de Québec.

CHALIFOUX, Éric
1999 *Late Paleoindian Occupation in a Coastal Environment : A Perspective from La Martre, Gaspé Peninsula, Québec*. Northeast Anthropology 57 : 69-79.

CHALIFOUX, Éric, BURKE, Adrian et Claude CHAPDELAINE
1998 *La préhistoire du Témiscouata : occupations amérindiennes dans la haute vallée de Wolastokuk*. Recherches amérindiennes au Québec, Montréal. Paléo-Québec 26, 147 p.

CHAPDELAINE, Claude
1989 *La poterie du Nord-Est américain, un cas d'inertie technique*. Anthropologie et société 13 (2) : 127-142.
1994 *Analyse par activation neutronique du chert taillé à Rimouski*. Dans *Il y a 8000 ans à Rimouski… Paléoécologie et archéologie d'un site de la culture Plano*. Édité par le MTQ, Montréal, Recherches amérindiennes au Québec, collection Paléo-Québec no 22 : 147-162.
2004 *Des chasseurs de la fin de l'âge glaciaire dans la région du lac Mégantic : découverte des premières pointes à cannelure au Québec*. Recherches amérindiennes au Québec, vol. XXXIV (1) : 3- 20.
2007 *Entre lacs et montagnes au Méganticois. 12 000 ans d'histoire amérindienne*. Paléo-Québec 32.
2012 *Late Pleistocene Archaeology and Ecology in the Far Northeast*. A Peopling of the Americas Publication, Center for the Study of the First Americans, Texas A&M University Press.

CHRÉTIEN, Yves
1995 *Le Sylvicole inférieur dans la région de Québec et le dynamisme culturel en périphérie de la sphère d'interaction Meadowood*. Thèse de doctorat en anthropologie. Université de Montréal, Montréal.

CLERMONT, Norman
1978 *Les crémations de Pointe-du- Buisson*. Recherches amérindiennes au Québec 8 (1) : 3-20.
1990 *Le Sylvicole inférieur au Québec*. Recherches amérindiennes au Québec 20 (1) : 5-17

CLOUTIER, Jean-Pierre et André PROULX
1975 *Les potiers Joubert à Saint-Denis-de-Kamouraska, rapport de reconnaissance archéologique, CjEl-4.* MAC.

COMITÉ DU CENTENAIRE
1981 Saint-Clément 1881 – 1981. Comité du Centenaire, Saint-Clément È(Rivière-du-Loup)/Québec. 319 p.

CONSEIL D'HYGIÈNE
1905 *Visite à Saint-Lambert de Lévis le 22 mai 1905 : Inspection d'un emplacement proposé comme site de cimetière*. Conseil d'Hygiène de la province de Québec.

COSSETTE, Évelyne
2003 *Étude de l'assemblage zooarchéologique du site BkGg-11.* Dans *L'île aux Allumettes. L'Archaïque supérieur dans l'Outaouais, Montréal*, Édité par N. Clermont, C. Chapdelaine et J. Cinq-mars. Recherches amérindiennes au Québec, collection Paléo-Québec no 30.

CÔTÉ, Marc
1998 *Le site Ramsay : un témoignage furtif des premiers occupants de l'Abitibi-Témiscamingue*. Dans *L'éveilleur et l'ambassadeur*. Édité par R. Tremblay, Essais archéologiques et ethnohistoriques en hommage à Charles A. Martijn, Montréal, Recherches amérindiennes au Québec, collection PaléoQuébec 27.

COURVILLE, S. et S. LABRECQUE
1988 *Seigneuries et fiefs du Québec, nomenclature et cartographie*. Avec la collaboration de J. FORTIN Québec, Université Laval, Outils de recherche du CELAT, n° 3, 202 p.

DE VARENNES, Philippe
1993 *Étude de potentiel avec inventaire dans le comté de Kamouraska, Bas-Saint-Laurent, été 1992*. MCCQ.
1994 *Étude de potentiel avec inventaire dans le comté de Kamouraska, Bas-Saint-Laurent, été 1993*. MCCQ.
1996a *Recherches archéologiques dans le comté de Kamouraska, Bas-Saint-Laurent, été 1994*. MCCQ.
1996b *Relevé de vestiges et surveillance à Kamouraska*. BPR ingénieurs-conseils.

DESCHÊNES, Gaston
1986 *Le saccage de la Côte-du-Sud par les troupes anglaises*. Cap-aux-Diamants 2 (1) : p.29-31.

DEVOE, Émilie
2004 Les fours à chaux du Bas-Saint-Laurent. Rapport de recherche historique. MCCQ.

DUMAIS, Pierre
1976 *Rapport d'une reconnaissance archéologique sur la rive sud du Saint-Laurent entre la rivière Ouelle et Notre-Dame-du-Portage, comté de Kamouraska, été 1975*. MAC.
1988 *Le Bic : images de neuf mille ans d'occupation amérindienne*. Ministère de la Culture et Communications, collection Dossiers no 64.
2000 *The La Martre and Mitis Late Paleoindian Sites : A Reflection on the Peopling of Southeastern Québec*. Archaeology of Eastern North America 28 : 81-112.

DUMAIS, Pierre, Jean POIRIER et Gilles ROUSSEAU
1994 *Reconnaissance archéologique dans la région du Témiscouata 1990-1991*. Rapport inédit, Direction des Biens Culturels, 28 p.

ETHNOSCOP
2001 *Étude de potentiel et inventaires archéologiques (phase 1) du Square Dorchester et de la Place du Canada, BiFj-37. Groupe Cardinal Hardy, Montréal. 2006 Site du premier cimetière de Sainte-Marie, CcEs-1. Inventaire et fouilles archéologiques 2003-2004*. Rapport remis au ministère des Transports du Québec, direction Chaudière-Appalaches.
2012 *Poste Duchesnay et ligne d'alimentation*. Étude de potentiel archéologique. Rapport soumis à Hydro-Québec.

GAGNON, Julien, Denis LAVOIE et Alain TREMBLAY
2000 *Technostratigraphie de la région de Rivière-du-Loup, Zone de Humber externe, Québec*. Commission géologique du Canada, Ressources naturelles Canada, 10 p.

GATES ST-PIERRE, Christian
2006 *Potières du Buisson. La céramique de tradition Melocheville sur le site Hector-Trudel*. Collection Mercure, Archéologie, no 168, Musée canadien des Civilisations, Gatineau.
2010 *Le patrimoine archéologique amérindien du Sylvicole moyen au Québec*. Étude produite dans le cadre de la participation du Québec au répertoire canadien des lieux du patrimoine. Ministère de la Culture, des Communications et de la Condition féminine.

GATES ST-PIERRE, C. et R.G. THOMPSON
2015 *Phytolith Evidence for the Early Presence of Maize in Southern Quebec*. American Antiquity 80 (2) : 408-415.

GOUVERNEMENT DU QUÉBEC
2012 [En ligne] *Climat du Québec, Classification de Köppen-Geiger basée sur les normales 1981-2010*. Carte produite par le gouvernement du Québec, Développement durable, Environnement, Faune et Parcs, Québec. https://environnement.gouv.qc.ca/climat/normales/cartes/Classification-Koppen.pdf, consulté le 1 février 2024.

GRAILLON, Éric
1997 *Inventaire de la collection Cliché-Rancourt*. Rapport remis au ministère de la Culture, des Communications et de la Condition féminine, Québec.
2011 *Camp d'archéologie du Musée de la Nature et des sciences de Sherbrooke: Évaluation du site Gaudreau (BkEu-8) de Weedon, été 2010*. Musée de la nature et des sciences de Sherbrooke, rapport inédit.

GUAY, Charles
1873 *Chronique de Rimouski*. P.-G. Delisle Imprimeur, Québec

KIRJAN, Corneliu
1979 *Rapport concernant la reconnaissance (visite) effectuée sur le site du village déserté de Kamouraska, CjEk-1*. MAC.

L'ANGLAIS, Paul-Gaston
1994 *Guide pour l'inventaire et répertoire des mots-clés pour les matériaux et les fonctions des artéfacts et les écofacts*. CELAT, Université Laval, Québec.
2022 *La collection de projectiles d'artillerie du site du patrimoine mondial de Québec : pour la défense et pour l'attaque*. Rapport inédit pour la Ville de Québec dans le cadre de l'Entente de développement culturel, 235 p.

LA MUNICIPALITÉ DE SAINT-LAMBERT-DE-LAUZON
2003 *Saint-Lambert-de-Lauzon, 150e : D'une rive à l'autre, 1853-2003*. La plume d'oie, édition concept, Bibliothèque nationale du Québec.
2023 [En ligne] *Histoire de la municipalité*, consulté le 6 novembre 2023 : https://mun-sldl.ca/histoire-de-la-municipalite

LAVOIE, Joseph-A.
1922 *La Famille Lavoie au Canada. De 1650 à 1921*. Préface de l'Honorable Thomas Chapais. Québec.

LAVOIE, M., G. MAGNAN et J. COLPRON-TREMBLAY
2010 Le couvert végétal de la région de Québec : une histoire plurimillénaire. Le Naturaliste canadien 134 (1) : 5-12.

LÉVESQUE, Hubert (Abbé)
1971 *Le fief Saint-Denis*. *Cahiers d'histoire* **4**. Société Historique de la Côte-du-Sud, La Pocatière. Bibliothèque nationale du Québec.

LÉVESQUE, Ulric
1970 *Histoire de Saint-Philippe-de-Néri : Comté de Kamouraska 1870-1970*. Comité du centenaire de Saint-Philippe-de-Néri.

MARTIN, Paul-Louis
1973 *Notes sur le four à chaux de Saint-Pacôme, comté de Kamouraska, CiEl-1*. MAC.

McCONNELL, David
1989 *L'artillerie lisse britannique : Étude technologique sur l'identification, l'acquisition, la restauration, la reproduction et l'interprétation de l'artillerie aux parcs historiques nationaux du Canada*. Ottawa : Lieux et parcs historiques nationaux, Service canadien des parc, Environnement Canada, 629 p

MINISTÈRE DE LA CULTURE ET DES COMMUNICATIONS (MCC)
2013 [En ligne] *Église de Saint-Lambert*, consulté le 6 novembre 2023 : https://www.patrimoine-culturel.gouv.qc.ca/rpcq/detail.do?methode=consulter &id=167640&type=bien

MINISTÈRE DES FORÊTS, DE LA FAUNE ET DES PARCS (MFFP)
2019 [En ligne] *Forêt ouverte*. *Carte et données forestières*. Gouvernement du Québec, Québec. https://www.foretouverte.gouv.qc.ca/, consulté le 1 février 2024.

MINISTÈRE DES RESSOURCES NATURELLES ET DES FORÊTS (MRNF)
2004 *Répertoire des cantons du Québec*. Ressources naturelles, Faune et Parcs, Québec.

MINISTÈRE DU TRANSPORT ET DE LA MOBILITÉ DURABLE (MTMD)
2021 *Avis de potentiel archéologique complémentaire : Réaménagement des approches du pont (P-6497) s'élevant au-dessus de la rivière Sénescoupé, Saint-Clément. 2021*. Avis de potentiel archéologique complémentaire, MTMD. (En annexe)
2024 [En ligne] *Répertoire des autoroutes du Québec*. https://www.transports.gouv.qc.ca/fr/projets-infrastructures/info-reseau-routier/repertoire-autoroutes/Pages/repertoire-des-autoroutes-du-Quebec.aspx, consulté le 23 janvier 2024.

OLIVER-LLOYD, Vanessa
2008 *Le patrimoine archéologique des cimetières euroquébécois*. Étude produite dans le cadre de la participation du Québec au Répertoire canadien des Lieux Patrimoniaux, volet archéologique. Ministère de la Culture, des communications et de la condition féminine

PARADIS, Marie-Anne et Joey LEBLANC

2021 *L'archéologie numérique en contexte professionnel : Rapport final MITACS Accélération*. Université Laval et MITACS. En cours de publication, en possession des auteurs.

PATRIMOINE EXPERTS

2013 *Inventaire et fouille archéologique du site CiEm-1, secteur presbytère (2006-2007). Reconstruction et réaménagement de la route 132, projet d'assainissement des eaux*. MTQ.

2014 *Surveillance et inventaire archéologiques (2006-2007) et découverte des sites CiEm-1 et CiEm-2. Reconstruction et réaménagement de la route 132. Projet d'assainissement des eaux*. MTQ.

PINTAL, Jean-Yves

1998 *Aux frontières de la mer. La préhistoire de Blanc-Sablon*. Collection Patrimoines, Dossiers 102, ministère de la Culture et des Communications, Québec.

2002 *De la nature des occupations paléoindiennes à l'embouchure de la rivière Chaudière*. Recherches Amérindiennes au Québec 32 (3) : 41-54.

2006 *Le site Price et les modes d'établissement du Paléoindien récent dans la région de la rivière Mitis*. Archéologiques 19 : 1-20.

2012 *Late Pleistocene to Early Holocene A Datation : The Case of the Strait of Quebec*. Dans Late Pleistocene Archaeology and Ecology in the Far Northeast. Édité par Claude Chapdelaine, p. 218-236. Publié par Texas A&M University Press.

2013 *Étude de Potentiel et inventaire archéologique, Forêt du Massif, Petite-Rivière-Saint-François*. Rapport remis à la MRC de Charlevoix et à la CRÉ de la Capitale-Nationale

PLOURDE, Michel

2003 *8000 ans de paléohistoire. Synthèse des recherches archéologiques menées dans l'aire de coordination du Parc marin du Saguenay-Saint-Laurent*. Rapport inédit. Parc marin du Saguenay-Saint-Laurent, Parcs Canada.

2009 *Étude synthèse sur les sites archéologiques caractéristiques de l'occupation amérindienne du territoire et sur la contribution scientifique de l'Archéométrie*. Rapport inédit. Ministère de la Culture, des Communications et de la Condition féminine.

2011 *L'exploitation du phoque dans le secteur de l'embouchure du Saguenay (Québec, Canada) par les Iroquoiens au Sylvicole supérieur (1000-1534 de notre ère).* Thèse de doctorat en anthropologie. Université de Montréal, Montréal.

PLUMET, P., MOREAU, J-F., GAUVIN, H., ARCHAMBAULT, M.-F. et V. ELLIOT

1993 *Le site Lavoie (DbEj-11). L'Archaïque aux Grandes Bergeronnes, Haute Côte-Nord du Saint-Laurent, Québec*. Montréal, Recherches amérindiennes au Québec, Paléo-Québec no 20.

PROULX, André

1979 *Évaluation du potentiel archéologique le long du ruisseau Chalout, Saint-Pascal de Kamouraska, CjEk-1*. MAC.

RURALYS

2007 *La conservation intégrée du patrimoine archéologique euroquébécois dans le développement régional : Le territoire du Bas-Saint-Laurent*., MCCCF, 121 p.

2008 *Caractérisation et évaluation des paysages du Bas-Saint-Laurent : Un outil de connaissance et de gestion du territoire, la MRC de Kamouraska*. Projet de parc éolien Nicolas-Riou dans les MRC des Basques et de Rimouski-Neigette. La MRC Les Basques.

2012 *Surveillance archéologique 2012, site de la Maison Chapais (CjEl-11), Saint-Denis. Projet d'aménagement paysager*. Association patrimoniale de Saint-Denis-de-la-Bouteillerie.
2014a *Étude de potentiel archéologique : Site des Nouvelles-Casernes. Îlot de l'arsenal (CeEt-403).* Québec, Commission de la Capitale Nationale, 175 p.
2014b *Inventaire archéologique (automne 2014). Maison Chapais (CjEl-11), Saint-Denis-De La Bouteillerie*. Association patrimoniale de Saint-Denis-De La Bouteillerie.

SAMSON, Gilles
2003 *Structure cylindrique à l'Anse-au-Sable, Rimouski (DcEd-8).* MCCQ.

SAMSON, Gilles et Anne SASSEVILLE
2003 Inventaire des sites de four à chaux. MCCQ.

SUBARCTIQUE
2018 *Évaluation du patrimoine du Pont-Rouge – Rivière Sénescoupé, Saint-Clément*. Direction de la Gaspésie-Bas-Saint-Laurent-Île-de-la-Madeleine, MTQ, 12 p. (en annexe 2)

SYSTÈME D'INFORMATION GÉOMINIÈRE DU QUÉBEC (SIGÉOM)
[En ligne] Système d'information géominière du Québec : Carte interactive. Énergie et ressources naturelles, Québec. https://sigeom.mines.gouv.qc.ca/signet/classes/I1108_afchCarteIntr, consulté le 2 août 2023.

TACHÉ, Karine
2010 *Le Sylvicole inférieur et la participation à la sphère d'interaction Meadowood au Québec*. Étude produite dans le cadre de la participation du Québec au répertoire canadien des lieux du patrimoine. Ministère de la Culture, des Communications et de la Condition féminine.

TREMBLAY, Roland
2006 *Les Iroquoiens du Saint-Laurent : peuple du maïs*. Pointe-à-Callière, Musée d'archéologie et d'histoire de Montréal, Éditions de l'Homme.

TREMBLAY, Roland et Jean Bruno VAILLANCOURT
1994 *Rapport des activités archéologiques menées sur les îles du Bas-Saint-Laurent, été 1993*. Université de Montréal, Département d'anthropologie.

WEILBRENNER, Bernard
1969 Olivier Morel De La Durantaye. *Dictionnaire biographique du Canada*, vol. 2. Université Laval/University of Toronto.

Annexe 1 : MTMD 2021 – Avis de potentiel archéologique complémentaire : Réaménagement des approches du pont (P-6497) s'élevant au-dessus de la rivière Sénescoupé, Saint-Clément, 2021

MINISTÈRE DES TRANSPORTS ET DE LA MOBILITÉ DURABLE

Avis de potentiel archéologique complémentaire : Réaménagement des approches du pont (P-6497) s'élevant au-dessus de la rivière Sénescoupé, Saint-Clément. 2021

Direction territoriale du Bas-Saint-Laurent-Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine

Projet 154-97-0107

Votre gouvernement

Québec

ÉQUIPE DE TRAVAIL

Direction de l'environnement

Rédaction et travaux de terrain — Ghislain Gagnon, archéologue

Ghislain Gagnon, archéologue

TABLE DES MATIÈRES

1. INTRODUCTION 1
2. EMPRISE PROJETÉE 1
3. CONTEXTE ARCHÉOLOGIQUE 1
4. CONTEXTE ENVIRONNEMENTAL 2
5. POTENTIEL ARCHÉOLOGIQUE 3
   5.1 Potentiel archéologique préhistorique 3
6. POTENTIEL ARCHÉOLOGIQUE HISTORIQUE 5
   6.1 Ancien réseau routier et deux premiers ponts de la rivière Sénescoupe 5
   6.2 Troisième pont de la rivière Sénescoupé 6
   6.3 Bâtiment agrodomestique 6
7. CONCLUSION ET RECOMMANDATION 8

ANNEXE 1 : AVIS DE DÉCOUVERTE SANS PERMIS DE RECHERCHE ARCHÉOLOGIQUE 19

1. INTRODUCTION

Des travaux de réparation du pont (P-06497) s'élevant au-dessus de la rivière Sénescoupé sont prévus dans le cadre du projet 154-97-0107 du ministère des Transports et de la Mobilité durable (MTMD). Ces travaux, qui devaient d'abord se limiter au pont et à ses approches immédiates, ont fait l'objet d'un avis de potentiel archéologique en octobre 2017 dans lequel il a évalué que le risque de découverte archéologique paléohistorique était faible. Le seul risque en archéologie identifié était alors associé au troisième pont de la rivière Sénescoupé (pont Rouge de Saint-Clément) en fonction de 1903-1904 à 1939. Toujours en 2017, des vestiges de piliers ont été observés aux abords du pont actuel, confirmant ainsi la présence de vestiges de l'ancien pont (pont Rouge). À la suite de cette découverte, le ministère des Transports, de la Mobilité durable et de l'Électrification des Transports (MTMDET) a mandaté la firme Subarctique pour la production d'une déclaration de découverte sans permis, puis pour la réalisation d'une évaluation patrimoniale des vestiges du pont Rouge. Considérant les données obtenues dans le cadre de cette démarche et l'escarpement du lieu où ces vestiges sont situés, aucune autre intervention archéologique n'a été recommandée. Il a toutefois été recommandé de conserver *in situ* une trace de l'ancienne structure, si possible.

Par la suite, l'emprise des travaux a été modifiée pour comprendre le réaménagement complet des approches, de la route et la construction d'un nouveau pont au sud du tracé actuel. Le présent document a donc pour objectif de compléter l'avis de potentiel archéologique en fonction des modifications apportées au projet.

2. EMPRISE PROJETÉE

Le projet 154-97-0107 correspond au réaménagement des approches du pont s'élevant au-dessus de la rivière Sénescoupé. Il est prévu de déplacer le rang Petit, une partie de la rue du Pont ainsi que le pont P-06497 au sud du tracé actuel (Figure 1).

3. CONTEXTE ARCHÉOLOGIQUE

Deux zones d'information archéologique sont situées à moins de 5 km du projet (Figure 3). Elles ont été réalisées par Artefactuel en 2009 et 2012 et se situent respectivement à 0,350 km et 0,450 km du projet. L'inventaire de 2009 a été réalisé près du ponceau n" 2012 de la route 293, entre les km 11 +230 et 11 +297, dans la municipalité de Saint-Cyprien (Artefactuel 2009). L'inventaire de 2012 a été mené dans le cadre de la reconstruction d'un pont sur le chemin Raudot, entre les chaînages 0+ 160 et 0+320, à Saint-Cyprien (Artefactuel 2012). Tous deux ont été négatifs. Aucune recommandation n'a été émise à leurs termes. À celles-ci, il faut ajouter l'évaluation de Subarctique (2018) en lien avec la découverte de vestiges de l'ancien pont Rouge dans les limites du projet (Figure 1).

4. CONTEXTE ENVIRONNEMENTAL

Selon l'IRDA, les sols dans l'axe de la rivière sont essentiellement constitués de loam sableux rapidement drainé. En ce qui a trait aux terres en altitude, les sols sont constitués d'un loam pierreux imparfaitement drainé (Figure 2).

Localement, de nombreux échantillons de sols ont été prélevés dans le cadre des études géotechniques et de caractérisation environnementale réalisées pour le projet (Figure 2). Deux forages géotechniques ont été réalisés sur le platin Belzile, une petite terrasse basse bordant la rivière à l'ouest, l'un dans le chemin d'accès (TF-08) et l'autre directement sur le plateau inférieur (TF-09). Ces deux forages ont permis de constater la présence de sols naturels constitués de sable silteux et graveleux brun rougeâtre humide allant de lâche à compact qui reposent directement sur le roc appalachien.

Sur les hauteurs, du côté ouest de la rivière, tous les forages environnementaux ont permis de confirmer la présence de remblais ou de sols remaniés reposant directement sur le roc dans l'emprise actuelle[1 et 2]. Dans l'emprise projetée, les forages géotechniques PU-01 et PU-02 démontrent que le couvert végétal repose directement sur le roc appalachien et qu'il y a donc absence de sol minéral.

Du côté est, directement sur le haut de la falaise bordant la rivière Sénescoupé, la caractérisation environnementale portait essentiellement sur un ancien dépotoir municipal où tous les sols ont été perturbés avant la construction du parc actuel. À l'est de la route longeant ce dépotoir se trouve un secteur perturbé par les aménagements routiers actuels et antérieurs (Lidar et TF-03 à 05) ainsi qu'un secteur boisé très accidenté où les dépressions semblent essentiellement couvertes de sols naturellement humides, ce qui est confirmé par la présence d'au moins 18 cm de sols organiques en surface du sol minéral (Lidar, EM-41-22, PU-04). Enfin, plus à l'est se trouve une terre agricole où les sondages environnementaux et géotechniques ont révélé la présence de sols naturels composés de silt sableux et graveleux, brun et humide avec présence d'oxydation. Ces informations confirment le mauvais drainage identifié par l'IRDA.

[1] FNX-Innov. (2022), Caractérisation environnementale complémentaire de site (Phase III). Tronçons de la rue du Pont et du rang Sainte-Anne et de terrains adjacents situés à Saint-Clément (Québec).
[2] GHD (2022), Étude pédologique. Reconstruction du pont P-06497 et de ses approches. Rue du Pont, Saint-Clément, Québec.

5. POTENTIEL ARCHÉOLOGIQUE

5.1 Potentiel archéologique préhistorique

Le toponyme de la rivière est très probablement d'origine autochtone :

> « Le nom Sénescoupé serait d'origine malécite; sa signification demeure toutefois inconnue. [...] La graphie francisée de ce mot amérindien est fixée depuis 1855, comme en témoigne un plan du canton de Denonville dressé par l'arpenteur Larue. Quelques variantes dont Senescoupe, Sénescoop, Sanescoupe et Kénescoupe ont été utilisées dans certains documents, sans toutefois s'imposer. On connaît aussi l'appellation Grande Fourche pour identifier cette rivière » (Commission de toponymie du Québec : Rivière Sénescoupé - Saint-Clément (Municipalité) (gouv.qc.ca))

La rivière Sénescoupé, qui donne directement accès à la rivière Trois-Pistoles, est un axe de circulation susceptible d'avoir été fréquenté tout au cours de la paléohistoire autochtone et de l'histoire récente. Dès lors, la présence de site archéologique inconnu à ce jour en lien avec l'occupation autochtone le long de cette rivière est probable. Néanmoins, dans le secteur des travaux, les berges sont généralement caractérisées par un relief très abrupt et élevé, ce qui réduit fortement ce potentiel considérant que peu d'endroits permettent un arrêt et l'accès aux terres en altitude. Or, le platin Belzile offre l'une des rares surfaces d'accueil accessible du secteur.

En faisant abstraction des perturbations anthropiques historiques et en regard du relief et de la qualité du drainage, cet endroit peut être considéré comme ayant un potentiel archéologique moyen à fort en ce qui a trait l'occupation autochtone paléohistorique. Il faut toutefois considérer les perturbations anthropiques récentes. D'abord, les documents d'archives permettent d'établir que le premier et le second pont y étaient aménagés. Le premier ne doit cependant pas être considéré comme un élément perturbateur important, car il aurait été constitué de simples arbres abattus et couchés tout de long en travers de la rivière. Cependant, le second pont, qui aurait été aménagé au même endroit selon les informations disponibles, reposait sur « deux immenses cages de bois, que l'on remplit de roches, de tufs et d'ardoise »[3]. Un exercice de géoréférencement du plan du canton de Denonville datant de 1886[4] permet d'identifier des traces possibles de l'aménagement de ce pont dans le modèle numérique de terrain (MNT) LiDAR. Les perturbations causées par la construction de cet ouvrage, l'aménagement des chemins d'accès, les chalets du platin Belzile, les éléments de drainage et de stabilisation des berges ainsi que divers aménagements domestiques comme des fosses septiques importantes. À cela s'ajoutent les possibles perturbations provoquées par les crues saisonnières et la débâcle des glaces. Après analyse des données disponibles, en ce qui a trait à la servitude de construction temporaire prévue à cet endroit, le potentiel archéologique paléohistorique est jugé faible. Néanmoins, deux zones offrant une surface relativement plane et en apparence moins perturbées pouvant offrir un potentiel archéologique résiduel y ont été identifiées (Figure 3; Figure 4).

[3] Beaulieu, Georges (1981). *Dans les brumes de la Sénescoupe*. P. 207.
[4] D'Amours, J. W. (1886). *Canton de Denonville. Comté de Témiscouata.*

En ce qui a trait au potentiel paléohistorique sur les hauteurs dans les emprises existantes et projetées à l'est de la rivière Sénescoupé, l'absence de sols confirmée par les études géotechniques et la caractérisation environnementale[5, 6 et 7], combinée à l'accès difficile, au relief accidenté, aux anciens aménagements routiers, ainsi qu'aux activités forestières et agricoles antérieures constituent tous des facteurs de réduction du potentiel. Bien que le secteur puisse avoir fait l'objet d'activités autochtones au cours de la paléohistoire, la probabilité d'y retrouver un site témoignant de telles activités est jugée très faible, voire nulle (Figure 3; Figure 4).

Du côté est de la rivière Sénescoupé, le potentiel paléohistorique sur les hauteurs dans les emprises existantes est globalement jugé très faible puisqu'il est localement très difficile d'accès à partir de la rivière et qu'il ne comporte aucun plan d'eau stratégique tels un lac ou un cours d'eau secondaire.

Localement, le secteur bordant la rivière Sénescoupé a fortement été perturbé par les aménagements routiers actuels et antérieurs ainsi que l'exploitation d'un ancien dépotoir municipal reconverti en parc. En raison des perturbations majeures causées par ces aménagements, le potentiel de découverte archéologique paléohistorique y est jugé nul (Figure 3; Figure 4).

Plus à l'est, dans le secteur boisé, les données topographies produites à partir des relevés LiDAR combinées aux résultats des études géotechniques et de la caractérisation environnementale permettent de confirmer que les pentes, le relief accidenté et le mauvais drainage en font un secteur à potentiel archéologique paléohistorique très faible, voire nul (Figure 5; Figure 6).

Enfin, les terres agricoles situées à l'est de l'emprise projetée sont situées dans un secteur peu accidenté offrant quelques petites surfaces d'accueil potentielles. Toutefois, ces surfaces ont été labourées depuis le XIX^{e} siècle et les sols y offrent un mauvais drainage naturel. Par conséquent, la probabilité d'y retrouver des traces d'occupation paléohistorique autochtone y est jugée faible (Figure 5; Figure 6).

[5] FNX-Innov (2020). *Caractérisation environnementale préliminaire de site (Phase II). Tronçon de la rue du pont et de la route Sainte-Anne et terrains adjacents situés à Saint-Clément (Québec).*

[6] FNX-Innov. (2022*). Caractérisation environnementale complémentaire de site (Phase III). Tronçons de la rue du Pont et du rang Sainte-Anne et de terrains adjacents situés à Saint-Clément (Québec)*.

[7] GHD (2022), *Étude pédologique. Reconstruction du pont P-06497 et de ses approches. Rue du Pont, Saint-Clément, Québec*.

6. POTENTIEL ARCHÉOLOGIQUE HISTORIQUE

Deux éléments de potentiel archéologique ont été identifiés dans la zone d'étude ou à proximité de celle-ci : les deuxième et troisième ponts sur la rivière Sénescoupé. Le premier pont n'a pas été considéré comme un élément d'intérêt archéologique puisqu'il ne s'agit que de troncs d'arbres couchés en travers de la rivière. Plus à l'est, un ancien réservoir d'eau aujourd'hui disparu a été identifié à partir des photographies de 1970 à 1979. Bien qu'aujourd'hui détruit, celui-ci n'est pas considéré comme un élément d'intérêt archéologique. Considérant que le troisième pont de la rivière Sénescoupé a déjà été expertisé par Subarctique en 2018, celui-ci ne sera pas inclus dans l'analyse qui suit (Figure 3 à Figure 9).

6.1 Ancien réseau routier et deux premiers ponts de la rivière Sénescoupe

La superposition des cartes de D'Amours (1886) et de Sullivan (1887) sur le cadastre actuel indiquent que le rang Petit et la rue du Pont correspondent aux premières routes aménagées dans la municipalité de Saint-Clément (Figure 7). Quant au plan de Côté (1933), celui-ci reprend le tracé du XIX^{e} siècle et ne prend donc pas en compte la construction du troisième pont en 1904. En ce qui a trait aux anciens aménagements routiers, des lambeaux sont susceptibles de subsister du côté ouest de la rivière Sénescoupé (Figure 3 à Figure 9). Toutefois, à moins de problématique particulière, la valeur de recherche de ce type d'aménagement est jugée faible à nulle.

En ce qui a trait au premier pont, celui-ci est peu susceptible d'avoir laissé des traces en raison du type d'aménagement qui y est associé :

> «On réussissait à descendre dans les écores, en s'agrippant aux arbres à portée de mains. Sur la rive est, les hommes avaient abattu des arbres en les faisant tomber de toute leur longueur, en travers de la rivière. Commençait alors la traversée: les hommes, au pied plus sûr, protégeait [SIC] leurs épouses en leur tenant la main ou en leur passant le bras sur les épaules. On arrivait ainsi dans le platin de Thomas Belzile. En face c'était la rude et longue montée vers le promontoire du village.» (Beaulieu 1981 : 207)

Quant au deuxième pont, celui-ci est davantage susceptible d'avoir laissé des traces archéologiques :

> « on édifia deux immenses cages de bois, que l'on remplit de roches, de tufs et d'ardoise; on ajusta de longues lambourdes (on avait du bois!) , on mit un pavé et une lisse pour prévenir la morsure du fer des chevaux. » (Beaulieu 1981 : 207)

D'ailleurs, comme mentionné précédemment, la superposition du tracé de 1886 permet d'identifier deux petits aménagements susceptibles de correspondre aux anciennes culées du deuxième pont. Considérant que ces éléments sont situés en dehors des emprises et servitudes actuelles et projetées, le risque en regard de ceux-ci est jugé nul (Figure 3; Figure 4).

6.2 Troisième pont de la rivière Sénescoupé

L'avis de potentiel initial avait soulevé la présence d'un ancien pont couvert (pont Rouge) à l'emplacement du pont P-06497 (Figure 4). La découverte de vestiges lors d'une visite sur le terrain en 2017 a entraîné une déclaration de découverte auprès du ministère de la Culture et des Communications (MCC) et la réalisation d'une évaluation patrimoniale du pont Rouge (Subarctique Enr. 2018). Après analyse, il a été recommandé de conserver, si possible, la culée ouest puisqu'elle semble avoir été intégrée à la culée actuelle et que sa conservation permettrait de sauvegarder sa localisation d'origine. Aucun nouvel élément en lien avec cette ancienne structure n'a été identifié au cours de la présente analyse. Par conséquent, celle de Subarctique Enr. (2018) est jugée à jour.

6.3 Bâtiment agrodomestique

L'exercice de géoréférencement des photographies aériennes de 1973 et 1979 et la consultation des photographies de 1970 permettent de constater qu'un aménagement de forme rectangulaire initialement interprété comme une probable fondation de bâtiment agricole détruit était présent à l'est de l'emprise projetée. Or, des démarches faites auprès du propriétaire actuel indiquent plutôt qu'il s'agissait d'un réservoir pour les incendies construit par la municipalité et démantelé depuis. En résumé, la description faite par le propriétaire est la suivante :

- Digue en terre qui faisait les 4 côtés. Il y avait une conduite qui acheminait l'eau vers la rue et qui menait à un regard avec un couvercle en bois;
- Il existe un contrat datant du 11 janvier 1971. La municipalité aurait construit 11 réserves du même genre sur le territoire;
- Des portions de terrains de 50 x 50 [pieds ?] que les propriétaires cédaient à la municipalité [possiblement une servitude];
- Il est indiqué sur le contrat : « Ces cessions sont faites gratuitement pour favoriser la lutte contre l'incendie et permettre l'établissement d'un système municipal de protection contre l'incendie »;
- Ce site aurait été choisi en raison de la présence d'une source d'eau à cet emplacement;
- Il n'y a jamais vraiment eu d'accumulation d'eau importante dans ce bassin;
- La municipalité les aurait fait détruire [les bassins ?] il y a 25-30 ans par un bulldozer en remblayant tout simplement le trou;
- La municipalité aurait récupéré les conduites lors du démantèlement.

L'apparition de l'aménagement sur la photographie de 1971 semble correspondre à ces informations. Il semble présent sur la photographie aérienne de 1990, mais la qualité du document ne permet pas de le confirmer. Bien qu'on ne puisse pas le déterminer avec certitude, il est probable que cet aménagement ait

été détruit ou enseveli après 1990. Les dimensions de l'aménagement, soit approximativement 18 m x 19 m (59 pieds X 62 pieds 4 pouces) sont toutefois supérieures aux mesures de servitudes mentionnées par le propriétaire actuel (Figure 5; Figure 6). La valeur de recherche de cet aménagement est jugée faible considérant sa construction tardive, sa fonction et son démantèlement contrôlé.

7. CONCLUSION ET RECOMMANDATION

L'emprise prévue dans le cadre du projet 154-97-0107 présente un risque de découverte archéologique faible. Bien que le risque soit faible, une découverte de site paléohistorique aurait une valeur de recherche possiblement élevée, considérant le peu de données archéologiques disponibles sur l'occupation autochtone dans l'axe de la rivière Sénescoupé. Inversement, bien que le risque soit plus élevé, une découverte en lien avec le réservoir détruit à l'est aurait une valeur de recherche archéologique faible. Aucune zone à potentiel n'a donc été identifiée pour cet aménagement. Il est recommandé de procéder à un inventaire archéologique préalablement à la réalisation des travaux dans les zones à potentiel identifiées, à l'exception de celle en lien avec le troisième pont de la rivière Sénescoupé puisqu'elle a déjà fait l'objet d'une expertise en 2018. En ce qui a trait au pont de la rivière Sénescoupé, les recommandations de Subarctique (2018) sont maintenues, soit « si possible, conserver en place la culée ouest du pont actuel afin de conserver *in situ* ».

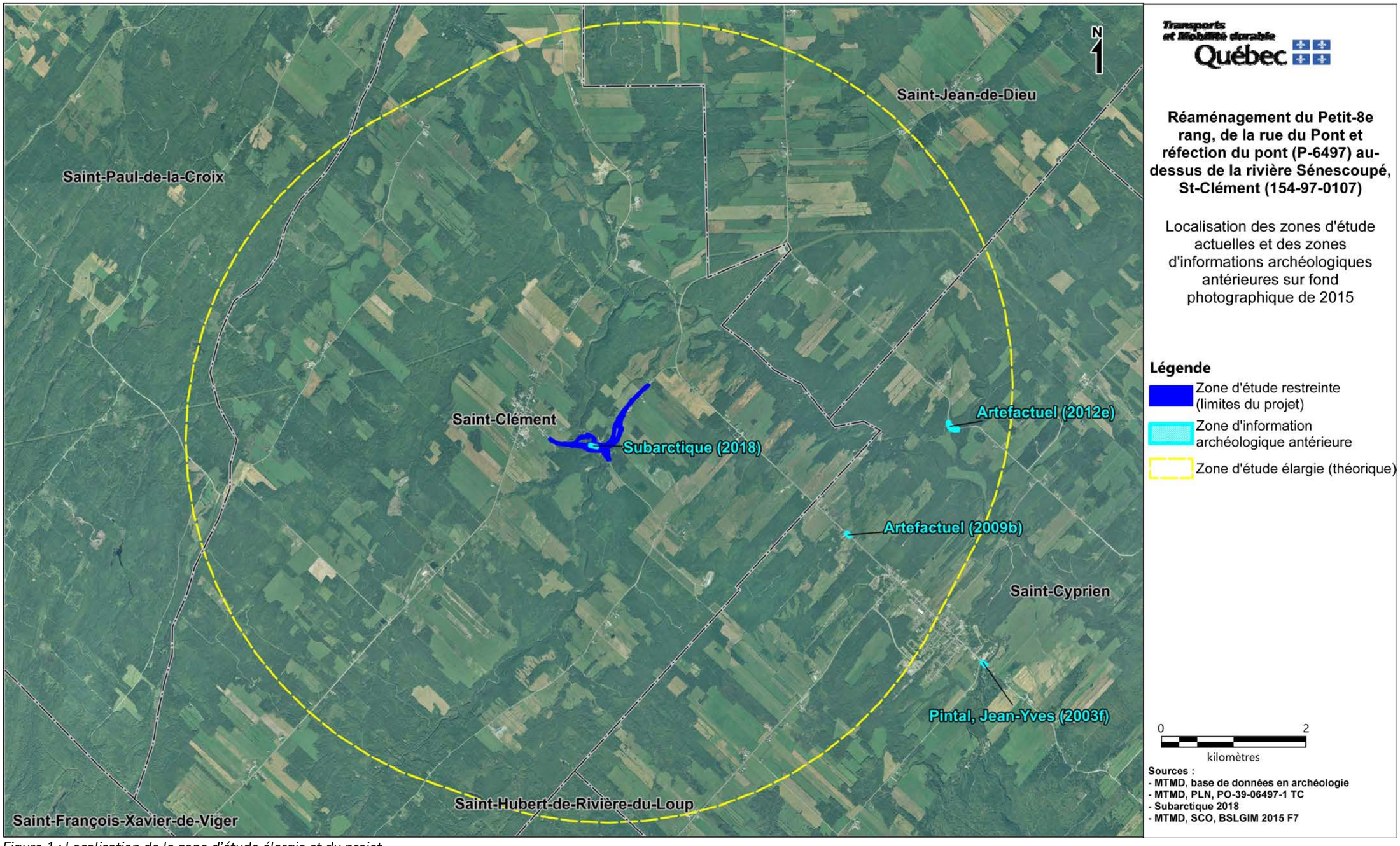


Figure 1 : Localisation de la zone d'étude élargie et du projet

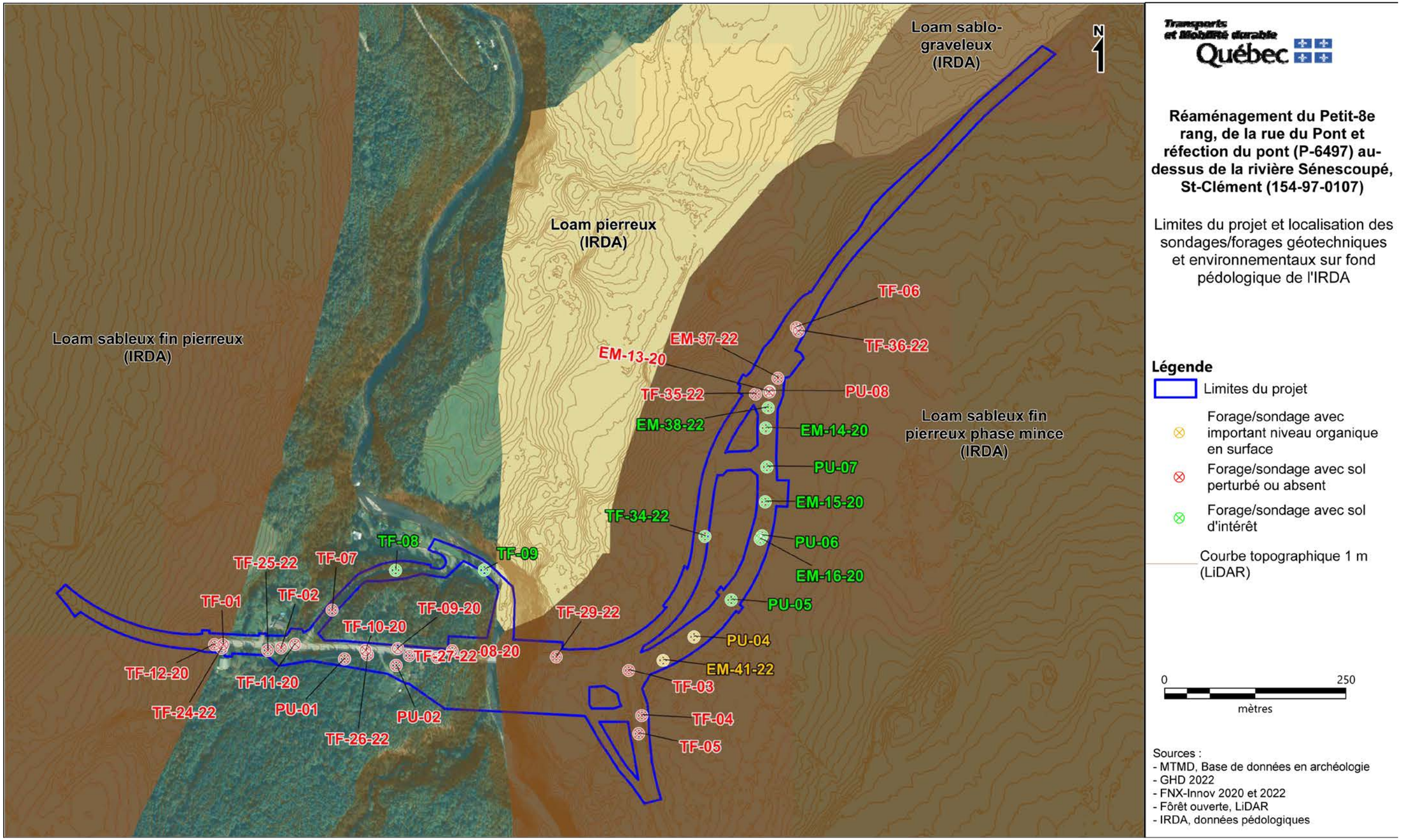


Figure 2 : Localisation des forages/sondages géotechniques et environnementaux sur fond pédologique de l'IRDA

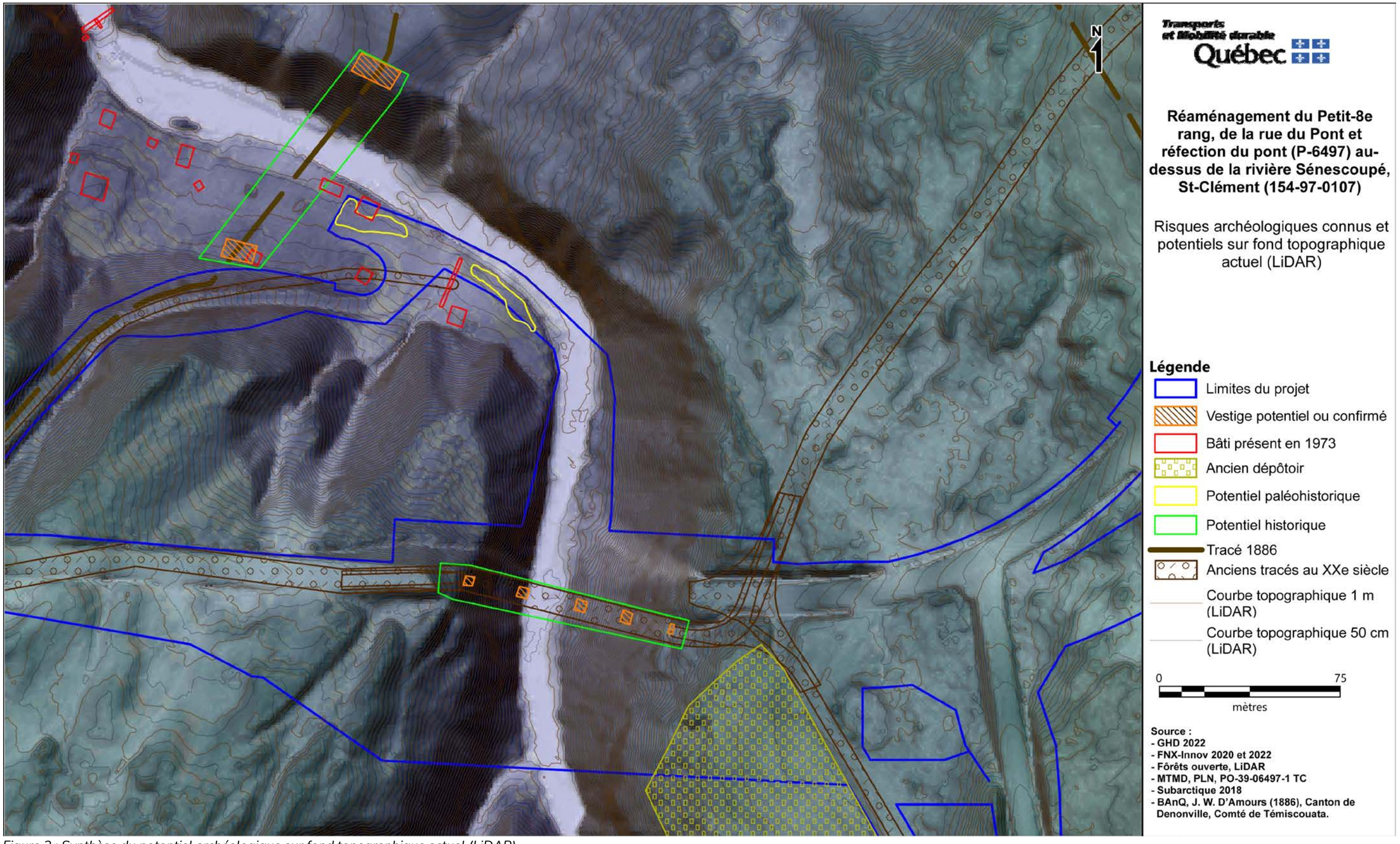


Figure 3 : Synthèse du potentiel archéologique sur fond topographique actuel (LiDAR)

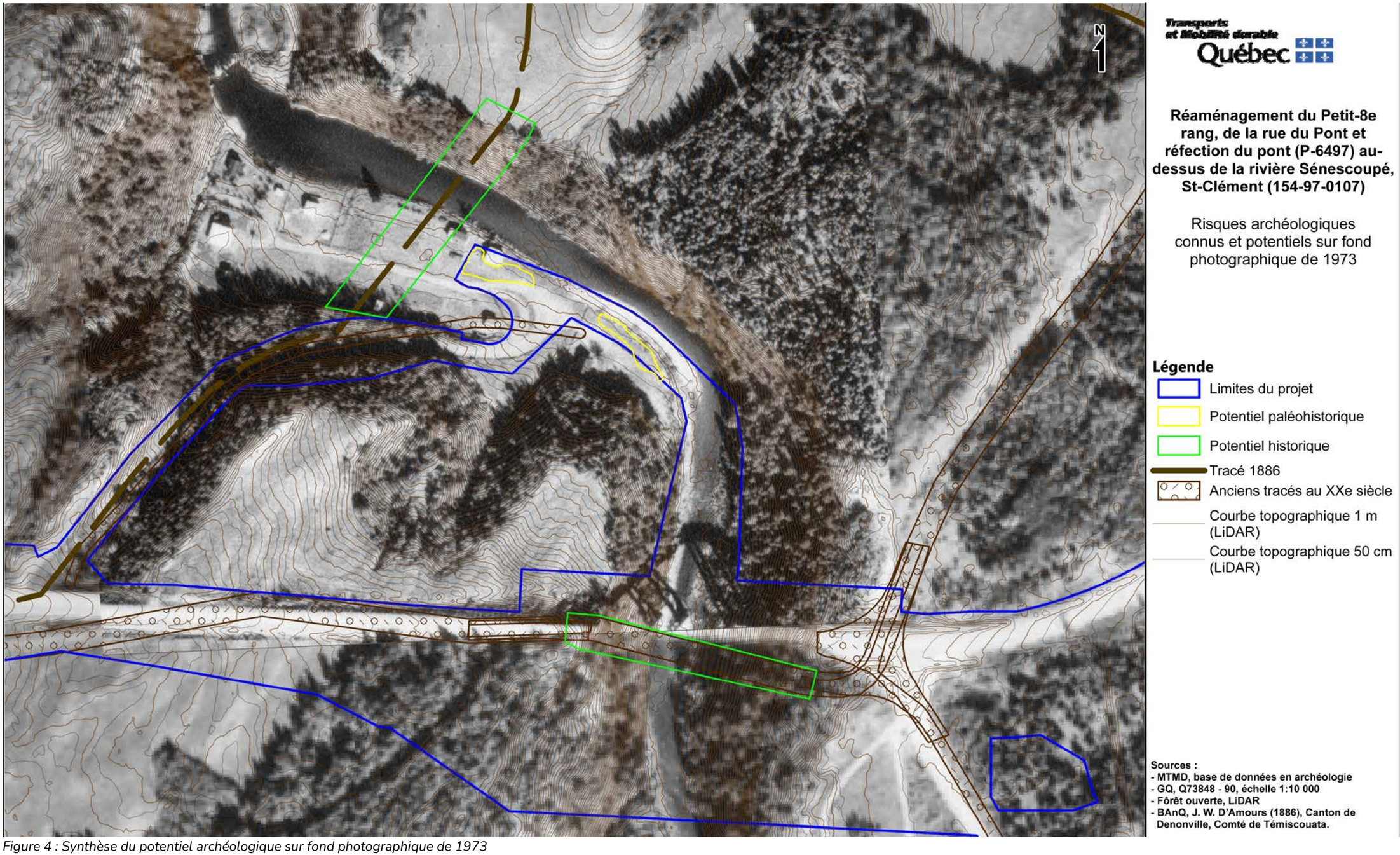


Figure 4 : Synthèse du potentiel archéologique sur fond photographique de 1973

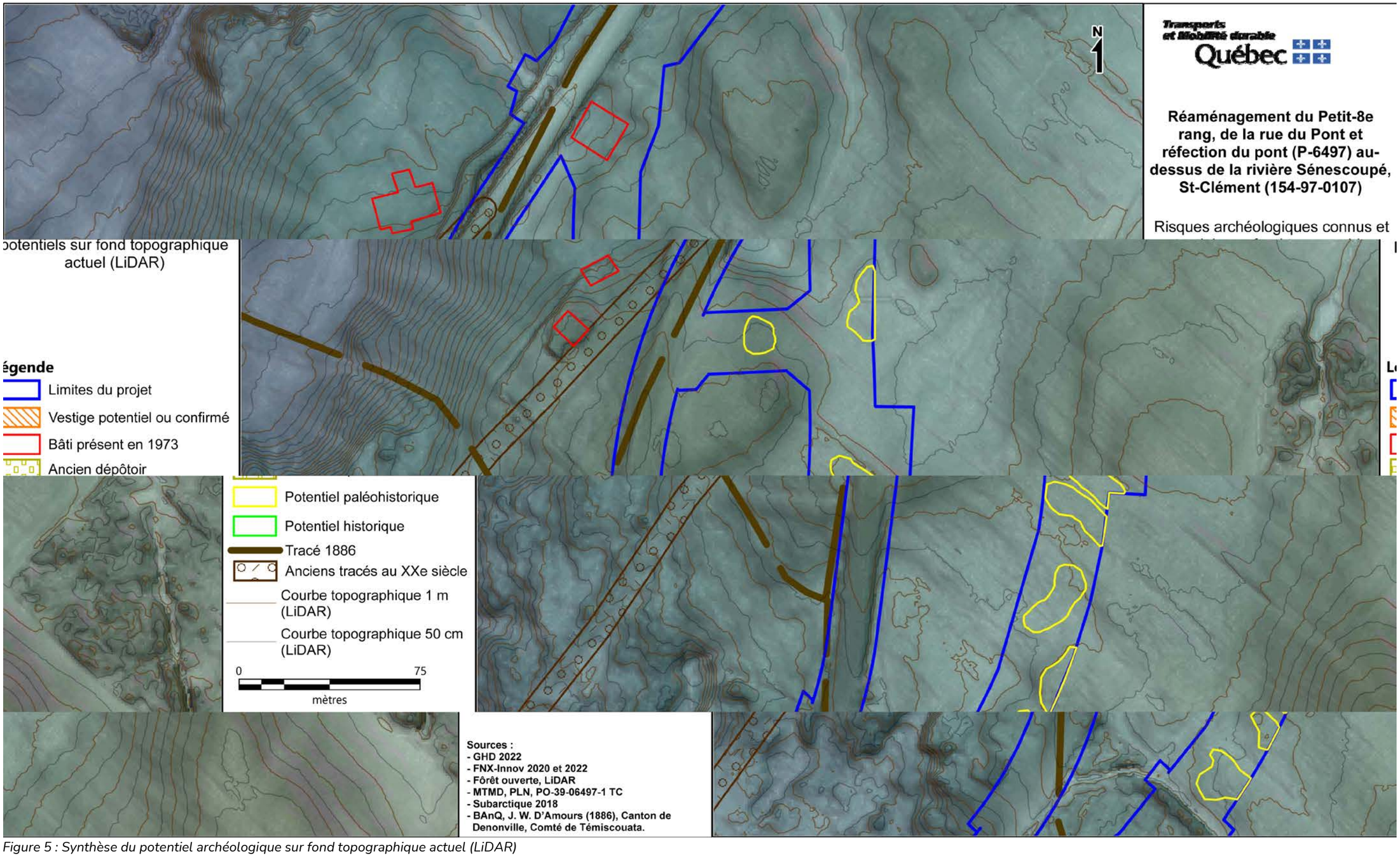
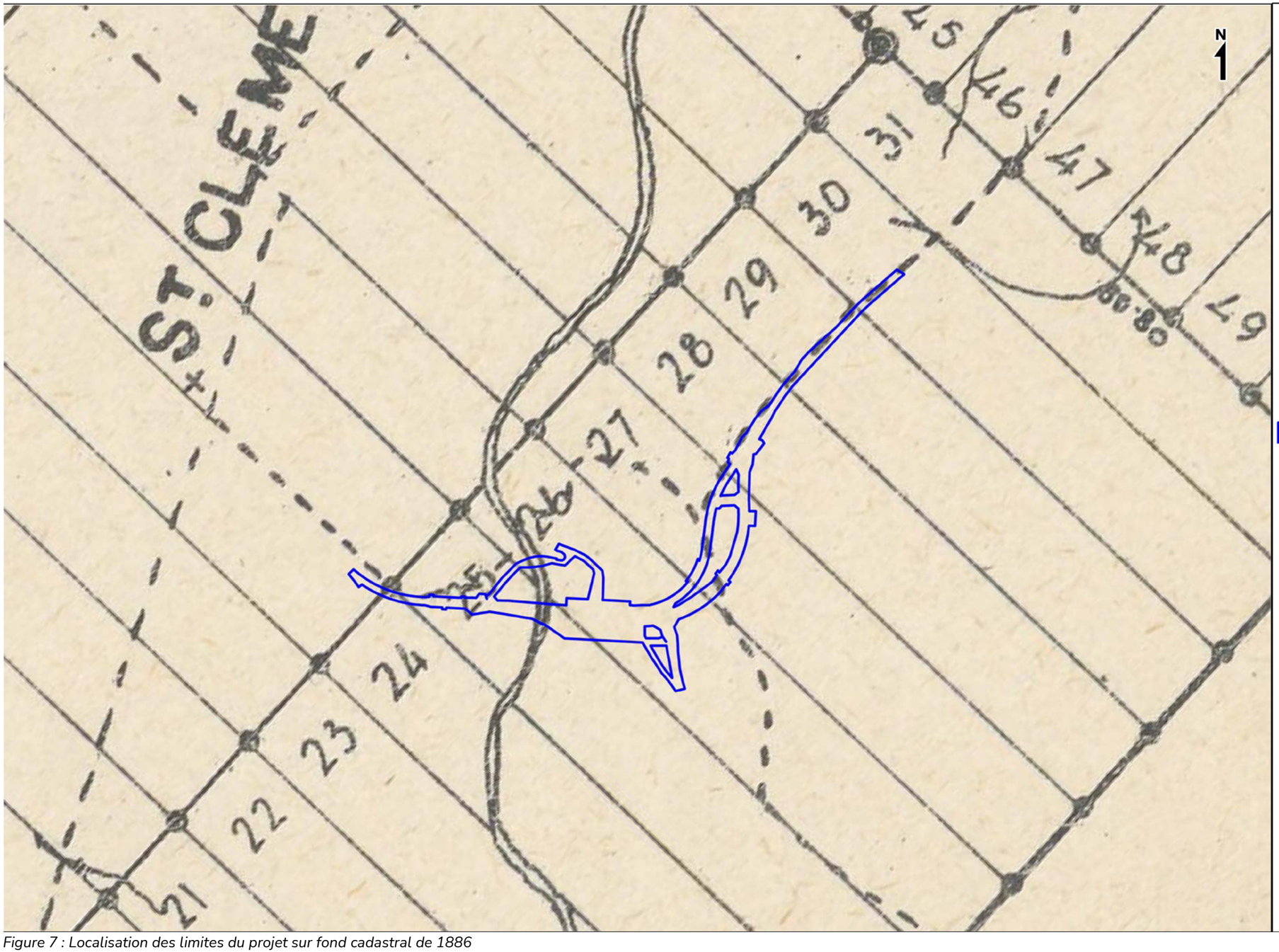


Figure 5 : Synthèse du potentiel archéologique sur fond topographique actuel (LiDAR)



Figure 6 : Synthèse du potentiel archéologique sur fond photographique de 1973



Transports et Mobilité durable Québec

Réaménagement du Petit-8e rang, de la rue du Pont et réfection du pont (P-6497) au-dessus de la rivière Sénescoupé, St-Clément (154-97-0107)

Limites du projet sur fond cadastral de 1886

Légende

Limites du projet

0 500

mètres

Sources :
- **MTMD - Base de données en archéologie**
- **BAnQ, J. W. D'Amours (1886), Canton de Denonville, Comté de Témiscouata.**

Figure 7 : Localisation des limites du projet sur fond cadastral de 1886



Figure 8 : Synthèse du potentiel archéologique sur fond orthophotographique 2015

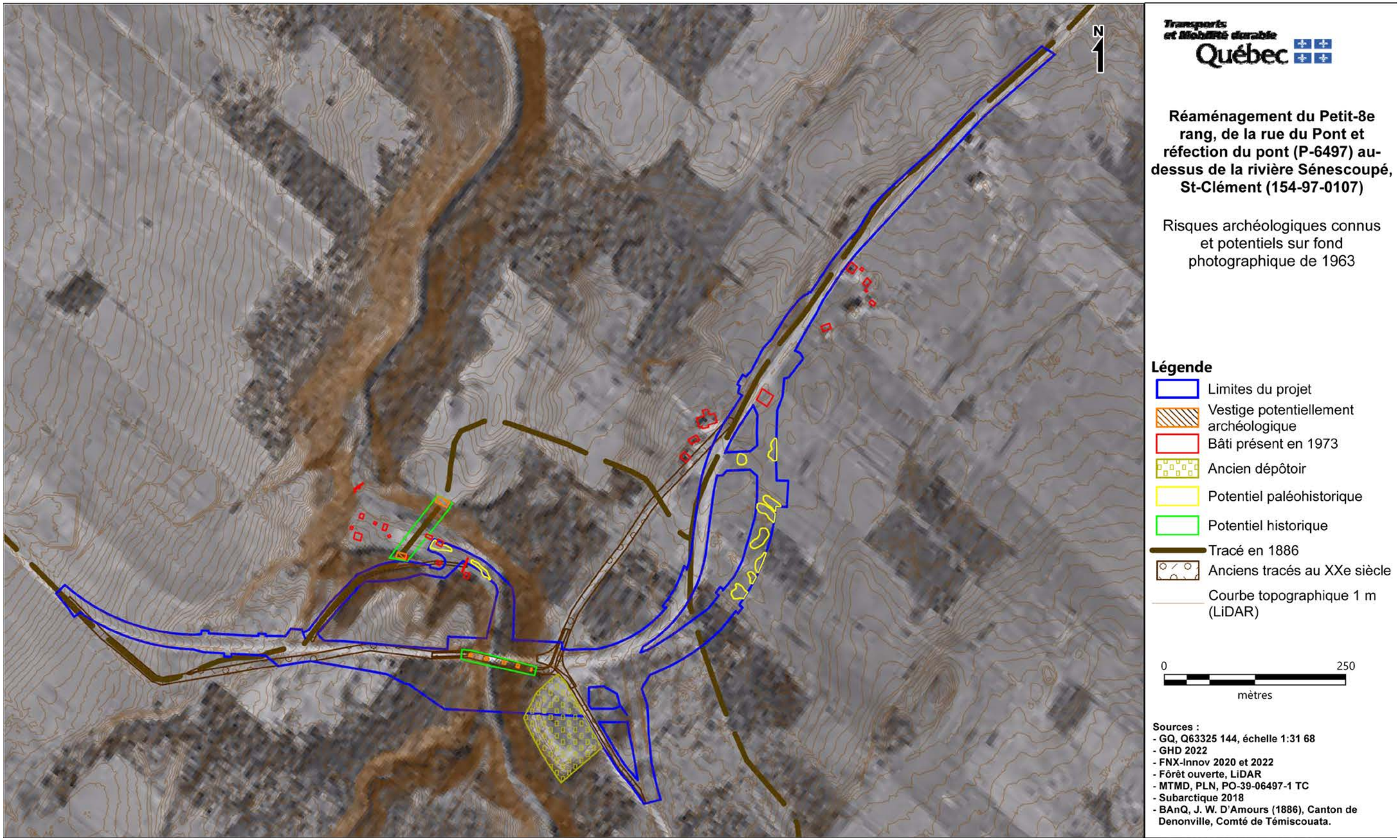


Figure 9 : Synthèse du potentiel archéologique sur fond photographique 1963

ANNEXE 1 :

AVIS DE DÉCOUVERTE SANS PERMIS DE RECHERCHE ARCHÉOLOGIQUE

Culture et Communications Québec

AVIS – DÉCOUVERTE ARCHÉOLOGIQUE

SANS PERMIS DE RECHERCHE ARCHÉOLOGIQUE

LA LOI SUR LE PATRIMOINE CULTUREL

Réservé à l'usage du Ministère
Date de réception (aaaa-mm-jj) :
Professionnel traitant le dossier :
Code Borden : ☐ Non ☐ Oui (précisez) :

Présentation

La Loi sur le patrimoine culturel (chapitre P-9.002) donne au ministère de la Culture et des Communications la possibilité de protéger le patrimoine archéologique, notamment d'intervenir en cas de menace réelle ou appréhendée de dégradation de manière non négligeable de ce patrimoine.

« Quiconque découvre un bien ou un site archéologique doit en aviser le ministre sans délai. Cette obligation s'applique, que la découverte survienne ou non dans le contexte de fouilles et de recherches archéologiques » (article 74).

Le présent formulaire peut être utilisé pour aviser le ministre de la découverte d'un bien ou d'un site archéologique.

La Loi définit le bien archéologique et le site archéologique comme « tout bien et tout site témoignant de l'occupation humaine préhistorique ou historique » (article 2). Il peut s'agir de vestiges terrestres ou subaquatiques, mobiliers (artéfacts, etc.) ou immobiliers (murs, fondations, épaves, etc.) ou d'un site où ces vestiges ont été trouvés.

« L'Administration requiert des personnes morales et des entreprises que les documents qui font partie d'un dossier établi en vue de l'obtention d'une subvention, d'un contrat, d'un permis, de toutes autres formes d'autorisations ou, plus généralement, en vue du respect d'une obligation découlant d'une loi ou d'un règlement, soient rédigés en français » (Politique gouvernement relativement à l'emploi et à la qualité du français dans l'Administration, article 21).

Les renseignements recueillis dans le cadre du présent formulaire seront traités conformément aux règles de confidentialité prévues à la Loi sur l'accès aux documents des organismes publics et sur la protection des renseignements personnels (chapitre A-2.1) et à la Loi sur le patrimoine culturel (chapitre P-9.002) et ne seront accessibles qu'aux seules personnes qui ont qualité pour les recevoir et dont l'exercice des fonctions le requiert.

Les informations contenues dans ce formulaire pourront être transférées dans la base de données des sites archéologiques du Québec.

L'astérisque (*) indique que l'information est requise.

Section 1 – Identification

*Nom de la personne qui a découvert le bien ou le site archéologique et donne avis de cette découverte : Maxime Rousseau, employé du MTMDET en collaboration avec Subarctique Enr., via M. Ghislain Gagnon, archéologue MTMDET	
*Adresse (numéro, rue, ville, village ou municipalité et province) : 1428 des Maristes	
Code postal :	*Téléphone : 418 693-5444
Télécopieur :	Cellulaire :
Courriel : subarctique@hotmail.com	

Ministère de la Culture et des Communications — Formulaire – Page 1

Section 2 – Informations sur la découverte archéologique

Type de découverte : ☒ Terrestre ☐ Subaquatique

Date de la découverte (aaaa-mm-jj) : 2017-11-06

*Description de la découverte :
Vestiges de l'ancien pont couvert. Selon des documents ce pont aurait été détruit en 1939. Des cartes mentionnent cependant son existence à la fin des années 1950.

Certains de ces vestiges se trouvent sous l'actuelle culée du pont, alors que d,autres se trouvent à l'extérieur de l'emprise du MTMDET

*Endroit où se situe(nt) actuellement le(s) vestige(s) mobilier(s) (artéfacts) ?
En bordure de la rivière Sénescoupé

*Description du lieu de la découverte (MRC, municipalité, etc.) :
Municipalité de Saint-Clément, Bas Saint-Laurent, chemin du Pont-Rouge, rivière Sénescoupé

Coordonnées géographiques de la découverte, si possible

Latitude (GPS) : 47 55'7.84" N Longitude (GPS) : 69°4'57.67" O

Précisez le type d'unités :

☐ Degré-minute-seconde
☒ Degré décimal
☐ Minute décimal
☐ UTM, Zone UTM (précisez) : _____
☐ Autres (précisez) : _____

Êtes-vous propriétaire du terrain sur lequel vous avez fait la découverte ? ☐ Oui ☒ Non

D'après vous, le bien ou le site archéologique est-il menacé d'être dégradé ? ☒ Oui ☐ Non

Si oui, quelles menaces pèsent sur le bien ou sur le site archéologique (érosion, développement immobilier, etc.) ?
Le nouveau pont sera construit par-dessus les vestiges.

Ministère de la Culture et des Communications Formulaire – Page 2

Section 2 – Informations sur la découverte archéologique *(Suite)*

Y a-t-il d'autres informations pertinentes à fournir sur la découverte (potentiel de recherche sur le terrain, cadre historique et préhistorique, etc.) ?

Une recherche documentaire théorique sera effectuée par Subarctique

Section 3 - Documents pertinents

☒ Carte localisant la découverte (spatiocarte, carte topographique et son numéro de feuillet, etc.)

☒ Tout document visuel de la découverte archéologique

☒ Photographies du bien ou du site archéologique découvert ou du lieu de la découverte, s'il y a lieu. Indiquez la source et la date de chaque image si possible.

voir documents joints

☐ Vidéos, s'il y a lieu. Indiquez la source et la date de chaque vidéo si possible.

☐ Autres, précisez :

☐ Autres documents, précisez :

Section 4 – Signature

*Fait à Chicoutimi (lieu), le 2017-11-14 (date aaaa-mm-jj)

Signature : Érik Langevin, Subarctique Enr. pour le MTMDET

Envoi du formulaire et information

Les informations requises visées à ce formulaire ainsi que tout document pertinent doivent être fournis à votre direction régionale.

Bas-Saint-Laurent (région 01)
337, rue Moreault, RC, bureau 12
Rimouski (Québec) G5L 1P4
Téléphone : 418 727-3650
Télécopieur : 418 727-3824
Courriel : drbsl@mcc.gouv.qc.ca

Saguenay–Lac-Saint-Jean (région 02)
202, rue Jacques-Cartier Est
Chicoutimi (Québec) G7H 6R8
Téléphone : 418 698-3500
Télécopieur : 418 698-3522
Courriel : drslsj@mcc.gouv.qc.ca

Capitale-Nationale (région 03)
225, Grande Allée Est, RC, bloc C
Québec (Québec) G1R 5G5
Téléphone : 418 380-2346
Télécopieur : 418 380-2347
Courriel : dcn@mcc.gouv.qc.ca

Mauricie et Centre-du-Québec (régions 04 et 17)
100, rue Laviolette, bureau 315
Trois-Rivières (Québec) G9A 5S9
Téléphone : 819 371-6001
Télécopieur : 819 371-6984
Courriel : drmcq@mcc.gouv.qc.ca

Estrie (région 05)
225, rue Frontenac, bureau 410
Sherbrooke (Québec) J1H 1K1
Téléphone : 819 820-3007
Télécopieur : 819 820-3930
Courriel : dre@mcc.gouv.qc.ca

Montréal (région 06)
480, boulevard Saint-Laurent, bureau 600
Montréal (Québec) H2Y 3Y7
Téléphone : 514 873-2255
Télécopieur : 514 864-2448
Courriel : dm@mcc.gouv.qc.ca

Outaouais (région 07)
170, rue de l'Hôtel-de-Ville, 4e étage, bureau 4.140
Gatineau (Québec) J8X 4C2
Téléphone : 819 772-3002
Télécopieur : 819 772-3950
Courriel : dro@mcc.gouv.qc.ca

Abitibi-Témiscamingue et Nord-du-Québec (régions 08 et 10)
145, avenue Québec
Rouyn-Noranda (Québec) J9X 6M8
Téléphone : 819 763-3517
Télécopieur : 819 763-3382
Courriel : dratnq@mcc.gouv.qc.ca

Côte-Nord (région 09)
625, boulevard Laflèche, bureau 1.806
Baie-Comeau (Québec) G5C 1C5
Téléphone : 418 295-4979
Télécopieur : 418 295-4070
Courriel : drcn@mcc.gouv.qc.ca

Gaspésie–Îles-de-la-Madeleine (région 11)
146, avenue de Grand-Pré
Bonaventure (Québec) G0C 1E0
Téléphone : 418 534-4431
Télécopieur : 418 534-4564
Courriel : drgim@mcc.gouv.qc.ca

Chaudière-Appalaches (région 12)
51, rue du Mont-Marie
Lévis (Québec) G6V 0C3
Téléphone : 418 838-9886
Télécopieur : 418 838-1485
Courriel : drca@mcc.gouv.qc.ca

Laval, Lanaudière et Laurentides (régions 13, 14 et 15)
300, rue Sicard, bureau 200
Sainte-Thérèse (Québec) J7E 3X5
Téléphone : 450 430-3737
Télécopieur : 450 430-2475
Courriel : drlll@mcc.gouv.qc.ca

Montérégie (région 16)
2, boulevard Desaulniers, bureau 500
Saint-Lambert (Québec) J4P 1L2
Téléphone : 450 671-1231
Télécopieur : 450 671-3884
Courriel : drmonter@mcc.gouv.qc.ca

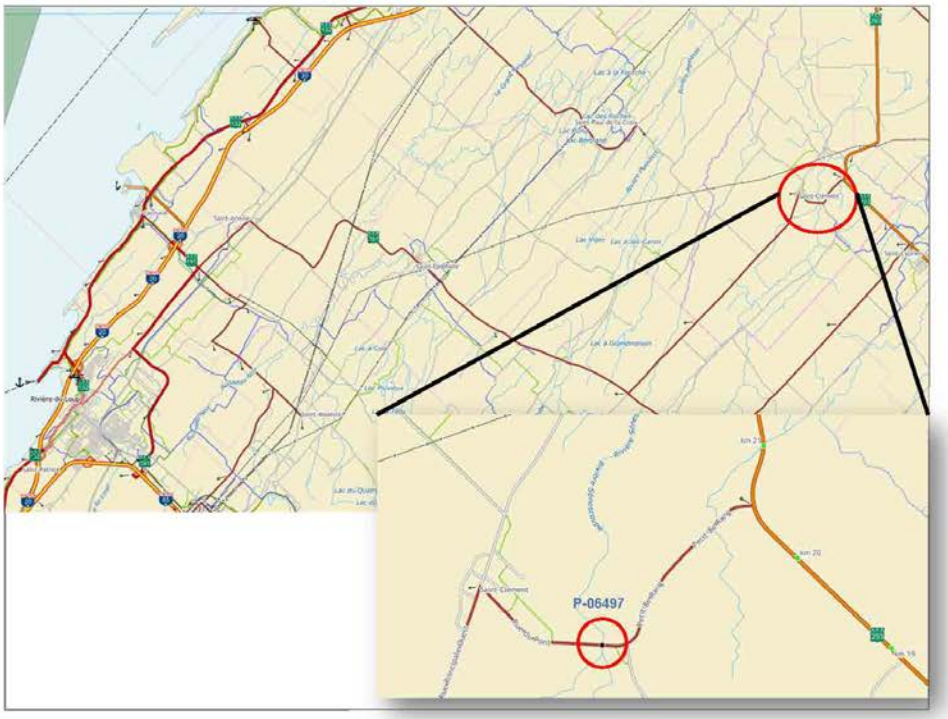
Transports, Mobilité durable et Électrification des transports
Québec

Plan de localisation

Nature de travaux
Remplacement du pont P-06497 au dessus de la rivière Sénescoupé

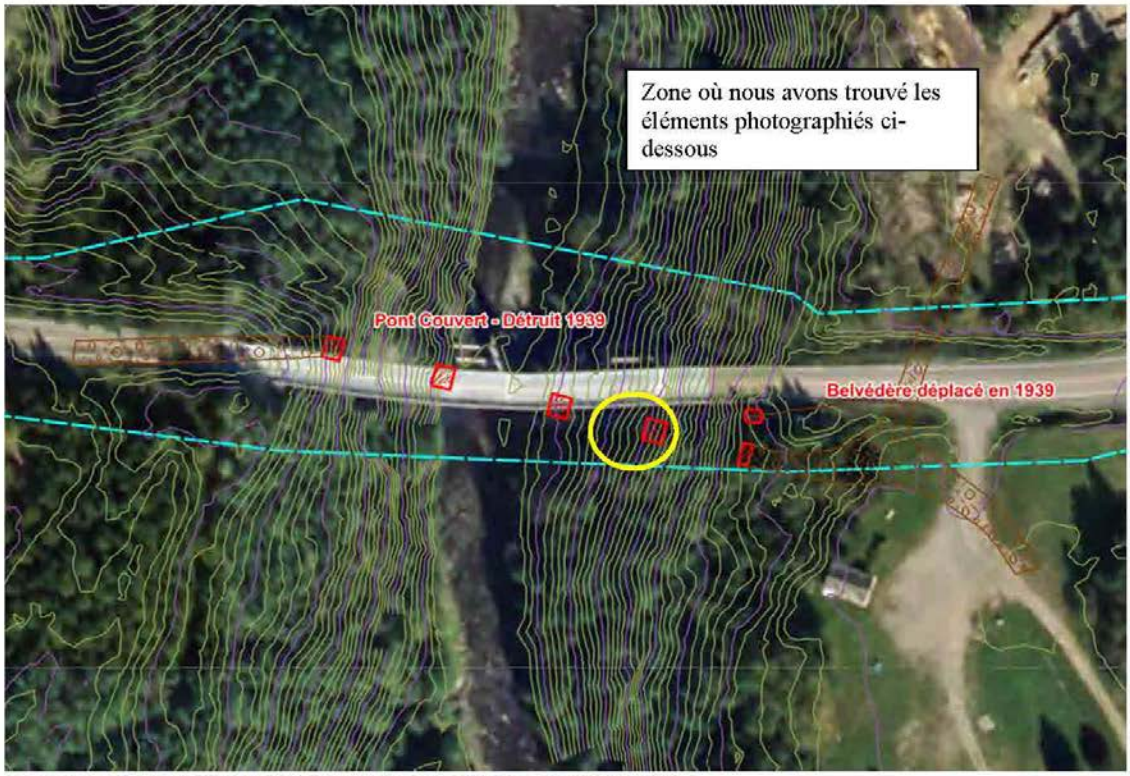
Numéro de dossier
Non disponible

Route/Municipalité
Route du pont - Saint-Clément



Description
Projet 154-97-0107

Ministère des Transports, de la Mobilité durable et de l'Électrification des transports
V-1350 (2017-03)





Sections du pont actuel démolies lors de travaux de réfection ? Le pont actuel n'a pas de pierres apparentes tel que l'on voit, par contre de la pierre cimenté a été mise en place à la culée Ouest (voir dernière page)



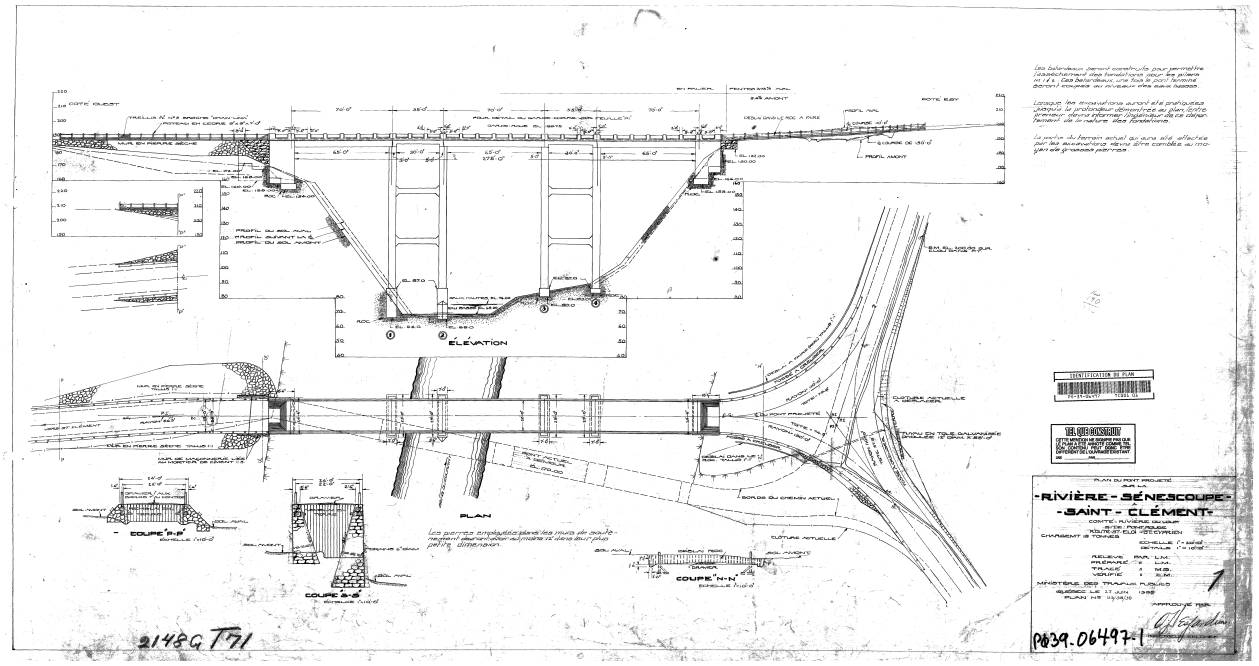


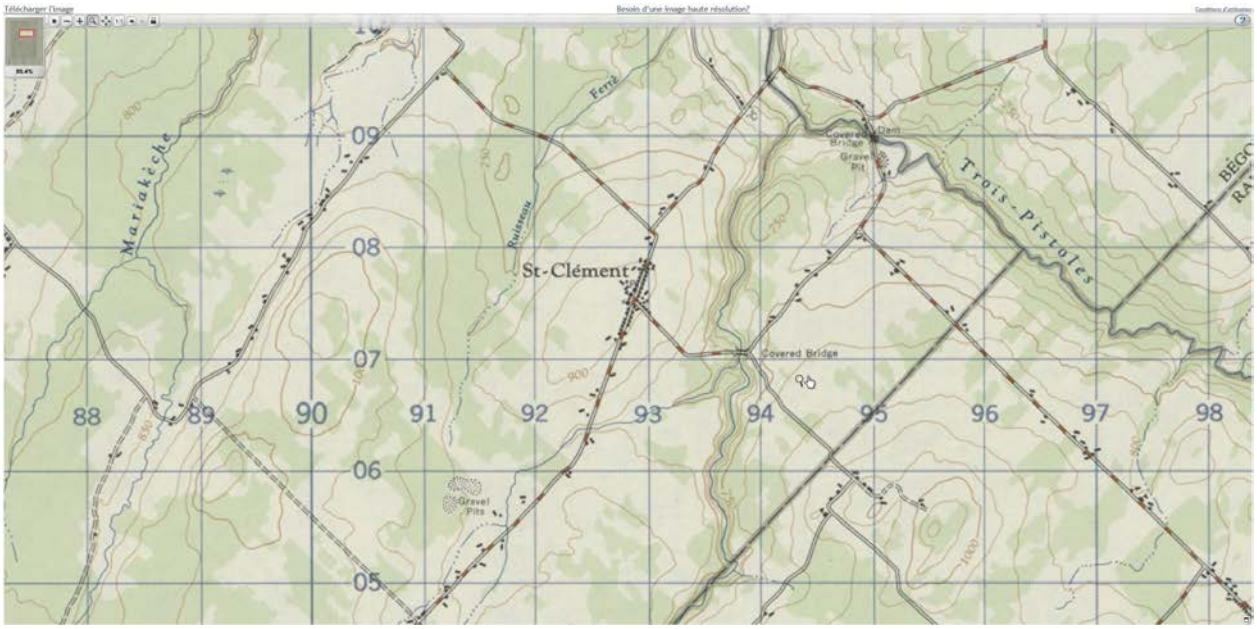




Pierres cimentés sur culée Ouest
du pont actuel




ÉLÉVATION
PLAN
COUPE P-P'
COUPE S-S'
COUPE N-N'
-RIVIÈRE-SÉNESCOUPE-
-SAINT-CLÉMENT-
2148G T71
P039-06497-1


St-Clément
Covered Bridge
Gravel Pits
Trois-Pistoles
Mariakèche
Ruisseau
Ferré
88
89
90
91
92
93
94
95
96
97
98
05
06
07
08
09

Transports
et Mobilité durable
Québec

Annexe 2 : Subarctique 2018 – Évaluation patrimoniale du Pont-Rouge

Transports Québec

Subarctique Enr.

Évaluation patrimoniale du Pont-Rouge

Rivière Sénescoupé, Saint-Clément

Direction de la Gaspésie-Bas-Saint-Laurent-Île-de-la-Madeleine



Subarctique Enr.
Décembre 2018

Illustration de la page couverture : Pont-Rouge traversant la rivière Sénescoupé

MINISTÈRE DES TRANSPORTS

Évaluation patrimoniale du Pont-Rouge

Rivière Sénescoupé, Saint-Clément
Direction de la Gaspésie-Bas-Saint-Laurent-Île-de-la-Madeleine

Ministère des Transports: projet 154-97-0107

Rapport préparé par :

Subarctique Enr.
1428, rue des Maristes
Chicoutimi (Québec) G7H 4K7
Téléphone : 418-693-5444
Adresse courriel : subarctique@hotmail.com

Ministère des Transports
Direction de l'environnement
Direction générale de la gestion des projets routiers et de l'encadrement en exploitation

Décembre 2018

Équipe de réalisation

Ministère des Transports

Direction de l'environnement
Direction générale de la gestion des projets routiers et de l'encadrement en exploitation

Ghislain Gagnon	Archéologue, chargé d'activités

Subarctique Enr.

Érik Langevin	Coordonnateur, archéologue, édition
Gisèle Piédalue	Archéologue, recherche et édition

Table des matières

Équipe de réalisation iv

Table des figures v

Introduction 1

Historique du Pont-Rouge 3

Mode de construction 4

Valeur patrimoniale des vestiges 7

Analyse du potentiel archéologique 10

Recommandations et mise en valeur potentielle 10

Bibliographie 11

Table des figures

Figure 1: Localisation des piliers de l'ancien Pont-Rouge.. 1

Figure 2: Détail d'un des piliers mis au jour à proximité du pont actuel 2

Figure 3: Pierres cimentées intégrées à la culée Ouest du pont actuel 2

Figure 4: Plan du pont projeté sur la rivière Sénescoupé, illustrant l'ancien pont de 1904 sous le nouveau. 3

Figure 5: La ferme Town dont la structure est composée de madriers placés en diagonale, qui forment un large treillis, ainsi que de poteaux verticaux placés entre les cordes doubles supérieures et inférieures. 4

Figure 6: Illustration dépouillée d'un pont couvert Town québécois. 5

Figure 7: Vue du Pont-Rouge traversant la rivière Sénescoupé. 6

Figure 8: Exemple de structure à poinçon simple 7

Figure 9: La grille d'évaluation patrimoniale en usage au Ministère des Transports du Québec 8

Introduction

La découverte, en 2017, de vestiges sous le Pont-Rouge actuel de Saint-Clément nécessitent une évaluation de leur intérêt patrimonial afin d'orienter les interventions à réaliser dans le cadre de la construction d'un nouveau pont. Les vestiges comprennent une série de six piliers traversant la rivière Sénescoupé et dont l'orientation diffère quelque peu de l'alignement du pont actuel (figure 1). Les piliers sont constitués de gros agrégats qui ont été cimentés ensemble (figure 2), vraisemblablement à l'intérieur d'un coffrage. Au moins un des piliers (du côté ouest) semble avoir été intégré à la culée du pont actuel (figure 3). Ces vestiges sont menacés par la construction projetée d'un nouveau pont.

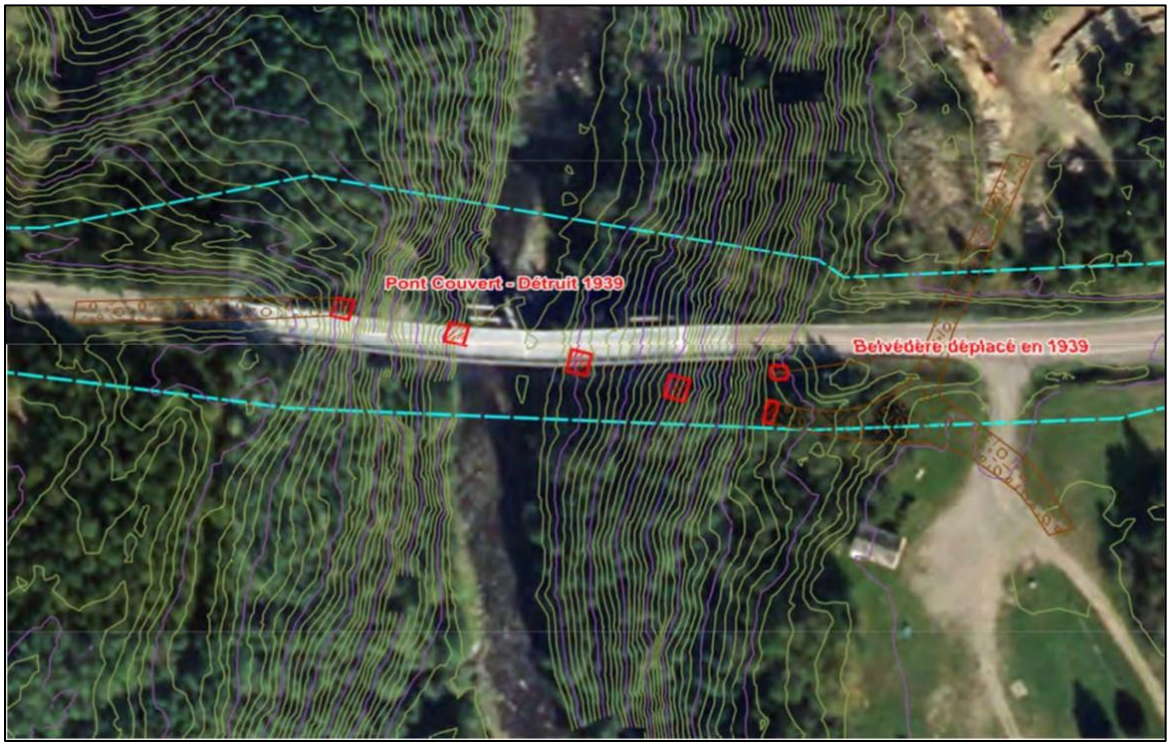


Figure 1: Localisation des piliers de l'ancien Pont-Rouge. Source : MTQ, 2017-11-06, Évaluation des risques, document de travail, 2017-10-20, no 154-97-0107.



Figure 2: Détail d'un des piliers mis au jour à proximité du pont actuel. Source : MTQ, 2017-11-06.



Figure 3: Pierres cimentées intégrées à la culée Ouest du pont actuel. Source : MTQ, 2017-11-06.

Historique du Pont-Rouge

Le premier pont traversant la rivière Sénescoupé était un pont en bois assez rudimentaire situé « *à gauche du pont actuel* ».[1] En 1903-1904, un deuxième pont fut construit près du pont actuel. Le devis fut préparé par M. Castonguay, inspecteur du gouvernement. Ce pont fut peint en rouge, d'où vient le nom de « Pont-Rouge ».[2] Selon le répertoire des ponts couverts du Québec, le Pont-Rouge de Saint-Clément (canton Denonville) a été démoli en 1939, lorsqu'un nouveau pont fut érigé (figure 4).[3] Ce dernier, le pont actuel, est un pont en ciment mesurant 124 pieds de hauteur.[4] Réparé en 1977, mais maintenant en fin de vie, il devra à son tour être remplacé. Les vestiges mis au jour sont associés au pont de 1904.

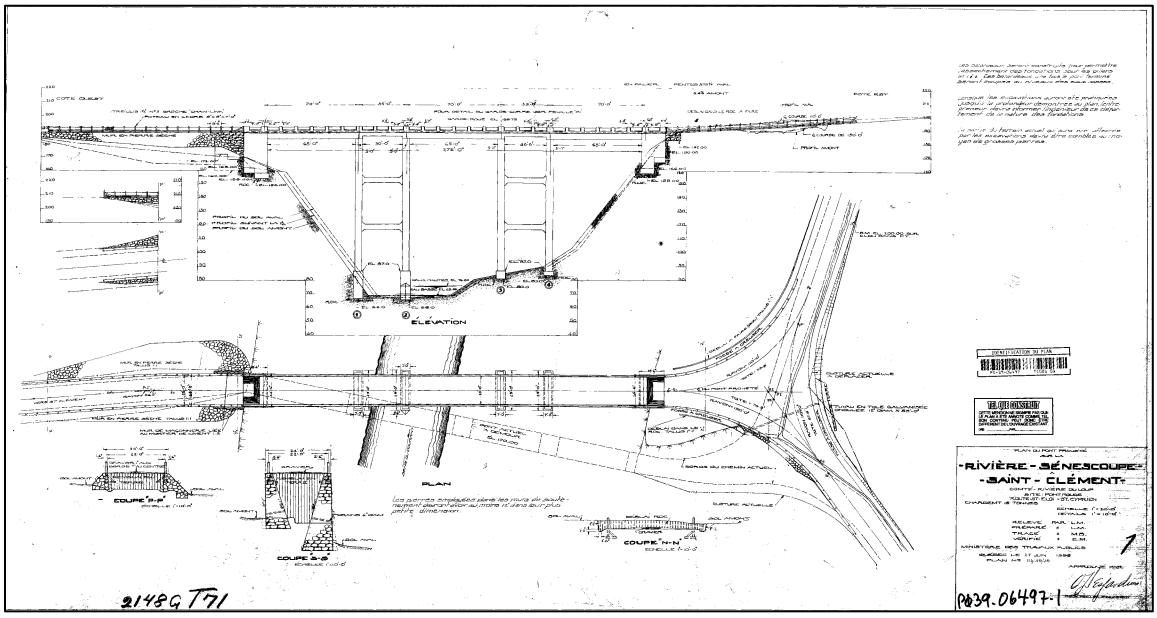


Figure 4: Plan du pont projeté sur la rivière Sénescoupé, illustrant l'ancien pont de 1904 sous le nouveau. Source : Ministère des Travaux publics, Québec 27 juin 1939, plan no 113/38/39.

[1] Municipalité de Saint-Clément, Livre du centenaire, 1981, pp. 142-143.
[2] Municipalité de Saint-Clément, Livre du centenaire, 1981, pp. 142-143.
[3] Le pont porte le no d'inventaire 61-59-P1 (Les ponts couverts du Québec d'hier à aujourd'hui (version 2018), http://pontscouverts.com/blogue/2018/01/31/version-2018-du-repertoire-des-ponts-couverts-du-quebec/).
[4] Municipalité de Saint-Clément, Livre du centenaire, 1981, pp. 142-143.

Mode de construction

Le pont de 1904 était un pont de type « Town », un modèle à treillis breveté par Ithiel Town en 1820 (figure 5).[5]

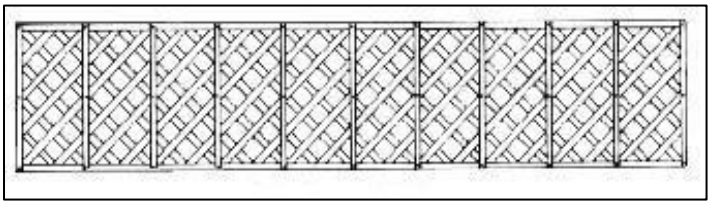


Figure 5: La ferme Town dont la structure est composée de madriers placés en diagonale, qui forment un large treillis, ainsi que de poteaux verticaux placés entre les cordes doubles supérieures et inférieures.[6]

Selon Arbour, la ferme à treillis de Town est rapidement devenue populaire au Québec, donnant naissance au pont couvert typiquement québécois (figure 6).

> *« Malgré différents modèles de ponts disponibles, les constructeurs du Québec adopteront rapidement la ferme à treillis brevetée par Ithiel Town en 1820. Cette structure, d'une apparente fragilité comparée aux autres modèles existants, est d'un assemblage facile dans lequel il entre peu ou pas de calcul mathématique : l'ouvrage peut par conséquent être érigé par une main-d'œuvre non spécialisée engagée localement. Autre avantage non négligeable, la ferme à treillis était un choix idéal pour les ponts à plusieurs travées, car la ferme étant conçue « en continu », il n'y avait aucun ajustement à faire à chaque pilier. Le modèle Town original a été adapté aux conditions locales, donnant naissance au pont couvert typiquement québécois. Une des caractéristiques de ce dernier est la pigmentation rouge, mélangée à de l'huile de lin, qui sera utilisée pour les teindre. Rapidement, ce trait distinctif s'est imposé dans le vocabulaire populaire, de telle sorte que pont couvert et pont rouge sont presque devenus des synonymes dans l'esprit des Québécois. »*[7]

[5] http://www.angelfire.com/pq/sqpc/page06.htm
[6] Charpente d'un pont couvert, Dessin : Gaétan Forest, http://www.angelfire.com/pq/sqpc/page05.htm
[7] Gérald Arbour, «Les ponts couverts au Québec», Encyclopédie du patrimoine culturel de l'Amérique française, http://www.ameriquefrancaise.org/fr/article-351/Ponts_couverts_au_Qu%C3%A9bec.html#.W-3hUdHQYuQ

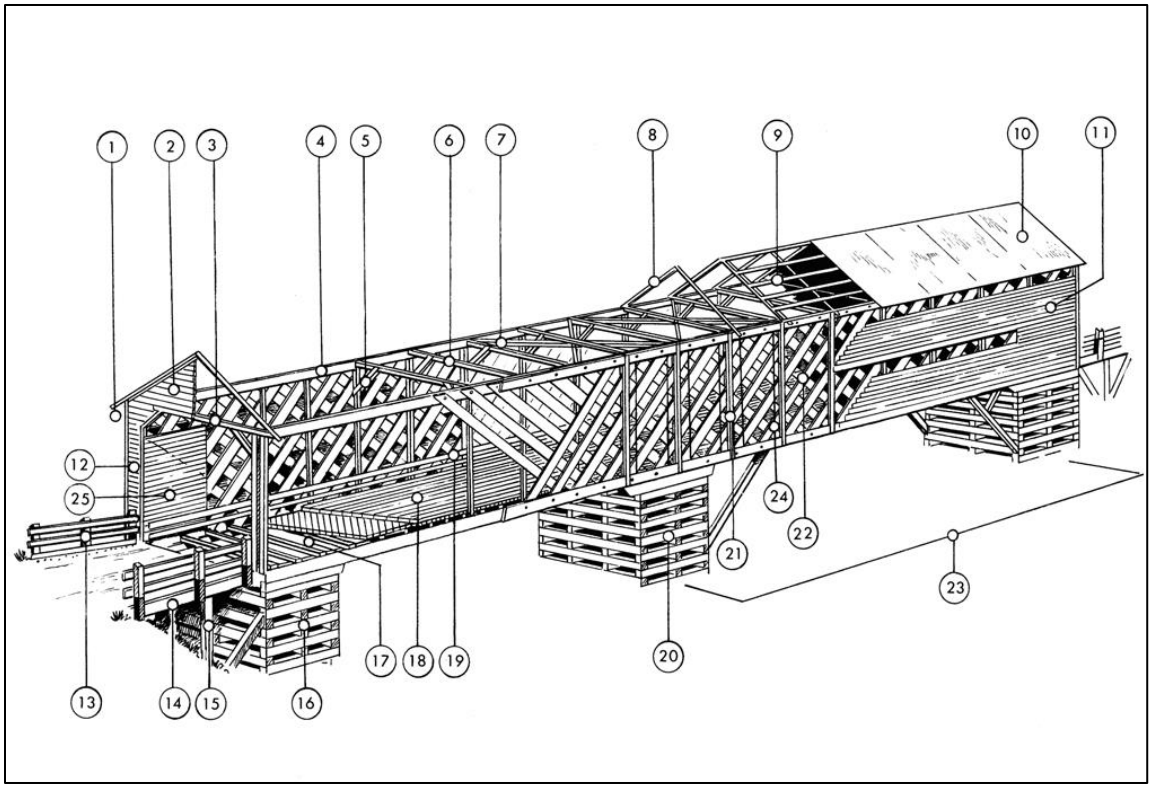


Figure 6: Illustration dépouillée d'un pont couvert Town québécois. Source : Manuel d'évaluation patrimoniale des ponts du Québec, 2006.

Légende :

1 Larmier	***2 Fronton***	***3 Linteau***
4 Corde supérieure	***5 Jambe de force***	***6 Contreventement droit***
7 Contreventement horizontal supérieur	***8 Chevron***	***9 Panne***
10 Recouvrement de toit	***11 Lambris***	***12 Jambage***
13 Glissière de l'approche	***14 Travée d'approche ou avant-pont***	
15 Chevalet	***16 Culée***	***17 Traverse ou soliveau***
18 Plancher ou pavage	***19 Glissière intérieure***	***20 Pilier***
21 Poteau ou montant	***22 Ferme, treillis ou poutre triangulée***	
23 Travée	***24 Tiges de tension ou tirants du système de rigidité***	
25 Lambris d'entrée		

Le pont de Saint-Clément avait trois travées et mesurait 292 pieds (89 mètres) de longueur.[8] Quoique le pont soit inventorié dans le répertoire des ponts couverts du Québec, une photo provenant du livre commémorant le centenaire de Saint-Clément indique qu'il s'agissait plutôt d'un pont à treillis sans toiture (figure 7).

[8] Les ponts couverts du Québec d'hier à aujourd'hui (version 2018), no d'inventaire 61-59-P1, http://pontscouverts.com/blogue/2018/01/31/version-2018-du-repertoire-des-ponts-couverts-du-quebec/.



Figure 7: Vue du Pont-Rouge traversant la rivière Sénescoupé. La photo n'est pas datée, mais on constate que le pont est passablement délabré. Source : Municipalité de Saint-Clément, Livre du centenaire, 1981, p. 143.

L'inventaire des ponts couverts du Québec (2018) précise par ailleurs que celui de Saint-Clément était à poinçon simple (« *king post* »), c'est-à-dire que son agencement était un système triangulé dont le tablier était *« soutenu en son point milieu par un poinçon en bois ou à tirants qui ramène les charges au sommet de deux diagonales en bois massif en butées dans les unités de fondation »*[9] (figure 8). Le pont à poinçon simple fut largement utilisé au Québec sur une période de 200 ans s'étendant de 1750 à 1950. Cet ouvrage faisait un usage rationnel des matériaux[10] et était utile pour franchir des portées de 6 à 18 mètres (figure 8).[11]

[9] Jean Lefrançois, Direction des structures Ministère des Transports du Québec, Exposé préparé pour la séance « Innovations en matière de génie des ponts (C) », du congrès annuel de 2004 de l'Association des transports du Canada à Québec (Québec), p. 5. Voir aussi le Manuel d'évaluation patrimoniale des ponts du Québec, sept. 2006, figure 2-4, p. 2-8.

[10] Gaétan Forest, « Quelques charpentes de ponts en bois, parties 1 et 2 », *Le Pont' âge*, vol. 7, nos 2 et 3, 1988-1989.

[11] Jack C. McCormac, *Structural Analysis*, 4e éd, New-York, Harper & Row, 1984, p. 89-92.

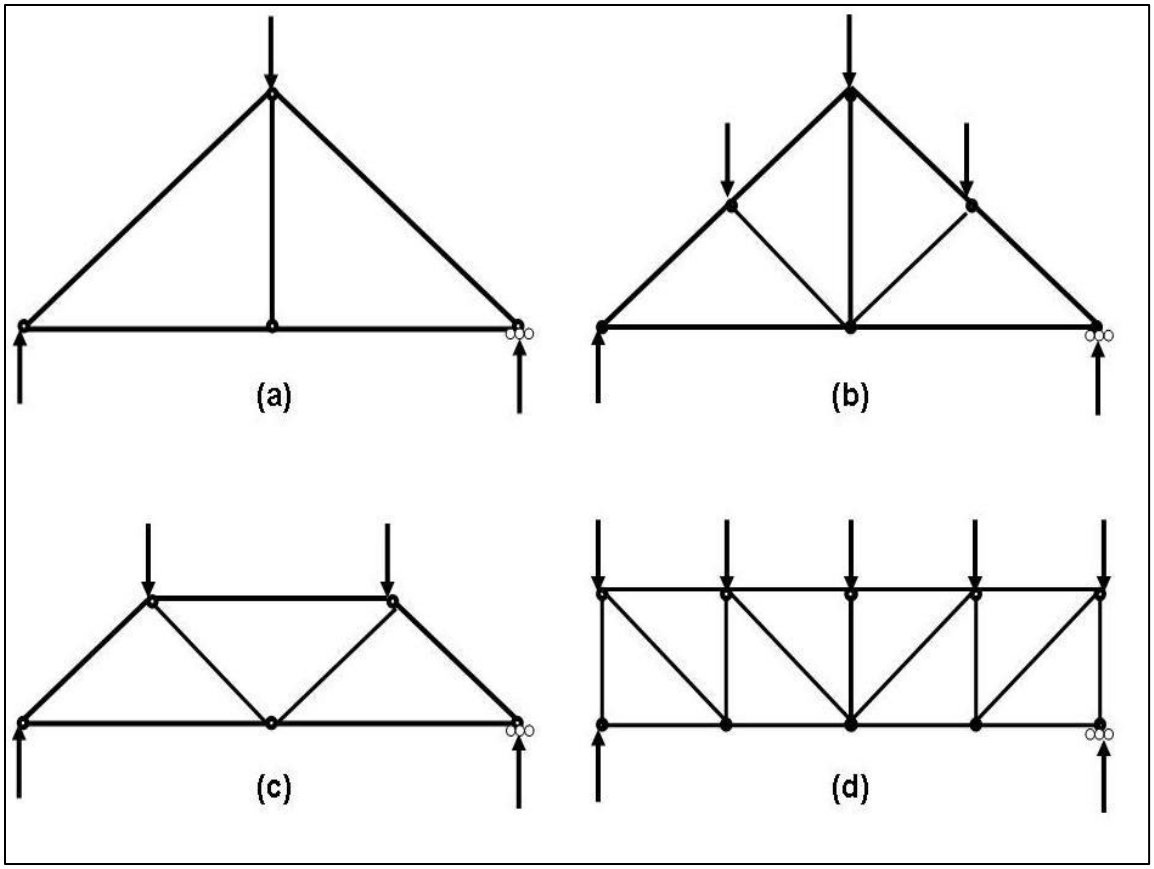
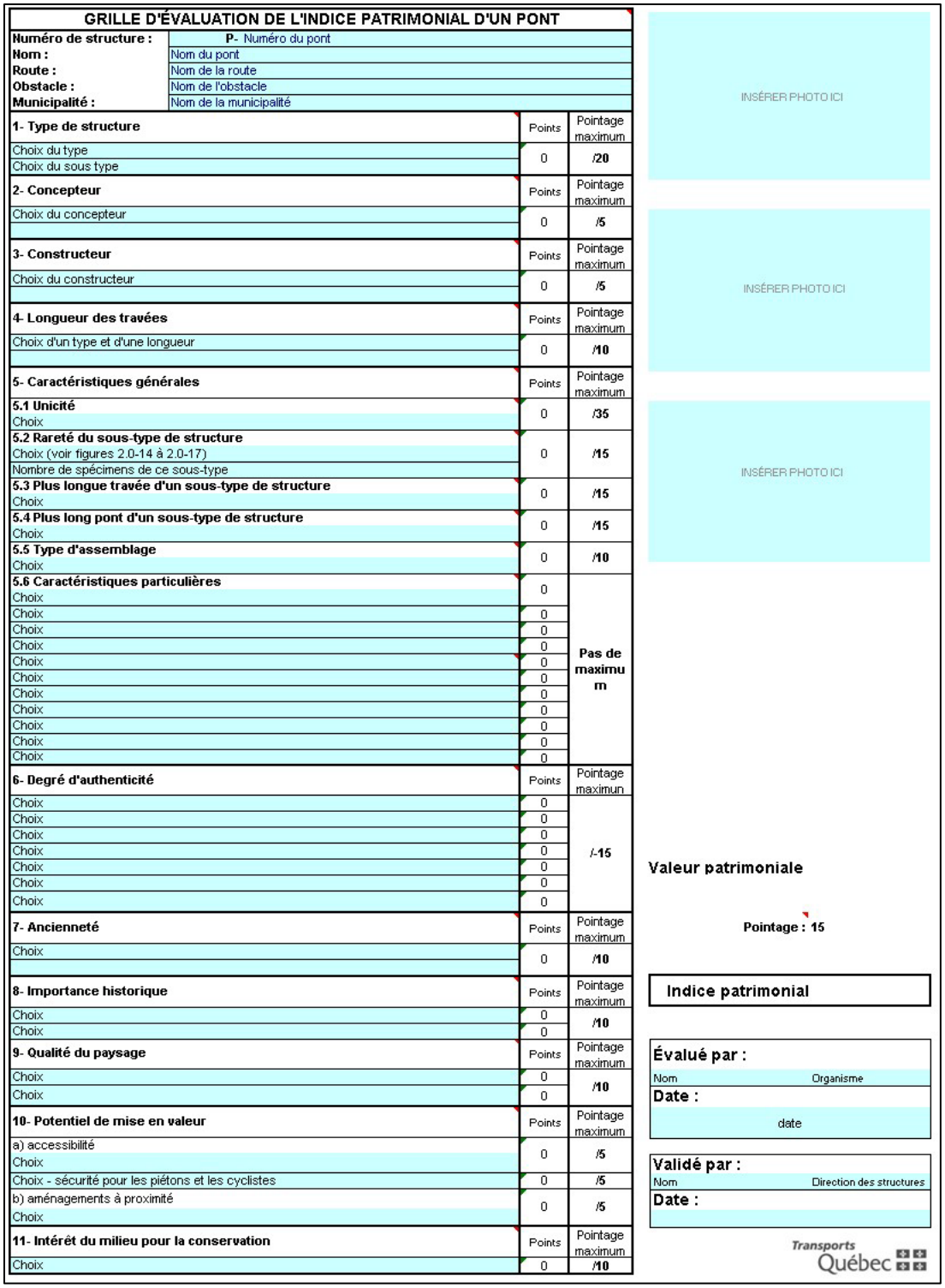


Figure 8: Exemple de structure à poinçon simple (a). Source: Bridges by David Blockley, https://www.bristol.ac.uk/civilengineering/bridges/Pages/HowtoreadabridgeTrusses.html

Valeur patrimoniale des vestiges

Pour évaluer la valeur patrimoniale de l'ancien Pont-Rouge de Saint-Clément, nous nous sommes référés à la grille d'évaluation élaborée en 2006 par au Manuel d'évaluation patrimoniale des ponts du Québec élaborée en 2006 par le ministère des Transports du Québec (figure 9). Quoique l'exercice d'adresse aux ponts existants, il permet de situer la valeur théorique du Pont de Saint-Clément parmi l'éventail des ponts patrimoniaux du Québec.



GRILLE D'ÉVALUATION DE L'INDICE PATRIMONIAL D'UN PONT

Numéro de structure :	**P-** Numéro du pont
Nom :	Nom du pont
Route :	Nom de la route
Obstacle :	Nom de l'obstacle
Municipalité :	Nom de la municipalité

	Points	Pointage maximum
1- Type de structure		
Choix du type	0	**/20**
Choix du sous type		
2- Concepteur		
Choix du concepteur	0	**/5**
3- Constructeur		
Choix du constructeur	0	**/5**
4- Longueur des travées		
Choix d'un type et d'une longueur	0	**/10**
5- Caractéristiques générales		
5.1 Unicité	0	**/35**
Choix		
5.2 Rareté du sous-type de structure		
Choix (voir figures 2.0-14 à 2.0-17)	0	**/15**
Nombre de spécimens de ce sous-type		
5.3 Plus longue travée d'un sous-type de structure	0	**/15**
Choix		
5.4 Plus long pont d'un sous-type de structure	0	**/15**
Choix		
5.5 Type d'assemblage	0	**/10**
Choix		
5.6 Caractéristiques particulières	0	**Pas de maximum**
Choix	0	
Choix	0	
Choix	0	
Choix	0	
Choix	0	
Choix	0	
Choix	0	
Choix	0	
Choix	0	
Choix	0	
Choix	0	
6- Degré d'authenticité	Points	Pointage maximun
Choix	0	**/-15**
Choix	0	
Choix	0	
Choix	0	
Choix	0	
Choix	0	
Choix	0	
7- Ancienneté	Points	Pointage maximum
Choix	0	**/10**
8- Importance historique	Points	Pointage maximum
Choix	0	**/10**
Choix	0	
9- Qualité du paysage	Points	Pointage maximum
Choix	0	**/10**
Choix	0	
10- Potentiel de mise en valeur	Points	Pointage maximum
a) accessibilité	0	**/5**
Choix		
Choix - sécurité pour les piétons et les cyclistes	0	**/5**
b) aménagements à proximité	0	**/5**
Choix		
11- Intérêt du milieu pour la conservation	Points	Pointage maximum
Choix	0	**/10**

INSÉRER PHOTO ICI

INSÉRER PHOTO ICI

INSÉRER PHOTO ICI

Valeur patrimoniale

Pointage : 15

Indice patrimonial

Évalué par :

Nom — Organisme

Date :

date

Validé par :

Nom — Direction des structures

Date :

Transports Québec

Figure 9: La grille d'évaluation patrimoniale en usage au Ministère des Transports du Québec. Source : Manuel d'évaluation patrimoniale des ponts du Québec, 2006.

Selon les critères présentés dans le Manuel, un exercice de pointage pour l'ancien pont couvert de Saint-Clément a été réalisé.

Critère	Descriptif	Pointage
Type de pont	À poutres triangulées en bois	20 pts
Sous-type	Ferme à poinçon simple en bois	-
Concepteur	De notoriété provinciale[12]	2 pts
Constructeur	Ministère	2 pts
Longueur de travée	Plus de 14 m[13]	10 pts
Unicité	Ni le premier ou le plus ancien	0 pts
Rareté	7 spécimens à poinçon simple répertoriés[14]	10 pts
Longueur	Ni le plus long pont ou travée	0 pts
Type d'assemblage	À chevilles	10 pts
Caractéristiques distinctives	Aucune	0 pts
Degré d'authenticité	Pont démoli	- 15 pts
Ancienneté	Construction de 1900 à 1930	7 pts
Importance historique	A contribué au développement de la communauté	5 pts
Qualité du paysage	Paysage naturel	5 pts
Potentiel de mise en valeur	Accessibilité et aménagements[15]	4 pts
Intérêt du milieu	Présence d'un belvédère aux abords du pont	9 pts
Total des points		69 pts

Basée sur ce pointage, l'indice patrimonial théorique du pont est considéré comme « élevé ».[16] Cependant, la disparition de la majorité des éléments structuraux et architecturaux affecte grandement son intégrité physique. En contrepartie, la présence d'indices de l'intérêt du milieu pour commémorer le pont milite en faveur d'une reconnaissance de sa présence sur le territoire.

[12] La construction fut probablement réalisée sous l'égide du Ministère de la Colonisation ou des Travaux publics. Saint-Clément fut constitué civilement en 1885 (http://histoire-du-quebec.ca/saint-clement). Au Québec, la construction avec le type de ferme *Town simple* s'étend de la deuxième moitié du 19e siècle jusqu'au début du 20e siècle.
[13] Cette donnée fut déterminée à partir de la longueur du pont (89 m) divisée par le nombre de travées (3).
[14] Des sept spécimens répertoriés en 2018, seulement 3 sont encore debout.
[15] Les vestiges du pont sont situés sur une route locale. Une aire de stationnement est située à proximité. Toutefois, il n'a pas été possible de déterminer si un accès sécuritaire pour piétons et cyclistes est présent.
[16] L'indice est considéré comme « élevé » lorsque le pointage est plus élevé que 60 points.

Analyse du potentiel archéologique

Compte tenu du fait que les vestiges du pont ont déjà été localisés et photographiés, aucune intervention archéologique n'est recommandée lors de la construction d'un nouveau pont. Cela étant dit, toute autre découverte fortuite qui ne serait pas en lien avec la culée lors de la réalisation des travaux devra être signalée au Ministère qui fera appel, au besoin, à un archéologue.

Recommandations et mise en valeur potentielle

Lorsque vient le temps de faire des recommandations, il convient de tenir compte de la valeur d'exemplarité du lieu ou du bien, de son accessibilité, de son état général, de même que de la volonté du milieu d'en reconnaître l'intérêt.

Dans ce contexte, tout considéré, la seule recommandation que nous émettons serait de :

1. Si possible, conserver en place la culée ouest du pont actuel afin de conserver *in situ* la trace des ponts antérieurs au nouveau pont.

Notons que les vestiges du pont de St-Clément sont somme toute peu accessibles, tout en ne représentant qu'une vision très partielle de la construction originale. Malgré tout, advenant que le milieu local exprime la volonté de mettre en valeur le lieu, que ce soit *in situ* ou à proximité immédiate du nouveau pont, les éléments de mise en valeur suivant pourraient être considérés : évocation au sol de l'alignement de l'ancien pont couvert et/ou la mise en place d'un rappel iconographique de l'ancien pont et de son successeur. Ce rappel pourrait être installé à proximité du nouveau pont.

L'évaluation qui a été effectuée ne porte que sur les vestiges observés lors des visites préparatoires du ministère des Transports. Toute découverte de vestiges non-répertoriés effectuée lors des travaux de construction devra faire l'objet d'un rapport de découverte fortuite. Le cas échéant, les archéologues du ministère des Transports devront être avisés immédiatement de la situation.

Bibliographie

ARBOUR, Gérald. «Les ponts couverts au Québec», Encyclopédie du patrimoine culturel de l'Amérique française, http://www.ameriquefrancaise.org/fr/article-351/Ponts_couverts_au_Qu% C3%A9bec.html#.W-3hUdHQYuQ

ARBOUR, Gérald, Fernand Caron et Jean Lefrançois. Les ponts couverts au Québec, Québec, Publications du Québec, 2005.

BLOCKLEY, David. Bridges. Oxford University Press, [2018]. https://www.bristol.ac.uk/civilengineering/bridges/Pages/HowtoreadabridgeTrusses.html

DUCHESNE, Sophie. Les méthodes de construction des ponts couverts de bois du Québec; un guide d'inspection et d'entretien, Mémoire présenté à la Faculté des études supérieures en vue de l'obtention du grade de M. Sc. A. en aménagement option conservation de l'environnement bâti, Université de Montréal, 2002, https://papyrus.bib.umontreal.ca/xmlui/bitstream/handle/1866/14432/Duchesne_Sophie_2002_memoire.pdf?sequence=1

FOREST, Gaétan. Charpente d'un pont couvert, http://www.angelfire.com/pq/sqpc/page05.htm « Quelques charpentes de ponts en bois, parties 1 et 2 », *Le Pont' âge*, vol. 7, n^{os} 2 et 3, 1988-1989.

GEMME, Marc-André. Les ponts couverts, un patrimoine à découvrir, La Frontière/Le Citoyen, http://pontscouverts.com/blogue/2015/08/30/les-ponts-couverts-un-patrimoine-a-decouvrir/

Gouvernement du Québec. Les ponts couverts du Québec d'hier à aujourd'hui (version 2018), Guides et manuels techniques, http://pontscouverts.com/blogue/2018/01/31/version-2018-du-repertoire-des-ponts-couverts-du-quebec/

GRAVEL, Louis-Philippe. « Nos ponts couverts », Service des ponts, ministère des Travaux publics de la province de Québec, 1960, http://pontscouverts.com/blogue/wp-content/uploads/2017/01/Popular-technique-1960.pdf

LABERGE, Yves. D'un ministère à l'autre, Les transports et les communications au gouvernement du Québec durant le XXe siècle, *Cap-aux-Diamants*, (111), 31–38, 2012.

LEFRANÇOIS, Jean. Les ponts couverts au Québec, héritage précieux, exposé préparé pour la séance « Innovations en matière de génie des ponts (C) », du congrès annuel de 2004 de l'Association des transports du Canada à Québec (Québec), Direction des structures Ministère des Transports du Québec.

MCCORMAC, Jack C. Structural Analysis, 4^{e} éd, New-York, Harper & Row, 1984, p. 89-92.

Ministère des Transports du Québec, Manuel d'évaluation patrimoniale des ponts du Québec, 2006.

Annexe 3 : Données techniques sur les bombes de mortier

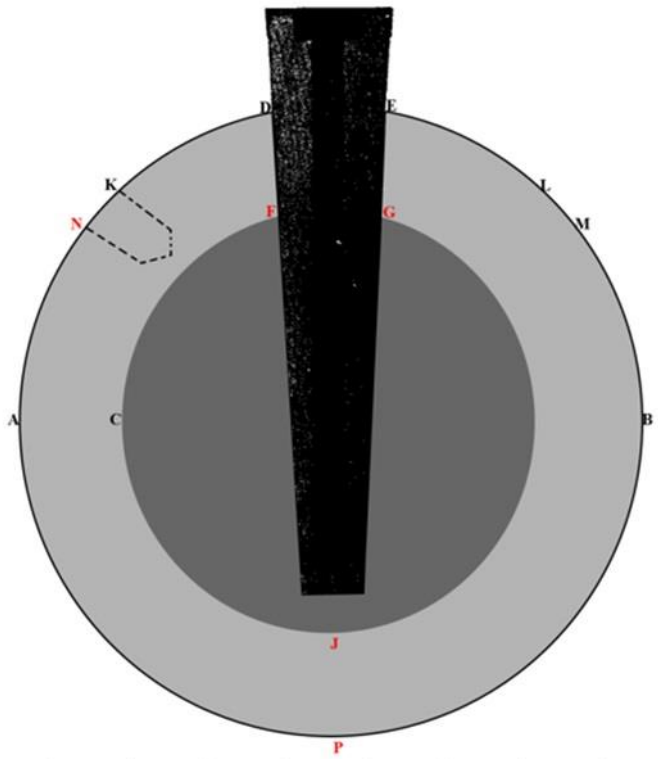
Numéro de l'objet	VAC025 (#A)
Nom de l'objet	Bombe de mortier
Provenance	Rivière Rimouski (sans code Borden)
Matériau	Fonte (Code matériau Parc Canada : 3.1.1.3)
Fonction	Guerre, artillerie, munition (Code fonction Par Canada : 3.7.3.1)
Nombre d'artefact / Nombre d'objet	1 / 1
Description	La bombe de mortier est un objet utilisé comme munition pour un mortier, servant ainsi à bombarder une cible. Il s'agit d'un objet sphérique en fonte dont la partie centrale est creuse, permettant l'insertion de la matière explosive (poudre noire) par l'entremise d'un goulot. La bombe possède un goulot de forme conique (ouverture plus large au rebord extérieure). De chaque côté du goulot, on observe les restes d'éléments de préhensions, soit une courte tranchée surmontée perpendiculairement d'un demi-anneau. Dans ce cas-ci, les demi-anneaux ne sont pas présents, mais on peut voir leur empreinte dans la fonte de la bombe. Ces éléments permettent de faciliter le transport et la manutention de celle-ci. Aucun signe de filetage n'a été observé à l'intérieur du goulot, ce qui suggère une fabrication avant 1854 ou 1855 (McConnell 1989 : 319). La prise de mesure de l'épaisseur de la paroi au niveau du goulot et de la base de la bombe montre que les parois auraient la même épaisseur. Cela indiquerait que l'objet pourrait être fabriqué vers la toute fin du XVIII^{e} siècle ou dès le début du XIX^{e} siècle (McConnell 1989 : 312).
Dimensions (Se référer à l'image ci-bas pour plus de précision)	Goulot : • Ouverture rebord extérieur : 3,71 cm (1,46 pouce) • Ouverture rebord intérieur : 3,12 cm (1,23 pouce) • Épaisseur de la paroi au goulot : 4,82 cm (1,9 pouce) Diamètre général résiduel : 24,79 cm (9,76 pouces) Épaisseur de la paroi à la base : 4,67 cm (1,84 pouce)* Distance entre les cavités des éléments de préhensions : environ 10,87 cm (4,28 pouces) Poids : 83,24 livres (38,1 kilos) avec la poudre Poids sans la poudre : 82,83 livres (37,65 kilos) Volume intérieur : 1875 ml (61 Oz) de sable
Lieu de production	Angleterre?
Commentaire	L'objet est en bon état de manière générale. Présence de traces de rayures sur l'un des côtés. Absence de traces d'impact ou d'explosion. Présence de relativement peu de concrétion. Les bombes sont normalement remplies à moitié de poudre (et non au complet comme on pourrait le croire). On peut donc estimer que ce sont 937,5 ml de sable (ou 30,5 Oz) qui devrait représenter la quantité de poudre utilisée.

*L'épaisseur de la paroi à la base a été calculée en soustrayant le diamètre intérieur de la bombe (prise en mettant le ruban à mesurer à l'intérieur jusqu'au rebord extérieur du goulot) du diamètre total. Cette mesure se veut approximative et il est possible que l'épaisseur de la paroi à la base soit légèrement plus grande que celle du goulot.

Transports et Mobilité durable Québec

Identification de l'artefact : VAC25
Date : 2023-11-27
Technicien(s)/professionnel (: Myriam Renaud, Joey Leblanc, Ghislain Gagnon

Départ	Arrivée	Mininum	Moyen	Maximum	Unité	Description
A*	B*	9,75	9,7656	9,8125	Impérial (pouces	Diamètre extérieur
					Métrique (mm)	
A	C		1,78		Impérial (pouces	Épaisseur du métal
					Métrique (mm)	
D	E		1,46		Impérial (pouces	Diamètre du goulet (haut)
					Métrique (mm)	
F	G	1,225		1,24	Impérial (pouces	Diamètre du goulet (bas)
					Métrique (mm)	
K	L		4,28125		Impérial (pouces	Distance entre les cavités des anneaux du suspension (Haut)
					Métrique (mm)	
			2,175		Impérial (pouces	Longueur de la cavité des anneaux de suspension (extrémités extérieures de l'anneau)
					Métrique (mm)	
M	N		6,59375		Impérial (pouces	Distance entre les cavités des anneaux du suspension (Bas)
					Métrique (mm)	
E	G		1,56		Impérial (pouces	Épaisseur du métal au goulot
					Métrique (mm)	
DE	J		7,8125		Impérial (pouces	Profondeur de la cavité au goulet (haut)
					Métrique (mm)	
DE	P		9,6562		Impérial (pouces	Hauteur base/sommet (Centre du goulet ou sommet de la sphère)*
					Métrique (mm)	
FG	J		6,1495		Impérial (pouces	Profondeur de la cavité au goulet (Bas)
					Métrique (mm)	
J	P		1,8438		Impérial (pouces	Épaisseur du métal (Fond)
					Métrique (mm)	
L	M	1,314	1,33		Impérial (pouces	Longueur des anneaux de suspension (extérieur)
					Métrique (mm)	
			83,996		Impérial (livres)	Poids *
			38,1		Métrique (kg)	
		Mesurée	Calculée	Autre	Unité	Description
		61	67,469		Impérial (oz)	Volume du réservoir intérieur
		1875	1995,296		Métrique (ml)	



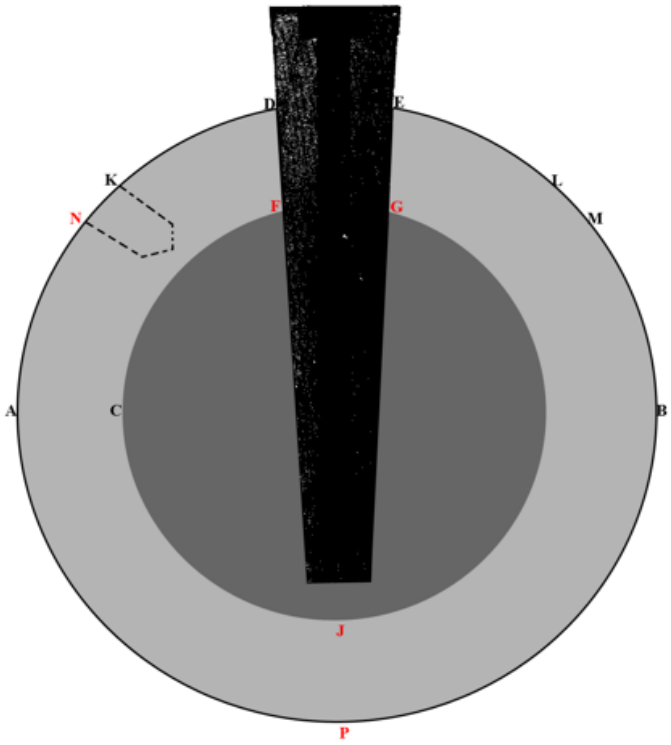
Note : Les lettres en noir correspondent à celles employées dans McConnel, 1989, figure 209. Les lettres en rouges ont été ajoutées, modifiées ou interprétées pour obtenir les différences mesures mentionnées dans les chartes de mesures du même document en raison de l'illisibilité de la reproduction.
* Mesure à prendre pour les boulets (plein)

Numéro de l'objet	VAC026
Nom de l'objet	Bombe de mortier
Provenance	Rivière Rimouski (sans code Borden)
Matériau	Fonte (Code matériau Parc Canada : 3.1.1.3)
Fonction	Guerre, artillerie, munition (Code fonction Par Canada : 3.7.3.1)
Nombre d'artefact / Nombre d'objet	1 / 1
Description	La bombe de mortier est un objet utilisé comme munition pour un mortier, servant ainsi à bombarder une cible. Il s'agit d'un objet sphérique en fonte dont la partie centrale est creuse, permettant ainsi l'insertion de la matière explosive (poudre noire) par l'entremise d'un goulot. La bombe possède un goulot de forme conique (ouverture plus large au rebord extérieure). De chaque côté du goulot, on observe les restes d'éléments de préhensions, soit une courte tranchée surmontée perpendiculairement d'un demi-anneau. Ces éléments permettent de faciliter le transport et la manutention de la bombe. Dans ce cas-ci, les demi-anneaux ne sont pas présents, mais on peut voir leur empreinte dans la fonte de la bombe. De plus, l'élément présent à gauche du goulot semble avoir été retiré volontairement (l'anneau semble avoir été scié). On remarque aussi que deux trous ont également été ajoutés/fait où l'élément de préhension à gauche du goulot se trouvait. Cette modification est postérieure à la fabrication de la bombe, mais il n'est pas possible de la dater avec plus de précision. Il est possible qu'il s'agisse d'une réparation (si l'anneau avait brisé) ou d'une modification visant un autre usage. Aucun signe de filetage n'a été observé à l'intérieur du goulot, ce qui suggère une fabrication avant 1854 ou 1855 (McConnell 1989 : 319). La prise de mesure de l'épaisseur de la paroi au niveau du goulot et de la base de la bombe montre que les parois auraient la même épaisseur. Cela indiquerait que l'objet pourrait être fabriqué vers la toute fin du XVIII^{e} siècle ou dès le début du XIX^{e} siècle (McConnell 1989 : 312).
Dimension (Se référer à l'image ci-bas pour plus de précision)	Goulot : • Ouverture rebord extérieur : 3,81 cm (1,5 pouce) • Ouverture rebord intérieur : 3,5 cm (1,38 pouce) • Épaisseur de la paroi au goulot : 3,86 cm (1,52 pouce) Diamètre général résiduel : 25,02 cm (9,85 pouces) Épaisseur de la paroi à la base : 4,6 cm (1,81 pouce) Distance entre les cavités des éléments de préhensions : indéterminé Poids : 84,78 livres (38,8 kilos) avec la poudre Poids sans la poudre : 81,29 livres (36,95 kilos) Volume intérieur : 2200 ml (70 Oz) de sable
Lieu de production	Angleterre?
Commentaire	Bon état de conservation général; peu de corrosion. Traces de rayures sur les côtés. Les bombes sont normalement remplies à moitié de poudre (et non au complet comme on pourrait le croire). On peut donc estimer que ce sont 1100 ml de sable (ou 35 Oz) qui devrait représenter la quantité de poudre utilisée.

Transports et Mobilité durable Québec

Identification de l'artefact : VAC26
Date : 2023-11-27
Technicien(s)/professionnel | Myriam Renaud, Joey Leblanc, Ghislain Gagnon

Départ	Arrivée	Mininum	Moyen	Maximum	Unité	Description
A*	B*	9,8125	9,859375	9,859375	Impérial (pouces	Diamètre extérieur
					Métrique (mm)	
A	C		1,75		Impérial (pouces	Épaisseur du métal
					Métrique (mm)	
D	E		1,5		Impérial (pouces	Diamètre du goulet (haut)
					Métrique (mm)	
F	G		1,38		Impérial (pouces	Diamètre du goulet (bas)
					Métrique (mm)	
K	L		ind.		Impérial (pouces	Distance entre les cavités des anneaux du suspension (Haut)
					Métrique (mm)	
			1,76		Impérial (pouces	Longueur de la cavité des anneaux de suspension (extrémités extérieures de l'anneau)
					Métrique (mm)	
M	N		ind.		Impérial (pouces	Distance entre les cavités des anneaux du suspension (Bas)
					Métrique (mm)	
E	G	1,4375		1,59375	Impérial (pouces	Épaisseur du métal au goulot
					Métrique (mm)	
DE	J		8		Impérial (pouces	Profondeur de la cavité au goulet (haut)
					Métrique (mm)	
DE	P		9,8125		Impérial (pouces	Hauteur base/sommet (Centre du goulet ou sommet de la sphère)*
					Métrique (mm)	
FG	J	6,5625		6,40625	Impérial (pouces	Profondeur de la cavité au goulet (Bas)
					Métrique (mm)	
J	P		1,8125		Impérial (pouces	Épaisseur du métal (Fond)
					Métrique (mm)	
L	M		1,275		Impérial (pouces	Longueur des anneaux de suspension (extérieur)
					Métrique (mm)	
			85,76		Impérial (livres)	Poids *
			38,9		Métrique (kg)	
		Mesurée	**Calculée**	**Autre**	**Unité**	**Description**
		70	76,279		Impérial (oz)	Volume du réservoir intérieur
		2200	2255,84		Métrique (ml)	



Note : Les lettres en noir correspondent à celles employées dans McConnel, 1989, figure 209. Les lettres en rouges ont été ajoutées, modifiées ou interprétées pour obtenir les différences mesures mentionnées dans les chartes de mesures du même document en raison de l'illisibilité de la reproduction.

* Mesure à prendre pour les boulets (plein)

Annexe 4 : Mosaïque des photographies : Saint-Philippe-de-Néri


MTQ_KAMOU_AU-023


MTQ_KAMOU_AU-001


MTQ_KAMOU_AU-002


MTQ_KAMOU_AU-003


MTQ_KAMOU_AU-004


MTQ_KAMOU_AU-005


MTQ_KAMOU_AU-006


MTQ_KAMOU_AU-007

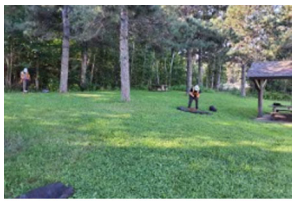

MTQ_KAMOU_AU-008


MTQ_KAMOU_AU-009


MTQ_KAMOU_AU-010


MTQ_KAMOU_AU-011


MTQ_KAMOU_AU-012


MTQ_KAMOU_AU-013


MTQ_KAMOU_AU-014


MTQ_KAMOU_AU-015


MTQ_KAMOU_AU-016


MTQ_KAMOU_AU-017


MTQ_KAMOU_AU-018


MTQ_KAMOU_AU-019


MTQ_KAMOU_AU-020


MTQ_KAMOU_AU-021


MTQ_KAMOU_AU-022

Annexe 5 : Mosaïque des photographies : Saint-Clément


MTMD_ST-CLEMENT_AU-028


MTMD_ST-CLEMENT_AU-001


MTMD_ST-CLEMENT_AU-002


MTMD_ST-CLEMENT_AU-003


MTMD_ST-CLEMENT_AU-004


MTMD_ST-CLEMENT_AU-005


MTMD_ST-CLEMENT_AU-006


MTMD_ST-CLEMENT_AU-007


MTMD_ST-CLEMENT_AU-008


MTMD_ST-CLEMENT_AU-009


MTMD_ST-CLEMENT_AU-010


MTMD_ST-CLEMENT_AU-011


MTMD_ST-CLEMENT_AU-012


MTMD_ST-CLEMENT_AU-013


MTMD_ST-CLEMENT_AU-014


MTMD_ST-CLEMENT_AU-015


MTMD_ST-CLEMENT_AU-016


MTMD_ST-CLEMENT_AU-017


MTMD_ST-CLEMENT_AU-018


MTMD_ST-CLEMENT_AU-019


MTMD_ST-CLEMENT_AU-020


MTMD_ST-CLEMENT_AU-021


MTMD_ST-CLEMENT_AU-022


MTMD_ST-CLEMENT_AU-023


MTMD_ST-CLEMENT_AU-024


MTMD_ST-CLEMENT_AU-025


MTMD_ST-CLEMENT_AU-026


MTMD_ST-CLEMENT_AU-027

Montréal

TRAVAUX DANS LES RUES SAINTE-CATHERINE ET METCALFE, MONTRÉAL



Supervision et inventaire archéologique, été et automne 2023 (MTL23-25-07)

M-09

ethnoscop

Juin 2024

TRAVAUX DANS LES RUE SAINTE-CATHERINE ET METCALFE, MONTRÉAL

Supervision et inventaire archéologique, été et automne 2023 (MTL23-25-07)

Contrat n° 1517804
N° de mandat M-09
BC n°

Ethnoscop 2024

Rapport réalisé pour la Ville de Montréal

Montréal

Page couverture : Vue générale de l'aire d'intervention dans la Rue Sainte-Catherine, vue vers l'ouest (MTL23-25-07-NUM1-156)

RÉSUMÉ

La Ville de Montréal, par le biais de son Service des infrastructures du réseau routier (SIRR) a amorcé des travaux dans la rue Sainte-Catherine Ouest dans l'arrondissement Ville-Marie, entre les rues Mansfield et Peel ainsi que dans les rues perpendiculaires. En amont de ces travaux, la Ville avait confié à Ethnoscop, par le biais de son entente-cadre, la réalisation d'une étude de potentiel qui avait démontré le potentiel archéologique paléohistorique du secteur. La proximité du site Dawson (BjFj-01), un des plus importants sites autochtones au Canada profère à l'endroit un intérêt particulier. À la période historique, le secteur se développe lors de la seconde moitié du XIX^{e} siècle et se transforme à partir de la fin de ce siècle pour devenir l'artère du Centre-ville qu'on connaît aujourd'hui. Un mandat d'inventaire archéologique et de supervision a donc été confié à Ethnoscop par la Ville afin de valider la présence de vestiges archéologiques sous la chaussée actuelle.

Différentes parties de l'aire d'intervention ont été ciblées, soit pour une supervision archéologique, soit pour un inventaire réalisé au moyen de tranchées excavée mécaniquement et accompagnées de sondages manuels. En dépit des nombreuses perturbations qu'a connu le secteur, l'intervention a permis de démontrer que l'emprise publique recèle des lambeaux de sols en place. Si ceux-ci n'ont pas livré de traces liées à l'occupation autochtone du secteur, ils montrent que le tissu archéologique n'a pas été complètement éradiqué par le développement urbain. De plus, des vestiges liés à l'ancien cadre bâti ont été mis au jour sur la rue Metcalfe ainsi que sur la rue Sainte-Catherine.

TABLE DES MATIÈRES

RÉSUMÉ VII
TABLE DES MATIÈRES IX
LISTE DES FIGURES XI
LISTE DES PHOTOGRAPHIES XIII
LISTE DES PLANS XV
LISTE DES TABLEAUX XVII
LISTE DES PARTICIPANTS XIX
1. INTRODUCTION 1
1.1 Mandat, objectifs et aire d'intervention 1
1.2 Méthodes de terrain 7
1.3 Enregistrement des données 8
2. CONTEXTE 9
2.1 Cadre naturel 9
2.2 Cadre culturel ancien et sites archéologiques connus 19
2.3 Cadre historique 25
2.4 Interventions archéologiques antérieures 44
3. RÉSULTATS 51
3.1 Supervision dans les rues Metcalfe et Sainte-Catherine (sous-opérations 3A à 3F) 51
3.2 Inventaire dans la rue Metcalfe (tranchées 1A à 1D, 1G à 1K et 1R et sondages 2A à 2C et 2G à 2J) 57
3.3 Inventaire dans la rue Sainte-Catherine (tranchées 1E, 1F et 1L à 1Q et sondages 2D, 2E et 2K à 2Q) 65
4. CONCLUSION ET RECOMMANDATIONS 73
BIBLIOGRAPHIE 75

ANNEXES
ANNEXE 1 INVENTAIRE DES ARTEFACTS ET ÉCOFACTS
ANNEXE 2 CATALOGUE DES PHOTOGRAPHIE
ANNEXE 3 PLANS ET COUPES DES SOUS-OPÉRATIONS

LISTE DES FIGURES

Figure 1 Extrait du plan de Charland de 1801 montrant l'aire d'étude. Plan de la Ville et Cité de Montréal, BAnQ, G3454 M65 1801 C4 12

Figure 2 Extrait du plan de Adams de 1825 montrant certains ruisseaux traversant l'aire d'étude. *Map of the city and suburbs of Montreal; exhibiting distinctly every property public & private the course of the water works the river line in front of the city and the La Chine Canal from its junction with the port to the distance of 1 1/2 miles above. Constructed from a New Survey 1825 by John Adams. H.P. Roy.l Mil.y Survey.r and Draftsman. Engraved by Jas. D. Stout. New York, BAC, (archivianet) H11/340/Montréal/182* 13

Figure 3 Extrait du plan de Walker de 1830 montrant certains ruisseaux traversant l'aire d'étude. *City of Montreal, BAnQ G/3454/M65/1830/C57 CAR* 14

Figure 4 Extrait du plan de Jobin de 1834 montrant certains ruisseaux traversant l'aire d'étude. *Map of the city of Montreal: exhibiting public property, manufactories, the limits of the city and its divisions into wards agreeably to the militia and corporation laws ; the Lachine canal from its junction with the port, to the distance of 11/2 mile above, the division of the common into building lots &c from recent survey in 1834,* BAnQ G/3454/M65/1834/J63 CA 15

Figure 5 Extrait du plan de Bourne de 1843 montrant certains ruisseaux traversant l'aire d'étude. *Map of the city of Montreal,* BAnQ G/3454/M65/1843/M36 CAR 15

Figure 6 Assemblage de trois plans montrant le nivellement projeté de la rue Metcalfe (1854) 16

Figure 7 Plan de l'honorable James Smith montrant les ruisseaux West Brook et Burnside 17

Figure 8 Gravure de Whitefield datant d'environ 1852 et montrant la partie est de l'aire d'étude. MONTREAL, CANADA EAST. / From the Mountain, Edwin Whitefield, Endicott & Co. N.Y., Collection Centre Canadien d'Architecture/Canadian Centre for Architecture, Montréal 18

Figure 9 Extrait du plan de Vachon de Belmont, 1702, Description generalle de l'isle de Montréal (Archives Ville de Montréal VM66-S1-P025 copie BAnQ 3452/M65/1702/B43/1946 CAR) 26

Figure 10 Extrait du plan de Péladau, 1778, Plan d'une partie de l'isle de Montréal levé en 1778 par Mre Péladau, (Archive Ville de Montréal VM66-S2P008) montrant l'actuelle rue Guy 26

Figure 11 « Burnside », résidence de feu James McGill, Montréal, QC, 1842 (Musée McCord MP 0000.89) 27

Figure 12 Plan of south-east part of McTavish property as laid out in building lots, H. M. Perrault, 1845 (BAnQ CA601,S53,SS1,P1334) 29

Figure 13 Extrait du plan de Cane, 1846, Topographical and pictorial map of the city of Montreal (BAnQ G/3454/M65/1846/C35 CAR) 30

Figure 14 Extrait du plan de Duncan, 1853, Map of the city of Montreal with the latest improvements (BAnQ G/3454/M65/1853/M36 CAR) 31

Figure 15 Asile des orphelins protestants, rue Sainte-Catherine, 1875 (Musée McCord M985.230.5737) 31

Figure 16 Extrait du plan de Boxer, 1861, Montreal (BAnQ G/3454/M65/1859/B68 CAR) 32

Figure 17 Vue de la rue Sainte-Catherine en direction ouest depuis la rue Metcalfe, Montréal, QC, vers 1870 (Musée McCord MP-0000.1452.15) 33

Figure 18 Église Erskine Source : https://imtl.org/image.php?id=5142; 34

Figure 19. Tramway dans la rue Sainte-Catherine, Montréal, QC, 1893-1894 (Musée McCord MP-1980.394.103) 35
Figure 20 Extrait du plan de Plunkett et Brady de 1872 (SOURCE) 36
Figure 21 Extrait du plan de Hopkins de 1879 (SOURCE) 36
Figure 22 Extrait du plan de Goad de 1881 (SOURCE) 37
Figure 23 Extrait du plan de Goad de 1890 (SOURCE) 37
Figure 24 Extrait du plan de Pinsoneault de 1907 (SOURCE) 39
Figure 25 Extrait du plan de Goad de 1912 (SOURCE) 39
Figure 26 Drummond Building, Montreal, P.Q., 1914 (BAnQ 0003812214) 40
Figure 27 Dominion Square Building, Montréal, c. 1930 (Centre Canadien d'Architecture CCA-ARCH30758) 41
Figure 29 Le théâtre Loew's, 1963 (VM94-A0106-003) 42
Figure 28 Angle des rues Sainte-Catherine et Stanley en direction est, Montréal, QC, 1915 (Musée McCord VIEW-15468) 42

LISTE DES PHOTOGRAPHIES

Photo 1 Sous -opération 3B, sol en place (horizon Ap) dans l'emprise de la rue Metcalfe, au sud de la rue Sainte-Catherine, présent sous un remblai de sable long d'un massif en béton, vue vers le sud (MTL23-25-07-NUM1-10) 55

Photo 2 Sous-opération 3E, supervision des travaux sous le trottoir sud de la rue Sainte-Catherine, entre les rues Mansfield et Metcalfe montrant la présence de perturbations liées à la présence d'infrastructures enfouies, vue vers l'ouest (MTL23-25-07-NUM1-22) 56

Photo 3 Sous-opération 1B, sondage 2B montrant le niveau naturel d'origine recouvrant un sable gris-beige lité et rehaussé d'un sable jaunâtre hétérogène, vue vers le sud ((MTL23-25-07-NUM1-49) 61

Photo 4 Sous-opération 1A, sondage 2A montrant une dépression ou un creusement, vue vers l'ouest (MTL23-25-07-NUM1-30) 62

Photo 5 Sous-opération 1H, sondage 2G montrant le niveau naturel d'origine correspondant à l'horizon Ap, vue vers le sud (MTL23-25-07-NUM1-149) 63

Photo 6 Sous-opération 1R montrant le vestige en maçonnerie de pierre associé au cadre bâti ancien, vraisemblablement un ancien mur appartenant au magasin Murphy, vue ver le sud-est (MTL23-25-07-NUM1-255) 64

Photo 7 Sous-opération 1N, paroi ouest du sondage 2N, vue vers l'ouest (MTL23-25-07-NUM1-199) 66

Photo 8 Sous-opération 1E, montrant un mur de maçonnerie (1E1) de pierre sous le trottoir sud de la rue Sainte-Catherine, vue vers le sud (MTL23-25-07-NUM1-94) 69

Photo 9 Sous-opération 1F montrant une surface de brique (1F2) venant s'appuyer contre le niveau dérasé de l'ancien mur de façade (1F1), vue vers l'ouest (MTL23-25-07-NUM1-83) 70

Photo 10 Sous-opération 1N montrant les maçonneries associées à l'ancien mur de façade (1N1) et à la chute à charbon (1N2), vue vers le sud-ouest (MTL23-25-07-NUM1-237) 71

LISTE DES PLANS

Plan 1 Localisation générale de l'aire d'intervention 3
Plan 2 Localisation de l'aire d'intervention 5
Plan 3 Sites archéologiques préhistoriques dans la région de Montréal 23
Plan 4 Localisation des interventions antérieures et sites archéologiques 45
Plan 5 Localisation des sous-opérations 53
Plan 6 Sous-opération de la rue Metcalfe 59
Plan 7 Sous-opération de la rue Metclafe 67

LISTE DES TABLEAUX

Tableau 1 Sous-opérations selon les secteurs de l'aire d'intervention 8

Tableau 2 Séquence chronologique des événements tardiglaciaires et postglaciaires dans la région de la plaine de Montréal.....11

LISTE DES PARTICIPANTS

DIRECTION DE L'ÉTUDE

Ville de Montréal

Jean-Pierre Bossé	Chef de division – Division des grands projets, Direction de la réalisation des projets d'infrastructures urbaines, Service des infrastructures et du réseau routier
Mathieu Payette-Hamelin	Chef de division – Division du patrimoine, Direction de la planification et de la mise en valeur du territoire, Service de l'urbanisme et de la mobilité
Sébastien Leduc	Archéologue et conseiller en aménagement, Division du patrimoine, Direction de la planification et de la mise en valeur du territoire, Service de l'urbanisme et de la mobilité
Sylvain Desmarais	Ingénieur chargé de projet, Division des grands projets, Direction des infrastructures, Service des infrastructures et du réseau routier

RÉALISATION DE L'INTERVENTION

Ethnoscop inc.

Paul Girard	Coordonnateur et réviseur du rapport
Jonathan Choronzey	Archéologue chargé de projet, rédaction du rapport
Geneviève Lévesque	Archéologue technicienne
Molly Monette	Archéologue technicienne
Maxime Vaillancourt	Archéologue technicien
Isabelle Hade	Archéologue spécialiste en culture matérielle
Liliane Carle	Géographe-cartographe
Stéphanie Goyette	Éditrice du rapport
Michelle Dubé	Adjointe administrative

1. INTRODUCTION

1.1 Mandat, objectifs et aire d'intervention

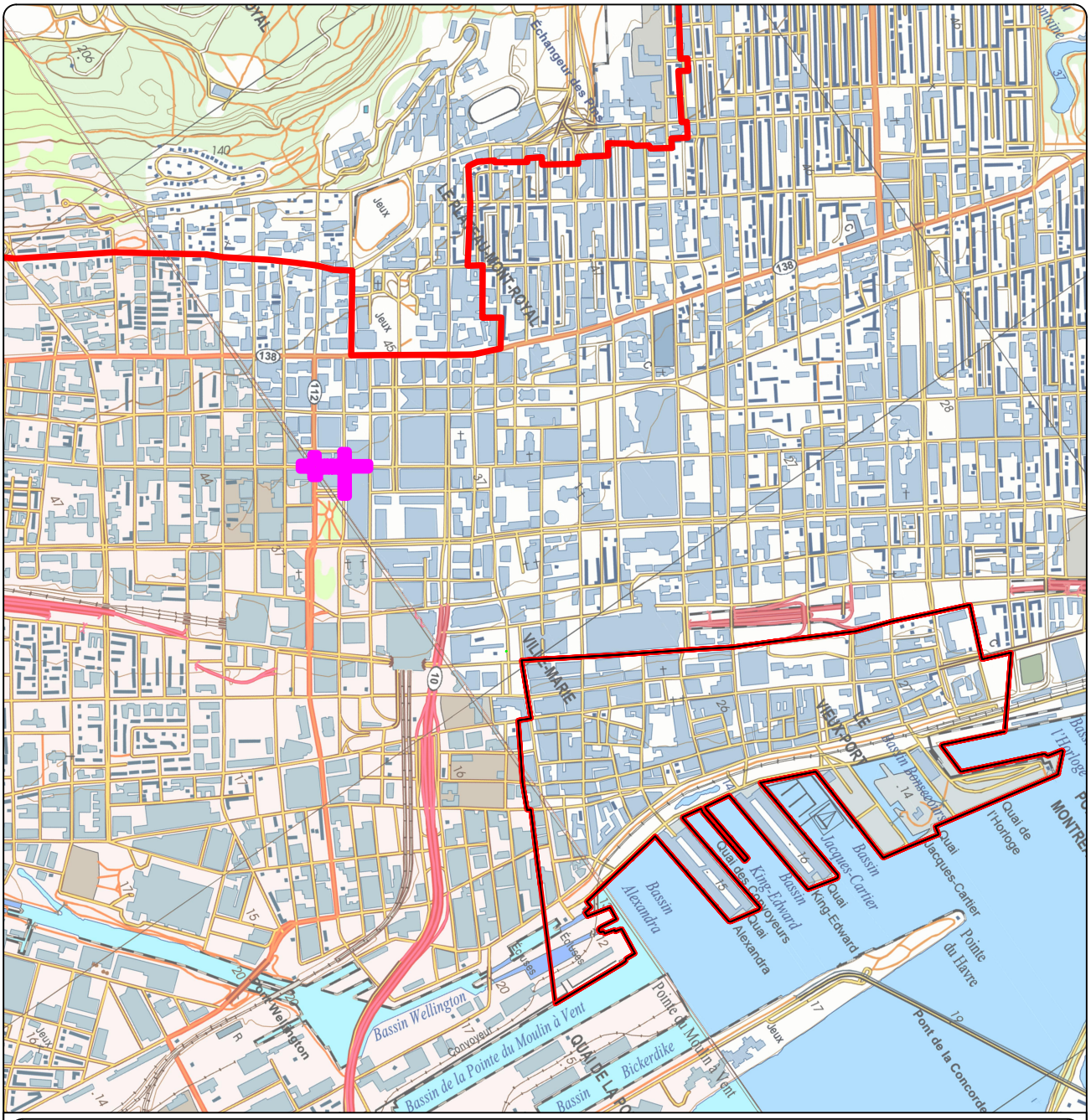
À l'été 2023, le Service des infrastructures du réseau routier de la ville de Montréal a entamé des travaux dans la rue Sainte-Catherine Ouest, entre les rues Mansfield et Peel dans l'arrondissement Ville-Marie (plan 1). Des travaux visent également des segments des rues perpendiculaires à la rue Sainte-Catherine, au nord et au sud de cette dernière. Les travaux ciblent les réseaux souterrains (égouts, aqueducs et réseaux techniques urbains) ainsi que le réaménagement des infrastructures de surface. Il est prévu que le chantier s'étende sur trois ans, jusqu'en 2025. L'aire touchée par les travaux se trouve à proximité du site Dawson (BiFj-01), un des sites archéologiques les plus importants au Québec, une occupation villageoise associée aux Iroquoiens du Saint-Laurent. Ce site, découvert au milieu du XIX^{e} siècle, est traditionnellement délimité par les rues Metcalfe, Sherbrooke, et Mansfield ainsi que par le boulevard De Maisonneuve. De récentes interventions ont toutefois montré que le site s'étendait jusqu'à l'intersection des rues Peel et Sherbrooke. Dans le passé, des découvertes fortuites faites en dehors des limites traditionnelles du site, laissent croire que l'occupation autochtone du secteur pourrait être plus étendue que ce qui avait été envisagé initialement.

Les travaux prévus sont donc susceptibles de révéler la présence de ressources archéologiques sous les aménagements de surface actuels. Par le biais de son entente-cadre, la Ville a donc confié à Ethnoscop le mandat d'effectuer des interventions archéologiques en lien avec les différents travaux envisagés. Il s'agit de supervisions ou d'inventaire, en fonction de l'endroit et des travaux visés. L'élaboration du mandat s'appuyait sur une étude de potentiel qu'Ethnoscop avait aussi réalisée pour la Ville plus tôt en 2020. Cette dernière avait permis d'identifier une zone à potentiel archéologique préhistorique en lien avec l'occupation autochtone paléohistorique du secteur. Il est possible que des vestiges de l'occupation historique soient également mis au jour, mais leur valeur archéologique anticipée s'avère toutefois faible et aucune intervention n'est proposée spécifiquement pour ceux-ci.

L'aire d'intervention se trouve au centre-ville de Montréal dans un secteur au cadre bâti très dense à vocation principalement commercial. Le présent rapport rend compte des interventions réalisées lors de la première phase des travaux. De la supervision a été effectuée

dans la rue Sainte-Catherine, à l'est de la rue Metcalfe et dans la rue Metcalfe au nord et au sud de la rue Sainte-Catherine. L'inventaire a quant à lui été réalisé dans la rue Metcalfe, au nord de la rue Sainte-Catherine et dans cette dernière entre les rues Peel et Metcalfe (plan 2). L'intervention archéologique s'est déroulée entre le 9 août et le 20 septembre 2023 sous le permis de recherche archéologique 23-ETHN-18 délivré par le ministère de la Culture et des Communications.

Dans les pages qui suivent, le présent rapport comprend d'abord l'énoncé des méthodes de terrain et d'enregistrement des données (sections 1.2 et 1.3). Vient ensuite une section servant de mise en contexte, abordant le cadre paléoenvironnemental, la présence autochtone dans les environs de l'aire d'intervention et le développement du secteur à la période historique (sections 2.1 à 2.3). Les interventions archéologiques antérieures réalisées à ce jour à proximité de l'aire d'intervention sont décrites subséquemment (section 2.4). La section qui suit présente les résultats obtenus lors de l'intervention. Dans un premier temps, les résultats de la supervision sont présentés (section 3.1). Viennent ensuite les données provenant de l'inventaire sur la rue Metcalfe (section 3.2) et sur la rue Sainte-Catherine (section 3.3). Enfin, la section 4 offre une conclusion en résumant les principaux résultats obtenus lors de l'intervention et présente les recommandations émises pour les prochaines phases des travaux.



RUE SAINTE-CATHERINE, MTL23-25-07

INTERVENTIONS ARCHÉOLOGIQUES

LOCALISATION GÉNÉRALE DE L'AIRE D'INTERVENTION

PLAN 1

AIRE D'INTERVENTION

LIMITE DU SITE PATRIMONIAL DE MONTRÉAL

SITE PATRIMONIAL DÉCLARÉ DU MONT-ROYAL

N.Mtl

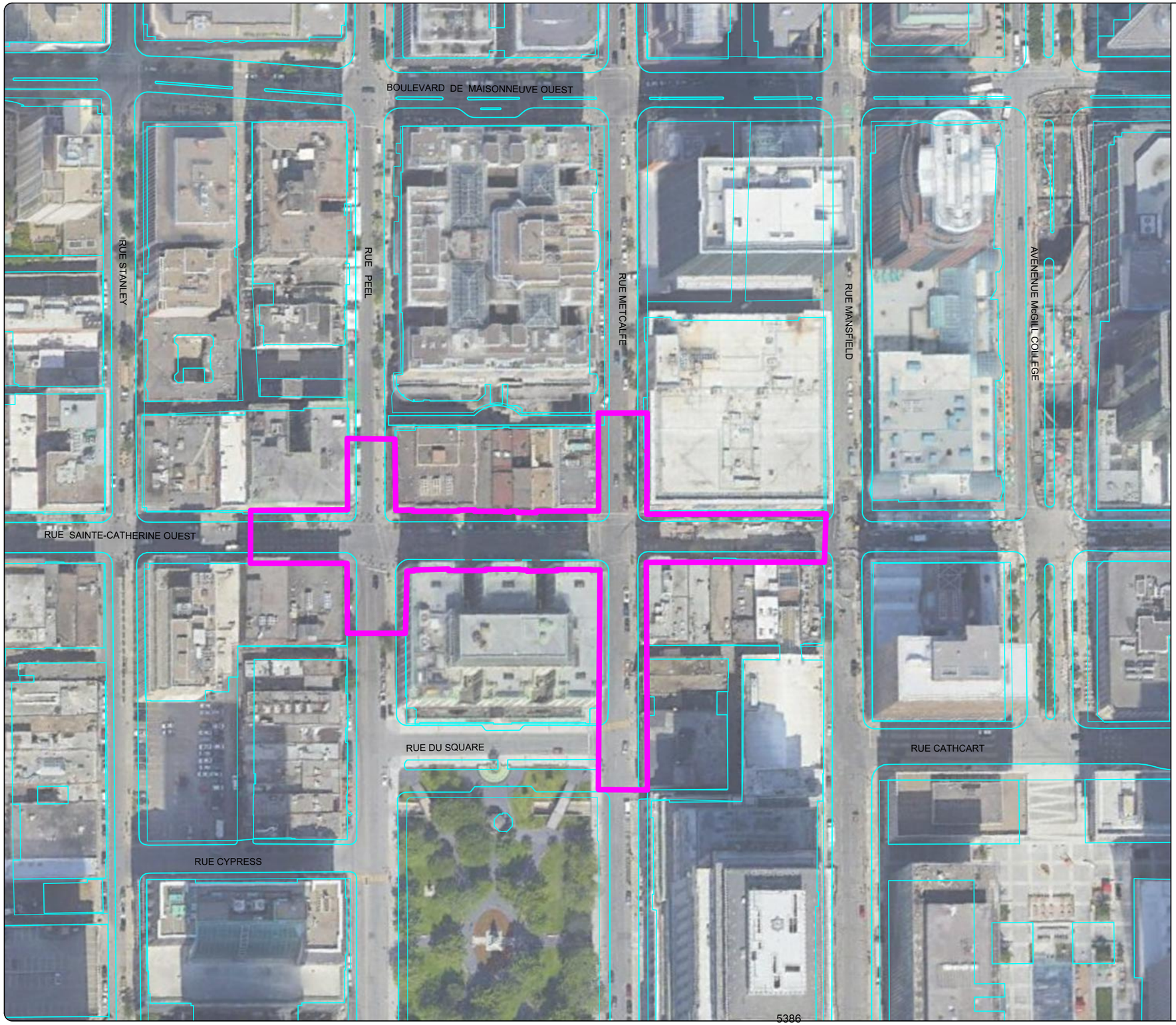
Source : Ministère des Ressources naturelles et de la Faune,
Cartes topographiques nos 31H05-200-0202 et 31H12-200-0102
© Gouvernement du Québec

0 200 400 m

ÉCHELLE : 1/20 000

MON2201

ethnoscop



RUE SAINTE-CATHERINE, MTL23-25-07

INTERVENTIONS ARCHÉOLOGIQUES

LOCALISATION DE L'AIRE D'INTERVENTION

PLAN 2

AIRE D'INTERVENTION

0 15 30 m

ÉCHELLE : 1/1500

N.M.
N.G.

Source : Plan base, cartographie numérique, ville de Montréal, feuillets nos 31H12-010-0135 et 31H05-010-4035
© 2021 Google Earth
SCOPQ Fuseau 8, NAD83 SCRS et C-GVD28 (NMM)

MON2201

ethnoscop

1.2 Méthodes de terrain

L'aire d'intervention comprend différents secteurs qui s'étendent sur la rue Sainte-Catherine orientée est-ouest1 et les artères perpendiculaires à celle-ci. L'intervention archéologique est en lien avec des travaux qui ont débuté en 2023 et doivent durer jusqu'en 2025. Les secteurs sont également liés à des portions du mandat qui correspondent soit à de l'inventaire ou à de la supervision. Pour l'ensemble de l'aire d'intervention, le potentiel archéologique était lié à la possible occupation paléohistorique des envions. Les témoins de l'occupation datant de la période historique sont toutefois aussi pris en compte. Les segments et/ou portions de l'emprise publique ciblés pour les volets d'inventaire ou de supervision ont été déterminés par la Ville qui s'est elle-même appuyée sur une étude de potentiel réalisé par Ethnoscop en 2020 ainsi que sur sa propre expertise. La supervision et l'inventaire ciblaient des secteurs précis où des travaux d'excavation devaient avoir lieu. Pour le volet « inventaire », la méthodologie mise de l'avant visait à ce que l'espace ciblé soit couvert de manière assez systématique. Ainsi, des tranchées ont été réalisées à plus ou moins 10 m de distance les unes des autres selon les contraintes présentes en surface ou celles anticipées à l'excavation. Pour chaque tranchée d'inventaire, la chaussée et les remblais sous-jacents ont été retirés mécaniquement jusqu'aux niveaux jugés d'intérêt archéologique. Une fois les niveaux superficiels décapés et les sols d'intérêt atteints, la stratégie consistait à implanter des sondages manuels aux endroits jugés les plus intéressants en fonction des sols ou vestiges révélés par le décapage mécanique.

Comme des vestiges ou des niveaux de sol d'intérêt archéologique apparaissaient souvent directement en dessous des remblais d'aménagement de la chaussée, il était généralement possible d'implanter directement des sondages manuels, sans que davantage d'excavation mécanique ne soit nécessaire. Cependant, l'excavatrice a parfois été utilisée pour effectuer des sondages mécaniques afin de mieux comprendre la séquence des sols ou vérifier certaines caractéristiques des vestiges observés. La taille des sondages pouvait varier en fonction de la superficie des sols naturels mis au jour. Lorsque possible des sondages mesurant 1,00 m sur 1,00 m ont été privilégiés. Tout au long de l'intervention, des relevés concernant la stratigraphie rencontrée et la nature des sols ont été effectués. Des relevés en plan et stratigraphiques ont été réalisés pour chacune des tranchées. Un relevé photographique a été réalisé tout au long de l'intervention. Enfin, les artefacts rencontrés lors de la fouille des sondages manuels ont été récoltés pour traitement aux installations d'Ethnoscop et un inventaire de ceux-ci a été réalisé.

[1] Dans le texte, les points cardinaux sont utilisés en référence au nord arbitraire montréalais qui s'appuie sur l'axe du boulevard Saint-Laurent.

1.3 Enregistrement des données

C'est sous le code temporaire MTL23-25-07 octroyé par la Ville de Montréal que les travaux ont été amorcés. Les données archéologiques ont été enregistrées selon le système de Tikal tel que communément utilisé au Québec (opération, sous-opération et lot). Aucun site archéologique connu ne recoupe l'aire d'intervention, celle-ci se trouvant au sud des limites actuelles du site Dawson (BiFj-01). Avant le début de l'intervention, il a été établi que l'inventaire préalable réalisé au moyen de tranchées excavées mécaniquement a été identifié comme l'opération 1 (sous-opération 1A à 1R) tandis que les sondages manuels réalisés à l'intérieur de ces dernières correspondent à l'opération 2 (sous-opération 1A à 1Q). Le volet de supervision a quant à lui été identifié comme l'opération 3 (sous-opération 3A à 3F) bien que celui-ci ait débuté au tout début de l'intervention. Le tableau 1 résume cette information. Chaque tranchée d'inventaire s'est vue attribuer un numéro de sous-opération. Lorsqu'un vestige est apparu en cours d'excavation mécanique, celui-ci s'est vu attribuer un numéro de lot en lien avec la sous-opération de décapage mécanique (exemple, 1E1). Lors d'une fouille manuelle, chaque niveau archéologique fouillé s'est vu attribuer un numéro de lot (exemple, 2A1).

Tableau 1 Sous-opérations selon les secteurs de l'aire d'intervention

Opération	Secteur	Tâches (sous-opérations)
1	Metcalfe entre Sainte-Catherine et Mont-Royal, Centre, côté est et côté ouest	Tranchées mécaniques (1A à 1D, 1G à 1K et 1R)
	Sainte-Catherine entre Metcalfe et Peel, côté sud	Tranchées mécaniques (1E, 1F et 1L à 1Q)
2	Metcalfe entre Sainte-Catherine et Mont-Royal, Centre, côté est et côté ouest	Sondages manuels (2A à 2C et 2G à 2J)
	Sainte-Catherine entre Metcalfe et Peel, côté sud	Sondages manuels (2D, 2E et 2K à 2Q)
3	Metcalfe entre Square Dorchester et Mont-Royal et Sainte-Catherine entre Mansfield et Metcalfe	Supervision (3A à 3F)
4	À venir, intervention 2024	
5	À venir, intervention 2024	
6	À venir, intervention 2024	

2. CONTEXTE

La mise en contexte présenté ici est adaptée de l'étude de potentiel effectuée en amont des travaux (Ethnoscop 2020a).

2.1 Cadre naturel

Localisation spatiale

L'aire d'intervention du présent mandat occupe une position géographique de grand intérêt du point de vue de la préhistoire. Elle est située en marge du fleuve Saint-Laurent, une des voies de circulation les plus importantes de tout le Nord-Est américain, permettant d'accéder à la région des Grands Lacs à l'ouest puis à la région de Québec à l'est. Cette position légèrement en retrait du fleuve, au pied du Mont-Royal, permettrait à ses occupants de contrôler un très vaste territoire. D'ailleurs, on retrouve un nombre important de sites archéologiques le long de l'axe fluvial, témoignant du rôle clé que jouait cette voie de communication à la préhistoire. Des sites archéologiques à composantes préhistoriques ont été enregistrés sur l'ensemble du tronçon du fleuve compris entre le lac Saint-Louis et la pointe orientale de l'île de Montréal.

À l'échelle locale, le pôle culturel semble être l'embouchure du ruisseau Saint-Martin. Dans un rayon d'un kilomètre seulement, on y trouve une quinzaine de sites à composantes préhistoriques. Cependant, il faut noter que cette concentration est possiblement due à l'intensité des efforts de recherche archéologique à cet endroit (Ethnoscop 2017a : 25). Ce vaste espace draine une portion importante des eaux d'écoulement de l'île de Montréal. À l'époque, c'est par cette voie qu'il est possible d'atteindre l'ancien lac Saint-Pierre, la rivière Saint-Pierre, la Petite rivière Saint-Pierre et les tributaires en amont du ruisseau Saint-Martin. C'est également par cette voie qu'on peut rejoindre le côté nord de l'île en traversant le mont Royal par le chemin de la Côte-des-Neiges et ainsi se rendre jusqu'à la rivière des Prairies dans le secteur du parc-nature du Bois-de-Saraguay. En outre, il est probable qu'en suivant le ruisseau Saint-Martin et ses tributaires, ou un sentier adjacent, il était permis d'atteindre le secteur de l'aire d'étude, lequel est bordé de ruisseaux dévalant la montagne et offre un replat intéressant pouvant présenter de nombreux avantages aux populations anciennes.

Géochronologie

Afin de comprendre le potentiel archéologique de l'aire d'intervention, il est important de comprendre les différents événements quaternaires qui ont contribué à modeler l'endroit. L'aire d'intervention se trouve en marge de ce qui est appelé la terrasse « Sherbrooke » ou plus exactement « de Montréal ». L'aire d'intervention s'étend sur une flexure, offrant une surface d'accueil formée d'un replat situé à une élévation d'environ 36 m (NMM). Dans l'axe nord-sud, l'aire d'étude présente une pente qui descend vers le sud.

Il est donc possible d'établir le moment à partir duquel (le *terminus post quem*) l'aire d'étude est théoriquement habitable et disponible pour l'occupation humaine. C'est dans cette optique qu'une séquence chronologique a été définie pour Montréal et sa plaine environnante (tableau 2). Dans la séquence chronologique des événements quaternaires présentée, l'épisode IIa est le premier qui pourrait être réellement pertinent pour l'aire d'étude. Dans la synthèse qui suit, l'ensemble des dates sont utilisées dans leur version calibrée et non en âge ^{14}C.

Tout d'abord, cette terrasse aurait débuté sa mise en place vers 10 600 ans avant aujourd'hui (AA), alors que surviennent les formes initiales du lac Lampsilis. Cet événement se produit à la suite de la dessalure de la mer de Champlain. La croûte terrestre, longtemps comprimée par le glacier continental, poursuit sa remontée isostatique, libérant ainsi des espaces qui étaient jusqu'alors submergés par les eaux de fonte et de ruissellement glaciaires. En amont de Québec et dans l'ensemble du bassin laurentien, ce plan d'eau douce succède à la mer de Champlain et demeure omniprésent jusqu'aux environs de 7500 ans AA (tableau 2). Par la suite, selon les connaissances actuelles, le rivage lacustre de ce lac descend relativement rapidement, passant de 52 m à 45 m (NMM) vers 10 200 ans AA (Ethnoscop 2018c : 8). Le lac poursuit son exondation et vient se stabiliser à 30-35 m (NMM) vers 9600 ans AA. C'est ce que Joyce B. Macpherson appelle le « *Montréal shorelin*e » (Macpherson 1967: 354). À ce moment, le rivage du lac se trouve à la base du talus de la terrasse de Montréal, soit aux environs de la rue De La Gauchetière à l'est et dessous l'autoroute 720 à l'ouest. L'île de Montréal est alors beaucoup plus petite et la rive sud du lac traçait une ligne entre les villages actuels de Saint-Philippe et Richelieu, alors que les monts Saint-Hilaire et Saint-Bruno sont des îles entourées de vastes battures.

À la lumière de ces informations, il apparaît que c'est au cours de sa rapide descente que ces eaux lacustres auraient formé le talus bordant la terrasse de Montréal. Cet espace émerge des eaux vers 10 000 ans AA et, en raison de l'accélération du relèvement isostatique, devient rapidement fréquentable pour les populations anciennes. Vers 9600 ans AA, bien que l'île de Montréal soient beaucoup moins étendue qu'elle ne l'est d'aujourd'hui, les environs de la rue Sainte-Catherine, se trouve tout de même déjà à une distance de 500 à 600 m de la rive du lac.

Tableau 2 Séquence chronologique des événements tardiglaciaires et postglaciaires dans la région de la plaine de Montréal[2]

ÉPISODE	TEMPS*	INLANDSIS, GLACIERS	RÉGIME DES EAUX	AIRE D'ÉTUDE
	13 500 ans AA et plus	Recouvrement total de la vallée du Saint-Laurent.		
1a	13 500 à 13 000	Individualisation de glaciers sur les Appalaches en Estrie, en Gaspésie, au Bas-Saint-Laurent, au Maine, *etc.*	La **mer de Goldthwait** à l'est de Québec. Le **lac proglaciaire à Candona** au sud de la latitude de Lachute.	Les Montérégiennes sont ennoyées jusque vers 230 mètres d'altitude. Les plus hautes constituent des îlots rocheux dénudés.
1b	13 000 ± 50 ans	Retrait du front glaciaire qui, appuyé sur le piémont appalachien, faisait barrage à la pénétration de l'océan.	Vidange rapide du **lac à Candona**. La **mer de Champlain** inonde quasi instantanément la plaine de Montréal.	Au mont Royal, seuls les trois sommets situés au-dessus de 187 m émergent, dont la butte d'Outremont et celle de la Croix.
1c	12 800	Moraine de Saint-Narcisse. Coup de froid de 12 900 à 11 600 ans AA.	La **mer de Champlain** lèche les glaces dans la région de Trois-Rivières.	Les Laurentides montréalaises sont dégagées jusqu'à Saint-Faustin.
1d	12 000	Le front glaciaire file de Shawinigan à Ste-Agathe et jusqu'à North Bay.	De 12 300 à 8300 AA, le lac Ontario, bas, n'alimente pas le Haut Saint-Laurent.	11 800 AA : rivage champlainien à 90 m.
1 vers **2**	11 000	Le front glaciaire passe à Jonquière et au nord de Mont-Laurier.	**Dessalure de la mer de Champlain**. Fin du régime estuarien à Québec:10 600 AA.	**Rivage de Rigaud** à environ 64 m : saumâtre.
2a	10 000	Le front glaciaire passe du lac Saint-Jean au réservoir Gouin et barre le lac proglaciaire Barlow à Rouyn.	**Lac à Lampsilis**. Débit du Saint-Laurent cinq fois supérieur au débit annuel à Montréal.	10 600 AA : début du lac à Lampsilis à 52 m. 10 200 AA : rivage lacustre à 45 m. 9600 AA : **Rivage de Montréal** à 30-35 m.
2b	9000	Le front passe loin du lac Saint-Jean et file vers le lac glaciaire Ojibway. Glacier isolé disparu en Gaspésie.	**Lac à Lampsilis**. Débit du Saint-Laurent six fois supérieur au débit annuel actuel.	Replat à 23-25 m exondé il y a 9000 ans. 8900 AA : Début du lac à la Loutre. 8400 AA : **Rivage de St-Barthélémy** à 18 m.
3a	8000	Le glacier du Nouveau-Québec est séparé de l'inlandsis laurentidien.	7500 AA : **fin du lac à Lampsilis**. Débit du Saint-Laurent double du débit actuel.	Baisse du niveau du proto-fleuve, puis remontée vers 6500 ans AA.
3b	7000	Le glacier ne couvre plus que l'intérieur du Nunavik, loin des côtes.	**Proto-Saint-Laurent**. Raccordement progressif des affluents du fleuve.	Rivage à environ 15 m. C'est le plus ancien des bas niveaux du proto-Saint-Laurent.
4a	6000	Fonte finale du glacier (6000-5500)	Débit et régime semblables à l'actuel.	Remontée du fleuve depuis 6800 AA.
4b	5000 et moins		**Saint-Laurent subactuel**, avec variations du niveau moyen en aval des rapides de Lachine.	Rivage d'abord à 18 m, puis baisse du niveau des eaux en trois cycles. Il y a 1000 ans : terrasse à 9 m.

Épisode 1. Retrait glaciaire et transgression marine; **Épisode 2**. Lac à Lampsilis; **Épisode 3** : Mise en place du système fluvial; **Épisode 4** : Subactuel.

* Chronologie par étalonnage des dates ^{14}C en années de 365 jours AA : Avant l'Actuel, *i.e.* l'année 1950.

[2] Tableau conçu par Jean Poirier† d'*Ethnoscop* et révisé par Pierre J.H. Richard, professeur émérite, *Géographie*, *Université de Montréal*, en octobre 2016 (avec permission de l'auteur).

L'aire d'étude offre probablement déjà de belles surfaces d'accueil, au pied du flanc sud du mont Royal, permettant un séjour et la collecte des ressources d'un environnement possiblement beaucoup plus frais à cette époque. L'actuelle 'île de Montréal serait également morcelée en quatre îlots séparés par de petites étendues d'eau relativement peu profondes (Ethnoscop 2018a : 25).

Paysage ancien

Les plans anciens sont assez peu bavards quant au relief général que devait présenter l'aire d'étude à l'époque préhistorique ou préurbaine. Le plan de Charland de 1801 (figure 1), comme celui de Cane de 1846, suggère que ce secteur devait apparaître relativement plat. Le plan de Adams de 1825 (figure 2) offre aussi quelques détails à propos de l'aire d'étude. Tout d'abord, l'aire d'étude est représentée en marge d'un talus, mentionné précédemment qui naît au sud-est de l'autoroute Métropolitaine à Saint-Léonard et s'étend jusqu'à Montréal-Ouest où il prend le nom de « falaise Saint-Jacques » lorsqu'il est vis-à-vis de l'échangeur Turcot. Contrairement au parc Lafontaine où le sommet plat de cette terrasse est situé à 42 m (NMM), ou encore au replat la cour Glen qui se trouve à 46 m (NMM), l'aire d'intervention occupe une flexure faisant en sorte que la terrasse se dédouble à cet endroit. Contrairement à un talus, une flexure correspond à une pente peu accentuée où les ruptures de pente supérieure et inférieure sont camouflées par une convexité (rupture du haut de pente) et une concavité (rupture du bas de pente) (Ethnoscop 2014b: 15).

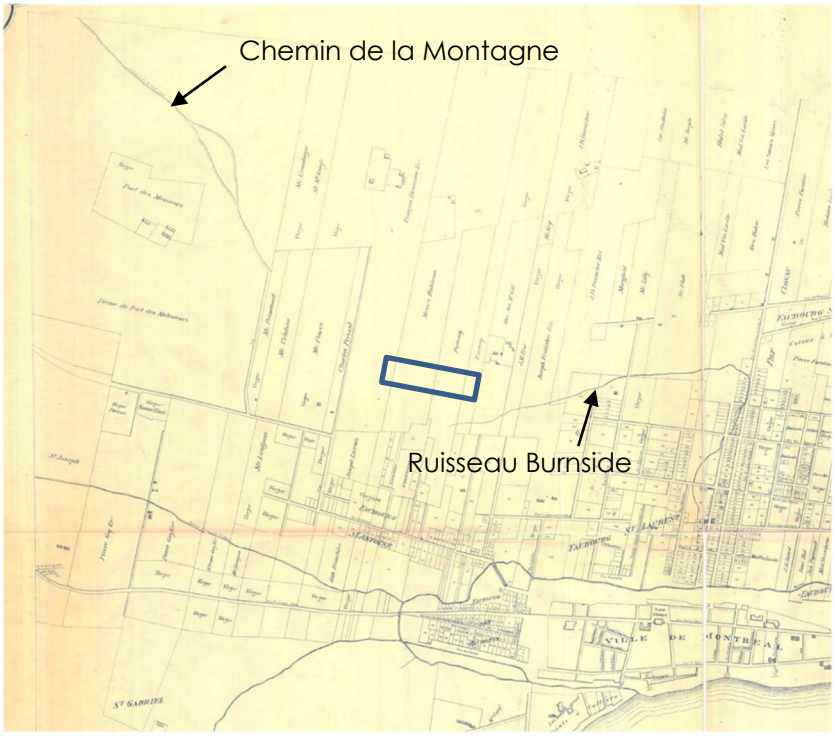


Figure 1 Extrait du plan de Charland de 1801 montrant l'aire d'étude.
Plan de la Ville et Cité de Montréal, BAnQ, G3454 M65 1801 C4



Figure 2 Extrait du plan de Adams de 1825 montrant certains ruisseaux traversant l'aire d'étude. *Map of the city and suburbs of Montreal; exhibiting distinctly every property public & private the course of the water works the river line in front of the city and the La Chine Canal from its junction with the port to the distance of 1 1/2 miles above. Constructed from a New Survey 1825 by John Adams. H.P. Roy.l Mil.y Survey.r and Draftsman. Engraved by Jas. D. Stout. New York, BAC, (archivianet) H11/340/Montréal/182*

En observant la partie ouest du plan de Adams, il est possible de voir un court segment du ruisseau de la Montagne qui coulait vraisemblablement à l'ouest de la rue Guy. De plus, un plan de 1830 attribué à Walker illustre deux ruisseaux dans le secteur est de l'aire d'intervention, aux environs de la rue Mansfield (figure 3). Il s'agit probablement là des ruisseaux West Brook et East Brook, lesquels viennent se jeter au sud dans le ruisseau Burnside. Toutefois, en plus de situer plus ou moins habilement les talus de la terrasse concernés par l'aire d'étude, ce plan semble comporter une importante erreur puisqu'il illustre le ruisseau Burnside s'écoulant vers l'ouest. Aucun autre plan ancien ne montre un sens d'écoulement vers l'ouest, aboutissant ultimement vers le ruisseau Prud'homme, comme le fait celui de la Montagne. Il se peut que Walker ait confondu ces deux ruisseaux. En effet, déjà les plans de Charland et de Adams de 1825, puis ceux de Jobin de 1834 et de Bourne 1843 (figures 4 et 5) montraient le ruisseau Burnside prenant sa source au nord de l'aire d'intervention, dans le replat aux environs de la rue Sherbrooke entre les rues Guy et Peel. Ensuite, ce ruisseau descendait vers le sud pour venir bifurquer vers l'est et longer l'actuel boulevard René-Lévesque. Des interventions archéologiques menées au site de l'ancien cimetière Saint-Antoine (BiFj-37), où se trouve maintenant le Square Dorchester, ont révélées la présence de couches pouvant être associées au ruisseau Burnside et confirment ainsi la localisation du cours d'eau. À l'est l'aire d'intervention de, il remontait ensuite légèrement pour traverser diagonalement la rue Sainte-Catherine puis venir collecter les eaux de l'East

Brook tout juste au nord de l'intersection du boulevard Robert-Bourassa et de la rue Sainte-Catherine. Enfin, il poursuivait sa route vers l'est pour rallier le ruisseau de la Côte-à-Baron et se jeter ultimement dans le ruisseau Saint-Martin au sud. En 2000 et 2011, en partie nord du Square Dorchester, des couches d'argile limoneuse gris bleu ont été associées à un ancien marécage et au talweg de ce ruisseau, lors d'interventions archéologiques (Ethnoscop 2014b : 15). Il semble donc qu'il ait pu couler au centre d'une petite dépression pouvant présenter un milieu humide aux endroits où le gradient n'était pas assez accentué.

Une série de plans datant de 1854 montre des travaux d'excavation projetés en vue d'adoucir la pente nord-sud qui prévaut à l'époque sur la rue Metcalfe tout juste au nord de la rue Sainte-Catherine (figures 6a, 6b et 6c). À cette époque, les terrains adjacents devaient servir de carrière de sable. Un autre plan qui date de 1858 (figure 7) montre le West Brook coulant dans un axe nord-sud tout juste à l'ouest de la rue Metcalfe. Son tracé plus en amont n'est pas connu, mais l'un de ses bras passait à l'intersection des rues Sherbrooke et Metcalfe. Vers le sud, il bifurque vers l'ouest et traverse la rue Sainte-Catherine à l'intersection de la rue Peel. Ce ruisseau, bien que petit, constituait sans doute une barrière naturelle en raison surtout du ravin dans lequel il coulait (Ethnoscop 2018b : 80). Il est probablement remblayé lorsque le secteur s'urbanise.

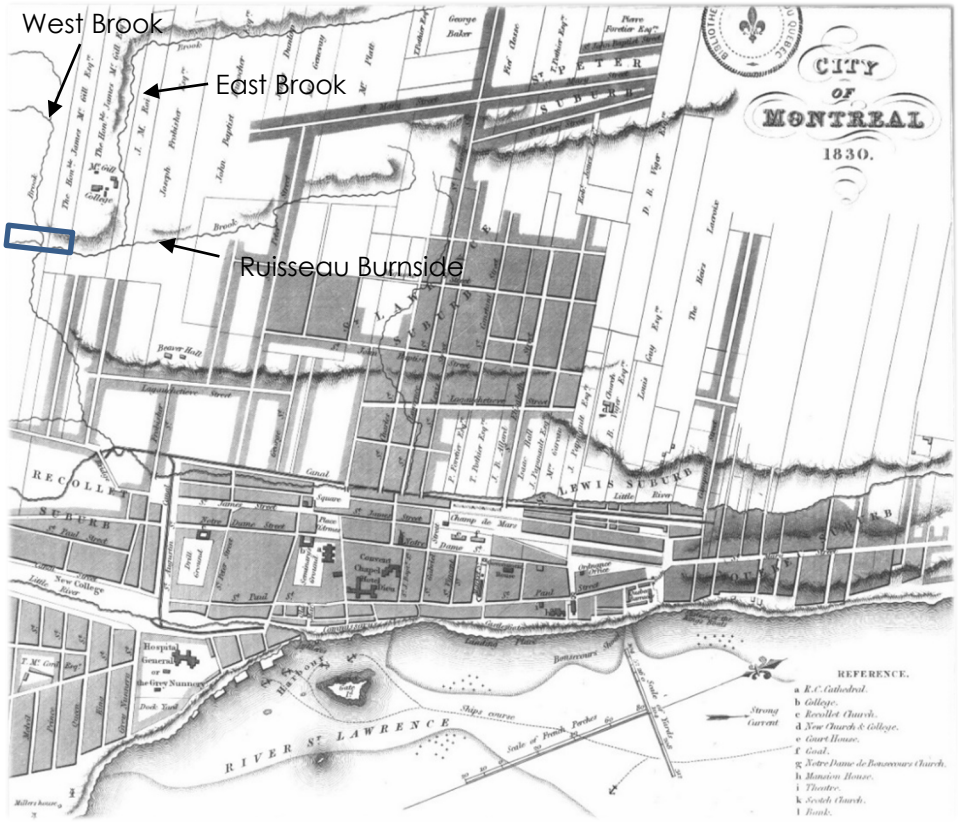


Figure 3 Extrait du plan de Walker de 1830 montrant certains ruisseaux traversant l'aire d'étude. *City of Montreal, BAnQ G/3454/M65/1830/C57 CAR*

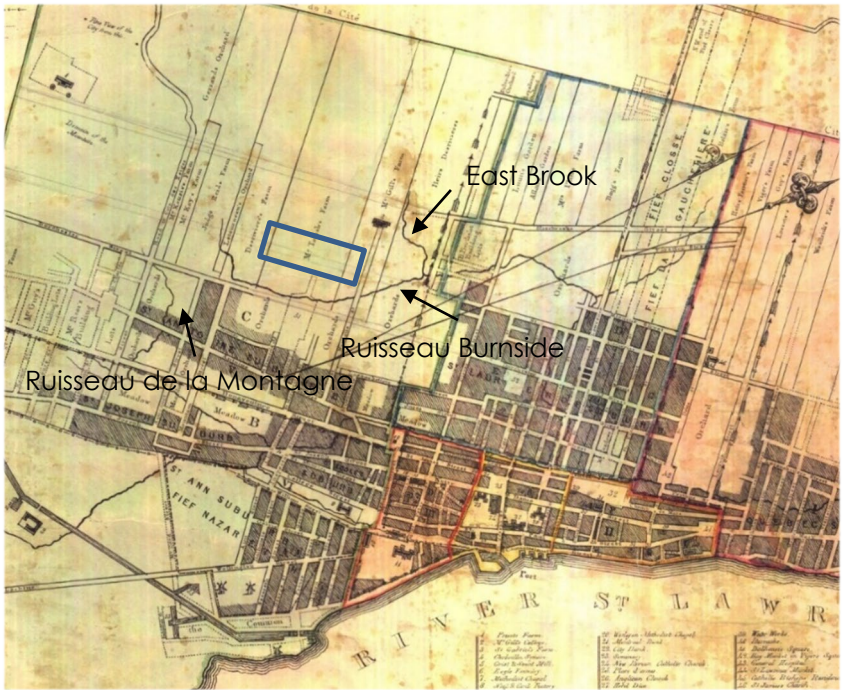


Figure 4 Extrait du plan de Jobin de 1834 montrant certains ruisseaux traversant l'aire d'étude. *Map of the city of Montreal: exhibiting public property, manufactories, the limits of the city and its divisions into wards agreeably to the militia and corporation laws ; the Lachine canal from its junction with the port, to the distance of 11/2 mile above, the division of the common into building lots &c from recent survey in 1834,* BAnQ G/3454/M65/1834/J63 CA

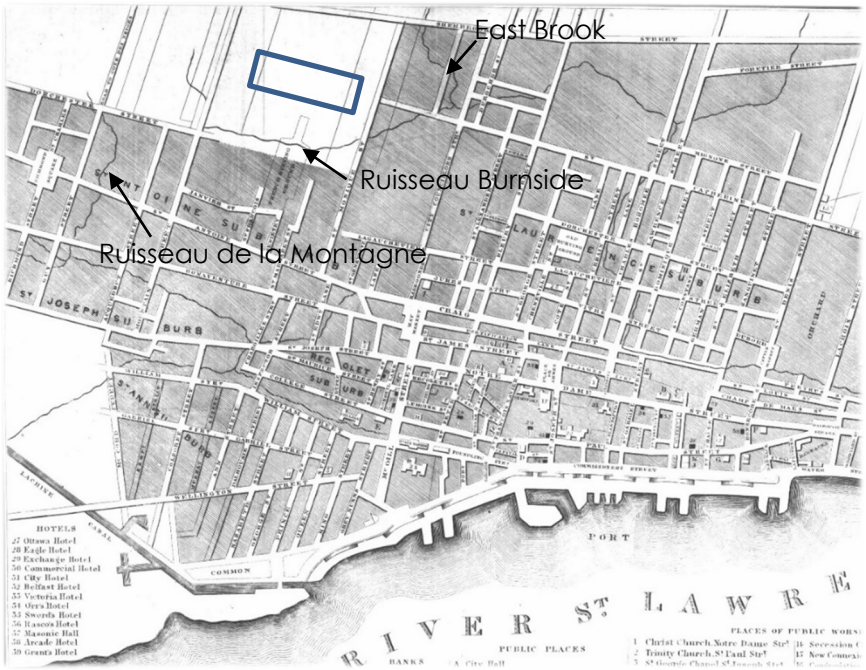


Figure 5 Extrait du plan de Bourne de 1843 montrant certains ruisseaux traversant l'aire d'étude. *Map of the city of Montreal,* BAnQ G/3454/M65/1843/M36 CAR

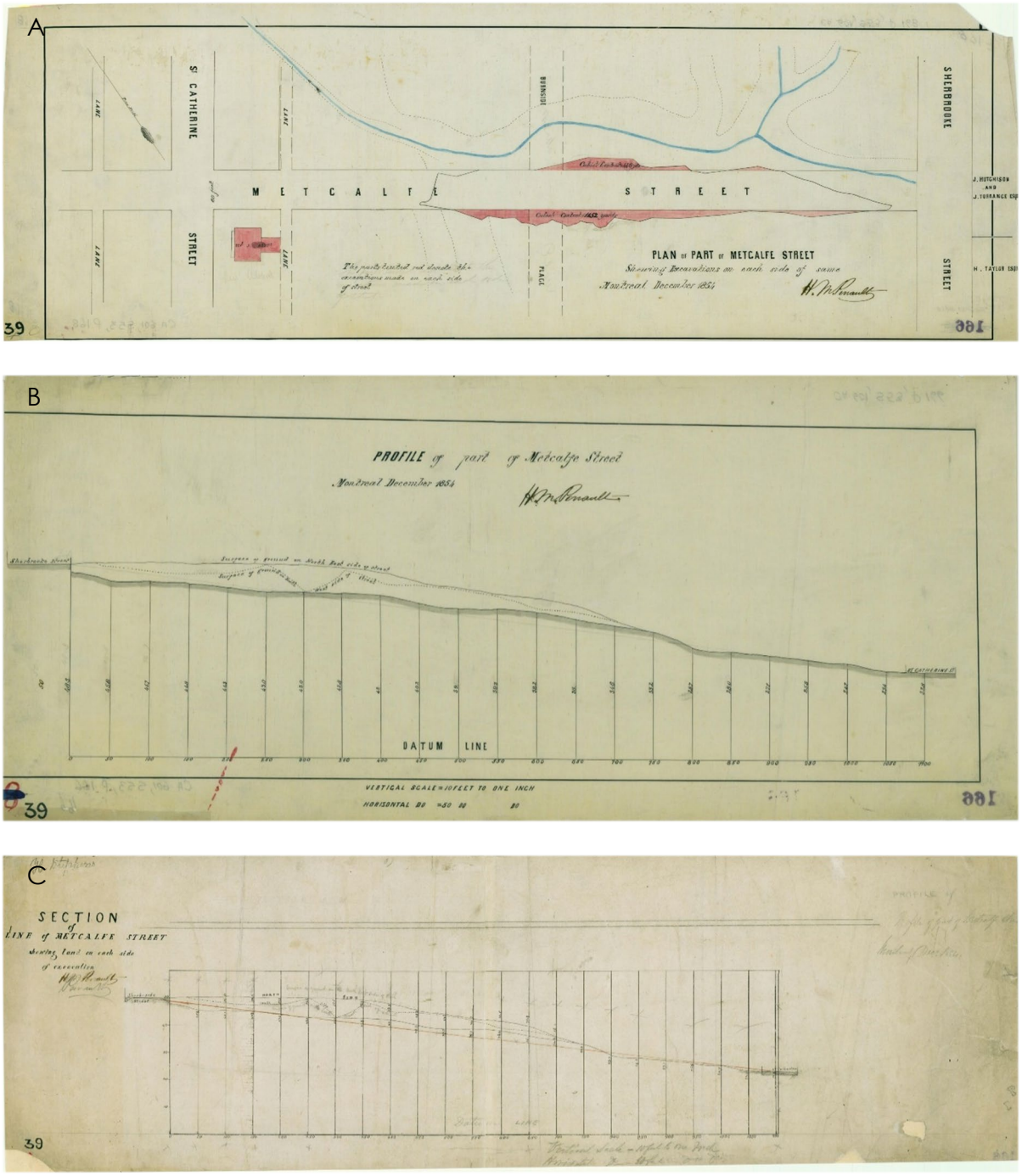


Figure 6 Assemblage de trois plans montrant le nivellement projeté de la rue Metcalfe (1854)

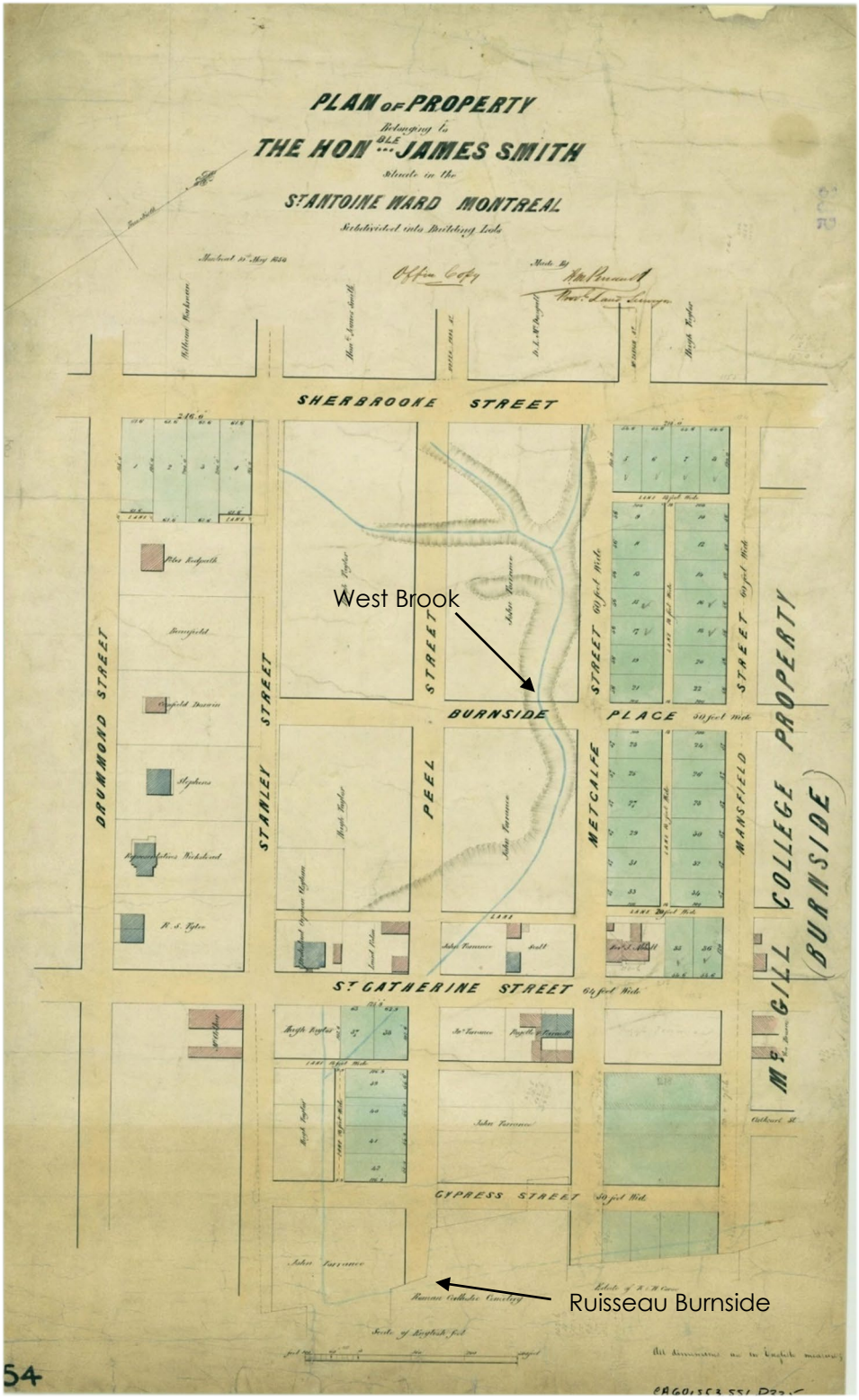


Figure 7 Plan de l'honorable James Smith montrant les ruisseaux West Brook et Burnside

À cela s'ajoutent également les sources iconographiques qui peuvent contribuer également à représenter l'aspect général de l'environnement. Parmi les quelques gravures et peintures anciennes pertinentes montrant des paysages à partir de points de vue situés au sommet du mont Royal, une gravure datant d'environ 1852, attribuée à Edwin Whitefield, montre le campus McGill, la résidence McTavish, la rue Sherbrooke et différents champs en culture. Elle permet d'imaginer le relief des environs de l'aire d'intervention (figure 8). À l'extrême droite, la rue de la Montagne est bordée d'arbres et comporte quelques résidences. Même si la terrasse semble plutôt plane, le relief de la surface d'origine dans l'aire d'intervention et ses environs est caractérisé par des ondulations et les ravinements laissés par les différents ruisseaux présents à l'époque.

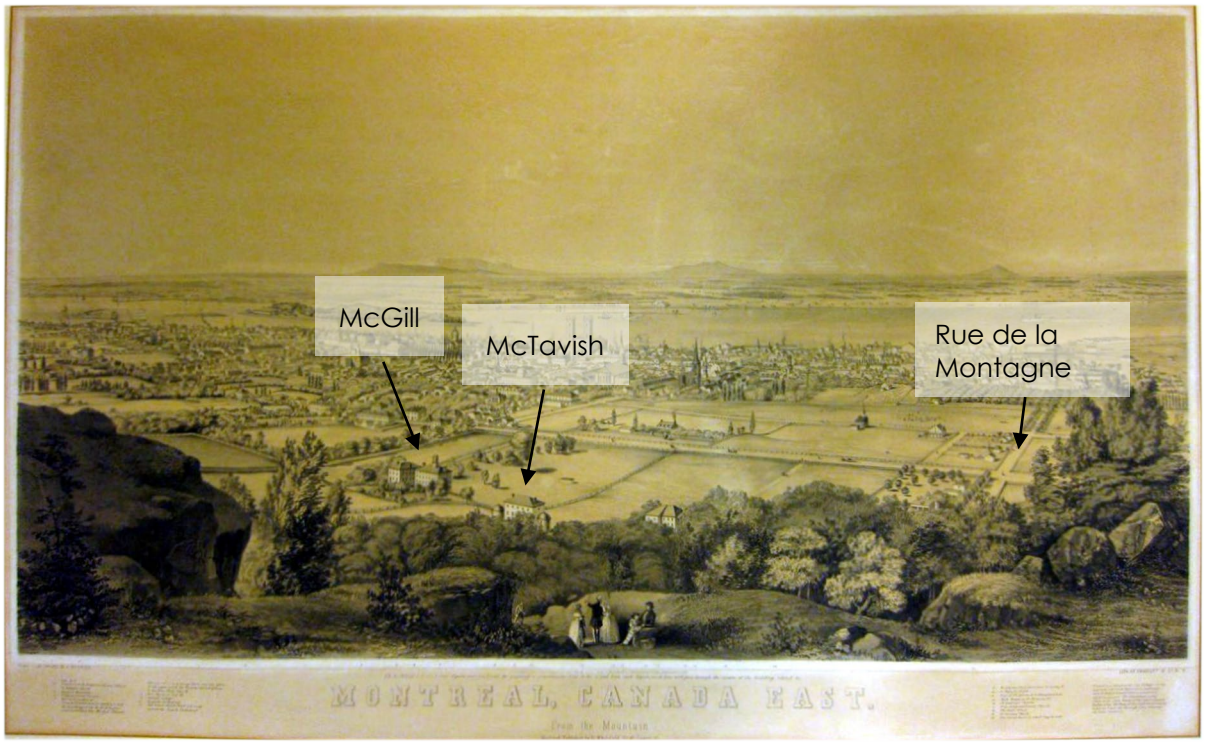


Figure 8 Gravure de Whitefield datant d'environ 1852 et montrant la partie est de l'aire d'étude. MONTREAL, CANADA EAST. / From the Mountain, Edwin Whitefield, Endicott & Co. N.Y., Collection Centre Canadien d'Architecture/Canadian Centre for Architecture, Montréal

2.2 Cadre culturel ancien et sites archéologiques connus

Les traces des premiers groupes humains ayant fréquenté le Nord-Est américain, ceux de la **période Paléoindienne** (12 000 à 8 000 ans AA), sont encore extrêmement rares dans le sud du Québec. À environ 85 km en direction du sud-ouest, un site datant du Paléoindien récent (10 000 à 8000 ans AA) associé à la culture Plano a été découvert sur l'île Thompson dans le lac Saint-François (Gagné 1998; Gogo 1961; Wright 1980; 1982; 1994; 1995). Cette manifestation culturelle se caractérise par des pointes de projectile à retouches parallèles. Il s'agit des plus anciennes traces d'occupation connues en périphérie de l'aire d'intervention, malgré qu'ayant émergée vers 10 000 ans AA, celle-ci pourrait théoriquement avoir été fréquentée par des populations anciennes dès cette époque.

Succédant à la période Paléoindienne, la **période Archaïque** se divise en trois sous-périodes : l'Archaïque ancien (10 000 à 8000 ans AA), l'Archaïque moyen (8000 à 6000 ans AA) et l'Archaïque supérieur (6000 à 3000 ans AA), lui-même subdivisé en Archaïque supérieur laurentien (6000 à 4000 ans AA) et en Archaïque supérieur post-laurentien (4500 à 3000 ans AA). Ce découpage se fonde essentiellement sur la variabilité fonctionnelle et typologique de l'outillage en pierre qui constitue l'essentiel des données archéologiques recueillies pour les 7000 ans que dure l'Archaïque. Malgré l'existence de variantes culturelles régionales, les groupes de l'Archaïque ont pu partager les mêmes modes de vie et schèmes d'établissement. Ces peuples devaient être des chasseurs-pêcheurs-cueilleurs nomades, dont le mode d'exploitation des ressources et les schèmes d'occupation du territoire se modifièrent que très graduellement dans le temps.

Les sous-périodes de l'Archaïque ancien et moyen ne sont guère mieux représentées dans les alentours de l'île de Montréal que la période Paléoindienne. Des manifestations de l'Archaïque ancien ont été notamment identifiées à Coteau-du-Lac (Archéotec 1984). Celles de l'Archaïque moyen proviennent de l'île Thompson (Kenyon 1959; Wright 1994) et, encore une fois, de Coteau-du-Lac (Marois 1987).

Les sites datant la fin de l'Archaïque sont plus nombreux un peu partout dans le sud du Québec et ailleurs dans le Nord-Est américain, suggérant une croissance démographique L'état des connaissances actuel suggère aussi que c'est au cours de l'Archaïque laurentien que débute le peuplement de la région de Montréal et que les traces d'occupations autochtones se multiplient dans l'archipel montréalais et en périphérie (plan 3). Des témoins datant de l'Archaïque supérieur (qui regroupe l'Archaïque laurentien et l'Archaïque post-laurentien) ont notamment été découverts au site du Petit séminaire de Saint-Sulpice, au site Saint-Éloi (Ethnoscop 2002; Tremblay 2003; Tremblay et Pothier 2004) et au parc de l'Honorable-George-O'Reilly (SACL 2006; 2010; 2011). Un fragment de gouge a aussi été trouvé sur le site BjFj-140, à l'intersection de la rue De Bleury avec le boulevard René-Lévesque, non loin de l'aire d'étude (Ethnoscop 2008). Des outils en pierre bouchardée et polie proviennent du quartier de Côte-Saint-Paul et du secteur de Beaurepaire, dans l'ouest de l'île de Montréal, mais on ignore l'origine exacte de ces objets qui appartiennent aux collections du Musée McCord.

Ensuite, des artefacts diagnostiques de l'Archaïque post-laurentien ont été enregistrés au site Lemoyne-LeBer (Ethnoscop 2000), au site de l'église de la Visitation du Sault-au-Récollet (Arkéos 1996) et au parc de l'Honorable-Georges-O'Reilly (SACL 2006; 2010; 2011). Le musée McCord abrite aussi une pointe de projectile de type Lamoka, trouvée près du canal de Lachine, mais dont la provenance exacte n'est pas connue.

Des changements importants surviennent à la période du Sylvicole, laquelle se divise aussi en sous-périodes : le Sylvicole inférieur (3000 à 2400 ans AA), le Sylvicole moyen, lui-même subdivisé en Sylvicole moyen ancien (2400 à 1500 ans AA) et Sylvicole moyen tardif (1500 à 1000 ans AA), et le Sylvicole supérieur (1000 à 500 ans AA). Le Sylvicole se caractérise d'abord par l'adoption de la poterie par certains groupes autochtones et le découpage des périodes s'appuie notamment sur les changements observés dans les styles céramiques. Outre les changements concernant la décoration et de la morphologie des vases, des mutations sont aussi discernables aux niveaux économique, idéologique, social et technologique (Gates Saint-Pierre 2010 : 10).

Les sites du Sylvicole sont nombreux dans le sud du Québec, comme si la croissance démographique amorcée à la fin de la période Archaïque s'était poursuivie jusqu'à l'arrivée des premiers Européens. Toutefois, le Sylvicole inférieur, qui est généralement conçue comme une vague homogénéisante englobant le Nord-Est américain, est assez peu documentée dans la vallée du Saint-Laurent. Sur l'île de Montréal, seules quelques traces ont été trouvées au site Lemoyne-Leber dans le Vieux-Montréal (Ethnoscop 2000) et un peu plus loin vers le sud-ouest, au parc de l'Honorable-Georges-O'Reilly (SACL 2006; 2010; 2011).

Au Sylvicole moyen ancien, les grands réseaux d'échange du Sylvicole inférieur font place à la sphère d'interaction Hopewell, centrée sur le Midwest américain, mais dont les ramifications s'étendent sur une bonne partie de l'est du continent. Par la suite, des changements importants dans les façons de faire et le mode de vie des groupes autochtones marque le début du Sylvicole moyen tardif (Gates Saint-Pierre 2010: 36). La période du Sylvicole supérieur est quant à elle caractérisée par l'apparition des premiers villages semi-permanents et par l'adoption de l'agriculture (culture du maïs, des courges et des haricots).

Le Québec méridional et l'île de Montréal comptent de nombreux sites datant du Sylvicole moyen ancien, du Sylvicole moyen tardif ou du Sylvicole supérieur. En périphérie de l'aire d'intervention, dans un rayon de moins de cinq kilomètres, deux occupations du Sylvicole ont été identifiées sur l'île Sainte-Hélène (Ethnoscop 2005) et une autre (BjFj-75) a été mise au jour sur l'ancienne rive du Saint-Laurent à Longueuil (Arkéos 2006a). On compte aussi le site LeBer (BiFj-49) et celui de la ferme LeBer (BiFj-1), situés sur la pointe nord de l'île des Sœurs (Arkéos et Archéocène 1994; 1998; Ethnoscop 1998a; 2017b; Webster 1970).

En outre, de nombreux sites ont été découverts dans le Vieux-Montréal (Arkéos 1991; Tremblay et Pothier 2004). On en retrouve des éléments diagnostiques du Sylvicole sur les sites de Place Royale (Arkéos 1991; Bibeau et Gagné 1992; Brossard et Pagé 1984;

Jamieson 1987), de la place D'Youville (Arkéos 1991; 1999; SANM 1989; 1992), du Petit séminaire de Saint-Sulpice (Ethnoscop 1988), de Pointe-à-Callière (Desjardins et Duguay 1992; Litwinionek 1989), au site de la Maison-des-Marins (Ethnoscop 2015), des Jardins d'Youville (Arkéos 1991; Bélanger 1988; 1989), de la place Jacques-Cartier (Archéotec 2002; Arkéos 1991), Lemoyne-Leber (Arkéos 1991; Ethnoscop 1993; 2000; SANM 1989), Faubourg Québec (Arkéos 1998), au 131, rue du Port (Archéobec 1992), le site Notre-Dame-de-Bonsecours (Groupe de recherche en histoire du Québec 1999b; Groupe de recherche en histoire du Québec et SACL 1998), à l'Accueil Bonneau (Groupe de recherche en histoire du Québec 1999a), au 214, Place-d'Youville (Bélanger 2004), au site de la foire aux fourrures sur la rue de la Capitale, la ruelle Chagouamigon et au 168-170, rue Saint-Paul (Ethnoscop 2010; 2013). Tout récemment, sur la rue Saint-Paul tout juste à l'ouest de la Place Jacques-Cartier, la découverte de plusieurs fragments de céramiques préhistoriques a aussi mené à la création d'un nouveau site BjFj-196.

Plusieurs autres témoins du Sylvicole moyen et du Sylvicole supérieur ont été découverts au nord de l'aire d'étude, autour du mont Royal : il s'agit du site BiFj-93 dans le cimetière de Notre-Dame-des-Neiges (Arkéos 2012), ainsi que deux sites au pied du flanc est de la colline, soit la carrière de cornéenne du mont Royal (Codère et Poirier 1998; Ethnoscop 1998b) et le petit site Cartier (Ethnoscop 2006). Plus récemment, des sites d'habitations ont également été mis au jour du côté du flanc sud de la montagne (Arkéos 2018; 2019) et des traces d'occupation autochtones ont été découvertes dans le secteur du bassin central du mont Royal près de l'intersection des chemins Remembrance et de la Côte-des-Neiges (Ethnoscop 2023a). Les environs du mont Royal comptent également les groupes de sépultures de Westmount (Larocque 1990; Lighthall 1898; 1899; 1922; 1924) et d'Outremont (Beaugrand-Champagne 1942; 1947) ainsi que celle du chemin Queen-Mary (Ethnoscop 2010), Plus à l'est, une autre sépulture datant vraisemblablement du Sylvicole supérieur (BjFj-98) a été découverte dans le quartier Rosemont (Larocque 1998);

À proximité de l'aire d'intervention, plusieurs objets préhistoriques en pierre taillée ou en pierre polie ont aussi été retrouvés fortuitement dans le centre-ville au cours du XIX^{e} siècle, principalement dans le secteur des rues Mansfield et Metcalfe (McLachlan 1875). Situé tout juste à l'écart de l'aire d'intervention, le site Dawson (BjFj-1), découvert au XIX^{e} siècle, revêt une importance particulière, car il s'agit d'un village iroquoien datant du Sylvicole supérieur. Ce site, situé devant le campus de l'Université McGill, a livré une importante collection de vestiges : foyers, sépultures, tessons de poterie, outils en pierre et en os, etc. (Arkéos 2008; Clermont 1990; Dawson 1860; 1861; McCaffrey et Jamieson 1992; Pendergast et Trigger 1972; Trigger 1967). Récemment, de nouvelles portions du site ont été mises au jour, dans les secteurs des intersections de la rue Sherbrooke et des rues Peel et Metcalfe. Ces nouvelles données suggèrent que le site correspond à diverses occupations diachroniques. À l'heure d'écrire ces lignes, le site Dawson demeure le seul site villageois connu de l'île de Montréal (Ethnoscop 2018b: 92). Vers le sud-est au centre-ville, se trouvent le site de Tecumseth Terrasse (BjFj-133), au coin nord-est de Bleury et Viger (Arkéos 2006b) et BjFj-140 (Ethnoscop 2008), au sud du boulevard René-Lévesque entre De Bleury et Anderson; ces deux

sites ont livré quelques tessons de poterie du Sylvicole supérieur et pour BjFj-140, un fragment d'outil de pierre polie.

Après l'arrivée des premiers Européens, la région de Montréal continue d'être fréquentée par différents groupes autochtones. Des vestiges témoignant de contacts entre Amérindiens et Européens, principalement par le biais du troc et de la traite, ont été trouvés sur une grande quantité de sites sur l'île de Montréal et ailleurs dans la région. La proximité du site Dawson, sur lequel des objets européens ont été retrouvés jusqu'à tout récemment (Ethnoscop 2018b : 91), tout comme la proximité relative de la mission de la Montagne et peut-être aussi celle du village d'Hochelaga, visité par Jacques Cartier en 1535 (Bideaux 1986), laissent planer la possibilité que des contacts entre Amérindiens et Européens se soient produits sur l'aire d'étude et que des objets de troc y aient été distribués, échangés ou perdus.

RUE SAINTE-CATHERINE, MTL23-25-07

INTERVENTIONS ARCHÉOLOGIQUES

SITES ARCHÉOLOGIQUES AUTOCHTONES À COMPOSANTES PRÉHISTORIQUE DANS LA RÉGION DE MONTRÉAL

PLAN 3

AIRE D'INTERVENTION

BjFj-1 SITE ARCHÉOLOGIQUE

0 2 4 km

ÉCHELLE : 1/200 000

Source : World Imagery - Source: Esri, DigitalGlobe, GeoEye, Earthstar Geographics, CNES/Airbus DS, USDA, USGS, AeroGRID, IGN, and the GIS User Community
SCOPQ Fuseau 8, NAD83 SCRS et C-GVD28 (NMM)

MON2201

ethnoscop

2.3 Cadre historique

À la période historique, le développement des environs de l'aire d'intervention est plutôt lent. Pendant plus de deux siècles suivant la fondation de Montréal, l'étendue entre la ville fortifiée et le mont Royal conserve une vocation essentiellement agricole. L'exploitation des terres au-delà des murs de la vieille ville s'amorce dès 1648 alors que Maisonneuve entreprend d'ouvrir les terres à la colonisation. En effet, très tôt, les terres entourant la ville sont divisées en concessions vouées à l'exploitation agricole. Dans la cartographie ancienne datant du Régime français, on constate cependant que l'aire d'intervention déborde généralement en dehors de la portion représentée du territoire qui tend à cibler la ville fortifiée et ses environs immédiats. Sur le plan de Vachon de Belmont de 1702, on observe tout de même que les terres entre la ville et le mont Royal sont vouées à l'agriculture (figure 9). Pour les besoins grandissants de la ville, les concessions à l'extérieur des murs de la ville auraient vraisemblablement vu leurs forêts être défrichées assez rapidement. Les habitants résidaient toutefois du côté sud, le long du front des concessions, alors l'aire d'étude demeure en zone agricole.

Au XVII^{e} siècle, un sentier traverse le Mont-Royal en reprenant peut-être un tracé encore plus ancien. Celui-ci, qui deviendra éventuellement le chemin Côte-des-Neiges, relie également la ville à la Mission de la Montagne. Cette dernière est établie en 1680 à un emplacement déjà occupé dès le début des années 1670 par des autochtones convertis au christianisme. En 1685, le sulpicien Vachon de Belmont fait construire une résidence en maçonnerie entourée d'un mur de pierre composé de courtines et de quatre tourelles. Ces installations prendront le nom du fort des Messieurs (aussi appelé fort de la Montagne). La mission sera graduellement délaissée par les autochtones après qu'un incendie ait détruit un grand nombre de leurs habitations en 1694. Le déménagement de la mission vers le fort Lorette au Sault-au-Récollet sera complété en 1705 (Patrimoine Experts 2000 : 5). Au XVIII^{e} siècle, le secteur de l'aire d'intervention reste encore très peu développé alors que l'urbanisation déborde peu de l'enceinte fortifiée. Les installations associées au fort des Messieurs seront longtemps la seule occupation notable à proximité. Les terres entourant l'ancienne mission constitueront un vaste domaine agricole qui s'étend alors jusqu'à l'actuelle rue Guy, environ 600 m à l'ouest de l'aire d'intervention. À partir du chemin de la Montagne, cette dernière permet de rejoindre le chemin de la Côte-des-Neiges (figure 10).

La vocation agricole du secteur à l'étude perdure. La rue Sainte-Catherine voit le jour au milieu du XVIII^{e} siècle. Elle n'est pas le fruit d'une planification urbanistique, mais émerge plutôt en réponse aux besoins des habitants du faubourg. Il ne s'agit au départ que d'un petit chemin qui s'étend de part et d'autre du chemin de Saint-Laurent (Linteau 2010) qui constitue l'artère principale de développement au nord du noyau urbain. Elle se poursuit éventuellement vers l'ouest et elle est ouverte jusqu'à la rue Saint-Alexandre en 1796 (Ethnoscop 2014a).



Figure 9 Extrait du plan de Vachon de Belmont, 1702, Description generalle de l'isle de Montréal (Archives Ville de Montréal VM66-S1-P025 copie BAnQ 3452/M65/1702/B43/1946 CAR)

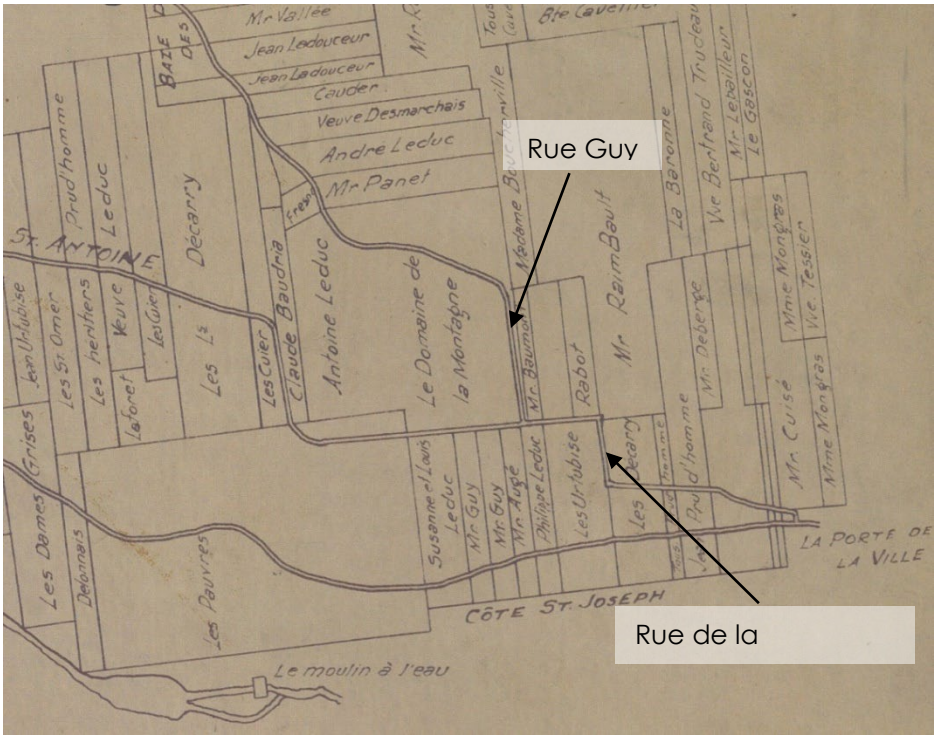


Figure 10 Extrait du plan de Péladau, 1778, Plan d'une partie de l'isle de Montréal levé en 1778 par Mre Péladau, (Archive Ville de Montréal VM66-S2P008) montrant l'actuelle rue Guy

Vers la fin du XVIII[e] siècle, des membres de l'élite marchande montréalaise choisissent de s'installer en dehors de la vieille ville, dans le secteur au nord du Faubourg Saint-Antoine qui demeure encore la campagne. Il s'agit à la fois de fuir la densité de la ville et de marquer leur statut social en acquérant de grandes propriétés. L'intérêt est aussi financier. En effet, il devient intéressant, dans une optique de spéculation foncière, de posséder des terres dans un secteur qui est appelé à se développer alors qu'on parle d'abattre les fortifications de la ville devenue trop à l'étroit. Plusieurs de ceux qui s'installent dans ce qui deviendra l'actuel centre-ville ont fait fortune dans le commerce des fourrures comme Joseph Frobisher qui fait construire une résidence qu'il nomme Beaver Hall, située au nord de la rue De La Gauchetière et James McGill qui achète la ferme Burnside dont la maison se trouve près de l'actuel boulevard de Maisonneuve et deviendra en quelque sorte sa résidence d'été (figure 13). Ces deux domaines se trouvent toutefois à l'est de notre aire d'intervention. Le premier s'étend d'un peu à l'ouest de l'actuelle rue Saint-Alexandre jusqu'à la rue University. Le second comprend l'espace entre ce qui est maintenant les rues Robert-Bourassa/University et Mansfield.

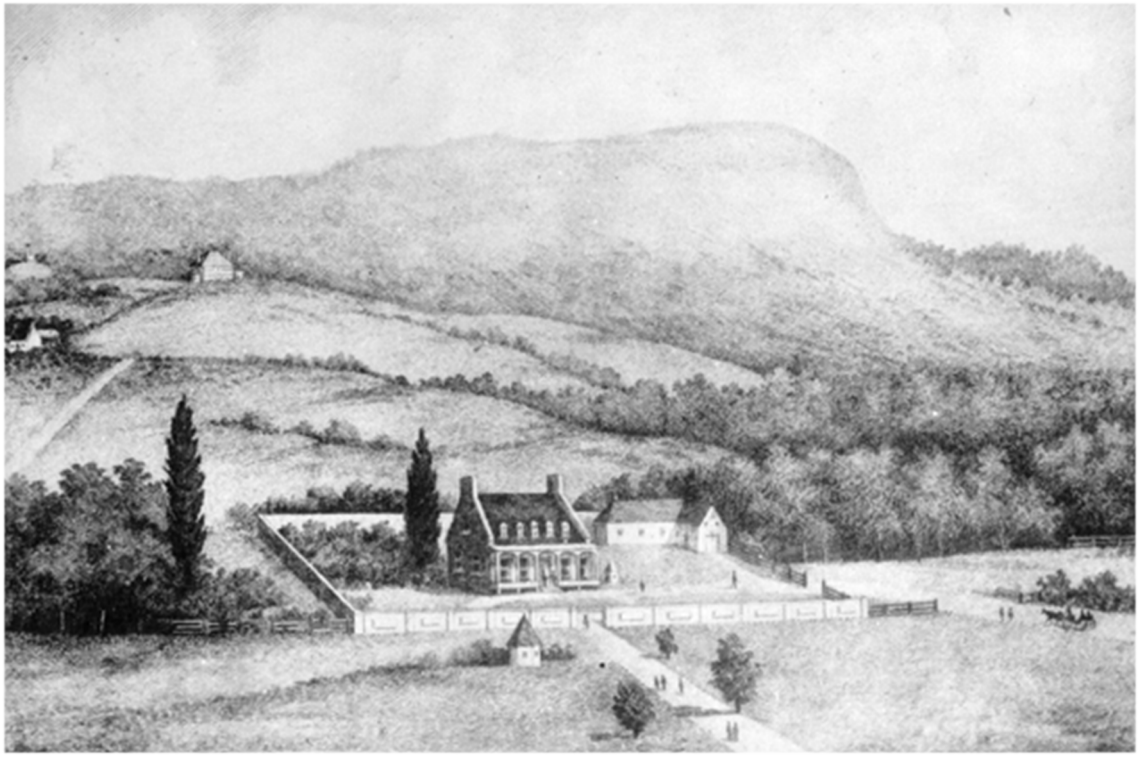


Figure 11 « Burnside », résidence de feu James McGill, Montréal, QC, 1842 (Musée McCord MP 0000.89)

En 1801, la même année que s'amorce la démolition des fortifications entourant la vieille ville, Louis Charland dresse un plan (voir figure 1) qui montre l'état des lieux au tout début du XIX[e] siècle. On constate que la rue Sainte-Catherine (qu'il nomme par erreur la rue Mignonne) s'arrête en effet une rue à l'ouest de la rue Saint-Pierre (aujourd'hui de Bleury) soit à l'actuelle rue Saint-Alexandre. Au-delà de cette dernière, À cette époque, les seules rues perpendiculaires à la future rue Sainte-Catherine qui existent sont les rues de la Montagne et Guy. Au début du XIX[e,] Simon McTavish lui aussi ancien marchand de fourrures, achète les terres qui se trouvent aujourd'hui entre les rues Mansfield et Stanley où se trouve l'aire d'intervention. Il a comme voisin à l'ouest François Desrivières, beau-fils de James McGill. Qui possède les terres jusqu'à la rue de la Montagne. Durant les premières décennies du XIX[e] siècle, l'aire d'intervention demeure néanmoins en pleine campagne et le développement urbain du secteur stagne. Le plan de John Adams de 1825 (voir figure 2) montre que la rue Sainte-Catherine n'a toujours pas été prolongée au-delà de la rue Saint-Alexandre.

Durant la première moitié du XIX[e] siècle, le développement de la portion nord-ouest de la ville s'effectue principalement par la densification des faubourgs Saint-Antoine et Saint-Laurent, le long des axes leur ayant donnés leurs noms. Bien que son développement soit encore modeste, les années 1840 marquent cependant un point tournant dans l'histoire du secteur de l'aire d'intervention. Entre 1842 et 1845, un statu quo vieux de près d'un demi-siècle est brisé lorsque le développement urbain s'étend enfin au-delà de la rue Saint-Alexandre. Dans un même élan, mais sans qu'il s'agisse d'un véritable effort concerté, plusieurs promoteurs et spéculateurs fonciers ont acheté les domaines des anciens magnats de la traite de fourrures afin de les lotir et créer de nouveaux quartiers à l'image de la bourgeoisie marchande émergente à cette époque. Le premier est John Redpath qui a acquis l'immense domaine de 235 acres de François Desrivières en 1836. Redpath décide de lotir ses terres entre les rues Sherbrooke et Dorchester en 1842 et cède à la ville l'espace nécessaire pour que les rues Dorchester et Sainte-Catherine soient éventuellement étendues vers l'ouest (Macleod 2003). À l'est de notre aire d'intervention, les terrains de l'ancien domaine de Joseph Frobisher, entre la rue Saint-Alexandre et l'actuelle rue University, sont également lotis peu de temps après sous l'impulsion du promoteur Thomas Philips (Ethnoscop 2014a). L'université McGill, fondée suite aux dernières volontés de l'ancien marchand de fourrure décédé en 1813, occupait jusqu'alors les anciens bâtiments de la ferme Burnside. L'institution déménage ses installations au nord de la rue Sherbrooke après la construction d'un nouveau bâtiment en 1839. En 1845, l'université McGill décide de se départir d'une partie de ses terres afin de renflouer ses coffres. Un plan de lotissement est établi et prévoit que la rue Sainte-Catherine doit s'étendre jusqu'à la rue Mansfield (Ethnoscop 2018b).

Toujours en 1845, les terres situées entre les actuelles rues Mansfield et Stanley sont aussi découpées en parcelles afin d'être vendues (figure 14). Celles-ci avaient été achetées à la succession de Simon McTavish par les avocats Duncan Fisher et James Smith (Hanna 1980). Comme pour les terres appartenant à McGill, ces derniers créent des lots plus petits que ceux vendus trois ans plus tôt par Redpath et cèdent à la Ville l'espace nécessaire à l'aménagement des rues perpendiculaires. Ils voient aussi à ce que les rues est-ouest, notamment la rue Sainte-Catherine, soient prolongées. Le plan de lotissement indique que la rue Sainte-Catherine y fait 64 pieds de largeur, quatre de plus que ce qui est indiqué pour les rues perpendiculaires (sauf la rue Stanley qui, à 50 pieds de largeur, est encore plus étroite). Par ailleurs, ce plan de lotissement nous apprend aussi que la rue Sainte-Catherine est en train d'être étendue vers l'ouest[3] et on prévoit qu'elle sera drainée, macadamisée et bordée de trottoirs en planche d'une largeur de 10 pieds dans la même année.

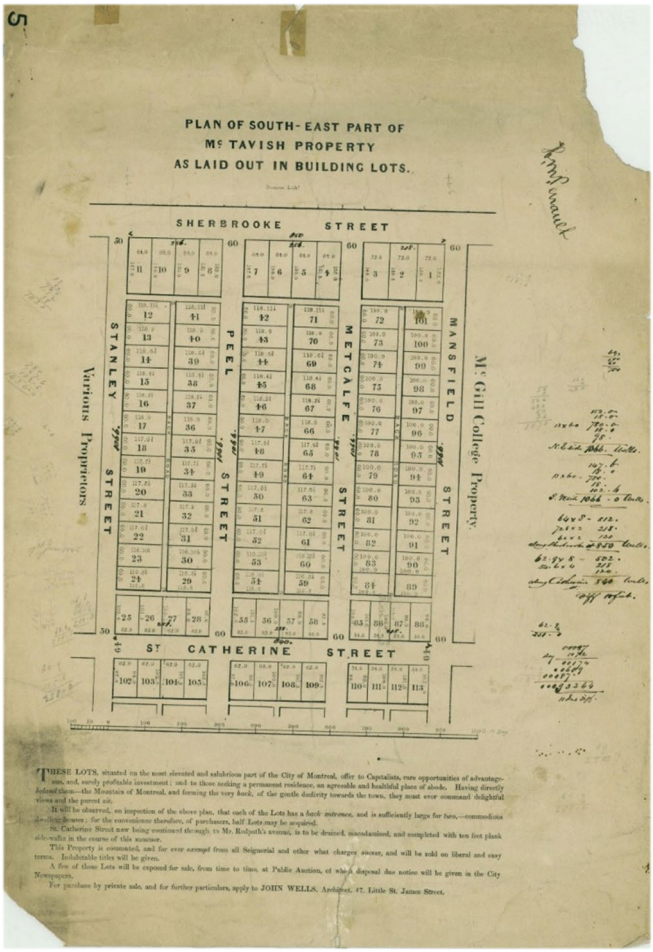


Figure 12 Plan of south-east part of McTavish property as laid out in building lots, H. M. Perrault, 1845 (BAnQ CA601,S53,SS1,P1334)

[3] Le plan de lotissement du domaine McTavish (voir figure 14) mentionne que la rue Sainte-Catherine sera étendue jusqu'à l'avenue Redpath. Une avenue portant ce nom est visible sur un plan daté de 1869 (voir : http://numerique.banq.qc.ca/patrimoine/details/52327/3394516?docsearchtext=redpath). Celle-ci se trouve au nord de la rue Sherbrooke, dans le prolongement de la rue de la Montagne. Il pourrait s'agir de cette dernière plutôt que de la rue Redpath qui se trouve aujourd'hui au nord de la rue Sherbrooke entre les rues Bishop et Mackay.

On constate donc qu'en très peu d'années, la rue Sainte-Catherine s'est étendue jusqu'à notre aire d'intervention et que les rues perpendiculaires ont aussi été établies. Sur le plan de Cane de 1846 (figure 13), on constate l'étendue de ce développement urbain en devenir. On a également, pour la première fois, une vue d'ensemble de ce que les promoteurs de l'époque ont appelé la *New Town,* s'inspirant notamment du développement urbanistique d'Édimbourg en Écosse. On voit que la rue Sainte-Catherine s'étend jusqu'à la rue de la Montagne et que les terres de part et d'autre de celle-ci sont loties. Les bâtiments se font cependant encore très rares. Aucun bâtiment n'est d'ailleurs représenté dans l'aire d'intervention. Ajoutons que le lotissement du secteur entre les rues Stanley et University montre pour la première fois la présence de ruelles arrière desservant chaque propriété. Cette nouveauté (visant à remplacer la porte cochère) aura tôt fait de devenir une des caractéristiques typiques du développement urbain montréalais.



Figure 13 Extrait du plan de Cane, 1846, Topographical and pictorial map of the city of Montreal (BAnQ G/3454/M65/1846/C35 CAR)

Le plan de Duncan de 1853 (figure 14) montre que la rue Sainte-Catherine ne s'étend toujours pas plus à l'ouest. Celui-ci illustre cependant la présence du *Protestant Orphan Asylum* (l'Asile des orphelins protestants) (figure 15). Fondé en 1822, il occupe à partir de 1849 et jusqu'en 1894, un bâtiment construit sur la rue Sainte-Catherine, au coin de la rue Stanley, tout juste à l'ouest de l'aire d'intervention. De manière erronée, le plan de Boxer de 1861 illustre toutefois le refuge pour orphelins en bordure de l'aire d'intervention, entre les rues Metcalfe et Peel (figure 16).



Figure 14 Extrait du plan de Duncan, 1853, *Map of the city of Montreal with the latest improvements* (BAnQ G/3454/M65/1853/M36 CAR)

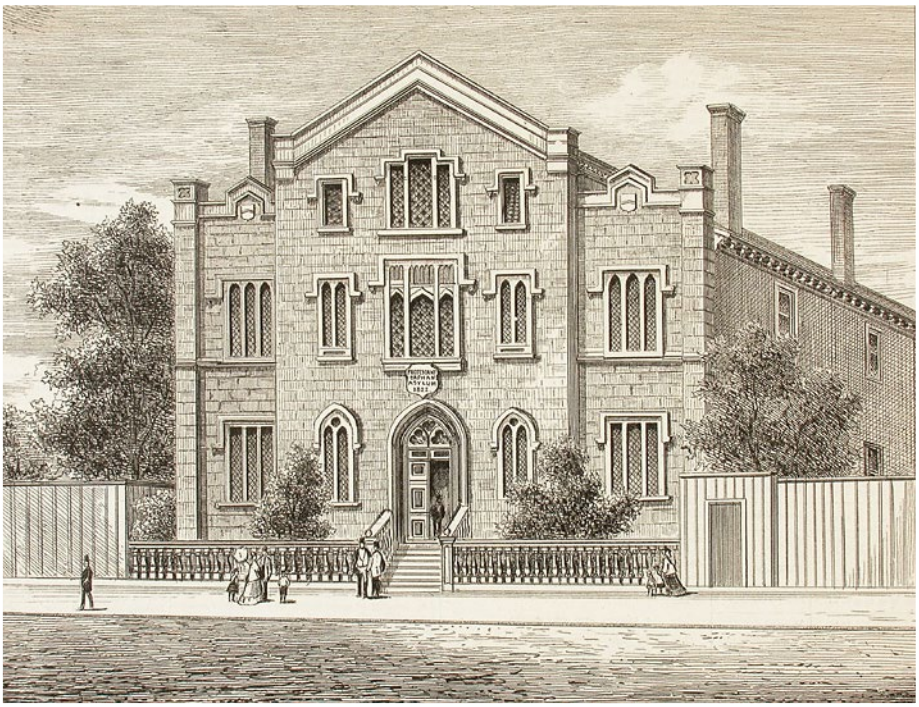


Figure 15 Asile des orphelins protestants, rue Sainte-Catherine, 1875 (Musée McCord M985.230.5737)



Figure 16 Extrait du plan de Boxer, 1861, Montreal (BAnQ G/3454/M65/1859/B68 CAR)

Les années 1860 et 1870 sont celles durant lesquelles on voit vraiment le tissu urbain se resserrer. À la fin du XIX^{e} siècle, pratiquement tous les lots en bordure de la rue Sainte-Catherine sont bâtis. Le secteur appartient maintenant à un nouveau quartier qui accueille principalement la bourgeoisie anglophone. De nombreux commerçants et hommes d'affaires souhaitent en effet quitter les rues étroites de la vieille ville et emménagent dans un quartier davantage à l'image de leurs aspirations. La rue Sainte-Catherine devient une des principales artères du nouveau quartier Saint-Antoine et on y observe la multiplication des maisons en rangée (figure 17). Pendant près un demi-siècle, la portion de la rue Sainte-Catherine correspondant à l'aire d'intervention, ainsi que ses rues perpendiculaires, conservent avant tout une vocation résidentielle.



Figure 17 Vue de la rue Sainte-Catherine en direction ouest depuis la rue Metcalfe, Montréal, QC, vers 1870 (Musée McCord MP-0000.1452.15)

Le développement résidentiel de l'artère est accompagné par l'émergence de plusieurs lieux de culte qui servent aux besoins spirituels des différentes communautés protestantes qui s'établissent dans le nouveau quartier. Parmi ceux-ci, l'église Erskine située sur le coin sud-est, à l'angle de la rue Peel, voit le jour en 1866 (figure 18)[4]. Le bâtiment est détruit en 1894 alors que ce lieu de culte déménage sur la rue Sherbrooke. L'église est éventuellement remplacée par un autre bâtiment qui sera lui aussi détruit pour laisser la place, en 1929, à l'édifice *Dominion Square* qui s'étend vers l'est jusqu'à la rue Metcalfe.

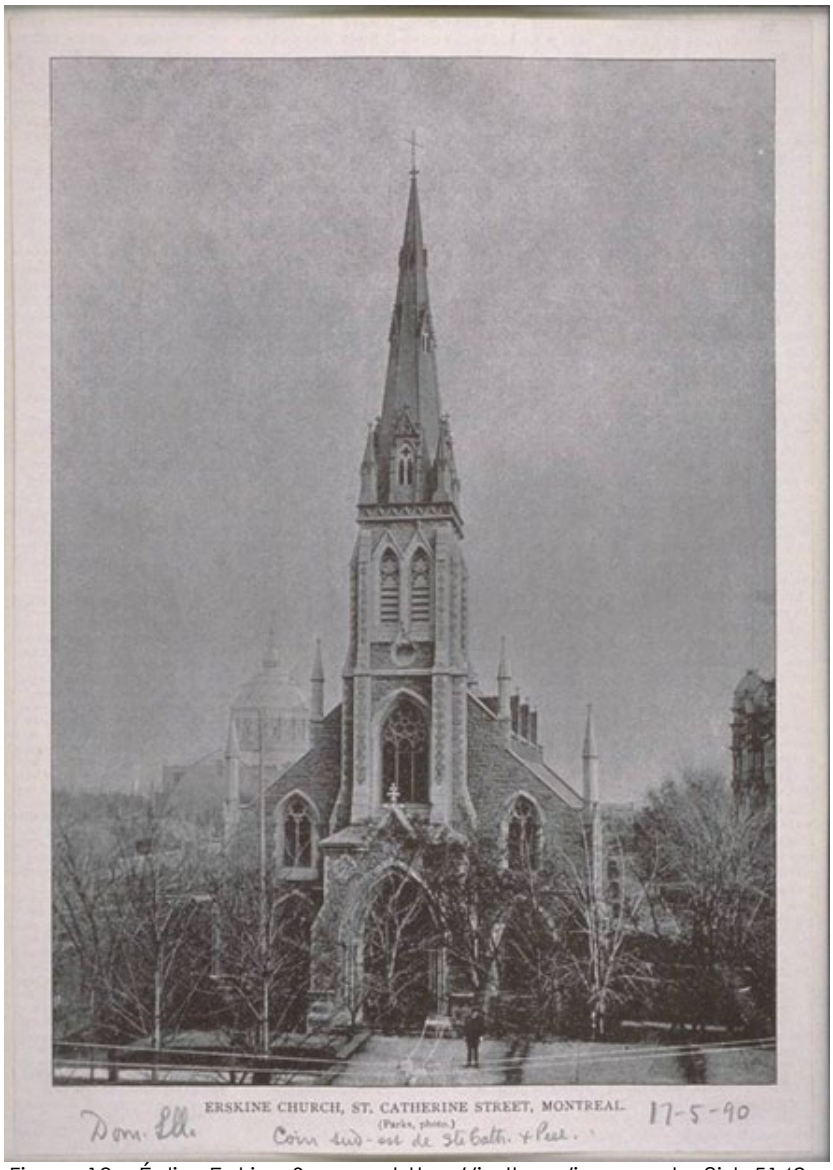


Figure 18 Église Erskine Source : https://imtl.org/image.php?id=5142;

[4] À l'ouest de l'aire d'intervention, la rue Sainte-Catherine compte aussi l'église anglicane *St. James the Apostle* inaugurée en 1864 du côté nord, un peu à l'est de l'intersection Mackay; l'église congrégationaliste Emmanuel inaugurée en 1877 est quant à elle située sur le coin nord-ouest de l'intersection Stanley; l'église Méthodiste Douglas apparaît aussi dans les années 1870 du côté nord, un peu à l'ouest de la rue Chomedey.

La disparition de plusieurs lieux de culte au début du XX[e] est symptomatique de la transformation de la rue Sainte-Catherine qui s'opère à partir de la fin du XIX[e] siècle. Si le quartier Saint-Antoine a d'abord attiré des commerçants désireux d'y habiter, plusieurs d'entre eux ont vite compris que l'afflux de population offrait des occasions d'affaires intéressantes. L'apparition des tramways de la *Montreal City Passenger Railway* sur la rue Sainte-Catherine a aussi certainement contribué à la transformation de la rue en artère commerciale. Les tramways hippotractés apparaissent d'abord entre les rues de Bleury et de la Montagne en 1864. Huit ans plus tard, en 1872, la ligne de tramway s'étend au-delà des limites de la ville, jusqu'à l'avenue Green dans le village de la Côte-Saint-Antoine (aujourd'hui Westmount) (Linteau 2010, 52-53). L'électrification du réseau débute en 1892 et est complétée en seulement deux ans (figure 18). Aussi, à ce moment, la ligne de la rue Sainte-Catherine s'étend vers l'est jusqu'à la rue du Havre. Cela, ainsi que l'interconnexion des différentes lignes de tramway rend désormais la rue Sainte-Catherine accessible aux habitants de tous les quartiers. L'apparition du transport en commun a ainsi très certainement contribué au déplacement du centre-ville, du Vieux-Montréal à la rue Sainte-Catherine Ouest.



Figure 19. Tramway dans la rue Sainte-Catherine, Montréal, QC, 1893-1894 (Musée McCord MP-1980.394.103)

La comparaison des plans de Plunkett & Brady de 1872, de celui d'Hopkins de 1879 et de ceux de Goad de 1880 et 1890 (figures 19 à 22) montre bien le processus de densification du secteur. Le développement tend à se faire d'abord en bordure de la rue Sainte-Catherine et s'étend ensuite aux rues perpendiculaires.

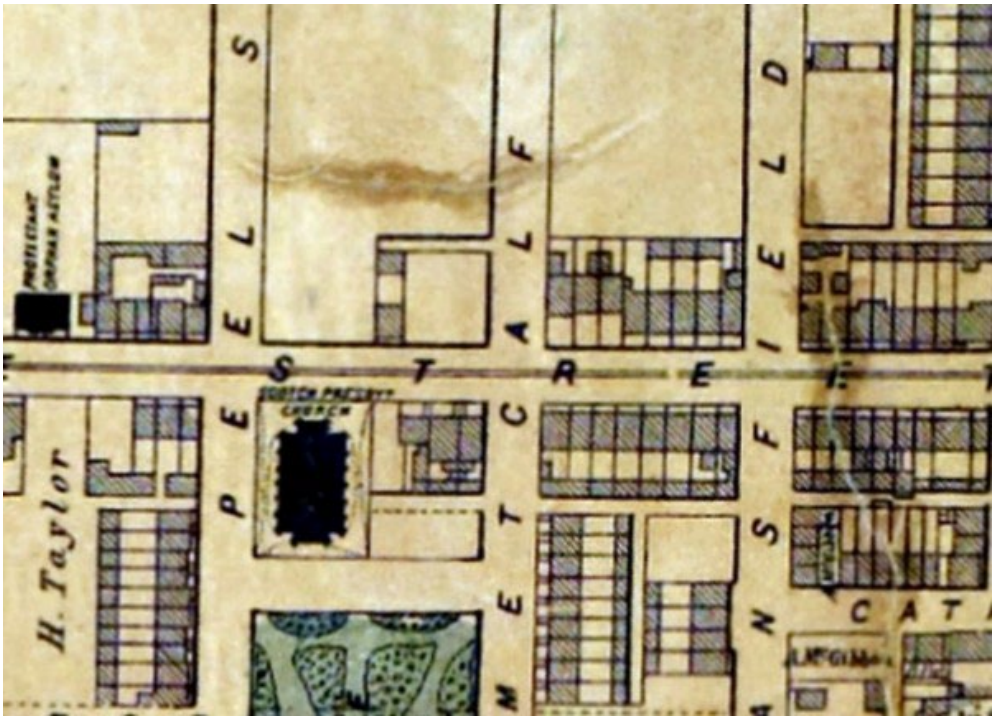


Figure 20 Extrait du plan de Plunkett et Brady de 1872 (SOURCE)

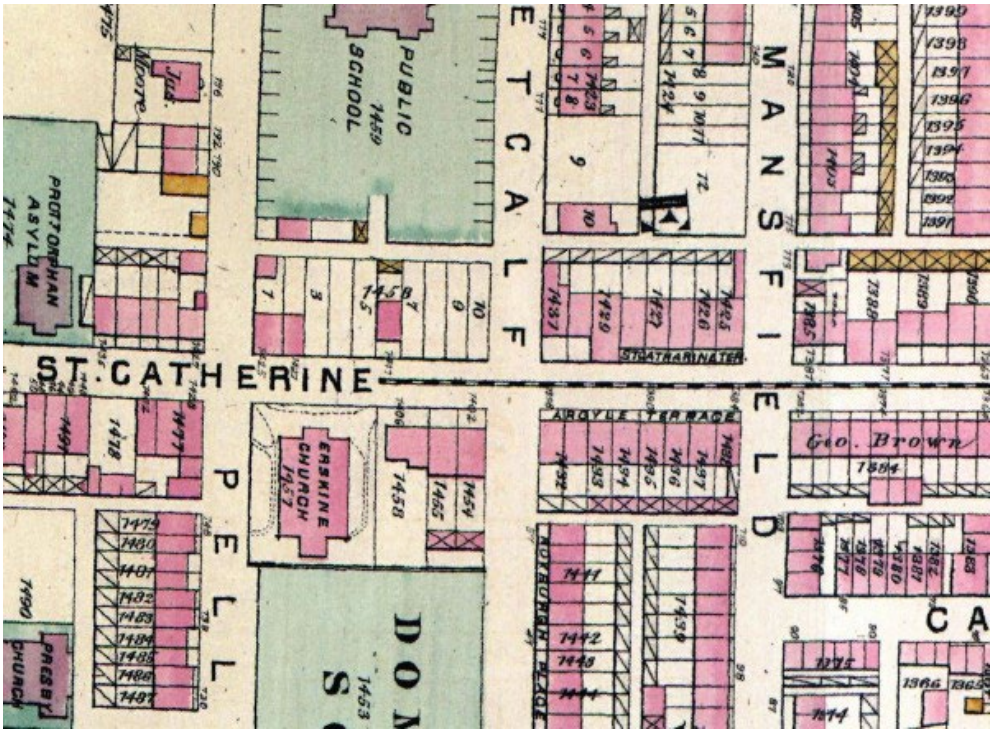


Figure 21 Extrait du plan de Hopkins de 1879 (SOURCE)

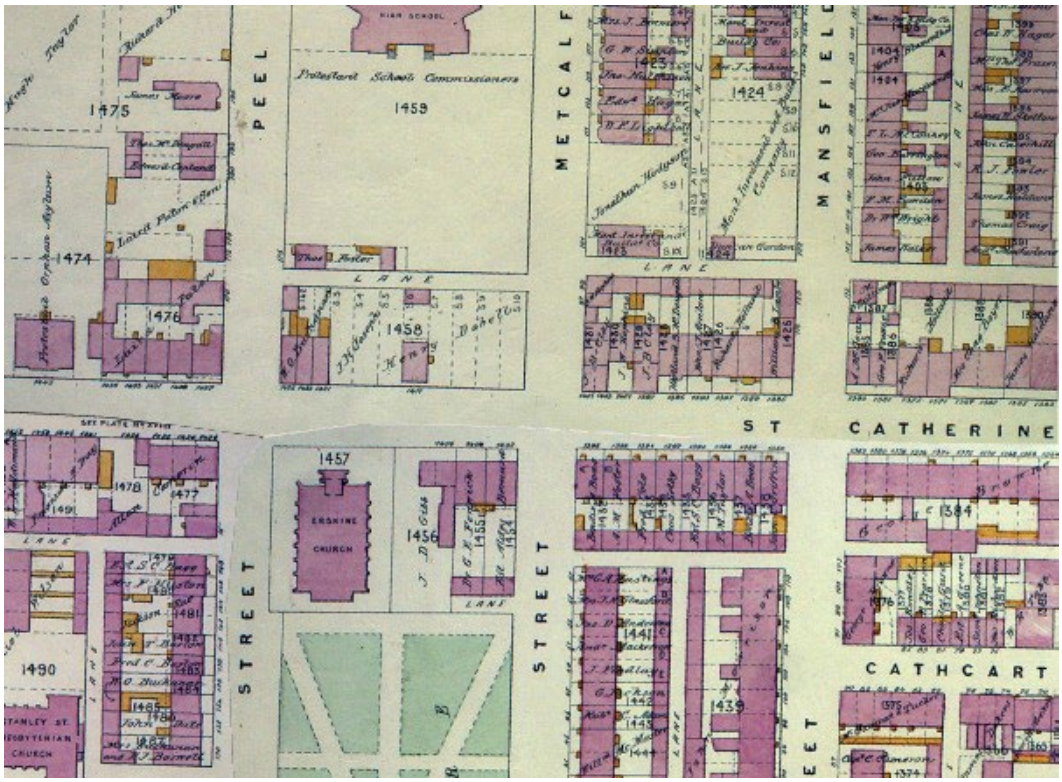


Figure 22 Extrait du plan de Goad de 1881 (SOURCE)

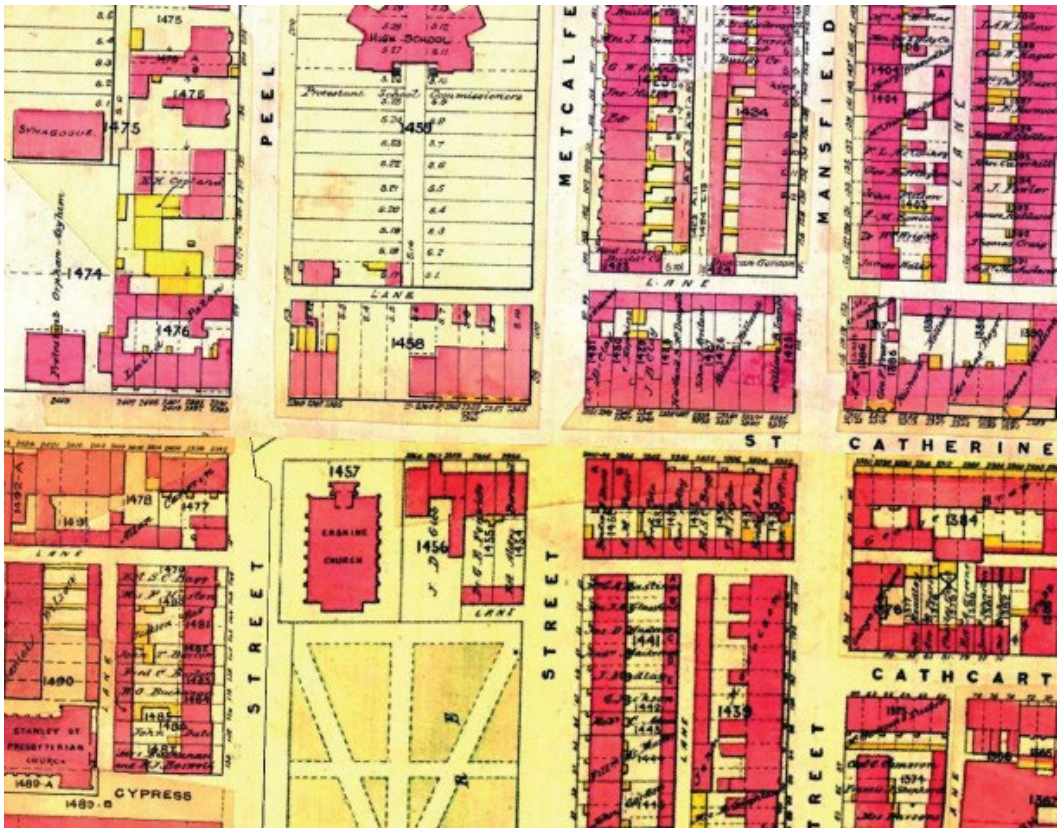


Figure 23 Extrait du plan de Goad de 1890 (SOURCE)

La transition de la rue Sainte-Catherine, d'une artère principalement résidentielle à la rue commerciale phare de Montréal, débute véritablement dans les années 1890. À l'est de notre aire d'étude, Henry Morgan est le premier à installer son grand magasin sur la rue Sainte-Catherine en 1891, devant le square Philips (Ethnoscop 2014a). Le tronçon qui nous intéresse accueil aussi rapidement plusieurs autres grands magasins[5]. En 1893, le magasin Murphy ouvre ses portes à l'angle de la rue Metcalfe. Ce magasin est racheté par Simpson en 1905, mais continue d'opérer sous son nom d'origine jusqu'en 1929. Cette même année, Simpson démolit les anciennes installations et repart sous son nom dans un nouveau magasin qui occupe tout l'espace, côté nord, entre les rues Mansfield et Metcalfe. En 1896, le magasin Hamilton s'installe sur le coin sud-est de l'intersection Peel. Celui-ci déménage à l'angle de la rue Drummond, sur le coin nord-ouest, où il occupera éventuellement cinq étages. Il fermera toutefois ses portes vers 1927. Aussi, un peu plus à l'ouest et également en 1896, c'est Ogilvy qui s'établit sur le coin nord-est de l'intersection avec la rue de la Montagne. Le bâtiment de trois étages devient trop petit en 1909 et l'entreprise construit un nouveau bâtiment beaucoup plus grand, tout juste à l'ouest, de l'autre côté de la rue de la Montagne. Un cinquième étage sera ajouté à ce bâtiment en 1929. Ces grands magasins seront les figures de proue du commerce au détail montréalais, mais la rue Sainte-Catherine comptera aussi à partir de la fin du XIX^{e} siècle et du début du XX^{e} siècle un nombre croissant de plus petits commerces et boutiques.

Au début du XX^{e} siècle, la rue Sainte-Catherine poursuit sa transformation. Le tissu urbain continuera de se resserrer et, comme on peut le voir sur les plans de Pinsoneault de 1907 et de Goad de 1912 (figures 23 et 24), au début du XX^{e} siècle, les lots vacants auront pratiquement disparu. Outre sa vocation commerciale, on assiste à une diversification des activités représentées sur cette artère. Notamment, l'apparition de plusieurs banques et édifices à bureaux signalent clairement que les affaires ne se résument pas seulement au commerce de détail. En effet, les années 1910 et 1920 voient l'apparition d'imposants édifices en hauteur servant d'espaces à bureaux. L'édifice Drummond, érigé sur le coin nord-ouest de l'intersection Peel en 1914, compte dix étages soit le maximum permis par la réglementation municipale de l'époque[6] (figure 25). Plus tard, en 1929, du côté sud, entre les rues Peel et Metcalfe, l'édifice *Square Dominion* voit le jour. Il est imposant et compte pour sa part 12 étages (figure 26). Au moment de sa construction, il s'agit du plus grand immeuble à bureaux au Canada[7]. De tels bâtiments sont des symboles forts qui montrent clairement que c'est désormais là que se trouve le cœur économique de la ville. En effet, entre la fin du XIX^{e} siècle et le début du XX^{e}, le centre-ville s'est graduellement déplacé vers le nord-ouest, à partir du Vieux-Montréal. Bien entendu, le segment de la rue Sainte-Catherine qui nous intéresse est au cœur de ce nouveau centre-ville. Le paysage urbain a alors bien changé alors que les bâtiments en hauteur dominent le panorama (figure 27).

[5] https://www.museedelhistoire.ca/cmc/exhibitions/cpm/catalog/cat2411f.shtml#1227901

[6] https://imtl.org/image.php?id=4774

[7] L'édifice *Square Dominion* sera toutefois rapidement détrôné par

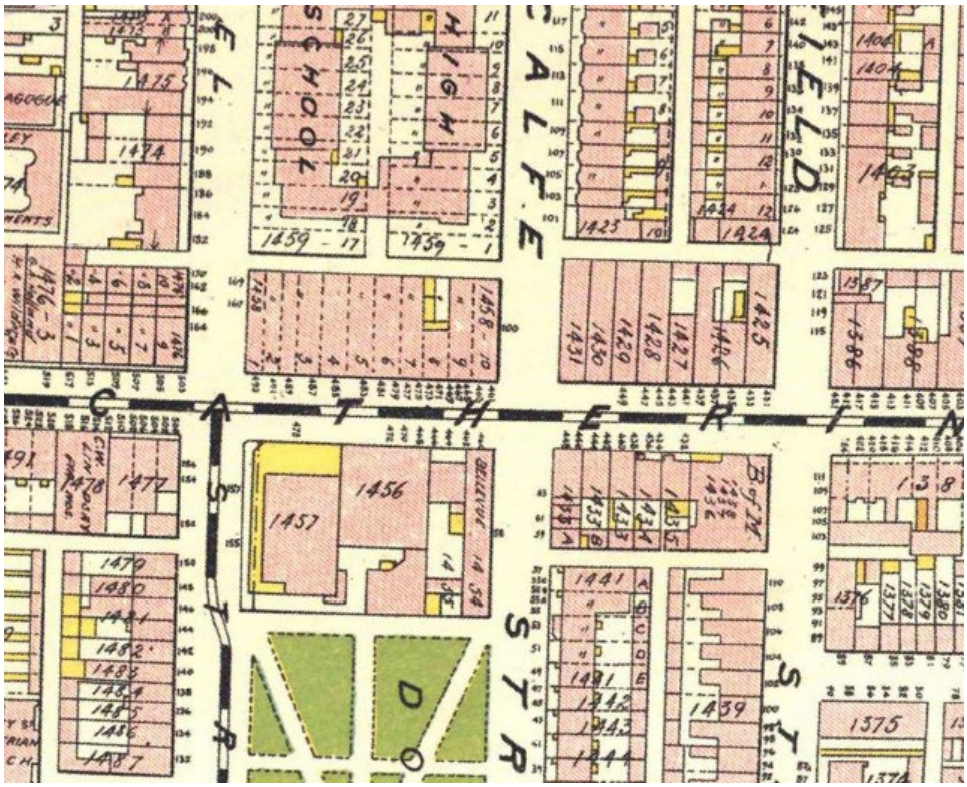


Figure 24 Extrait du plan de Pinsoneault de 1907 (SOURCE)

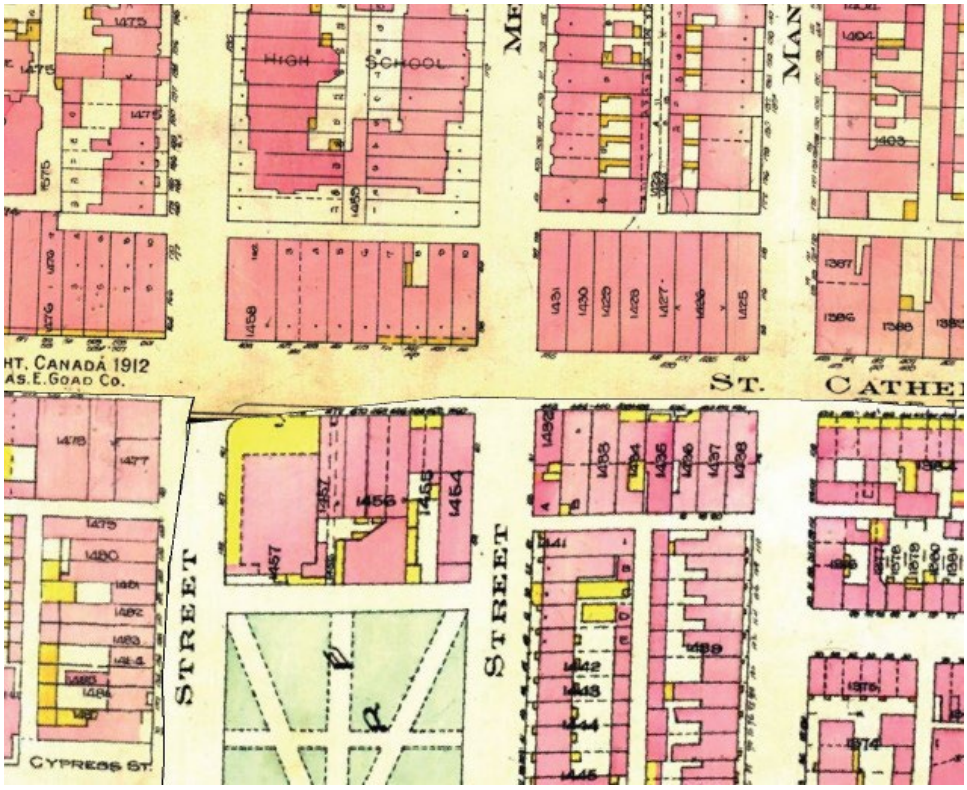


Figure 25 Extrait du plan de Goad de 1912 (SOURCE)



Figure 26 Drummond Building, Montreal, P.Q., 1914 (BAnQ 0003812214)



Figure 27 Dominion Square Building, Montréal, c. 1930 (Centre Canadien d'Architecture CCA-ARCH30758)



Figure 29 Angle des rues Sainte-Catherine et Stanley en direction est, Montréal, QC, 1915 (Musée McCord VIEW-15468)

Au début du XX^{e} siècle, un autre aspect contribue à la renommée de la rue Sainte-Catherine. En effet, elle devient un haut lieu du divertissement alors que les salles de spectacle connaissent un grand essor. Celles-ci parsèment la rue Sainte-Catherine et on en trouve même dans notre aire d'intervention. Il s'agit du théâtre *Loew's* qui ouvre ses portes en 1917. L'entrée du théâtre se trouvait du côté sud de la rue Sainte-Catherine, tout juste à l'ouest de la rue Mansfield (figure 28). Cette imposante salle de 3000 places occupait toutefois une grande partie du quadrilatère et s'étendait le long de la rue Mansfield jusqu'à l'édifice de la *Sunlife*. L'endroit est converti en un complexe de salles de cinéma en 1976 mais ce dernier fermera ses portes en 1999. Le hall d'entrée de la rue Sainte-Catherine a perdu sa marquise et son enseigne et est maintenant voué au commerce de détail tandis que l'espace à l'arrière (qui abritait jusqu'à



Figure 28 Le théâtre Loew's, 1963 (VM94-A0106-003)

tout récemment un centre d'entraînement) a été entièrement démoli en 2022 pour laisser place à un projet de développement immobilier. De nombreuses autres salles de spectacle dans ce secteur de la rue Sainte-Catherine ont connu le même sort[8]. Ces théâtres et autres cabarets (auxquels on peut ajouter le Forum[9] situé à l'avenue Atwater) ont longtemps conféré à la rue Sainte-Catherine un caractère spécial et ont fait d'elle une artère incontournable pour ce qui est du divertissement et de la vie nocturne montréalaise.

Par contre, bien que tout au long du XX^{e} siècle, la rue Sainte-Catherine soit demeurée une artère emblématique du centre-ville et que sa diversification et densification se soit accentuée, elle a aussi connu un certain déclin à partie des années 1960. L'apparition de centres commerciaux en périphérie du centre-ville et en banlieue a mis à mal l'hégémonie commerciale de la rue Sainte-Catherine. La fermeture du forum, au milieu des années 1990, a eu un impact significatif sur la vitalité économique des environs. Soulignons toutefois que la rue Sainte-Catherine demeure toujours au cœur du centre-ville et que différentes initiatives tendent à lui donner un nouveau souffle. Le développement du campus de l'université Concordia, à l'ouest de l'aire d'intervention, est certainement un des éléments qui contribue maintenant au renouveau de l'artère en plus de renforcer la vocation institutionnelle de cette rue aux multiples facettes. Enfin, le projet de réaménagement de la rue Sainte-Catherine dans lequel s'insère la présente intervention vise aussi, en quelques sortes, à favoriser la renaissance de cette artère montréalaise si unique.

[8] Parmi les anciens théâtres de la rue Sainte-Catherine situés à proximité de l'aire d'intervention, le théâtre Séville, construit en 1928 au coin de la rue Chomedey, a été détruit en 2010 même s'il était cité depuis 1990. Le théâtre York, situé au coin de la rue Mackay a quant à lui vu le jour en 1938 et a été démoli en 2001 afin de laisser la place à la construction d'un nouveau pavillon de l'université Concordia.

[9] http://archivesdemontreal.com/2010/09/01/montreal-passe-et-present-4-coin-sainte-catherine-et-atwater/ Le Forum est d'abord construit en 1908[9] et est reconstruit à nouveau en 1924 afin d'accueillir l'équipe de hockey des Maroons de Montréal. Le Canadien s'y installe également deux ans plus tard et les deux équipes doivent se partager les lieux jusqu'à la dissolution des Marrons en 1938. Le Forum présentera les matchs du Canadien, ainsi que de nombreux spectacles jusqu'en 1996.

2.4 Interventions archéologiques antérieures

Aucune intervention archéologique antérieure n'a été recensée à l'intérieur des limites de l'aire d'intervention et celles-ci sont aussi relativement peu nombreuses dans ses environs immédiats (plan 4). On compte toutefois deux sites archéologiques importants à proximité de l'aire d'intervention :

BjFj-01, site Dawson

Le site Dawson (BjFj-01) est certainement l'un des plus connus au Canada en raison du fait qu'il est un des premiers sites archéologiques recensés au pays et qu'il a longtemps été associé au village iroquoien d'Hochelaga visité par Jacques Cartier en octobre 1535. Il demeure toutefois mal compris malgré que de récentes découvertes ont jeté un nouvel éclairage sur ce site.

C'est en 1859 que John William Dawson, recteur de l'université McGill de l'époque et géologue réputé, est alerté que des travaux d'excavations avaient mis au jour des restes humains entre les rues Metcalfe et Mansfield, à proximité de la rue Burnside (aujourd'hui le Boulevard de Maisonneuve). À cette époque, la Ville se développe rapidement et la terrasse naturelle au sud de la rue Sherbrooke sert de sablière où on extrait du sable servant de matériau de construction. Dawson effectue alors une collecte plus importante, mais ne s'attarde qu'aux objets les plus spectaculaires et ne mène pas de fouille archéologique à proprement parler. Il résume tout de même ses découvertes dans deux articles publiés rapidement après la découverte du site (Dawson 1860, 1861). Il aura récolté plusieurs centaines d'objets, principalement des fragments de vases décorés, mais aussi des pipes et des objets en pierre et en os. Il rapporte la présence d'une vingtaine de sépultures, de nombreux foyers et décrit aussi les sols rencontrés. Dans son second article, Dawson (1861 : 362) définit ce qu'il croit être les limites du site et suggère que celui-ci a entièrement été décapé.

Néanmoins, quelques années plus tard en 1865, Murphy et McLachlan retournent sur le site et collectent à nouveau environ 360 d'objets (Trigger 1972 : 35). Par la suite, aucune véritable intervention archéologique ne cherche à documenter davantage le site Dawson en dépit des mentions et des témoignages faisant état de trouvailles isolées en divers endroits dans le secteur, notamment le long de la rue Peel (*ibid* : 36). Le site Dawson continuera de susciter de l'intérêt, mais ce sera plutôt pour son rôle dans un débat de nature purement théorique, à savoir s'il représente le village d'Hochelaga visité par l'explorateur malouin à l'automne 1535. William Dawson a d'ailleurs lui-même initié le débat en répondant par l'affirmative, et ce, essentiellement sur la base des quelques objets en métal découverts sur le site. Ce sera d'ailleurs cette vision qui prévaudra, au moins jusqu'aux années 1970.

Tout de même, en 1948, Alice Lighthall (une citoyenne intéressée dont le père, W. D. Lighthall, avait contribué au débat concernant Hochelaga), remarque que des travaux d'excavation ont lieu dans le secteur lors de la construction d'une station-service. Elle avertit Alice Johannsen du Musée Redpath de l'université McGill. Cette dernière relate une visite du chantier où elle

BjFj-01

BOULEVARD DE MAISONNEUVE OUEST

RUE STANLEY

RUE PEEL

RUE METCALFE

RUE MANSFIELD

AVENUE McGILL COLLEGE

Archéotec 2015

op. 5, 9 et 11
10A
2A
8A
4A
3A
12A
14A
MTL19-25-02
6A
1A
op. 7
1D

RUE SAINTE-CATHERINE OUEST

MTL20-25-01
1B 1A
1C

MTL09-25-6
1A

RUE DU SQUARE

RUE CATHCART

RUE CYPRESS

BiFj-37
1A
8F
8G
2F
5D
8D
9C
2E
8K
2H
9B
9A
9F
12D
8C
5A
9R
9D
8B
2D
9E
8K
2C
5B
19H
9Q

5426

RUE SAINTE-CATHERINE, MTL23-25-07

INTERVENTIONS ARCHÉOLOGIQUES

LOCALISATION DES INTERVENTIONS ANTÉRIEURES ET SITES ARCHÉOLOGIQUES

PLAN 4

AIRE D'INTERVENTION

SITE ARCHÉOLOGIQUE

BjFj-01 CODE BORDEN

MTL19-25-02 CODE TEMPORAIRE

INTERVENTION ANTÉRIEURE

SOUS-OPÉRATION

1A IDENTIFICATION DE SOUS-OPÉRATION

0 15 30 m

ÉCHELLE : 1/1500

N.M.I.

Source : Plan base, cartographie numérique, ville de Montréal, feuillets nos 31H12-010-0135 et 31H05-010-4035
SCOPQ Fuseau 8, NAD83 SCRS et C-GVD28 (NMM)

MON2201

ethnoscop

a pu relever des informations sur la stratigraphie des parois d'excavation et effectuer une collecte d'objets (Johannsen 1972 : 162-164). Elle rapporte que les travaux avaient lieu sur le coin nord-est de l'intersection des rues Mansfield et Burnside, mais les plans d'assurance de l'époque suggèrent qu'il s'agissait plutôt du coin nord-ouest de la même intersection. En tout, Johannsen récolte 175 fragments de poterie et 21 fragments d'ossements d'animaux en une seule journée où elle a eu accès au chantier.

En 2004, Arkéos a aussi mené des interventions dans le secteur, dans la portion ouest de la rue Metcalfe, immédiatement au sud de la rue Sherbrooke (Arkéos 2008). Les interventions archéologiques consistaient en la supervision d'excavation mécanique et à la fouille de trois sondages manuels. Sept tessons de poterie amérindienne et un fragment d'os de mammifère ont été découverts dans un de ces sondages. Un vestige en maçonnerie de pierre, attribué à un possible pont qui aurait servi à enjamber un ruisseau à cet endroit a aussi été rapporté. Suite à ces résultats, le site Dawson (BjFj-01), défini à l'origine par le quadrilatère compris entre les rues Sherbrooke, Mansfield, De Maisonneuve et Metcalfe, a été légèrement agrandi pour inclure l'emprise de cette dernière. Ces trouvailles, bien que ténues, sont les premières réalisées lors de fouilles archéologiques contrôlées (opérations 1 à 3).

Peu de temps après, Ethnoscop a, en 2006, conduit une autre intervention dans le cadre de travaux de reconstruction et d'agrandissement d'un puits d'accès de la CSEM (Ethnoscop 2010). Celui-ci se trouve sous le trottoir est de la rue Metcalfe, environ 40,00 m au nord du boulevard de Maisonneuve. Comme ces travaux se trouvaient à l'intérieur des limites du site Dawson (BjFj-01), une supervision archéologique a donc eu lieu (opération 4) mais les résultats se sont avérés négatifs en ce qui concerne la présence de vestige archéologique et la stratigraphie observée en paroi d'excavation indique que les sols de surface qui auraient pu être associés à une occupation amérindienne avaient été décapés.

Ensuite, en février 2015, Archéotec a été mandaté par le promoteur immobilier Ivanhoé Cambridge pour effectuer une étude de potentiel dans la portion nord du quadrilatère délimité par les rues Metcalfe, Mansfield, Sainte-Catherine et le boulevard de Maisonneuve (Archéotec 2015). La construction d'un nouvel édifice avait été arrêtée à la suite de préoccupations exprimées par des citoyens à propos de l'existence possible d'un potentiel archéologique sur le site des travaux. Le site BjFj-01, comme défini par Dawson débordait effectivement au sud de l'actuel boulevard de Maisonneuve. Archéotec a effectué une étude historique étoffée du développement du secteur. Cependant, en se basant sur l'information limitée provenant de forages (trois qui ciblaient l'ancienne ruelle et deux qui semblaient cibler les cours arrière de l'ancien cadre bâti du XIX^{e} siècle), Archéotec a conclu à l'inexistence de potentiel archéologique dans le quadrilatère à l'étude. Les travaux de construction ont donc repris sans davantage de suivi archéologique.

Toujours en 2015, mais à l'été cette fois, Ethnoscop s'est vu confier le mandat d'effectuer la supervision archéologique de neuf tranchées d'excavation dans la rue Sherbrooke en prévision du projet d'aménagement des Promenades urbaines (Ethnoscop 2017c). Celles-ci,

visant à localiser différents services existants, ont été effectuée sous le code temporaire MTL15-25-5 et, bien qu'elles n'aient permis aucune découverte notable, cette intervention a été réidentifiée comme l'opération 5 du site BjFj-01 après que des objets liés à l'occupation autochtone aient été mis au l'année suivant, dans le cadre du même projet d'aménagement.

Cependant, en 2016 et 2017, dans le cadre du contrat des Promenades Urbaines visant le réaménagement de la rue Sherbrooke entre les rues Peel et University, des sols anciens ont été découverts à environ 0,60 m sous la surface de la Sherbrooke. Ethnoscop (2019) a procédé à la fouille d'une superficie d'environ 30 m^2 répartie en plusieurs lambeaux de sol séparés par divers services publics enfouis dans les secteurs des intersections avec les rues Peel et Metcalfe. Ces fouilles ont fourni des données en contexte ainsi que près de 1300 objets associés à l'occupation amérindienne des lieux. Ces sols ont également révélé des artefacts du XIX^e siècle, mélangés à des objets amérindiens. Jusqu'au milieu du XIX^e siècle, ce secteur de Montréal était occupé par des champs cultivés et des vergers. C'est lors de cette période que les terres ont été labourées et que les artefacts plus récents ont été mélangés aux objets amérindiens. L'association culturelle des artefacts autochtones avec les découvertes réalisées sur le site Dawson en 1860 ne fait aucun doute.

Enfin, des travaux menés par la Ville de Montréal sur la rue Peel, entre la rue Sherbrooke et l'avenue des Pins ont permis à Ethnoscop (2023b) de poursuivre l'importante collecte de données à l'automne 2018 et au printemps 2019. À nouveau, la mise au jour de lambeaux du sol naturel sous la rue Peel a mené à la réalisation d'une fouille archéologique de grande ampleur qui a couvert une aire d'environ 115 m^2. Cette fouille a permis d'accumuler plus d'un millier d'artefacts associés à l'occupation iroquoienne du secteur. En plus des témoins artefactuels témoignant de la présence autochtone à cet endroit, de nombreuses traces de piquets ont été localisées et peuvent être associées à des aménagements d'un village iroquoien. S'ajoutent également une fosse et une aire de combustion dans lesquelles ont été mis au jour des témoins des activités quotidiennes des occupants de ce hameau. Finalement, une pièce en matière dure animale minutieusement décorée a été mise au jour, une première sur un site iroquoien. Cet ensemble de découvertes a conduit à la réalisation de nombreuses analyses spécialisées afin d'obtenir un portrait plus précis sur les occupations de ce secteur. En ce qui concerne les occupations de la période historique, bien qu'elles soient de moins grande ampleur que celles de la période préhistorique, il a tout de même été possible de documenter les premiers aménagements du territoire, au moment où ce secteur était occupé par Simon McTavish.

BiFj-37, site du patrimoine du Square-Dorchester-et-de-la-Place-du-Canada

Le site BiFj-37 englobe la place du Canada, le square Dorchester ainsi que les rues ceinturant ces deux espaces publics. Pendant plus d'un demi-siècle (1799 à 1854), cet espace a servi de cimetière et aurait accueilli les dépouilles d'environ 50 000 personnes. Après sa fermeture, une partie des sépultures a été déménagée au cimetière Notre-Dame-des-Neiges, mais la Ville opta pour la conversion de l'espace en parc urbain afin de préserver ce qui reste de l'ancien cimetière. Au cours des 20 dernières années, plusieurs interventions archéologiques ont été

effectuées sur le site BiFj-37 (pour la synthèse, voir Ethnoscop 2017d). Les premières, par la Société d'archéomatique Chronogramme-Lauverbec (S.A.C.L.) ont eu lieu à la suite de la découverte fortuite de sépultures pendant des travaux de réfection du réseau d'aqueduc en 1990 et en 1993. La deuxième, effectuée par Arkéos, se déroula à l'occasion de travaux d'enfouissement de la Commission des services électriques de Montréal (CSEM), tout juste à l'extérieur des limites du site BiFj-37. Les troisième et quatrième interventions (phases 1 et 2, 2000 et 2001) furent exécutées par Ethnoscop dans le contexte du projet de restauration du square Dorchester et de la place du Canada de la Ville de Montréal. Notons que la phase 1 comprenait également une étude de potentiel archéologique. En 2008 et 2009, plusieurs mandats (surveillance, inventaire, fouilles archéologiques) furent également réalisés par la firme Ethnoscop pendant le projet d'enfouissement du réseau électrique par la CSEM et les vastes travaux de réaménagement du square Dorchester par la Ville de Montréal. Lors de cette cinquième intervention, l'excavation de la longue tranchée 8K, visant à implanter un massif de conduits reliant des puits d'accès dans ce même secteur (8F, 8G, 8H, 8J), a été supervisée jusqu'à l'intersection des rues Metcalfe et Sainte-Catherine. Étant donné les faibles profondeurs atteintes, seuls des remblais ont été enregistrés. Plus récemment, des travaux de surveillance et d'inventaire archéologique pendant des travaux de la CSEM ont été réalisés par Arkéos sur le pourtour de la place du Canada, de chaque côté de la rue de la Cathédrale et du côté sud du boulevard René-Lévesque Ouest. Enfin, de 2012 à 2015, Ethnoscop a accompagné les travaux de réaménagement de la place du Canada et de la rue de la Cathédrale. Soulignons également que les travaux de réaménagement de la rue Peel et de son trottoir est, qui comprenait également des travaux par la CSEM, ont été effectués par la firme Arkéos 2015.

Des interventions ont également été réalisées à courte distance de l'aire d'intervention ciblée pour le présent rapport, mais n'ayant pas mené à la création d'un site archéologique :

MTL19-25-02, REM, McGill College

Dans le cadre du projet du Réseau express métropolitain (REM), une station souterraine doit être construite et se greffer au tunnel ferroviaire existant passant sous l'avenue McGill College et le mont Royal. Ces travaux nécessitaient d'importantes excavations et les services d'Ethnoscop (2020b) ont été retenus pour ce qui est d'effectuer une supervision et un inventaire archéologique en amont de travaux, étant donné la proximité du site Dawson (BjFj-01) et le potentiel archéologique paléohistorique des lieux. D'abord lors de la supervision, à partir de septembre 2018, les excavations ont permis d'observer la présence de sols en place. Ensuite, en novembre et décembre de la même année, trois tranchées d'inventaire (opérations 1 à 3) ont ensuite été réalisées sous la chaussée. Deux d'entre elles ont révélé la présence de sols en place. Une seconde phase d'inventaire a donc été menée au printemps 2019. Celle-ci comprenait la supervision du décapage mécanique complet des aménagements de surface dans les zones à potentiel, et le sondage systématique des sols sous-jacents encore en place (opérations 4 à 14). Elle s'est déroulée en avril 2019. L'intervention a

permis la collecte de témoins archéologique datant de la période historique. Aucun témoin archéologique paléohistorique n'a cependant été mis au jour.

MTL20-25-01, Sainte-Catherine, Phase 2

Le présent projet s'insère à la suite des travaux réfection des infrastructures souterraines et de réaménagement de la chaussée et des trottoirs qui ont été entamés plus à l'est sur la rue Sainte-Catherine Ouest. La Ville de Montréal a notamment procédé à de tels travaux dans le secteur de son intersection avec l'avenue McGill College. À nouveau, l'endroit avait un potentiel archéologique notable en raison de la proximité du site Dawson (BjFj-01), mais le secteur possédait également un potentiel archéologique historique lié à la présence de bâtiments datant de la seconde moitié du XIX^{e} siècle, avant l'élargissement de l'avenue McGill College. Quatre sous-opérations ont été réalisées par Ethnoscop (2020c) dans l'emprise de l'avenue McGill College ou de ses trottoirs, dont trois au sud de la rue Saint-Catherine (sous-opérations 1A à 1C) et une au nord de celle-ci (sous-opération 1D). Les résultats de cette intervention n'ont pas permis d'identifier des contextes associés à une occupation préhistorique, car le sol naturel d'origine a été décapé sur toute la longueur de la rue McGill College, les remblais d'aménagement de la voie de circulation reposant directement sur le niveau stérile. Quant au côté ouest de la rue, les dépôts naturels et stériles ont été excavés au XIX^{e} siècle pour la construction d'une habitation dont une partie de la cave en béton a été mise au jour.

3. RÉSULTATS

Le présent chapitre présente les résultats de l'intervention archéologique (plan 5). Le mandat comportait un volet d'inventaire ainsi qu'un volet de supervision. Les résultats liés à la supervision seront d'abord présentés (section 3.1). Ensuite, les résultats du volet « inventaire » seront abordés par secteur. Dans un premier temps, les résultats des tranchées d'inventaire dans la rue Metcalfe sont présentés (section 3.2) alors que dans un deuxième temps, le rapport traite des tranchées réalisées dans la rue Sainte-Catherine.

Un total de 16 tranchées a été excavé mécaniquement (sous-opérations 1A à 1R). L'objectif de ces excavations mécaniques était de retirer la chaussée, sa fondation et les niveaux de remblais superficiels afin de pouvoir sonder les niveaux naturels sous-jacents. Les sols naturels se présentent sous la forme de lambeaux résiduels qui subsistent parfois lorsque les aménagements de surface ne les ont pas dérasés ou qu'ils n'ont pas été tronqués par des perturbations ou par des services enfouis. Quand la portion supérieure des sols en place, correspondant à l'ancien niveau de surface (horizon Ap), était présente, elle a été échantillonnés grâce à des sondages manuels. En tout, 15 sondages manuels ont été réalisés (sous-opération 2A à 2Q), répartis dans les deux secteurs inventoriés de l'aire d'intervention.

3.1 Supervision dans les rues Metcalfe et Sainte-Catherine (sous-opérations 3A à 3F)

L'intervention a débuté avec la supervision d'excavations et celle-ci s'est poursuivie de manière sporadique en parallèle de l'inventaire. Les premières supervisions visaient des sondages environnementaux et des excavations servant à localiser des services existants. Ces excavations ciblaient divers emplacements dans la rue Metcalfe, au nord et au sud de la rue Sainte-Catherine. Un premier sondage environnemental (sous-opération 3A) n'a révélé la présence que de remblais modernes associés à la présence de services enfouis. Il en va de même pour la supervision des d'autres excavations au nord de la rue Sainte-Catherine.

RUE STANLEY

RUE PEEL

RUE METCALFE

RUE MANSFIELD

RUE SAINTE-CATHERINE OUEST

RUE CYPRESS

RUE DU SQUARE

5434

1Q 1P 1N 1M 1L 1F 1E

1K 1J 1H 1G 3D 1D 1R 1A 3A 1B 1C 3C

3E

3B

3F

RUE SAINTE-CATHERINE, MTL23-25-07

INTERVENTIONS ARCHÉOLOGIQUES

LOCALISATION DES SOUS-OPÉRATIONS

PLAN 5

AIRE D'INTERVENTION

SOUS-OPÉRATION (INVENTAIRE)

SOUS-OPÉRATION (SUPERVISION)

1A IDENTIFICATION DE SOUS-OPÉRATION

0 10 20 m

ÉCHELLE : 1/1000

N.M.

Source : Plan base, cartographie numérique, ville de Montréal, feuillets nos 31H12-010-0135 et 31H05-010-4035
SCOPQ Fuseau 8, NAD83 SCRS et C-GVD28 (NMM)

MON2201

ethnoscop

Au sud de la rue Sainte-Catherine, dans la portion est de l'emprise de la chaussée de la rue Metcalfe, les niveaux naturels d'intérêt ont toutefois été aperçus en bordure du trottoir est. Une bande de sols en place d'une largeur d'environ 0,60 m longeait un massif en béton se trouvant en bordure du trottoir. Le niveau de surface d'origine, correspondant à l'horizon Ap était conservé sous un remblai de sable jaunâtre et se présentait sous l'aspect d'un sable limono- argileux brun homogène. Celui-ci apparaissait à une profondeur de 0,80 m sous la surface du trottoir (photo 1). Il n'a toutefois livré aucune trace d'occupation ancienne.



Photo 1 Sous -opération 3B, sol en place (horizon Ap) dans l'emprise de la rue Metcalfe, au sud de la rue Sainte-Catherine, présent sous un remblai de sable long d'un massif en béton, vue vers le sud (MTL23-25-07-NUM1-10)

La bande de sol en place se poursuivait plus au sud. Dans la rue Metcalfe, à partir de la rue du Square Dorchester, celle-ci a pu être observée sur une longueur de près de 30 m (sous-opération 3F) lors de travaux liés l'installation d'un nouvel aqueduc. À nouveau, aucune trace d'occupation ancienne n'y a été décelée.

Enfin, le volet supervision de l'intervention incluait également les travaux d'excavation du côté sud de la rue Sainte-Catherine, sous le trottoir, entre les rues Metcalfe et Mansfield (sous-opération 3E). Sous le trottoir et en bordure de la rue, la présence d'infrastructures enfouies, notamment des massifs électriques (photo 2), fait en sorte que la portion supérieure des sols naturels a été décapée à une époque antérieure aux travaux réalisés sous supervision. Lorsqu'observé en paroi d'excavation, les sols présents correspondaient au niveau d'argile qui caractérise la portion inférieure des niveaux naturels archéologiquement stérile.



Photo 2 Sous-opération 3E, supervision des travaux sous le trottoir sud de la rue Sainte-Catherine, entre les rues Mansfield et Metcalfe montrant la présence de perturbations liées à la présence d'infrastructures enfouies, vue vers l'ouest (MTL23-25-07-NUM1-22)

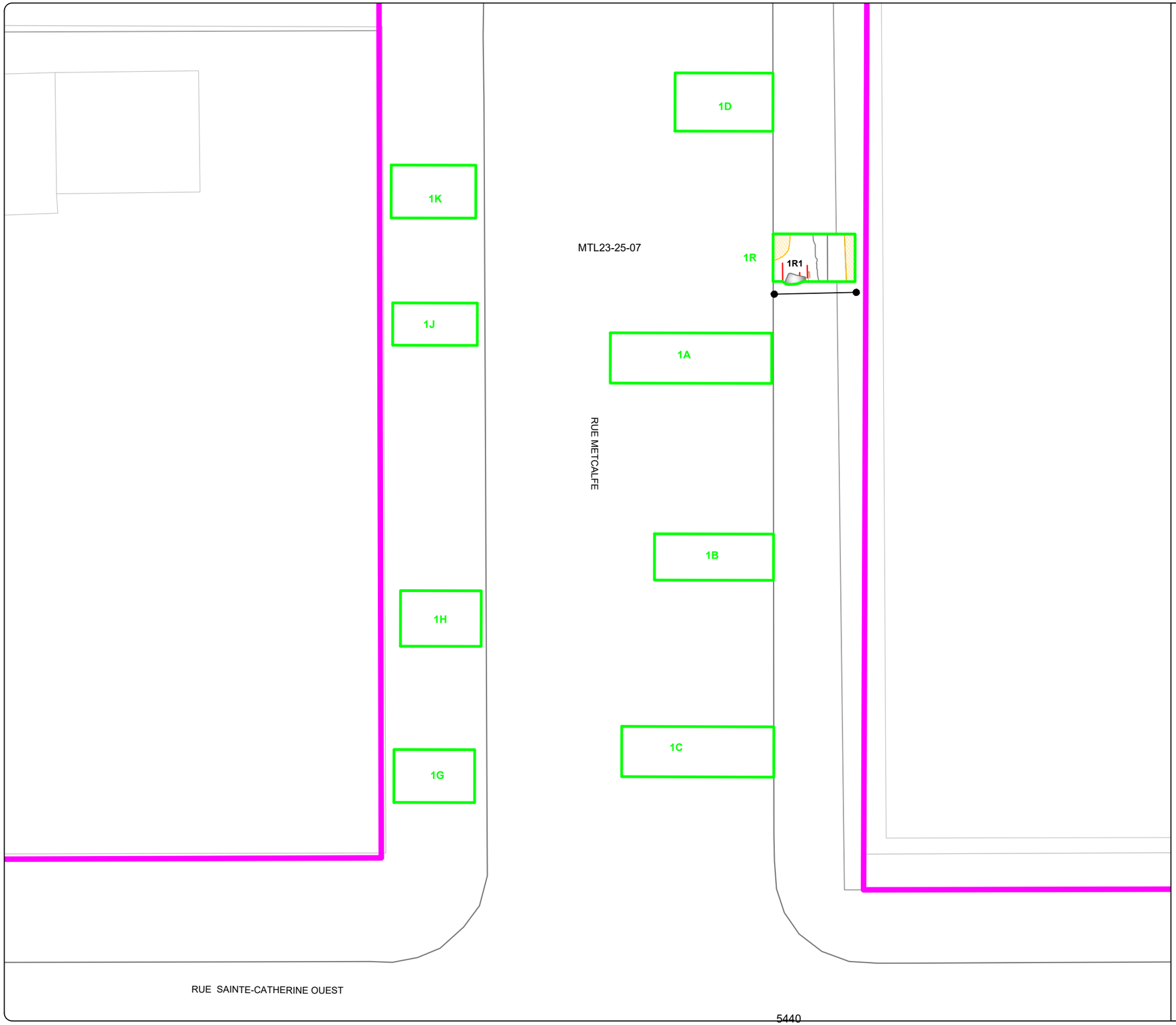
3.2 Inventaire dans la rue Metcalfe (tranchées 1A à 1D, 1G à 1K et 1R et sondages 2A à 2C et 2G à 2J)

Pour l'inventaire, le mandat visait le segment de la rue Metcalfe situé au nord de la rue Sainte-Catherine, sur une distance d'environ 40 m, jusqu'à une petite rue perpendiculaire, la place Mount Royal. Pour ce petit tronçon, le mandat spécifiait l'inventaire des portions centrale, est et ouest de l'emprise publique. Ainsi, neuf sous-opérations ont été réalisées dans la rue (1A à 1D) et sous les trottoirs ouest (1G à 1K) et est (1R) (plan 6). Les tranchées 1A à 1D ciblaient la portion centrale de l'emprise de la chaussée, mais ont été réalisées dans la moitié est de l'emprise de la chaussée, étant donné que la portion ouest de la rue était perturbée par la présence d'une imposante conduite d'aqueduc qui avait été observée préalablement lors de la supervision (sous-opérations 3A et 3D).

Sol naturel d'origine (horizon Ap)

Le sol naturel d'origine a été observé à divers endroits dans le secteur de la rue Metcalfe. Dans la portion centrale, soit dans l'emprise de la rue, les tranchées 1B et 1C un ont montré la présence de la portion plus organique des sols naturels correspondant à l'ancien horizon de surface et qui apparaissait à peine plus de 0,60 m sous la surface de la chaussée. Des sondages manuels ont été réalisés dans chacune de ces tranchées (2B et 2C, respectivement) et ont permis de valider la présence d'une séquence stratigraphique naturelle où le sable argilo-limoneux brun (Ap) recouvre un sable jaunâtre à beige qui correspond au niveau archéologiquement stérile.

Dans le sondage 2B, l'horizon naturel de surface se trouvait en dessous d'un sable jaunâtre hétérogène qui correspond vraisemblablement à un épisode de nivellement du terrain, probablement antérieur à l'aménagement de la rue Metcalfe. Par ailleurs, l'horizon naturel de surface recouvrait, un sable gris-beige pâle à l'aspect lité pourrait correspondre aux alluvions laissées par un ancien ruisseau (photo 3). Plusieurs ruisseaux drainaient jadis les flancs du mont Royal et un de ceux-ci est parfois représenté sur des plans du milieu du XIX^{e} siècle, immédiatement à l'ouest de l'actuelle rue Metcalfe.



RUE SAINTE-CATHERINE, MTL23-25-07

INTERVENTIONS ARCHÉOLOGIQUES

SOUS-OPÉRATIONS DE LA RUE METCALFE

PLAN 6

- AIRE D'INTERVENTION
- SOUS-OPÉRATION (MÉCANIQUE)
- 1A — IDENTIFICATION DE SOUS-OPÉRATION
- MAÇONNERIE
- BÉTON
- PIERRE
- PIERRE CONCASSÉE
- 1R1 — IDENTIFICATION DE VESTIGE
- COUPE STRATIGRAPHIQUE

0 1,5 3 m

ÉCHELLE : 1/150

N.MTl N.G

Source : Plan base, cartographie numérique, ville de Montréal, feuillet nos 31H12-010-0135 et 31H12-010-4035
SCOPQ Fuseau 8, NAD83 SCRS et C-GVD28 (NMM)

MON2201

ethnoscop



Photo 3 Sous-opération 1B, sondage 2B montrant le niveau naturel d'origine recouvrant un sable gris-beige lité et rehaussé d'un sable jaunâtre hétérogène, vue vers le sud ((MTL23-25-07-NUM1-49)

Dans la tranchée 1A, la portion supérieure de la séquence de sols, l'horizon naturel de surface brun, avait été décapée. Un sondage manuel (sous-opération 2A) a néanmoins été réalisé afin de vérifier l'intégrité des sols. Ce dernier a permis d'observer la présence d'une dépression naturelle liée à la topographie d'origine des lieux. Il pourrait également s'agir d'un creusement lié au passé agricole du secteur (photo 4). Il est notamment connu que le flanc sud du mont Royal accueillait de nombreux vergers au début du XIX^{e} siècle. Ce sondage a fourni quelques objets (un fragment de terre cuite fine blanche et un fragments de tuyau de pipe en argile blanche) qui suggère néanmoins que le comblement de cette dépression est postérieur au début du XIX^{e} siècle.



Photo 4 Sous-opération 1A, sondage 2A montrant une dépression ou un creusement, vue vers l'ouest (MTL23-25-07-NUM1-30)

Parmi les quatre tranchées réalisées sous le trottoir ouest de la rue Metcalfe, la portion plus organique, l'horizon Ap, était aussi en partie conservée dans les sous-opérations 1H et 1J. Dans 1H, l'ancien horizon de surface apparaissait immédiatement sous le remblai de pierre concassé, à seulement 0,36 m sous la surface du trottoir en béton (photo 5) et a pu être échantilloné dans le sondage 2G. Ce sondage a founi une quantité apréciable d'objets, ce qui est plutôt rare compte tenu qu'ailleurs dans le secteur l'horizon Ap comportait très peu d'inclusions anthropiques. Il s'agit d'ailleurs du seul sondage réalisé du côté de la rue Metcalfe où la fouille de l'horizon Ap a permi de récolter des artefacts. On compte parmi ceux-ci des objets ferreux (un clou et deux fragments de plaque de métal), un fragment de bouteille en verre transparent vert foncé, trois fragment de céramique en terre cuite fine blanche ainsi qu'un bouton en métal cuivreux.



Photo 5 Sous-opération 1H, sondage 2G montrant le niveau naturel d'origine correspondant à l'horizon Ap, vue vers le sud (MTL23-25-07-NUM1-149)

Cependant, la portion supérieure des niveaux naturels était parfois décapée. En effet, l'horizon naturel de surface était absent dans les sous-opérations 1G et 1K. Dans ces deux sous-opérations, l'enlèvement du trottoir en béton et des remblais sous-jacents a révélé, à certains endroits, la présence d'un sable jaunâtre correspondant au sol naturel archéologiquement stérile.

Cadre bâti ancien

Du côté est de la rue Metcalfe, une seule tranchée a été réalisée (sous-opération 1R) étant donné que l'essentiel de l'espace sous le trottoir est perturbé par la présence de différentes infrastructures souterraines (puits d'accès, chambre des transformateurs). Les sols naturels n'étaient pas présents dans la tranchée 1R, mais celle-ci a toutefois révélé la présence, sous le trottoir est de la rue Metcalfe, d'un mur en maçonnerie de pierre (1R1, photo 6). Le vestige était constitué de gros blocs de calcaire ébauchés en parpaing. Le mur faisait 0,64 m d'épaisseur, mais l'assise inférieure observée était plus large, mesurant 0,92 m, et semblait constituer un empattement (voir annexe 3, plan 1R). La base du mur n'a toutefois pas pu être observée, mais le sommet du vestige apparaissait à une élévation de 36,11 m sous les remblais d'aménagement du trottoir, soit environ 0, 90 m sous la surface du trottoir, et la portion

résiduelle du vestige mesurait plus de 0,85 m de hauteur. Le vestige, orienté nord-sud, longeait des massifs en béton sous le trottoir ainsi qu'un autre massif constitué de conduits de terre cuite rouge. Il appartenait vraisemblablement à l'ancien mur de façade ouest du magasin Murphy construit en 1893. Ce dernier est détruit pour la construction du bâtiment actuel (qui accueille aujourd'hui le magasin Simons) en 1929.



Photo 6 Sous-opération 1R montrant le vestige en maçonnerie de pierre associé au cadre bâti ancien, vraisemblablement un ancien mur appartenant au magasin Murphy, vue ver le sud-est (MTL23-25-07-NUM1-255)

Aménagements divers

Outre les services enfouis répertoriés sur les plans d'infrastructure, d'autres éléments ont été observés lors de l'inventaire dans la rue Metcalfe et appartiennent à l'histoire plus récente de ce segment de l'emprise publique. Notamment, dans la portion ouest de la tranchée 1C, un massif en béton, large d'environ 0,65 m, tronquait la portion supérieure des niveaux naturels. Ce dernier n'a toutefois pas été observé dans la tranchée 1B et pourrait donc avoir été déjà démoli en partie un peu plus au nord. Ce massif n'apparaissait pas sur les plans disponibles et était vraisemblablement désaffecté au moment du constat.

Enfin, il est pertinent de mentionner que dans la tranchée 1D, la plus au nord réalisée dans la rue Metcalfe, la profondeur atteinte était de 1,20 m et l'entièreté du volume excavé était constituée de pierre concassée. Il faut noter qu'un peu plus au nord, un tunnel souterrain permet de traverser sous la rue Metcalfe, entre les bâtiments qui bordent cette dernière à l'est et à l'ouest. L'ampleur des perturbations constatées est probablement en lien avec la présence de ce tunnel.

3.3 Inventaire dans la rue Sainte-Catherine (tranchées 1E, 1F et 1L à 1Q et sondages 2D, 2E et 2K à 2Q)

La portion « inventaire » de l'intervention incluait également le tronçon d'environ 70 m de la rue Sainte-Catherine compris entre les rues Metcalfe et Peel. Dans la rue Sainte-Catherine, le mandait ciblait spécifiquement le côté sud de l'emprise publique, jugé moins perturbé que le côté nord. Sept tranchées mécaniques ont été réalisées correspondant, d'est en ouest, aux sous-opérations 1E, 1F et 1L à 1Q (plan 7). Les tranchées ont été principalement réalisées dans la chaussée, mais débordent parfois su sud dans l'emprise du trottoir. Dans chacune des tranchées, l'horizon naturel de surface était présent et a pu être sondé (sous-opérations 2D, 2E et 2K à 2Q). Des vestiges du cadre bâti ancien ont également été mis au jour, ainsi que des infrastructures qui témoignent de l'utilisation de la rue Sainte-Catherine à différentes époques.

Sol naturel d'origine (Horizon Ap)

C'est dans ce secteur que les plus grandes étendues résiduelles de l'horizon Ap, soit le niveau naturel d'origine, ont été documentées (voir annexe 3, plans et coupes 1L à 1Q). Comme précédemment, il apparaît sous l'aspect d'un sol brun à brun foncé plutôt homogène, mais qui présente tout de même une certaine variabilité en ce qui concerne la composition de sa matrice. Il s'agit néanmoins du sol minéral de surface comportant une part importante de matière organique et ayant été remanié, notamment en raison des activités agricoles qui ont précédé le développement urbain du secteur.

Dans la portion est de ce sagement de l'aire d'intervention, soit dans les sous-opérations 1E et 1F, seules de petites bandes de sols en place ont pu être documentées. Celles-ci bordent des services enfouis, notamment des massifs électriques en béton qui se trouvent dans l'emprise de la chaussée et longent le trottoir sud de la rue Sainte-Catherine. Les sondages 2D et 2E ont ciblés de tels lambeaux, mesurant moins de 0,30 m de largeur. La surface des sols en place apparaissait à une profondeur d'environ 0,55 m à 0,65 m sous la chaussée.

Les tranchées plus à l'ouest (sous-opérations 1L à 1Q) ont cependant permis d'échantillonner des lambeaux de sol de plus grande ampleur. Ceux-ci se trouvaient plus vers le centre la rue, entre des perturbations causées par des services enfouis. Dans ces cinq tranchées d'inventaire, il a généralement été possible de faire des sondages manuels de 1,00 m2. L'horizon naturel de surface se présentait toujours sous l'aspect d'un niveau brun homogène d'une épaisseur de 12 cm à 20 cm et comportant très peu d'inclusions outre de petits morceaux de charbon de bois ainsi que très peu ou pas d'inclusions anthropiques (photo 7).

Les artefacts récoltés lors de la fouille de l'horizon Ap dans la rue Sainte-Caterine sont aussi très rares. Les sondages 2L, 2N et 2Q réunis ont fourni moins d'une quinzaine d'objets : trois clous, cinq morceaux de métal corrodé, un fragment de bouteille à gin, un fragment de fourneau de pipe en argile blanche sans décor et trois fragments de céramique (deux en terre cuite fine blanche dont un possible pearlware et un terre cuite grossière avec glaçure brune).

Ces objets, en plus d'être peu nombreux, ne sont pas très parlant en ce qui concerne la datation de l'occupation du secteur. L'absence d'une grande quantité d'inclusions anthropiques et d'objets clairement postérieurs à la seconde moitié du XIX^{e} siècle permet toutefois d'émettre l'hypothèse voulant que l'horizon Ap représente un niveau scellé par les premiers aménagements de rue. Par ailleurs le sondage 2L se démarque, car il contenait 24 fragments d'os de mammifères alors que les autres n'en contenaient aucun.

Dans le sondage réalisé de la tranchée 1M, des perturbations correspondant probablement à des sillons de labours ont été observées. La surface du niveau naturel pour les sondages réalisés entre les tranchées 1L (sondage 2M) et 1Q (sondage 2Q) passe d'une élévation de 36,35 m à 36,10 m suggère une faible pente descendante d'est en ouest.



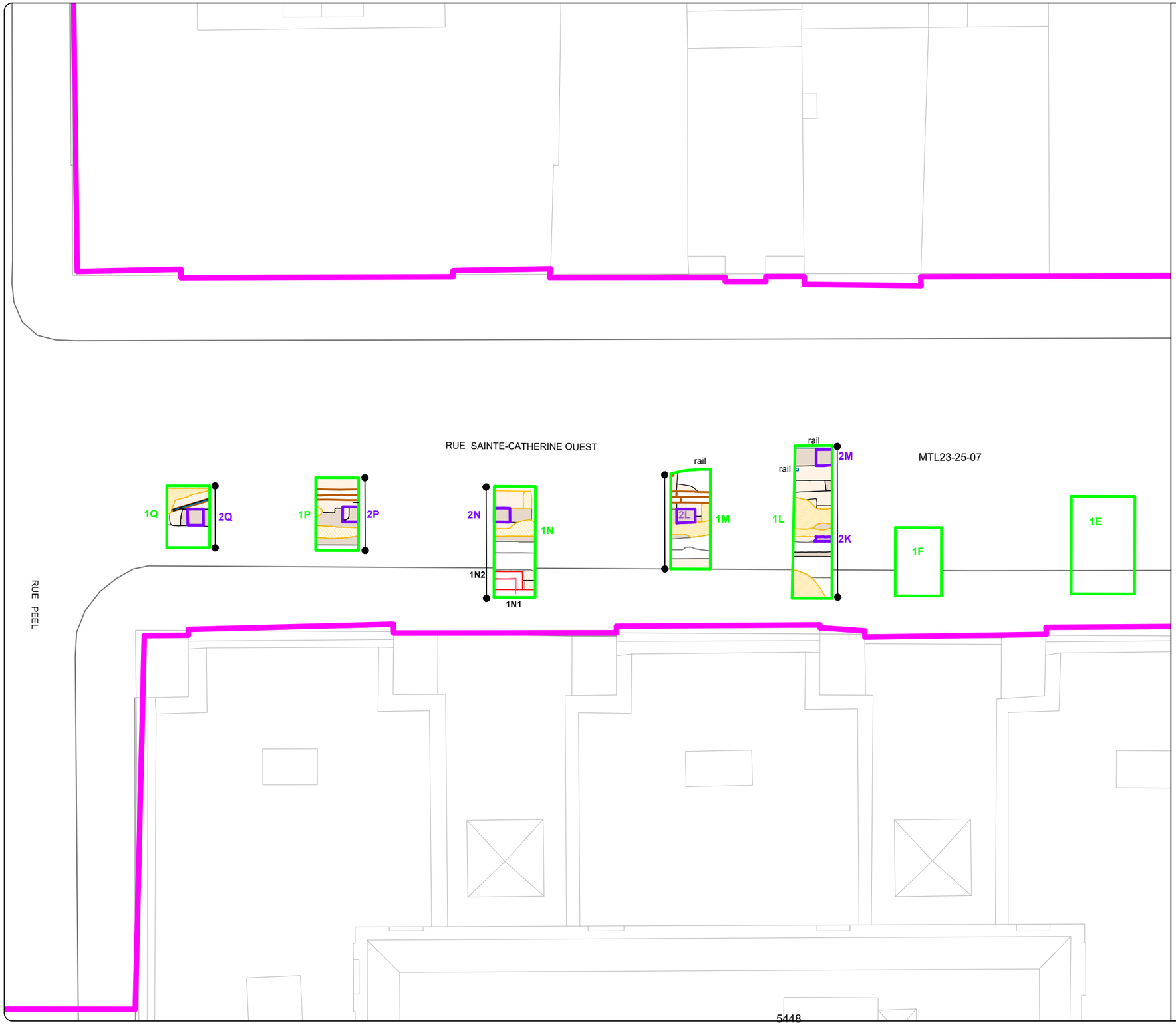
Photo 7 Sous-opération 1N, paroi ouest du sondage 2N, vue vers l'ouest (MTL23-25-07-NUM1-199)

RUE SAINTE-CATHERINE, MTL23-25-07

INTERVENTIONS ARCHÉOLOGIQUES

SOUS-OPÉRATIONS DE LA RUE METCALFE

PLAN 7



- AIRE D'INTERVENTION
- SOUS-OPÉRATION (MÉCANIQUE)
- SOUS-OPÉRATION (MANUELLE)
- 1E — IDENTIFICATION DE SOUS-OPÉRATION
- MAÇONNERIE
- BÉTON
- ENDUIT DE CIMENT
- BOIS
- MÉTAL (RAIL)
- SOL EN PLACE
- SOL PERTURBÉ OU COMBLEMENT DE TRANCHÉE
- PIERRE CONCASSÉE
- 1N1 — IDENTIFICATION DE VESTIGE
- COUPE STRATIGRAPHIQUE

0 1,5 3 m

ÉCHELLE : 1/150

N.MtI N.G.

Source : Plan base, cartographie numérique, ville de Montréal, feuillet n^{os} 31H12-010-0135 et 31H12-010-4035
SCOPQ Fuseau 8, NAD83 SCRS et C-GVD28 (NMM)

MON2201

ethnoscop

Cadre bâti ancien

Dans trois des sous-opérations débordant au sud dans l'emprise du trottoir (sous-opérations 1E, 1F, 1L et 1N), les vestiges de l'ancien front bâti de la rue Sainte-Catherine ont été observés. Dans la tranchée 1E, un segment de mur en maçonnerie de pierre orienté est-ouest (1E1) a été mis au jour sous l'actuel trottoir (photo 8). Le vestige était constitué de moellons ébauchés et son sommet conservé apparaissait à une élévation de 36,25 m, 0,24 m sous la surface foulée par les piétons, soit directement sous le béton du trottoir et une mince couche de pierre concassée servant de fondation. La base du vestige n'a pas pu être observée, mais lors d'une excavation en profondeur, il a été constaté que celui-ci se poursuivait en profondeur sur au moins 2,20 m. À 1,70 m sous le sommet conservé du mur, une conduite en fonte d'environ 0,30 m de diamètre s'enfonçait à travers la maçonnerie qui avait dû subir une réparation en brique. Ce mur de façade en maçonnerie de pierre appartient nécessairement à un bâtiment antérieur à l'actuel Dominion Square Building dont la construction s'est achevée en 1930. Cependant, la profondeur de la fondation et le fait qu'elle soit très collée à la rue suggèrent qu'il s'agit d'un vestige associé à la seconde génération de bâtiments à vocation commerciale qui, au tournant du XX^{e} siècle, remplace le cadre bâti résidentiel d'origine (voir figure 19). Ce dernier correspondait à de petites maisons en rangée à deux étages qui ne possédaient vraisemblablement pas de caves aussi profondes et qui sont représentées un peu plus en retrait de la rue dans la cartographie de l'époque.



Photo 8 Sous-opération 1E, montrant un mur de maçonnerie (1E1) de pierre sous le trottoir sud de la rue Sainte-Catherine, vue vers le sud (MTL23-25-07-NUM1-94)

Dans la tranchée 1F, le mur de façade de l'ancien cadre bâti (1F1) a également été observé sur une longueur d'environ 1,50 m, à l'extrémité sud de la sous-opération. Il apparaissait à une élévation de 35,40 m, environ 1,20 m sous la surface du trottoir. À l'instar du vestige décrit précédemment, ce mur appartiendrait à la seconde génération de bâtiments à avoir vu le jour sur ce segment de la rue Sainte-Catherine. Une surface en brique (1F2) bordant le côté extérieur du mur de pierre a aussi été documentée (photo 9). La fonction de cette surface de brique demeure incertaine. Des briques venaient toutefois s'appuyer sur le bord du mur au niveau où celui-ci avait été dérasé, ce qui suggère une contemporanéité de ces états et laisse croire que la surface de brique est postérieure à la démolition du bâtiment en pierre. De plus, le segment de mur et la surface de brique ont tous deux été enfouis au même moment sous un épais remblais de sable. Il est possible que ces vestiges témoignent d'un épisode lié à la construction du Dominion Square Building. Le sondage 2F, réalisé sous la surface de brique, a fourni plusieurs objets, notamment de nombreux fragments de verre à vitre ainsi que des fragments de bouteilles et des clous. Il est pertinent d'ajouter qu'une courte section du mur de façade (1L1) a également été observée dans la sous-opération 1L. Le sommet dérasé du vestige apparaissait également à une profondeur d'environ 1,20 m sous la surface du trottoir et avait été enfoui par un remblai de sable similaire à ce qui a été mentionné pour la tranchée 1F. Cependant la surface de brique ne s'étendait pas jusque dans la tranchée 1L.



Photo 9 Sous-opération 1F montrant une surface de brique (1F2) venant s'appuyer contre le niveau dérasé de l'ancien mur de façade (1F1), vue vers l'ouest (MTL23-25-07-NUM1-83)

Un peu plus à l'ouest, dans la tranchée 1N, l'ancien mur de façade (1N1) a également été mis au jour sous le trottoir sud de la rue Sainte-Catherine (voir annexe 3, plan et coupe 1N). Comme dans la sous-opération 1E, le sommet conservé du vestige apparaissait à une très faible profondeur (environ 35 cm) sous la surface du trottoir, à une élévation maximale de 36,43 m. Cette fois, ce qui est particulier est la présence d'un second vestige (1N2) venant s'appuyer contre le côté extérieur de l'ancien mur de façade. Il est constitué de deux segments de maçonnerie de pierre formant un « L » et qui se rejoignent à angle droit (photo 10). Il se poursuivait cependant vers l'ouest, au-delà des limites de la tranchée 1N. Le sommet de ce vestige coïncidait sensiblement à celle du mur de façade, mais le coin de la maçonnerie avait passablement été déstructuré. Le segment nord était préservé sur une hauteur maximale de 0,31 m et sa base a été atteinte à une élévation de 35,64 m tandis que le segment est s'enfonçait jusqu'à une élévation de 35,24 m et était conservé sur un maximum de 1,03 m. À l'intérieur de ce vestige en « L », un enduit de ciment recouvrait le parement de pierre et, à la base, formait une surface inclinée vers l'intérieur du bâtiment (vers le sud). On note également que l'enduit de ciment se poursuivait également à travers la section du mur de façade (1N1) ce qui indique que ce dernier possédait jadis une ouverture coïncidant avec la présence du vestige 1N2. Ce dernier correspond vraisemblablement à une chute à charbon qui se trouvait à l'origine sous le trottoir. L'ouverture dans le mur de façade aurait été bouchée, possiblement lorsque le système de chauffage au charbon a été remplacé, mais avant l'abandon définitif du bâtiment.



Photo 10 Sous-opération 1N montrant les maçonneries associées à l'ancien mur de façade (1N1) et à la chute à charbon (1N2), vue vers le sud-ouest (MTL23-25-07-NUM1-237)

Aménagements divers

Dans le secteur de la rue Sainte-Catherine, un des éléments les plus notables est probablement la présence du tramway dont l'aménagement a laissé des traces ayant été observées dans quatre sous-opérations (1L, 1M, 1N, et 1Q). Il s'agit d'une infrastructure somme toute assez imposante constituée des rails en acier et des dormants de bois reposant sur une fondation constituée de différents niveaux de remblais (voir annexe 3, coupe 1L). Un câble, fait de fils de cuivre torsadés, serti dans un boîtier de bois (voir annexe 3, plan 1Q) longeait la voie et constitue certainement un ajout associé à l'électrification de ce réseau de transport à la fin du XIX^{e} siècle.

Aussi, bien qu'il s'agisse d'un service enfoui répertorié et qu'il était toujours en service au moment de l'intervention, il est opportun de mentionner la présence d'un « massif » en bois dont la présence a été relevée dans les sous-opérations 1M et 1P. Cette infrastructure témoigne vraisemblablement des plus anciens travaux d'enfouissement de réseaux de câbles. En effet, c'est sur la rue Sainte-Catherine que débute l'enfouissement des câbles en 1913, après la fondation de la CSEM en 1910[10].

[10] https://ceriu.qc.ca/article/reseautique-souterraine-montreal-hier-demain

4. CONCLUSION ET RECOMMANDATIONS

La Ville de Montréal est en train de mettre à niveau le segment de la rue Sainte-Catherine compris entre les rues Mansfield (à l'est) et Peel (à l'ouest), ainsi que les abords des rues perpendiculaires. D'importants travaux d'infrastructure sont en cours et Ethnoscop a été mandaté pour la réalisation des interventions archéologique dans ce secteur qui possède un fort potentiel archéologique, particulièrement en ce qui a trait à l'occupation autochtone. Cela s'explique par la proximité du site Dawson BjFj-01, un des premiers sites archéologiques à avoir été identifié au Canada et le seul site villageois sur l'île de Montréal associé aux Iroquoiens du Saint-Laurent.

Bien qu'aucun témoin de la présence autochtone n'ait été mis au jour lors de cette première phase de l'intervention, celle-ci a permis de sonder l'horizon naturel de surface à différents endroits sur les rues Metcalfe et Sainte-Catherine. Des vestiges associés au cadre bâti ancien ont également pu être documentés. L'ampleur des perturbations est cependant significative et si celles-ci sont généralement liées à la présence d'infrastructures souterraines, certaines pourraient également être liées au passé agricole du secteur. L'intervention a permis d'effectuer un échantillonnage représentatif des segments de rues visés par les travaux. Le potentiel archéologique du secteur reste néanmoins important et les prochaines interventions prévues en 2024 et 2025 dans le cadre du même mandat permettront d'investiguer d'autres segments de l'emprise publique. En ce qui concerne les vestiges historiques déjà mis au jour, une attention particulière leur sera portée lors de la supervision des travaux à venir.

BIBLIOGRAPHIE

ARCHÉOBEC

1992 *Sondages archéologiques, cave en terre battue du bâtiment situé au 131, rue du Port (BjFj-69), Montréal, mai 1992*. Montréal, Ville de Montréal, Service des travaux publics.

ARCHÉOTEC

1984 *Présence amérindienne sur le site de Coteau-du-Lac pendant la préhistoire*. Québec, Parcs Canada.

2002 *Évolution d'un espace urbain. Synthèse des recherches archéologiques du site de la place Jacques-Cartier (BjFj-44), 1996-1998*. Collection Patrimoine archéologique de Montréal nº 1. Montréal, Ville de Montréal.

2015a *900, boulevard de Maisonneuve Ouest, Évaluation du potentiel archéologique*. Rapport émis à l'usage exclusif de Ivanhoé Cambridge.

ARKÉOS

1991 *La préhistoire du Vieux-Montréal : analyse des sites Place Royale (BjFj-3, BjFj-47), Jardins d'Youville (BjFj-43), place Jacques-Cartier (BjFj-44, BjFj-55), Lemoyne-Leber (BjFj-49), 1990*. Collection Patrimoine archéologique de Montréal nº 2. Montréal, Ville de Montréal.

1996 *Inventaire et supervision archéologiques. Réfection du parvis. Site BjFj-85.* Paroisse Visitation de la Bienheureuse Vierge Marie du Sault-au-Récollet.

1998 *Site Faubourg Québec (BjFj-56). Bilan des recherches archéologiques et programme de diffusion*. Montréal, Ville de Montréal.

1999 *Inventaire archéologique au site BjFj-4, 1997-1998*. Montréal, Ville de Montréal.

2006a *Interventions archéologiques au site BjFj-75 (Chandellerie Mailloux), Vieux-Longueuil, 2005.* Montréal, Rapport soumis aux Propriétés Belcourt inc.

2006b *Projet immobilier Bleury-Viger. Inventaire et fouilles archéologiques du site Tecumseth Terrace (BjFj-133), Montréal*. Montréal, Groupe Canvar.

2008 *Interventions archéologiques dans les rues de Montréal, 2004 et 2005 : Rue Metcalfe (BjFj-1, rue des Soeurs-Grises (MTL04-25-5), rue des Récollets (MTL04-25-6), rue Bridge (MTL04-23-2), avenue Savoie (BjFj-111), rue Labelle (MTL04-25-9), Parc du Mont-Royal (BjFj-134 et MTL05-25-6), et rue Duke (BiFj-67 et MTL05-25-10)*. Montréal, Ville de Montréal.

2012 *Aménagement du chemin de ceinture du parc du mont Royal (tronçon 3), chemin de la Côte-des-Neiges. Inventaire et fouille archéologiques aux sites BiFj-92, BiFj-93, BiFj-94 et MTL09-04-01, 2009*. Montréal, Ville de Montréal et ministère de la Culture, des Communications et de la Condition féminine.

2018 *Site patrimonial du Mont-Royal. Aménagement d'un nouveau seuil dans le secteur Cedar/Côte-des-Neiges. Inventaire archéologique*. Montréal, Ville de Montréal, 125 p.

2019 *Site patrimonial du Mont-Royal. Aménagement d'un nouveau seuil dans le secteur Cedar/Côte-des-Neiges. Site BiFj-138. Interventions archéologiques 2018*. Rapport préliminaire. Montréal, Ville de Montréal, 196 p.

ARKÉOS et ARCHÉOCÈNE

1994 *Site LeBer, BiFj-1, île des Soeurs, Verdun, inventaire et évaluation archéologiques.* Montréal, Ville de Verdun et ministère de la Culture et des Communications.

1998 *Fouille archéologique du site préhistorique BiFj-49, pointe nord de l'île des Soeurs, Verdun.* Montréal, Ville de Verdun et ministère de la Culture et des Communications.

BEAUGRAND-CHAMPAGNE, Aristide

1942 « 1542-1642 », *Les Cahiers des Dix*, n° 7, p. 9-26.

1947 « Le chemin et l'emplacement de la bourgade d'Hochelaga », *Les Cahiers des Dix*, n° 12, p. 115-160.

BÉLANGER, Christian

1988 *Les jardins d'Youville: rapport de fouilles archéologiques 1988*. n° 3. Collection Le Montréal archéologique. Montréal, Société d'archéologie et de numismatique de Montréal.

1989 *Évaluation de potentiel et fouille archéologique, jardins D'Youville, BjFj-43, Montréal, 1988*. Montréal, Ville de Montréal, Société d'archéologie et de numismatique de Montréal, ministère des Affaires culturelles.

2004 *Fouilles archéologiques dans l'îlot Callière à Montréal, BjFj-101: rapport d'activités de 2002.* Université de Montréal, Montréal.

BIBEAU, Pierre et Gérard GAGNÉ

1992 « Présence du Sylvicole à la Place Royale de Montréal », *Mémoires vives*, vol. 1-2, p. 30-39.

BIDEAUX, Michel

1986 *Jacques Cartier. Relations. (édition critique par Michel Bideaux)*. Montréal, Presses de l'Université de Montréal.

BROSSARD, Jean-Guy et Louise PAGÉ
1984 *Place Royale, Montréal: rapport de fouilles archéologiques 1982.* Collection Le Montréal archéologique, n° 1. Société d'archéologie et de numismatique de Montréal.

CLERMONT, Norman
1990 « Les premières recherches archéologiques dans la région de Montréal ». *In* J.-R. Brault (dir.), éd., *Montréal au XIX^e siècle : des gens, des idées, des arts, une ville.* Montréal, Léméac, p. 109-122.

CODÈRE, Yvon et Jean POIRIER
1998 « Inventaire archéologique du site BjFj-97 », *Archéologiques,* n^os 11-12, p. 78-84.

DAWSON, John W.
1860 « Notes on Aboriginal Antiquities Recently Discovered in the Island of Montreal », *Canadian Naturalist and Geologist and Proceedings of the Natural History Society of Montreal,* vol. 5, p. 430-449.

1861 « Additional Notes on Aboriginal Antiquities Found at Montreal », *Canadian Naturalist and Geologist and Proceedings of the Natural History Society of Montreal,* vol. 6, p. 362-373.

DESJARDINS, Pauline et Geneviève DUGUAY
1992 *Pointe-à-Callière: l'aventure montréalaise*. Montréal, Septentrion et Société du Vieux-Port de Montréal.

ETHNOSCOP
1988 *Vieux Séminaire des Sulpiciens: fouilles archéologiques dans la cour et les voûtes*. Montréal, ministère des Affaires culturelles du Québec.

1993 *Le site 10B (BjFj-49) (LeMoyne-LeBer) : fouilles archéologiques dans la cour et les voûtes.* Montréal, ministère des Affaires culturelles du Québec.

1998a *Inventaire et fouille archéologiques du site LeBer (BiFj-1) et inventaire archéologique de la pointe nord (BiFj-49), île des Soeurs, Verdun.* Montréal, Ville de Verdun et ministère de la Culture et des Communications du Québec.

1998b *Parc du Mont-Royal, Montréal : inventaire archéologique du site préhistorique BjFj-97.* Montréal, Ville de Montréal et ministère de la Culture et des Communications du Québec.

2000 *Présence amérindienne et occupations marchandes: fouille archéologique au site Lemoyne-Leber (BjFj-49), 1999*. n° 19. Collection Collection Patrimoine archéologique de Montréal. Montréal, Ville de Montréal.

2002 *Fouilles archéologiques, site BjFj-18 : les jardins du petit séminaire de Saint-Sulpice.* Montréal, Ville de Montréal.

2005 *Inventaire archéologique au site militaire de l'île Sainte-Hélène, BjFj-84 et occupations préhistoriques, BjFj-128 et BjFj-129, Montréal, 2004.* Montréal, Parc Jean-Drapeau.

2006 *Aménagement des espaces publics de Montréal, arrondissement historique et naturel du mont Royal. Étude de potentiel et inventaire archéologique, parc Jeanne-Mance, BjFj-130 et MTL-04-17-1, monument à sir Georges-Étienne-Cartier, BjFj-134, MTL-04-25-14 et MTL-05-25-6, réservoir du mont Royal (secteur de l'escalier Peel), MTL-04-25-15 et MTL-05-25-18*. Montréal, Ville de Montréal.

2008 *Moitié nord du quadrilatère René-Lévesque/Anderson/De La Gauchetière/De Bleury, Montréal. BjFj-140. Inventaire et fouilles archéologiques.* Montréal, Groupe Canvar.

2010 *Interventions archéologiques réalisées de 2005 à 2007*. Montréal.

2013 *Projet de restauration immobilière au 168-170, rue Saint-Paul Ouest, Montréal. Le site de la Foire aux Fourrures. Inventaire archéologique, 2008 (MTL08-25-1 et BjFj-143)*. Montréal, Ethnoscop, Ville de Montréal, ministère de la Culture et des Communications, p. 347.

2014a *Projet d'infrastructure et de réaménagement de la rue Sainte-Catherine Ouest. Phase 1 - rues Bleury à Mansfield. Étude de potentiel archéologique*. Montréal, Ville de Montréal.

2014b *Projet de réaménagement de la place du Canada, site archéologique du cimetière Saint-Antoine (1799-1854), BiFj-37, Montréal, Fouille et supervision archéologiques (2014)*. 2 vols. Volume 1. Montréal, Ville de Montréal.

2015 *Projet d'agrandissement de Pointe-à-Callière, musée d'archéologie et d'histoire de Montréal. Maison-des-Marins, 165, place D'Youville (BjFj-163 – Maison-des-Marins et BjFj-47 – Corridor Ouest). Étude de potentiel et interventions archéologiques*. Montréal, Quartier international de Montréal, Pointe-à-Callière, Ville de Montréal, ministère de la Culture et des Communications.

2017a *Construction d'un poste de ventilation mécanique entre les stations de métro Papineau et Beaudry*. Montréal, Société de transport de Montréal (STM).

2017b *Intervention archéologique sur l'île des Soeurs (2014). Site Leber, BiFj-1*. Montréal, Infrastructure Canada, Travaux publics et services gouvernementaux Canada, Ethnoscop.

2017c *Supervision archéologique dans le cadre du projet d'aménagement Promenades Urbaines à Montréal, 2015*. Rapport préliminaire soumis à la Ville de Montréal et au ministère de la Culture et des Communications.

2017d *Projet de réaménagement de la Place du Canada, Site archéologique du cimetière Saint-Antoine (1799-1854), BiFj-37, Montréal, Fouille et supervision archéologique (2015), Synthèse des données, Préliminaire*. Montréal, Ville de Montréal

2018a *Étude de potentiel archéologique. Secteur du quartier de Saint-Vincent-de-Paul. Travaux de conduite maîtresse d'aqueduc*. Montréal, Ville de Laval.

2018b *Interventions archéologiques sous la rue Sherbrooke : inventaire, fouille et supervision archéologiques, BjFj-1. Projet des Promenades urbaines, été 2016 à printemps 2017*. Montréal, Ville de Montréal.

2018c *Reconstruction à 315kV de la ligne souterraine Beaumont-Dorchester. Étude de potentiel archéologique*. Montréal, Hydro-Québec Innovation, équipement et services partagés.

2019 *Intervention archéologiques sous la rue Sherbrooke, Supervision archéologique, inventaire et fouille, BjFj-01, Projet des Promenades urbaines, Été 2016 au printemps 2017*. Montréal, Ville de Montréal.

2020a *Réaménagement de la rue Sainte-Catherine Ouest, Phase 2 – Rue Mansfield à avenue Atwater, Étude de potentiel archéologique*. Montréal, Ville de Montréal.

2020b Réseau *express métropolitain, Avenue McGill College, Inventaire archéologique.* Montréal, CIMA+/HATCH.

2020c *Rue Sainte-Catherine, Phase 2*, Supervision et inventaire archéologique 2020, MTL20-25-01. Montréal, Ville de Montréal.

2023a *Intervention archéologiques – Projet Remembrance/Côte-des-Neiges, BiFj-162, BiFj-163, BiFj-164, MTL21-04-03, MTL21-25-13, MTL22-04-03 et MTL22-25-06, Rapport préliminaire.* Montréal, Ville de Montréal.

2023b Site *Dawson, Intervention archéologiques, BjFj-1, BjFj-1, MTL18-25-08 et MTL19-25-03. Services professionnels en archéologie dans le cadre du projet de réaménagement de la rue Peel (lot D) entre la rue Sherbrooke à l'avenue des Pins.* Montréal, Ville de Montréal.

GAGNÉ, Michel

1998 *L'occupation villageoise iroquoienne dans la région de Saint-Anicet (1997): inventaire régional, fouille archéologique et programme d'animation culturelle sur le site Droulers (BgFn-1)*. Québec, ministère de la Culture et des Communications.

GATES SAINT-PIERRE, Christian
2010 *Le patrimoine archéologique amérindien du Sylvicole moyen au Québec*. Québec, Rapport soumis au ministère de la Culture, des Communications et de la Condition féminine.

GOGO, George N.
1961 *Thompson Island: Its Significance Relative to Early Man, in Eastern Ontario.* Hull, Musée canadien des civilisations.

GROUPE DE RECHERCHE EN HISTOIRE DU QUÉBEC
1999a *Accueil Bonneau, 427 rue de la Commune : Inventaire, fouille et surveillance archéologique, site BjFj-100, Vieux-Montréal, 1998*. Montréal, Les Prêtres Saint-Sulpice de Montréal.

1999b *La Chapelle Notre-Dame-du-Bon-Secours : Inventaire et fouille archéologiques au site BjFj-96, 1996-1998*. Montréal, Ville de Montréal.

GROUPE DE RECHERCHE EN HISTOIRE DU QUÉBEC et SACL
1998 *Inventaire et fouilles archéologiques. Site BjFj-96. Chapelle Notre-Dame-de-Bon-Secours. Musée Marguerite-Bourgeoys. Volume 1-Rapport*. Montréal, Congrégation de Notre-Dame.

HANNA, David B.
1980 Creation of an Ealry Victorian Suburb in Montreal, *Urban History Review,* vol. 9 n° 2, p. 38-64.

JAMIESON, J. Bruce
1987 « Place-Royale: A Prehistoric Site from the Island on Montreal », *Ontario Archaeology*, n° 47, p. 59-71.

JOHANNSEN, Alice
1972 « … »Dans James F. PENDERGAST et Bruce G. TRIGGER, *Cartier's Hochelaga and the Dawson Site*. Montréal, McGill-Queen's University Press, p. 162-164

KENYON, Walter A.
1959 *Investigations at Lake St. Francis.* vol. 51, n° 1. Ontario History.

LAROCQUE, Robert
1990 « Les sépultures amérindiennes du Mont-Royal », *Recherches amérindiennes au Québec*, vol. 20, nos 3-4, p. 31-41.

1998 « La sépulture amérindienne du quartier Rosemont à Montréal », *Archéologiques*, nos 11-12, p. 92-96.

LIGHTHALL, W. D.
1898 « New Hochelagan Burying-Ground », *The Canadian Antiquarian and Numismatic Journal,* vol. 1, 3rd Series, no 4, p. 149-159.

1899 *Ancient Indian Burying Ground*. Witness.

1922 « The Westmount "Stone-lined Grave" Race (An Archaeological Note) », *Transactions of the Royal Society of Canada,* vol. 16, 3rd Series, section 3, p. 73-75.

1924 « Hochelaga and the « Hill of Hochelaga » », *Transactions of the Royal society of Canada,* vol. 18, no 2, p. 91-106.

LINTEAU, Paul-André
2010 *La rue Sainte-Catherine, Au cœur de la vie Montréalaise*. Montréal, Pointe-à-Callière et Les Éditions de l'Homme.

LITWINIONEK, Luc
1989 *Analyse préliminaire des artefacts amérindiens du site de la Pointe-à-Callière*. Montréal, Société du Vieux-Port de Montréal.

MACPHERSON, Joyce B.
1967 « Raised Shorelines and Drainage Evolution in the Montreal Lowlands », *Cahiers de Géographie du Québec,* no 23, p. 343-360.

MAROIS, Roger
1987 « Souvenirs d'antan : les sépultures archaïques de Coteau-du-Lac, Québec. », *Recherches amérindiennes au Québec,* vol. 17, nos 1-2, p. 7-35.

MACLEOD, Roderick
2003 The Road to Terrace Bank: Land Capitalization, Public Space, and the Redpath Family Home, 1837-1861, *Journal of the Canadian Historical Association,* vol. 14, no 1, p. 165-192.

MCCAFFREY, Moira T. et J. Bruce JAMIESON
1992 « Le site archéologique Dawson : un aperçu ». *In* Moira T. McCaffrey, éd., *Aux couleurs de la terre : héritage culturel des premières nations.* Montréal, Musée McCord, p. 40-51.

MCLACHLAN, R. W.
1875 « Fragments from the Stone Age of Montreal », *The Canadian Antiquarian and Numismatic Journal,* vol. 4, no 1, p. 174-181.

PATRIMOINE EXPERTS
2000 *Site historique du domaine des messieurs de Saint-Sulpice (BiFj-6). Projet de gymnase. Inventaire archéologique exploratoire. Mai-Juin 1997*. Montréal, Collège de Montréal. Ministère de la Culture et des Communications.

PENDERGAST, J. F. et B. G. TRIGGER
1972 *Cartier's Hochelaga and the Dawson site*. Montréal, McGill-Queen's university Press.

SACL
2006 *Inventaire archéologique dans le cadre de la restauration de la maison Étienne-Nivard-de-Saint-Dizier, monument historique, Montréal (BiFj-85)*. Montréal, Ville de Montréal.

2010 *Fouilles archéologiques, maison Étienne-Nivard-de-Saint-Dizier. Phase II de l'inventaire archéologique du parc Georges O'Reilly. Automne 2006, été 2008, site BiFj-85*. Montréal, Ville de Montréal.

2011 *Interventions archéologiques réalisées dans le cadre des travaux pour l'implantation de réseaux d'utilité publique divers, d'un bâtiment de services, et l'aménagement paysager du site. Centre d'interprétation de la Maison Nivard-de-Saint-Dizier, site archéologique BiFj-85.* Montréal, Ville de Montréal.

SANM
1989 *Fouilles archéologiques, terrain LeMoyne-LeBer (10B/BjFj-49), Montréal 1989*. Montréal, Ville de Montréal et ministère des Affaires culturelles du Québec.

1992 *Inventaire archéologique des rues et des réseaux souterrains de Montréal (BjFj-50), rue Saint-Pierre et quadrilatère borné par les rues Place Royale Est, de la Commune, Place d'Youville Nord et de Callière, 1990-1991*. Montréal, Ville de Montréal.

TREMBLAY, Roland
2003 *Les premiers, mais non les moindres : quelques indices de la présence Archaïque dans le Vieux-Montréal. Communication présentée au XXII^e colloque annuel de l'Association des archéologues du Québec, Montréal, avril 2003.*

TREMBLAY, Roland et Louise POTHIER
2004 « Un havre préhistorique ». *In* Gilles Lauzon et Madeleine Forget, éd., *L'histoire du Vieux-Montréal à travers son patrimoine.* Sainte-Foy, Publications du Québec, p. 7-25.

TRIGGER, Bruce G.
1967 « Cartier's Hochelaga and the Dawson Site ». *In* E. Tooker (dir), éd., *Iroquois Culture, History, and Prehistory : Proceedings of the 1965 Conference on Iroquois Research.* Albany, New York State Museum ans Science Service, p. 63-66.

WEBSTER, Donald B.
1970 « Excavations at Nuns island (BiFj-1) », *The Bulletin of the Royal Ontario Museum,* vol. 3, n° 1, p. 28-35.

WRIGHT, James V.
1980 *La préhistoire du Québec.* Ottawa, Musée national de l'Homme.

1982 « La circulation de biens archéologiques dans le bassin du Saint-Laurent au cours de la préhistoire », *Recherches amérindiennes au Québec,* vol. 12, n° 3, p. 193-205.

1994 « The Prehistoric Transportation of Goods in the St. Lawrence River Basin », *Prehistoric Exchange Systems in North America.* New York, Plenum Press, p. 47-71.

1995 *A History of the Native People of Canada*. Volume 1 (10,000 - 1,000 B.C.). Hull, Musée canadien des civilisations.

Annexes

Annexe 1 : Inventaire des artefacts et écofacts

Annexe 2 : Catalogue des photographies

Annexe 3 : Plans et coupes des sous-opérations

Annexe 1 Inventaire des artefacts et écofacts

Inventaire des artefacts et écofacts

Site : Rue Sainte-Catherine, Montréal **Archéologue : Jonathan Choronzey** **Date : Décembre 2023**
Code : MTL23-25-07 **Analyste : Isabelle Hade** **Collection : MTL23-25-07**

Lot	Code mat.	Matériau	Objet	No. frag.	No. obj.	Code fonction	Fonction	Inté-grité	Commentaires	No. Bte	No. Cat.
1B	5.1.1	Os	ossements	1	0	6.1.1.1	Mammifères	Frag	Fragment.	1	
2A01	3.1.1.1	Fer ind	clou indéterminé	1	0	4.7.2.3	Fixations-clous	Frag	Clou dont la corrosion empêche une meilleure identification. Élagué.	NC	
2A01	1.1.2.41	TCF argileuse blanche	pipe-tuyau	1	0	4.2.2	Tabac	Frag	Fragment de tuyau sans marque ni décor apparent. Très altéré.	1	
2A01	1.1.2.61	TCF blanche	contenant	1	1	4.1.99	Alimentation indéterminée	Frag	Petit fragment de base circulaire. Sans décor apparent. Assiette?	1	
2F02	3.1.1.1	Fer ind	clou indéterminé	1	0	4.7.2.3	Fixations-clous	Frag	Clou dont la corrosion empêche une meilleure identification. Élagué.	NC	
2F02	2.2.1.1	Verre teinté rég. vert	vitre	13	0	4.7.1.1	Matériaux de base-vitre	Frag	Fragments plats de teintes et d'épaisseurs différentes. Entre 0,17 cm et 0,29 d'épais.	1	
2F02	2.2.1.1	Verre teinté rég. vert	bouteille	1	0	4.10	Entreposage ind.	Frag	Fragment de paroi plutôt épaisse de bouteille cylindrique. Légèrement turquoise et patiné.	1	
2F02	2.3.1.1	V col transp vert foncé	bouteille à alcool	1	0	4.2.1.2	Boissons, conserv./entreposage	Frag	Fragment de paroi. Flasque?	1	
2F02	1.1.1.3	TCG sans glaçure	canalisation	1	0	4.8.3	Plomberie et canalisation	Frag	Fragment de canalisation circulaire à pâte orange plutôt vif.	1	
2F03	5.1.1	Os	ossements	2	0	6.1.1.1	Mammifères	Frag	Minuscules fragments.	1	
2F03	3.1.1.1	Fer ind	clou indéterminé	1	0	4.7.2.3	Fixations-clous	Frag	Clou dont la corrosion empêche une meilleure identification. Élagué.	NC	
2F03	2.2.1.1	Verre teinté rég. vert	vitre	13	0	4.7.1.1	Matériaux de base-vitre	Frag	Fragments plats de teintes et d'épaisseurs différentes. Entre 0,18 cm et 0,27 d'épais.	1	

Lot	Code mat.	Matériau	Objet	No. frag.	No. obj.	Code fonction	Fonction	Inté-grité	Commentaires	No. Bte	No. Cat.
2F03	2.2.1.3	Verre teinté rég. turquoise	bouteille	1	0	4.10	Entreposage ind.	Frag	Fragment de paroi plutôt épaisse de bouteille cylindrique. Élagué.	1	
2F03	2.2.1.1	Verre teinté rég. vert	bouteille	1	0	4.10	Entreposage ind.	Frag	Fragment de paroi plutôt épaisse de bouteille cylindrique. Verdâtre et patiné.	1	
2F03	2.2.1.1	Verre teinté rég. vert	bouteille	1	0	4.10	Entreposage ind.	Frag	Fragment de paroi de bouteille cylindrique. Légèrement verdâtre.	1	
2F03	2.2.1.1	Verre teinté rég. vert	contenant	1	0	4.99	Consommation ind.	Frag	Petit fragment de paroi. Corps circulaire.	1	
2F03	2.1.1.9	V inc sans plomb non-id.	résidu	1	0	7.1	Indéterminé	Frag	Petit fragment presque plat dont une surface est moulée de cannelures.	1	
2F03	3.1.2	Métaux et alliages cuivreux	résidu	4	0	7.1	Indéterminé	Frag	Fragments informes et corrodés.	1	
2G01	5.1.1	Os	ossements	7	0	6.1.1.1	Mammifères	Frag	Fragments.	1	
2G01	3.1.1.1	Fer ind	clou indéterminé	1	0	4.7.2.3	Fixations-clous	Frag	Clou dont la corrosion empêche une meilleure identification. Découpé? Élagué.	NC	
2G01	3.1.1.1	Fer ind	plaque	2	0	7.1	Indéterminé	Frag	Fragments de plaque (tôle) corrodée. Élagués.	NC	
2G01	2.3.1.1	V col transp vert foncé	bouteille à alcool	1	0	4.2.1.2	Boissons, conserv./entreposage	Frag	Petit fragment de paroi de bouteille cylindrique.	1	
2G02	5.1.1	Os	ossements	8	0	6.1.1.1	Mammifères	Frag	Petits fragments.	1	
2G02	1.1.2.61	TCF blanche	assiette ou soucoupe	2	1	4.1.3.3	Alimentation, vaisselle de table	Frag	Petits fragments jointifs de rebord. Bande bleue sous la lèvre.	1	
2G02	1.1.2.61	TCF blanche	tasse?	1	1	4.1.3.3	Alimentation, vaisselle de table	Frag	Fragment de rebord avec résidu de l'anse moulée en deux parties. Décor à motif floral sur les paroi intérieure et extérieure et sur le dessus de l'anse.	1	
2G02	3.1.2	Métaux et alliages cuivreux	bouton	1	1	4.4.2.3	Attaches-sans identification	Ent	Bouton plat à quatre trous dans une dépression circulaire. Motif piqueté au pourtour de la dépression. 1,6 cm de diam.	1	

Lot	Code mat.	Matériau	Objet	No. frag.	No. obj.	Code fonction	Fonction	Inté-grité	Commentaires	No. Bte	No. Cat.
2N01	3.1.1.1	Fer ind	clou indéterminé	1	0	4.7.2.3	Fixations-clous	Frag	Clou dont la corrosion empêche une meilleure identification. Élagué.	NC	
2Q01	3.1.1.1	Fer ind	clou indéterminé	2	0	4.7.2.3	Fixations-clous	Frag	Clous dont la corrosion empêche une meilleure identification. Découpés? Élagués.	NC	
2Q01	1.1.2.61	TCF blanche	assiette ou soucoupe	1	1	4.1.3.3	Alimentation, vaisselle de table	Frag	Petit fragment de rebord ondulé. Décor moulé à motif shell edge peint en bleu.	1	
2Q01	2.3.1.1	V col transp vert foncé	bouteille à gin	1	0	4.2.1.2	Boissons, conserv./entreposage	Frag	Fragment de paroi de bouteille carrée.	1	
2L01	5.1.1	Os	ossements	24	0	6.1.1.1	Mammifères	Frag	Fragments.	1	
2L01	3.1.2	Métaux et alliages cuivreux	résidu	5	0	7.1	Indéterminé	Frag	Fragments informes et corrodés. Élagués.	NC	
2L01	1.1.2.41	TCF argileuse blanche	pipe-fourneau	1	0	4.2.2	Tabac	Frag	Fragment de fourneau sans marque ni décor apparent.	1	
2L01	1.1.2.61	TCF blanche?	contenant	1	0	4.99	Consommation ind.	Frag	Minuscule fragment plat. Décor moulé à motif indéterminé (arbre?) imprimé en bleu. Peut-être du pearlware.	1	
2L01	1.1.1.31	TCG avec glaçure	contenant	1	0	4.99	Consommation ind.	Frag	Fragment à pâte orange plutôt vif. Trace de glaçure brun foncé.	1	

Inventaire des artefacts et écofacts

Site : Rue Sainte-Catherine, Montréal | **Archéologue : Jonathan Choronzey** | **Date : Mai 2024**
Code : MTL23-25-07 | **Analyste : Isabelle Hade** | **Collection : MTL23-25-07**

Lot	Code mat.	Matériau	Objet	No. frag.	No. obj.	Code fonction	Fonction	Inté-grité	Commentaires	No. Bte	No. Cat.
5A01	1.1.2.61	TCF blanche	contenant	6	0	4.99	Consommation ind.	Frag	Fragments de paroi dont trois de paroi carénée. Un fragment avec une trace de décor à motif indéterminé, vert. Probablement le même objet.	1	
5A01	3.1.4.1	Plomb	chevrotine	2	2	3.9.2.1	Chasse et/ou guerre, munitions	Frag	Chevrotines de 0,33 cm de diam.	1	
5C02	3.1.4.1	Plomb	chevrotine	1	1	3.9.2.1	Chasse et/ou guerre, munitions	Frag	Chevrotine de 0,27 cm de diam.	1	
5D01	1.1.2.61	TCF blanche	contenant	1	1	4.99	Consommation ind.	Frag	Petit fragment de rebord. Décor à motif indéterminé imprimé en bleu, Willow? Assiette? Soucoupe?	1	
5D01	2.2.1.1	Verre teinté rég. vert	vitre	1	0	4.7.1.1	Matériaux de base-vitre	Frag	Fragment plat de 0,21 cm d'épais.	1	
5D01	5.1.1	Os	ossements	8	0	6.1.1.1	Mammifères	Frag	Fragments avec traces de boucherie.	1	
5D01	5.1.5	Nacre	bivalve	3	0	6.1.2	Mollusques	Frag	Coquilles de type huître.	1	
5D01	5.1.6	Charbon	résidu	3	0	4.8.1	Chauffage	Frag	Minuscules fragments de charbon minéral (anthracite). Élagués.	NC	
5D01	5.5.7	Cuir	chaussure-talon	1	1	4.4.3	Chaussures	Frag	Petit fragment d'une couche de cuir faisant partie d'un talon. Env. 3 cm de haut. sur 2,5 cm de larg. sur 0,30 cm d'épais.	1	
5D01	5.5.7	Cuir	chaussure-semelle	1	1	4.4.3	Chaussures	Frag	Fragment de semelle avec le talon constitué de couches de cuir superposées.	1	
5D01	5.5.7	Cuir	chaussure-semelle	1	1	4.4.3	Chaussures	Frag	Fragment de semelle avec une extrémité arrondie recouverte d'une plaque de 1,2 cm de larg. en métal cuivreux et suivant le contour de l'extrémité.	1	
5E01	2.2.1.1	Verre teinté rég. vert	bouteille	1	0	4.10	Entreposage ind.	Frag	Fragment de paroi de bouteille cylindrique. Verdâtre.	1	
5E01	3.1.1.1	Fer ind	clou indéterminé	1	0	4.7.2.3	Fixations-clous	Frag	Clou dont la corrosion empêche une meilleure identification. Élagué.	NC	

Lot	Code mat.	Matériau	Objet	No. frag.	No. obj.	Code fonction	Fonction	Inté-grité	Commentaires	No. Bte	No. Cat.
5E01	3.1.1.1	Fer ind	bande	2	0	7.1	Indéterminé	Frag	Fragments de bandes rectangulaires de 3 cm de larg. Très corrodées. Peut-être le même objet. Élagués.	NC	
5F01	4.1.13	Pierre	pierre	1	0	6.3	Minéraux	Frag	Pierre grisâtre. Élaguée. FAIRE VOIR PAR UN PRÉHISTORIEN	NC	
5J03	1.1.1.3	TCG sans glaçure	pot à plante	1	0	3.1	Agriculture/horticulture	Frag	Minuscule fragment à pâte orange foncé et très compacte.	1	
5J03	1.1.2.61	TCF blanche	contenant	1	0	4.99	Consommation ind.	Frag	Petit fragment de paroi. Décor à motif indéterminé imprimé en bleu sur les deux surfaces.	1	
5J03	1.1.2.61	TCF blanche	contenant	1	0	4.99	Consommation ind.	Frag	Petit fragment de paroi. Sans décor apparent.	1	
5J03	2.1.1.9	V inc sans plomb non-id.	résidu	1	0	7.1	Indéterminé	Frag	Petit fragment de paroi. Corps circulaire.	1	
5J03	3.1.4.1	Plomb	résidu	1	0	7.1	Indéterminé	Frag	Fragment de bande plutôt informe d'environ 1,5 cm de larg.	1	
5J04	2.2.1.1	Verre teinté rég. vert	vitre	1	0	4.7.1.1	Matériaux de base-vitre	Frag	Fragment plat de 0,25 cm d'épais.	1	
5J04	2.3.1.1	V col transp vert foncé	bouteille à alcool	1	1	4.2.1.2	Boissons, conserv./entreposage	Frag	Fragment de col.	1	
5J07	1.1.2	Terre Cuite Fine	résidu	3	0	7.1	Indéterminé	Frag	Minuscules éclats. Trace d'un décor à motif indéterminé imprimé en bleu. Probablement le même objet. TCFB?	1	
5J07	5.1.5	Nacre	bivalve	4	0	6.1.2	Mollusques	Frag	Coquilles de type huître.	1	

Annexe 2 Catalogue des photographie

Projet : MON-2201/M-09 STE-CAT.
Film N° : NUM- 1

Archéologue : Jonathan Choronzey
Type de film : Numérique

Date	Cliché	N° photo	Identification	Description	Orientation
09/08/2023	554	554	–	Excav. exploratoire Metcalfe, au N. de Ste-Cat.	SE
	555	555	–	"	NE
	556	556	–	"	N
	557	557	–	"	NW
	558	558		Excav. exploratoire, Metcalfe, au S. de Ste-Cat	E
	55	559		"	NE
	7	560		" bande de sol	N
	8	561		" , bande de sol le long du massif	E
	9	562		" , sondage le long du massif	E
	10	563		" , FF. sondage	S
	11	564		" " paroi E	E
	12	565		suite excav. , paroi S	S
	13	566		" paroi S nivelée en place	S
16/08/2023	14	567		Excav. au N de Ste-Cat sur Metcalfe, côté W	SW
	15	568		"	S
	16	569		" , agrandissement vers le S	S
	17	570		" "	N
23/08/2023	18	571	–	Remblayage excav. exploratoire dans Metcalfe N	N
	19	572	–	"	S
	20	573	1A	Début excavation pour 1A	
	~~21~~	~~574~~	~~–~~		—
	21	575	–	PA sur Ste-Cat à l'W de Mansfield PA 07	W
	22	576	–	"	W
	23	577	–	"	E
	24	578	–	"	E
	25	579	1B	brisage de la dalle pour 1B	N
	26	580	1A	1A paroi N, vue d'ensemble	NW
	27	581	|	" "	NE
	28	582	|	" vue portion W	N
	29	583	|	Sondage 2A, vue générale	NW
	30	584	|	Sondage 2A, FF. paroi W	W
24/08/2023	31	585	1A	1A paroi N, vue générale	NE
	32	586	1A	" portion W sol en place dégagé	N
	33	587	⇐	Excav. pour PA 16416, coin SE (Ste-Cat/Metcalfe)	S
	34	588	⇐	" , paroi W	SW
	35	589	⇐	" "	NW
	36	590	⇐	" , paroi E	E
	37	591	1C	1C, vue générale	W
	38	592	1C	1C, vue portion W	NW
	39	593	1B	Sondage 2B, sous horizon AP, vue générale	W

5477

Projet : MON-2201/M-009 STE-CAT
Film N° : NUM- 1

Archéologue : Jonathan Choronzey
Type de film : Numérique

Date	Cliché	Nº photo	Identification	Description	Orientation
24/08/2023	40	594	1B	Sondage 2B, surf nettoyage AP	S
	41	595	1D	1D, paroi N,	NE
	42	596	1D	"	N
25/08/2023	43	597	1C	1C, paroi N, vue d'ensemble	NW
	44	598	|	"	NE
	45	599	|	", sols à l'E du massif	N
	46	600	|	", portion W de part et d'autre du massif	NE
	47	601	1B	Sondage 2B, FF	S
	48	602	|	"	SE
	49	603	|	", vue rapprochée	~~S~~ S
	50	604	|	1B, paroi N, vue d'ensemble	NW
	51	605	|	"	NE
	52	606	|	1B, paroi N, partie W	N
28/08/2023	53	607	1C	Sondage 2C, surf	W
	54	608	|	"	N
	55	609	|	", F.F.	E
	56	610	|	"	S
	57	611	|	1C, paroi N, portion W	N
	58	612	|	", vue rapprochée, à l'E du massif	N
	59	613	|	" " à l'E du massif	N
29/08/2023	60	614	1E	Sondage 2D, ~~surf~~ nettoyage de surf	N
	61	615	|	"	W
	62	616	|	Sondage 2D, surf. 2D1	N
	63	617	|	"	W
	64	618	1F	surf de circulation? en cours d'exav. de 1F	W
	65	619	|	" vue rapprochée	W
	66	620	|	"	S
	67	621	1E	Sondage 2D, FF	N
	68	622	|	"	W
	69	623	|	1E, vue d'ensemble	SW
	70	624	|	"	S
	71	625	|	"	SE
	72	626	|	1E, mur de maçonnerie, vue d'ensemble parement N	S
	73	627	|	", semelle F	E
	74	628	|	", parement N, portion W	S
	75	629	|	", parement N, portion E	S
	76	630	|	1E, paroi E, portion S	E
	77	631	|	", vue d'ensemble	E
31/08/2023	78	632	1F	Surf 2E1	~~S~~ S
	79	633	1F	"	fdem

5478

Projet : MON-2201/M-09 STE-CAT
Film N° : NUM- 1

Archéologue : Jonathan Choronzey
Type de film : Numérique

Date	Cliché	Nº photo	Identification	Description	Orientation
31/08/2023	80	634	1F	Surf. 2E1	E
	81	635		Surf. de brique 2F2, vue générale	S
	82	636		"	S
	83	637		"	SW
	84	638		"	plan
	85	639		Surf. 2F2	S
	86	640		"	plan
	87	641		Surf. 2F3	S
	88	642		"	W
	89	643		briques	W
	90	644	1E	1E1 parement N	S
	91	645		1E1, prof. atteinte	S
	92	646		1E1, base atteinte	plan
	93	647		gros plan prof. paroi E	E
	94	648		1E1 parement N	S
	95	649		1E1, prof. atteinte	S
	96	650	1F	2F3, base atteinte, paroi E	E
	97	651		" " " "	E
	98	652		" " " "	plan
	99	653		surf. 2E1/2E2/2E3	W
	100	654		"	S
01/09/2023	101	655			S
	102	656			W
	103	657		2E1, base atteinte	W
	104	658		2E1, base atteinte avec mortier	plan
	105	659		2E1, paroi W	W
	106	660			
	107	661			
	108	662			
	109	663		1F, paroi E	E
	110	664		" "	E
	111	665		2F, paroi E	E
	112	666		2F, paroi E, FF.	E
	113	667		" " "	E
	114	668		1F/2F, vue d'ensemble	SE
	115	669		" "	S
	116	670		" "	SW
	117	671	1H	Surf. 2E1	W
	118	672	1H	"	W
	119	673	1J	1J, surf. nettoyage	W

Projet :
Film N° : NUM-

Archéologue : Jonathan Choronzey
Type de film : Numérique

Date	Cliché	Nº photo	Identification	Description	Orientation
01/09/2023	120	674	1J	1J surf. nettoyage (surf. 2H1)	plan
	121	675	1K	1K Surf. nettoyage (surf. 2J1)	E
	122	676	1K	"	plan
05/09/2023	123	677	1G	1G vue d'ensemble	W
	124	678	1G	1G, paroi N,	NW
	125	679	1H	Surf. 2G2, vue générale	NW
	126	680		"	N
	127	681		"	plan
	128	682		2G2 portion inférieure (+ anglaise)	N
	129	683		"	plan
	130	684		Surf 2G3 (S.N.S)	W
	131	685		"	plan
06/09/2023	132	686		sondage FF, lentille charbonneuse	S
	133	687		"	plan
	134	688		sondage 2G, FF	S
	135	689		" FF	plan
	136	690	1J	tranchée 1J, vue générale	SW
	137	691		surf. 2H1, sol pentu SE	S
	138	692		surf. 2H2, Ap	S
	139	693		" "	plan
	140	694		2H, FF	S
	141	695		" " vue rapprochée	S
	142	696	1K	tranchée 1K sondage 2J FF (S.N.S.)	SW
	143	697		sondage 2J, FF. (S.N.S)	S
	144	698		"	plan
	145	699	—	Retrait en S de Ste-Cat, paroi d'accès.	E
	146	700	—	"	E
	147	701	1K	Sondage 2J, FF	S
	148	702	1K	" "	plan
	149	703	1H	Sondage 2G, FF	S
	150	704	1H	" " , vue générale, paroi S	SW
	151	705	1J	tranchée 1J, paroi S	S
	152	706	1J	" "	SW
	153	707	1K	tranchée 1K, paroi S	S
	154	708	1K	" "	SW
07/09/2023	156	709	1L	intervention en cours, tranchée 1L	W
	157	710		Surf. 2K1	SW
	158	711		"	E
	159	712		"	plan
	160	713	1M	Surf. 2L1	S

5480

Projet :
Film N° : NUM-

Archéologue : Jonathan Choronzey
Type de film : Numérique

Date	Cliché	Nº photo	Identification	Description	Orientation
07/09/2023	161	714	1M	surf. 2L1	E
	162	715	1M	"	plan
	163	716	1L	surf. 2K2, S.N.S / F1	E
	164	717	1L	" " "	plan
	165	718	1M	2L1 en feuille (os)	N
	166	719		" une rapprochée	plan
08/09/2023	167	720		sondage 2L en cours de fouille	S
	168	721		surf. 2L2 S.N.S	E
	169	722		"	plan
	170	723	1L	surf. 2M1	NE
	171	724		"	E
	172	725		"	Plan
	173	726		surf. 2M2, S.N.S	NE
	174	727		" "	plan
	175	728	—	construction PA entre Mansfield et Metcalfe	W
	176	729	—	"	NE
	177	730	1M	2L, coupe dans tranche noir	E
	178	731		" une rapprochée	E
	179	732		"	plan
	180	733	1L	sondage 2M, coupe dans tranche noire	E
	181	734	1L	sondage 2M', FF1	plan
	182	735	1M	tranchée 1M, paroi W, portion N	W
	183	736		" " portion N-S	W
	184	737		" " portion N-S	W
11/09/2023	185	738	—	tranchée reconstruction mitoyen Mansfield/Metcalfe	E
	186	739	—	"	NE
	187	740		surf. 2N1	W
	188	741		"	plan
	189	742		tranchée 1L, vue générale paroi E	NE
	190	743		" "	SE
	191	744		tranchée 1L, paroi E, portion N	E
	192	745		" " portion centre	E
	193	746		" " portion S	E
	194	747		tranchée 1L, vue générale	SE
12/09/2023	195	748		tranchée 1M, paroi W, vue générale	NW
	196	749		" " portion N	NW
	197	750		tranchée 1M, paroi W, vue générale	SW
	198	751		sondage 2N en cours de fouille	NE
	199	752		surf. 2N2 S.N.S	W
	200	~~753~~		"	plan

5481

Projet :
Film N° : NUM-

Archéologue : Jonathan Choronzey
Type de film : Numérique

Date	Cliché	N° photo	Identification	Description	Orientation
12/09/2023	201	754		sondage 2N / FF	W
	202	755		"	plan
	203	756		vestige 2N2, base atteinte	plan
	204	757		vestige 2N1, parement N / 2N2 base atteinte	S
	205	758		vestige 2N2, base atteinte	plan
	206	759		vestiges 2N1/2N2, base atteinte	S
	207	760		" " "	E
	208	761		vestige 2N2, base atteinte vue rapprochée	plan
	209	762		vestiges 2N1/2N2, base atteinte	SE
	210	763		" "	S
13/09/2023	211	764		tranchée 1L, excavation supplémentaire	E
	212	765		" " , vue rapprochée	E
	213	766		" " "	W
	214	767		" " " "	S
	215	768		" " " , vue générale	SE
	216	769		surf 2P1 / 2P2	N
	217	770		"	E
	218	771		surf 2Q1	N
	219	772		"	E
14/09/2023	220	773		surf. 2P3 S.N.I.S	E
	221	774		"	plan
	222	775		sondage 2P / FF	E
	223	776		"	plan
	224	777		" paroi E	E
	225	778		sondage 2Q1, surf 2Q2	W
	226	799		"	N
	227	780		tranchée 1N, paroi W, vue générale	SW
	228	781		" " "	NW
	229	782		tranchée 1N, paroi W, portion N	W
	230	783		" " , portion S	W
	231	784		vestige 1N1, parement N	S
	232	785		" , base atteinte	plan
	233	786		" "	E
	234	787		vestiges 1N1 / 1N2, vue générale	E
	235	788		" "	S
	236	789		" "	W
	237	790		" "	SW
	238	791		" "	SE
	239	792		tranchée 1N, vue générale	SW
	240	793		" "	S

5482

Projet :
Film N° : NUM-

Archéologue : Jonathan Choronzey
Type de film : Numérique

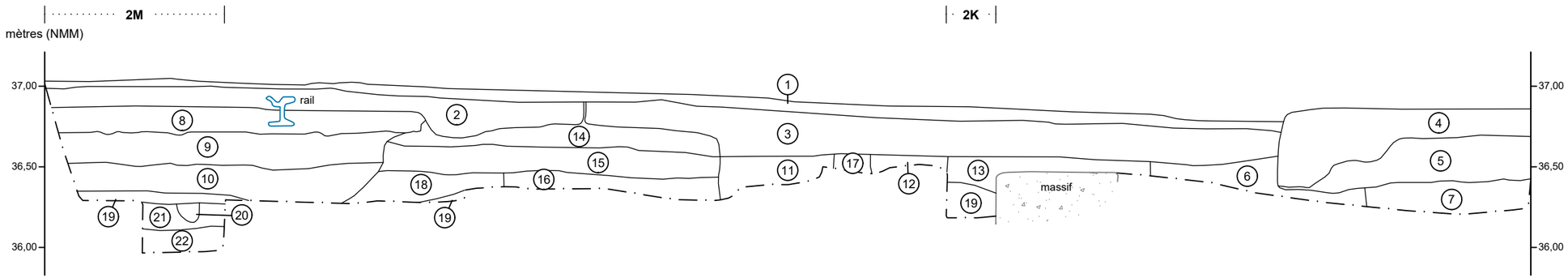
Date	Cliché	N° photo	Identification	Description	Orientation
15/09/2023	241	794		vestiges INI-MAR, parement N	S
	242	795		" "	S
	243	796		vestige INI, sommet	S
	244	797		" "	E
	245	798		" "	W
	246	799		Sondage 2P', FF	E
	247	800		" "	NE
	248	801		Tranchée 1P après nettoyage du ramblayage par erreur	S-NW
	249	802		" "	S
	250	803		Tranchée 1Q	E
	251	804		Tranchée 1Q, vue général, FF	N-E
	252	805		" " "	S-E
19/09/2023	253	806		Tranchée 1R, vue générale	N-E
	254	807		" "	N
	255	808		" "	SE
	256	809		vestige 1R1	S
	257	810		"	SE
	258	811		"	Plan
	259	812		"	SW
	260	813		vestige 1R1, vue rapprochée	S
	261	814		" "	SE
	262				
	263				
	264				
	265				
	266				
	267				
	268				
	269				
	270				
	271				
	272				
	273				
	274				
	275				
	276				
	277				
	278				
	279				
	280				

5483

Annexe 3 Plans et coupes des sous-opérations

COUPE STRATIGRAPHIQUE

RUE SAINTE-CATHERINE
MTL23-25-07
SOUS-OPÉRATION 1L, PAROI EST



1. Asphalte; chaussée
2. Asphalte; ancienne chaussée
3. Béton; chaussée
4. Béton; trottoir
5. Pierre concassée 0-3/4 po; fondation du trottoir
6. Béton remblai; comblement de tranchée
7. Sable jaune; remblai
8. Béton; aménagement de la ligne de tramway
9. Pierre concassée gris foncé; fondation de la ligne de tramway
10. Pierre calcaire concassée dans un sable gris; fondation de la ligne de tramway
11. Pierre concassée; comblement de tranchée
12. Pierre concassée; comblement de tranchée
13. Sable limoneux jaune avec pastilles d'argile rose et beige, hétérogène et plutôt meuble, contenant du charbon minéral, des petits fragments de briques et des cailloux; remblai d'enfouissement
14. Pierre concassée grossière noire; fondation de chaussée
15. Gros éclats de calcaire dans un sable gris-beige; fondation de chaussée
16. Sable argileux brun-beige avec des pastilles d'argile rosée et grise et des concentrations plus sableuses, hétérogène et plutôt compact, contenant des cailloux et quelques éclats de calcaire; comblement de tranchée
17. Sable argileux brun-beige avec des pastilles d'argile rosée et grise et des concentrations plus sableuses, hétérogène et ferme, contenant des pierres calcaires, charbon minéral et des traces de mortier; remblai
18. Sable faiblement argileux brun à brun jaunâtre, plutôt hétérogène et compact, contenant des cailloux; remblai de sol rapporté
19. Sable argileux brun, homogène et ferme, contenant quelques rares charbons de bois; horizon Ap
20. Sable argileux noirâtre charbonneux; perturbation
21. Sable argileux beige, homogène et meuble; sol naturel stérile
22. Argile sableuse brune à brun jaunâtre, homogène et ferme; sol naturel stérile

Béton
Métal
Limite de fouille

0 1 m
ÉCHELLE : 1/30

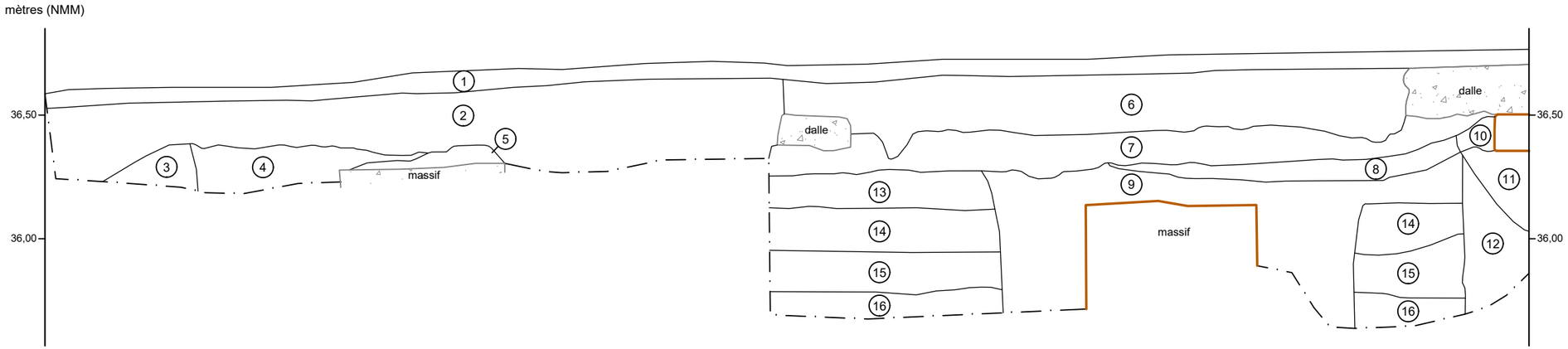
MON2201

ethnoscop

FIGURE 1L

COUPE STRATIGRAPHIQUE

RUE SAINTE-CATHERINE
MTL23-25-07
SOUS-OPÉRATION 1M, PAROI OUEST



1. Asphalte; chaussée
2. Béton; chaussée
3. Pierre concassée 0-3/4 po; fondation de chaussée
4. Pierre concassée gris foncé; fondation de chaussée
5. Sable limoneux jaune à brunâtre, hétérogène et meuble; enfouissement du massif
6. Asphalte avec inclusions grossière; chaussée
7. Éclat de calcaire dans un sable gris-beige; fondation de chaussée
8. Sable argileux brun-gris avec des traces d'oxydation, hétérogène et ferme, contenant des éclats de calcaire, du mortier et des cailloux; remblai
9. Sable argileux brun jaunâtre tacheté de gris avec des traces d'oxydation et des pastilles d'argile grise, hétérogène et plutôt meuble, contenant de rares petits fragments de briques, quelques cailloux et une petite pierre; comblement de tranchée du massif de bois
10. Sable limoneux grossier brun, hétérogène et compact, contenant de la pierre concassée; remblai associé aux dormants du tramway
11. Sable limono-argileux brun mélangé de sable jaunâtre et gris, hétérogène et ferme, contenant des éclats de calcaire
12. Sable argileux brun jaunâtre avec des traces d'oxydation et pastilles d'argile grise, hétérogène et plutôt meuble, contenant des petits fragments de briques et des cailloux; comblement de tranchée
13. Sable limoneux brun jaunâtre à brun-beige avec des traces d'oxydation, hétérogène et meuble, cotenant des petits cailloux; sol rapporté/remblai de nivellement/rehaussement
14. Argile sableuse brune, homogène et ferme, contenant quelques petits charbons de bois; horizon Ap
15. Sable faiblement limoneux brun-beige, homogène et meuble; sol naturel stérile
16. Argile sableuse brune à jaune orangé avec des infiltrations de sable, homogène et ferme; sol naturel stérile

Béton

Bois

Limite de fouille

0 1 m

ÉCHELLE : 1/20

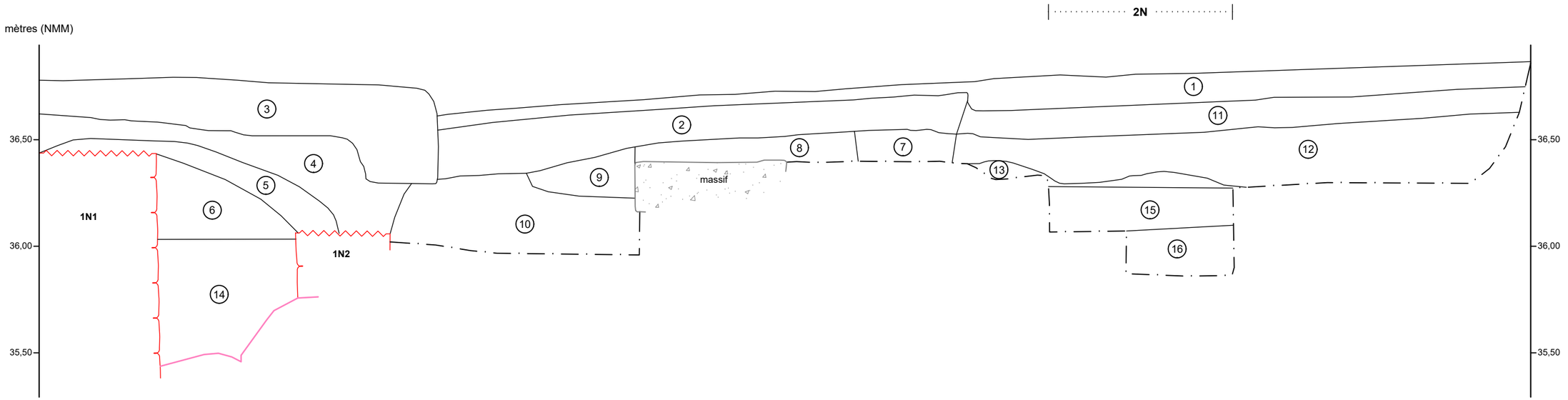
MON2201

ethnoscop

FIGURE 1M

COUPE STRATIGRAPHIQUE

RUE SAINTE-CATHERINE
MTL23-25-07
SOUS-OPÉRATION 1N, PAROI OUEST



1. Asphalte; chaussée
2. Béton; chaussée
3. Béton; trottoir
4. Pierre concassée 0-3/4 po; fondation du trottoir
5. Sable graveleux gris foncé; fondation du trottoir
6. Sable grossier gris foncé à beige pâle, hétérogène et meuble, contenant quelques pierres calcaire, des fragments de briques, de rares nodules de mortier et des objets ferreux; remblai d'enfouissement des maçonneries
7. Pierre concassée; comblement de tranchée
8. Sable limono-argileux brun jaunâtre, hétérogène et compact, contenant des cailloux et des éclats de calcaire; remblai d'enfouissement
9. Pierre concassée; comblement de tranchée
10. Béton remblai; remblai de comblement
11. Béton; chaussée
12. Éclats de calcaire dans un sable gris-beige; fondation de chaussée
13. Sable argileux brun jaunâtre, hétérogène et compact, contenant des cailloux et des galets; remblai d'enfouissement
14. Scories
15. Sable argileux brun, homogène et ferme; horizon Ap
16. Sable jaunâtre avec traces d'oxydation, homogène et meuble; sol naturel stérile

Maçonnerie
Maçonnerie dérasée
Béton
Enduit de ciment
1N1 Identification de vestige
Limite de fouille

0 1 m

ÉCHELLE : 1/20

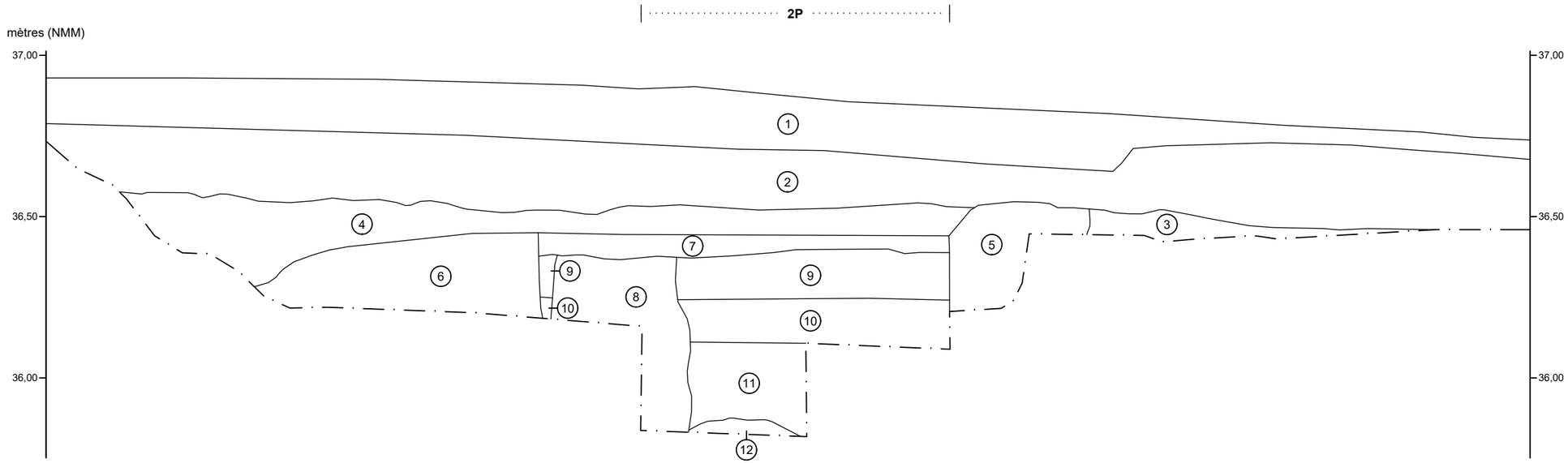
MON2201

ethnoscop

FIGURE 1N

COUPE STRATIGRAPHIQUE

RUE SAINTE-CATHERINE
MTL23-25-07
SOUS-OPÉRATION 1P, PAROI EST



1. Asphalte; chaussée
2. Béton; chaussée
3. Pierre concassée; comblement de tranchée
4. Éclats de calcaire dans un sable gris-beige; fondation de la chaussée
5. Sable faiblement limoneux moucheté jaune-brun, hétérogène et ferme; comblement de tranchée
6. Sable faiblement limoneux moucheté jaune, hétérogène et ferme;comblement de tranchée concassée
7. Sable faiblement limoneux moucheté jaune, très hétérogène et compact, contenant un peu de gravier et de pierre concassée; remblais de nivellement
8. Sable faiblement limoneux moucheté jaune-beige avec pastilles brunes, hétérogène et ferme; comblement de tranchée
9. Alternance de lentilles de sable jaune et brun, hétérogène et ferme; remblai de nivellement/rehaussement
10. Sable faiblement argileux brun, homogène et ferme; horizon Ap
11. Sable limoneux beige-jaunâtre, homogène et meuble; sol naturel stérile
12. Sable argileux beige grisâtre, homogène et ferme; sol naturel stérile

— · — Limite de fouille

0 0,5 m

ÉCHELLE : 1/15

MON2201

ethnoscop

FIGURE 1P

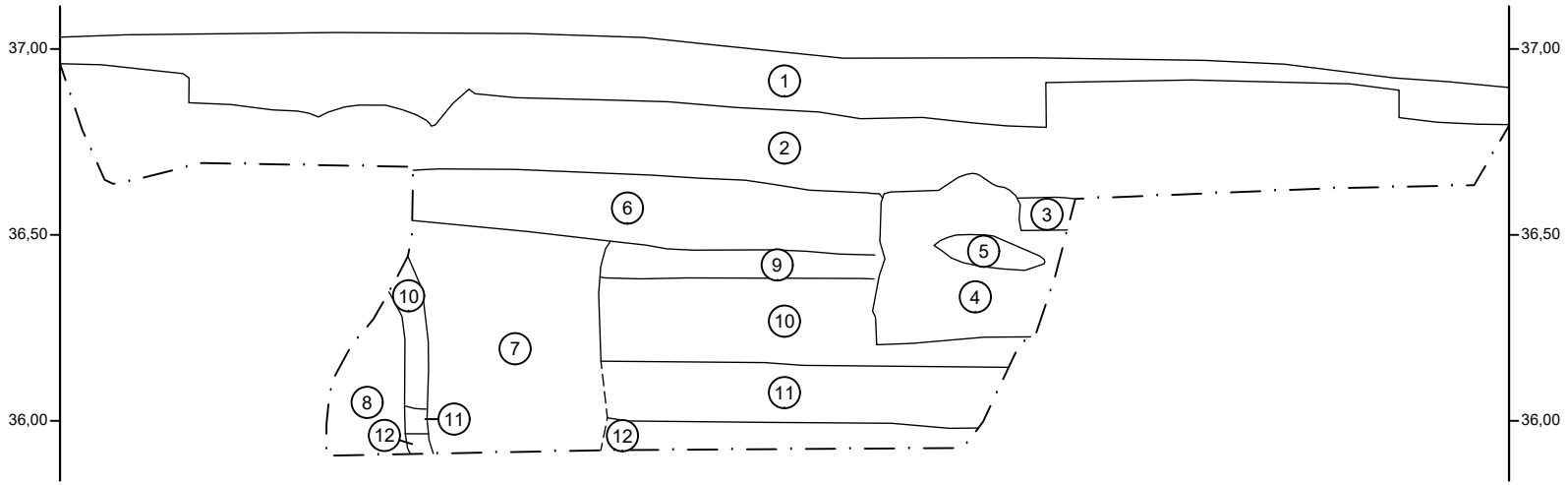
RUE SAINTE-CATHERINE

MTL23-25-07

COUPE STRATIGRAPHIQUE

SOUS-OPÉRATION 1Q, PAROI EST

mètres (NMM)



1. Asphalte; chaussée
2. Béton; chaussée
3. Gravier gris; remblai
4. Sable jaunâtre à brun, hétérogène et compact; remblai de comblement
5. Lentille de sable noir, hétérogène et meuble, contenant du charbon minéral et ducalcaire chauffé
6. Éclats de calcaire dans un sable gris-beige; fondation de la chaussée
7. Sable jaune à brun, hétérogène et ferme; comblement de tranchée
8. Sable jaune à brun, hétérogène et ferme; comblement de tranchée
9. Sable argileux brun-gris, hétérogène et compact; remblai de nivellement
10. Sable jaune à beige, hétérogène et plutôt meuble; remblai de rehaussement
11. Sable argileux brun, homogène et ferme; horizon Ap
12. Sable faiblement argileux beige, homogène et ferme; sol naturel stérile

— — — Limite diffuse

— · — Limite de fouille

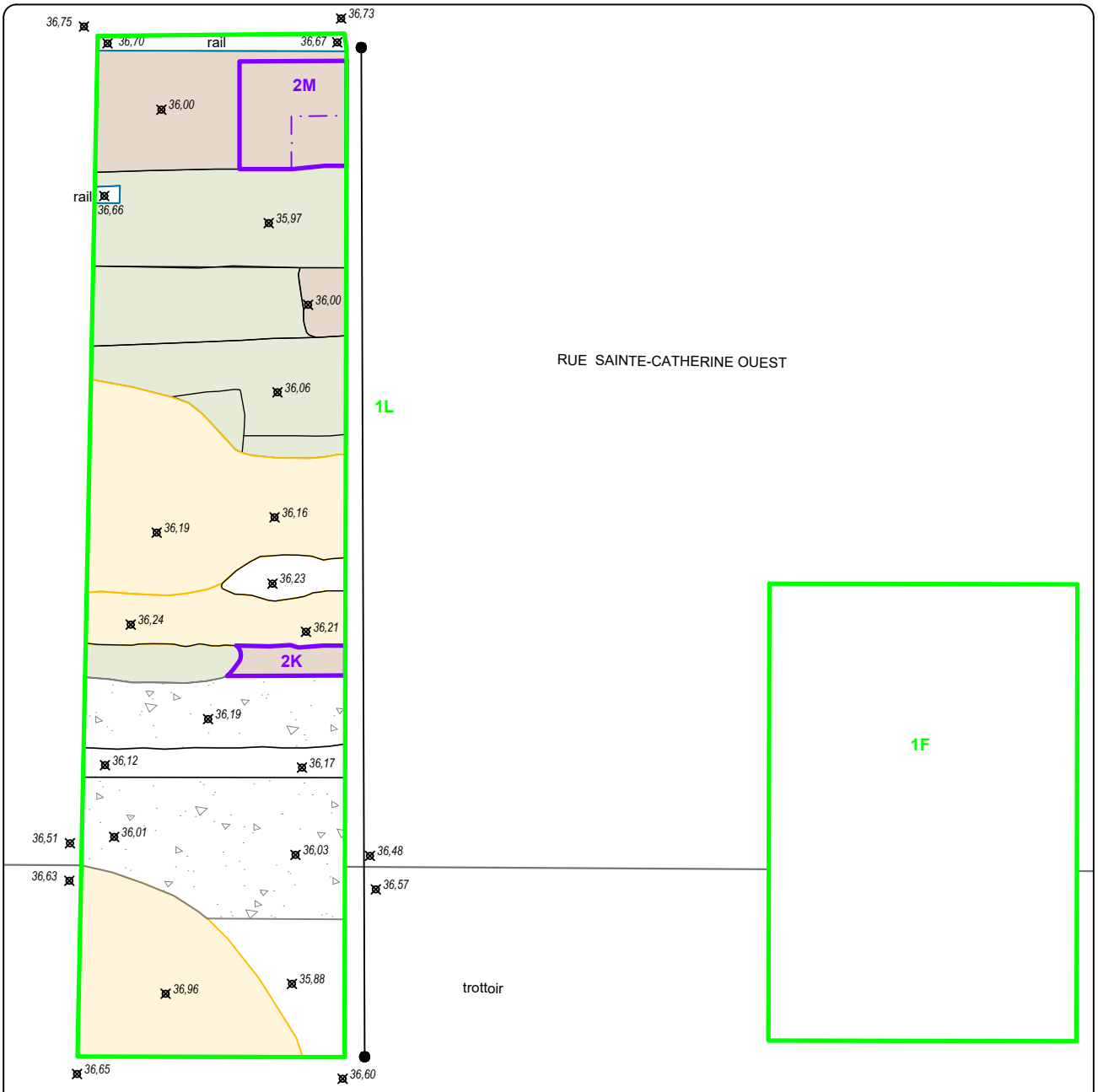
0 2 m

ÉCHELLE : 1/80

MON2201

ethnoscop

FIGURE 1Q



RUE SAINTE-CATHERINE, MTL23-25-07
INTERVENTIONS ARCHÉOLOGIQUES
SOUS-OPÉRATION 1L
PLAN 1L (8X11)

- SOUS-OPÉRATION (MÉCANIQUE)
- SOUS-OPÉRATION (MANUELLE)
- PALIER
- 1L IDENTIFICATION DE SOUS-OPÉRATION
- BÉTON
- MÉTAL (RAIL)
- SOL EN PLACE
- SOL PERTURBÉ
- TRANCHÉE DE SERVICES (CONCASSÉ)
- COUPE STRATIGRAPHIQUE
- 36,00 POINT D'ALTITUDE EN MÈTRES (NMM)

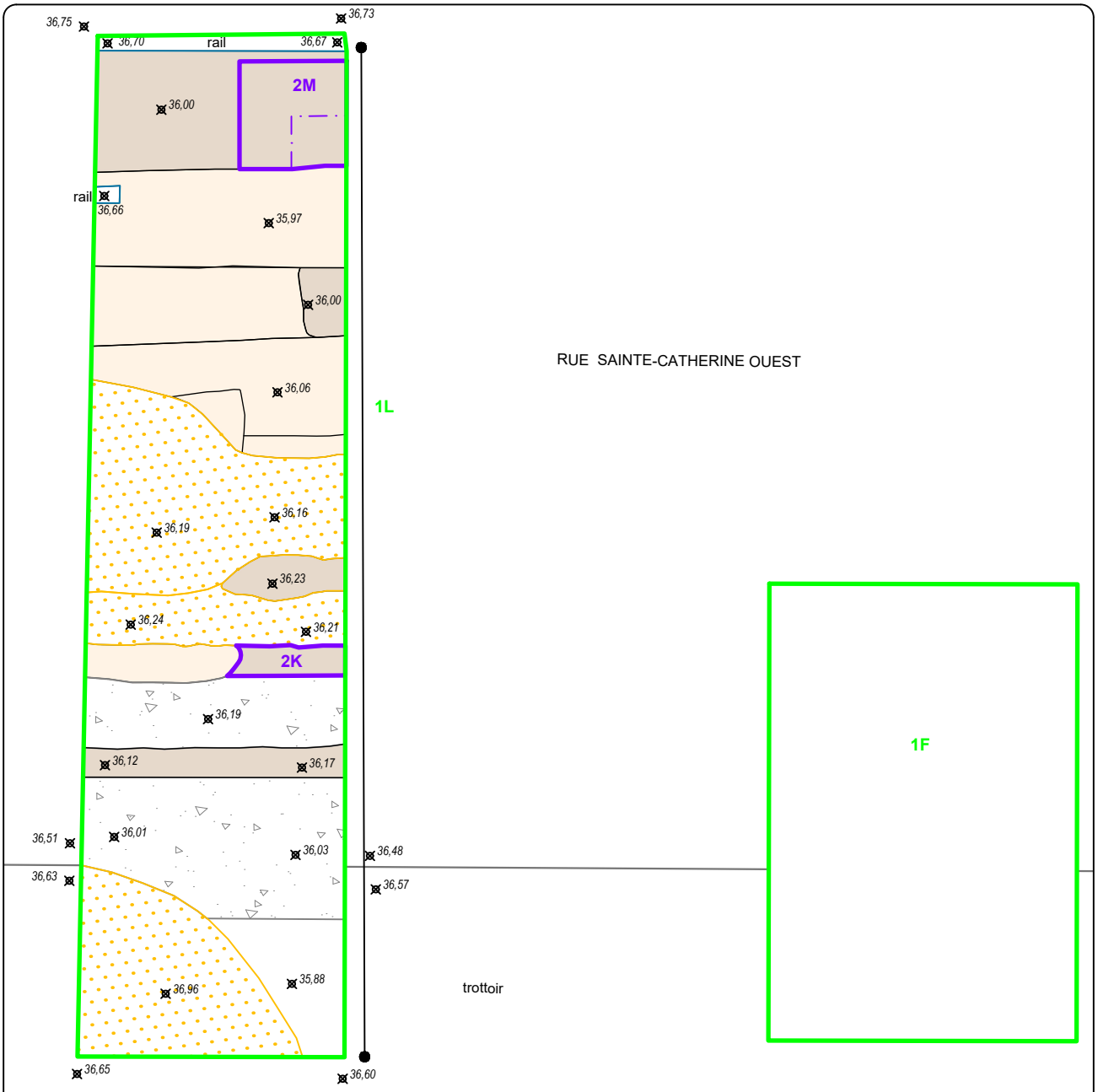
N.M.tl

Source : Plan base, cartographie numérique, ville de Montréal, feuillet n° 31H12-010-0135
SCOPQ Fuseau 8, NAD83 SCRS et C-GVD28 (NMM)

0 1 2 m
ÉCHELLE : 1/60

MON2201

ethnoscop



RUE SAINTE-CATHERINE, MTL23-25-07
INTERVENTIONS ARCHÉOLOGIQUES
SOUS-OPÉRATION 1L
PLAN 1L

- SOUS-OPÉRATION (MÉCANIQUE)
- SOUS-OPÉRATION (MANUELLE)
- PALIER
- 1L IDENTIFICATION DE SOUS-OPÉRATION
- BÉTON
- MÉTAL (RAIL)
- SOL EN PLACE
- SOL PERTURBÉ OU COMBLEMENT DE TRANCHÉE
- PIERRE CONCASSÉE
- COUPE STRATIGRAPHIQUE
- 36,00 POINT D'ALTITUDE EN MÈTRES (NMM)

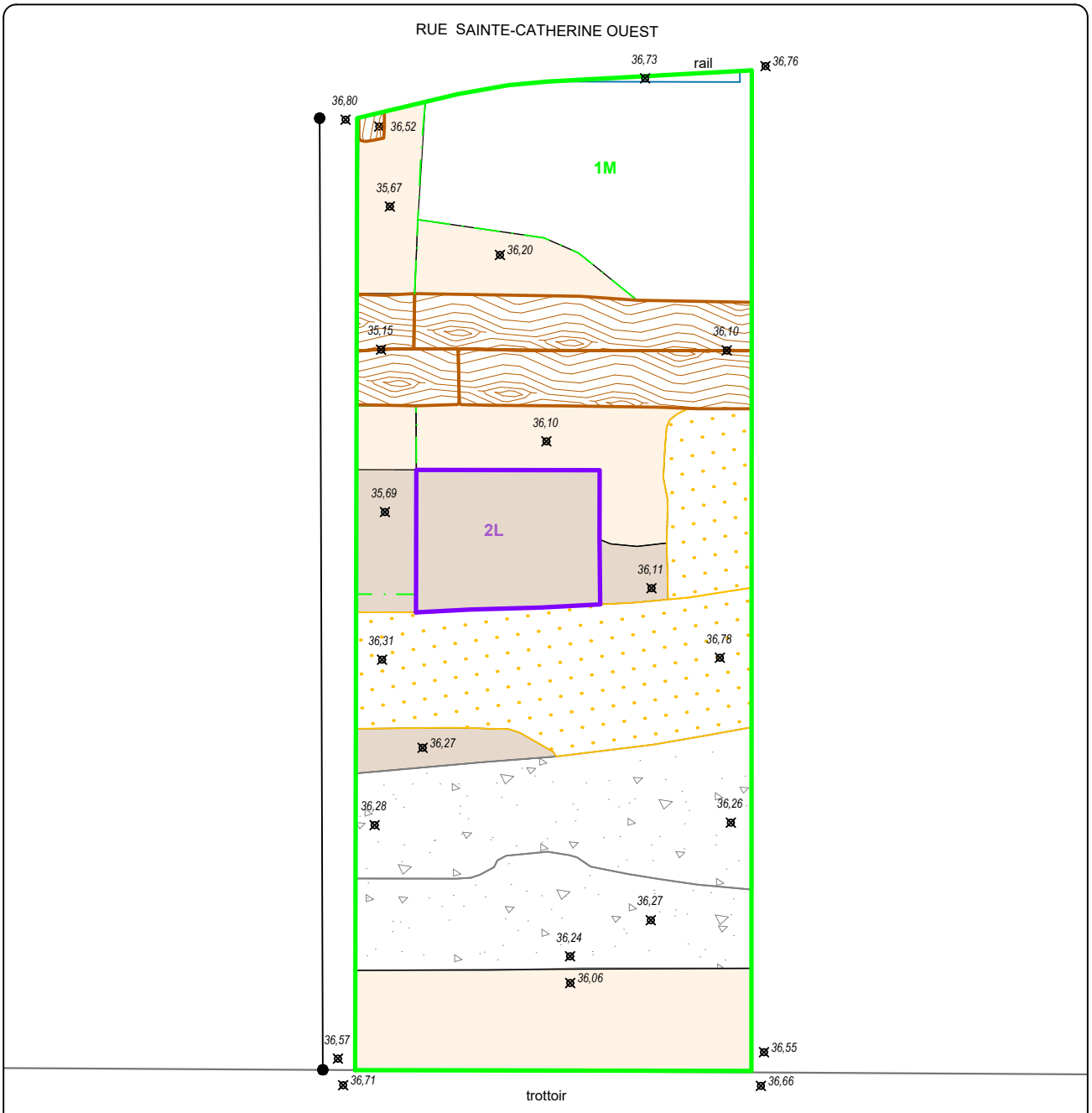
N.Mtl N.G.

Source : Plan base, cartographie numérique, ville de Montréal, feuillet n° 31H12-010-0135
SCOPQ Fuseau 8, NAD83 SCRS et C-GVD28 (NMM)

0 1 2 m
ÉCHELLE : 1/60

MON2201

ethnoscop



RUE SAINTE-CATHERINE, MTL23-25-07
INTERVENTIONS ARCHÉOLOGIQUES
SOUS-OPÉRATION 1M
PLAN 1M

- SOUS-OPÉRATION (MÉCANIQUE)
- SOUS-OPÉRATION (MANUELLE)
- PALIER
- 1M IDENTIFICATION DE SOUS-OPÉRATION
- BÉTON
- BOIS
- MÉTAL (RAIL)
- SOL EN PLACE
- SOL PERTURBÉ OU COMBLEMENT DE TRANCHÉE
- PIERRE CONCASSÉE
- COUPE STRATIGRAPHIQUE
- 36,80 POINT D'ALTITUDE EN MÈTRES (NMM)

N.M.tl N.G.

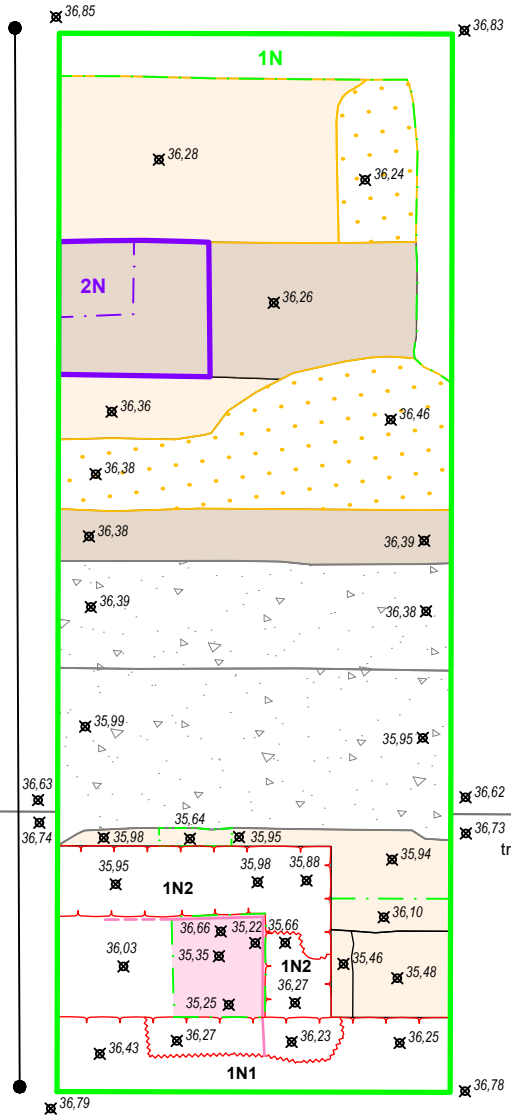
Source : Plan base, cartographie numérique, ville de Montréal, feuillet n° 31H12-010-0135
SCOPQ Fuseau 8, NAD83 SCRS et C-GVD28 (NMM)

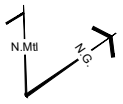
0 0,5 1 m
ÉCHELLE : 1/40

MON2201

ethnoscop

RUE SAINTE-CATHERINE OUEST





0 0,5 1 m

ÉCHELLE : 1/50

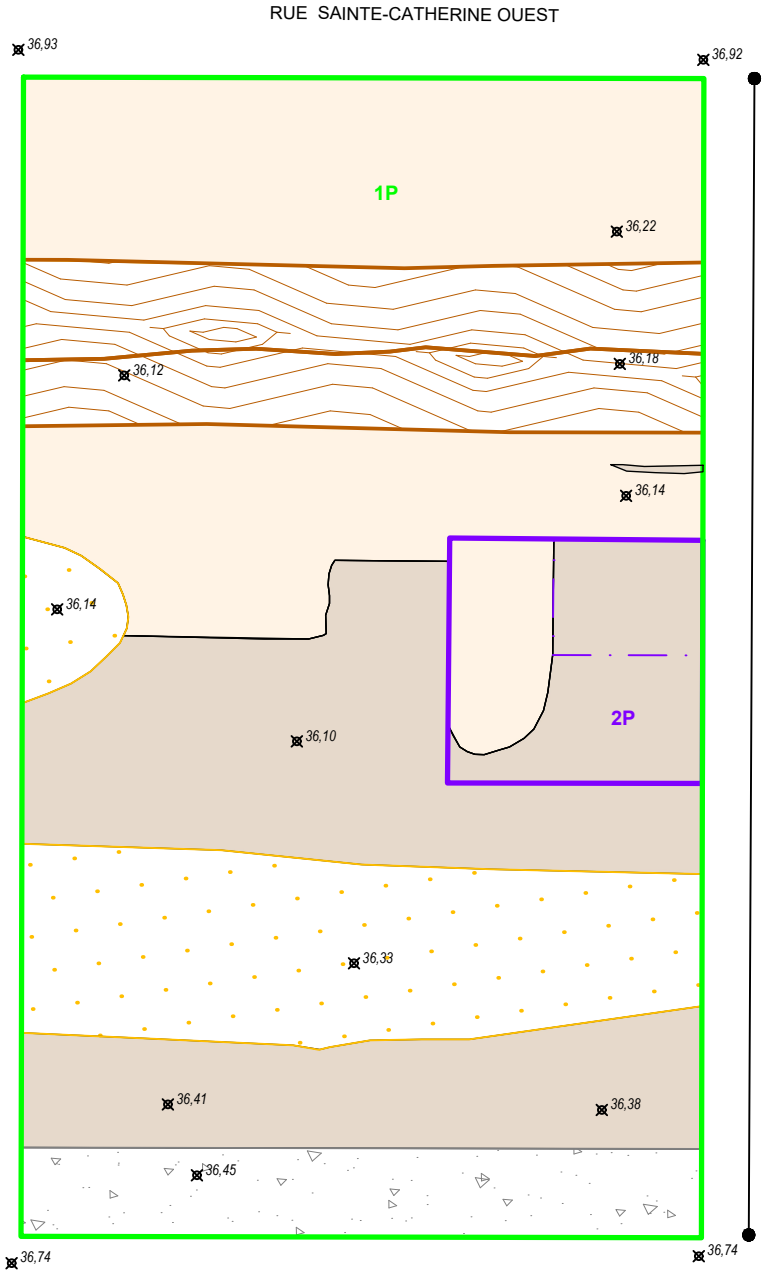
Source : Plan base, cartographie numérique, ville de Montréal, feuillet n° 31H12-010-0135
SCOPQ Fuseau 8, NAD83 SCRS et C-GVD28 (NMM)

RUE SAINTE-CATHERINE, MTL23-25-07
INTERVENTIONS ARCHÉOLOGIQUES
SOUS-OPÉRATION 1N
PLAN 1N

- SOUS-OPÉRATION (MÉCANIQUE)
- SOUS-OPÉRATION (MANUELLE)
- PALIER
- 1N IDENTIFICATION DE SOUS-OPÉRATION
- MAÇONNERIE
- BÉTON
- ENDUIT DE CIMENT
- VESTIGE DÉSTRUCTURÉ
- VESTIGE PROJETÉ
- 1N1 IDENTIFICATION DE VESTIGE
- SOL EN PLACE
- SOL PERTURBÉ OU COMBLEMENT DE TRANCHÉE
- PIERRE CONCASSÉE
- COUPE STRATIGRAPHIQUE
- 35,95 POINT D'ALTITUDE EN MÈTRES (NMM)

MON2201

ethnoscop



RUE SAINTE-CATHERINE, MTL23-25-07
INTERVENTIONS ARCHÉOLOGIQUES
SOUS-OPÉRATION 1P
PLAN 1P

- SOUS-OPÉRATION (MÉCANIQUE)
- SOUS-OPÉRATION (MANUELLE)
- PALIER
- 1P IDENTIFICATION DE SOUS-OPÉRATION
- BÉTON
- BOIS
- SOL EN PLACE
- SOL PERTURBÉ OU COMBLEMENT DE TRANCHÉE
- PIERRE CONCASSÉE
- COUPE STRATIGRAPHIQUE
- 36,10 POINT D'ALTITUDE EN MÈTRES (NMM)

N.Mtl

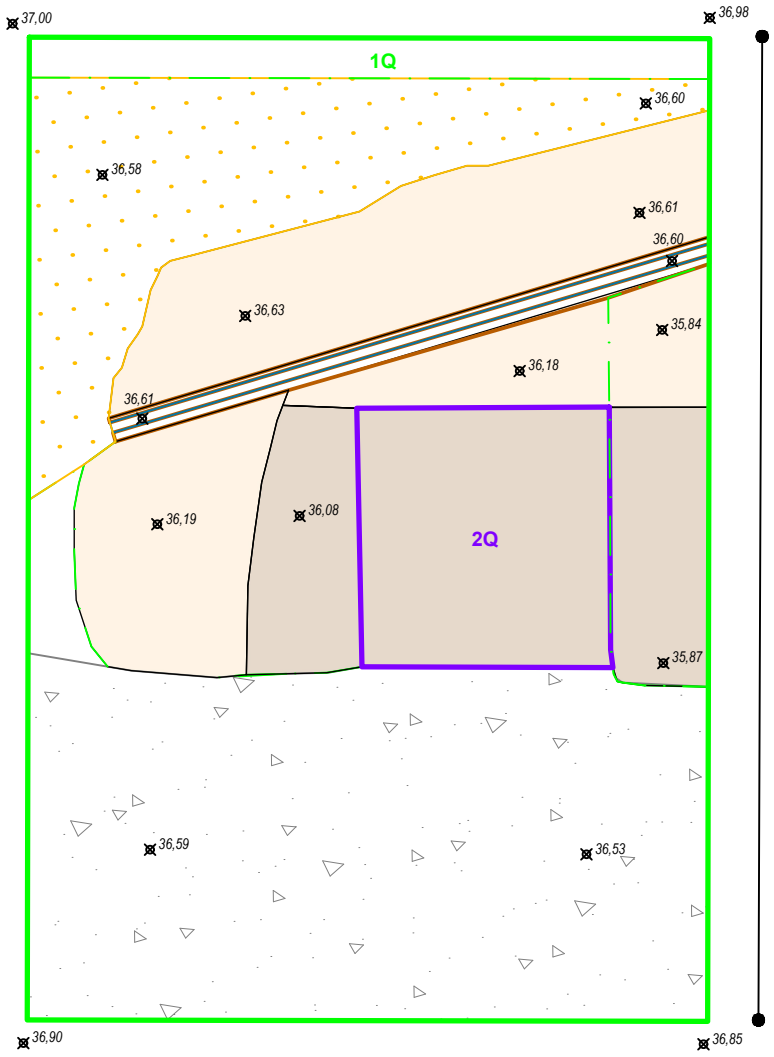
Source : Plan base, cartographie numérique, ville de Montréal, feuillet n° 31H12-010-0135
SCOPQ Fuseau 8, NAD83 SCRS et C-GVD28 (NMM)

0 0,30 0,60 m
ÉCHELLE : 1/30

MON2201

ethnoscop

RUE SAINTE-CATHERINE OUEST



RUE SAINTE-CATHERINE, MTL23-25-07
INTERVENTIONS ARCHÉOLOGIQUES
SOUS-OPÉRATION 1Q
PLAN 1Q

- SOUS-OPÉRATION (MÉCANIQUE)
- SOUS-OPÉRATION (MANUELLE)
- PALIER
- 1Q IDENTIFICATION DE SOUS-OPÉRATION
- BÉTON
- BOIS
- MÉTAL (TUYAU)
- SOL EN PLACE
- SOL PERTURBÉ OU COMBLEMENT DE TRANCHÉE
- PIERRE CONCASSÉE
- COUPE STRATIGRAPHIQUE
- 37,00 POINT D'ALTITUDE EN MÈTRES (NMM)

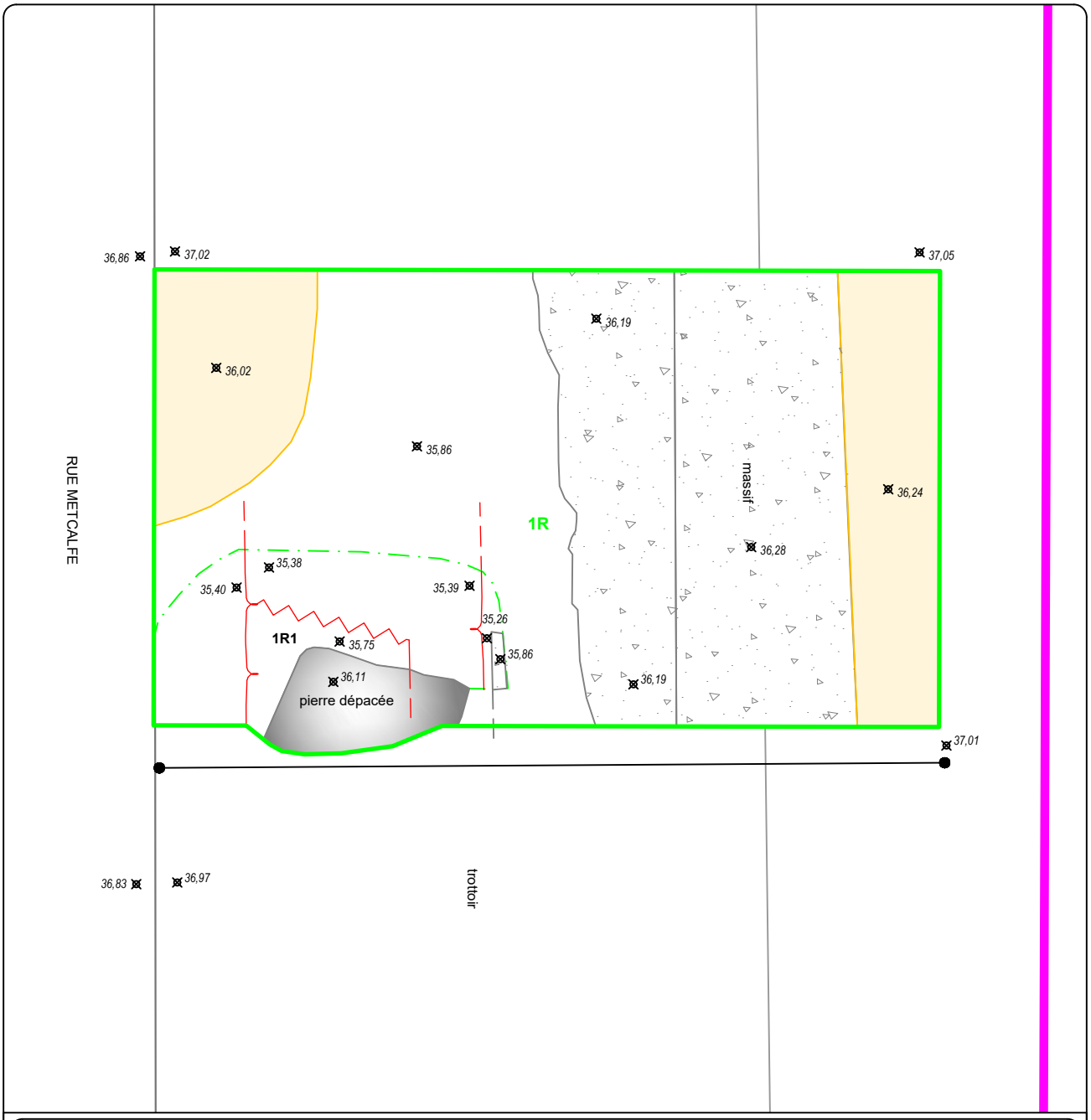
N.Mtl

Source : Plan base, cartographie numérique, ville de Montréal, feuillet n° 31H12-010-0135
SCOPQ Fuseau 8, NAD83 SCRS et C-GVD28 (NMM)

0 0,30 0,60 m
ÉCHELLE : 1/30

MON2201

ethnoscop



RUE SAINTE-CATHERINE, MTL23-25-07
INTERVENTIONS ARCHÉOLOGIQUES
SOUS-OPÉRATION 1R
PLAN 1R (8X11)

- AIRE D'INTERVENTION
- SOUS-OPÉRATION (MÉCANIQUE)
- PALIER
- 1A — IDENTIFICATION DE SOUS-OPÉRATION
- MAÇONNERIE
- BÉTON
- PIERRE

Source : Plan base, cartographie numérique, ville de Montréal, feuillet n° 31H12-010-0135
SCOPQ Fuseau 8, NAD83 SCRS et C-GVD28 (NMM)

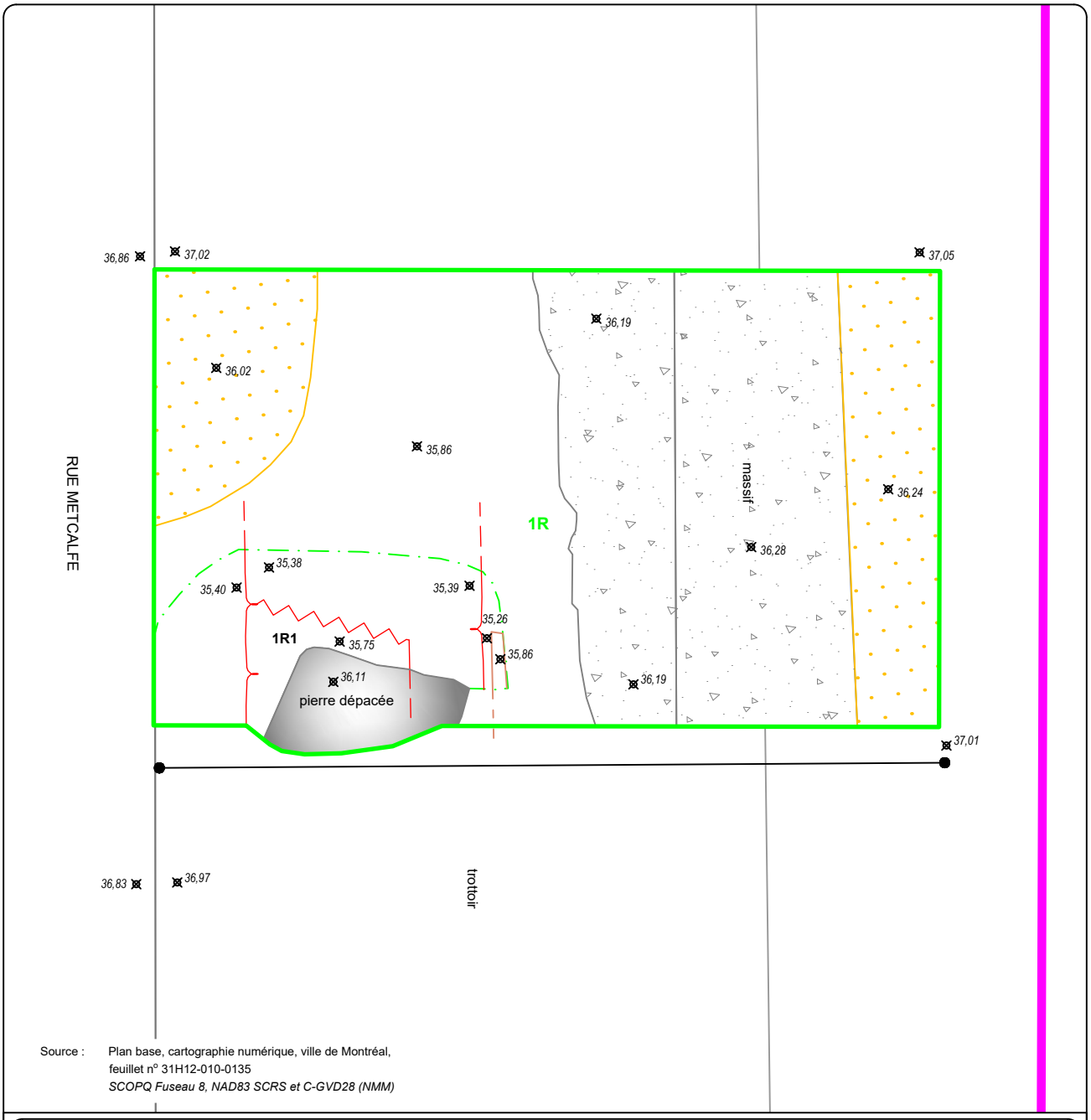
- TRANCHÉE DE SERVICES (CONCASSÉ)
- VESTIGE DESTRUCTURÉ
- VESTIGE PROJETÉ
- 1R1 — IDENTIFICATION DE VESTIGE
- COUPE STRATIGRAPHIQUE
- 35,40 — POINT D'ALTITUDE EN MÈTRES (NMM)

N.Mtl N.G.

0 0,25 0,50 m
ÉCHELLE : 1/25

MON2201

ethnoscop



Source : Plan base, cartographie numérique, ville de Montréal, feuillet n° 31H12-010-0135
SCOPQ Fuseau 8, NAD83 SCRS et C-GVD28 (NMM)

RUE SAINTE-CATHERINE, MTL23-25-07
INTERVENTIONS ARCHÉOLOGIQUES
SOUS-OPÉRATION 1R
PLAN 1R

- AIRE D'INTERVENTION
- SOUS-OPÉRATION (MÉCANIQUE)
- PALIER
- 1A IDENTIFICATION DE SOUS-OPÉRATION
- MAÇONNERIE
- BÉTON
- TERRE CUITE
- PIERRE
- PIERRE CONCASSÉE
- VESTIGE DESTRUCTURÉ
- VESTIGE PROJETÉ
- 1R1 IDENTIFICATION DE VESTIGE
- COUPE STRATIGRAPHIQUE
- 35,40 POINT D'ALTITUDE EN MÈTRES (NMM)

N.Mtl N.G.

0 0,25 0,50 m
ÉCHELLE : 1/25

MON2201

ethnoscop

BjFj-01

BOULEVARD DE MAISONNEUVE OUEST

RUE STANLEY

RUE PEEL

RUE METCALFE

RUE MANSFIELD

AVENUE McGILL COLLEGE

Archéotec 2015

op. 5, 9 et 11

10A

2A

8A

4A

3A

12A

14A

MTL19-25-02

6A

1A

op. 7

1D

RUE SAINTE-CATHERINE OUEST

MTL20-25-01

1B 1A

1C

MTL09-25-6

1A

RUE DU SQUARE

RUE CATHCART

1A

8F

8G

2F

BiFj-37

8D

5D

9C

2E

8K

2H

9B

8C

9A

9F

5A

12D

9R

8B

2D

9E

9D

8K

2C

5B

19H

9Q

5499

RUE CYPRESS

RUE SAINTE-CATHERINE, MTL23-25-07

INTERVENTIONS ARCHÉOLOGIQUES

INTERVENTIONS ANTÉRIEURES

PLAN INTERV ANT

AIRE D'INTERVENTION

SITE ARCHÉOLOGIQUE

BjFj-01 CODE BORDEN

MTL19-25-02 CODE TEMPORAIRE

INTERVENTION ANTÉRIEURE

SOUS-OPÉRATION

1A IDENTIFICATION DE SOUS-OPÉRATION

0 5 10 m

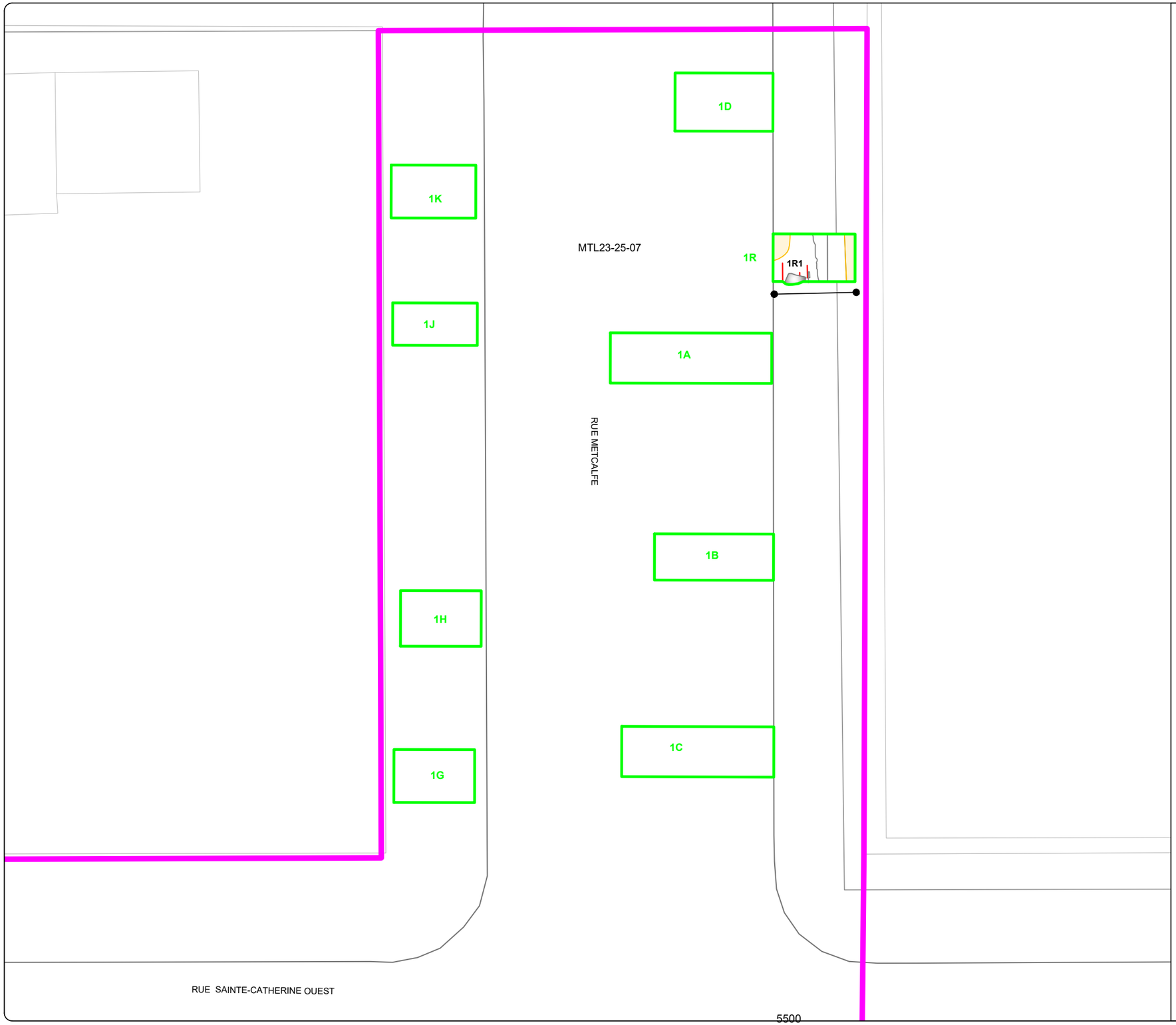
ÉCHELLE : 1/400

N.Mtl N.G

Source : Plan base, cartographie numérique, ville de Montréal, feuillets nos 31H12-010-0135 et 31H05-010-4035
SCOPQ Fuseau 8, NAD83 SCRS et C-GVD28 (NMM)

MON2201

ethnoscop



RUE SAINTE-CATHERINE, MTL23-25-07

INTERVENTIONS ARCHÉOLOGIQUES

SOUS-OPÉRATIONS DE LA RUE METCALFE

PLAN SOUS-OP RUE METCALFE

- AIRE D'INTERVENTION
- SOUS-OPÉRATION (MÉCANIQUE)
- 1A — IDENTIFICATION DE SOUS-OPÉRATION
- MAÇONNERIE
- BÉTON
- PIERRE
- TRANCHÉE DE SERVICES (CONCASSÉ)
- 1R1 — IDENTIFICATION DE VESTIGE
- COUPE STRATIGRAPHIQUE

0 1,5 3 m

ÉCHELLE : 1/150

N.MtI N.G.

Source : Plan base, cartographie numérique, ville de Montréal, feuillet n^{os} 31H12-010-0135 et 31H12-010-4035
SCOPQ Fuseau 8, NAD83 SCRS et C-GVD28 (NMM)

MON2201

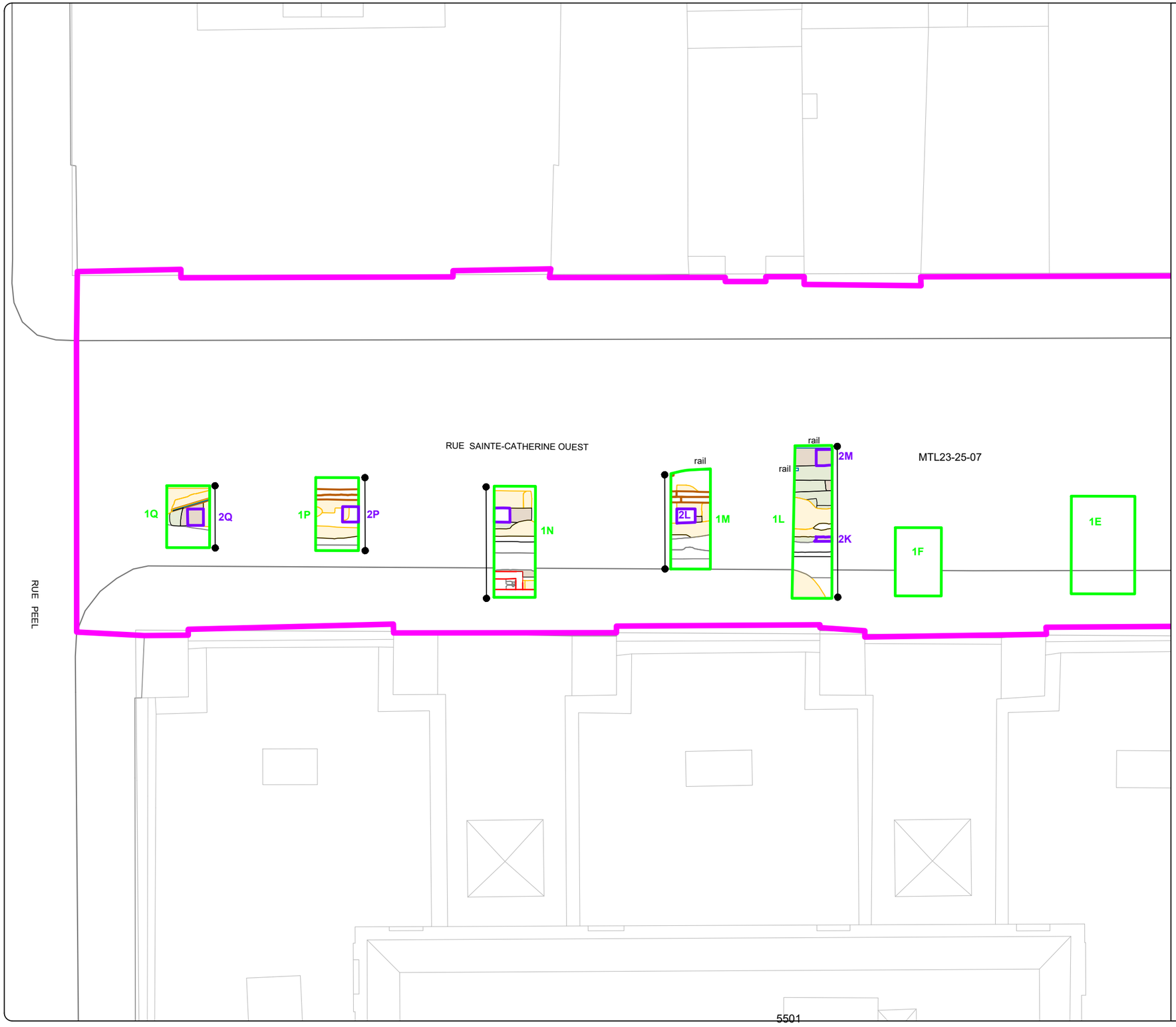
ethnoscop

RUE SAINTE-CATHERINE, MTL23-25-07

INTERVENTIONS ARCHÉOLOGIQUES

SOUS-OPÉRATIONS DE LA RUE METCALFE

PLAN SOUS-OP RUE STE-CATHERINE



- AIRE D'INTERVENTION
- SOUS-OPÉRATION (MÉCANIQUE)
- SOUS-OPÉRATION (MANUELLE)
- 1E — IDENTIFICATION DE SOUS-OPÉRATION
- MAÇONNERIE
- BÉTON
- BOIS
- MÉTAL (RAIL)
- 1R1 — SOL EN PLACE
- SOL PERTURBÉ
- TRANCHÉE DE SERVICES (CONCASSÉ)
- IDENTIFICATION DE VESTIGE
- COUPE STRATIGRAPHIQUE

0 1,5 3 m

ÉCHELLE : 1/150

N.Mtl N.G.

Source : Plan base, cartographie numérique, ville de Montréal, feuillet n^{os} 31H12-010-0135 et 31H12-010-4035
SCOPQ Fuseau 8, NAD83 SCRS et C-GVD28 (NMM)

MON2201

ethnoscop

SAINT-PIERRE, ÎLE-D'ORLÉANS

480, CÔTE DU PONT, INVENTAIRE ARCHÉOLOGIQUE

LOT 6 186 474, RESTAURATION DES FONDATIONS D'UNE MAISON

(PERMIS DE RECHERCHE ARCHÉOLOGIQUE AU QUÉBEC : 24-PINJ-01)



Juin 2024

RÉSUMÉ

Ce rapport présente les résultats d'un inventaire réalisé à la demande de M. Nicolas Godbout, propriétaire du 480 côte du Pont à Saint-Pierre-de-l'île-d'Orléans. Comme celui-ci s'apprête à restaurer les fondations de sa maison, le ministère de la Culture et des Communications (MCC) et la MRC de l'Île-d'Orléans ont exigé une prospection préalable afin de s'assurer que les aménagements prévus n'affectent pas l'intégrité du patrimoine de l'île d'Orléans.

L'intervention, qui a consisté en la réalisation de 4 sondages manuels, a permis de constater la présence d'une dalle de béton sur le côté est de la demeure. Cette fondation au mortier au sable avec des inclusions de gravier 0-3/4 est apparue relativement récente (début du 20e siècle). Par conséquent, sa valeur archéologique a été jugée faible. Les puits ont mené à la mise au jour d'artefacts qui suggèrent que cette demeure date du milieu du 19e siècle.

Comme aucun vestige ancien témoignant de la présence d'un bâtiment autre que la maison en place n'a été découvert, les travaux de réfection des fondations peuvent être effectués sans conséquence pour le patrimoine de la région.

Photo de la page couverture : La maison du 480 côte du Pont à Saint-Pierre-de-l'île-d'Orléans, photo prise vers le sud-ouest

TABLE DES MATIÈRES

INTRODUCTION 1

1,0 MANDAT 2

2,0 MÉTHODES ET TECHNIQUES D'INVENTAIRE 2

3,0 L'INVENTAIRE ARCHÉOLOGIQUE 3

3,1 État des connaissances 3

3.1.1 Histoire 3

3.1.2 Archéologie 6

3,2 Résultats de l'inventaire 6

3.2.1 Les interprétations 9

CONCLUSION 12

OUVRAGES CITÉS 13

Annexe, catalogue des photographies

LISTE DES FIGURES

Figure 1 Localisation du secteur à l'étude 1
Figure 2 Localisation sur photo aérienne du secteur à l'étude 2
Figure 3 Portion ouest de la paroisse de Saint-Pierre en 1689 4
Figure 4 La paroisse de Saint-Pierre en 1761 4
Figure 5 Le secteur à l'étude en 1929 5
Figure 6 Le secteur à l'étude en 1963-1964 5
Figure 7 Localisation des sondages effectués 8
Figure 8 Représentation schématique des contextes stratigraphiques 10

LISTE DES PHOTOGRAPHIES

Photo 1 Fondations de la maison, coin nord-ouest, photo prise vers le sud 6
Photo 2 Fondations de la maison, coin sud-ouest, photo prise vers le nord-est 7
Photo 3 Descente de cave en béton aménagée le long de la façade nord, photo prise vers le sud 7
Photo 4 Terrain à l'ouest de la maison, photo prise vers le sud 8
Photo 5 Paroi nord du sondage 1, au nord-est de la maison, photo prise vers le nord 10
Photo 6 Paroi nord et dalle de béton du sondage 2 au sud-est de la maison, photo prise vers le nord 11
Photo 7 Paroi nord du sondage 3 au sud-ouest de la maison, photo prise vers le nord 11
Photo 8 Artefacts représentatifs 12

RÉALISATION

Archéologue

Jean-Yves Pintal, M. Sc. Coordonnateur du projet, responsable au terrain, rédaction

INTRODUCTION

Mise en contexte

Ce rapport présente les résultats d'un inventaire réalisé à la demande de M. Nicolas Godbout qui s'apprête à rénover les fondations d'une maison sise au 480 côte du Pont à Saint-Pierre de l'île d'Orléans (lot 6 186 474) (figures 1 et 2). En agissant ainsi, il répond aux exigences du ministère de la Culture et des Communications (MCC) qui requiert que l'on procède préalablement à une prospection archéologique lorsque des travaux de restauration qui réclame des excavations se font en un lieu patrimonial.

Contenu et structure du rapport

Ce document s'ouvre sur le mandat confié au consultant et sur une présentation des méthodes et techniques utilisées pour atteindre les objectifs fixés. S'ensuivent un court historique de l'occupation de la région et, en début de point ultérieur, une brève description environnementale des lieux. Le bilan des recherches effectuées lors de la reconnaissance est subséquemment exposé. Cette section comprend des figures et des photographies qui illustrent les travaux accomplis. Enfin, la conclusion passe en revue les principaux éléments de ce rapport.

Cet inventaire a été réalisé le 16 juin 2024 par un archéologue. Les objectifs du mandat ont été atteints.

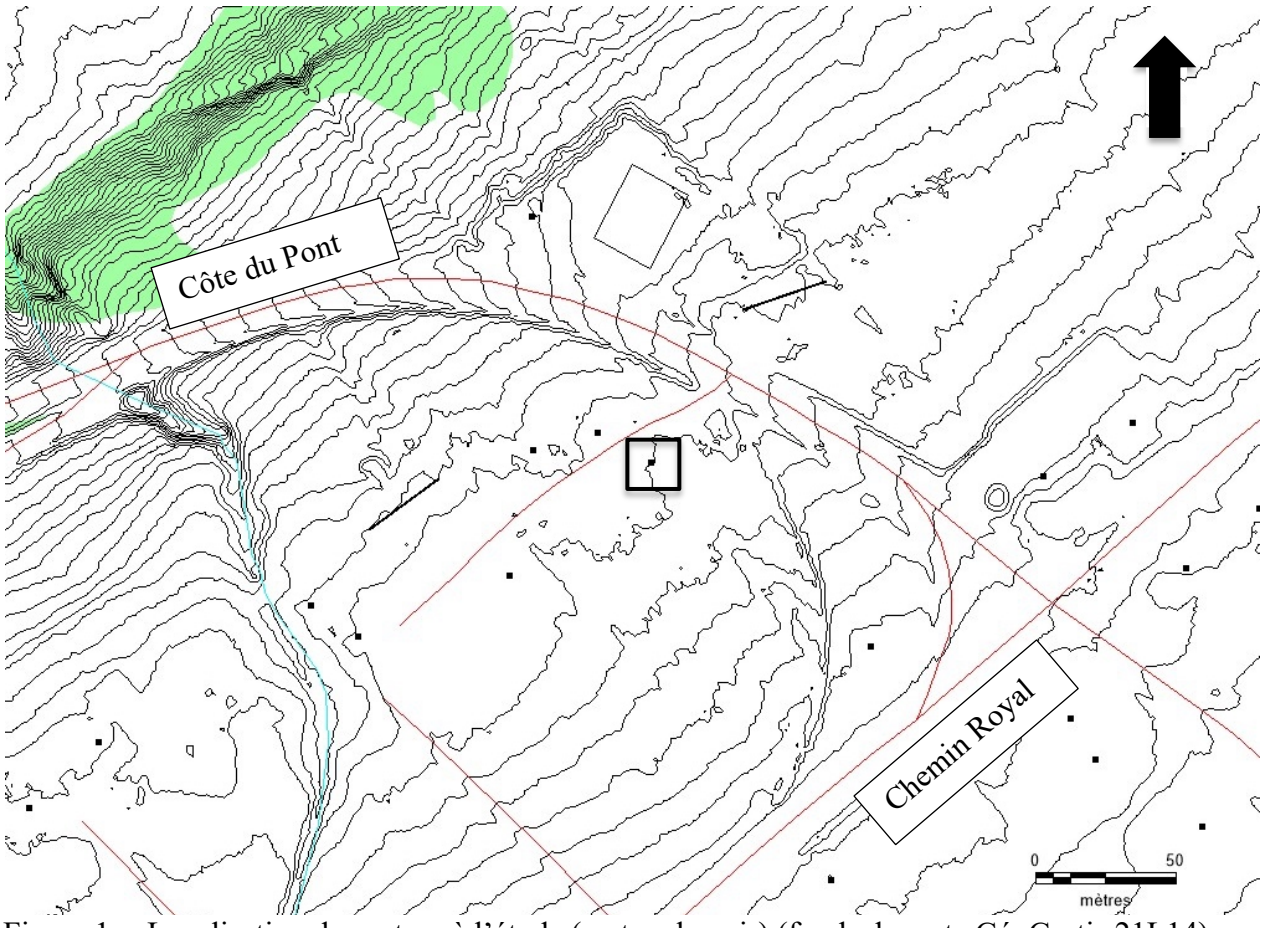


Figure 1 Localisation du secteur à l'étude (rectangle noir) (fonds de carte GéoGratis 21L14)

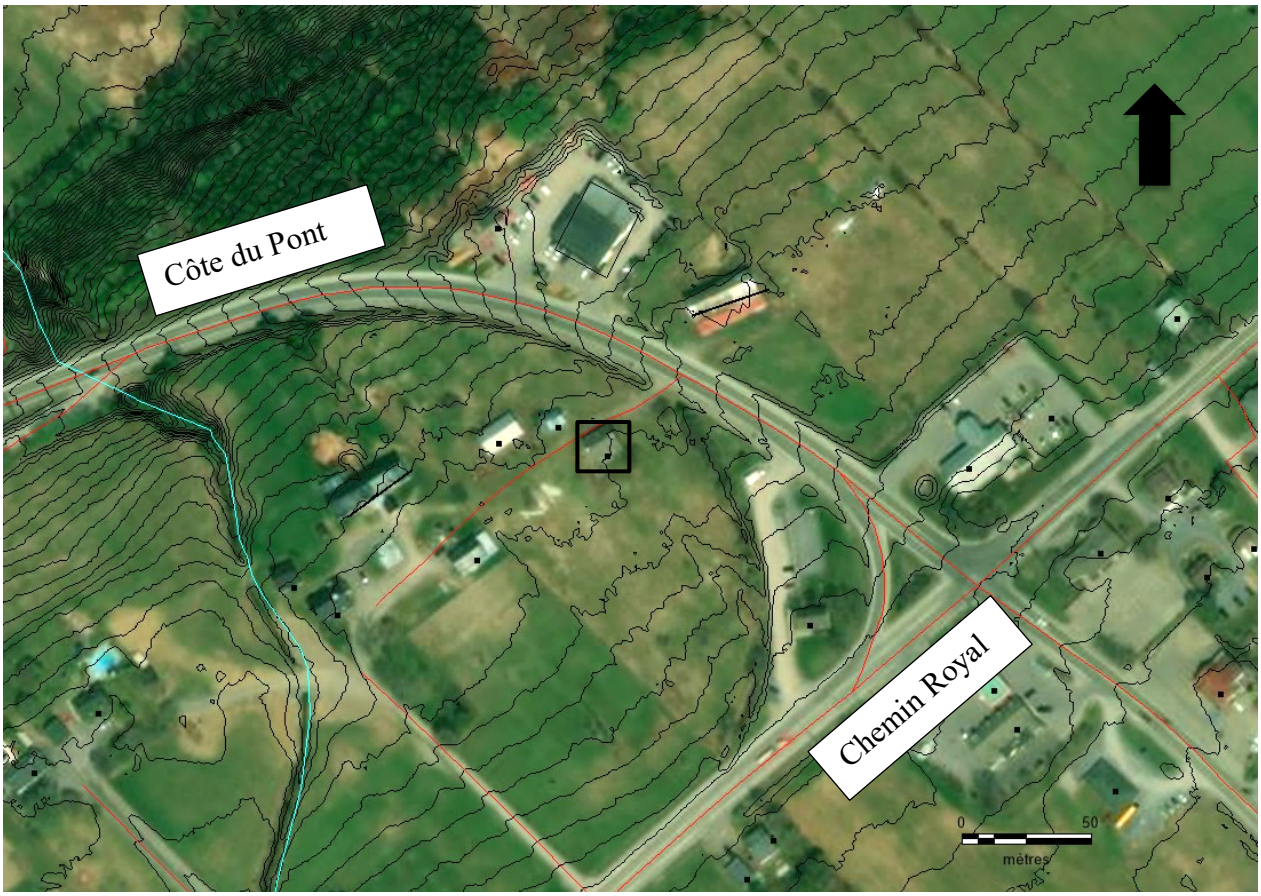


Figure 2 Localisation sur photo aérienne du secteur à l'étude (rectangle noir) (Bing Aerial 2024)

1,0 MANDAT

Le mandat confié au consultant regroupait les éléments suivants :

- Procéder à une inspection visuelle afin de repérer des vestiges en place ;
- Effectuer des sondages manuels afin de vérifier la présence d'artefacts ou de vestiges en place ;
- Procéder à des relevés stratigraphiques types des sols ;
- Cartographier les interventions
- Présenter les résultats à M. Godbout sous la forme de rapports d'étape et final.

2,0 MÉTHODES ET TECHNIQUES D'INVENTAIRE

Les méthodes et techniques utilisées lors de cette prospection sont conventionnelles pour ce genre d'expertise.

Tout d'abord, le terrain a été soumis à une inspection visuelle systématique afin de vérifier la présence de vestiges ou d'artefacts apparents. Par la suite, quatre sondages ont été fouillés à l'aide d'une pelle et d'une truelle.

Les puits ont été localisés à l'aide d'un GPS manuel. Les observations effectuées au cours de la reconnaissance ont été consignées dans un carnet. Ces notes concernent les données d'ordre géographique et archéologique qui servent à dresser la stratigraphie des sols et à synthétiser les résultats des expertises réalisées. Des photos numériques ont été prises afin d'illustrer les remarques au terrain. Les sondages ont été remblayés à la suite des relevés.

3,0 L'INVENTAIRE ARCHÉOLOGIQUE

3,1 État des connaissances

3.1.1 Histoire

Des Autochtones occupent la région de Québec depuis plus de 10 000 ans. En ce qui concerne l'île d'Orléans, les données actuelles ne font état de leur présence qu'à partir de 5 000 ans AA[1]. Les restes de leurs campements se concentrent principalement aux deux extrémités de l'île, soit à Sainte-Pétronille et à la pointe d'Argentenay/Saint-François. Aucun site de cette nature n'est connu à proximité de la zone en observation (MCC 2024a et b).

Pour ce qui est de l'occupation eurocanadienne, c'est en 1662 que la terre 56 (ancien numéro de lot au Régime français) est concédée à Jean Paulin qui, à ce moment-là, bénéficie de deux terres côte à côte (lots 56 et 57). Il n'est pas fait mention de la présence d'une habitation en 1678, mais il est indiqué que six arpents sont mis en valeur et que Paulin dispose d'une tête de bétail.

Cette même année, Paulin vend sa terre à Jean Pichet (Pégin-Pigeon dit Pichet). En 1689, plus de 20 arpents sont défrichés, mais aucun bâtiment n'est répertorié sur le lot 56. Toutefois, lors de la vente à Louis Pichet, il semble qu'il y ait maison, grange et étable sur le lot 56 (figure 3).

Au début de la guerre de Conquête, la population de l'île est invitée à se réfugier sur le continent afin de se mettre à l'abri. La plupart des édifices, dont la majorité est en bois, seront incendiés par l'armée anglaise. En 1761, les ingénieurs britanniques effectueront un relevé des établissements de la Nouvelle-France. La carte ainsi produite suggère l'existence de quelques bâtiments près de la Petite Rivière, mais aucun à l'emplacement du secteur à l'étude (figure 4).

Le cadastre de 1879 indique que le lot 140 (ancien numéro) appartient à Pierre Godbout. En 1929, il y aurait une maison et une grange ou un hangar sur ce lot (figure 5). Par contre en 1963-1964, il ne resterait plus qu'une demeure à cet emplacement (figure 6).

[1] AA, avant aujourd'hui, avant 1950 par convention.



Figure 3 Portion ouest de la paroisse de Saint-Pierre en 1689 (Source : « Carte De La Comté De St Laurens En La Nouvelle France » Robert de Villeneuve, ingénieur du Roy 1689 BNF-GE SH 18 PF 127 DIV6 P4)



Figure 4 La paroisse de Saint-Pierre en 1761 (Source : Relevés sectoriels de la carte dite de Murray BAC-e010944374_36)

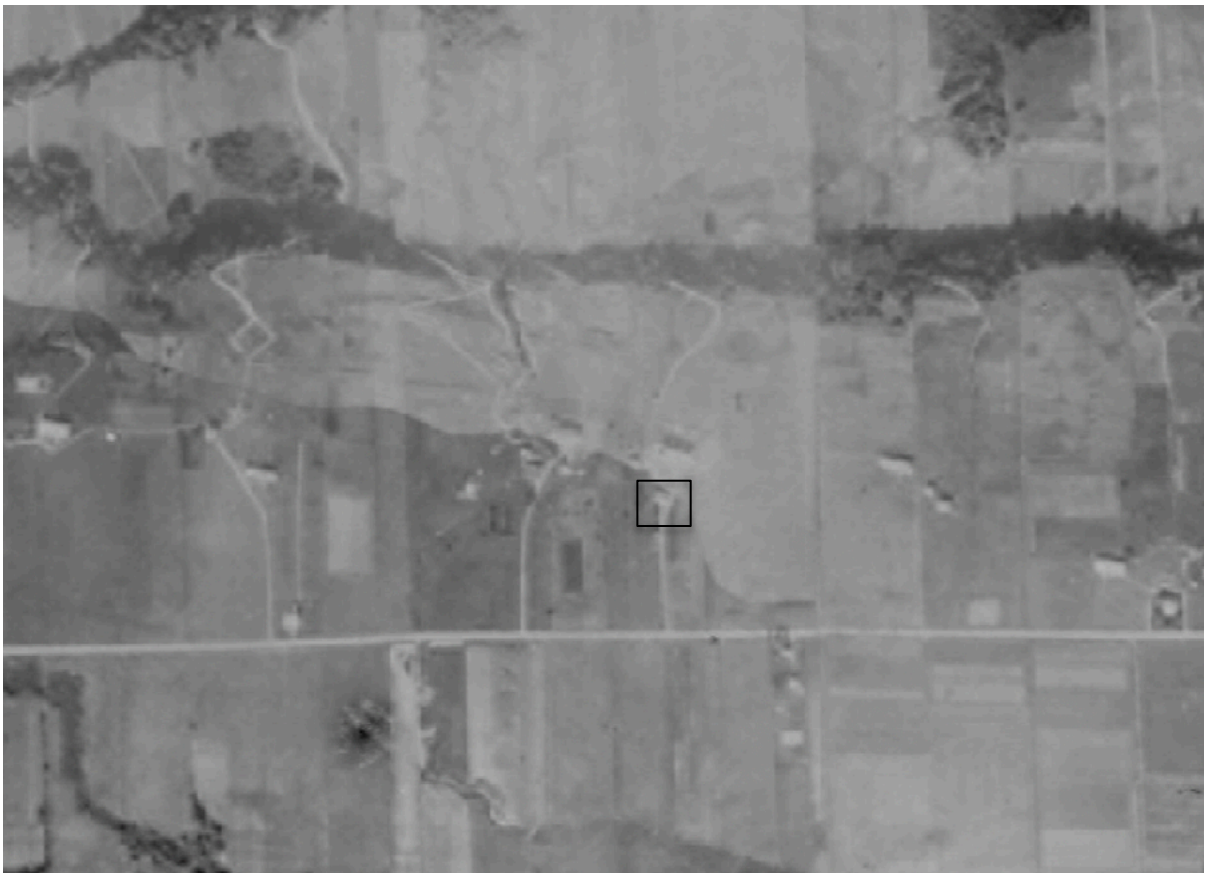


Figure 5 Le secteur à l'étude en 1929 (rectangle noir) (Compagnie aérienne franco-canadienne 1929)

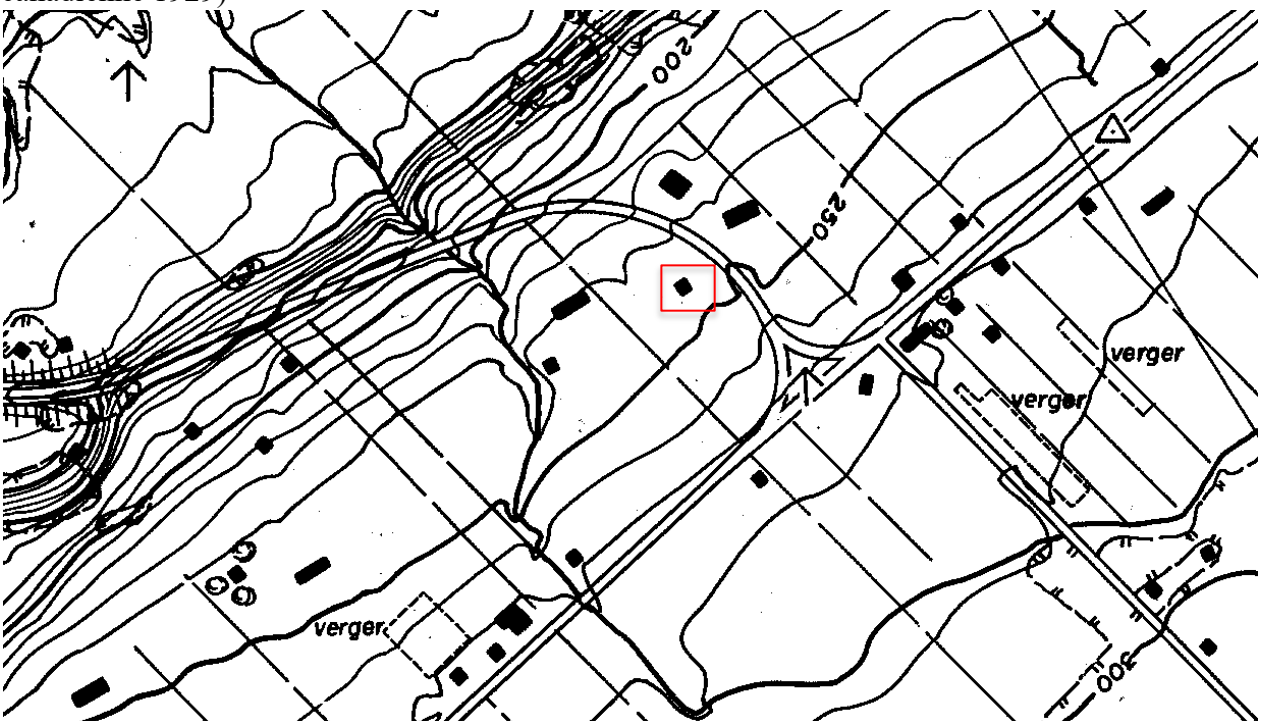


Figure 6 Le secteur à l'étude en 1963-1964 (rectangle rouge) (MRN 1963-1964)

3.1.2 Archéologie

Le secteur à l'étude n'a fait l'objet d'aucun inventaire jusqu'à présent.

3,2 Résultats de l'inventaire

Le secteur inventorié (figures 1 et 2) se compose d'un replat fluvio-marin haut de 75 m au-dessus du niveau marin moyen actuel (NMM). Cette terrasse est constituée d'un loam limono-argileux (Marcoux 1980). La topographie est relativement plane, bien qu'elle descende en pente douce vers le nord. La maison se trouve à environ 35 m à l'ouest de la côte du Pont. Un chemin en terre battue passe à moins de 3 m de la façade nord. Le terrain apparaît avoir été remblayé au sud et à l'est, puisque l'on observe un net dénivelé du côté ouest.

À l'origine, la façade de cette demeure donnait sur le chemin Royal vers le sud. Il semble qu'à la suite de la construction du pont et de l'aménagement d'une voie d'accès, on a quelque peu négligé la route qui rattachait cette maison au chemin Royal.

Les fondations sont en pierres calcaires reliées par un mortier hydraulique (photo 1). Le coin sud-ouest a été refait en béton (photo 2). Au nord, une descente extérieure de cave en béton a été bâtie un peu à l'ouest de la porte arrière (nord) (photo 3). Le terrain immédiatement à l'ouest a été perturbé par une excavation qui laisse voir des briques récentes (photo 4). Il s'agit d'une maison de style canadien-français qui, d'après les relevés patrimoniaux de la MRC de l'île d'Orléans, date d'environ 1850 (voir page couverture) (MRC 2010).



Photo 1 Fondations de la maison, coin nord-ouest, photo prise vers le sud



Photo 2 Fondations de la maison, coin sud-ouest, photo prise vers le nord-est



Photo 3 Descente de cave en béton aménagée le long de la façade nord, photo prise vers le sud



Photo 4 Terrain à l'ouest de la maison, photo prise vers le sud

Outre l'inspection visuelle, quatre sondages ont été faits sur les pourtours est et sud de cette maison. Les versants nord et ouest sont apparus trop perturbés, soit par l'aménagement du chemin d'accès et la descente de la cave soit par des excavations récentes, pour espérer y trouver des vestiges significatifs intacts. Les puits ont été répartis ainsi : deux à l'est et deux au sud (figure 7).



Figure 7 Localisation des sondages effectués (carrés rouges) (Google Earth Pro 2024-2021)

Le sondage effectué au coin nord-est de la maison (1), le long de son mur est, a permis de constater que les sols de ce secteur se composent d'un humus d'herbacées (5 cm) qui recouvre 15 cm de remblais de gravier 0-3/4 très compacts. Ce dernier correspond probablement à une aire de circulation ou de stationnement (figure 8, photo 5). Par la suite s'étend un loam argileux brun, compact qui recèle de rares cailloux. On y a recueilli 9 clous découpés, une pièce de cuir, un tuyau de pipe en bois, un crochet en métal forgé, 4 petits tessons de contenant en terre cuite fine blanche et un fragment de brique avec crépi. Un loam argileux brun-roux et compact suit, il inclut quelques cailloux. On y a découvert un débris d'anthracite et observé un peu de charbons de bois et quelques traces de mortier. Ce niveau comportait aussi des clous découpés (4) et des lambeaux de métal ferreux non identifié (7). La collection comprend également un tesson de verre à vitre. Pour ce qui est des éléments plus domestiques, on a mis au jour 8 tessons de terre cuite grossière vernissée brun-roux à l'intérieur, 5 de contenant en terre cuite fine blanche et 5 en terre cuite fine jaune. Un morceau de cul de bouteille en verre opaque noir et un fragment de tuyau de pipe avec éperon en terre cuite fine blanche argileuse complètent cette collection. La fouille s'est arrêtée sur un loam sableux gris-beige d'apparence naturelle.

Le sondage effectué au coin sud-est, le long du mur est (2), a permis de constater que les sols de ce secteur se composent d'un humus d'herbacées (5 cm) qui recouvre une dalle de béton constituée d'un mortier au sable et de gravier 0-3/4 (figure 8, photo 6). Un clou tréfilé a été mis au jour en surface de cette dalle. Il s'agit, semble-t-il, d'un aménagement assez récent (début 20^{e}) qui devait servir de stationnement ou d'assise à un bâtiment rattaché à la maison principale.

Les puits faits le long du mur sud (3 et 4) ont révélé des contextes stratigraphiques relativement analogues (figure 8, photo 7). La surface du sol se compose d'un humus d'herbacées (5 cm) qui recouvre un loam argileux brun (45 cm), compact, qui recèle de rares cailloux. Cette couche comporte des artefacts très similaires à ceux trouvés dans le sondage 1 (terre cuite fine blanche, terre cuite fine jaune, clous découpés). S'ensuit un loam argileux brun-roux et compact avec quelques cailloux. Outre les mêmes types d'objets de type domestique et architecturaux, on a noté la présence de quelques os calcinés à environ 60 cm de profond. Le niveau subséquent contenait plus de fragments de mortier, un morceau de brique et également quelques os calcinés. La fouille s'est arrêtée sur un loam sableux gris-beige d'apparence naturelle.

3.2.1 Les interprétations

Les sondages archéologiques effectués autour de l'édifice sis au 480 côte du Pont à Saint-Pierre-de-l'Île-d'Orléans ont amené la mise au jour d'une dalle de béton sur le côté est de la demeure. Cette dalle apparaît plutôt récente (début 20^{e} siècle), mais elle a été abandonnée depuis suffisamment longtemps pour qu'un humus se reforme à la surface. Outre ce vestige, aucun témoin de la présence d'un bâtiment autre que la maison en place n'a été relevé. Les traces de mortier, les rares fragments de brique et les clous découpés semblent tous associés à la construction et à l'entretien initial de cette demeure.

Les artefacts de nature domestique indiquent que cet établissement date du milieu du 19^{e} siècle, ce qui est compatible avec l'évaluation patrimoniale de la MRC.

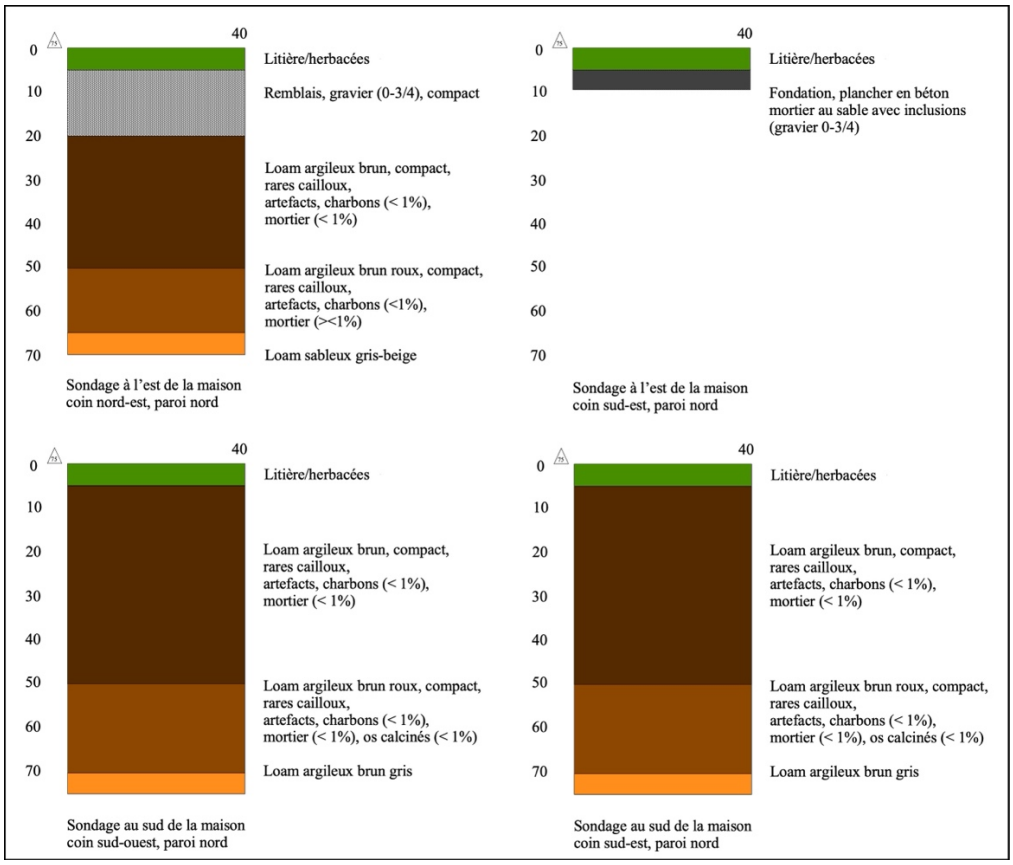


Figure 8 Représentation schématique des contextes stratigraphiques



Photo 5 Paroi nord du sondage 1, au nord-est de la maison, photo prise vers le nord



Photo 6 Paroi nord et dalle de béton du sondage 2 au sud-est de la maison, photo prise vers le nord



Photo 7 Paroi nord du sondage 3 au sud-ouest de la maison, photo prise vers le nord



Photo 8 Artefacts représentatifs

CONCLUSION

Un inventaire a été réalisé au 480 côte du Pont à Saint-Pierre-de-l'île-d'Orléans dans le cadre d'un projet de réfection des fondations d'une maison. Cette prospection était requise par le MCC et la MRC de l'Île-d'Orléans afin d'assurer la sauvegarde du patrimoine.

Outre l'inspection visuelle, quatre sondages manuels ont été faits. Cet inventaire a permis de découvrir une dalle en béton datant du début du 20^{e} siècle, mais aucune trace de fondation plus ancienne n'a été mise au jour. Les artefacts recueillis indiquent que la construction initiale de cette maison remonte au milieu du 19^{e} siècle.

Les travaux de construction prévus peuvent être effectués sans conséquence pour le patrimoine archéologique.

OUVRAGES CITÉS

Compagnie aérienne franco-canadienne, 1929 : Feuillet 97. Province de Québec. Paris.

Côté, R. et J. Y. Pintal, 2022 : Étude de potentiel archéologique de l'île d'Orléans. Les sites bâtis des XVIIe, XVIIIe et XIXe siècles délaissés par leurs occupants. Mise à jour de l'occupation primitive et révision cartographique des zones de potentiel. Étude remise au MCC, Québec.

Marcoux, R., 1980 : Étude pédologique des îles d'Orléans, aux Coudres et aux Grues. Ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation, Québec.

Ministère de la Culture et des Communications, 2024a : Inventaire des sites archéologiques du Québec (ISAQ, carte 21L15). Gouvernement du Québec, Québec.

-, 2024 b : Cartographie des sites et des zones d'intervention archéologiques du Québec, carte 21L15. Gouvernement du Québec, Québec.

-, 2024c : Répertoire du patrimoine culturel du Québec. Gouvernement du Québec, Québec.

Ministère des Ressources naturelles, 1963-1964 : 21L14-096-11, région de Québec, Montmorency.

MRC de l'Île d'Orléans et MCCCF, 2010 : Inventaire des maisons ancestrales à l'île d'Orléans , Municipalité de Saint-Pierre-de-l'île-d'Orléans, Revision août 2010, Cahier 1 (1-83).

Murray, J., 1761-1762 : Map of the St. Lawrence. NMC-135066, Bibliothèque et Archives nationales du Canada.

Ruralys 2011 : Étude de potentiel archéologique – Île d'Orléans, Volume 1, 2011, 798 pages. Étude remis au MCC, Québec.

-, 2011 : Étude de potentiel archéologique – Île d'Orléans, Volume 2 Cartes et plans, 2011, non paginé. Étude remis au MCC, Québec.

-, 2019 : Étude de potentiel archéologique – Île d'Orléans, mise à jour 2019. Étude remis au MCC, Québec.

Villeneuve Sr, 1689 : Carte de la comté de St-Laurent en la Nouvelle-France. Bibliothèque nationale de France, département cartes et plans, GE SH 18 PF 127 DIV 6 P 4.

ANNEXE, CATALOGUE DES PHOTOGRAPHIES

Photo	Description	Orientation	Date
R0010369	480, côte du Pont, vue de la maison, façade nord et est	SO	2024-06-16
R0010370	480, côte du Pont, vue de la maison, façade nord et est	SO	2024-06-17
R0010371	480, côte du Pont, descente de cave en béton	S	2024-06-18
R0010372	480, côte du Pont, descente de cave en béton	S	2024-06-19
R0010373	480, côte du Pont, coin nord-ouest des fondations	S	2024-06-20
R0010374	480, côte du Pont, bord ouest et terrain perturbé	SE	2024-06-21
R0010375	480, côte du Pont, bord ouest et terrain perturbé	SE	2024-06-22
R0010376	480, côte du Pont, façade arrière, ancien devant de maison	E	2024-06-23
R0010377	480, côte du Pont, façade arrière, ancien devant de maison	O	2024-06-24
R0010378	480, côte du Pont, sondage 1, paroi nord	N	2024-06-25
R0010379	480, côte du Pont, sondage 1, paroi nord	N	2024-06-26
R0010380	480, côte du Pont, sondage 2, paroi nord	N	2024-06-27
R0010381	480, côte du Pont, sondage 2, paroi nord	N	2024-06-28
R0010382	480, côte du Pont, sondage 3, paroi nord	N	2024-06-29
R0010383	480, côte du Pont, sondage 3, paroi nord	E	2024-06-30
R0010384	480, côte du Pont, sondage 3, paroi nord	N	2024-07-01
R0010385	480, côte du Pont, sondage 3, paroi nord	N	2024-07-02
R0010386	480, côte du Pont, sondage 1	SO	2024-07-03
R0010387	480, côte du Pont, sondage 2	O	2024-07-04
R0010388	480, côte du Pont, sondage 3	NO	2024-07-05